44599/B

izy/fs

cc/fg

HISTOIRE

DE LA SYPHILIS

DANS L'ANTIQUITÉ.

BELGIQUE
CONVENTION
DU
22 AOUT
1852
FRANCE

47123

HISTOIRE
DE LA SYPHILIS
DANS L'ANTIQUITÉ,

AVEC DES RECHERCHES POUR SERVIR AUX MÉDECINS, AUX PHILOLOGUES ET AUX ANTIQUAIRES;

EXPOSÉE

Par le docteur JULIUS ROSENBAUM,

MÉDECIN PRATICIEN ET CHIRURGIEN A HALLE SUR LA SAALE, MEMBRE DE PLUSIEURS SOCIÉTÉS SAVANTES, ETC.;

Traduite de l'allemand par JOS. SANTLUS,

ANCIEN MÉDECIN MILITAIRE, ETC., ETC.

Bruxelles,

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE DE N.-J. GREGOIR, ÉDITEUR,

FOSSÉ-AUX-LOUPS, 66.

1847.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

AVANT PROPOS DU TRADUCTEUR.

A la première lecture de l'ouvrage de M. le docteur Rosenbaum, j'ai remarqué qu'il diffère essentiellement de tout ce qui a été dit jusqu'à ce jour, sur cette matière. Aucun de ceux qui ont écrit l'histoire de la syphilis n'était encore sorti du cercle étroit, dans lequel on se mouvait depuis que ce fléau a paru naître, vers la fin du xve siècle. J'ai donc cru faire une chose bonne et utile en mettant cette œuvre, remarquable à plus d'un titre, à la portée de MM. les médecins, auxquels il n'est pas donné de fouiller dans les richesses littéraires du pays voisin.

C'est là le seul motif qui m'a guidé. Je regrette qu'il m'ait été impossible de conserver aux passages, cités par l'auteur, les caractères de chaque langue, et que la nécessité m'ait forcé de les transcrire en caractères français; cette circonstance a dû enlever une partie de l'exactitude à l'orthographe, surtout dans le texte grec. Mais j'espère que le lecteur verra, avec indulgence, un défaut qu'il m'eût été impossible d'enlever à mon travail.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Lorsque je me rendis à Berlin, il y a six ans, pour y commencer une étude approfondie des maladies populaires du xve et du xvie siècles, dans le but d'écrire l'histoire des épidémies de la fièvre miliaire, mon attention a dû nécessairement se porter aussi sur la syphilis qui, à cette époque, atteignait si puissamment la vie physique et morale des peuples. Habitué à ne point regarder l'histoire comme une agglomération, pour ainsi dire mécanique, de faits, je m'aperçus bientôt que la syphilis d'alors ne pouvait être bien comprise, qu'après un examen scrupuleux des rapports épidémiques de ce temps et que je devrais tout d'abord abandonner l'opinion, presque généralement admise, de regarder cet horrible fléau de l'humanité comme frappant en aveugle. Une fois excité, j'obtins, par un travail continu sur ce sujet, ce résultat surprenant : la syphilis du xve siècle n'a dû son caractère effrayant qu'au *genius epidemicus* exanthématique-typheux, qui régnait alors, et qui se manifestait dans le midi de l'Europe par la fièvre pétéchiale, au nord, par le *sudor anglicus*. Je reconnus que la maladie n'était point épidémique, mais qu'elle s'est trouvée sous l'influence épidémique, que par conséquent elle a dû préexister à cette influence. Le temps et d'autres circonstances m'obligèrent de me borner alors à ce résultat général, et ce n'est que lorsque je me fus fixé à Halle, que j'ai dû reprendre mes recherches antérieures ; elles furent de nouveau interrompues, d'une part par le travail sur les maladies de la peau, destiné au *Dictionnaire de chirurgie* de M. le professeur Blasius, de l'autre par mon début à l'Université de Halle, où je cédai à diverses

sollicitations qui me furent faites après la mort de M. le docteur *Baumgarten Erusius*. Enfin, je parvins à consacrer à l'objet que je n'avais cependant pas perdu entièrement de vue, la plus grande partie de mes heures de loisir. Je commençai à revoir et à coordonner la matière déjà considérable que j'avais réunie; mais je m'aperçus bientôt, que, dans ce travail, je devais abandonner la voie suivie jusqu'ici, si je voulais arriver à des résultats certains dans les détails, et qu'il serait impossible d'en resserrer tout l'exposé dans un seul volume. Ces considérations me déterminèrent à faire d'abord des recherches, pour constater si la syphilis a existé ou non dans l'antiquité. C'est le résultat de ces premières recherches que je publie ici comme première partie de l'histoire de la syphilis. L'introduction fera assez voir quel a été le plan que j'ai suivi, et la lecture de l'ouvrage même montrera jusqu'à quel point mes recherches diffèrent de celles de mes prédécesseurs; elle fera voir en même temps combien et comment leurs travaux m'ont servi. Il était dans la nature du sujet que l'exposé prît un aspect de critique; car il ne s'agissait pas seulement de l'histoire de la maladie, mais aussi de l'examen d'un grand nombre d'opinions déjà établies. C'est maintenant au lecteur à juger comment cet examen a été traité; cependant je crois pouvoir assurer que je n'ai soumis à la critique que les choses, jamais les personnes. Peu soucieux d'obtenir des résultats brillants, et de suppléer à l'absence des faits par des hypothèses pompeuses, j'ai mis tous mes soins à approcher le plus que possible de la vérité et j'ai mieux aimé avouer mon ignorance, lorsque les ressources qui étaient à ma disposition m'abandonnaient, que d'émettre des assertions qu'une saine critique aurait bientôt renversées. « Je me suis fait une loi de ne croire personne sur parole, de ne consulter que d'écrits originaux, de voir tous les passages de mes propres yeux, de les lire dans leur ensemble, de dégager la vérité simple du fatras des hypothèses, et de ne considérer comme vrai que ce que je pouvais tirer de source et ce que l'observation confirmait. Je m'inquiétai fort peu de la manière dont mes résultats s'accommoderaient avec les théories favorites; je ne tins aucun compte de la réputation des hommes de la science. En effet, pourquoi croirait-on les grands hommes infaillibles? ne peut-on pas les estimer, et être d'une autre opinion qu'eux? Je devais aussi à mes lecteurs la même fidélité dans l'exposition des faits et de leurs preuves. Ne voulant pas croire, mais examiner, je ne pouvais pas exiger d'eux une foi aveugle, il fallut donc bien leur communiquer les preuves et les documents dans lesquels j'avais puisé. Mais alors, il ne suffisait pas de citer les titres des livres, je devais mettre les preuves sous les yeux. » Ces paroles de M. Hensler furent mon guide, et, si j'en déviai dans la 3e section, il ne faut l'attribuer qu'à cette circonstance que la plupart de ces passages avaient déjà été cités par mes devanciers, en sorte que j'aurais inutilement grossi ce volume et augmenté les frais. Je sais cependant très-bien que cette manière de travailler n'est pas précisément du goût de notre époque; mais je serais peiné que l'on ne voulût y voir qu'un vain luxe de citations; toutefois je préférerais le reproche de pédanterie à

celui de légèreté. Je ne prétends pas entretenir longuement le lecteur des difficultés contre lesquelles j'avais à lutter dans mes recherches, puisqu'elles sont connues de tous ceux qui se sont occupés de travaux analogues; qu'il me soit seulement permis de rappeler que, dans l'absence complète de travaux antérieurs, j'ai dû, pour former un assemblage si considérable de données diverses, réunir et lire moi-même, pour la plupart, les ouvrages les plus divers; que conséquemment l'uniformité de l'exposition me fut d'autant plus difficile que souvent la découverte d'un seul passage m'obligea de changer une grande partie du manuscrit et cela quelquefois même au moment de le mettre sous presse. Par la même raison j'invoquerai l'indulgence du lecteur s'il rencontre çà et là une note, qui renferme le complément ou une rectification partielle de ce qui aurait été dit antérieurement. J'aurais employé ce moyen bien plus souvent encore, si je n'avais pas craint de trop disséminer les matières. Déjà maintenant je pourrais ajouter un bon nombre de documents, que je dois à la lecture continue des anciens et qui ne feraient que confirmer ce qui est dit. Mais puisqu'il est impossible qu'un seul écrivain produise sur cette matière un tout absolu et complet, et comme j'espère que la prière modeste, que j'adresse ici aux archéologues de profession, les engagera à me communiquer leurs observations sur ce sujet, je soumettrai ce travail à un remaniement, si la part qu'y prendra le public savant vient m'y solliciter. C'est encore la nécessité d'invoquer le concours des archéologues, qui m'a porté à leur recommander le titre de cette première partie de mon ouvrage, et je me réjouirais, si un essai de faire mieux comprendre les documents de l'antiquité avait leur approbation, et devenait ainsi un moyen de fournir au médecin un nouvel auxiliaire dans l'étude des infirmités humaines. Car il ne s'agit ici de rien moins que de pénétrer plus avant dans la nature et la formation d'une maladie qui détruit la sève des peuples, sans que le médecin soit en état d'obtenir une guérison radicale; et, dans la syphilis plus que dans toute autre maladie, il est évident que l'incertitude de l'histoire produit celle du traitement. Si l'on parvenait à prouver à l'évidence que les anciens étaient frappés de ce *morbus mundanus*, aussi bien que les modernes, outre que des nations seraient délivrées du reproche d'une paternité honteuse, les médecins ne devraient plus chercher la cause de l'incertitude des spécifiques, dans la maladie même, mais bien dans les changements que la maladie subit sous des influences extérieures. Ils verraient en même temps que le traitement non mercuriel, tant vanté aujourd'hui, n'est pas un simple produit de la mode, mais plutôt une conséquence immédiate du changement du caractère morbide en général, lequel commence déjà à se perdre de nouveau. Déjà plusieurs fois, j'ai répété à mes auditeurs les raisons de cette assertion, dans mes leçons sur la syphilis, et je les publierai dans la 2e partie de mon histoire de cette maladie d'après les mêmes principes que j'ai suivis dans la première. Cette publication et l'époque où je la ferai dépendront de l'accueil fait à ce volume, du loisir nécessaire à des investigations de cette espèce, et enfin d'un matériel littéraire plus complet

que celui dont j'ai pu disposer jusqu'ici. En général, il n'y a aucune localité plus défavorable que Halle pour les études en médecine, et surtout pour ce qui est des maladies épidémiques; quant à la syphilis, on ne trouve guère, dans la bibliothèque de l'Université, plus de 10 ou 12 ouvrages qui traitent de cette matière; la moitié n'a même aucune valeur. Je n'ai point épargné les dépenses pour me mettre en possession de ressources littéraires; et quoique mes collections, surtout pour ce qui concerne les épidémies, ne le cèdent peut-être à celles d'aucun particulier, je les trouve cependant encore insuffisantes, puisque bien des documents, qui appartiennent aux siècles passés, ne se rencontrent plus dans le commerce. Il me manque encore un grand nombre de faits, qui ne peuvent être que les résultats des observations dans les temps modernes; qu'il me soit donc permis de m'adresser à mes confrères plus âgés, et surtout aux Sociétés de médecine du pays et de l'étranger, pour obtenir ces documents soit par voie directe soit par voie indirecte. Je désire surtout ceux qui concernent l'influence du *genius epidemicus* sur les différentes formes de la syphilis; je mets particulièrement beaucoup de prix à savoir, *quelle influence le typhus a exercé dans les différents pays, dans les* 15 *premières années de notre siècle, et principalement depuis* 1811. Que cette influence ait existé, et qu'elle ait été funeste, cela se voit non seulement dans les ouvrages cités p. 262, mais aussi dans le *Handwoerterbuch der praktischen Arzneimittellehre* de Sachs, II, I, dont je n'ai eu connaissance que maintenant, que la table des matières de ce précieux ouvrage a paru. Ces observations étaient d'autant plus intéressantes pour moi qu'elles confirment entièrement les résultats que j'ai obtenus par mes études historiques. Sachs est, je crois, le premier qui annonce publiquement l'opinion que la syphilis du xve siècle n'a dû son caractère qu'au *genius epidemicus typhodes* alors régnant; cependant je ne pourrais pas admettre avec lui l'existence d'une diathèse léproso-syphilitique. Rien n'est plus propre à éclaircir ces circonstances antérieures, que l'époque de la guerre de 30 ans, et les épidémies de typhus au commencement de ce siècle. Qu'il plaise à un des héros de notre art, qui ont joué un rôle actif dans le grand drame de cette époque, de couronner son œuvre en faisant une description médicale de ces épidémies. Le nombre de ceux qui en sont capables devient chaque jour plus petit; la possibilité de réunir toute la matière diminue, et ce qui ne se ferait pas aujourd'hui pourrait devenir impossible sous peu de temps.

Qu'il me soit encore permis, avant de terminer, de remercier, de tout mon cœur, tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, m'ont aidé dans mes recherches; je les citerais si je ne devais pas craindre de leur être désagréable, en faisant figurer leurs noms dans une histoire de la syphilis; je dois néanmoins faire une exception à l'égard de mon ami, M. le docteur Eckstein, professeur, qui, en se chargeant avec moi de la correction difficile des épreuves, a acquis les droits les plus légitimes à ma reconnaissance.

Écrit le jour de l'anniversaire de la naissance de C. Sprengel.

HISTOIRE

DE LA

SYPHILIS DANS L'ANTIQUITÉ.

INTRODUCTION.

§ I. — *Idée et éléments de l'histoire d'une maladie en général.*

Avant d'entreprendre l'histoire d'une maladie en particulier, il est indispensable de se bien pénétrer de ce que doit être l'histoire d'une maladie en général : ce n'est que de cette manière que l'historien pourra atteindre le but qu'il se propose.

Si on examine ce que l'on appelle ordinairement *histoire d'une maladie*, on trouve qu'elle est tantôt une compilation chronologique plus ou moins complète de ce que nos prédécesseurs en ont dit; tantôt l'exposé de ce qu'ils ont observé chez tel ou tel individu qui en était atteint. Dans le premier cas, l'historique se réduit à l'énumération des opinions de quelques médecins, ou, ce qui revient au même, à l'exposé littéraire de la maladie, qui doit précéder sa véritable histoire. Dans le second cas, c'est, non pas l'histoire d'une maladie, mais bien celle d'un cas pathologique. Une histoire générale de toutes les maladies ne nous donnera d'idées exactes sur aucune d'elles, aussi longtemps qu'on ne fera que relater les symptômes qui en constatent l'existence. Ce n'est là qu'un ensemble de cas, comme le demande la pathologie spéciale, mais non l'histoire d'une maladie.

Autant l'histoire d'un homme ou d'un peuple serait incomplète

si on l'envisageait seulement dans son individualité, ou bien si, abstraction faite de lui-même, on ne le considérait dans ses rapports avec les circonstances extérieures, autant l'histoire d'une maladie serait défectueuse si on n'envisageait que sa marche, en négligeant les circonstances qui la produisent ou la modifient. L'histoire d'une maladie ne sera complète que pour autant qu'elle embrassera sa genèse, les symptômes et les conditions générales et individuelles qui peuvent l'influencer ou la produire; ou, en d'autres termes, l'histoire d'une maladie doit être *l'exposé génésique de sa naissance et de son développement.*

On ne pourra faire qu'une histoire spéciale, lorsqu'on n'aura en vue que le temps, les rapports et le nombre d'individus; de même qu'on ne pourra donner l'histoire générale et complète d'une maladie, aussi longtemps que les conditions qui l'ont produite n'auront pas cessé.

Si on divise l'histoire d'une maladie suivant les diverses périodes de celle-ci, on peut s'assurer de son essence spéciale, connaître parfaitement les épiphénomènes divers dont elle se compose. Puisque l'histoire a pour but de narrer des faits qui se sont passés, il est naturel de rechercher l'époque de leur apparition. Tout événement ayant besoin de circonstances génératrices ou de causes dont l'effet soit déterminé par des relations (rapports) extérieures, l'historien doit surtout s'attacher à saisir l'instant où ces effets se sont manifestés, et il doit expliquer de quelle manière ces causes ont agi. Quelquefois on reconnaît l'existence de circonstances favorisant la production d'une maladie, et on ne voit cependant pas, ou du moins on ne voit qu'incomplètement comment cette affection a pris naissance. Dans ce cas, il est nécessaire de bien faire la part des influences qui ont modifié l'action des éléments générateurs. Lorsque tout cela aura été suffisamment détaillé, il sera seulement possible de constater le développement, la marche et les diverses périodes du mal. Or, ces changements peuvent dépendre de la maladie elle-même ou de circonstances extérieures. De même que, chez un individu, les symptômes d'une maladie ne se montrent pas tous à la fois, mais par ordre (séries), de même, dans l'historique de la marche d'une maladie, on reconnaîtra une série analogue de symptômes plus ou moins marqués et sans dépendance directe avec des circonstances extérieures. En outre, une maladie peut se compliquer d'une autre affection dont on doit indiquer les rapports. Il faut faire voir si cette dernière se comporte activement ou passivement à l'égard de la première, s'il y a combinaison entre elles, si la maladie intercurrente détruit la maladie primitive, ou si elle est

elle-même par elle, anéantie, ou bien si toutes les deux se neutralisent.

On doit également savoir apprécier l'influence qu'exerce la médication, et aussi savoir discerner les rapports dans lesquels le médecin se trouve avec la maladie. Lorsque l'on aura exposé tous ces points d'une manière satisfaisante; lorsqu'il y aura entre eux une liaison pour ainsi dire organique, on aura une véritable *histoire de maladie*, qui deviendra celle de l'humanité. Ce sera alors le moment le plus opportun pour saisir la nature de la maladie; elle fournira au théoricien des sujets de réflexion sur les maladies en général et sur les divers systèmes en particulier, et au praticien les conditions d'une thérapeutique rationnelle. Cette histoire n'aura pas seulement de l'intérêt pour tous les deux, mais aussi elle leur sera nécessaire. Cet heureux résultat ne pourra toutefois être obtenu que lorsque l'historien se sera rappelé un à un les principes de la physiologie et de la pathologie; car ce n'est qu'avec leur aide qu'il devient possible de reconnaître et de constater partout la nécessité du rapport de la cause et de l'effet, et de distinguer l'essentiel de l'accidentel.

§ II.— *Possibilité de l'histoire d'une maladie en général, et de la syphilis en particulier.*

Après avoir exposé l'idée et l'essence de l'histoire d'une maladie, une autre question se présente : on peut se demander s'il est possible de donner ainsi l'histoire de toutes les maladies. *A priori*, on peut répondre affirmativement, avec assez de certitude, quant à la plupart des maladies réelles; du moins la théorie n'aurait rien à objecter. Cependant nous ne devons pas repousser la voix de l'expérience dans cette question. Malheureusement celle-ci ne nous dit pas grand'chose; car jusqu'à présent à peine a-t-on commencé l'histoire d'une maladie de la manière que nous venons d'indiquer, et encore a-t-on choisi des affections dans lesquelles les diverses époques historiques se présentent d'elles-mêmes, comme dans les épidémies. Quant aux autres, presque rien n'a encore été fait, à l'exception de la lèpre et de la syphilis, pour lesquelles on a invoqué la nature épidémique, et je ne sais pas trop pourquoi. Cette maladie ne prêtant point à la spéculation, on s'est vu forcé de recourir à l'histoire. Cependant un coup d'œil superficiel sur ce que l'on a écrit sur la syphilis et la lèpre montre que jusqu'à présent on n'a encore qu'une collection de matériaux insuffisants pour une histoire véritable, malgré le temps qu'y ont consacré et les peines que se sont données quelques hommes distingués. De là cette

croyance reçue par quelques-uns, que l'histoire de la syphilis était impossible.

Cependant, en regardant la chose de plus près, on verra bientôt qu'un grand nombre de ces savants n'ont porté leur attention que sur quelques points, savoir, sur l'époque à laquelle cette maladie a pris naissance, et qu'ils n'ont considéré les autres circonstances que selon qu'elles étaient favorables à l'une ou à l'autre de leurs opinions. Or, ces circonstances ont si peu de liaison entre elles qu'on n'a pu obtenir un résultat général. Le peu d'hommes qui ont réellement cherché à atteindre ce but n'ont pu y arriver, à cause de la difficulté de se procurer les matériaux nécessaires et du retard continuel qu'ils ont mis à l'élaboration de ceux qu'ils avaient réunis.. C'est ce qui est arrivé à Hensler, qui mourut lorsqu'il était occupé au second volume de son *Histoire de la Syphilis*, qui est ainsi restée incomplète; ce qui est fort à regretter.

Nous devons ici attendre tout de l'avenir, puisque le passé, si riche ordinairement en expérience, ne nous offre que fort peu dechoses. Tout ce qui existe est aussi propre à nous démontrer l'impossibilité d'une histoire de la syphilis comme nous l'entendons, qu'il est capable de nous convaincre de la possibilité de l'établir. Il s'agit donc tout d'abord d'essayer de réunir les matériaux existants et dont on peut faire emploi, de les coordonner d'après le plan que nous avons indiqué plus haut. Une collection relativement complète suffit déjà, car si l'on réussit à poser les bases d'une histoire de la syphilis, on peut abandonner aux recherches ultérieures d'autres investigateurs le soin de parfaire les traits inachevés du tableau. Il n'y aura plus alors qu'à déposer dans la place qui leur sera réservée les fruits des nouvelles recherches.

Puisque, avant d'écrire une histoire, il faut d'abord en connaître la source, nous commencerons par là : nous indiquerons les ouvrages dans lesquels nous avons puisé; nous dirons jusqu'à quel point ces sources nous ont été accessibles, afin que le lecteur puisse juger, dès le commencement, du mérite du livre que nous lui offrons, et pour que celui qui travaillera après nous reconnaisse aisément les lacunes que nous avons laissé à combler. Nous y ajoutons encore un exposé de nos recherches personnelles sur l'âge et l'apparition de la maladie. Il deviendra ainsi possible de comprendre le plan que nous nous proposons de suivre dans cet ouvrage.

§ III. — *Collection des sources.*

1. Nicolai Leoniceni, vicentini, et Joannis Almenar, hispani, *Libri de Morbo gallico;* Angeli Bolognini, bononiensis, *de Curâ ulcerum exteriorum et unguentis communibus in solutione continua*, lib. II; Alexandri Benedicti, veronensis, *Liber de pestilenti febre;* Dominici Massariæ, vicentini, *De ponderibus et mensuris medicinalibus*, lib. III; Papiæ, ex offic. Bernhardi de Geraldis, MDXVI; in-fol. (1).

2. Nicolai Massæ, veneti, artium et medicinæ doctoris, *Liber de Morbo gallico, mira ingenii dexteritate conscriptus.*

Johannis Almenar, valentini hispani, philosophi ac medici, *Liber perutilis de Morbo gallico*, VII, *capitulis quidquid desideratur complectens.*

Nicolai Leoniceni, vicentini, fidissimi Galeni interpretis, *Compendiosa ejusdem morbi cura.*

Angeli Bolognini, medici eximii, *Libellus de Curâ ulcerum exteriorum, et de unguentis in solutâ continuitate à modernis maxime usitatis, in quibus multa ad curam Morbi gallici pertinentia inserta sunt.* — Sans lieu d'impression. — MDXXXII; in-8° (1).

3. *Liber de Morbo gallico, in quo diversi celeberrimi in tali materiâ scribentes medicinæ continentur auctores, videlicet:* Nicolaus Leonicenus, vicentinus; Ulrichus de Hutten, germanus; Petrus Andreas Matheolo, sinensis; Laurentius Phrisius; Joannes Almenar, hispanus; Angelus Bologninus, venetus; per Joannem Patavinum et Venturinum de Ruffinellis. — Anno Domini MDXXXV; in-8°.

Dans l'exemplaire qu'Astruc (II, p. 659) a vu dans la *Bibliotheca sloaniana*, se trouvait encore sur le même papier, avec les mêmes types, quoique le titre n'en dit rien : Nicolai Poll, medicinæ professoris et sacræ cæsareæ Majestatis physici, *Libellus de curâ Morbi gallici per lignum guajacum.* — Gruner (*Aphrod.*, p. 5), qui possédait la même édition, n'en parle pas; mais il dit que l'ouvrage est imprimé sans pagination et que chaque livre avait un titre à part (*nova cuique libro inscriptione præfixa*): il pouvait donc facilement y manquer un morceau. Trew et Hensler possédaient également cet ouvrage. (*V.* Girtanner, II, p. 73.)

4. *Morbi gallici curandi ratio exquisitissima à variis iisdemque*

(1) Cet ouvrage est très-rare, et il ne paraît pas qu'Astruc (II, p. 623) l'ait vu. (*V.* Girtanner, II, p. 41; Gruner, *Aphrodis.*, p. 4.)

(2) Cet ouvrage s'est trouvé dans la *Bibliotheca sloaniana et trewiana.* Astruc, II, p. 652, pense que ce livre a été imprimé à Venise; ce que Haller (*Biblioth. med. pract.*, I, p. 535) donne à tort comme certain. (*V.* Girtanner, II, p. 70; Gruner *Aphhrod.*, p. 5.)

peritissimis medicis conscripta, nempe : Petro Andrea Matheolo, sinensi; Joanne Almenar, hispano; Nicolao Massa, veneto, Nicola Poll, cæsareæ Majestatis physico; Benedicto de Victoriis, faventino. His accessit Angeli Bolognini, *De Ulcerum exteriorum medela opusculum perquam utile.* Ejusdem *De unguentis ad cujusvis generis maligna ulcera conficiendis lucubratio. Cum indice rerum omnium quæ in curationem cadere possunt copiosissimo.*—Basiliæ, apud Joan. Bebelium, MDXXXVI, 299 pages; in-4°.

Cette édition a été publiée par Joseph Tutander, à Cracovie, comme le dit la dédicace à Adam Bresinius. (Basil., ibid., martii 1536.) L'opuscule de Benedictus de Victoriis qui s'y trouve n'est autre chose qu'un cahier de classe (cours) que Tutander a copié, et qu'il a fait imprimer à l'insu de Benedictus de Victoriis. (*V.* Astruc, II, p. 660; Girtanner, II, p. 74; Gruner, *Aphrod.*, p. 5.)

Une contrefaçon de cette édition a paru à Lyon : Lugduni, 1536, expensis Scipionis de Gabiano et fractum, mense augusto; 280 et 16 pages, in-8°. (*V.* Astruc, II, p. 660, et Choulant, *H. Frascatori Syphilis*, Lipsiæ, 1830, p. 8.)

5. *De Morbo gallico omnia quæ exstant apud omnes medicos cujuscunque nationis, qui vel integris libris, vel quoque alio modo hujus affectûs curationem methodice aut empirice tradiderunt, diligenter hinc conquisita, sparsim inventa, erroribus expurgata et in unum tandem hoc corpus redacta (ab Aloysio Luisino, utinensi); in quo de ligno indico, salsa parilla, radice Chinæ, argento vivo, ceterisque rebus omnibus ad hujus Luis profligationem inventis, diffusissima tractatio habetur. Cum indice locupletissimo rerum omnium scitu dignarum, quæ in hoc volumine continentur. Opus hac nostra ætate, qua Morbi gallici vis passim vagatur, apprime necessarium. Catalogum scriptorum sexta pagina comperies.* (Sebast. Aquilanus, Nic. Leonicenus, Nic. Massa, Natal. Montesaurus, Ant. Scanarolus, Jac. Cataneus, Joan. Benedictus, Hier. Frascatorius, Georg. Vella, Joan. Paschalis, Nic. Poll, Pet. And. Matheolus, Ulr. ab Hutten, Wendelinus Hoch de Brackenau, Coradinus Gilinus, Laur. Phrisius, Gonsalvus Fernandez de Oviedo, Joan. Almenar, Aloysius Lobera, Leonh. Schmaus, Pet. Maynardus, Ant. Benivenius, Alph. Ferrius, Joan. de Vigo, Ant. Gallus, Casp. Torella, Joan. Bapt. Montanus, And. Vesalius, Leonh. Fachsius, Joan. Manardus, Joan. Fernelius, Bened. de Victoriis, Amatus Lusitanus, Ant. Brassavolus, Alex. Fontana, Nic. Mauhellus, Hier. Cardanus, Gab. Fallopius, Ant. Fracantianus, Joan. Langius, Pet. Bayr.—Tomus prior, Venetiis, apud Jord. Zilettum, 1566-8; 736 et 28 pages in-fol.

De Morbo gallico tomus posterior, in quo medicorum omnium celebrium universa monumenta, ad hujus morbi cognitionem et curationem attinentia, quæ nunc primum conjecta sunt. Cum indice locupletissimo rerum omnium scitu dignarum quæ in hoc volumine continentur. Catalogum scriptorum quarta pagina comperies. (Barth. Montagnana, Mart. Brocardus, Bened. Rinius, Franc. Frizimelica, Pet. Trapolinus, Berard Tomitanus, J. Sylvius, Mich. Jos. Paschalius, Prosp. Borgarutius, Barth. Maggius, Alex. Traj. Petronius.) — Venetiis, MDLXVII, ex officinâ Jord. Ziletti, 24 et 216 p. in-fol.

Appendix tomi prioris de Morbo gallico, in quo, qui eidem jam antea destinati fuerant, reliqui congesti sunt auctores. Cum indice rerum memorabilium in eo contentarum abunde amplo et copioso. Catalogum scriptorum quarta pagina comperies. (Ant. Chalmeteus, Leonh. Botallus, Dom. Leonus, Augerius Ferrerius, Pet. Haschardus, Guil. Rondeletius, Dion. Fontanonus, Jos. Arathius.) — Venetiis, MCLXVII, ex officinâ Jord. Ziletti, 496 et 6 p. in-fol.

Astruc (II, p. 780) blâme avec raison le groupement irrégulier des ouvrages, l'omission des préfaces, des dédicaces, et souvent de phrases entières du corps de ces ouvrages. Cette édition reçut plus tard un nouveau titre, ce qu'on voit, selon Astruc, II, p. 846, parce que non-seulement les nombres de pages, de lignes et de mots sont les mêmes que dans l'édition citée plus haut, mais aussi parce que le nom de l'imprimeur Ziletti se trouve avec le millésime 1556 à la fin de la première partie. Le nouveau titre est :

Aphrodisiacus, sive de Lue venerea, in duo volumina bipartitus, continens omnia quæcunque hactenus de hac re sunt ab omnibus medicis conscripta; ubi de ligno indico, salsa parilla, radice Chinæ, mercurio, ceterisque omnibus ad hujus luis profligationem inventis diffusissima tractatio habetur ab excellente Aloysio Luisino, utinensi, medico celeberrimo, novissime collectus. Venet., ap Baretium et socios; 1599, in-fol.

6. *Aphrodisiacus, sive de Lue venerea, in duos tomos bipartitus, continens omnia quæcunque hactenus de hac re ab omnibus medicis conscripta; ubi de ligno indico, salsa parilla, radice Chinæ, argento vivo, ceterisque rebus omnibus ad hujus luis profligationem inventis, diffusissima tractatio habetur. Opus hac nostra ætatate, qua morbi gallici vis passim vagatur, apprime necessarium; ab excellentissimo Aloysio Luisino, utinensi, medico celeberrimo novissime collectum, indice rerum omnium scitu dignarum adornatum.* Editio longe emendatior et ab innumeris mendis expurgata. Tomus primus et secundus. Lugd. Batav., apud Joan. Arnold. Langerak et Joh. et Herm. Verbeck, MDCCXXVIII, 1566 pages à deux colonnes,

sans compter 11 pages de préface et 10 ½ feuilles index; in-fol.

Ce n'est, comme le dit Astruc, II, p. 1071, avec raison, qu'une réimpression de l'édition de Venise, sans changement, sinon que l'*appendix* appartenant au premier volume y est effectivement placé. (*V.* Choulant, *loc. cit.*, p. 9.) La préface ajoutée par Boerhave contient les idées de ce dernier sur la *lues;* elle a été plusieurs fois imprimée à part.

7. Daniel Tourner : *Aphrodisiacus, containing a summary of the ancient writers* (écrivains) *on 'the venereal disease* (maladie), *under the fallowing-heads :* I, *of its original;* II, *of the symptoms;* III, *of the various methods of cure.* — London, printed for John Clarke, MDCCXXXVI; in-8°.

C'est un extrait de l'*Aphrodisiacus* de Luisinus. (*V.* Astruc, II, p. 1110.)

8. John Armstrong : *Asynopsis of the history and cure of the venereal disease.* — London, 1737, in-8°.

Un autre extrait de l'ouvrage de Luisinus. (*V.* Girtanner, III, p. 430.)

9. *Aphrodiacus, sive de Lue venerea, in duas partes divisus, quarum altera continet ejus vestigia in veterum auctorum monumentis obvia, altera quos Aloysius Luisinus temere omisit scriptores et medicos, et historicos, ordine chronologico digestos, collegit, notulis instruxit, glossarium indicemque rerum memorabilium subjecit D. Christianus Gothofridus Gruner,* etc. — Ienæ, apud Christ. Henr. Cunonis heredes, MDCCLXXXVIII; XIV, 166 et 16 pages, in-fol.

Sur un second titre qui est ajouté, on trouve : *tomus tertius.* Gruner admet dans sa préface l'origine *de Marani*, qu'il défend et développe encore dans l'ouvrage suivant : il donne une collection de sources. Dans la première division, il cite tous les passages de la Bible, des écrits grecs, romains, arabes et arabistes, que l'on avait recueillis à cette époque. La seconde division contient les passages et les écrits mal ou incomplètement indiqués dans Luisinus, ou ceux qui y manquent, dont les auteurs sont : Joan. Nauclerus, Steph. Infessura, Pet. Delphinius, Joan. Burchardus, Ph. Beroaldus, Alex. Benedictus, Conr. Schelling, Jac. Wimphelingius, *Chronicon Monasterii mellicensis;* Joan. Saluitus, Marcellus Cumanus, *Chronica de Cologne;* Joan. Trithemius, *Universitas Manuasca;* Sebast. Brant, Joh. Grünbeck, *Decretum Senatus parisiensis*, *Proclamatio anglica;* Joan. Sciphover de Meppis, Barth. Steber, Sim. Pistoris, Ant. Benivenius, Pet. Pinctor, Joan. Bapt. Fulgosus, Christoph. Columbus, Pet. Martyr, Franc. Rom. Pane, Elias Capreolus, M. Ant. Coccius Sabellicus, Albericus Vespucius, Wendelinus Hock de Brackenau, Pet. Crinitus Lintu-

rius, Clementius Clementinus, Joan. Vochs, Angel. Bologninus, Franc. Guinardinus, Berlerus, Leo Africanus, Pet. Bembus, Paul. Jovius, Joan. de Vigo, Symph. Champegius, Franc. Lopez de Gomara, Ulr. ab Hutten, Desid. Erasmus, Missa de Ben. Job., Joannes le Maire, Gonsalvus Ferdinandus de Oviedo, Joan. de Bourdigne, Joan. Lud. Vives, Aureol. Theoph. Paracelsus, Magnus Hundt, Leonh. Fuchs, Sebast. Frank, Sebast. Montuus, Joan. Bapt. Theodosius, Hier. Benzonus, Pet. de Cieça de Leon, Joan. Fernelius, Michael Angel. Blondus, Augustin. de Zaratte, Joan. Stumpf, Rodericus Diacius Insulanus, Hier. Mantuus.

10. *De Morbo gallico scriptores medici et historici, partim inediti, partim rari, et notationibus aucti. Accedunt morbi gallici origines maranicæ.* Collegit, edidit, glossario et indice auxit D. Christ. Gothof. Gruner. — Ienæ, sumptibus bibliophilii academici, 1795.— XVIII, XXXVI, 624 p.; in-8°.

Cet ouvrage forme le 2e supplément de la collection de Luisinus, et il contient les ouvrages et les passages des auteurs suivants : anciens : *Lois de Nuremberg*; Mathæus Landauer, Jul. Tanus *(de Sapathi)*; Ant. Codrus, *Anonymi prognosticatio;* Jacob. Unrestus, Bilibaldus Birckheimer, Augustin. Niphus, Hier. Emser, Ph. Beroaldus, Leonh. Giachinus, Janus Cornarius, Th. Rangonus, Joan. Ant. Roverillus *(de Patursa)*; Remaclus Fuchs, Aloysius Mundella, Ant. Fumanellus, Hier. Cardanus, Hier. Bonacossus, Bern. Corius, Joan. Langius, Joach. Hessus, Th. Erastus, Ach. Pirm. Gasserus, Joan. Crata, Thomas Jordanas *(Luis novæ Moraviæ exortæ descriptio).* — Voy. *N. biblioth. allem.*, vol. IX, p. 185.

11. D. Christ. Goth. Gruner : *Specilegium scriptorum de Morbo gallico.* — *Spec.* I-XV. Ienæ, 1799-1802; in-4°.

Ce troisième supplément de Luisinus n'a pas paru dans la librairie; les *Specilegia* ont été distribués à Iéna comme programmes pour annoncer des promotions au grade de docteur en médecine. Les *Specil.* I-VI contiennent des recherches sur l'histoire et la nature de la maladie; les *Specil.* VII-XI des passages des poésies et des lettres de Conrad Celtès, tirés d'une lettre d'Albert Durr, *de Symphoriani Champerii vocabularii medic. epitoma;* le *Specil.* XII des poésies de Henr. Bebelius, de Hel. Hessus, et un passage d'un écrit de Pet. Parvus; les *Specil.* XIII-XIV des passages d'Erasmus, de Jac. à Bethemourt, de Joan. Lud. Veics, de Enric. Cordus, de Georg. Bersmannus, de Engelb. Werleihius, et une traduction latine d'un fragment d'un livre écrit en langue copte que la Société des missionnaires avait envoyé au cardinal Borgia; Domeier le communiqua à Baldinger, qui l'a mis à la disposition de Gruner. Dans le *Specil.* XV, Gruner fait quel-

ques objections contre l'opinion que Hensler a émise dans son programme *de Herpete, seu Formica veterum.* Cette collection appartient ainsi en partie au paragraphe suivant; mais elle semble être peu connue, puisqu'elle a même échappé à Choulant dans son aperçu complet, sous tout autre rapport, des *Scripta historica de Morbo gallico,* dans l'édition du poëme de Frascatori, p. 5-9: — Hacker en fait bien mention page 20; mais il ne paraît pas l'avoir vue lui-même, puisqu'il n'en donne pas d'explication.

§. IV. — *Historiens.*

I. Patin. Carol. Eques. D. Marci. paris. primar. profess. : *Luem veneream non esse morbum novum*; oratio habita in Archilyceo patavino die V novembr. 1687. Patavii, 1687, in-4°.

Astruc (II, p. 991) n'a connu ce discours que d'après une citation de Zach. Platner, qui ne l'a pas vu lui-même : Astruc crut qu'il n'avait probablement jamais paru, puisque Nic. Comnenus Papadopoli, dans son *Historia Gymnassii patavini,* tom. I, sect. 2, cap. 25, n° 159, n'en fait pas mention, quoiqu'il parle longuement de Patin et de ses ouvrages. Girtanner, II, p. 279, qui cite cependant complètement le titre ci-dessus, doit donc avoir vu l'ouvrage, bien qu'il ne rapporte que ces mots : « Il répète les raisons depuis longtemps connues pour prouver l'âge de la *lues.* » Du reste, il paraît que Patin a tiré la plus grande partie des *Lettres choisies*, tom. III, lettre 570, page 95, de son père Guy Patin, où celui-ci défend l'âge de la *lues.*

2. *Quæstio medica quod libetariis disputationibus manè discutienda die Jovis* 9 *decemb.* 1717, M. Johanne Baptista Alliot de Mussay, doctore medico præsides. — *An morbus antiquus Syphilis?* Proponat Joannes Franciscus Léaulté, parisiensis, anno R. S. H. 1717. Typis Johann. Guillau, Facultatis medicinæ typographi; 8 feuilles in-4°.

Selon Astruc, II, p. 1054, cette dissertation ne contient que huit corollaires, dont le cinquième seul cherche à prouver l'ancienneté de la *lues* par des passages tirés d'Horace, lib. I, od. 37; *Satir.*, lib, I, *Satir.* 5, v. 62 (*morbus campanus*); Juvénal, *Satir.* II; *Martialis Epigr.*, lib. I, 66; Tacitus, *Annal.*, lib. IV; Suetonius, *vita Octavii Augusti*, c. 80; *Luciani Pseudologista*; Valerius Maxim., *Memorabilia*, lib. II, c. 5; Lucius Apulyus, *Metamorphos.*, lib. X.— Girtanner, vol. II, p. 357-363, répète presque mot à mot la réfutation qu'on trouve dans Astruc; mais, suivant son habitude, il la donne comme venant de lui.

3. Becket William, *An attempt (essai) to prove the antiquity of*

the venereal disease long before the discovery of the westindies. In *Philosophical Transactions*, vol. XXX, 1718, n° 357, pag. 839. *A letter to Dr W. Wagstaffe concerning the antiquity of the venereal disease.* Ibidem, vol. XXXI, 1720, n° 365, p. 47. *A letter to Dr Halley, in answer (réponse) to some (toutes) objections made (faites) to the history of the venereal disease.* Ibid., n° 366, p. 108.

Ces dissertations se trouvent en allemand dans : *Auserlesene Abhandlungen practischen und chirurgischen Inhalts*, tirés des *Philosophical Transactions de Londres*, de 1695-1757, par Leske. Lubeck, 1775; gr. in-8°, vol. II, pag. 290 et suivantes.

J. Foot les communique aussi dans *Abhandlungen über die Lustreuche und Urinoerhaltungen (rétentions d'urine)*, traduit de l'anglais par G. Chr. Reisch; Leipzig, 1793, gr. in-8°; vol. I, p. 11-57. Il y est ajouté la critique d'Astruc, p. 57-81. En Angleterre, Nic. Robinson cherche à affaiblir les raisons qu'a données Becket pour prouver l'ancienneté de la *lues*. Voir Robinson, *A nuo treatise (traité) of the venereal disease, in three (3) parts.* London, 1756; in-8°. Part. I, cup. 1-4.—Selon Astruc, vol. II, p. 1058, déjà Hans Sloane, dans son « *Voyage to the islands Madera, Barbados, Nieves, St-Christophers and Jamaica, with the natural history;* Lond., 1707, in-fol., tom. I, aurait indiqué dans l'introduction, p. 2-3, les passages les plus importants cités par Becket.

4. Sanchez (Antonio Nunhez Ribeiro). *Dissertation sur l'origine de la maladie vénérienne, pour prouver que le mal n'est pas venu d'Amérique, mais qu'il a commencé en Europe par une épidémie.* A Paris, chez Durand et Pissot. MDCCLII.; 110 pages in-8°. Réimprimée en 1765, in-12.

La première impression de cet ouvrage, sans nom d'auteur, paraît déjà avoir été terminée en 1750, car non-seulement le privilége (août et octobre) de cette année y est imprimé, mais Sanchez lui-même rapporte aussi, dans la préface de la seconde édition, que la première a paru à Paris, chez Durand, en 1750. Il y est dit : « M. Castro, médecin de Londres, ayant traduit en anglais une dissertation avec ce titre : *Sur l'origine de la maladie vénérienne*, imprimée à Paris, chez Durand, 1750, envoya un exemplaire de la traduction à M. le baron Van Swieten. Le titre de cette traduction anglaise est : *A dissertation on the origin of venereal disease, proving that it was not brought* (apporté) *from America but began* (commençait) *in Europa by an epidemical distemper from the original manuscript of on aminent physician.* London, 1751 ; in-8°. D'après cela, cette traduction doit avoir paru presque en même temps que l'original. Une traduction allemande a été publiée sous le titre :

Abhandlung von dem Ursprung der Venusseuche (je mets le reste en français), *où l'on prouve que ce mal n'est pas originaire de l'Amérique, mais qu'il a commencé en Europe par une épidémie.* Une traduction du français par George Heinrich Weber : *Der Arzneywissenschaft W. und Wak, Dr.* Bremem, 1775 ; 94 pages in-8°. Un extrait de l'original se trouve dans : *Commentaria de rebus in scientia naturali et medicina gestis*; secund. decad., supplement. Leps., 1772, gr. in-8°, page 156-159. *Allgemeine deutsche Bibliothek.*, vol. XXVIII, p. 461. Tode, *Medicinisch-chirurgische Bibliothek.*, vol. IV, cah. I, p. 49.

Haller, *Tagebuch*, vol. III, p. 531. L'ouvrage même est divisé en sept section.

Section Ire. — Preuves que la *lues* était connue et répandue dans la plus grande partie de l'Europe depuis 1495, ou, au plus tard, au mois de juin 1495. P. 1-10.

Section II. — Quand Cristophe Colomb a-t-il découvert l'*Ile Hispaniola*, et quand est-il revenu en Espagne de son premier et de son second voyage? P. 11-20.

Section III. — « La *lues* est-elle venue de l'Amérique avec le retour du deuxième voyage de Ch. Colomb? P. 21-39.

Section IV. — « Les troupes de Fernandez Cordova ont-elles communiqué la *lues* aux Français ? P. 40-47.

Section V. — Réponse à quelques objections que l'on pourrait faire pour prouver que la *lues* a pris naissance en Amérique. P. 47-79.

Section VI. — Causes qui ont fait croire aux écrivains, depuis 1517, que la *lues* est venue de l'Amérique. P. 79-87.

Section VII. — La *sues* est une maladie épidémique qui prit naissance en Italie et qui s'est répandue en France et sur le reste de l'Europe presque en même temps. P. 88-108.

Résultats. La maladie existait en Italie et en France avant que Colomb fût revenu de son second voyage. Les troupes de Cordova n'ont pas pu la communiquer aux Français, puisqu'elles n'ont jamais été en contact avec ces derniers. La maladie présentait tous les symptômes d'une épidémie. La découverte du *guajac* donna naissance à l'idée que la maladie était d'origine américaine. Van Swieten, in *Comment. in Boerhavii Aphorismos*, Lugd., 1772, t. V, p. 373 *et seq.*, chercha à affaiblir les raisons présentées dans ce livre, dont il avait la traduction anglaise de Castro. Cette tentative engagea M. Sanchez à publier l'opuscule anonyme suivant :

5. *Examen historique sur l'apparition de la maladie vénérienne en Europe et sur la nature de cette épidémie.* Lisbonne, MDCCLXXIV ; VIII et 83 pages in-8°.

H. Dav. Gaubius a fait réimprimer cet ouvrage avec le précédent, avec une préface; Leyde, 1777, in-8°: Jos. Skinner en a publié une traduction anglaise; Londres, 1792.

Cet ouvrage est divisé en paragraphes.

§ 1er. — Extraits de Pet. Pintor, Sebast. Aquitanus, Pet. Delphinus, Pet. Martyr. — P. 1-24.

§ 2. — Les symptômes de la maladie dite vénérienne, tels qu'on les a observés aux mois de mars 1493 et 1494 en Italie. — P. 24-31.

§ 3. — Dans l'histoire de la médecine, il n'y a pas une description d'une maladie épidémique qui, dans toutes ses conséquences, ressemble à celle qui s'est montrée en Italie, en Espagne et en France dans les années 1493 et 1494. — P. 31-42.

§ 4. — Les accidents vénériens que l'on a observés depuis Hippocrate n'étaient pas la conséquence de la maladie vénérienne inflammatoire ou chronique, comme on l'a remarqué depuis les années 1493 et 1494. — P. 42-45.

§ 5. — De quelques passages du livre d'Astuc, *De Lue venereâ*. — P. 46-54.

§ 6. — Conclusions tirées des passages de Pet. Pintor et de Pet. Delphinus sur l'épidémie vénérienne en Italie, en Espagne et en France dans les années 1493 et 1494. — P. 54-61.

§ 7. — Les premiers navigateurs qui ont découvert les ports et les nations de l'Amérique septentrionale et méridionale ont-ils vu la maladie vénérienne, et leurs équipages en ont-ils été atteints? — P. 62-72.

§ 8. — De la propagation des maladies contagieuses par mer, et des quarantaines que l'on a observées pendant la peste sur les côtes de la mer Méditerranée. — P. 73-81.

Résultats. La maladie vénérienne régnait comme *febris pestilentialis* en mars 1493, après l'arrivée de Charles VIII en Italie. En 1494, elle reçut le nom de *morbus gallicus*. Les affections syphilitiques observées dans l'antiquité sont différentes de la maladie vénérienne de 1493 : les Espagnols l'ont importée aux Antilles; les Français en étaient déjà atteints lors de leur venue en Italie, où elle régnait bien avant leur arrivée. Les premiers navigateurs ne disent pas l'avoir trouvée chez les sauvages. L'Amérique, l'Afrique et les Indes orientales n'ont jamais communiqué leurs maladies épidémiques et endémiques à l'Europe; par conséquent, cette affection ne peut avoir été apportée de l'Amérique en Europe par les Espagnols. Du reste, les deux ouvrages de Sanchez sont maintenant rares. (*V.* Girtanner, vol. III, p. 460-471, 603; Richter, *Biblioth. de Chir.*, vol. III, p. 381.)

6. Berdoe Mermaduc, *An. essay on the Pudendagra*, Bath., 1771; in-8°.

Girtanner dit, vol. III, p. 577 : « L'auteur a réuni tout ce que l'on trouve dans les anciens écrivains sur le *pudendagra*, et il montre en quoi cette maladie se distingue de la *lues*.

7. Ph. Gab. Hensler : *Geschichte der Lustseuche* (Hist. de la *lues*) *die zu Ende des* 15ten *Iahrhunderts ausbrach* (qui éclata vers la fin du xve siècle). — Vol. I, p. 335. Altona, 1783, 134 pages; in-8°; nouvelle impression, 1794.

L'ouvrage se divise en deux livres :

Liv. I. — Renseignements sur des ouvrages contemporains sur la *lues*.—P. 1-140.

Sect. I. — Ouvrages écrits avant Leonicenus.—P. 5-26.

Sect. II. — Ouvrages depuis Leonicenus jusqu'à Almenar. — P. 27-68.

Sect. III. — Ouvrages de la même époque, lorsque la *lues* diminuait. — P. 69-140.

Liv. II. — Description de la maladie.

Sect. I. — Symptômes locaux.

§ 1. — Atteintes des parties secrètes. — P. 144-150.

§ 2. — Affection et douleur de l'urine dans l'ancien temps et du temps de la *lues*. — P. 151-168.

§ III. — L'écoulement de l'urèthre chez l'homme.—P. 169-203.

§ IV. — L'écoulement chez la femme. — P. 204-217.

§ V. — L'ulcère impur. — P. 218-244.

§ VI. — Ulcères des aines. — P. 245-264.

§ VII. — Suites locales de l'écoulement et des ulcères impurs. — P. 265-275. (Gonflement des testicules, ulcères de l'urèthre, douleurs dans l'acte d'uriner, ischurie, ulcères et fistules du périnée; phimosis et paraphimosis, perte des organes génitaux.)

§ VIII. — D'autres maux locaux des parties couvertes.—P. 277-302. (Exanthèmes, excroissances, ulcères à l'anus, hémorrhoïdes.)

§ IX. — Traces d'une maladie impure ancienne dans des écrivains non médecins. — P. 307-328. — Comme *appendix*, il y a, p. 1-134, des extraits de Schelling, du Wimpheling, de Cumanus, de Brant, de Grünbeck, de Widmann, de Steber, de Pinctor, de Grunpeck, de Benedictus, et de divers auteurs des xve et xvie siècles, la messe de S. Job, et Christoph. Columbus, *Epistola de insulis nuper in mari indico repertis*.

8. Hensler, Ph. Gabr., *De l'origine de la lues des Indes occidentales* (en allemand). Hambourg, 1789-92, 15 p.; in-8°, sous le titre : *Geschichte der Lustseuche*, etc., deuxième partie du 2e vol. La première partie, qui devait contenir la description de la ma-

ladie, n'a jamais paru. Cet ouvrage est surtout dirigé contre Girtanner; il examine, § II, l'époque de l'apparition de la *lues* en Italie; § III, il cite les témoins oculaires du passage de la *lues* d'Hispaniola en Espagne; § IV, il constate par des témoins oculaires que la *lues* est indigène à Hispaniola; il donne, § V, des preuves que la *lues* a été endémique sur le continent de l'Amérique; § VI, il montre par des témoignages le passage en Espagne de la *lues*, qui a été endémique en Hispaniola. Les preuves depuis les pages 1 à 15 sont tirées d'Oviedo, de Welsch, de Lopez de Gomora, de Roman. Panc, de Pedro de Cieça de Leon, d'Augustin de Zaratte, de Hieron. Benzoni.

9. Hensler, Phil. Gabr., *Programma de Herpete seu formica veterum labis venereæ non prorsus aperte.* Kilon., 1801, 64 p.; in-8°.

Ce programme que Hensler a écrit en déposant le décanat et à l'occasion de quelques promotions, est divisé en 10 §§, dont le 1er donne un aperçu du contenu, le second, quelques passages des véritables écrits d'Hippocrate (*Prorrhetic*, II, 18-21, *de aere, aquis et loco.* II, *Aphorism.* V, 22) sur l'*Herpes.* Il résulte de ces passages qu'on entendait par *herpes* des ulcères rongeants. L'*herpes esthiomenes* attaquait surtout l'abdomen et les organes sexuels; l'*herpes epinyctis* se manifestait dans l'âge viril : de là le soupçon d'une communication par le *coïtus.* Le § III donne des vues sur les espèces d'*herpes* jusqu'à Celse: le § IV celles sur l'*herpes epinyctis*, où l'on appuie surtout sur les douleurs nocturnes. Le § V traite du *therioma* de Celse (V. XXVIII, 3), qui, suivant Pollux, *Onomast.* IV, 25, affecte surtout les organes sexuels, et qui se rapproche beaucoup de l'*epinyctis* Le § VI rapporte l'opinion de Galène sur l'*herpes*. Dans le § VII, l'auteur passe à la *formica* des Arabes, et il montre qu'ils ont donné ce nom à diverses maladies de la peau. Dans le § VIII, l'auteur examine les opinions des arabistes jusqu'au xve siècle ; le § IX en donne le développement. De tout ce qu'il a cité, Hensler conclut, dans le § X, que la *formica* était l'*herpes* des Grecs; que les deux noms, mais non pourtant exclusivement, étaient propres aux affections syphilitiques. La débauche a produit dans tous les temps la *lues*, qui autrefois était plus sporadique, et qui, vers la fin du xve siècle, par sa propagation générale, devint endémique. La négligence que l'on apportait anciennement à l'étiologie, ainsi que les hypothèses de Galène sur les désordres des humeurs, firent que l'on ne reconnut pas plus tôt la maladie. La *lues* n'est pas une affection simple, mais une diathèse qui peut se manifester sous diverses formes, suivant le temps et sa nature. « *Hujusmodi lues mihi illa omnis esse videtur, quæ ipso coïtu, quoquidem loco luis præcipuus focus est, facillimè cum*

aliis communicari et ad ipsam prolem propagari possit. Summa ejus genera esse equidem arbitror lepram, malum quod pians vocant, ipsamque syphilidem » (p. 54). Les pians sont pour lui les *variolæ magnæ*, dont les maranes répandent le germe, et la syphilis un *morbus Europæ inquilinus*. Ces trois maladies sont analogues et n'en forment qu'une seule.

10. *La America vindicada de la calumnia de haber sido madre del mal venereo*. Madrid, 1785; in-4°.

Sprengel, dans ses notes à l'ouvrage de P. Ant. Perenotti di Cigliano sur la *lues*, p. 348, cite cet ouvrage, que l'on dit se trouver à la bibliothèque de l'Université de Goettingue; il l'appelle un *Traité bien écrit*, dans lequel, depuis la page 34, on veut prouver que la *lues* n'est pas venue de Haïti. (V. *Goetting. gelehrter Anzeiger.*, 1788, n° 169, p. 1614.)

11. Perenotti di Cigliano, P. Ant., *Storia generale dell' origine dell' essenza e specifica qualita della infezione venerea*. Turin, 1788; in-8°.

Cet ouvrage, avec un autre du même auteur (*Sur le traitement de la lues*) a été traduit de l'italien par C. Sprengel, et augmenté, sous ce titre: *P. A .Perenotti de Cigliano von der Lustseuche*, Leipz., 1791; XVI, 384 p. gr. in-8°. L'auteur défend l'ancienneté de la maladie.

12. Turnbull, Will., *An inquiry into the origin and antiquity of the lues venerea, with observations on its introduction and progress in the Islands of the South-See*. London, 1786; in-8°.

Il parut une traduction allemande de cet ouvrage par le docteur Ch. Freidr. Michaelis. Zittau et Leipzig, 1789, 110 p. gr. in-8°. L'auteur défend l'origine américaine, et il cherche surtout à réfuter Becket et Raynold Forster.

13. Arnemann, Just. *De morbo venereo analecca quædam ex manuscriptis Musei britannici londinensis*. Goettingæ. 1789; in-4°.

Selon Girtanner, III, p. 733, cet ouvrage contiendrait de nouvelles preuves pour l'origine américaine.

14. Sarmiento, M., *Antiquitad de los bubas*. Madrid, 1788, 32 p; in-8°. (V. *the english Review*, 1788, p. 221. — *Allegemeine Litteraturzeitung*, 1789; vol. II, p. 647.)

15. Schmidt, M. S. G., præside (et auctore) C. Sprengel, *De ulceribus virgæ tentamen historico-chirurgicum*. Halæ, 1790; in-8°.

16. Gruner, Ch. Gothof., *Morbi gallici origines maranicæ. Progr.* Ien., 1793-4.

17. *Sind die Maranen die wahren Stammvaeter der lues* de 1493? (*Les maranes sont-ils les véritables pères de la lues?*) Dans le *Journal des Découvertes, des Théories et des Contradictions dans les*

sciences naturelles et médicales (en allem.). N° III. Gotha, 1793, p. 1-34 ; n° VI, Gotha, 1794, p. 119-129.

On croit que le professeur Fr. Aug. Huker, à Erfurt, est l'auteur de ces deux articles ; ils sont dirigés contre l'origine des maranes, et principalement contre l'ouvrage de Gruner cité plus haut.

Gruner chercha à défendre ses opinions dans les opuscules suivants :

18. *Die Maranen sind die wahren Stammvaeter der lues de* 1493. (*Les maranes sont les véritables pères de la lues de* 1493.) Dans son *Almanach de* l'année 1792, p. 51-92. — *Geschichte der Maranen und der Eroberung von Granada* (*Histoire des maranes et de la conquête de Grenade*) ; ibidem. p. 158-196. — *Die Maranen Dürften doch wahl Stammvaeter der lues von* 1493 *sein.* (*Les maranes pourraient cependant bien être les pères de la lues de* 1493) ; ibidem., 1793, p. 69-89 ; — 1794, p. 229-268.

Comparez aussi quelques articles de l'année 1784, p. 224-237, et de l'année 1790, p. 139-157.

19. Linguet, Sim. N. H., *Histoire politique et philosophique du mal de Naples.* Paris. 1796, in-8°. — Cet ouvrage ne paraît plus se trouver dans le commerce; du moins nous n'avons pu nous le procurer d'aucune manière.

20. Sprengel, C., *Ueber den muthmasslichen Ursprung der lues aus dem sud lichen Afrika.* (*De l'origine présumable de la lues de l'Afrique méridionale.*) Dans ses *Attributs pour l'histoire de la médecine*, (*Beitraege zur Geschichte der Medicin*). Halle, 1796, vol. I, cah. 3, p. 61-104.

L'auteur soutient, d'après une citation de Hensler, que le l'yaws et le pian sont les formes primitives de la *lues.*

21. Bouillon la Grange, J. F. B., *Observations sur l'origine de la maladie vénérienne dans les îles de la mer du Sud*, dans le *Recueil périodique de la Société de santé*, tome I, 1797, p. 38-47.

22. Sickler, Willh. Ernest. Christ. Aug., *Dissertatio exhibens novum ad historiam luis venereæ additamentum.* Ienae, 1797 (8 avril), 32 p. ; in-8°.

L'auteur cite ici quelques passages de l'Ancien Testament, qui jusqu'alors n'avaient pas encore été considérés comme se rapportant au mal dont furent accablés les Juifs à la suite du culte qu'ils rendirent à Baal. Ce petit ouvrage ne paraît pas avoir été consulté par les écrivains qui vinrent ensuite; ni Hacker ni Choulant n'en font mention. Le frère de l'auteur a porté le premier son attention sur ces passages dans les *Theologischen Blaettern von Augusti*, Gotha, n° 13.

23. Schaufus, Dr., *Neueste Entdeckungen über das Vaterland*

der Pocken et de la lues. (*Dernières découvertes sur la patrie des véroles et de la lues*). Leipz., 1805, 160 p. in-8°.

V. Ehrhardt. *Medic.-chirurg. Zeitung.* Insbruck, 1806, vol. I, p. 375.

Pierer, *Allgemeine medic. Annalen*, 1806, p. 364.

L'auteur fait venir la *lues* des Indes orientales, et dit qu'elle fut apportée en Europe par des Bohémiens.

Il parle très en détail, depuis la page 65 jusqu'à la fin de l'ouvrage, de la *lues* dans les îles de la mer du Sud, en indiquant avec soin les sources où il a puisé.

24. Tornberg, Carol. Sam., *Spec. inaug. med. sistens sententiarum de vera morbi gallici origine synopsin historicam.* Ienæ, 19 augusti 1807, 26 p.; in-8°.

L'auteur se déclare pour l'origine américaine, sans rien dire de nouveau.

25. Rousseau, J. B. C. *New observations on syphilis, tending to settle* (*pour faire cesser*) *the disputes about its importation, by proving that it is a disease of the human race, that has and will always existe among the several nations of the globe.* Dans *Coxe Philadelph. med. Museum*, 1808, vol. IV, n° 1, p. 1-11.

26. Robertson, H., *A historical inquiry into the origine of the venereal disease*, P. I, II, in *the London medical Repository*, 1814, vol. II, p. 112-119, 185-192.

L'auteur défend l'ancienneté de la *lues*; mais il nie que la maladie qui a régné dans l'armée française, lors du siége de Naples, ait été la syphilis; il la considère plutôt comme une fièvre pestilentielle avec une éruption semblable à celle de la variole. Un mémoire ultérieur de l'auteur, dans le même journal, 1818, vol. IX, p. 495, donne le résultat de ses observations pendant la guerre en Espagne : elles confirment ses opinions antérieures.

27. Hamilton, Rob., *On the early history and symptoms of lues.* In *the Edinburgh medical and surgical Journal*, 1818, vol. XIV, p. 485-498.

L'auteur cherche à prouver que la maladie qui a régné à la fin du xve siècle n'a pas été la *lues venerea*, mais la *sibbens* (?). V. Ehrhart, *Medicinisch chirurgische Zeitung*, 1819, vol. I, p. 198.

28. Werner, Gust. Adolph., *De origine ac progressu Luis venereæ animadversiones quædam.* Lipsiæ, 1819, 29 p.; in-4°.

Il se prononce pour l'ancienneté de la maladie, en citant les passages déjà connus avant lui. Il dit que les anciens ont confondu la *lues venerea* avec la lèpre. L'immoralité générale vers la fin du xve siècle et l'arrivée des maranes en Italie contribuèrent à la

propagation générale de la maladie. D'après Choulant, dans *Pierer allgemeine medicinische Annalen*, année 1825, p. 237, le professeur H. Robbi serait l'auteur de cette dissertation.

29. Wendt, I. W., *Bydrag til historien of den veneriske sygdoms begyndelse og fremgang i Danemark*. Kjöbnhaven, 1820; in-8°. En allemand, dans le *Journal de Hufeland*, 1822, vol. LV, p. 1-51.

Cet ouvrage prouve que la *lues* était connue en Danemark depuis 1495. Le traitement était confié surtout aux chirurgiens et aux laïques; ce qui indique assez les mesures de police médicale contre cette maladie.

30. Barbantini, Nicol., *Notizie istoriche concernanti il contagio venereo, le quali precedono la sua opera sopra questo contagio*. Lucca, 1820; in-8°.

Cet ouvrage n'est pas encore bien connu en Allemagne; nous n'avons pu nous le procurer d'aucune manière : on le dit épuisé.

31. Thiene, Domïnico, *Lettere sulla storia de mali venerei*. Venezia, 1823, 303 p. gr. in-8°.

On y trouve les 9 lettres suivantes : 1. *Sulla opinione commune dello origine americana della lue venerea*, al Sign. C. Sprengel, p. 7-27. — L'origine américaine et les raisons de Girtanner pour cette origine y sont réfutées. Il cite dans une note, p. 238, un poëme italien inconnu jusqu'alors, de George Summaripa, praticien à Verone en 1496, dans lequel la maladie est déclarée être venue de la France; ce qui est aussi confirmé par une lettre de Nicol. Scillatius, p. 236. Cette lettre a déjà été insérée dans le *Giornale di Medicina*, 1817, de Brera; agosto, vol. XI, p. 123. Huber, p. 37, et Sprengel, *Histoire de la Médecine*, 8e édit., vol. II, page 701, en ont profité.

2. *Della scolagine ossia gonorrea degli antichi;* al sign. Chrits. Goff. Gruner. — On voit par là que la gonorrhée des anciens n'était pas un écoulement de sperme, mais bien une véritable gonorrhée; p. 31-48.

3. *Della scolagione ossia gonorrea dei Basi tempi*; al signor F. Swediaur. — P. 51-73. — C'est une preuve que la véritable gonorrhée a existé au moyen âge.

4. *Della ulcere, dei bubboni, e di altri vizi delle darti segrete appresso l'antichita*; al sign. Nic. Barbantini. — P. 77-92.

5. *Della vera lue venerea ossia morbo gallico*; al sign. Anton. Scarpa.—P. 95-119.—Exposé de la *lues* à la fin du xve siècle, de ses changements, d'après les symptômes fournis par les organes sexuels et ceux présentés par la gorge.

6. *Di alcune forme morbose moderne referibili alla lue venerea*; al sign. Gullerier.—P. 123-144. — Exposé de la maladie de Brunn

en 1577, des sibbens, des pustules d'Amboïna, de la maladie du Canada, du Scherlievo et Falcadina.

7. *De alcune forme morbose antiche riferibili alla lue venerea*; alsign. dottore Cambieri. — P. 148-178. — Il fait ici la description de l'yaws, du pian, du judham, de la mentagra, du malum mortuum et de la morphea, et il montre la parenté (l'affinité) de la lèpre et de la *lues*.

8. *Della provenienza della lue venerea*; al sign. Filip. Gabr. Hensler. — P. 182-208. — L'auteur regarde la maladie comme endémique en Afrique, d'où elle serait venue en Italie avec les maranes, et en Amérique avec les esclaves nègres.

9. *Sulla publica igiene de mali venerei*; al Franc. Agliesti. — P. 212-225. — Aperçu archéologique des lois sur les maisons publiques. Cet ouvrage est terminé (page 250-303) par des observations où l'auteur cite principalement les passages sur lesquels s'appuient ses opinions. Choulant, dans les *Allgemeinen medicinischen Annalen* de Pierer, année 1825, p. 256-44, donne un extrait de ce livre qui est devenu rare en Allemagne.

32. Huber, V. A., *Bemerkungen über die Geschichte und Behandlung der venerischen Krankheiten.* (*Observat. sur l'hist. et le traitement des maladies vénériennes.*) Stuttgart et Tubingue, 1825, 124 p.; in 8°.

L'auteur cherche surtout à réfuter l'origine américaine de la maladie, et, dans ce but, il passe soigneusement en revue les chroniques espagnoles, sans prétendre toutefois arriver à des résultats certains. Il se contente plutôt de signaler les inconséquences dans lesquelles sont tombés les défenseurs de l'une et de l'autre opinion. Des annonces flatteuses de cet ouvrage se trouvent dans *Heidelberger Jahrbücher*, 1825, n° XII, p. 1194-99; *Heckers litterarische Annalen*, 1826, vol. IV, p. 77-97; *Hufelands Bibliothek der praktischen Heilkunde*, 1826, vol. LV, p. 262-68.

33. Dubled, Alex., *Coup d'œil historique sur la maladie vénérienne.* Paris, 1825.

Voici une citation de Hacker, p. 164 : « On dit que cet ouvrage contient beaucoup de choses intéressantes. » Nous n'avons pu voir cet écrit; cependant il paraît être tout à fait d'accord avec ce que Dubled rapporte dans un travail ultérieur : *Exposé de la nouvelle doctrine de la lues* (traduit en allem., Leipz., 1830, p. VI-VIII, et p. 1-10). Il dit dans la préface, p. V : « Puisque l'étude de l'histoire de la maladie vénérienne semble confirmer la vérité de mon opinion, j'ai fait précéder cet ouvrage de l'aperçu historique que j'ai lu dans le temps dans la section de chirurgie de l'Académie royale de médecine. Un compte-rendu, qui a dû en être fait, n'a

pas paru. » — Vient ensuite une préface appartenant à l'aperçu historique, qui est signée: Paris, octobre 1823. L'ouvrage devrait donc être placé dans cette année. Ce qui y est dit est plus que superficiel, comme on peut en juger déjà d'après son petit nombre de pages.

34. Beer, S. J. *Beitraege zur Geschichte der Syphilis.* Dans *Oken Isis*, année 1828, vol, II, p. 728-731.

L'auteur, médecin juif, cherche à prouver que les maranes n'ont pas été affectés de syphilis, parce qu'ils étaient des martyrs de leur foi, et que, par conséquent, ils n'ont pu être débauchés et immoraux; parce que (Moïse, V, cap. 33, vers. 17) les excès dans l'amour sont sévèrement défendus, surtout avec des gens non juifs (Néhémie, cap. X, vers. 29-30); enfin parce que Don Isaac Abarbanel, né en 1437, dit expressément, dans son *Explication des Prophètes* (imprimée en 1650) (Zacharia, v. 12), que la maladie *zarfosim* règne exclusivement parmi les Goiem (non juifs) et point parmi les Israélites. L'auteur promet finalement un mémoire plus étendu sur la syphilis, auquel il est occupé; mais il n'a pas paru, au moins que nous sachions.

35. Spitta, H., *Beitrag zur Geschichte der Verbreitung der Lustseuche in Europa.* In *Heckers Lit. Annalen*, 1826, vol. IV, p. 371-374.

C'est la communication d'un passage de l'ouvrage suivant: *Libro que trata de las cosas, que traen de las Indias occidentales, que sirven al uso de medicina. y de la orden qui se ha de tener en tomar la Rayz de Mechoacan, etc.* Hecho y copilado por el doctor Monardes, medico de Sevilla. 1565. — Ce passage est relatif au guajac; en même temps, l'origine américaine y est très-bien présentée, comme si l'auteur y avait été. On peut se faire une idée de la valeur de tout le raisonnement en lisant ce passage: « Notre Créateur a voulu que le remède contre la syphilis vînt d'où la maladie elle-même est venue. »

36. De Jurgenew, Pet., *Luis venereæ apud veteres vestigia.* Diss. inauguralis. Dorpati Livon., 1826, pages 54; in-8°. (V. *Recension de Strave* dans le *Répertoire critique de Rust et de Caspar.*)

37. Fréd. Alex. Simon: *Versuch einer kritischen Geschichte der verschiedenartigen, besonders unreinen Behaftungen der Geschlechtstheile und ihrer Umgebungen, oder der oertlichen Lustübel, seit der aeltesten bis aufdie neueste Zeit und ihres Verhaeltnisses zu der am Ende des 15e Jahrhunderts erschienenen Lustseuche; nebst practische, Bemerkungen über die possitive Entbehrlichkeit des Quecksilbers bei der Mehrzahl jener Behaftungen, oder der sogenannten primaeren syphilitischen Anfaelle. Ein Beitrag zur Pathologie und Therapie der primaeren Syphilis für Aerzte und Wundaerzte.* —

Vol. I, Hambourg, 1830, XVIII, 253 pages; vol. II, 1830, XVI, 543 pages; gr. in-8°.

Cet ouvrage, travaillé avec beaucoup de soin, contient dans son premier volume l'histoire de la gonorrhée, des enflures des testicules, des ulcères et excroissances verruqueuses dans l'urèthre, de la dysurie, des rétrécissements de l'urèthre, des ulcères et des fistules au périnée.

Le second volume traite des ulcères ou chancres, comme résultat d'un coït impur. Leur histoire est continuée jusqu'à nos jours.

L'auteur avait promis une histoire critique de la syphilis et de son traitement, mais on l'attend encore; et ce n'est cependant que par elle qu'on pourra juger de la justesse de certaines assertions de l'auteur. Nous désirerions la voir paraître.

Math. Jaudt, *De lue veterum et recentium.*—Dissert. inaug. med. Monachii, 1834, 23 pages; in-8°.

Dans ce traité, fait un peu à la légère, l'auteur admet, avec les Anglais, une *lues antiqua* qui se serait déclarée par des affections semblables à celles des organes génitaux; puis une *lues universalis* depuis 1494-96. Toutes les deux se rencontrent encore maintenant; l'auteur en trouve la différence dans le traitement par le mercure. La première, selon lui, n'exige pas ce médicament, mais bien la seconde.

39. Max. Lud. Schrank, *De luis venereæ antiquitate et origine.* — Dissert. inaug., Ratisbonæ (Monachii), 1834, 24 pages; in-8°.

L'auteur cite les passages connus des anciens, et il cherche à prouver : 1) *Luem veneream antiquissimis temporibus jamjam cognitam ibidemque contagiosam, sub finem sæculi XV majorem nonnisi malignitatis gradum, conditionibus secundis concurrentibus ostendisse, ideoque* 2) *Americam ejusdem patriam non esse habendam.* Il paraît avoir profité principalemeut de l'ouvrage de Hubert.

40. Naumann, prof. Pour la pathogénie et l'histoire de la gonorrhée. Dans Schmidt's *Jahrbücher der in und auslaendischen gesammten Medicin.*, année 1837, vol. XIII, p. 94-105. Ce mémoire contient d'excellentes notes historiques sur la syphilis, surtout relativement à la gonorrhée des temps anciens; il cite plusieurs passages de Galène qu'on n'avait pas encore remarqués, et il défend l'ancienneté de la maladie. Un résumé de ce mémoire a déjà été reproduit dans le 7e volume de son *Manuel de Clinique médicale.*

41. Aug. Zennaro, *Dissert. inaug. de syphilidis antiquitate et*

an sit semper contagio tribuenda. — Patav., 1837, 32 pages; gr. in-8°.

42. Jos. Ferd. Masarei, *Dissert. sistens argumentum, morbos venereos esse morbos antiquos.* — Viennæ, 1837; in-8°.

Les ouvrages cités ci-dessus, qui traitent principalement et exclusivement de l'histoire de la *lues*, ne sont pas les seuls qui en parlent. La plupart des ouvrages tant soit peu étendus sur cette maladie contiennent une partie historique : tels sont ceux de Swediaur, de Bertrandi, de Foot, de Barbantini, de Jourdan; nous ne citerons que les suivants :

Joan. Astruc, *De morbis venereis libri sex, in quibus disseritur tum de origine, propagatione et contagione horumce affectuum in genere; tum de singulorum natura, ætiologia et therapia, cum brevi analysi et epicrisi operum plerorumque quæ de eodem argumento scripta sunt.*—Paris, 1736, XVIII, 20; 62 pages in-8°; 50 pages in-4°. Paris (contrefaçon de Bâles), 1738; in-4°.— *Translated by Will. Borrowby*, Lond., 1737; in-8°.— Editio secunda : *De morbis venereis libri IX.* Paris, 1740; in-4°, vol. I, XXXVI, 608 pages. Cette édition contient : *Dissert. de origine, appellatione, natura et curatione morborum venereorum inter Sinas.*, p. DXXXVIII-DLXVI, vol. II, 537-1196 pages. (Nos citations sont tirées de cette édition.) — Paris, 1743, vol. I-IV; in-12. Les quatre premiers livres ont été traduits en français par Boudon et Aug. Franc. Jault. Paris, 1740; in-12, vol. I-III. — Editio tertia, aucta per Joan. Astruc et Ant. Louis. Paris, 1755, vol. I-IV; in-12. Contrefaçon : Venetiis, 1760, in-4°; augmentée de : *Epistolæ duæ de mercurio sublimato de Gerard van Swieten;* et Jos. Mar. Xav. Bertini, *Dissert. de usu mercurii.* — *Translated by Sam. Chapmann.* Lond., 1755; in-8°, en allemand, par Joh. Gottlob Heise. Francfort et Leipzig, 1784; gr. in-8°. — Editio quarta, Paris, 1773, vol. I-IV; in 12. —Editio quinta, cura Ant. Louis. Paris, 1777, vol. I-IV; in-12.

Astruc a le mérite d'avoir commencé à réunir et à épurer les matériaux accumulés depuis des siècles pour l'histoire de la syphilis. Quoique ses résultats historiques soient défectueux et partiaux, en ce qu'ils ne défendent que l'origine américaine, cependant on ne peut encore se passer de son aperçu chronologique des écrivains depuis 1475-1740, parce qu'il y communique des extraits étendus de tous les ouvrages qui étaient à sa disposition. Le 2e volume est entièrement composé de ces extraits. Jusqu'à Hensler, presque tous les historiens ont puisé exclusivement dans cet ouvrage, sans être toujours assez consciencieux pour indiquer la source dont ils ont profité. Bertrandi, dans son *Traité des Maladies vénériennes* (traduit en allemand par C. H. Spohr), vol. I,

p. 44, note *k*, dit qu'Astruc a presque entièrement copié son premier livre de Charles Thuillier, *Observations sur les maladies vénériennes, avec leur cure sûre et facile; Lettres sur les accidents, l'origine et les progrès de la vérole.* — Paris, 1707, in-8°, p. 211-261, sans nommer l'auteur.

Girtanner, Christophe, *Abhandlung über die venerische Krankheit* (*Traité de la Maladie vénérienne*), I V. Goettingue, 1788, 459 p.; II et III vol. 1789, 933 p. gr. in-8°; 2e édition, 1793, 3 volumes gr. in-8° — 3e édit. du 1er vol., 1796. — 4e édit. du 1er vol., augmentée, et avec des notes, par Louis Christophe Wilh. Cappel, 1803. XVI. 455 p. gr. in-8°.

L'auteur donne dans le 1er vol., livre I, section I, p. 1-57, l'histoire de la syphilis : il cherche par tous les moyens, même en altérant les faits, à prouver l'origine américaine. Le 2e et le 3e volume, pagination suivie de 808 p., contiennent un aperçu de tous les écrits sur la syphilis, de 1595 à 1793; leur nombre, y compris ce qu'il a ajouté, est de 1912. Sans jamais en indiquer la source, il a traduit Astruc littéralement d'un bout à l'autre. Il n'a considéré que les ouvrages qui défendent l'origine américaine, les autres sont seulement cités. Cette revue littéraire a été continuée par :

Hacker, Henri Auguste. *Litteratur der syphilitischen Krankheiten*, de l'année 1794 à 1829, etc. Leipz., 1830. 264 p. gr. in-8°.

Il est à regretter que Hacker n'ait vu et connu, d'un grand nombre d'ouvrages, surtout d'ouvrages étrangers, que les titres. Pour ce qui est des ouvrages mieux indiqués, il ne fait aucune mention, comme Girtanner, de leur étendue (nombre de feuilles ou de pages). Comme on est en droit de supposer que l'auteur a continué son travail depuis une dizaine d'années jusqu'à nos jours, il serait à désirer qu'il en fît paraître le résultat. Il aura sans doute trouvé des lacunes à remplir dans la littérature ancienne. Nous pensons qu'il serait peut-être plus convenable de refaire entièrement la littérature de la syphilis, en abandonnant le système de Girtanner. Dans ce cas, il faudrait avoir à sa disposition une bibliothèque comme celle de Goettingue. Bien des ressources seraient aussi sans doute offertes par Rees, George, *On the primary symptomes of the lues venereal, with a critical and chronological account of all the englisch writers* (écrivains) *on the subject from* 1735 *to* 1785. London, 1802; in-8°.

Il nous reste encore à citer les auteurs médecins qui ont écrit l'histoire de la syphilis en détail. Ce sont principalement :

Freind, J., *Histoire de la Médecine*, traduite de l'anglais en français par Etienne Coulet. Leyde, 1727; t. III, p. 192-227; — in-8°. — Cet écrivain cherche à prouver l'origine américaine.

Gruner, Chr. Godofr., *Morborum antiquitates*. Vratislav., 1774; gr. in-8°, p. 69-101. — Il est pour l'origine américaine.

Sprengel, Curt, *Versuch einer pragmatischen Geschichte der Arzneikunde* (*Essai d'une Histoire pragmatique de la Médecine*). 3me édit; Halle, 1828, vol. II, page 521-525, 697-714; vol. III, p. 204-217; vol. V, p. 579-594. L'auteur croit que la syphilis trouve son origine dans la lèpre.

La syphilis est traitée historiquement, conjointement avec d'autres maladies, dans les ouvrages suivants :

Raymond, Franç. *Histoire de l'Eléphantiasis, contenant aussi l'origine du scorbut, du feu S. Antoine, de la Vérole*, etc. Lausanne, 1767, 132 p. in-8°.

L'auteur défend l'ancienneté de la syphilis (V. *Comment. de rebus in scientia naturali et medicina gestis*; Lips., vol. XVI. p. 455-60.)

Gebler, Gerhard. *Diss. Migrationes celebriorum morborum contagiosorum*. Goettingæ, 1780-4.—Girtanner dit, vol. III, page 646, que l'auteur a tout tiré d'Astruc.

§. V. *Aperçu des opinions sur l'âge et la genèse de la syphilis.*

Un grand nombre d'opinions sur l'âge et la genèse de la syphilis ont été émises; on peut les diviser en deux classes : les unes disent que la maladie était déjà connue dans l'antiquité et qu'elle a été observée depuis sans interruption; d'autres placent son origine dans le dernier *decennium* du xve siècle. Ces deux opinions pourraient bien s'être formées en même temps, suivant le degré de connaissances de l'écrivain qui s'occupait de la maladie; et nous appellerions la première celle des savants, et la seconde celle du peuple, quoique celle-là ne repose également que sur des préjugés. Les médecins savants du xve et du commencement du xvie siècle, en petit nombre, préféraient à l'étude de la nature les investigations dans les écrits des Grecs et des Arabes qui n'avaient pas encore été explorés, et ils étaient par trop convaincus qu'Hippocrate, et plus encore Galène et Avicenne, avaient déjà embrassé dans leurs écrits ce qui en tout temps avait pu faire l'objet du traitement de l'affection dont ils s'occupaient.

Dans le principe, on ne considérait que l'affection prédominante de la peau, et il était dès lors naturel de la regarder comme une espèce de lèpre, et de l'appeler *elephantiasis* (Seb. Aquilanus, Ph. Beroaldus); tantôt *formica* (Schellig, Cumanus, Gelinus, Leonicenus, Steber), tantôt *saphat* (J. Widmann, Nat. Montesaurus, Jul. Tanus, Jo. de Fogueda, Sim. Pistor). C'est sur ces idées que Sydenham, Haller, Plenk, Thierry, Haward, et pendant quelque temps Sprengel, formulaient plus tard leur opinion que les yaws et les pians étaient la

forme primitive de la syphilis, et qu'il fallait par conséquent regarder l'Afrique comme la patrie de la maladie ; les maranes y avaient aussi leur part. Mais lorsqu'on vit enfin que la maladie commençait par des affections locales des organes sexuels, il devint facile de démontrer que la syphilis avait existé dès les temps les plus reculés. Ne trouvant cependant pas d'indications précises chez les anciens sur le rapport des affections locales et celles des organes génitaux, on s'est vu forcé d'admettre que les maladies cutanées, syphilitiques, et la lèpre, ont été regardées anciennement comme identiques. Becket, le premier, essaya de prouver cette assertion ; d'autres la trouvèrent trop hardie, et ils cherchèrent à l'affaiblir en disant que, sous l'influence de conditions favorables, la lèpre s'était transformée en syphilis. En effet, la circonstance que la première devenait plus rare parut parler en faveur de cette opinion. Sprengel et Choulant se rangent principalement à cet avis dans la préface à la *Syphilis de Frascatori*. Pendant que ces auteurs ne disaient rien de la patrie de la maladie, Schwediaur et Beckmann croyaient la trouver dans les Indes orientales et en reconnaître la forme primitive dans le *dschossam* ou *le feu Perse*. A ceux-ci se joignait Schaufus, qui pensait que des Bohémiens (Egyptiens) avaient apporté la syphilis des Indes orientales en Europe. Le docteur Wizmann fait naître la syphilis au IIe siècle, en Dacie, colonie romaine, sous Trajan, et qui, comme telle, a dû recevoir les soldats romains, alors, comme on le sait, fort débauchés. Leur immoralité, sous un climat étranger, jointe à une constitution épidémique favorable, a, selon lui, produit la maladie. On peut donc considérer Wizmann, tout aussi bien que Sprengel et Choulant, et en partie Gruner, qui fait descendre la maladie des maranes, comme les termes intermédiaires entre deux opinions extrêmes sur l'origine moderne de la maladie. Les historiens profanes principalement déclaraient que la maladie était nouvelle ; et un grand nombre de médecins, il est vrai, par d'autres motifs, se réunirent à eux ; on n'était en désaccord que sur son mode de génération. Les idées astrologiques de cette époque attribuaient la cause de la syphilis à une constellation malheureuse, secondée par des inondations, par l'oppression des peuples, par la famine, etc. C'est pour cela qu'on appelait la maladie *épidémique*, ou, ce qui était la même chose alors, *pestilentielle*. On attribuait aussi la peste à la colère de la Divinité. De quelque valeur que soit cette opinion, elle est toujours encore plus admissible que celle qui attribuait la maladie à l'empoisonnement des fontaines et du vin (Cæsalpinus), au mélange de la farine avec du plâtre (Fallopia), ou même à la chair humaine, qu'on aurait mangée (Fioraventi). Une fois qu'il

ne fut plus possible de méconnaître que le coït était une circonstance productrice de la maladie, on mit en jeu toutes sortes d'anecdotes bizarres, telles que le *coïtus* d'une femme publique avec un lépreux, avec des animaux, surtout avec des singes, et enfin le *coïtus* avec les femmes voluptueuses des Indes occidentales. Cette dernière circonstance n'a pas peu contribué à faire croire à l'origine américaine, qui a surtout été défendue par Astruc et par Girtanner, et qui, malgré les efforts de Hensler, n'est pas encore entièrement déracinée.

§ VI. — *Plan de l'exposition.*

Nous aurons donc à considérer ces différentes opinions et à peser les raisons qui militent en leur faveur ; mais comme le résultat de cet examen comprend jusqu'à un certain point l'histoire même de la maladie, il nous paraît plus convenable de les traiter conjointement, autant que possible. La valeur de chaque opinion, l'évidence des raisons à l'appui, ne manqueront pas de se montrer à découvert. Cette marche est d'autant plus nécessaire que l'on évitera ainsi, d'un côté, de nombreuses répétitions, et que, d'un autre, on s'apercevra plus facilement des lacunes existantes. — Toutes les opinions se divisent, comme nous l'avons dit, en deux groupes, selon qu'elles défendent l'ancienneté de la syphilis ou son apparition au xve siècle. Par conséquent, nous partagerons nos recherches en deux parties, dont la *première* comprendra la syphilis dans les temps anciens, et la *seconde* la syphilis vers la fin du xve siècle. A ces deux parties se rattachera une troisième, celle de l'histoire de la maladie jusqu'à nos jours. Chacune des deux premières sera précédée d'un examen des sources. Nous parlerons ensuite des *influences* qui ont pu provoquer DES MALADIES résultant du coït ou de son abus, en général de celles qui ont pu les favoriser, les entraver, ou les modifier. Cette recherche est aussi nécessaire que difficile, parce qu'il est peu de sources où il soit possible de puiser. Ce travail préparatoire est cependant indispensable pour pénétrer dans l'histoire de la syphilis. Nous verrons ensuite ce que pouvait l'art contre ces influences et leurs conséquences ; si l'on possédait des données suffisantes pour déterminer la forme et la nature de la maladie, et des ressources propres à la modifier. Nous nous attacherons surtout à faire voir si les médecins ont bien reconnu cette maladie, s'ils ont eu l'occasion de la signaler ; nous examinerons les théories qui alors paralysaient leurs études. Une fois ces points éclaircis autant qu'il est possible, nous serons alors en état de mener à bonne fin chacune de ces parties et de compléter leur ensemble par un exposé genésique de la maladie ; et notre tâche sera ainsi remplie.

PREMIÈRE PARTIE.

LA LUES DANS LES TEMPS ANCIENS.

Sources.

Pendant longtemps, il n'y eut point dans l'antiquité de médecins proprement dits; dans les lieux où la médecine était pratiquée, elle se trouvait principalement entre les mains du peuple. Il est donc évident que si l'on veut s'instruire sur l'existence d'une maladie, on ne doit point se borner aux écrits des médecins, mais étendre plus loin ses recherches, surtout lorsqu'il s'agit de l'appréciation des rapports étiologiques d'une maladie qui paraît s'être attachée à l'existence des populations. L'historien est donc obligé de passer en revue tout ce qui peut l'éclairer sur ces rapports; il doit consulter la littérature de tous les peuples. Il est à regretter qu'il ne nous soit parvenu qu'un très-petit nombre d'écrits de l'antiquité; peut-être d'autres sont-ils encore enfouis dans quelque coin de la terre. Un autre inconvénient, c'est que les ouvrages qui nous restent sont presque exclusivement grecs ou romains; en sorte que chez la plupart des nations anciennes on ne trouve point de sources propres où l'on ira puiser, ou bien, si elles offrent quelques monuments, ils sont écrits dans une langue que nous ne comprenons pas encore suffisamment.

Tout bien considéré, si, d'un côté, nous ne trouvons pas dans l'antiquité des données claires et satisfaisantes sur notre sujet, d'un autre côté, il nous paraîtrait par trop prématuré de conclure que la maladie n'a pas existé dans les temps anciens, parce qu'il n'en est pas parlé dans les ouvrages que nous possédons. Ce manque de

lumière se fait sentir pour tout autre sujet, et néanmoins que de choses ne trouvons-nous pas élucidées! Cette raison nous a engagés à fouiller dans les ressources existantes, afin de réunir le plus de documents possible. Cette entreprise, nous le savons, est au-dessus des forces d'un homme, même capable d'utiliser tous les matériaux amassés. Ce serait donc déjà avoir rempli une belle tâche que de donner un aperçu de ce qui a été fait et publié jusqu'à présent, et de l'accompagner du résumé offert par l'étude des sources. Si d'autres, plus capables et animés du même désir, y voulaient joindre les fruits de leurs efforts, on pourrait espérer d'arriver à un résultat avantageux.

Nous nous sommes étendus sur l'étiologie de la syphilis, et à ce sujet nous avons donné la nomenclature des travaux faits avant nous; il sera donc inutile de s'y arrêter. Toutefois, il conviendra de profiter de tout ce qui peut se rattacher à la maladie même. Les écrits qui nous restent proviennent de médecins et de profanes. L'appréciation des premiers, comme sources pour la syphilis, exige un grand nombre de conditions que nous indiquerons en traitant de l'étiologie. Nous renverrons donc cet examen au chapitre où nous parlerons de l'influence que la médecine a pu exercer sur la maladie, et nous nous bornerons ici à dire quelques mots sur les écrits des profanes.

On comprendra facilement que nous ne devrons attendre d'eux que des documents très-peu détaillés, mais qui seront d'autant plus importants, qu'ils nous indiqueront que la maladie était généralement répandue et généralement connue. Leurs observations ne pourront être suspectes, ayant été faites en dehors de toute influence théorique. Nous remarquerons, chez l'historien, que plus il s'étendra sur l'étiologie de la maladie, moins il nous fournira de renseignements sur son existence, à moins que quelque personnage historique ou que la fréquence extraordinaire du mal ne lui ait donné l'occasion d'en parler. Il en est autrement chez les poëtes. Il est vrai que les poëtes satiriques et les auteurs de comédies ne peuvent fournir que des indications qui, pour nous, sont souvent tout à fait inintelligibles, à moins que les scoliastes et les glossateurs ne se soient chargés de les expliquer. Encore ne faut-il accepter qu'avec réserve leurs interprétations, parce qu'ils substituaient volontiers leurs idées à celles qu'ils commentaient. Chez ces poëtes mêmes, les renseignements sont encore peu nombreux, parce qu'ils ne prenaient pour sujets que ce qui prêtait à la raillerie et au ridicule (Priape lui-même demande *versi jocosi, carmina plena joci)*; d'ailleurs, ces écrivains supposent toujours au lecteur ou à l'auditeur la connaissance du fait en général.

Ce qui précède montre combien est irréfléchie l'assertion de ceux qui prétendent que des poëtes comme Horace, Juvenal et Martial, n'auraient pas manqué de parler clairement du coït avec les Hétères, s'ils en eussent connu les suites funestes. Déjà Hensler l'avait très-bien compris, lorsqu'il dit, dans son *Histoire de la Syphilis*, vol. I, p. 326 : « *In unserm Jahrhundert redet gewiss* « *kein deutscher Dichter, weder die liebelnden minniglichen, noch* « *die ernsten, ein Wort davon. Aber daraus den Schluss zu machen,* « *also hat die Lustseuche bei dem Volke nicht existirt, also hat* « *sie heuer in Deutschland sich nicht sehen lassen, des würden doch* « *Aerzte und Barbiere lachen* (1). »

Le caractère des peuples et de leur langue y est aussi pour beaucoup. L'habitant de l'Asie, à la parole fleurie, et l'Indien, étaient assez étrangers à la satire, et dans toute autre occasion ils avaient recours aux figures, qui nous apparaissent plus qu'obscures. Les poëtes iambiques de la Grèce sont presque entièrement perdus pour nous. Il ne nous reste qu'Aristophane, dont nous ne comprenons pas bien les allusions. En général, tous ceux qui ont cru si légèrement reconnaître l'existence de telle ou telle indication, ne se sont pas fait une idée de l'état pitoyable de la lexicographie de l'idiome grec et de l'idiome latin. D'ailleurs, qui ne sait que la langue grecque, et plus encore la langue romaine (2), du moins pendant quelque temps, se caractérisèrent par la décence de leurs expressions! A l'époque de sa plus grande frivolité, le Romain observait encore une certaine réserve qui ne fut franchie qu'au temps de sa démoralisation entière, et c'est aussi alors qu'il nous fournit des détails en abondance. Ici encore ce n'est pas du vice que se sont emparés les

(1) Dans notre siècle, nul poëte amoureux, nul poëte sérieux n'en dit un mot; mais il serait absurde d'en vouloir tirer la conséquence que la syphilis n'existe pas dans le peuple, ou qu'elle est inconnue en Allemagne : médecins et chirurgiens en riraient.

(2) Celsus, *de Re medica*, lib. VI, cap. 18 : « Proxima sunt ea, quæ ad partes obscœnas pertinent, quarum apud *Græcos* vocabula et *tolerabilius* se habent et accepta jam usu sunt, cum omni fere medicorum volumine atque sermone jactentur, apud nos fœdiora verba, ne consuetudine quidem aliqua verecundius loquentium commendata sunt. » Un passage dans A. Gellius, *Noct. Attic.*, lib. X, cap. 10, prouve avec quelle sévérité on jugeait encore, bien tard, les mots, surtout ceux employés par les poëtes, et Polyænus dit, dans la 132e satyre de Pétrone : « Ne nominare quidem te (sc. penem) inter res serias fas est. — Pœnitentiam sermonis mei cœpi, secretoque rubore perfundi, quod oblitus verecundiæ meæ cum ea parte corporis verba contulerim, quam ne ad cogitationem quidem admittere severiores notæ homines solent. » C'est pourquoi le compilateur des *Priapeia* dit au lecteur : *Conveniens Latio pone supercilium*, et plus tard on disait de discours pareils, qu'on veut *latine dicere*. Les Grecs s'excusaient par les mots *agroikos kai amousos eimi*.

auteurs satiriques, mais seulement de la conduite immorale des libertins, comme le démontre clairement la satire II, 8-13 de Juvenal. D'ailleurs, nous verrons dans la suite que même les Romains attribuaient exclusivement les affections génitales au coït contre nature, à la pédérastie, etc., et que l'on se raillait toujours du vice et point de ses suites.

Après les poëtes satiriques viennent les auteurs d'épigrammes. On n'a pas encore rassemblé ce que renferment les auteurs grecs dans ce genre de littérature; quant aux Romains, Martial seul, dans ses œuvres, nous en offre une large part. Nous ne trouvons presque rien dans les poëtes érotiques, qui écrivaient sous l'influence d'Aphrodite entourée des Grâces; mais on regrettera toujours la perte de ces poëtes lascifs de l'antiquité, dont l'existence en grand nombre n'est point douteuse : malheureusement très-peu nous sont parvenus. Il y en avait beaucoup chez les Grecs, comme le prouve Cynulcus dans les paroles suivantes d'un sophiste (Athenacus Deipnosophus, lib. XIII, cap. 21) : « Tu ne vas pas « au cabaret en société avec des amis, mais avec des femmes « publiques; tu es entouré de *maquereaux,* et tu portes constam- « ment sur toi les ouvrages d'Aristophane, d'Apollodor, d'Ammo- « nius et de l'athénien Gorgias, qui tous ont écrit sur les Hétères « d'Athènes. On peut t'appeler avec raison un *Pornographe,* comme « les peintres Aristide, Pausanias et Nicophanes. » Des écrits de ce genre existaient encore du temps de Martial (1). Chez les Romains, cette sorte d'ouvrages devint très-répandue : les épigrammes lascifs aux murs des grottes, des temples, des jardins, aux statues de Priape (2), etc., en fournissaient une source intarissable. Ils ont

(1) Lib. XII, Epigr. 43. (*Voy.* H. Poldamus, *Roemische Erotik.* Griefswald, 1833, gr. in-8°.

(2) *Priapeia :*

Carm. I. — Ludens hæc ego teste te, Priape,
Horto carmina digna, non libro. —
Ergo quidquid est, quod otiosus
Templi parietibus tui notavi
In partem accipias bonam rogamus.

Carm. XLI. — Quisquis venerit huc, poeta fiat,
Et versus mihi dedicet jocosos,
Qui non fecerit, inter eruditos
Ficosissimus ambulet poeta.

Carm. XLIX. — Tu quicunque vides circa tectoria nostra
Non nimium casti carmina plena joci.

Martial, lib. XII, Epigr. 62.
Qui carbone rudi, putrique creta
Scribit carmina, quæ legunt cacantes.

servi à composer les *Priapeia* qui sont venus jusqu'à nous. Il est probable que nous n'aurions pas à nous plaindre du manque de documents précis sur la syphilis dans l'antiquité, si tous avaient survécu au temps. Au nombre des poésies, nous compterons aussi les *Mythes* et les *Légendes*, qui ne seraient déjà que trop difficiles à comprendre, si la confusion des idées et des détails ne les dérobait à notre investigation. Nous n'oublierons pas les Pères de l'Eglise : leurs *Orationes contra gentes* nous fournissent des données nombreuses sur l'état moral des peuples de l'antiquité. Tout en admettant qu'ils se sont permis des exagérations aux dépens du paganisme, ces inexactitudes perdent néanmoins beaucoup de leur importance lorsqu'il s'agit, avant tout, de constater si la syphilis a existé ou non avant la fin du xve siècle.

Vouloir prouver ici combien d'obstacles on rencontre dans l'étude des sources et de leur emploi, ce serait peine inutile; car ceux qui s'occupent de recherches dans l'antiquité les connaissent suffisamment.

PREMIÈRE SECTION. — *Des influences qui ont pu favoriser les maladies dans les rapports sexuels.*

§ Ier.

Lorsqu'il s'agit d'étudier les maladies auxquelles les fonctions d'un organe peuvent donner naissance, on doit, avant tout, examiner ces fonctions sous un double point de vue : comme naturelles, et comme sortant de cet ordre. C'est seulement alors que nous serons à même de bien apprécier les influences accidentelles qui peuvent contribuer à la genèse de ces maladies.

La reproduction ou conservation de l'espèce étant une loi imposée aux organes génitaux, il n'est pas probable que cette fonction, exécutée conformément à son but, produise des maladies de ces parties. En effet, l'expérience de tous les temps prouve que, dans un mariage raisonnable, dont le but naturel est la procréation d'enfants, les maladies des organes génitaux sont rares, ou n'existent point du tout. Dès lors nous sommes obligés d'admettre qu'il y a encore d'autres genres de fonctions sexuelles en dehors du but naturel, ou du moins où celui-ci ne joue qu'un rôle secondaire ; ces autres genres de fonctions ont pour fin unique la jouissance sensuelle, et l'emploi des organes génitaux pour atteindre ce but est la *volupté*. Or, comme tout abus tourne non-seulement au détriment de l'organe, mais de l'organisme en général, il doit en être

de même pour les parties sexuelles (1). C'est donc dans la volupté ou dans l'abus des plaisirs de l'amour que nous devons chercher la cause principale des affections génitales. Une connaissance exacte de l'histoire de la volupté devient alors indispensable pour arriver à celle des maladies des organes de la génération. Sans doute c'est une triste tâche pour l'historien que celle de poursuivre la démoralisation des peuples jusque dans ses particularités les plus hideuses, et de les dévoiler : la morale même serait peut-être en droit de s'y opposer. Mais puisqu'il est permis au médecin de chercher, dans certains cas, les traces du vice jusque dans ses replis les plus cachés, pour reconnaître la nature de la maladie, pourquoi ne lui serait-il pas donné d'embrasser la vie de peuples entiers, lorsqu'il s'agit d'étudier une affection qui, parce qu'elle sévit dans l'ombre, détruit d'autant plus sûrement la moelle des nations? L'assertion que la considération des peuples en souffrirait, et que l'on imputerait à la totalité ce dont quelques-uns seulement se sont rendus coupables, perdra d'autant plus de son importance, que c'est précisément la connaissance des actes des individus qui rend possible une appréciation juste du danger qui menace la masse. Si un sentiment de moralité mal entendu n'avait pas toujours retenu les individus comme les peuples, nous serions arrivés depuis longtemps à la connaissance d'un mal qui a ceci de caractéristique, que tous ceux qui en sont affectés cherchent à en cacher la cause.

§ II. *Du culte de Vénus* (2).

Si le fils du Midi, à l'imagination vive, était naturellement disposé à rapporter à l'influence d'une divinité particulière tout ce que son intelligence peu exercée ne comprenait pas, il n'est pas étonnant qu'il en ait fait autant pour l'acte de la procréation et de la conception, qui même pour nous est encore enveloppé d'un

(1) Clemens Alexandrinus, *Pædag.*, lib. II, cap. 10 : *Osoi de tên parabolên diôkousi, ptaiousi peri to kata* PHYSIN, SPHAS AUTOUS BLAPTONTES, *kata tas paranomous synousias.*

(2) Larcher, *Mémoire sur Vénus.* Paris, 1775, 312, pag. 8. — De la Chau, *Dissertation sur les attributs de Vénus.* Paris, 1776, 91, p. 4; en allemand par C. Richter. Vienne, 1783, 179 page 8. — J. C. F. Manso, *Ueber die Venus*, dans: *Versuche über einige Gegenstaende aus der Mythologie der Griechen und Roemer.* Leipz., 1784, p. 1-308; gr. in-8°. Ce mémoire est ce que nous avons jusqu'ici de plus complet sur Vénus.—C. G. Lenz, *Die Goettin von Paphos auf alten Bildwerken und Baphomet.* Gotha, 1808, 26 p.; in-4°, avec gravures. — F. Münter, *der Tempel der himmlischen Goettin zu Paphos.* Kopenhag., 1824, 40 p., avec gravures.— Félix Lajard, *Recherches sur le culte, les symboles, les attributs et les monuments figurés de Vénus en Orient et en Occident.* Paris, 1834; in-4°, avec 30 planches in-fol.

voile impénétrable. Mais comment aurait-il pu se représenter cette divinité (1) qui lui donnait tant de jouissances, autrement que sous la forme d'un être charmant et aimant, beaucoup plus séduisant encore (2) que l'amie qu'il serrait dans ses bras? L'adolescent avait besoin d'une douce amie, la jeune fille d'une sœur aimante, à qui l'un comme l'autre pût confier les doux enivrements pour lesquels il cherchait en vain des mots, et qu'il ne comprenait pas encore. La jeune fille se rendit alors au temple de la déesse, lui ouvrit son cœur plein de désirs (3); elle s'offrit enfin en sacrifice dans le sanctuaire, afin que la déesse se glorifiât (*Aphroditê eukarpos*, *kourotrophos*, *genetyllis*) en elle, et qu'elle-même reçût en partage le plus grand bonheur de la femme, les joies de l'enfantement. Elle se préparait par des purifications corporelles (4) avant de franchir le seuil du temple; à l'autel de la déesse, elle recevait la purification de l'âme. Sanctifiée ainsi, le prêtre (5) la conduisait dans les bras de son fiancé, qui, innocent comme elle, n'avait pas encore osé dévoiler d'une main sacrilége les mystères les plus sublimes de la nature. Ivre de délices, il tire à lui sa fiancée sur le *tore* parfumé de fleurs, et il ne sait pas comment il est devenu le père d'un être dans lequel ils se voyaient rajeunir tous les deux. — S'il est vrai que l'homme est la créature la plus noble, faite à l'image du Créateur, en vérité, la force qui fait de l'homme, à son insu, un créateur, doit alors être divine, et l'acte dans lequel elle se manifeste doit devenir le culte le plus sacré. N'y a-t-il jamais eu un temps où l'homme pur, comme il était sorti

(1) Orpheus, Hymn. 55.

Ouraniê Aphroditê,
pantogenês, geneteira thea, — gennâs de ta panta,
ossa t'en ouronô esti kai en gaiê polykarpô
en pontou te bythô. — gamostole, mêter erôtôn.

Homère, Hymn. 9 in Venerem :

Hyprogenê kythereian aeisomai, ête *brotoisin*
meilichia dôra didôsin, eph'imertô de prosôpô
aiei meidiaei, kai eph'imerton pherei anthos.

(2) Hesiode, *Theogonia*, 190-206.

(3) *V.* le poëme de Sapho dans les *Analect. vet. poet. græc.* de Brunk, vol. I, p. 54. — Suidas, S. V, *Psithyristês*, un attribut de Vénus. — Eustathius, *ad Homeri Odysseam*, XX, p. 1881. L'attribut de Vénus était une clef du cœur. — Pindar, *Pyth.*, IV, p. 390. (Voy. *Ovidii Fast.*, IV, 133 et seq.)

(4) Les femmes de Troie se rendaient avant leur mariage au fleuve Scamandre, s'y baignaient, en disant : Reçois, ô Scamandre, notre virginité. (Eschines, Epist. II, p. 738.)

(5) Hérodote, lib. II, cap. 64 : « Kai to mê misgesthai gynaixi en irois, mêde aloutous apo gynaikôn es ira esienai, outoi eisi oi prôtoi thrêskeusantes; oi men gar alloi schedon pantes anthrôpoi, plên Aigyptiôn kai Ellênon, misgontai en iroisi. » (*Voy.* Clemens Alexandrinus, *Stromat.*, lib. I, p. 361.)

de la main du Créateur, dans la simplicité de son cœur, n'aura obéi qu'à la loi gravée dans son cœur? Les rêves des poëtes n'ont assurément pas seuls donné naissance à la tradition de l'Eden, d'où l'homme a été chassé par sa propre faute : nous y sommes encore nés tous. Mais notre propre faute, ou celle d'autrui, nous arrache du jardin du paradis avant que notre œil ait eu le temps de se réjouir de sa splendeur, et beaucoup n'ont même plus le souvenir d'un songe qui devait les accompagner dans le pèlerinage de la vie, ou ils espèrent que l'avenir leur offrira ce qui est déjà longtemps enseveli dans le passé. Le fruit fatal de l'arbre de la science du bien et du mal ne désigne peut-être autre chose que l'abus des organes génitaux à l'accomplissement de plaisirs sensuels, à l'excitation d'un chatouillement énervant (1). « Alors leurs yeux s'ouvrirent, et ils virent qu'ils étaient nus ! »

La partie animale l'avait emporté sur la partie divine; celle-ci fuyait de l'autel déshonorée, et le génie de l'humanité pleurait sa chute. — C'est l'histoire d'un individu comme celle des peuples entiers. Le culte d'Aphrodite était aussi menacé d'une chute pareille, et plus tôt ou plus tard les temples sacrés de Vénus Urania devaient se changer en *lupinar* de la Vénus Vulgivaga.

§ III.

Si nous avions, par ordre chronologique, une relation exacte de la propagation du culte de Vénus, il nous serait facile de faire l'histoire de la dépravation morale des peuples anciens; mais aussi longtemps que ces documents nous manqueront, l'antiquité ne nous fournira que peu de chose à cet égard. Tout ce que nous pouvons rapporter pour le moment à l'appui de notre travail, c'est le passage suivant tiré de Pausanias. *Descriptio Græciæ*, lib. I, cap. 14) : « Les Assyriens ont les premiers institué le culte de cette Urania;

(1) Déjà Saint Jérôme dit : « Omnem concubitum conjugale esse peccatum, nisi causa procreandi sobolem; » et Andr. Beverland (*de Peccato originali*, p. 60) : « Ingenitum nefas nil aliud est, quam coeundi ista libido. » Comparez avec cela l'idée de Lycurgue, relatée dans sa vie écrite par Plutarque. Athenæus (*Deipnos.*, lib. XII, p. 510), dit : « Prokritheisês goun têS Aphroditês, autê d'estin ê êdonê, panta synetarachthê.» Clemens Alexand., *Pædag.*, lib. II, cap. 10 : « Psilê gar êdonê, kan en gamô paralêphthê, paranomos esti kai adikos. kai alogos » Phile (*de Opificio mundi*, p. 34, 35 et 38; *de Allegoria*, II, p. 1100) : « Ophin einai symbolon êdonês.» Le rabbin Zahira explique la chute un peu trop énergiquement en disant : L'arbre qui portait le fruit défendu signifie le membre viril; il ajoute : Ce n'est pas l'arbre au milieu du jardin d'Eden, mais celui au milieu du corps, qui n'est point au milieu du jardin, mais au milieu de la femme; car c'est là que le jardin est planté. Nork, *Braminen und Rabinen. Meissen*, 1836, p. 91; gr. in-8°.

« après eux, les Paphiens l'ont introduit en Chypre (1), et parmi « les Phéniciens (2), ce furent les habitants d'Ascalon qui le « portèrent en Palestine. Les habitants de Cythère (3) ayant reçu ce « culte des Phéniciens, l'ont consacré chez eux. Aegée l'introduisit « à Athènes. » C'est donc à Babylone que ce culte prit naissance, sous le nom de culte de Mylitta, et il se répandit, en suivant la plaine, vers la Mésopotamie, sous le nom de culte sabéen (4). Les Phéniciens, de leur côté, le transportèrent dans les pays limitrophes de la mer, sous le nom de culte d'Astarté. Ce culte se conserva le plus longtemps là où il avait pris naissance; car Hérodote (5)

(1) Homère, *Odyss.*, VIII, 362. — Hésiode, *Theogenia*, 193.— Strabon, XIV, 983.— Tacite, *Historia*, II, 3.— Pausanias, VIII, 5-2.

(2) Sanchoniath., *Fragment.*, edit. Orelli, 34; Eusèbe, *Præparat. evang.*, I, 10, *tên de Astartên Phoinikes tên Aphroditên einai legousi.*

(3) Hérodote, lib. I, cap. 105.— Homère, Hymn. IX, 1 — Ruhnken, *Epist. crit.*, I, p. 51.—Heyne, *Antiquarische Aufsaetze*, I, 135.

(4) C'est pourquoi le Père de l'Eglise Ephraim Syrus (*Hymn. in opp.*, vol. II, p. 457; Gesenius, *Kommentar zum Jesaias*, vol. II, p. 340 : Ephraim vivait 379 ans après J. C.) dit : «C'est Vénus qui a suborné ses adorateurs, les Ismaé- « lites. Elle est aussi venue dans notre pays; les fils d'Hagar la vénèrent main- « tenant le plus. »

Eine Strassenlaeuferin (nennen sie) den Mond,
Gleich einer Buhlerin stellen sie die Venus dar.
Zween nennen sie weiblich unter den Sternen.
Und nicht sind es nur Namen,
Namen ohne Bedeutung, diese weibliche Namen,
Voller Wollust sind sie selbst.
Denn da sie die Weiber Aller sind,
Wer unter ihnen kann sittsam sein,
Wer unter ihnen keusch,
Der nicht nach der Voegel Weise seine Ehe triebe?

Qui (si ce ne sont pas les Chaldéens) a introduit le culte de cette déesse insensée, dont la fête se célèbre par la débauche des femmes?

(5) *Hist.*, lib. I, cap. 199, *Epean de michthê, aposiôsamenê tê theô, apallasselai es ta oikia; kai t'opo toutou ouk outô mega ti oi dôseis ôs min lampseai.* Baruch raconte aussi ce fait VI, 42-43. (Voy. *Voss* zu Virgils Landbau. II vers, 523 et seq.) Encore aujourd'hui, nous trouvons chez les Arabes du désert une partie du culte de leurs pères. *Voy.* Niebuhr (*Beschreibung von Arabien.* Kopenhag., 1772, p. 54, notes.) « Ich lese, dass die Europäer mit grosser Gelehr- « samkeit und Beredsamkeit untersucht haben : « Num inter naturalis « debiti et conjugalis officii egerium liceat psallere, orare, etc.? « Ich weiss « nicht, was die Mahomedaner über diese Materie geschrieben haben. Man hat « mich aber versichert, dass sie, so wie sie alle ihre Beschaeftigungen mit den « Worten : Bism allâh errachmân errachhim (au nom du dieu miséricordieux « et clément), anfangen, auch eben dieses — ante conjugalis officii egerium — « sagen sollen, und dass kein ehrbarer Mann dies versaeumt. » Encore aujourd'hui, la courtisanne en Italie se prosterne devant l'image de la Madone avant de se livrer, en disant : «Madonna, mi ajuta! *ou* : Madonna, mi perdonna! » puis elle la couvre d'un voile, ce qu'elle appelle *cristianita*. Constantin fit dispa-

pouvait encore dire: « Les filles du pays de Babylone sont obligées de se livrer *une fois* dans leur vie, et pour de l'argent, à un homme étranger pour la gloire de la déesse. Elles retournent alors plus sages à leur demeure, et ni promesses ni dons, quelque grands qu'ils soient, ne peuvent plus les conduire dans les bras d'un étranger. »

Plus tard, tout ceci changea aussi, peut-être sous l'influence des Phéniciens (1), qui avaient des relations très-suivies avec les Babyloniens; car Hérodote (I, 196) dit « qu'après la prise de la ville par les Perses, la classe indigente du peuple, de crainte d'enlèvement, ou lorsqu'elle manquait de moyens de subsistance, prostituait ses filles sur les ports (2). Sans doute, par la même raison Quinte-Curce (3) a pu écrire : « Nihil urbis ejus corruptius « moribus, nec ad irritandas illicendasque immodicas voluptates « instructius. Liberos conjugesque cum hospitibus stupro coire, « modo pretium flagitii detur, parentes maritique patiuntur. « — Feminarum convivia ineuntium in principio modestus est « habitus, dein summa quæque amicula exuunt, paulatimque « pudorem profanant : ad ultimum ima corporum velamenta « projiciunt; nec meretricum hoc dedecus est sed matronarum vir- « ginumque apud quas comitas habetur vulgati corporis vilitas. » Nous retrouvons cette coutume plus large chez les Arméniens, qui, selon Strabon (4), consacrent pendant quelque temps leurs filles à la déesse Anaïtis, et qui les marient ensuite. Hérodote rapporte (5)

raître cet usage de Babylone et d'Héliopolis, et il détruisit les temples de Vénus. Eusebius, *Vita Constantini*, III, p. 58; Socrate, *Hist. ecclesiat.*, I, 18.

(1) Heeren, *Ideen über Politik und Handel*, vol. 12, p. 257.

(2) Nous croyons devoir comprendre ainsi le *kataporneuei ta thêlea tekna* du texte, parce qu'il est évidemment formé de la même manière que le *kathêsthai ep'oikêmatos* de Platon (*Charmid.*, cap. 153); car les maisons publiques d'Athènes étaient sur le port, par conséquent dans le bas de la ville. Les Romains employaient de la même manière le mot *descendere* (Horace, Satir. 1,2, 34), parce que ces maisons se trouvaient dans une vallée, dans la *Subura*.

(3) *Hist. Alex. magn.*, lib. V, cap. 1. (*Voy.* Jesaias, XIV, 11, XLVII, 1, Jeremias, LI, 39; Daniel, V, 1.)

(4) Lib. XI, p. 532. « Alla kai thygateras oi epiphanestatoi tou ethnous anierousi parthenous, ais nomos esti, kataporneutheisais polyn chronon para tê theô meta tauta didosthai pros gamon. » C'est pourquoi le scoliaste de Juvenal, Satir. I, 104, dit : « Mesopotameni homines effrenatæ libidinis sunt in utroque sexu, ut Salustius meminit; » et Cedrenus : « Chaldæorum et Babyloniorum leges plenæ sunt impudicitiæ atque turpitudinis. »

(5) Lib. I, cap. 93-94. Les *energazomenai paidiskai* sont ici des filles qui, comme dit Heine, font leur métier horizontal. Le récit d'Hérodote se trouve aussi dans Strabon, lib. XI, p. 533, dans Ælian., *Var. hist.*, lib. IV, cap. 1, et dans Athenæus, *Deipnos.*, lib. XII, p. 516.

des Lydiens que les classes inférieures du peuple prostituaient leurs filles, comme les Babyloniens, dans un but de gain. Les Phéniciens (1) reçurent cet usage encore dans toute sa pureté primitive; mais il est probable que chez eux aussi il dégénéra en premier lieu, quoiqu'il paraisse que dans quelques villes cette coutume n'ait été suivie que conditionnellement; car Lucien (2) rapporte qu'à Byblus, où l'*Aphroditê Bybliê* avait un temple, les femmes qui ne voulaient pas se faire couper les chèveux à l'anniversaire de la mort d'Adonis, étaient tenues de se livrer pendant un jour aux étrangers en l'honneur de Vénus. Chez les Puniens (3) et à Chypre (4), les filles étaient obligées de gagner leur dot, et Dionyse-le-Tyran, bien que dans un autre but, introduisit cet usage chez les Locriens (5).

§ IV.

Nous sommes tentés de chercher l'origine de cette coutume dans la croyance généralement répandue chez les anciens peuples de l'Asie, que les premices de toutes choses devaient être consacrées à la divinité; que, par conséquent, la virginité des femmes revenait à Vénus. Cependant on ne saurait expliquer par cette croyance pour-

(1) Augustin, *de Civitat. Dei*, lib. IV, cap. 10. « Cui (Veneri) etiam Phœnices donum dabant de prostitutione filiarum, antequam jungerent eas viro. » Anthenagoras, *adv. Græcos*, p. 27, D. « Gynaikes goun en eidôleiois tês Phoinikês palai prokathezonto aparchomenai tois ekei theois eautôn tên tou sômatos autôn mistharnian, nomizousai tê porneiâ tên theon heautôn hilaskesthai. » (*Voy.* Eusebius, *de Præpar. evang.*, IV, 8; Athanasius, *Orat. cont. gent.*; Théodoret., *Hist. eccles.*, I, 8.

(2) *De dea Syra*, cap. 6.

(3) Valerius Maximus, lib. II, cap. 6, § XV : « Sicæ enim fanum est Veneris, in quod se matronæ (Pœnicarum) conferebant atque inde prosedentes ad quæstum, dotes corporis injuria contrahebant. »

(4) Justinus, *Hist. Philipp.*, lib. XVIII, cap. 5 : « Mos erat Cypriis, virgines ante nuptias statutis diebus, dotalem pecuniam quæsituras, in quæstum ad litus maris mittere, pro reliqua pudicitia libamenta Veneris soluturas. » (*Voy.* Athenæus, *Deipnos.*, lib. XII, p. 516.)

(5) Justinus, *Hist. Philipp.*, lib. XXI, cap. 3. « Cum Rheginonum tyranni Leophronis bello Locrenses premerentur, voverant, si victores forent, ut die festo Veneris virgines suas prostituerent. Quo voto intermisso, cum adversa bella cum Lucanis gererent, in concionem eos Dionysius vocat; hortatur ut uxores filiasque suas in templum Veneris quam possint ornatissimas mittant, ex quibus sorte ductæ centum voto publico fungantur, religionisque gratia uno stent in lupanari mense, omnibus ante juratis viris, ne quis ullam attaminet. Quæ res ne virginibus voto civitatem solventibus fraudi esset, decretum facerent : ne qua virgo nuberet, priusquam illæ maritis traderentur, etc. » (*Voy.* Athenæus, *Deipnos.*, lib. XII, p. 516; Strabon, lib. VI, p. 259, dit : « Proegamei— tas nymphostolêtheisas. »

quoi les filles devaient presque partout se livrer à des étrangers (*andri ixeinô*) pour accomplir ce sacrifice. Heyne (1) et Fr. Jacobs (2), qui se sont tout spécialement occupés de ce sujet, tombent d'accord que cette coutume a pour base un principe religieux; mais ni l'un ni l'autre ne l'ont bien compris. Nous devons ici distinguer la cérémonie de la prostitution de l'acte même : la première était religieuse, le dernier ne l'était pas; car, à Babylone, on conduisait les femmes hors de l'enciente du temple, et, à Chypre, aux bords de la mer, pour s'y abandonner aux étrangers (3).

Si l'acte eût été regardé comme religieux, il n'y aurait pas eu de raison pour ne pas l'accomplir dans tous les temps dans le temple, ou du moins dans son enclos, et, de plus, avec des hommes indigènes, puisqu'aucun étranger ne pouvait prendre part aux cérémonies religieuses du pays. Mais toute discussion sera tranchée, si l'on considère que dans l'antiquité, comme encore aujourd'hui chez plusieurs peuples sauvages, le sang menstruel, ainsi que celui qui coule dans l'acte de la défloraison par suite de la destruction de l'hymen, et l'acte même, étaient regardés comme impurs. Il en était de même pour le coït avec des veuves, parce qu'on croyait que chez elles le sang menstruel s'accumulait en plus grande quantité, et que, évacué dans le premier coït, il devait nécessairement nuire à la santé de l'homme. On comprendra maintenant pourquoi Hérodote (*loc. cit.*) a dit *gynaikes* « au lieu de *korai* » ou *parthenoi*, et les doutes de Heyne (p. 32) et de Heeren (4) sont également levés. Les habitants des côtes maritimes, qui avaient des relations plus fréquentes avec les étrangers, abandonnaient à ceux-ci l'acte impur de la défloraison; dans l'intérieur du pays, les prêtres se chargeaient de cette besogne pour les gens de qualité (5) : les autres classes recouraient à une idole particulière, un Priape ou un Lingam (*voir plus loin*). Plus tard, on parut souvent avoir méconnu le principe de cette coutume : on croyait seulement que le fiancé n'avait pas droit à la défloraison, on ne la regardait que comme une affaire d'honneur; et c'est ainsi que les

(1) *De Babyloniorum instituto, ut mulieres ad Veneris templum prostarent*, ad Herodot., I, p. 199. in Commentat. Societ. Reg. Goething, vol. XVI, p. 30-42.

(2) *Vermischte Schriften*, vol. II, p. 23-50, sur un passage d'Hérodote.

(3) Suivant Tacite, *Hist.*, II, 2, le sang ne devait pas couler sur l'autel de la déesse de Paphos.

(4) *Ideen über Politik und Handel*, I, 2, p. 180, not. 2.

(5) Le roi de Calicut, sur la pointe méridionale du Malabar, donne à son prêtre principal une récompense de 500 écus pour dénouer à ses femmes la ceinture au nom de la divinité. Sonnerat, *Voyage aux Indes orientales*, tom. I, p. 69; Hamilton, *New Account of the East Indies*, tom. I, p. 308.

fiancées se livraient d'abord aux invités à la noce, comme chez les Nasomanes en Afrique (1) et dans les îles barbares (2), en accordant toutefois la préférence à la vieillesse.

Nous devons donc reconnaître plus d'une circonstance qui aura pu donner lieu à la coutume en question. Le principe peut en effet avoir été l'offrande de la virginité à la déesse (3) (les Hiérodules dans le sens primitif). La fille dut ensuite payer son tribut à la déesse de la volupté (4), pour s'unir alors à un homme dans le but de la procréation d'enfants. Peu à peu cet usage perdit son caractère pur, il disparut progressivement chez le peuple, et il ne fut plus obligatoire que pour la classe pauvre, qui y trouvait en même temps une occasion de gagner une dot (5); tandis que les riches établirent dans ce but des esclaves dans le temple de la déesse (Hierodules permanentes). C'est là qu'il faut chercher l'origine des filles et des maisons publiques, comme nous le verrons plus loin. A l'idée d'offrande succéda plus tard celle des préliminaires du mariage, que nous retrouvons dans les nuits d'épreuves du moyen âge d'un côté, et, de l'autre, dans l'obligation de se soumettre au *jus primæ noctis*. Vint ensuite la croyance à la malignité du sang vaginal pendant la défloraison, et enfin le danger réel pour les organes de l'homme à exécuter cet acte chez les filles qui ont le vagin trop étroit, ou du moins chez lesquelles la perforation de l'hymen exige trop d'efforts. Cette raison était toujours importante pour les habitants nonchalants de l'Asie (6). Encore aujourd'hui, le fiancé de Goa

(1) Hérodote, lib. IV, cap. 172; Pompon. Mela, lib. I, cap. 8, § XXXV.

(2) Diodorus Sic, lib. V, cap. 18.

(3) La menstruation était sous la protection de la déesse Mena. (August., *de Civitat. Dei*, IV, 11; VII, 2.) Mylitta était la lune.

(4) C'est pourquoi les femmes de Lydie choisissaient elles-mêmes les étrangers. Strabon, lib. XI, p. 533. « Dechontai de ou tous tychontas tôn xenôn, alla malista tous apo tsou axiômatos. »

(5) Au moyen âge, il était d'usage, par exemple à Venise, que les filles gagnassent leur dot en prostituant leur corps; et ici, comme en France, c'étaient les mères qui faisaient le trafic de leurs filles. Etienne, *Apologie d'Hérodote*, tom. I, p. 46-49; F. Jacobs, *loc. cit.*, p. 40.

(6) Memorari quoque solent causæ physicæ, seu marium seu feminarum corporis infirmitatis, quibus floris virginei decerpendi molestia aggravatur. Heine, *loc. cit.*, p. 39. — Lorsque ces raisons hygiéniques et prophylactiques se furent perdues dans l'esprit du peuple, Priape ne conserva que ses qualités fécondantes; et nous lisons à cet égard dans Augustin, *de Civitat. Dei*, lib. VI, cap. 9 : « Sed quid hoc dicam, cum ibi sit et Priapus nimius masculus, super cujus immanissimum et turpissimum fascinum *sedere* nova nupta jubeatur more honestissimo et religiosissimo matronarum ? » (*Voy.* Lactantius, I, 20; Tertullian., *Adnot.*, II, 11. — Arnobius, lib. VI, cap. 7, dit la même chose du dieu analogue *Mutuus*. « Etiamne Mutuus, cujus immanibus

manifeste à Priape une reconnaissance profonde pour avoir délié la ceinture à sa fiancée, se voyant par ce bienfait déchargé d'un si pénible travail (1). La défloraison étant encore plus douloureuse pour la jeune fille, qui n'avait affaire avec un étranger qu'une fois, celle-ci a pu concevoir l'idée que cet étranger était la cause de ses souffrances, et partant que tout abandon de cette espèce était loin d'être doux. Cette pensée l'empêchait de lier aucune relation avec un étranger, puisqu'elle ne pouvait être que pénible, tandis qu'elle ne trouvait que des plaisirs dans les bras de son époux.

§ V.

Il est difficile de préciser à quelle époque et dans quelles circonstances le culte de Vénus a été établi en Grèce; cependant Pausanias en attribue l'introduction à Egée (Erechthée), comme nous l'avons vu § 3. Longtemps effacé par l'ancien Eros (2), il n'y jouait qu'un rôle secondaire. Il est possible qu'il ait eu pour principe le bonheur charnel (3); mais bientôt il lui fut imprimé un caractère spirituel (car Aphrodite avait les Grâces pour servantes), et l'idée de la puissance génératrice reculait pour faire place à l'amour inconnu en Asie. L'union d'Eros et d'Aphrodite, reconnue et admise dans le conseil des dieux, devint peu à peu si intime qu'il serait difficile d'arriver à des éclaircissements exacts sur les idées des Grecs à cet égard. Par suite de l'agrandissement des relations avec les peuples de l'Asie, et principalement avec les Phéniciens (4), les mœurs et les usages étrangers s'introduisirent et furent adoptés. C'est ainsi que nous voyons, du temps de la splendeur de la Grèce, se développer de plus en plus le caractère asiatique du culte de Vénus. C'était surtout dans les îles et dans les ports de mer que l'on adorait Aphrodite; c'est pourquoi on l'appelait *la déesse née de l'écume de la mer*, et on lui élevait des temples comme à la protectrice des ports (5). Mais ce

pudendis, horrentique fascino, vestras inequitare matronas, et auspicabile ducitis et optatis.

(1) Lintschotten, *Orientalische Schiffarth.*, tom. I, cap. 33.

(2) Orpheus, *Argonaut.*, 422.—Lucian., *de Saltat.*, cap. 27. *Dialog. deor.*, 2.

(3) Strabon, XI, p. 495.

(4) Hérodote, lib. I, cap. 10. « Kai gar to en Kyprô hiron entheuton egeneto, hôs autoi legousi Kyprioi; kai to en Kythêroisi Phoinikes eisi oi idrysamenoi ek tautês tês Syriês eontes. » Clemens Alexandrinus, *ad Gentes*, p. 10, dit que Cinyras a introduit ce culte en Chypre. (*Voy.* Jul. Firmicus, *de Error. profan. relig.*, p. 22; Arnobius, *ad Gentes*, lib. V.)

(5) *Pontia, Limenias à Hermione;* Pausanias, *Attic.*, cap. 34; Mitscherlich, *ad Horat.*, Od., lib. I, 3, 1. — Nous trouvons aussi chez Pausanias, *Attic.*,

culte matériel ne s'accordait guère avec le génie grec ; il ne pouvait l'identifier avec son Eros, et il distinguait ainsi son Aphrodite, sous le nom d'Urania (1), de la Pandémos (2) des autres peuples, qu'on abandonnait aux îles (3), et surtout à Chypre, avec l'Eros vulgaire. Il est intéressant de voir que la Vénus Urania paraît appartenir à l'intérieur du pays, la Pandémos, au contraire, aux villes maritimes et aux îles (4). On remarque en général que le culte de la Vénus asiatique, dans son pèlerinage de l'est à l'ouest, suivait les rivages des mers ; ce qui ne pouvait avoir lieu que par l'intermédiaire d'un peuple navigateur, comme les Phéniciens.

Pour avoir une idée de la propagation géographique du culte de Vénus, nous ajouterons une liste des villes où elle avait des temples ; les preuves se trouvent dans Manso (voir § 2, note 1).

Dans l'île de Chypre, à Paphos, où se rendait tous les ans beaucoup de monde pour la fête d'Aphrodite (5) ; en Pamphilie, en Asie-Mineure, le long de la mer Egée, en Carie (Cnidos), à Halicarnasse, à Milet, à Ephèse, à Sardes, à Pergame, à Pyrrha, à Abydos (A. *porné*), à Tricca en Thessalie, en Béotie (à Tanagra) ; en Attique (à Athènes, Kolias, Pera (6), Megare, au Cephisse) ; dans les îles d'Egée (à Ceos, Cos, Samos, où son temple avait été construit avec l'argent des Hétères) ; dans le Peloponèse, à Argolis, à Epidaure, à Trézène, à Hermione (là se rendaient particulièrement les filles et les veuves avant leurs noces) ; en Laconie (à Amyklé, Cythère) ; en Arcadie (à Megalopolis, Tegea, Orchomenos) ; en Elis (à Olympie, Elis), en Achaïe (à Patra, Corinthe) ; sur la côte du golfe de Corinthe. En Sicile, nous trouvons un temple de Vénus sur le mont Eryx, qui ne le cédait en rien à celui de Paphos, et un autre à Syracuse (7). Strabon nous raconte

lib. I, 3, le surnom *euploia*. Musæus, *Hero und Leander*, 245 ; Horat., Od. III, 26, 3, *Venus marina*.

(1) Pausanias, lib. III, 23 ; VI, 25 ; VIII, 32 ; IX, 16. — Platon, *Sympos.* — Xenophon, *Sympos*, cap. 8.

(2) Augustin., *de Civitat. Dei*, lib. IV, cap. 10. « An Veneres duæ sunt, una virgo, altera mulier ? An potius tres, una virginum, quæ etiam Vesta est, alia conjugatarum, tertia meretricum ? »

(3) Quæ Cnidon fulgentesque tenet Cycladas et Paphon., Horat., Od. III, 26, 13. — Enoiketis tôn nêsôn, Suidas.

(4) Il est singulier que quelques-uns veuillent faire dériver le mot *Bordeaux* (bordel) des mots français *bord* et *eau*, parce que les maisons publiques se sont presque toujours trouvées sur les rives des fleuves ou dans des maisons de bains. Parent-Duchatelet, *La démoralisation dans la ville de Paris*. Paris, vol. I, p. 125.

(5) Strabon, XIV, 683.

(6) Suidas, s. v. kyllou pêran, dit qu'il y avait une source qui rendait fertile et facilitait l'accouchement.

(7) Athenæus, *Deipnos.*, XII, p. 647, rapporte qu'on fabriquait pour la fête

(lib. XIV. p. 657) qu'il existait dans l'île de Cos, dans le temple d'Esculape, une image de Vénus Anadyomene, et Pausanius (lib. II, cap. 27) rapporte qu'il y a eu à Epidaure, dans un bois près du temple du même dieu, une chapelle d'Aphrodite. Ces indications pourraient contribuer à nous fournir quelques renseignements sur le degré de connaissances qu'avaient les médecins de Cos sur les affections génitales. Böttiger (1) croit que la plus ancienne médecine des Grecs est sortie des hôpitaux et des lazarets que les Phéniciens avaient établis dans l'île de Cos, à Egine, sur la côte du Péloponèse, et surtout à Epidaure. Il est donc probable que ces établissements étaient, au commencement, placés sous la protection de la divinité nationale, jusqu'à ce que celle-ci fut remplacée par Esculape.

Quant au culte d'Aphrodite même, et à la manière de le célébrer en Grèce, il paraît qu'on manque en général de connaissances satisfaisantes sur les détails, surtout pour ce qui était particulier à la Pandémos. Nous ne nous occuperons donc ici que des Hiérodules (2) féminines, qui, appartenant à Aphrodite, se tenaient dans les environs du temple pour servir la déesse. Elles étaient d'origine asiatique, et il y en avait un grand nombre, surtout à Améria (3) et à Comana (4) dans le Pont, où, en dehors de leur service, elles prostituaient aussi leur corps (*tôn ergazomenôn apo tou sômatos*), de même que les Hiérodules mâles servirent plus tard à la pédérastie. Avec le culte de Vénus, les Hiérodules passèrent aussi en Grèce, mais elles y avaient perdu leur caractère asiatique, qu'elles ne reprirent que dans quelques villes des bords de la mer, lors de la décadence morale du peuple, et dans les temples de l'Aphrodite Pornê. A Corinthe (5) seule se trouvaient

des Thesmophories des *mylloi* de Sesam et de miel, représentant les parties de la femme, que l'on portait en procession. Cette circonstance rappelle les Juni des Indiens et les figures du Phallus.

(1) *Ideen zur Kunst-Mythologie.* Dresden, 1826, p. 207; gr. in-8°.

(2) Coveel, *de Sacerdotio veterum virginum.* Abo, 1704, in-8°. — Hirt, A., *die Hierodulen, mit Beilagen von Boeckh et Buttmann.* Ier cahier, Berlin, 1818, gr. in-8°. — Kreuzer, J., *der Hellenen Priesterstaat, mit vorzüglicher Rücksicht auf die Hierodulen.* Mainz, 1822; in-8°. — Adrian, *die Priesterinnen der Griechen.* Frankfurt, a. M., 1822, in-8°. — Schincke, dans l'*Encyclopédie générale d'Ersch et Grubers*, sect. II, part. 8, p. 50.

(3) Strabon, lib. XII, p. 557.

(4) Strabon, lib. XII, p. 559. — Heine, Ch. G., *Commentat. de sacerdotio comanensi omninoque de religionum cis et trans Taurum consensione, Comment. Societ. regiæ.* Goetting., vol. XVI, p. 101-149.

(5) Strabon, lib. VIII, p. 378. « To te tês Aphroditês hieron houtô plousion hypêrxen, hôste pleious ê chilias hierodoulous ekektêto hetairas, as anatithesan tê theô kai andres kai gynaikes. Kai dia tautas oun epolyochleitô ê polis kai

plus de mille Hiérodules du sexe féminin qui avaient été données au temple. Elles attiraient beaucoup de monde dans cette ville, et dépouillaient surtout les marins. Peut-être a-t-on confondu ici les véritables Hiérodules avec les Hétères, qu'on appelait par décence prêtresses ou servantes d'Aphrodite, parce qu'elles étaient sous la protection de celle-ci. Ce nom pouvait leur être donné avec d'autant plus de raison qu'on regardait la jouissance sexuelle comme un sacrifice fait à Vénus. Cette explication pourrait le mieux élucider la question de la moralité des Hiérodules. Vénérer l'Aphrodite dans ses temples à la manière asiatique, n'allait en effet pas au caractère des Grecs ; et comme ils avaient déjà distingué leur Vénus Urania de la Pandémos, de même ils distinguaient aussi leurs temples, des temples de la Pandémos. Pornê et Praxis formaient les *oikêmata tês Aphroditês* : c'étaient de véritables maisons publiques qui d'abord n'étaient destinées qu'aux étrangers.

On ne sait comment et sous quelle forme le culte de Vénus est venu en Italie. D'après la fable, Enée l'aurait apporté de Troie à Lavinium et à Laurentum (1). Le fait est que déjà du temps de Romulus on vénérait à Rome une Vénus Myrtea; on cite encore une Vénus Cloacina, Erycina, Victrix, Verticordia et Calva. L'installation de cette dernière est attribuée au roi Ancus, à une époque où les femmes de Rome avaient perdu leurs cheveux à la suite d'une maladie, et après les avoir recouvrés par le secours de Vénus (2). Les documents sur le culte de Vénus en Italie sont très-rares, et tout indique que plus tard il lui resta fort peu de son caractère asiatique; les recherches à cet égard peuvent donc en demeurer là, d'autant plus que nous y reviendrons encore lorsque nous parlerons des maisons publiques. En Espagne, ce culte était de si peu d'importance que nous croyons inutile de nous y arrêter.

eploutizeto, hoi gar nauklêroi râdiôs exanêliskonto, kai dia touto hê paroimia phêsin. Ou pantos andros es korinthon esth ho plous. » — *Alexander ab Alexandro Genial. dier.*, lib. VI, cap. 26. « Corinthi supra mille prostitutæ in templo Veneris assiduæ degere et inflammata libidine quæstui meretricio operam dare et velut sacrorum ministræ Deæ famulari solebant. »

(1) Solinus, *Polyhist.*, cap. 2. — Festus, F. V. Frutinal. — Micali, *l'Itali avanti il Dominio dei romani*, II, p. 47.—Heine, *ad Virgil. Æneid.*, lib. V, excurs. 2.—Bamberger, *über die Entsthehung des Mythus von Aeneas Ankunft zu Latium*, dans *Welckers und Naeckes Rheinisch. Museum für Phil.*, VI, 1, 1838, p. 82-105.

(2) Servius, *ad Virgil.*, *Æneid.*, lib. I, 270. — Julius Capitolinus, *Vita Maximin.*, cap. 7. La calvitie, dans l'antiquité, surtout à Rome, comme encore aujourd'hui, était souvent la suite d'excès de jouissances sexuelles.

§ VI. *Du culte de Lingam et de Phallus* (1).

Pendant qu'au centre de l'Asie le culte de Vénus naît et grandit, aux Indes s'élève celui de Lingam, qui répondait mieux à l'égoïsme de l'homme. Il ne pouvait échapper à l'observateur même le plus vulgaire que les organes génitaux de l'homme sont le principe de la procréation; il n'est donc pas étonnant que l'on ait regardé ces organes comme sacrés, et le panthéisme général portait à les placer sous la protection spéciale d'une divinité (2). Mais comment aurait-on pu mieux représenter ce dieu aux yeux de chacun, que sous l'image de la partie par laquelle il marquait ses effets? Plus tard, la fable présente la chose autrement. Sonnerat (3) rapporte de la manière suivante le mythe du culte de Lingam parmi les adorateurs de Vishnu.

« Les pénitents étaient arrivés à un haut degré de puissance « par leurs sacrifices et leurs prières; mais, pour les conserver, « leurs cœurs et ceux de leurs femmes devaient toujours rester « purs. Cependant Çiva avait entendu vanter la beauté de ces « dernières, et il résolut de les séduire. Ayant pris la forme d'un « jeune mendiant (4) d'une beauté parfaite, il engagea Vishnu à « prendre celle d'une belle fille et à se rendre au lieu de réunion « des pénitents pour les rendre amoureux. Vishnu s'y rendit, et « en passant il leur jetait des œillades si tendres, que tous

(1) Richard Payne Knight, *An account of the remains of the worship of Priapus, lately existing at Isernia, in the kingdom of Naples : in two letters; one from Sir William Hamilton to Sir Joseph Banks, and the other from a person residing at Isernia. To which is addeg a discurse on the worship of Priapus and its connexion with the mystical theology of the Ancients.* London, by T. Spilsburg, 1786, 195 p.; in-4°, avec 18 gravures. (*Voy.* sur cet ouvrage rare C. A. Boettiger dans *Amalthea*, vol. III, p. 408-18, et Choulant dans les *Annales de Hecker*, vol. XXXIII, 1836, p. 414-18; J. A. Delaure, *les Divinités génératrices*, ou sur *le Culte de Phallus*. Paris, 1805.—Malheureusement nous n'avons pu utiliser ce dernier ouvrage.

(2) Orpheus, Hymn. V, 9, appelle le Protogonos (Eros) *Priépos anax*.

(3) *Voyage aux Indes et à la Chine*, tom. I.—Schaufus, *Neueste Entdeckungen über das Vaterland und die Verbreitung der Pocken und der Lustseuche*. Leipzig, 1805, p. 31 et seq., dont nous avons tiré le texte suivant.

(4) Les mendiants ou Fakirs, dans l'Inde, parcourent le pays par milliers, presque nus (Augustin., *de Civitat. Dei*, cap. 14-17), extrêmement sales (Hayus, *Historica relatio de regno et statu magni regis Magor*. Antwerp., 1605, p. 1695). Leurs visites donnent la fécondité aux femmes. (Strabon, lib. II : « Dynasthai de kai polygonous poiein kai arrenogonous dia pharmakeutikês.) » Le peuple s'empresse de leur faire tous les honneurs possibles, et les hommes quittent leurs villages pour laisser aux moines le champ libre. — Papi, *Briefe über Indien*, p. 217. — P. von Bohlen, *Das alte Indien*. Koenigsberg, 1830, vol. I, p. 282.

« devinrent amoureux de lui ; ils abandonnèrent leurs sacri-
« fices pour suivre cette jeune beauté. — Leur passion grandis-
« sait ainsi de plus en plus, tellement qu'à la fin ils paraissaient
« inanimés, et leurs corps languissants ressemblaient à la cire
« fondant à l'approche du feu. — Çiva, de son côté, alla vers
« la demeure des femmes, tenant dans une main un flacon d'eau
« comme les mendiants, et chantant comme eux. Son chant avait
« tant de charmes que toutes les femmes se réunirent autour de
« lui, et la forme du beau chanteur achevait ce que sa voix
« avait commencé. Le trouble était si grand, que quelques-unes
« perdaient leurs bijoux et leurs vêtements ; de sorte qu'elles le
« suivaient dans le costume de la nature sans s'en apercevoir. —
« Ayant parcouru le village, il le quitta ; toutes l'accompagnèrent
« dans un bois voisin où il obtint d'elles ce qu'il désirait. Bientôt les
« pénitents s'aperçurent que leurs sacrifices n'avaient plus leur
« ancien effet et *que leur puissance n'était plus la même.* Après
« quelques réflexions pieuses, il leur parut clair que la cause en
« était à Çiva, qui sous la forme d'un jeune homme avait *séduit*
« leurs femmes, et qu'eux-mêmes avaient été égarés par Vishnu
« transformé en jeune fille. — Ils résolurent de tuer Çiva par un
« sacrifice. — Honteux d'avoir perdu l'honneur sans pouvoir se
« venger, ils eurent recours aux moyens extrêmes ; ils réunirent
« toutes leurs prières et leurs pénitences contre Çiva. Ce sacri-
« fice fut des plus terribles, et le dieu lui-même ne put résister.
« Ce fut comme un feu qui se jeta sur les parties génitales de
« Çiva et les sépara de son corps. Irrité contre les pénitents, il
« résolut de s'en servir pour mettre le monde entier en feu : déjà
« l'incendie commençait à s'étendre, lorsque Vishnu et Brahma,
« chargés de la conservation des créatures, visèrent aux moyens
« de l'arrêter. Brahma prit la forme d'un piédestal, et Vishnu
« celle des organes sexuels de la femme, et ils reçurent les or-
« ganes de Çiva. L'embrasement général fut ainsi arrêté. Çiva
« se laissa fléchir par leurs prières, et il promit de ne pas brû-
« ler le monde, si les hommes rendaient à ses parties les hon-
« neurs divins. »

Si nous réfléchissons sur ce mythe, tel qu'il est raconté ici, nous ne pourrons nous défendre de la pensée qu'il appartient à des temps plus modernes, car cette fable est tout à fait propre à constater la syphilis d'une manière à ne plus rien laisser désirer ; aussi Schaufus en a-t-il fait la base de son opinion, lorsqu'il dit que cette maladie a été importée de l'Inde en Europe. D'un autre côté, certaines particularités de cette histoire s'accordent tellement avec l'ancienne croyance des Indiens, qu'il faut admettre que

si elle est d'origine plus moderne, on l'a composée en utilisant des indications anciennes. Les rapports continuels avec le dieu, la puissance que lui devaient les pénitents, dépendaient de la pureté du cœur; mais dès qu'ils se livraient à la volupté (1), ils perdaient leur influence divine. Nous y voyons la reproduction de la fable de Moïse sur la chute d'Adam. La seconde partie de cette histoire renferme la punition provoquée par la profanation; les organes sexuels furent détruits par la gangrène, qui se communiquait au monde (aux hommes) par les femmes dont s'était servi Çiva; elle ne cessa que lorsque les prières des pénitents furent redevenues efficaces. D'après cela, l'affection des organes génitaux de l'homme aurait donné l'occasion de les regarder comme sacrés et de les vénérer; ce qui n'est pas dépourvu de bon sens, si l'on considère que dans la position extérieure de ces parties, toute affection, toute destrnction est visible à l'instant même, tandis que celle plus cachée des organes de la femme rend cette connaissance plus difficile. Encore aujourd'hui, les maladies génitales de l'homme sont beaucoup mieux connues et appréciées que celles de la femme. — Vishnu, sous la forme des organes sexuels de la femme, a reçu ceux de Çiva devenus gangréneux, et la gangrène cessa. Cette explication pourrait bien avoir donné lieu à un moyen de guérison que nous trouvons recommandé et pratiqué dans le moyen âge.

(1) Déjà Strabon et Arrian, *Indic.*, 17, déclarent, quant aux Indiennes de distinction, qu'aucun prix ne les a pu déterminer à la débauche, à moins que ce ne fût un éléphant. — D'après von Bohlen, *Das alte Indien*, vol. II, p. 17; vol. I, p. 275, on n'a pas trouvé la moindre trace de vie immorale parmi les prêtres indiens de l'antiquité; au contraire, la chasteté était la condition première pour gagner de la réputation et des honneurs. Résister aux séductions de la chair a mieux servi les prêtres ou les héros pour se rendre recommandables, que tout le savoir du monde. Il n'est pas exact de dire que les Devadâsîs ou prêtresses auraient été les courtisannes des prêtres; il en était d'elles comme des Hiérodules. On confondait les Devadâsîs avec les Bhayatri (Bayadères, les Hétères des Grecs); le fait n'est vrai que pour quelques contrées. — Haefner, *Lundreise laengs der Küste Orixa und Koromandel.* Weimar, 1809, vol. I, p. 80 et seq. — Papi, *Lettres sur l'Inde*, p. 356. — Wallace, *Memorabilia*, p. 301. — On peut aussi citer ici la narration de ce jésuite, suspecte sous un autre rapport (*Lettres édifiantes*). Nous citons le fait comme il est donné dans Schaufus, *loc. cit.*, p. 40. Le jésuite dit que pendant son séjour dans une ville de l'Indostan, on aurait publié : « Qu'il n'était pas sûr de faire venir les Devadâsîs étrangères qui s'y trouvaient alors, mais qu'on n'aurait rien à craindre de celles attachées à la pagode du lieu. » — Si nous voulions reconnaître ce fait comme vrai pour les temps modernes, nous devrions aussi tirer cette conclusion un peu hardie de ce que rapporte Schaufus, que, dans l'Indostan, toutes les pagodes seraient des maisons publiques. — Meiners (*Allgem. kritische Geschichte der Religionen*, vol. I, p. 254), donne encore quelques autres fables sur l'origine du culte de Lingam dans l'Inde.

N'a-t-on pas voulu guérir la gonorrhée par le coït avec des filles vierges. Cette idée ne paraît du reste provenir que de l'explication du Lingam (1) sur le symbole de la Juni, du principe de la femme, représenté sous la forme du triangle.

On prètend que F. G. Klein (2) a prouvé, d'après des annales du Malabar, qu'on aurait déjà connu la maladie vénérienne aux Indes orientales longtemps avant la découverte de l'Amérique. Selon lui, les médecins Sangarasiar et Alessianambi, qui vivaient il y a plus de 9 siècles, et déjà plusieurs autres avant eux, parlent de la syphilis et de sa guérison par le mercure. Cependant les affections génitales ont dû être rares chez les anciens habitants de ces contrées, puisque les Grecs (3) parlent de la longévité des Indiens, qui, à cause de leur sobriété, étaient exposés à peu de maladies. D'ailleurs le climat des Indes ne peut pas être compté comme une cause prédisposante, et Munro (4) assure que les herbes et un genre de vie simple guérissent chez les Indiens des maladies auxquelles l'Européen succomberait.

§. VII.

Nous ne pouvons pas décider (5) si le culte de Phallus a été apporté de l'Inde en Egypte; la fable dit qu'il provient de la séparation des organes génitaux d'Osiris, opérée par Typhon. Il n'en est pas moins vrai qu'il a existé, car on trouve non-seulement de petits Phalli dans les momies, mais on en voyait aussi peints dans le temple de Karnak (6); et Hérodote (7) fait mention du

(1) Anquetil, *Voyages*, p. 139. Le lingam, c'est-à-dire les parties naturelles de l'homme réunies à celles de la femme. (*Voy.* Roger, *Neu eroeffnetes indisches Heidenthum*. Nürnberg, 1663, II, 2.

(2) *De Morbi venerei curatione in India orientali usitata.* Hafn., 1795. (*Voy.* Tode, *med. Journal.*, vol. II, cah. 2.) — Nous n'avons pu nous procurer ni la dissertation ni le journal de Tode.

(3) Strabon, *Geogr.*, p. 1027-1037. « Mêde gar nosous einai pollas dia tên litotêta tês diaitês kai tên aoinian. » (*Voy.* Ctesias, *Indic.*, 15; Lucian., *Macrobiot*, cap. 4; Diodor. Sic., lib. II, cap. 40; Plinius, *Hist. nat.*, lib. XVII, cap. 2.

(4) *Sprengels's neue Beitraege zur Voelkerkunde*, vol. VII, p. 76.

(5) Il faut aussi citer l'opinion qu'exprime Clemens Alexandrinus, *ad Gentes*, p. 10, sur l'origine d'Aphrodite : « Hê men aphrogenês te kai kyprogenês, hê kinyrâ philê, tên Aphroditên legô, tên *philomêdea, hoti mêdeôn exephaanthê*, mêdeôn ekeinôn tôn apokekommenôn Ouranou, tôn lagnôn, tôn meta tên tomên to kyma bebiasmenôn; hôs aselgôn hymin moriôn axios Aphroditê ginetai karpos en tais teletais. »

(6) Minutoli, *Voyage au temple de Jupiter Ammon*, p. 121.—Münter, *Religion der Babylonier*, p. 130.

(7) Lib. II, p. 48; *Descriptio Ægypt.*, II, p. 411; Wyttenbach, *ad Plutarch. Isid.*, p. 186.

culte de Phallus, en ajoutant que les Phali étaient *mobiles* aux statues. Il est très-possible que de ce culte soit né celui de Mendes dont nous parlerons bientôt. Selon Hérodote (1), les Egyptiens auraient été les premiers à interdire le coït dans les temples; néanmoins Strabon (2) dit qu'ils ont consacré à Jupiter les plus belles et les plus distinguées de leurs filles, appelées chez les Grecs *Pallades*. Celles-ci étaient obligées de se livrer aux hommes jusqu'à ce que la menstruation se déclarât; après quoi on les mariait.

Il est presque certain que la Grèce a tiré de l'Inde le culte de Bacchus et avec lui celui de Phallus (3). Voici à cette occasion une histoire qui est très-importante au point de vue des affections génitales; Natalis Comes (4) la rapporte ainsi :

« Fuerunt et Phallica in Dionysi honorem instituta, quæ apud « Athenienses agebantur, apud quos primus Pegasus ille Eleuthe- « riensis Bacchi cultum instituit (5), in quibus cantabant quem

(1) *Hist.*, lib. II, cap. 64. « Kai to mê misgesthai gynaixi en hiroisi, mêthe aloutous apo gynaikôn es hira esienai, houtoi eisi hoi prôtoi thrêskeusantes; hoi men gar alloi schedon pantes anthrôpoi, plên Aigyptiôn kai Hellênôn, misgontai en hiroisi; kai apo gynaikôn anistamenoi, aloutoi eserchontai es hiron. » (*V.* Clemens Alex., *Stromat.*, lib. I, cap. 361.)

(2) *Geograp.*, lib. XVII, cap. 46 : « Tô de Diï, hon malista timôsin, eueidestatê kai genous lamprotatou parthenos hieratai, has kalousi hoi Hellênes Palladas; autê de kai pallakeuei, kai synestin hois bouletai, mechris an hê physikê genêtai tou sômatos katharsis; meta de tên katharsin didotai pros andras. — Nous trouvons donc ici dans le culte du Jupiter égyptien ce que nous avons vu dans celui de la Vénus des Indiens.

(3) Hérodote, lib. II, 51, raconte que les Grecs ont reçu le culte de Phallus des Pelasgues, sous forme de colonnes d'Hermès avec des Phallus. Boettiger, *Kunstmythologie*, p. 213, croit que les Phéniciens sont désignés par les Pelasgues. (*Voy.* Cicero, *de Nat. deor.*, lib. III, cap. 22, et la note de Creuzer.)

(4) *Mythologiæ, sive explicationis fabularum libri X*; Francf., 1588, in-8°, p. 498. Comme il le dit page 487, l'auteur a emprunté cette histoire à Perimander, *de Sacrificiorum ritibus apud varias gentes*, lib. II. Elle se trouve aussi dans le scoliaste d'Aristophane, *Acharn*, 248. « Ho Xanthias ton phallon; — peri de autou tou phallou toiauta legetai. Pêgasos ek tên Eleuthêrôn labôn tou Dionysou ta agalmata hêken eis tên Attikên; hoi de Attikoi ouk edexanto meta timês ton theon; all'ouk amisthi ge autois tauta bouleusa menois apebê; mênisantos gar tou theou, *nosos kateskepsen eis ta aidoia tôn andron*, kai to deinon anêskeston ên, hôs de apeipon prostên noson kreittô genomenên pasês magganeias kai technês, apestalêsan theôroi meta spoudês; hoi de epanelthontes ephasan iasin einai monon tautên, ei dia pusês timês apoien ton theon; peisthentes oun tois êggelmenois hoi Athênaioi, phallous idiâ te kai dêmosiâ kateskeuasan, kai toutois egerairon ton theon, hypomnêma pocoumenoi pathous. » — Différente de ce passage est l'explication que donne le scoliaste ad Eucian., *de Syra dea*, cap. 16. Le culte de Phallus y est confondu usqu'à un certain point avec la pédérastie.

5) Comparez Pausanias, *Descript. Græciæ*, lib. I, cap. 2.

« ad modum Deus hic morbo Athenienses liberavit et quem ad « modum multorum bonorum auctor mortalibus extitit. Fama est » enim quod Pegaso imagines Dionysi ex Eleutheris civitate « Bœotiæ in Atticam regionem portante Athenienses Deum ne- « glexerunt neque, ut mos erat, cum pompa acceperunt : *quare* « *Deus indignatus pudenda hominum morbo infestavit, qui erat* « *illis gravissimus:* tunc eis ab oraculo, quo pacto liberari possent « petentibus, responsum datum est : solum esse remedium ma- « lorum omnium, si cum honore et pompa Deum recepissent; « quod factum fuit. Ex ea re tum privatim tum publice lignea « virilia thyrsis alligantes per eam solennitatem gestabant. Fuit enim « Phallus vocatum membrum virile. Alii Phallum ideo consecratum « Dionyso putarunt, quia sit auctor creditus generationis. » Bien plus surprenante encore est la fable que Natalis Comes (1) raconte au sujet de l'introduction du culte de Priape à Lampsacus, quoiqu'elle ait une si grande analogie avec la précédente qu'on pourrrait la prendre pour une reproduction; la voici : Lorsque Bacchus (2) se rendit dans l'Inde, Aphrodite devint enceinte de lui, et elle accoucha, à son retour à Lampsacus, de Priape. Junon (3), pro-

(1) *Loc. cit.*, p. 528 : peut-être d'après Posidonius, *de Heroibus et Dæmonibus*, p. 391. Cependant Servius, *ad Virgil.*, *Georg.*, IV, III, rapporte aussi cette fable. Suidas s. v., *Priapos*. Scioppius, qui l'a racontée également dans son édition des *Priapeia*, y ajoute : « Fuit autem morbus ille, quem hodieque *Gallicum* vocamus. »

(2) Diodorus Siculus, lib. IV, cap. 4, dit de Bacchus : « Il avait un corps délicat, et il était très-douillet; il se distinguait par sa beauté, et il avait un grand penchant pour les plaisirs du sexe. Dans ses voyages, il avait toujours beaucoup de femmes avec lui, etc. » — Clemens Alexandrinus, *Pædagog.*, lib. II, cap. 2. « Orgôsi goun anaidesteron anazeontes oinou, kai oidousi mastoi te kai moria, prokêryssontes êdê porneias eikona. » — Le passage suivant de Saint Augustin, *de Civitat. Dei*, lib. VI, cap. 9, est assez curieux : « Liberum a liberamento appellatum volunt, quod mares a coeundo per ejus beneficium emissis seminibus liberentur ; hoc idem in feminis agere *Liberam*, quam etiam Venerem putant, quod et ipsas perhibeant semina emittere et ob hoc Libero eamdem virilis corporis partem in templo poni, femineam Liberæ. »

(3) Junon n'était pas seulement la protectrice de l'accouchement, mais aussi de l'impudicité. (*Voy.* Douza, *Præcidan. pro Tibull.*, cap. 18 ; Politianus, *Miscell.*, cap. 89.) C'est pourquoi les filles publiques juraient par Junon, comme nous le voyons dans Tibulle, lib. III, Eleg. 4 :

Etsi perque suos fallax juravit ocellos,
Junonemque suam, perque suam Venerem.

Lib. IV, Eleg. 18 :

Hæc per sancta tuæ Junonis numina juro,
Quæ sola ante alios est mihi magna deos.

Dans Petrone, *Satir.*, cap. 25, une fille publique raconte : Junonem meam

tectrice des femmes en couche, fut la cause de sa monstruosité : « Deinde, cum adolevisset (Priapus) pergratusque foret Lampsa- « cenis mulieribus, Lampsacenorum decreto ex agro Lampsaceno « exulavit. — Fuerunt qui memoriæ prodiderint Priapum fuisse « virum Lampsacenum, qui cum haberet ingens instrumentum et « facile paratum plantandis civibus, gratissimus fuerit mulieribus « Lampsacenis. Ea causa postmodo fuisse dicitur, ut Lampsace- « norum omnium ceterorum invidiam in se converterit, ac demum « ejectus fuerit ex ipsa insula. At illud facinus ægerrime feren- « tibus mulieribus et pro se deos precantibus, post cum nonnullis « interjectis temporibus *Lampsacenos gravissimus pudendorum* « *membrorum morbus* invasisset, Dodonæum oraculum adeuntes « percunctati sunt, an ullum esset ejus morbi remedium. His res- « ponsum est : morbum non prius cessaturum, quam Priapum in « patriam revocassent. Quod cum fecissent, templa et sacrificia illi « statuerunt, Priapumque hortorum Deum esse decreverunt (1). »

Quel que soit le sens que nous donnions à ces fables de Bacchus et de Priape, il est toujours clair que les affections génitales de l'homme furent, dans l'origine, conjointement avec la défloraison (§ 4), la cause de l'introduction du culte de Phallus; ce qui est d'une grande importance pour la fable indienne de celui de Lingam. De plus, il est évident que les affections génitales étaient d'une nature maligne et que la cause en a été rapportée à la colère d'une divinité qui seule était capable de les guérir. Ce point est d'autant plus important pour l'histoire des affections des organes génitaux, qu'il nous montre qu'on n'a eu recours, pour leur guérison, qu'à l'assistance divine, en partie, il est vrai, par des raisons que nous développerons plus tard, et qu'on peut du reste déjà entrevoir dans le poème suivant des Priapeia (2), que Jurgenew a cité le premier dans sa dissertation, page 11.

iratam habeam, si unquam me meminerim virginem fuisse. — D'après Lucianus, *de Syra dea*, cap. 16, Bacchus dédiait à la Juno Noverca plusieurs Phalli.

(1) Les Grecs formaient de petites figures d'homme avec des parties énormes, qu'ils appelaient *Neurospasta*. (Lucien, *De Syra dea*, c. 16; Hérodote, II, 48.) Les femmes portent dans les bourgs et dans les villages ces figures, dont le membre viril n'est guère moins grand que le reste du corps, et qu'elles font remuer. — Diodor., I, 88. — Hesychius dit : nanos epi tôn mikrôn ôs nanon kai aidoîon echonta mega; oi goun nanoi megala êchousin aidoîa. » Ce passage rappelle les malheureux crétins avec des membres virils énormes; ils sont en même temps adonnés avec passion à l'onanisme.

(2) *Priapeia, sive diversorum poetarum in Priapum lusus*, illustrati commentariis Casp. Scioppii, Franci, L. Apuleji Madaurensis *Anechomenos* ab eodem illustratus. Heraclii imperatoris, Sophoclis Sophistæ, C. Antonii,

VOTI SOLUTIO.

Cur pictum memori sit in tabella
Membrum quæritis unde procreamur?
Cum penis mihi forte læsus esset,
Chirurgique manum miser timerem,
Diis me legitimis, *nimisque magnis*
Ut Phœbo puta, filioque Phœbi
Curatum dare mentulam verebar,
Huic dixi : fer opem, Priape, parti,
Cujus tu, pater, ipse par videris (1) :
Qua salva *sine sectione* facta,
Ponetur tibi picta, quam levaris,
Parque, consimilisque, concolorque.
Promisit fore : mentulam movit
Pro nutu deus et rogata fecit.

Ce poème, quel qu'en ait été l'auteur (2), prouve à l'évidence que les parties du poète étaient gravement atteintes (de phimosis et d'ulcères?). Craignant le couteau (*timerem*) du chirurgien, et honteux (*verebar*) d'être atteint à cette partie, et de la manière dont il avait gagné le mal, il eut recours à la prière et au vœu devant l'image de Priape, et il fut guéri sans l'assistance de l'art!

Les poètes romains nous apprennent que le culte de Priape était

Q. Sorani epistolæ de prodigiosa Cleopatræ reginæ libidine. Huic editioni accedunt Jos. Scaligeri in Priapeia carmina commentarii ac Frederici Linden-Bruch. Patavii, 1664, in-8°, pag. 45. Carmen XXXVII.

(1) Quelque chose d'analogue se lit dans le distique d'Antipater (*Antholog. græc.*, lib. II, tit. 5, n° 3) :

Estêkos to kimônos idôn *peos*, eiph'o Priêpos
Oimoi, ypo thnêtou leipomai athanatos.

(2) Dans le *Codex Coburgensis*, les *Priapeia* commencent par ces mots : P. Virgilii Maronis Mantuani pœtæ clarissimi Priapi carmen incipit feliciter. (*Voy.* Bruckhusius, *Annot. ad Tibull.*, lib. IV, Eleg. 14.) — Dans tous les cas, la plupart de ces poésies appartiennent à l'âge d'or de la littérature romaine. Pour ceux qui lisent les anciens poètes, l'observation ne serait peut-être pas mal placée ici, que *Priapus*, comme *cultor hortorum*, est souvent employé dans un double sens, à moins qu'il ne soit venu dans les jardins que par un malentendu. Nous lisons ainsi, *Priapeia carmin.*, 4 :

Quod meus hortus habet, sumas impune licebit,
Si dederis nobis quod tuus hortus habet;

et dans l'*Anechomenos de Patercule* : « Thyrsumque pangant hortulo in Cupidinis. » — Lucret., lib. IV, 1100, dit : « Ut muliebria conserat arva; » et Virgil., *Georg.*, III, 136, « genitali arvo. » Le *irriguo nihil est elutius horto* d'Horace, *Satir.*, lib. II, 4-16, s'expliquerait peut-être ainsi. Les Grecs employaient leur *kêpos* de cette manière : par exemple, dans Diogenes Laert., II, 12; Hesychius l'explique par *to ephêbion gynaikeion*. Analogue est le *kaion echousa to pedion* chez Aristophane. Le Koran dit : « Ta femme est ton champ. »

assez général en Italie : les nombreux dessins de Phallus dans les ruines de Pompeï l'attestent. Knight nous rapporte même que ce dernier s'est conservé jusqu'au siècle passé, lié au culte de Cosmus et Damianus, à Isernia.

Le poème ci-dessus pourrait peut-être nous apprendre comment le culte de Phallus s'est allié à celui des Saints du christianisme; car il est probable que les malades atteints de syphilis s'adressèrent à eux de la même manière que les Romains à Priape. Les *Acta Sanctorum Bolandi* (septembre 27), que nous n'avons pas vus, pourraient bien contenir des exemples de guérison par leur intercession. Mais ce n'était pas exclusivement ces Saints qu'on vénérait au moyen âge, comme le Priape des anciens: en France, les femmes stériles s'adressaient à S. Guerlichon; en Normandie, à S. Gilas; en Anjou, à S. Réné, avec lesquels elles faisaient des choses qu'Étienne (1) avait honte de dire.

§ VIII.

Bien qu'il soit difficile de fixer l'époque à laquelle le culte de Priape s'est introduit chez les divers peuples, et quoique la mythologie classique le compte parmi les dieux plus modernes (2), il paraît néanmoins avoir joué un rôle important en Syrie (3) à un temps beaucoup plus ancien, s'il est vrai (4) que le Baal Peor des Moabites était une espèce de Priape. Les jeunes filles se prostituaient dans son temple, bâti sur le mont Peor (5). Les rabbins (6) tirent son nom du verbe *phéor*, *aperire, scilicet hyminem virgineum;* dès lors il serait sorti du culte de Phallus,

(1) *Apologie d'Hérodote*, II, 253.

(2) Strabon, liv. XIII, 588.

(3) Lucian (*de dea Syra*, § 28) raconte qu'il y a eu un Phallus à Hiéropolis, de la longueur de 180 ou 1800 pieds.

(4) Creuzer, *Symbolik*, vol. II, p. 85. — De Wette, *Archéologie*, § 233, *k*. — Wiener, *Biblisches Realwoerterbuch*, 2e édit., Leipz., 1833, vol. I, p. 139, art. *Baal*, et p. 260, art. *Chamos*.

(5) IV, Moïse, chap. 23, vers. 28. — V, Moïse, chap. 4, vers. 46.

(6) Jonathan, *Ad Num.*, cap. 25, vers. 1. — N'y aurait-il pas analogie avec le mot grec *peos*, que l'on trouve dans Aristophane et dans Antipater. L'adjectif *peoïdês* (peôdês) se trouve, suivant Schneider, dans Eustathius, avec cette signification : « un membre viril gros et enflé. » — Rhodigin., *Lect. antiq.*, lib. VIII, cap. 6, p. 377, dit : « Postremo qui ex intemperanti Veneris usu pereunt, dicuntur *Peolæ*, media producta, quia Peos signet pudendum, sive veretrum. » Il serait possible que l'ancienne forme fût *peor*, analogue au *poïr* chez les Lacédémoniens (pour *païs*). La dérivation du mot *penis* de *peos* nous paraît aussi plus naturelle que du mot *pendendo*, parce que l'on nomme plutôt les parties du corps d'après leur état en action, que d'après celui du repos. Dès lors Baal Peor signifierait *Maître du penis* (anax Priêpos).

comme il existe encore aujourd'hui dans l'Inde. A la pagode de Goa se trouve un membre viril que les parents eux-mêmes emploient pour détruire l'hymen de la fiancée (1). Ce procédé s'accorde avec la croyance (§ 4) que le sang menstruel, comme celui du vagin, est nuisible à l'homme. On prétend également qu'un Priape en bois est encore vénéré aujourd'hui sur la côte du Coromandel (2).

La tradition nous a transmis un fait qui n'est pas sans importance pour l'histoire des affections génitales à la suite d'abus des organes sexuels : c'est le fléau que se sont attirés les Juifs par leur culte à Baal Peor, à Sittim (3). Nous commencerons par ce point la série de nos preuves à l'appui de l'ancienneté de la syphilis. Pour arriver à une connaissance aussi exacte que possible, nous citerons d'abord les passages de l'Ancien Testament qui se rapportent à notre sujet, en nous servant de la traduction de De Wette. (4).

1) « Israël demeurait à Sittim, où bientôt il commença à se « livrer à la débauche avec les filles de Moab (5). — 2) Elles in- « vitaient le peuple aux sacrifices offerts à leurs dieux, et celui-ci « mangeait avec elles et adorait ces mêmes dieux. — 3) Et Is- « raël s'attacha à Baal Peor : c'est alors que la colère de Jéhova « se fit sentir sur lui. — 4) Et Jéhova dit à Moïse : Saisis tous les « chefs du peuple, et pour calmer mon courroux, pends-les du côté « du soleil, afin que ma colère se détourne d'Israël. — 5) Et « Moïse parla ainsi aux juges d'Israël : Que chacun tue ceux de « ses gens qui se sont attachés à Baal Peor.

(1) Linschotten, *Orientalische Reisen*, vol. I, chap. 33. — Beyer ad Seldens. *Syntagm. de Diis Syris*, p. 235. C'est peut-être pour cette raison que les Grecs appelaient le penis *kteis*, de kteô, *fendre*.

(2) *Gynæologie*, vol. II, p. 337. — Le culte du Lingam chez les Druses est raconté par Buckingham dans les *Travels among the arab Tribe inhabiting the countries east of Syria and Palestine*, etc. London, 1825, p. 394. (*Voy.* Hamilton, *A new account of the East-Indies*. Edinburg, 1727, p. 378 et seq., in-8°; C. Moore, *Narrative of the operations of Capit. Littles detachment, and of the Mahratta army*. London, 1794, p. 45, in-4°.) — Dans ces ouvrages, il est parlé de la vénération du *Gopalsami*, dieu semblable à Priape, dans les environs de Jagrenat, et des chosesimpudiques qui se passaient dans ces fêtes. Des pratiques semblables eurent lieu dans plusieurs temples au Mexique. Kircher, *OEdipus ægypt.*, I, s. 5, p. 422. — J. de Laet, *Beschryving e van West-Indien*. Leiden, 1630, lib. VI, cap. 5, p. 284, in-fol.

(3) Disserl. exhibens novum ad historiam luis venereæ additamentum. Jenæ, 1797. 32. p. 8.

(4) *Die heilige Schrift, übersetzt von de Wette*. 2e édit. Heidelberg, 1835; gr. in-8°.

(5) IV, Moïse, chap. 25, v. 1-18.

« 6) Et voilà qu'un des fils d'Israël amène en présence de ses « frères une Médianite qui se mit à pleurer à la vue de Moïse et « de toute l'assemblée. — 7) Ce que voyant Pinehas, fils d'Eléa- « sar, il se leva, prit une lance, — 8) et entra dans la chambre « où étaient l'homme et la femme, et les transperça tous les deux. « C'est ainsi que le fléau fut détourné des fils d'Israël — 9) après « avoir frappé 24,000 hommes (1). — 14) Cet homme d'Israël qui « avait été tué s'appelait Simri, fils de Salus, prince d'une maison « des Siméonites; — 15) et le nom de la femme qui aussi avait « été tuée était Casbi, fille de Zur, chef d'une race de Médianites. « — 16) Et Jéhova dit à Moïse : — 17) Faites la guerre aux Mé- « dianites et détruisez-les; — 18) car ils vous en ont déclaré une « par leur ruse, et ils vous ont trompé avec Baal Peor et avec la « fille d'un prince nommé Midian, leur sœur, qui a été tuée au « jour du fléau engendré par Baal Peor. »

« 7) Et ils marchèrent contre Midian, comme Jéhova l'avait « ordonné à Moïse, et tuèrent tous les hommes (2). — 9) Et les « fils d'Israël firent prisonniers les femmes des Médianites et tous « leurs troupeaux. — 14) Et Moïse, indigné contre les chefs de « l'armée, leur dit : — 15) Vous avez laissé vivre toutes les « femmes! — 16) Eh bien! ce sont elles qui, sur le conseil de « Bileam, ont été cause que les fils d'Israël ont péché contre Jé- « hova en sacrifiant à Peor, et que le fléau les a frappés. — 17) « Et maintenant tuez tous les enfants du sexe masculin et *toutes* « *les femmes qui ont connu un homme par le coït.* — 18) Mais vous « laisserez vivre tous les enfants du sexe féminin qui *ne connais-* « *sent pas les hommes de cette manière.* — 19) Et vous coucherez « hors du camp pendant 7 jours, vous tous qui avez tué des « hommes et touché des morts, et vous vous purgerez du péché le « troisième et le septième jour, vous et vos prisonniers. — 20) « Et vous purifierez tous les vêtements, tous les vases en cuir, « tout ce qui est fait en poils de chèvre et tous les ustensiles en « bois. — 21) Le prêtre Eléasar parla ensuite ainsi aux soldats : « C'est l'ordre que Jéhova a donné à Moïse : — 22) L'or, l'ar- « gent, le cuivre, le fer, l'étain et le plomb, — 23) tout ce qui « endure le feu, doit passer par le feu, pour être purifié; on pur- « gera par l'eau de purification tout ce qui ne le supporte pas.

(1) « Ne commettons pas le crime de fornication, comme quelques-uns d'eux le firent, et pour lequel 23,000 furent frappés en un seul jour. » (S. Paul, I, Lettre aux Corinthiens, chap. 10, verset 8.) Memnêsthe gar tas tessaras kai ekosi chiliadas *dia porneian* apôsmenas.

(2) Moïse, liv. IV, chap. 3, v. 7-24.

« — 24) Et vous laverez vos vêtements le septième jour, et vous « serez purifiés et pourrez retourner au camp. »

Outre ce que nous venons de citer des livres de Moïse, il est est encore parlé du mal de Peor dans les passages suivants de l'Ancien Testament :

« N'était-ce pas assez d'avoir adoré Peor, qui a été cause du « fléau qui a atteint la famille de Jéhova, et dont nous ne sommes « pas encore purifiés (1) !

« De plus, ils s'attachèrent à Baal Peor, et mangèrent de ce qui « était offert en sacrifice aux idoles, et ils excitèrent par leurs « œuvres impies la colère céleste : c'est pourquoi le fléau les a « frappés. Alors Pinehas se leva et punit, et le fléau s'arrêta (2).

« Je trouvai Israël comme les raisins dans le désert, j'ai connu « vos frères comme les figues à leur premier temps; mais ils se « sont tournés vers Baal Peor, ils se sont voués à l'idole abomi- « nable, et ils sont devenus affreux comme leur vice libidi- « neux » (3).

§ IX.

Nous rencontrons ici les Juifs, dans leur marche vers Chanaan, déjà arrivés au Jourdain, à 60 stades ou 1 1/2 lieue de Sittim (Joseph (4)). Les peuples des environs étaient effrayés de leur approche et de leurs victoires. Balak, roi des Moabites, avait envoyé au devin Bileam, pour obtenir de lui, par son art (par sa malédiction), la destruction de cet ennemi menaçant. Bileam, inspiré du Seigneur, bénit les fils d'Israël au lieu de les maudire ; néanmoins il apprit à Balak la manière de conduire les Juifs à leur perte, comme le verset 16 du 3e chapitre l'indique, sans dire toutefois ce qu'elle fut. Du reste, on peut le deviner en partie de l'ensemble de cette réponse, comme l'a fait probablement l'auteur de l'Apocalypse, qui dit (chap. 2, vers 14) (5) : « Mais j'ai quelque « chose à vous reprocher : c'est que vous ayez parmi vous des « hommes qui suivent la doctrine de Balaam, lequel enseignait à « Balak le moyen de faire manger aux enfants d'Israël *de ce qui « avait été offert aux idoles et de les faire tomber dans la fornica- « tion.* » Philon et Joseph, qui probablement n'a vécu que peu

(1) Josué, chap. 22, vers. 17.
(2) Psaume 106, vers. 28-30.
(3) Hosé, chap. 9, v. 10.
(4) *Antiquitat. Judæor.*, lib. V, c. 1.
(5) Voy. Areth. *Commentar. in Apocalips.*, c. 2. — Isidor. *Pel.*, lib. III, epist. 150. — Suidas s. v. *Prophéteia.*

de temps après lui, donnent le fait en détail, d'après des sources qui nous sont inconnues. — Philon (1) dit : « Quæ prius, inquit « (Bileam), dixi oracula sunt omnia et vaticinationes : de reliquo « quæ loquar, animi mei conjecturæ erunt. — Age vero præclara « ejus monita videamus, quibus artibus instructa fuerint ad cer- « tissimam offensionem eorum qui semper vincere poterant. Cum « enim intelligeret Hebræos una tantum ratione capi posse, vio- « lata facinore aliquo lege, per stupri libidinem et intemperantiam, « magna mala, ad majus impietatis scelus inducere studebat vo- « luptatis esca. Hujus enim, aiebat, regionis o rex, mulieres spe- « cie reliquis longe præstant : viri autem nulla re facilius quam « mulieris forma expugnari possunt. Proinde si formosissimas « quæstum facere prostareque permiseris, juventutem adversario- « rum velut hamis capient. Ita autem doceri eas oportet ne statim « floris sui volentibus copiam faciant. Nam molestus ille aculeus « simulatæ recusationis libidinem acrius excitabit, et amorem « accendet, actique libidine tanquam obtorto collo trahuntur, « quidvis et facere et pati in animum inducent. Amatorem igitur « ut quæque sit affectum nacta erit, quæ ad venationem illam sub- « ornantur, ferociter dicat : tibi consuetudine mea frui nefas est, « nisi a patriis institutis desciveris, mutataque sententia eadem « juxta mecum colere cœperis. Hujus defectionis fides ea demum « mihi perspecta fuerit, si libamentorum eorumdem et sacrorum « particeps esse volueris, quæ simulacris et statuis reliquisque si- « gnis ex ritu facere solemus. — Sic igitur ille tum consulebat : « rex ista non abs re dici ratus, sublata de adulteriis lege et abro- « gatis omnibus de stupro corruptelaque sanctionibus, proinde « quasi nunquam rogatæ essent, liberam facit mulieribus quibus- « cum vellent consuescendi potestatem. Illæ vero licentia et im- « punitate data adolescentulorum multitudinem illiciebant, multo « ante eorum animis circumventis et illecebrarum præstigiis ad im- « pietatem impulsis : usque dum postremo pontificis filius Phi- « nees, facta ista supra modum indignatus (teterrimum enim ei « videbatur eodem tempore corpora et animos pro deditiis, illa « voluptatibus, hos sceleri et impiæ fraudi tradi (2)) juvenilis « audaciæ memorabile facinus viroque dignum edidit. Nam quem- « dam sui generis sacris operatum ad scortum ingredi conspicatus, « neque submittentem in terram vultum, neque latere cupientem, « neque, ut assolet, clanculum aditum suffurantem, sed invere-

(1) *Vita Mosis. Opp.* Vol. II, p. 217.

(2) Factis per mulierum obscenam libidinem et protervam petulantiam quæ corpora consuescentium stupro debilitarent, animosque impietate profligarent. *Ibid.*, p. 129.

« cundam fiduciæ intemperantiam præ se ferentem et in flagitio « ridiculo velut in re præclara magnifice se efferentem, exacerba- « tus indignitate rei et justa repletus ira, cursu irrumpens adhuc in « lecto jacentes amatorem et meretriculam confodit, genitaliaque « eis præterea desecat, quibus incestum satum patrarant. Istud « exemplum aliqui continentiæ et religionis studiosi jussu Mosis « imitati, omnibus qui initiati fuerant simulacris manu factis, pro- « pinquis juxta necessariisque occidione occisis, scelus gentis « expiarunt inexorabili sceleratorum supplicio, — unoque die « viginti quatuor millia hominum cæsa sunt, et una statim sublata « est communis labes, qua totus exercitus maculosus pollueba- « tur. »

Joseph (1) explique cette histoire de la même manière, mais avec plus de détails encore. La fornication était répandue dans presque toute l'armée; il ne restait plus pour ainsi dire de vestiges des anciennes mœurs. Moïse ordonna au peuple de se rassembler, et dans un discours plein de force il attira son attention sur le danger qui le menaçait. Sambrias (Simri) se défendit en disant qu'il avait obéi assez longtemps à des lois tyranniques et qu'il voulait maintenant jouir de sa liberté; il sortit ensuite de l'assemblée, poursuivi par Phiné qui l'assassina dans sa tente. Joseph (§ 12) continue ainsi : « Juvenes autem omnes, qui virtutis aliquid « sibi vindicarent et honestatis studio tenerentur, Phineesis for- « titudinis exemplo accensi, ejusdem cum Zambria criminis reos « interfecerunt. Multi itaque illorum, qui leges patrias violarant, « horum egregia virtute perempti sunt. Peste autem reliqui omnes « perierunt, deo hunc illis morbum immittente. Et quotquot e « cognatis, qui cum prohibere debuerint, eos ad hæc impulerant, « a deo pro sceleris sociis habiti, pariter sublati erant (2). » Si Philon et Joseph ne peuvent être regardés comme des autorités irrécusables, les passages cités de leurs écrits prouvent du moins que déjà de leur temps on avait des idées sur la matière que nous traitons. La vérité est donc que les Juifs ont été entraînés au libertinage par les filles des Moabites, qu'ils ont forniqué avec elles, et qu'ils ont sacrifié, dans leurs temples, au dieu de leur pays. Suivant Bileam, les prêtresses de ce dieu étaient remarquables par leur beauté. Une maladie contagieuse devint le résultat de ces débauches, maladie qui, d'après Joseph, se communiquait aussi

(1) *Antiquit. judaic.*, lib. IV, c. 6, § 6-13.

(2) Apollontai men oun kai hypo tês toutôn andragathias polloi tôn paranomêsantôn, ephtharêsan de pantes kai loimô, tautên enekêpsantos autois tou Theou tên noson : hosoi te syggeneis ontes, kôlyein deon, exôtrynon autous e pi tauta, synadikein tô Theô dokountes, apethnêskon.

aux parents du sujet infecté, mais à ceux-ci seulement. Beaucoup (1) en perdirent la vie; mais le nombre des morts ne monta point à 24,000, car Philon et Joseph disent expressément qu'ils tombèrent sous le glaive de leurs frères; et l'auteur des livres mosaïques le fait entendre également dans ce passage (IV, chap. 25, v. 5) : Et Moïse dit aux juges d'Israël : « Que chacun tue ceux de ses gens qui se sont attachés à Baal Peor. » Quoique l'historien déclare que la maladie fut arrêtée par ce massacre, elle n'avait cependant pas entièrement cessé, comme on le voit dans cet endroit cité de Josué, où il fait dire à Pinehas « que son peuple n'est pas encore purifié de ce péché jusqu'à ce jour. » Dès lors la maladie datait certainement de longtemps. Il résulte aussi des ordonnances de Moïse que le mal venait des filles des Moabites, chez lesquelles il était très-répandu, et enfin qu'il était contagieux. Moïse était courroucé de ce qu'on avait laissé vivre les femmes; il prescrivit de mettre à mort celles qui auraient déjà eu commerce avec des hommes, mais de laisser la vie aux filles vierges (intactes). Le nombre de celles-ci s'élèva à 32,000 (chap., 31, v. 35) : elles furent conduites au camp pour y être distribuées. Ce massacre avait donc pour but d'empêcher les Juifs de cohabiter avec les femmes payennes dont la conduite avait été scandaleuse. Ces jeunes filles ne se trouvaient pas dans ce cas, sinon on ne les aurait pas laissées vivre et on n'en aurait pas fait la distribution dans le camp (2).

Il est évident que Moïse n'a voulu que prévenir le développement de la maladie provoquée par le commerce impur avec des femmes de mauvaise vie. Dans l'opinion de ce législateur, le danger a dû être grand, puisqu'il ordonna la purification de l'armée qui avait massacré les Moabites et leurs femmes : il la fit rester, avec

(1) Ce nombre ne paraît pas avoir été très-considérable, puisque la maladie pouvait bien affaiblir la force des Juifs, mais non l'anéantir. Car Joseph (*l. c.*, § 6) fait dire à Bileam : Hebræorum quidem genus nunquam funditus peribit, nec bello, nec *peste*, nec inopia terræ fructuum, nec alio casu inopinato delebitur. — In mala autem nonnulla et calamitates ad breve tempus incident; a quibus licet deprimi humique affligi videantur, postea tamen reflorescent, cum eos timere cœperint qui damna illis intulerant. Et pour arriver à cette fin, il donne le conseil rapporté plus haut.

(2) Moïse permet même le mariage avec les prisonnières (livre V, chap. 21, versets 11-13) : Et si vous voyez parmi les prisonnières une belle femme, et que vous ayez envie d'en faire votre épouse, conduisez-la dans votre maison, puis couchez avec elle, et prenez-la en mariage, et qu'elle soit votre femme légitime. (*V.* Ruth, chap. I, vers. 4; chap. 4, vers. 13. — I. *Chronic.*, chap. 2, v. 17. — I des Rois, chap. 3, v. 1; chap. 14, v. 21.) Ce n'est qu'après l'exil que le mariage avec des étrangères fut défendu. Esra, chap. 9, v. 2 : chap. 10, vers. 3. Néhémie, chap. 13, v. 25. Joseph, *Antiquit. jud.*, XI, 8, 2; XII, 4, 6; XVIII, 9, 5.

les prisonniers et tout le butin, pendant sept jours hors du camp, avec injonction de se purifier deux fois entièrement. Avant de marcher contre les Moabites, les Juifs avaient tué, dans d'autres guerres, des milliers d'hommes, ils avaient massacré 24,000 des leurs, et jamais il ne leur avait été ordonné de quitter le camp pendant sept jours et de se purifier, eux et leur butin, deux fois durant ce temps. Ce n'est qu'après le massacre des femmes moabites (et non après celui des hommes), qu'ils venaient d'exécuter, que cette ordonnance fut rendue; il devait donc y avoir de fortes raisons. Ce n'est, au reste, qu'une application de la loi qui ordonnait la purification après la lèpre, les écoulements impurs, et après avoir touché des morts. Cependant tel n'était pas le cas : on n'avait fait que tuer des vivants. Personne ne sera donc de l'avis de Philon (1), qui dit, au sujet de la purification après l'extermination des Moabites : « Nam ut legitima hostium cædes sit, attamen qui « hominem interfecit, quanquam jure, quanquam vim propul- « sans, quanquam coactus, non insons esse videtur nec extra « noxiam, propter summam illam et communem hominum inter « ipsos cognationem. Quo nomine piacula suscipienda fuerunt « interfectoribus ad luendum scelus, quod conceptum cense- « batur. »

Il est difficile de dire avec certitude quelle était la nature de la maladie que les Juifs contractaient dans le coït avec les femmes moabites; mais il est presque hors de doute qu'elle affectait les organes génitaux. Que quelques-uns en aient perdu la vie, cela est un fait qu'on ne peut guère contester. Les ulcères aux parties sexuelles présentaient le même danger à la fin du xve siècle, et nous verrons qu'Apion en périt faute d'avoir subi la circoncision. Or, à cette époque, cette opération n'était pas encore en usage chez les Juifs, puisque ce fut Josué (2) qui, à son arrivée en Chanaan, la pratiqua, par ordre de Jéhova, aux enfants d'Israël, sur le mont Araloth, avec des couteaux en pierre. Les Juifs, en s'adonnant au culte de Baal Peor, avaient assurément aussi abandonné les lois de purification, à moins que celles-ci n'aient été prescrites contre l'écoulement impur, la lèpre et le commerce avec des femmes en menstruation, qu'après les ravages causés par ce même mal de Baal Peor. C'est cette fatale expérience seulement qui a pu faire reconnaître la nécessité de la circoncision et la faire ordonner.

(1) Vita Mosis, lib. I. Opp., vol. II, 130.

(2) Chap. 5, v. 5. Aucun de ceux qui étaient nés dans le désert, après la sortie d'Egypte, n'avait subi la circoncision.

§ X.

Des maisons publiques et des femmes de joie (1).

Il est certain que le culte asiatique de Vénus renfermait en lui-même les éléments de tous les excès libidineux ; il n'est donc pas étonnant que ceux-ci se soient de plus en plus développés et aient enlevé à ce culte sa forme primitive. A mesure que la civilisation faisait des progrès, l'autorité des dieux diminuait, et Vénus perdit son ancien caractère de déesse de la génération pour devenir la protectrice de la volupté sexuelle. Ses temples et ses bosquets sacrés cessèrent peu à peu d'être des endroits où les deux sexes se réunissaient dans le but de la procréation, et ils finirent par servir de lieux de libertinage. Les offrandes n'étaient plus destinées à demander une nombreuse progéniture, elles se changèrent en tribut payé au libre exercice de la prostitution; les temples devinrent des maisons publiques. Les prêtresses d'Astarté ou Mylitta étaient au service des étrangers, et fournissaient l'occasion de satisfaire aux désirs amoureux. Aussi chercherait-on en vain, en Asie, une expression applicable aux maisons publiques; elles existaient sans avoir besoin de nom, et l'Etat n'avait pas à s'occuper de créer une chose établie déjà sous le manteau de la religion. Chez les Juifs, il ne semble pas qu'il y ait jamais eu de véritables maisons publiques (2), bien qu'ils aient souvent pratiqué des cultes étrangers, mais toujours pendant peu de temps. Quoiqu'il soit fréquemment parlé de femmes publiques dans l'Ancien Testament, que même la demeure et la conduite d'une courtisanne y soient longuement détaillées (3), il paraît néanmoins que ce

(1) J. Laurentii, *De adultertis et meretricibus tract.*, in Gronov. *Thesaur. antiq. Græcor.*, vol VIII, p. 1403 — 16. — G. Franck de Franckenau, *Disp. qua lupanaria sive Hurenhaeuser ex principiis quoque medicis improbantur.* Heidelberg, 1674, in-4°. Dans les *Satiræ medicæ* du même, p. 528-549. — J. A. Freudenberg (C. G. Flittner), *Ueber Staats-und Privatbordelle, Kuppelei und Concubinat, in moralisch-politischer Hinsicht, nebst einem Anhange über die Organisirung der Bordelle der alten und neuen Zeiten.* Berlin, 1796. — Nous n'avons pu nous servir de cet ouvrage.

(2) *Michaelis Mosaisches Recht.* Vol. V, p. 304. Un passage du Ier livre des Rois, chap. 3, v. 16, pourrait donner à entendre qu'il en aurait existé. Ce passage prouve seulement que deux courtisannes ont demeuré dans la même maison. (*Voy.* Philo, *De special. leg.* (Opera ed. Mangey. Vol. II, p. 308.) Suivant le IIe livre des Rois, XVII, 30 ; XIII, 7 , il y avait dans le voisinage du temple, à Jérusalem, des cabanes qui n'étaient que des cellules avec des images d'Astarté, où les filles juives se prostituaient en l'honneur de la déesse : quoique maisons publiques par le fait, on ne les regardait pas comme telles.

(3) *Proverbes de Salomon*, VI. 6 — 27. Voy. I Moïse, XXXVIII, 14 ; Ezéchiel, XVI, 25.

n'était qu'une affaire privée, et qu'elle ne portait aucun caractère public; d'ailleurs, bien des passages ne sont évidemment que des métaphores. La prostitution était sévèrement défendue aux filles d'Israël (1). Celles qui s'y livraient publiquement semblent généralement avoir été des étrangères, venues peut-être de la Phénicie ou de la Syrie : elles donnaient en même temps des spectacles dont la danse et la musique faisaient les frais (2). Vouloir de là prétendre, comme le fait Beer, que les femmes juives auraient été plus chastes que les autres, cela n'est vrai à aucune époque, puisque les passages de l'Ancien Testament sur Sodome et le libertinage sous Manassé, dans le temple même de Jérusalem, suffisent seuls pour prouver le contraire.

Quant à la Macédoine, voici une citation tirée d'Hermesianax, dans Athenæus (3) :

« *alla Makédoniês pasas katenisato lauras.* »

Dalechamp a traduit *lauras* par *lupanar*; cependant Casaubonus doutait que cette signification fût juste. Cette phrase fait peut-être allusion à une impudicité des Macédoniens, qui ressemble assez à celle des Perses (4), qui exerçaient le coït avec leurs mères, leurs filles, etc., et leur faisaient des enfants; chose qu'Euripide (5) reproche aux barbares en général. Il ne serait du reste pas trop étonnant de trouver des maisons publiques en Macédoine, dont les

(1) III Moïse, XIX, 19.—V, Moïse, XXIII, 17. Beer a voulu s'appuyer sur ce dernier passage pour défendre les Juifs d'avoir répandu la syphilis dans le xve siècle. Spencer, *De legg. Hebræor.*, p. 563, prouve seulement qu'il n'était pas permis de forniquer en l'honneur de Dieu, comme le faisaient les autres habitants de l'Asie, et il explique le premier passage dans ce sens : que les Juifs ne devaient pas vouer leurs filles au culte de Mylitta, *comme cela avait eu lieu.*

(2) Juges, XVI, I. — I Rois, III, 16.—Proverbes, II, 16; V, 3; VII, 10; XXIII, 27. —Amos, II, 7; VII, 17. — Baruch, VI, 43. (*Voy.* Grotius, *Ad Matth. evang.*, V. 3, 4 — Hartmann, *Die Hebräerin am Putztisch und als Braut.* Amsterdam, 1809, vol. II, p. 493 et *seq.*)

(3) *Deipnosoph.*, lib. XIII, p. 598, v. 65.

(4) Philo, *De special. legg.* Opp. ed. Mangey, vol. II, p. 301. — Clemens Alexandr., *Stromat.*, III, dit de Xanthus : « mignynto de. phêsin, hoi Magoi « mêtrasi, kai thygatrasi, kai adelphais mignysthai themiton einai. » (*Voy.* du même, *Recognit.*, lib. IX, c. 20. — Sextus Empiricus, *Pyrrh. hypot.*, lib. III, 24.—Origène, *Contra Celsum*, lib. V, p. 248.—Hieronymus, *Contra Jovian*, lib. II. — Cyrillus, *Contra Julian*, lib. IV. — Sophocle, *OEdip. Tyrann.*, 1375 et 452.)

(5) *Andromach.* 174 :

Toiouton pan to barbaron genos,
Patêr te thygatri, pais te mêtri mignytai.

habitants peuvent être comparés aux Grecs sous plus d'un rapport.

Les Grecs connaissaient parfaitement la limite entre la moralité et l'immoralité, et ils cherchaient toujours à subordonner la dernière à la première. Leur vie entière appartenait à l'Etat : tous leurs efforts devaient tendre à lui fournir de bons citoyens ; c'est pourquoi la polygamie et l'usage des femmes en commun, qui restèrent en vigueur à Sparte seule, disparurent de bonne heure, et la monogamie devint la première loi du mariage à laquelle tout bon citoyen (1) était obligé de se soumettre pour que sa race ne disparût pas. Tandis que l'habitant de l'Asie trouvait sa gloire dans une nombreuse progéniture, le Grec cherchait la sienne dans des enfants parfaits. Celui-ci ne devait embrasser sa femme que pour procréer des enfants (*ep' arotô paidôn gnêsiôn*), et il lui était défendu de profaner le tore sacré par le libertinage. Dès que le vice le maîtrisait, il cessait d'être libre ; esclave de la volupté, il ne pouvait avoir de commerce qu'avec des esclaves (2). Quoique ce libertinage fût souffert pour prévenir de plus grands maux, on n'en regardait cependant pas moins le concubinage comme *ou kalon* (3), surtout quand il était pratiqué par des gens mariés. Nous avons vu que le culte de la Vénus asiatique prit sous le beau ciel de la Crèce une forme plus digne de l'homme ; que le Grec distingua sa Vénus Urania de la Pandemos des autres peuples, et qu'il opposa ainsi une digue à l'immoralité, digue qui néanmoins fut rompue insensiblement. Les étrangers, et particulièrement les libertins de l'Asie, voyant que le culte grec ne se prêtait pas à leurs passions comme chez eux, emmenaient des esclaves qui, achetées par les Grecs, furent données en offrandes aux

(1) Osann, *De cœlibum apud veteres populos conditione Commental.*, I. Giessen, 1827 ; in- 4°.

(2) Demosthène, *Orat. in Neæram*, ed. Wolf, p. 534. Tas men gar hetairas hêdonês enek' echomen, tas de pallakas têsi kath' emeran therapeias tou sômatos, tas de gynaikas tou paidopoieisthai gnêsiôs kai tôn endon phylaka pistên echein.— Athenæus, *Deipnos.*, lib. XIII, c. 31, cite ce même passage de Démosthène, avec la différence qu'il dit : « pallakas têsi kath' hêmeran pallakeias. » (Voy. Plutarque, *Præcept conjugal.*, cap. 16, 29.) Cette idée, primitivement morale, du mariage, forme un si grand contraste avec la vie poétique des Grecs à l'époque de la splendeur de leur pays, qu'on est conduit à n'avoir pas une très-haute idée de la position, de l'instruction et de la moralité des femmes mariées. N'est-ce pas à tort ?

(3) Aristote, *Politic.*, lib. VII, c. 16. Viri autem cum alia muliere aut aliorum concubitus omnino indecorus et inhonestus habeatur, cum sit appelleturque maritus. Quod si quid tale tempore procreandis liberis præscriptio quispiam facere manifesto deprehendatur, ignominia scelere digna notetur. — Séneque, *Controvers.*, lib. IV, præfac. : Impudicitia in ingenuo crimen est, in servo necessitas.

temples d'Aphrodite, sous le nom de servantes ou Hierodules (1). Celles-ci, connaissant les besoins de leurs compatriotes, tâchaient de les satisfaire de toutes les manières, comme nous le voyons particulièrement à Corinthe. Cet exemple ne pouvait rester sans influence sur la vie privée. Quoique le Grec ne rendît point de culte à la Vénus asiatique, le concubinage hors du mariage n'en devint pas moins général; et comme il ne pouvait être exercé qu'avec les femmes (2) et les filles de ses concitoyens, celles-ci étaient toujours en péril. Pour prévenir ce danger, Solon (594 a. Ch), selon le témoignage de Philemon et de Nicandre (3), créa des maisons publiques, *oikêma*, *porneion*, et établit des filles publiques, *pornai*, qui étaient accessibles à un prix modique. Ces maisons étaient situées, à Athènes, dans le voisinage du port (Pollux) (4)

(1) Athenæus, *Deipnos.*, lib. XIII, p. 374.

(2) Du temps de Xenarque, la fornication avec des femmes mariées était très-générale. Athenæus, XIII, p. 569.

(3) Athenæus, *Deipnos.*, lib. XIII, p. 569. Kai Philêmôn d' en Adelphois prosistorôn, hoti prôtos Solôn, dia tên tôn neôn akmên, estêsen epi oikêmatôn gynaia priamenos; kata kai Nikandros ho Kolophônios historei en tritô Kolophôniakôn, phaskôn auton kai Pandêmou Aphroditês hieron prôton hidrysasthai aph' hôv êrgyrisanto hai prostasai tôn oikêmatôn; all' ho ge Philêmôn houtôs phêsi;

Sy d' eis hapantas heures anthrôpous, Solôn,
se gar legousin tout' idein prôton (brotôn),
dêmotikon, ô Zeu, pragma kai sôtêrion;
mestên horônta tên polin neôterôn,
toutous t'echontas tên anagkaian physin
hamartanontas t'eis ho mê prosekon ên,
stêsai, priamenontoi, gynaikas kata topous
koinas hapasai kai kateskeuasmenas.
Hestasi gymnai; mê 'xapatêthês; panth' hora;
— — hê thyra st' aneôgmenê;
heis obolos; eispêdêson; ouk est' oude heis,
akkismos, ou de lêros, ou d'hyphêrpasen;
all' euthys hôs boulei syn ch'o boulei tropon;
Exêlthes? oimôzein leg', allotria sti soi.

Alexander ab Alexandr., *Genial. dier.*, lib. IV, c. 1. « Solon vero, ut ab adulteriis cohiberetur juventus, *coëmptas meretriculas* Athenis prostituit primus, obviasque in Venerem esse voluit, ne matronarum contagio polluerentur. (*V.* Meursius, *Solon, sive de ejus vita, legibus, dictis atque scriptis.* Hafn., 1632, in-4°, p. 98.)

(4) Onomast., lib. IX, c. 5, 34. Ta de peri tous limenas merê, deîgma, chôma, emporion; — tou d'emporiou merê, kapêleia, kai porneia ha kai oikêmata an tis eipoi. Meursius, *Piræus*, cap. ult. — De cette situation basse des maisons publiques vient l'expression : ep' oikêmatos kathêsthai, par exemple dans Platon, *Charmid.*, c. 163. — (C. Ernesti ad Xenophont, *Memorabilia. Socrat.*, II, 2, 4.

et au Kerameikos (Hesychius) (1), plus tard aussi en ville (2). Des maquereaux (*pornoboskos*, *pornotrophos*) étaient à la tête de ces maisons. Jusqu'à présent, nous n'avons pu trouver de réglements spéciaux sur l'organisation intérieure des maisons publiques chez les Grecs; on peut cependant admettre qu'ils étaient à peu près les mêmes que chez les Romains. Il y avait aussi des filles publiques dans les cabarets (3) (*hapêleia*, *kapêleion*, *kapêlion*, *pandokeia*) qui se trouvaient également aux environs du port. La note 4 de la page précédente fait voir que ces filles étaient des esclaves que l'on achetait, et que l'on regardait comme telles les Grecques libres (4) qui se livrèrent plus tard à ce trafic honteux (5). Ce métier étant considéré comme un commerce ou une industrie, toutes les filles et les maquereaux étaient placés sous la surveillance des Agoranomes (6), qui fixaient le prix que chacune était autorisée à demander : cette rétribution était appelée *mistôma*, *diagramma* ou *empolê*; elle était tantôt de 8 chalcos (*triantopornî*) (7), de 2 oboles (*diôbolimaia*, *chalkitidis*) (8), de une drachme (9), d'un stater (*statêriaia*) (10). Il paraît que les Hétères avaient, sous ce rapport, une latitude plus grande. et qu'il était fort

(1) s. v. *Kerameikos :* topos Athênê estin, entha hai pornai proestêkesan ; eisi de dyo Kerameikoi, ho men exô teichous, ho de entos. (*Voy.* Meursius, *Græcia feriata*, p. 186.)

(2) Pollux, *Onomast.*, lib. IV, c. 5, 48. Kai tauta de, ei kai aischiô, merê *poleôs*, asôteia, petteia, kybeia, kybeutêria, skirapheia, *matryleia*, *agôgeia* (proayôgeia).

(3) Philostratus, *Epist.* 23 : panta me hairei ta sa, to kapêleion hôs Aphrodision.

(4) Cela n'eut jamais lieu dans le beau temps d'Athènes, parce que les femmes vivaient trop retirées et que leur conduite morale était sous la surveillance des Gynaikonomôn. Meursius, *Lect. attic.*, II, 5. — Reiske, *Index græc. in Demosthen.*, p. 66. Une institution qui se trouvait même chez les voluptueux Sybarites. Athenæus, *Deipnos.*, lib. XII, p. 521. La pauvreté poussa plus tard les Grecques libres à la prostitution. Démosthène, in *Neæram*, p. 533 : pantelôs êdê hê men tôn pornôn ergasia hêxei eis tas tôn politidôn thygateras di aporian, hosai an mi dynôntai ekdothênai.

(5) Lysias, *Orat. I, in Theomnestum.*

(6) Suidas : diagramma : to misthôma ; diegraphon de hoi agoranomoi, oson edei lambanein tên hetairan hekastên ; — misthôma : ho misthos ho hetairikos.

(7) Hesychius s. v. priantopornê : lambanousa trianta, ho esti epta hen eikosi.

(8) Suidas s. v. chalkiditis : para Jôsêpô hê pornê, apo tês euteleias tou didomenou nomismatos. — Eustathius, *Ad Homérum*, II, p. 1329. Od. X, p. 777.

(9) Aristophane, *Thesmoph.* 1207. dôseis oun drachmên.

(10) Pollux, *Onomast.*, IX. 59 : ou phêsin einai tôn hetairôn tas mesas Statêriaias.

important de connaître le taux auquel elles se vendaient (1). Gnathæna, à Athènes, demanda à un satrape étranger 1,000 drachmes (170 francs) pour une nuit (2); Phryne, une mine (17 francs); Laïs, à Corinthe, était, de toutes, celle de qui on achetait le plus chèrement les faveurs; d'où le proverbe : *Non cuivis homini contingit adire Corinthum* (3). Les hôteliers et les femmes publiques obtenaient, moyennant une rétribution, la permission de pratiquer leur vile industrie. Cette rétribution (*telos pornikon*) (4) était mise à l'enchère tous les ans par des baillis ou receveurs particuliers nommés *pornotélônes*, qui tenaient en même temps la liste complète des noms et des demeures des contribuables, parmi lesquels on comprenait aussi les Pathici. On rapporte que Solon aurait fait construire à Athènes, avec ce revenu, un temple à Vénus Pandemos (5) ; d'où il est facile de conclure que le nombre des femmes

(1) Athenæus, XII, p. 547, dit du péripatéticien Lycon : kai poson hekastê tôn hetairousôn eprattete misthôma.

(2) Athenæus, *Deipnos.*, lib. XIII, cap. 44, 45.

(3) Horace, *Epist.*, I, 17, 36. — A. Gellius, *Noct. Attic.*, lib. I, cap. 8.

(4) Eschine, *Orat. in Timarch.*, p. 134, ed. Reiske. Apothaumazei gar, ei mê pantes memnêsth', oti kath' ekaston *eniauton hê boulê pôlei to pornikon telos ;* kai tous priamenous to telos touto ouk eikazein, all'akribôs eidenai tous tautê chrômenous tê ergasia; hopote oun dê tetolmêka antigrapsasthai, peporneumenô Timarchô mê exeinai dêmêgorein, apaitein phêsi tèn praxin autên ouk aitian katêgorou, alla martyrian *telônou* tou para Timarchou *touto eklexantos to telos* ; alla tous topous eperôtêsei hopou ekathezeto, kai tous telônas, ei pôpote par' autou pornikon telos eilêphasin. Ce passage montre clairement que Schneider a tort de dire, dans son Dictionnaire, que le *pornotelônês*, dans Pollux, *Onomast*, VII, 202; IX, 29, signifie *maquereau privilégié*, qui paye une contribution à l'autorité pour son industrie. Du reste, on ne trouve nulle part que les Agoranomes auraient été chargés en même temps de la police sanitaire. Car le mot *asphalôs*, dans ce passage d'Eubulus (Athenæus, lib. XIII, p. 568) :

par' hôn bebaiôs *asphalôs* t'exesti soi
mikrou priasthai kermatos tên hêdonên

s'explique facilement si l'on assimile ces filles aux Grecques libres, et non aux Hétères; car le concubinage avec ces Grecques était toujours dangereux, parce qu'il était puni comme viol et comme adultère. Diogène Laerce nous en donne la preuve dans son liv. VI, c. 4.— Antisthène voyant quelqu'un accusé d'adultère, lui dit : Malheureux ! à quel danger n'aurais-tu pu échapper au moyen d'un obole (ô dystychês, pêlikon kindynon obolou diaphygein edynaso) ! On peut aussi rappeler ce passage de Xenarque (Athenæus, XIII, p.569) : kai tôn d'hekastên estin adeôs, eutelôs. Nous citerons encore ces vers de Menandre (*Lucian. Amor.*, 33) :

kai pharmakeiai, kai nosôn chalepôtatê
phthonos, meth' ou zê panta ton bion gynê.

(5) *Voy.* Harpocration, *Lexicon X, rhetor.*—Eustathius, *Commentat. in Ho-*

publiques, et par conséquent la recette, étaient très-considérables. Ces filles demeuraient en partie dans des maisons publiques (*pornai*, *ai prostasai tôn oikêmatôn*), où elles se tenaient sur les portes (*epi kerôs tetagmenas*), plus ou moins nues et avec des vêtements presque transparents (*gymnai*, *en leptopénois ymesin*) (1). Les autres, appelées *etairai mousikai*, fréquentaient, comme nos harpistes, les cabarets, ou restaient dans les tavernes (*proagôgeia*, *mastropion*, *matrylleia*), chez les maquereaux (*mastropos*, *proagôgos*); ou bien elles rôdaient sur la place du port (*deigma*), et alors on les nommait (*deikteriades*) (2), sur la *stoa makra*, ou en général dans les rues (*chamaitypai* (3), *chamaieunades*, *chamaieunés*, *chamaitéris*, *chameunés*), où elles n'avaient pas honte de se prostituer, ou bien dans des endroits particuliers (*chamaitypeion*), ou dans des maisons de rendez-vous (*tegos*).

Les lieux où se trouvaient ces femmes indiquent suffisamment à quelle sorte de gens elles servaient (4) : la plupart du temps, c'était à des matelots étrangers qui se dédommageaient de leur abstinence sur mer. Parmi les Grecs, elles n'avaient affaire qu'à la lie du peuple et aux plus grands libertins; et encore ceux-ci se tenaient de préférence dans des tavernes (5), où ils faisaient le métier de maquereaux (6). Aussi tous ces endroits avaient-ils un mauvais renom. Du temps d'Aristophane (7), la classe inférieure de la bourgeoisie, hommes et femmes, pouvait encore, sans trop nuire à sa réputation, aller dans ces estaminets; il était cependant déjà défendu aux personnes de condition de les fréquenter. Hyperides (8) dit « qu'un membre de l'aréopage aurait « été chassé par ses collègues pour avoir été une seule fois dans

meri Iliad., XIX, 282, p. 1185. Quod auro gaudeat Venus, de qua est in fabula, ille quoque manifestum facit, qui tradit : Solonem Veneris vulgaris templum dedicasse e mulierum quæstu, quos coemtas prostituerat in cellis, in adolescentum gratiam. (*V.* Boeckh, *Corp. Inscript.*, I, p. 470.)

(1) On peut se figurer quelle classe de femmes c'était, par ce sobriquet, *Phtheiropyle*, que portait une certaine Phanostra : epeidêper epi tês thyras hestôsa ephtheirizeto, quod in porta manens pediculos quæreret!

(2) Athenæus, *Deipnos.*, lib. XIII, c. 37.—(Voy. Palmerius, *Exercitat.*, p. 523.)

(3) Athenæus, *Deipnos.*, lib. XIII, c. 27. — Suidas. s. v. hê pornê, apo tou chamai keimenê ocheuesthai.

(4) Bergler, *Ad. Alciphr.*, VI, p. 25.

(5) Zell, *Ferienschriften. Erste Sammlung.* Freiburg, 1826, n° 1. *Die Wirthshaeuser* (*estaminets*) *der Alten.*

(6) Athenæus, *Deipnos.*, lib. XIII, p. 567. « Sy de ô Sophista, en tois kapêleiois synanaphyrê ou meta hetairôn, alla meta hetairôn, *mastropeuousas* peri tauton ouk oligas echôn. »

(7) Lysistrat., 467.

(8) Athenæus, *Deipnos.*, lib XIII, p. 567.

« un de ces lieux. » Plus tard, tout changea; car, d'après Isocrate (1), « un esclave qui se respecte un peu n'oserait manger « ou boire quelque chose dans une taverne; » et Théophraste (2), en faisant le tableau d'un homme dégradé, ajoute « qu'il aurait même été capable de tenir un estaminet. »

Il faut distinguer la *pornê* de *l'etaira*, quoique toutes deux fussent mises sur la même ligne par la police. Celle-ci n'était pas esclave: enlevée dans sa jeunesse, elle était achetée par des Hétères âgées qui l'initiaient à leur métier (3), qu'on appelait *faire de la musique*, et cela pour mieux attirer les amateurs. L'*eteira* apprenait à se faire valoir; elle y réussissait non-seulement par ses charmes physiques, mais encore par ceux de son intelligence, et plus d'une fois l'adorateur qui l'achetait pour la rendre libre en fut bientôt abandonné. La pépinière des Hétères se trouvait à Corinthe: de là elles se répandaient dans toute la Grèce; telle fut la Neæra. Souvent elles amassaient des richesses considérables. Les plus renommées d'entre elles jouissaient partout d'une grande considération; et plusieurs, fatiguées de leur état, se marièrent pour terminer leurs jours comme des épouses fidèles (4), ou bien se retirèrent pour vivre honnêtement (5). Souvent aussi elles devenaient *dames de maison* et tenaient un grand nombre de filles sous le titre de servantes: telles furent Nicareta à Corinthe, Aspasie à Athènes;

(1) Areopagit., p. 350, edit. Wolf. —Athenæus, *Deipnos.*, lib. XIII, p. 567: « en kapêleiô de phagein ê pinein oudeis oud'an oiketês etolmêsen. »

(2) Ils y payaient de l'argent pour la chambre, *enoikion* ou *steganomion* (Pollux, *Onomast.*, I, 75); ce qui était chez les Romains le *pretium mansionis* dans les hôtels. *V.* Casaubonus, *Ad Athenæum*, I, c. 14.)

(3) Demosthène nous en a donné une description parfaite dans son discours *in Neæram*, ed. H. Wolf; Basil., 1572, in-fol., p. 519; en voici la traduction latine: Jam peregrinam esse Neæram, id vobis ab ipso primordio demonstrabo. Septem puellas ab ipsa infantia emit Nicareta, Charisii Elei liberta, Hippiæ coqui ejus uxor, gnara et perita perspiciendæ venustæ parvulorum naturæ et eos solerter educandi instituendique scia, ut quæ artem eam exerceret, atque ex ea re victum collegisset, filiarum autem eas nomine compellavit, ut quam maximas ab iis, qui earum consuetudinem, tanquam ingenuarum appetebant, mercedes exigeret, posteaquam autem florem ætatis earum magno cum quæstu prostituit: uno, ut dicam, fasce; corpora etiam earum, cum septem essent, vendidit; Antiæ, Stratolæ, Aristocleæ, Metaniræ, Philæ, Isthmiadis et Neæræ. Quam igitur unusquisque earum emerit, et ut ab iis qui eas à Nicareta emerant, libertate donatæ sint.

(4) *Voy.* surtout le catalogue des Hétères les plus célèbres, tiré d'Athenæus, dans Musorius Philosophus, *De luxu Græcorum*, cap. XII, et dans Gronovius, *Thesaurus antiq. Græcor.*, vol. VIII, p. 2516 et *seq.*

(5) Athenæus, *Deipnos.*, liv. XIII, p. 577: metaballousai gar hai toiautai *êts to* sôphron, tôn epi toutô semnynomenôn eisi beltious.

cette dernière en a peuplé toute la Hellas (1). Les Hétères qui jouissaient d'un moindre renom se mettaient sous la protection de celles devenues célèbres, ou bien elles pratiquaient pour leur compte, surtout lorsqu'elles étaient peu instruites, peu musiciennes (*pezai etairai*) (2). A Athènes, elles s'installaient sur le port du Pirée, et engageaient les marchands étrangers à entrer chez elles; tandis que les Hétères de premier ordre n'avaient qu'à s'y montrer (3). Elles suivaient l'armée en foule. Elles accompagnèrent les généraux Charès (4) et Périclès à Samos, où leur recette fut si bonne, qu'elles firent construire un temple à Aphrodite en Kalamois (5). On trouvera d'autres détails sur la vie des Hétères dans le traité classique de Frédéric Jacobs (6). Ces filles de joie étaient dès le principe exclusivement destinées aux étrangers, qui dépensaient souvent des sommes énormes avec elles. Les Athéniens ne les fréquentaient pas encore du temps de Thémistocle (7). L'attrait était cependant par trop séduisant. La jeunesse grecque prit peu à peu goût au commerce libre avec ces courtisannes instruites et couvertes des plus beaux atours (8), et qui avaient assez de tact pour subordonner à la raison les jouissances purement sensuelles, afin de ne pas blesser l'esprit particulier des Grecs. Il n'était pas rare de trouver à leurs pieds des hommes d'un certain âge, car les matrones grecques ne possédaient qu'une instruction qui ne dépassait guère la sphère domestique (9). On ne sera donc pas surpris de voir que Charès avait à sa suite un si grand nombre d'Hétères, avec lesquelles les jeunes gens d'Athènes passaient habituellement leur temps (10). Il est inutile d'entrer dans les

(1) Athenæus, *Deipnos.*, XIII, p. 569. Kai Aspasia de hê Sôkratikê eneporeueto plêthê kalôn gynaikôn kai eplêthynen apo tôn tautês hetairidôn hê Hellas. Strato, roi des Sidoniens, en fit également venir une provision. Athenæus, liv. XII, p. 531.

(2) Hesychius s. v. *pezas moichous* : houtôs ekaloun tas mistharnousas hetairas chôris organou. (*V. Photii Lexicon*, s. v. — *Procopii Anecdot.*, p. 41. — *Cuperi observat.*, I, 16, p. 116. — Casaubonus, *Ad Sueton.*, *Neron*, c. 27.)

(3) Athenæus, *Deipnos.*, XIII, p. 582.

(4) Il prit avec lui des joueuses de flûte, des chanteuses et des *pezai hetairai*. — Athenæus, *Deipnos.*, XII, p. 532.

(5) Athenæus, *Deipnos.*, XIII, p. 573. Lorsque Darius marcha contre Alexandre, il était suivi de 350 *pallakas* (ibid., p. 557), dont 329 savaient la musique (ibid., p. 608).

(6) *Vermischte Schriften*, vol. IV, p. 311 et *seq.*

(7) Athenæus, *Deipnos.*, lib. XII, p. 533. Themistoclès d', oupô Athênaiôn methyskomenôn, *oud' hetairais chrômenôn*, ekphanôs tethrippon zeuxas hetairidôn.

(8) Athenæus, *Deip.*, lib. XII, p. 532.

(9) *Voy.* Bernhardy *Grundriss der Griechischen Litteratur.* Part. I, p. 40.

(10) Une loi ordonnait aux Hétères de porter des vêtements bariolés, Suidas,

détails du rôle qu'elles jouaient du temps de Périclès. Le Grec cependant ne tomba jamais dans la dépravation la plus éhontée : il avait d'abord élevé la courtisanne étrangère jusqu'à lui avant de se jeter dans ses bras; car d'esclave soumise il s'en était fait une amie ou Hétère. Ce que nous venons de dire se rapporte principalement à Athènes, car jusqu'ici il nous a été impossible de trouver aucun renseignement sur les maisons et les filles publiques dans les autres villes et Etats de la Grèce.

§ XI.

Le Romain, dans le cœur duquel il n'entrait guère d'autre sentiment que celui de la fierté, ne pouvait accorder que peu de part à l'amour dans ses affections; son respect pour le mariage et pour son épouse était moins le résultat de la moralité, que celui de l'intérêt que l'Etat trouvait dans la considération de celle qui avait soin de la nouvelle génération. A Rome, le mariage ne peut donc être regardé que comme une mesure de police. Nous en trouvons une preuve dans le passage suivant du discours du censeur Metellus sur le mariage (A. Gellius, *N. attic.*, lib. I, c. 6) : « Si « sine uxore possemus, Quirites, esse, omnes ea molestia care- « remus; sed quoniam ita natura tradidit, ut nec cum illis satis « commode, nec sine illis ullo modo vivi possit, saluti perpetuæ « potius quam brevi voluptati consulendum. » — Caton le sevère lui-même a déclaré (A. Gellius, *N. attic.*, lib. X, c. 23) : « In adul- « terio uxorem tuam si deprehendisses, sine judicio impune neca- « res; illa te, si adulterares, digito non auderet contingere, neque « jus est. » — Si l'on pouvait parler ainsi, est-il encore étonnant que, dans l'absence complète de toute retenue et de toute modération, la vie sexuelle ne se soit jamais élevée au-dessus de la bestialité, et que nous trouvions déjà des femmes publiques à Rome avant qu'il y eût une histoire (Livius, *Hist.*, I, 4; II, 18). Aussi le commerce avec ces femmes, loin d'être blâmé, était-il consacré par une coutume très-ancienne qui n'avait jamais été défendue (1).

s. v. *hetairôn anthinon.* Nomos Athénêsi, tas hetairas anthina pherein; Zaleucus les prescrivit chez les Locriens. Suidas s. v. *Zaleukos :* cette loi existait aussi à Syracuse. — Athenæus, *Deïpnos.*, lib. XII, c. 4. (*V.* Petit, *Legg. Attic.*, p. 476.) Clemens Alexandr. le rapporte également des Lacédemoniens, (*Pædagog.*, lib. II, c. 10.) (*Voy.* Wesseling, *Ad Diodor. Sic.*, IV, 4; Sidon. Apoll., *Epist.* XX, 3; Jamblich., *De vita Pythagor.*, c. 31.—A. Borremans, *Var. Lect.* c. 10, p. 94. — Artemidor, *Oneirocrit.*, lib. II, c. 3.)

(1) Cicéron, *Orat. pro Cœlio*, cap. 20. « Si quis est, qui etiam meretriciis amo- « ribus interdictum juventuti putet, est ille quidem valde severus, negare « non possum : *sed abhorret non modo ab hujus seculi licentia, verum etiam*

Déjà les Etrusques (1), à l'origine de Rome, mênaient une vie impudique; les Messapiens, les Samnites et les Locrins prostituaient leurs filles, comme nous l'avons vu : toutefois la débauche avec les femmes fut peu marquée chez les Romains pendant les cinq premiers siècles, car leur vie guerrière et agricole les empêchait de se perdre dans le goufre du vice, et la loi des douze tables *(cœlibes prohebito* (2)) les forçait d'exercer le coït avec leur femme légitime. Mais à mesure que leurs relations s'étendirent avec les autres peuples, ils en prirent les mœurs et les vices. L'an 513 U. C. (240 a. Ch.), on institua les fêtes Floréales. Si nous ne leur reconnaissons pas le principe que leur attribue Lactance (3), il n'en est pas moins vrai qu'elles étaient des plus im-

« *a majorum consuetudine atque concessis. Quando enim factum non est?* « *quando reprehensum, quando non permissum?* — Horace., liv. I., Satir. 2, « v. 31-35, s'exprime ainsi :

Quidam notus homo, cum exiret fornice : Macte
Virtute esto, inquit sententia dia Catonis.
Nam simul ac venas inflavit tetra libido.
Huc juvenes *æquum* est descendere; non alienas
Permolere uxores.

Ce passage nous rappelle le fragment de Philémon cité plus haut.

(1) *Athenæus, Deïpnos.*, liv. XII, p. 517-518. Ils avaient commerce avec les femmes, qui n'étaient pas honteuses de paraître demi-nues (gymnai) pour faire entre elles et avec les hommes des exercices gymnastiques, en présence d'autres personnes, et même de la jeunesse, qu'on obligeait d'exercer le coït et de se laisser polir et épiler tout le corps par des artistes établis dans ce but.

(2) Cette loi n'avait probablement pour objet que d'assurer à l'Etat un grand nombre de citoyens (Sozomenes, *Hist. eccles.*, I, 9). Vetus lex fuit apud Romanos, quæ vetabat ne cœlibes ab anno ætatis quinto et vigesino pari jure essent cum maritis. — Tulerant hanc legem veteres Romani, cum sperarent futurum hac ratione ut urbs Roma et reliquæ provinciæ imperii romani hominum multitudine abundarent. C'est pourquoi César, lors de la dépopulation presque entière de Rome à la suite de la guerre africaine, donna des prix à ceux qui avaient le plus d'enfants. (Dio Cassius, lib. XLIII, 226). Mais rien ne réussit. Les censeurs Camillus et Posthumius se virent obligés de faire payer un tribut aux célibataires (*æs uxorium*) (Festus, p. 161; L. Valerius Maximus, lib. II, c. 9). En vain Auguste rendit la loi *Julia de maritandis ordinibus* (Sueton, *August.*, 34, 89), ce ne fut que lorsque le sénat eut promulgué la loi Papia Poppæa (9 a. Ch.), qu'on mit quelque frein au célibat. (Tacit., *Annal.*, III, 25. — Dio Cassius, LIV, 16; LVI, 10); cependant cette dernière ne resta pas longtemps en vigueur. (Lipsius, *Excurs. ad Tacit. Annal.*, III, 25. — Heinecius, *Antiquitat. jurisprud. roman.*. I, 25, 6, p. 209. — Hugo, *Geschichte des roemischen Rechts*, I, p. 237; II, p. 861.)

(3) *Instit. divin.*, I, 20, 6. Flora cum magnas opes ex arte meretricia quæsivisset, populum scripsit hæredem, certamque pecuniam reliquit, cujus ex annuo fœnere suus natalis dies celebraretur éditione ludorum, quos appellant *Floralia.* — I. 20, 10. Celebrantur cum omni lascivia. Nam præter verborum licentiam, quibus obscœnitas omnis effunditur, exuuntur etiam vestibus populo flagi-

morales. Elles plaisaient tant au peuple, que Caton n'obtint rien contre elles malgré ses violents discours (1).

Les richesses immenses que les Romains avaient amassées dans leurs conquêtes devaient être dépensées, et ces guerriers savaient fort bien comment y parvenir. Les jeunes gens de l'ordre équestre et les fils de patriciens se mirent à voyager pour apprendre, dans les bras des courtisannes grecques et asiatiques, à pratiquer la débauche selon les règles de l'art. Revenus à Rome, la Scorta ne leur convenait plus; ils avaient amené avec eux la libertine Amica, qui ressemblait à l'Hétère grecque par son amour des richesses, mais nullement par son éducation. L'ancienne matrone succomba bientôt dans la lutte avec l'Amica. La femme romaine, dans ses efforts pour vaincre l'étrangère en avarice et en impudicité, usa de tous les raffinements, et n'en devint que plus méprisable aux yeux du fier habitant de Rome, qui, n'étant plus retenu par aucun frein, ne cessait pas seulement d'être citoyen de l'Etat, mais même d'être homme; et sous les empereurs, ces maîtres du monde connu donnèrent de tels exemples de ces vicissitudes, qu'ils furent aussi en cela les premiers de leur temps.

Quoiqu'il soit certain que ce n'est que lors des guerres asiatiques que l'immoralité se montra à Rome (2), il est néanmoins

tante meretrices, quæ tunc mimarum funguntur officio et in conspectu populi, usque ad satietatem impudicorum hominum cum pudendis motibus detinentur.—40 ans à peine après l'institution des Floralia, P. Scipion l'Africain a pu dire, dans sa défense, à Tib. Asellus : Si nequitiam defendere vis, licet; sed tu in uno scorto majorem pecuniam absumisti, quam quanti omne instrumentum fundi Sabini in censum dedicavisti. Ni hoc ita est : qui spondet mille nummum ? Sed tu plus tertia parte pecuniæ paternæ perdidisti atque absumsisti in flagitiis (Gellius., *Noct. Attic.*, VII, 11). — Ces paroles perdront beaucoup de leur exagération apparente, si l'on considère que les hétaires firent bâtir un temple à Aphrodite, et qu'en leur honneur on en construisit un à Abydos (Athenæus, XIII, p. 573) ; que Phryné seule a voulu reconstruire Thèbes, si l'on consentait à y mettre cette inscription : Alexandre l'a détruite, l'hétaire Phryné l'a reconstruite.

(1) Valer. Maxim., II, 10, 8. — Séneque, Epist. 97. — Martial, Epigr. I, 1 et 36.

(2) Qu'on lise le discours de Caton dans Livius, *Hist.*, lib. XXXIV, 4, où il est dit entre autres choses : Hæc ego, quo melior lætiorque in dies fortuna reipublicæ est imperiumque crescit, et jam in Græciam Asiamque transcendimus omnibus libidinum illecebris repletas, et regias etiam attrectamus gazas, eo plus horreo, ne illæ magis res nos ceperint, quam nos illas.—10 ans plus tard, à peine, le même écrivain dit (lib. XXXIX, 6) : Luxuriæ enim peregrinæ origo, ab exercitu Asiatico invecta in urbem est. — Juvenal., *Satir.* VI, 299, dit :

Prima peregrinos obscœna pecunia mores
Intulit, et turpi fregerunt secula luxu
Divitiæ molles.

difficile de fixer l'époque à laquelle les premières maisons publiques y furent établies, ainsi que celle où les filles de joie y furent reconnues et surveillées par la police.

Il n'en est pas de même des endroits qu'occupaient ces maisons: ceux-là sont bien connus.

Les maisons publiques, qui portaient les noms de *lupanaria* (1), *fornices* (2), se trouvaient principalement dans la deuxième partie

Voici la traduction française de ces trois vers :

« Infâme argent ! c'est toi qui, servant la mollesse,
« De nos antiques mœurs énerva la richesse ;
« C'est toi qui dans le sein d'un peuple de bergers
« Répandis ce torrent de vices étrangers. »
(Raoul.)

Séneque dit encore, III, 60 et *seq.* :

. . . . . Non possum ferre, Quirites !
Græcam urbem, quamvis quota portio fæcis Achæi ?
Jam pridem Syrus in Tiberim defluxit Orontes,
Et linguam et mores et cum tibicine chordas
Obliquas, nec non gentilia tympana secum
Vexit et ad Circum jussas prostare puellas.

M. Raoul a traduit ainsi ce passage :

« Je fuis ; je ne peux plus supporter une ville
« Dont la lie achéenne a fait son domicile.
« Que dis-je ? les Grecs seuls n'y blessent point mes yeux ;
« Et le Tibre, souillé d'un mélange odieux,
« Chez nous depuis longtemps a transporté sans honte,
« Les cymbales, les mœurs, la langue de l'Oronte,
« Et le ramas impur de ses viles Phrynés. »

(1) On fait dériver le mot *lupanar* de la femme de Faustulus, appelée *Lupa* (Liv., I, 4). Lactance aussi dit (I. *Divin. institut.*, 20) : Fuit enim Faustuli uxor, et propter vulgati corporis vilitatem, Lupa inter pastores, id est meretrix, nuncupata est, unde etiam *lupanar* dicitur. (*Voy.* Isidor, lib. XVIII, *Etymolog.* 42.; Hieronymus, *in chronolog. Euseb.*) Nous croyons plutôt que la racine de *lupanar* est le mot grec *lyma*, ordure, un homme dégoûtant : de là *lupa;* de même que *lupar* dérive de *lymar*, qui est l'étymologie la plus ancienne de *lupanar :* on retrouve la forme primitive dans les adjectifs *luparius* et *luparia* de Rufus et d'A. Victor, ayant le même sens que *lupanar*. Il est cependant vrai que Lactance rapporte l'hétaire Leœna et Cedrenus à « gynaikas lykainas. »

(2) Ordinairement, on fait venir *fornix* de *furnus* ou *fornax*, ou on le regarde comme signifiant la même chose que *fornix*, la voûte. Isidor, lib. X, 110, écrit : *fornicatrix* est, cujus corpus publicum ac vulgare est. Hæc sub arcuatis prosternabantur, quæ loca *fornices* dicuntur, unde et *fornicariæ*. Si nous admettons sans difficulté que les filles publiques se tenaient fréquemment sous les voûtes des murs d'enceinte, par lesquelles se faisaient les sorties en temps de guerre (Liv., XXXVI, 23; XLIV, 11), plusieurs passages ne démontrent pas moins que les *fornices* étaient des maisons (Petrone., *Satir.* 7 ; Mar-

de la ville (1), dans la *Cœlimontana*, où elles touchaient au mur d'enceinte, c'est-à-dire dans la partie appelée Subura (*Suburbana*), située dans les *Carinis* (la vallée entre les monts Cœlius et Esquilinus). Là aussi, le long du Tibre, se trouve le *Macellum magnum*, ou le grand marché de comestibles (2), ainsi que les *Popinæ*, les *Tabernæ* des barbiers (*tonsores*), celle du *carnifex* (3), et les *Castra peregrina*, casernes pour les troupes étrangères qui du temps des empereurs tenaient garnison à Rome. Ces sortes d'établissements étaient fréquentés par une foule de monde (4). Au nord, la *Subura* touche à la troisième partie (l'Isis et le Serapis), où se trouvait le temple d'Isis avec ses jardins et ses bosquets. — On nous donne les véritables maisons publiques comme extrêmement sales (5), au point que ceux qui y entraient n'en sortaient qu'en emportant une certaine odeur qui les décelait.

Ces maisons avaient un certain nombre de cellules, *cellæ* (6),

tial, XI, 62). Les *Glossæ veteres* indiquent : *fornicaria* : « pornê apo kamaras e histantai. Mais il est probable que les maisons publiques reçurent leur nom de leur situation dans le voisinage du mur d'enceinte et de ses voûtes : c'est pourquoi on appelait aussi les prostituées *Summœnianæ* (Martial, XI, 62; III, 82; I. 35; XII. 32). *Fornix* viendrait peut-être de *pornikon*.

(1) Adler, *Beschreibung der Stadt Rom.*, p. 144.

(2) Martial, liv. VII, *Epigr.* 30; liv. X, *Epigr.* 94.

(3) Martial, liv. II, *Epigr.* 17.

(4) C'est ainsi que Martial, XII, 18, pouvait dire : clamosa Subura.

(5) Horace, *Satir.*, I, 2, 30 : Contra alius nullam nisi olenti in fornice stantem.

« L'autre n'aime à hanter que la caverne impure
« Où l'amour sans pudeur s'offre au premier venu. »
(Raoul.)

Priapeia : Quilibet huc, licebit, intret
Nigra fornicis oblitus favilla.

Prudentius, *Cont. Symmachum*, lib. II. : Spurcam redolente fornice cellam. — Séneque, *Controvers.*, I, 2. Redoles adhuc fuliginem fornicis. — Juvenal, *Satir.* VI, 130, dit de Messaline :

Obscurisque genis turpis, fumoque lucernæ
Fœda lupanaris tulit ad pulvinar odorem.

En voici la traduction :

« Et du réduit impur, témoin de ses excès,
« De la lampe fétide au plafond suspendue,
« L'odeur à son retour, sur ses pas répandue,
« Jusque sur l'oreiller du stupide empereur
« De son infâme nuit va révéler l'horreur. »
(Raoul.)

(6) Juvenal, *Satir.* VI, 122, 127. — Pétrone, *Satir.* VIII. — Lipsius, *Saturn.*, I, 14. C'est pourquoi on emploie aussi indifféremment *cella* et *cellæ* pour *lupanar*.

sur chacune desquelles étaient écrits le nom de la prostituée qui l'occupait (1) et le tarif de ses faveurs (2). Il y avait dans chaque cellule un lit (*pavimentum*, *cubiculum*, *pulvinar*) recouvert d'une couverture particulière (*lodix*, *lodiculum*) (3), et une lampe (*lucerna*) (4). Les Romains ne paraissent pas avoir eu de nom particulier pour désigner le propriétaire de ces maisons; ils employaient le mot *leno*, dont la signification propre n'est autre que celle de *maquereau*, procureur d'occasions, qui ne faisait que prêter sa maison sans avoir des femmes à sa solde. Ce manque d'expression propre s'explique peut-être parce qu'anciennement il n'existait pas à Rome de maisons publiques, et parce que les femmes louaient un appartement sans que le propriétaire eût rien de commun avec elles. Le procureur d'occasions, ou le *maquereau*, se bornait à procurer des filles aux amateurs et leur louait ses cellules moyennant une rétribution appelée *merces cellæ* (5). Ce n'est que lorsque le métier devint plus lucratif que parurent les *lenones* et les *lenæ* (des femmes aussi pratiquaient le *lenocinium*), qui tenaient chez eux

(1) Martial, lib. XI, 46. Intrasti quoties inscriptæ limina cellæ.—Séneque, *Contr.*, lib. I, 2. Deducta est in lupanar, accepisti locum, pretium constitutum est, *titulus* inscriptus est. — Meretrix vocata es, in communi loco stetisti, *superpositus est cellæ tuæ titulus*, venientes recepisti.—Nomen tuum pependit in fronte, pretia stupri accepisti, et manus, quæ diis datura erat sacra, capturas tulit. On a voulu entendre dans ce dernier passage que le titre de la femme aurait été attaché sur son front; mais outre qu'il faudrait *tibi* pour *tuum*, on sait que les anciens employaient *frons* pour désigner le devant des maisons. (Ovid., *Fast.* I, 135. Omnis habet geminas, hinc atque hinc, janua frontes.) Séneque dit aussi *pependit*; et il rappelle ensuite la liste du *leno*.

(2) En voici un exemple bien clair dans le passage suivant de la *Vita Apolonii Tyrii*, page 695 : Puella ait, prosternens se ad pedes ejus : Miserere, domine, virginitatis meæ, ne prostituas hoc corpus sub tam turpi titulo. Leno vocavit villicum puellarum et ait : Ancilla quæ præsens est et exornetur diligenter et scribatur ei titulus; quicunque Tarsiam deviolaverit mediam liberam dabit : postea ad singulos solidos populo patebit.—Il y avait donc même un certain luxe dans le nom, car une belle fille voulait en avoir aussi un beau.

(3) Pétrone, *Satir.* 20.—Barth., *Ad. Claudian.*, n. 1173.—Martial, XIV, 148, 152.—Juvenal, VI, 194. Pour les distinguer des coureuses de rues, on les appelait aussi *lodices meretrices*.

(4) Martial, XIV, 39-42; XI, 105.—Apulejus, *Metam.*, V, p. 162.—Horace, *Satir.*, II, 7, v. 48.—Juvenal, *Satir.*, VI, 131.—Tertullien., *Ad uxor.*, II, 6. Dei ancilla in laribus alienis—et procedet de janua laureata et lucernata, ut de novo consistorio libidinum publicarum. Il faut remarquer ici les mots *consistorium libidinum* pour maison publique.

(5) Pétrone, *Satir.* 95.—Vos me hercule ne mercedem cellæ daretis. Ce prix était ordinairement d'un *as*.—Pétrone, *Satir.* 8. Jam pro cella meretrix assem exegerat. —Martial, I, 104 : Constat et asse Venus.—II, 53. Si plebeia Venus gemino tibi vincitur asse. (*Voy* Gruter, *Inscript. antiq. totius orbis romani.* Amsttelod., 1616, n° DCLII, 1,—Heinsius, *Ad Ovid. remed. amor.*, 407.)

des filles qu'ils achetaient comme esclaves (1). Le leno avait son *villicus puellarum* qui inscrivait les noms et le prix : il fournissait aux filles leurs vêtements (2), et tenait note de ceux qu'elles

(1) Séneque, *Controvers.*, I, 2. Nuda in litore stetit ad fastidium emptoris, omnes partes corporis et inspectæ et contrectatæ sunt. Vultis auctionis exitum audire ? Vendit pirata, emit leno.—Ita raptæ pepercere piratæ, ut lenoni venderetur : sic emit leno, ut prostituerit.—Quintil., *Declam.* III. Leno etiam servis excipitur, fortasse hac lege captivos vendes.—Lex § 1 *de in jus vocando* : Prostituta contra legem venditionis venditorem habet patronum, si hac lege venierat, ut, si prostituta esset, fieret libera.—La vente se faisait dans la Subura. (Martial, VI, 66.)

(2) Séneque, *Controv.*, I. 2. Stetisti cum meretricibus, stetisti sic ornata ut populo placere posses, *ea veste quam leno dederat.* Les vêtements des filles publiques étaient généralement bariolés et très-libres : elles étaient obligées de porter la toge des hommes.—Cicero, *Phillip. II :* Sumpsisti virilem togam, quam statim muliebrem reddidisti.—Tibull., IV, 10. Martial, II, 30. C'est pourquoi les prostituées s'appelaient aussi *togatæ.* (Martial, VI, 64.) Horace, *Satir.*, I, 2, 63 : Quid interest in matrona, ancilla, peccesque togata (qu'elle soit courtisane, affranchie ou matrone) ? —Ibid., 80-83 :

Nec magis huic inter niveos viridesque lapillos
(Sit licet hoc, Cerinthe, tuum), tenerum est femur aut crus
Rectius ; atque etiam melius persæpe *togatæ.*

« N'en ont point, Cerinthus, sous leurs brillants habits,
« Quelqu'épris que tu sois d'une riche toilette,
« La cuisse plus moelleuse et la jambe mieux faite ;
« Et chez la courtisanne on trouve souvent mieux. »
(Raoul.)

On sait quelle peine s'est donnée Bentley pour expliquer ce *locus implicatissimus*, comme il l'appelle. Il déclare la vulgate corrompue, et il change le texte pour appliquer aux cuisses de Cerinthus une comparaison à laquelle Horace n'a nullement pensé. Il y a quelques années déjà, nous avons exposé dans notre ouvrage : *De sexuali organismorum fabrica*, Spec. I, Halæ, 1832, gr. in-8°, p. 61, ces rapports, et nous avons montré que le *Sit licet hoc, Cerinthe, tuum*, est à mettre entre parenthèses, et qu'ensuite la variante ordinaire est la bonne. Mais comme ce livre pourrait bien n'être venu qu'entre les mains d'un petit nombre, nous nous permettrons de développer ici une nouvelle fois notre opinion.

Horace compare la *matrona* avec la *togata*, et il soutient que la matrone, c'est-à-dire la dame noble, malgré sa parure en diamants, n'a ni une cuisse plus *douce* ni une jambe plus *droite* que la *togata*, la femme d'une condition inférieure ; que celle-ci peut même souvent être mieux sous ce rapport, quoique sa jambe, comme celle de la matrone, soit également courbe, défaut que présente toute jambe de femme, parce que le genou est chez ce sexe plus plié en dedans ; observation qu'avait déjà faite Aristote, *Hist. anim.*, IV, 11, 6, quand il dit : to thêlu tôn arrenôn kai gonykrotôteron. (*V.* sa *Physiognom.*, 3, 5, 6 ; Adamant. *Physiogn.*, II, 107, edit. Sylb. ; Polemo, *Physiogn.*, p. 179.) L'examen anatomique le prouve du reste suffisamment. Comme Cérintthe ne paraît pas le savoir, quoique ce soit chose connue, et comme il croit que le luxe extérieur comme la naissance rendent la matrone mieux faite, Horace s'amuse à ses dépens. Du reste, ce poëte ne fait que développer ce qu'il dit

avaient apportés (1). Les filles achetées n'avaient pas seulement à payer l'as pour la cellule, comme celles qui la louaient, mais encore une rétribution fixée par le leno (2). La fraude se glissa bientôt dans la perception de cet infâme impôt (3). Les maisons publiques ne pouvaient être ouvertes avant la neuvième heure (4 heures de l'après-midi), pour ne pas empêcher la jeunesse de prendre part aux exercices (4). Les femmes étaient debout (*prostibula*) (5) ou assises *(prosedæ)* (6) devant les cellules ou *lupanares,* afin d'appeler les passants. Lorsqu'un amateur s'était présenté, on fermait ordinairement la porte avec soin (7), et l'on écrivait dessus (8) :

précédemment, vers 63. — Que l'on lise ce passage de Plaute, *Mostell.*, I, 3, 13, où la Scopha dit à Philemathion : Non vestem amatores mulieris amant, sed vestis fartum, ainsi que Martial, III, *Epig.* 33, et la sottise de Cérinthe deviendra évidente.

(1) Séneque, *Controv.*, I, 2. De mihi lenonis rationes ; captura conveniet.

(2) Séneque, *Controv.*, I, 2. Deducta es in lupanar, accepisti locum, *pretium constitutum est.*—Ovid., *Amor.*, I, 10 : Stat meretrix cuivis *certo* mercabilis ære. Le prix était appelé *captura.* (*V.* Schulting, *Ad Senec.*, *l. c.*, et Casaub., *Ad Sueton.*, *Calig.*, 40), *quæstus meretricius* (Ciceron, *Philipp.*, II, 18), ou bien simplement *quæstus, merces* et *pretium stupri, aurum lustrale.* Les prostituées demandaient le prix d'avance. (Juvenal, *Satir.* VI, 125.) Excepit blanda intrantes atque æra poposcit. De là les *basia meretricum poscinummia* dans Apulejus, *Met.*, X, p. 248. Le prix des filles publiques des maisons variait, du reste, comme celui des coureuses. (*V.* Martial, X, 75 ; IX, 33 ; III, 54.) Le moindre était d'un as ou 2 oboles, et les Romains donnaient à ces filles le nom de *diobolâres meretrices* (Festus) ou de *diobolaria scorta* (Plaute, *Pœn.*, I, 2, 58).

(3) Plaute, *Trinum.* IV, 2, 47 : Quæ adversum legem accepisti à plurimis pecuniam.

(4) A cause de cette heure, on appelait aussi les prostituées *nonariæ.* Perse, *Satir.*, I, 133. Le scoliaste fait cette observation : Nonaria dicta meretrix, quia apud veteres a nona hora prostabat, ne mane omissa exercitatione illo irent adolescentes.

(5) Nonius Marcell., V, § 8.—Inter *meretricem* et *prostibulum* hoc interest : quod meretrix honestioris loci est et quæstus : nam *meretrices* a merendo dictæ sunt, quod copiam sui tantummodo noctu facerent : *prostibula*, quod ante stabulum stent quæstus diurni et nocturni causa. — Plaute, *Cistell. fragm.* Adstat ea in via sola : prostibula sane est.

(6) Plaute, *Pœnul.*, I, 2, 54 :

An te ibi vis inter istas versari
Prosedas, pistorum amicas, reliquias alicarias,
Miseras cœno delibutas, servilicolas, sordidas,
Quæ tibi olent stabulum, statumque, sellam et sessibulum merum ?
Quos adeo haud quisquam tetigit, neque duxit domum.

Par ce passage, on peut aussi expliquer celui de Juvenal, III, 136 : Et dubitas alta Chionem deducere sella.

(7) Martial, XI, 45 ; I, 35. Il paraît cependant que cette fermeture n'avait lieu que lorsque la pratique était entrée.

(8) Plaute, *Asin.*, IV, 1, 15. In foribus scribat, occupatam esse se.

occupata; la cellule non occupée s'appelait *nuda* (1). Les cellules se fermaient vers le matin, et le leno renvoyait les filles (2). On pourrait penser de là qu'elles ne demeuraient pas dans sa maison, ou que ces cellules n'en faisaient pas partie. On a conclu d'un passage de Juvenal (3), et peut-être avec raison, que ces dernières étaient établies au *Circus maximus*; Denis d'Halicarnasse nous dit qu'il y en a eu au Portique au-dessus des Tavernes (4), et l'on trouve en effet, chez différents auteurs, plusieurs citations qui font croire que les femmes publiques se prostituaient à la fin des représentations (5); et l'on sait que des spectacles de ce genre

(1) Martial, XI, 62 :

Quem cum fenestra vidit a Suburana
Obscœna *nudum* lena *fornicem* clausit.

Juvenal, VI, 121 :

Intravit calidum veteri centone lupanar,
Et cellam *vacuam* atque suam.

La Messaline avait donc loué une cellule particulière où elle se prostituait sous le nom de Licisca.

(2) Juvenal, VI, 127 :

Mox lenone suas jam dimittente puellas,
Tristis abit, sed, quod potuit, tamen ultima cellam
Clausit, adhuc ardens rigidæ tentigine vulsæ,
Et lassata viris, sed non satiata, recessit.

M. Raoul nous a donné la traduction de ces vers :

« Lorsque le Proxénite ordonne de partir,
« La dernière, à regret, par l'heure poursuivie,
« Elle sort fatiguée et non pas assouvie.

(3) III, 65 : Et *ad circum* jussas prostare puellas.

(4) Lampridius, *Vita Heliogabalis*, c. 26, rapporte de celui-ci : Omnes de *circo*, de theatro, de stadio — meretrices collegit. Un ancien poëme (*Priapeia*, carm. 26) dit :

Deliciæ populi, *magno* notissima *circo*
Quintia.

(*V.* Buleng, *De circo*, c. 56.) Si cette opinion était la vraie, on pourrait comprendre ce passage de Juvenal, III, 136 : Alta Chionem deducere *cella*.

(5) Tite Live, II, 18, rapporte : Eo anno Romæ, cum per ludos ab Sabinorum juventute per lasciviam scorta raperentur, etc. Isidor, XVIII, 42, dit : Idem vero theatrum idem et prostibulum, eo quod *post ludos exactos meretrices ibi prosternerentur*. (*V.* Buleng, *De theatro*, I, 16 et 49; Lipsius, *Elect.*, I, II.) Il est vrai que ces indications peuvent également se rattacher aux *Floreales* ou bien, puisque Isidor appartient à une époque plus moderne, aux représentations lascives de la vie menée dans les maisons publiques, dont nous parle Tertullien, *De spectaculis*, c. 17. Ipsa etiam prostibula, publicæ libidinis hostiæ, in scena proferantur, plus miseræ in præsentia feminarum, quibus solis latebant ; perque omnis ætatis, omnis dignitatis ora transducuntur, locus, stipes, elogium, etiam quibus opus est, prædicatur. — Sur les théâtres de Paris, en 1791,

avaient lieu dans le Cirque en même temps que les *ludicircenses*.

Les maîtres d'estaminets (*cauponæ, tabernæ*) et les charcutiers (*popinæ, ganea*) (1) tenaient également des femmes publiques pour amuser leurs hôtes. Celles-ci étaient des esclaves qui donnaient aux chalands ce qu'ils désiraient, les divertissaient par la danse et la musique, et servaient à assouvir leurs plaisirs sensuels. Les maîtresses de ces maisons se prêtaient elles-mêmes aux deux usages, comme on le voit de cette *Copa* attribuée à Virgile : c'est pourquoi elles et leurs maris étaient aux yeux du juge placés sur le même rang que les *lenones* et les *meretrices* (2). Jusqu'au temps des empereurs, ces lieux n'étaient fréquentés que par le bas peuple, principalement par des matelots (3), des libérés et des esclaves (4) ; plus tard, sous les règnes corrompus de Claudius et de Néron (5), on trouvait dans les maisons publiques, dans les estaminets et les restaurants, des gens de toutes les classes. Les boulangers et les aubergistes, excités par l'appât du gain, établissaient leurs boutiques dans les moulins, de manière à pouvoir satisfaire en tout leurs clients (6). Il paraît que c'est en Campanie qu'a commencé

on représentait des scènes en tout semblables à celles que raconte Juvenal dans sa 6e satire. *Gynœologie*, III, p. 423. — Lampridius, *Vit. Heliogab.*, cap. 32, montre que les femmes publiques se tenaient au théâtre comme au cirque : fertur et una die ad omnes *circi* et *theatri*, et *amphiteatri*, et omnium urbis locorum *meretrices* ingressus. (*V.* cap. 26 et Abram., *Ad Cic. Orat. pro Milone*, c. 24, p. 177.) Il y avait peut-être des cellules à tous ces endroits ; le *locorum* pourrait bien y faire allusion.

(1) Horace, *Epist.*, I, 14, 21 :

> Fornix tibi et uncta popina
> Incutiunt urbis desiderium, video ; et quod
> Angulus iste feret piper et thus ocius uva
> Nec vicina subest vinum præbere taberna
> Quæ possit tibi ; nec meretrix tibicina, cujus
> Ad strepitum salias terræ gravis.

Martial se plaint (VII, 60) de la multitude de ces endroits. Les maquereaux s'y tenaient, mais principalement auprès des bureaux de change. — Plaute, *Trucul*, I, 1, 47 :

> Nam nusquam alibi si sunt, circum argentarias
> Scorti lenones quasi sedent quotidie.

(*V.* Stockmann, *De popinis*. Lipsiæ, 1805 ; in-8°.)

(2) *Codex Theodos.*, lib. IX, tit. VII, 1, p. 60, ed. Ritter.

(3) Horace, *Epod.* XVII, 20. Amata nautis multum et institoribus. — Pétrone, *Satir.* 99. — Juvenal, *Satir.*, VIII, 173-75. — Séneque, *Controv.*, I, 3.

(4) Columelle, R. R. I. c. 8. Socors et somniculosum genus id mancipiorum, otiis, campo, circo, theatris, aleæ, popinæ, lupanaribus consuetum ; nunquam non easdem ineptias somniat.

(5) Suétone, *Claud.*, c. 40 ; *Nero*, c. 27. — Tacite, *Annal.*, XIII, 25.

(6) Paulus Diacon., XIII, 2 : Horum mancipes tempore procedente pistrina

ce dernier usage (1). La classe la plus commune des prostituées, connue sous le nom de *scorta erratica*, se trouvait sur les places publiques, aux coins des rues (2), près des monuments tumulaires et autres (3), dans des endroits retirés de la ville et dans les bois voisins (4), où elles pratiquaient pour leur propre compte, ou pour celui de leurs maîtres ou de leurs maîtresses, auxquels elles étaient tenues de remettre tous les jours une certaine somme. Quoique les filles publiques dont nous avons parlé jusqu'ici fussent toutes esclaves, il y avait cependant à Rome bon nombre de cour-

publica latrocinia esse fecerunt : cum enim essent molæ in locis subterraneis constitutæ, per singula latera earum domuum tabernas instituentes, meretrices in eis prostare faciebant, quatenus per eas plurimos deciperent, alios qui pro pane veniebant, alios qui pro luxuriæ turpitudine ibi festinabant.

(1) Festus, p. 7 : Lind. alicariæ meretrices appellabantur in Campania solitæ ante pistrina alicariorum versari quæstus gratia. — Plaute, *Pœnul.*, I, 2, 54. Prosedas, pistorum amicas, reliquias alicarias.

(2) Catulle, LVIII, 1 :

Illa Lesbia, quam Catullus unam
Plusquam se atque suos amavit omnes,
Nunc in quadriviis et angiportis
Glubit magnanimos Remi nepotes.

Nous voyons, dans ce passage, que ces femmes étaient en partie des courtisanes déchues, qui, n'étant plus fréquentées des riches, étaient obligées de chercher leur gain dans les rues. — Plaute, *Cistell.* :

Intro ad bonam meretricem : adstat ea in via
Sola ; prostibula sane est.

Plaute, *Sticho* : Prostibuli est stantem stanti suavium dare. On pourrait en conclure que ce n'étaient que les coureuses de rues qu'on appelait *prostibula*. Prudentius, *Peristeph.*, XIV, 38 :

Sic elocutam publicitus jubet
Flexu in plateæ sistere virginem.

(3) Martial, I, 35, 8. Abscondunt spurcas et monumenta lupas. On les appelait pour cela *bustuariæ*.—Martial, III, 93 : Admittat inter bustuarias mœchas. (*V.* Turnebus, *Advers.*, XIII, 19.)

(4) Prudentius, *Symmach.*, I, 107 :

Scortator nimius, multaque libidine suetus
Ruricolas vexare lupas, interque salicta,
Et densas sepes obscœna cubilia inire.

Barth, *Advers.*, X, 2, veut lire *lustricolas* pour *ruricolas* ; d'où *lustrum*, *cellæ lustrales* pour *maisons publiques* et *aurum lustrale*. Cedrenus, *De Romulo et Remo* : ho toinyn pappos Amoulios dia tên porneian paroxyntheis eis tas hylas autous exetheto houst' heurousa gynê probata nemousa, en tô orei anethrepsato. Eithisto de tois egchôriois lykainas tas toiautas kalein gynaikas dia to epipan en tois oresi meta lykôn diatribein dio kai toutous hypo lykainês anatraphênai mythologeitai.

tisanes qui se prostituaient uniquement à leur profit : chez les unes, la prostitution n'était qu'accessoire, comme pour les mimes, les danseuses, les harpistes, les *ambubajæ* (1); chez les autres, c'était leur unique ressource. On connaissait ces dernières sous les noms de *scorta nobilia* ou *bonæ meretrices* (Plaute). Toutes étaient étrangères, principalement les *libertinæ* (2), et elles se distinguaient des autres par l'élégance de leurs vêtements (3) ainsi que par leur éducation, qui cependant était moins soignée que celle des hétaires grecques à l'époque de leur splendeur. Aussi les courtisanes ne parvinrent-elles jamais, chez les Romains., à cette influence sur la vie privée et politique qu'elles acquirent à Athènes, quoique, à Rome, elles fussent moins les *amicæ* que les *dominæ*; mais elles ne devaient leur empire qu'à leurs charmes physiques. Il leur manque encore un historien tel que Fr. Jacobs. Ces sortes de femmes étaient entretenues par un seul homme, ou elles ne recevaient que des individus riches dans leurs demeures particulières, qui étaient éloignées des rues fréquentées (4). Leur beauté passée, elles tombaient au rang des courtisanes ordinaires; elles couraient même les rues. Peu à peu l'impudicité se répandit parmi les filles et les femmes des citoyens de Rome, au point que Plaute (5) disait, en parlant de l'époque de Germanicus : « Eodem anno gravibus senatus decretis libido feminarum coërcita, cautumque ne quæstum corpore faceret, cui avus, aut pater, aut maritus eques romanus fuisset ; » et il n'est plus étonnant que Martial (6) déclare :

Quæro diu totam, Sophroni Rufe, per urbem ;
Si qua puella neget ; nulla puella negat.

L'introduction du culte d'Isis à Rome (7) n'a pas peu contribué à

(1) Horace, *Sat.*, I, 2, 1. Ambubajarum collegium.—Suétone., *Nero*, c. 27.
(2) Plaute, *Cist.*, I, 1, 39 :

Eunt depressum, quia nos sumus libertinæ,
Et ego et mater tua, ambæ meretrices sumus.

Liv., XXXIX, 9.
(3) On les appelait pour cela *vestita scorta*. Juvenal, *Satir.*, III, 135. — Horace, *Satir.*, I, 2, 28 :

Sunt qui nolint tetigisse, nisi illas
Quaram subsuta talos tegat *instita* veste.

(*V.* Burmann., *Ad Petron.*, p. 64 et 95. — Ferrarius, *De re vestiar.*, lib. III, c. 23.
(4) Horace, Od., II, 11, 21 : Quis *devium scortum*, eliciet domo — Lyden?
(5) *Annal.*, II, 85. Vestilia, d'une famille prétorienne, s'était fait inscrire comme fille publique.
(6) Lib. IV, *Epigr.* 71. Car déjà Ovide a pu dire : Casta est, quam nemo rogavit.
(7) Quoique Isis fût déjà vénérée sous Sulla (Apulejus, *Metam.*, XI, p. 817),

cette dépravation. Sous prétexte de célébrer le culte de la déesse Isis, les matrones se livraient librement à la débauche avec leurs amants (1); car il était défendu aux hommes d'entrer dans le temple pendant que leurs femmes y faisaient leurs dévotions de 10 jours. Il est probable que les femmes romaines, lorsqu'elles éprouvaient quelque maladie des organes sexuels, s'adressaient à Isis comme les hommes à Priape, car ses temples, où on voyait beaucoup de peintures de parties guéries (2), étaient entourés d'un grand nombre d'hôpitaux. Ce qui mit le comble à l'immoralité, ce furent les scandaleux exemples que donnèrent les empereurs Tibère, Néron, Caligula, et la fameuse Messaline (3) : non contents de posséder un harem, ils établirent dans leurs palais mêmes des lieux de prostitution. Les gens de qualité les imitèrent, et firent de leurs maisons de campagne de semblables lieux de débauche (4). Plus tard, nous parlerons du libertinage dans les bains et des hommes qui se prostituaient dans les maisons publiques.

Quels étaient les rapports de la police avec les maisons et les femmes publiques à Rome? Nous avons déjà dit qu'il n'existait

elle n'eut des temples publics que du temps des Triumvirs (711. U. C). Dio Cassius, lib. XLVII, 15, p. 501 ; XLIII, 2, p. 692 ; LIV, 6, p. 734 ; XL., 47, p. 252, edit. Fabricius. — Tertullien, *Aoploget.*, c. 6. — Spartian, *Caracall.*, 9. — Suétone, *Domit.*, 12.

(1) Ovide, *Art. amand.*, I, 27. — Burmann, *Ad. Propert.*, p. 348.—Joseph, *Antiq. Jud.*, XVIII, 4. — Juvenal, *Sat.* VI, 488 : Isiacæ sacraria lenæ.

(2) Tibulle, lib. I, *carm.* 3, 27 :

> Nunc dea, nunc succurre mihi ; nam *posse mederi*,
> *Picta* docet *templis multa tabella tuis.*

Gerning, *Reise durch Oestreich und Italien*, vol. II, p. 188 - 199. St-Non, *Voyage pittoresque*, t. II, p. 170 et seq.—Le rapport du culte d'Isis avec la guérison des maladies est encore presque entièrement inconnu, surtout en ce qui concerne les hôpitaux ; car ce que Hundertmark a réuni dans : *De principibus Diis artis medicæ tutelaribus*, Lips., 1735, in-4°, et *Dissert. de artis medicæ incrementis per ægrotorum apud veteres in vias publicas et templa expositionem*, Lips., 1739, in-4o, est encore très-insuffisant.

(3) Juvenal, *Sat.*, VI, 121, 131. — Tacite, *Annal.*, XI, c. 37.—Dio-Cassius, IX, p. 686. Messalina adulteriis et stupris non contenta (jam enim etiam in cella quadam in palatio et ipsa sessitabat et alias prostituebat) maritos simul multos ritu legitimo habere cupivit.—Xiphilinus, LXXIX, p. 912. Denique in palatio habuit cellam quamdam, in qua libidinem explebat, stabatque nuda semper ante fores ejus, ut scorta solent. — Suétone, *Caligula*, c. 41. Ac ne quod non manubiarum genus experiretur, lupanar in palatio constituit; distinctisque et instructis pro loci dignitate compluribus cellis in quibus matronæ ingenuique starent.

(4) Ulpian, *l. ancillarum ff. de hæredit. petit.* Pensiones, licet a lupanario præceptæ sint : nam et multorum honestorum virorum prædiis lupanaria exercentur.

aucune loi qui défendît le concubinage et la prostitution. On pensait que la honte inhérente à ce vice suffisait pour empêcher les filles des citoyens de se livrer à la débauche. Il en était autrement pour les femmes mariées qui se rendaient coupables d'adultère. Nous ne citerons que les peines suivantes : Ces femmes étaient emprisonnées et forcées de se livrer au premier venu, et chaque fois que la cohabitation avait lieu, elle était annoncée par le son d'une cloche. Théodose abrogea cette punition (1). Pour échapper à cette infamie, les femmes déclaraient tenir un *lenocinium*, ou elles se faisaient actrices : cependant la loi Papia (2) y mit obstacle, en exigeant que le lenocinium ainsi que la *licentia stupri* fussent déclarés aux édiles (3), qui étaient spécialement chargés de veiller à ce que les matrones ne se prostituassent pas (4). A cette fin, ils étaient tenus de visiter souvent ces lieux (*loca œdilem metuentia*) (5) ; mais il leur était défendu de s'y livrer eux-mêmes à la débauche (6). Caligula, en prenant les rênes du gouvernement, établit l'impôt sur les prostituées (*vectigal ex capturis*) (7). Alexandre

(1) Paulus Diaconus, *Hist. miscell.*, lib. XIII, c. 2. Aliam rursus abrogavit hujusmodi causam. Si qua mulier in adulterio capta fuisset, hoc non emendabatur, sed potius ad augmentum peccandi contradebatur. Includebant eam in angusto prostibulo, et admittentes qui cum ea fornicarentur, hora qua turpitudinem agebant, *tintinnabula* percutiebant, ut eo sono illius injuria fieret manifesta. Hæc audiens Imperator, permanere non est passus, sed ipsa prostibula destrui jussit.

(2) *De adult.*, l. X. Mulier quæ evitandæ pœnæ adulterii gratia lenocinium fecit, aut operas suas scenæ locavit, adulterii accusari damnarique senatus consulto potest. — Suétone, *Tiber.*, 35. Feminæ famosæ, ut ad evitandas legum pœnas jure ac dignitate matronali exsolverentur, lenocinium profiteri cœperant; quas ne quod refugium in tali fraude cuiquam esset, exsilio affecit.

(3) Tacite, *Annal.*, II, 85. Nam Vistilia, prætoria familia genita, *licentiam stupri apud œdiles* vulgaverat, more inter veteres recepto, qui satis pœnarum adversum impudicas in ipsa professione flagitii credebant. (*V.* Lipsius, *Excurs.* O. p. 509.—Schubert, *De Rom. ædilibus*, lib. IV. Regiomont, 1828, p. 512.

(4) Livius, X, 31 ; XXV, 2.

(5) Séneque, *De vita beata*, c. 7. Martial, V, 85; XIV, 1. (*V.* Schubert, *loc. cit.*, III, c. 45.)

(6) A. Gellius, *Noct. Attic.*, lib. IV, 14. Il y est parlé d'un procès où l'édile Mancinus ayant voulu pénétrer la nuit dans la maison de Mamilia, femme publique, fut chassé par elle à coups de pierres ; il y est dit : Tribuni decreverunt ædilem ex eo loco jure dejectum, quo eum venire cum coronario non decuisset. Ceci eut lieu en l'année 180 a. Ch. (Liv., XL, 35.)

(7) Suétone, *Calig.*, cap. 40. Vectigalia nova atque inaudita exercuit ; ex capturis prostitutarum quantum quæque uno concubitu mereret. Additumque ad caput legis, ut tenerentur publico et quæ meretricium et qui lenocinium fecissent, nec non et matrimonia obnoxia essent.

Sévère, tout en le conservant, ne crut pas devoir faire entrer cet argent dans le trésor de l'État, et il le destina à l'entretien des édifices publics (1). Quoique ces documents soient imparfaits sous bien des rapports, ils suffiront cependant pour nous donner quelque idée des maisous et des filles publiques à Rome. L'absence complète de mesures sanitaires nous permet de croire que les maladies résultant des jouissances sexuelles, si toutefois elles existaient dans l'antiquité, devaient avoir leur foyer principal dans les maisons publiques et chez leurs habitants; mais nous ne pourrons juger du caractère de ces maladies et des organes où elles se manifestaient, que lorsque nous aurons examiné à quel degré de débauche on se livrait dans l'intérieur de ces maisons ou au dehors.

§ XII.

De la pédérastie.

Nous avons, par ce qui précède, fait voir combien le libertinage éloigne du but naturel du rapprochement des deux sexes, c'est-à-dire de la procréation; nous avons indiqué la cause première de la dépravation et par quels moyens elle s'étendit de plus en plus. Les plaisirs sensuels, qu'il était si facile de satisfaire par la voie naturelle, devaient bientôt perdre le charme attaché à leur nouveauté, et le libertin corrompu, blasé sur l'acte simple du coït, n'eut plus d'autre idée que de le dénaturer.

On inventa donc mille moyens d'augmenter la somme des jouissances charnelles. Quoique les *figuræ Veneris legitimæ* ne soient pas dépourvues de tout intérêt pour le médecin (2), leur connaissance, du moins quant au sujet qui nous occupe, n'est pas d'une nécessité absolue. Le cas est différent pour les figures de la *Venus illegitima*, dont la plupart ont été négligées par les auteurs qui ont écrit sur la syphilis. Il en résulte qu'on a des données fausses sur plusieurs maladies, et qu'on a regardé comme des affections certains symptômes qui en réalité n'étaient autre chose que le signe d'un usage extra-naturel des organes sexuels. La voie que doit suivre

(1) Lampridius, *Alex. Sever.*, cap. 24. Lenonum vectigal et meretricum et exoletorum in sacrum ærarium inferri vetuit, sed sumptibus publicis ad instaurationem theatri, circi, amphitheatri et ærarii deputavit. A Byzance, l'État percevait aussi une contribution de ce genre, appelée *chrysargyron*, mais qui fut supprimée par l'empereur Anastase. (Zonaras, *Annal.* — Nicephorus, *Hist. eccles.*, lib. XVI, cap. 40.)

(2) *Voy.* Gruner, Ch. G., *Dissertatio de coitu ejusque variis formis, quatenus medicorum sunt.* Jenæ, 1792, in-4°. — *Voy. Salzburg. Medicinisch-chirurgische Zeitung*, année 1796, vol. III, p. 5. — Forberg, p. 118.

l'historien est difficile : si, comme le dit S. Paul (1), il se met au-dessus des reproches qu'on pourrait lui faire au nom de la morale, c'est sur sa propre force seulement qu'il peut compter, tout appui étranger lui manquant.

En effet, les milliers de dictionnaires grecs et latins ne lui sont presque d'aucun secours : il est d'abord forcé de rechercher en quoi ils sont fautifs ; puis il aura à lutter avec les philologues sur l'interprétation des ouvrages anciens, quand il voudra rectifier les inexactitudes qu'il aura découvertes. Quiconque est tant soit peu initié aux études de l'antiquité, comprendra ce que c'est qu'une entreprise pareille. Il faut néanmoins en faire l'essai, si nous voulons jeter quelque jour sur la matière que nous traitons. C'est dans ce but que nous présenterons les résultats suivants de nos recherches. Nous nous empressons, avant tout, de déclarer que nous avons mis à profit les mémoires de Forberg (2) et de Meyer (3).

La pédérastie, comme tous les excès vénériens, paraît avoir pris naissance sous le ciel de l'Asie, dont le climat excite et porte naturellement à la volupté et à la débauche. Si, outre ces paroles de Forberg : « Et voluptas quidem pædiconis facile intelligitur, « cum omnis voluptas mentulæ pendeat ex frictione, » on considère que, chez les femmes de l'Asie, de l'Italie et de l'Espagne (4), les parties génitales ainsi que tout le reste du corps sont très-re-

(1) *Ad Titum*, cap. I, vers. 15. *Panta men kathara tois katharois; tois de miasmenois — ouden katharon , alla memiantai autôn kai o nous kai ê syneidêsis.* Le père de l'Église Clément d'Alexandrie, parlant longuement de la pédérastie, dit dans *Pœdagog.*, lib. III, cap. 3 : *ei gar mêden aprakion autois hypoleipetai oude émoi arrhêton.*

(2) *Antonii Panormitæ Hermaphroditus.* Primus in Germania edidit et apophoreta adjecit Fridericus Carolus Forberg. Coburgi, 1824 ; in-8°. Les *apophoreta* de l'auteur traitent, pages 205-393, *de figuris Veneris*, savoir, au chap. 1, *de fututione*, pages 213-234 ; c. 2, *de pœdicatione*, p. 234-277 ; cap. 3, *de irrumando*, p. 277-304 ; cap. 4, *de masturbando*, p. 304-321 ; cap. 5, *de cunnilingis*, p. 322-345 ; cap. 6, *de tribadibus*, p. 345-369 ; cap. 7, *de coitu cum brutis*, p. 369-372 ; cap. 8, *de spintris*, p. 373. Les passages qui concernent ce sujet sont très-bien décrits dans ce livre, qui donne l'indication des sources où l'auteur a puisé et des citations des textes originaux. — Rambach ; Voy. *Glossarium eroticum* ou *Commentaire des poëtes et prosateurs de l'antiquité, et supplément à tout dictionnaire de la langue latine* ; 2e édit., Stuttgardt, 1836. Malheureusement nous n'avons pu consulter cet ouvrage.

(3) Ersch et Gruber, *Allgemeine Encyclopaedie*, sect. III, vol. 9, pages 149-189 ; article *Pédérastie.*

(4) Patentiora sunt nobis Italis Hispanisve, quis neget ? Veneris ostia. — Aloysia Sigæa, *Satira sotadica*, p. 305. — (*Voy.* Martial, lib. XI, Epigr. 22.) Ce que dit d'une femme ce poëte (lib. XI, Epigr. 79), pourrait bien avoir été plus rare et seulement applicable à des temps postérieurs ; en voici le texte :

lâchés, et que le *sphincter ani* (1) est bien plus fort que le *constrictor cunni*, on reconnaîtra que l'apôtre S. Paul a eu raison de dire (2) : Leurs cœurs étant pleins de désirs, Dieu les abandonna à l'impudicité, afin que leurs corps fussent déshonorés. — De même que les *femmes changèrent en plaisirs contre nature la jouissance sexuelle naturelle*, de même les hommes, renonçant à la cohabitation avec la femme, convoitèrent des individus de leur sexe et firent avec eux des choses honteuses. Le coït selon les lois de la nature, en Asie, appartenait au culte de Vénus ; la pédérastie en faisait aussi partie, comme nous le voyons dans l'extrait suivant de S. Athanase (3) : « Sane olim Phœniciæ mulieres in ido-
« lorum templis prius prostabant, suique meretricii quæstus pri-
« mordia diis, qui illic colebantur, consecrabant, suam deam
« stupris propitiam reddi, benevolentemque hoc pacto effici ratæ.
« *Viri quoque propriam ementiti naturam, nec amplius mares esse*
« *sese patientes, in feminas se converterunt, pergratum et honorifi-*

Pædicare semel cupido dabit illa marito,
Dum metuit teli vulnera prima novi.

(Voy. *Priapeia*, carm. II.)

(1) C'est pourquoi les Grecs appelaient aussi le pathicus *sphigktêr* ou *sphigktês*. — Hesychius dit : *sphigktai* hoi kinaidoi kai hapaloi. Photius : *sphigktai Kratinos tous kinaidôdeis* kai malthakous. — Strato, *In Antholog.* (M. S.).

Sphigktêr ouk estin para parthenô, oude philêma
Haploun, ou physikê chrôtos eupnoiê.

Hesychius s. v. megarikai sphigges : Kallias pornas tinas houtôs eirêkein. — Suidas s. v. megarikai sphigges : hai pornai houtôs eirêntai ; isôs de enteuthen kai sphigktai hoi malakoi ônomasthêsan ; ê kai apo Maias houtô legomenês en Megarois :

All' estin hêmin Megarikê tis mêchanê ;

anti tou, ponêra ; dieballonto gar epi ponêria hoi Megareis.

(2) Epître aux Romains, chap. I, vers. 24-27.

(3) *Oratio contra Gentes*, cap. 26, dans *Opera omnia studio Monachorum Ord. S. Bernardi;* Patavii, 1777, in-fol. Tom. I, p. 1. : Gynaikes goun en eidôleiois tês Phoinikês palai proekathezonto, aparchomenai tois ekei theois heautôn tên tou sômatos autôn mistharnian, nomizousai tê porneia tên theon heautôn hilaskesthai, kai eis eumeneian agein autên dia toutôn, *andres de tên physin arnoumenoi, kai mèketi einai thelontes arrhenes, tên gynaikôn plattontai physin, hôs ek toutôn katathymia; kai timên tê mêtri tôn par' autois legomenôn theôn poiountes,* pantes de homou tois aischistois biousi, kai tois cheirosin heautois amillôntai ; kai hôs eipen ho hagios tou Christou diakonos Paulos. — Tauta de kai toiauta prassontes, homologousi kai elegchousi kai tous legomenous autôn theous toiouton eschêkenai ton bion, ek men gar Dios tên paidophthorian kai tên moicheian, ek de Aphroditês tên porneian — kai ex allôn alla toiauta memathêkasin, ha hoi nomoi men kolazousi, pâs de sôphrôn anêr apostrephetai.

« *cum matri deorum se ita facturos arbitrati.* Omnes denique una « cum perditissimis vivunt, et secum ipsi pugnant, ut pejores « quotidie evadant, atque ut ita dixit sanctus Christi minister « Paulus (*suit le passage de S. Paul cité plus haut*). — Hæc au- « tem et similia agendo, fatentur certe et arguunt deos, quos ipsi « colunt, hujusmodi vitam duxisse, scilicet ex Jove puerorum « corruptiones atque adulteria, ex Venere meretriciam vitam, — « ex aliis alia didicere, quæ quidem cum leges puniunt, tum probi « homines abhorrent. » Ce passage nous explique pourquoi, dans l'Ancien Testament, on a donné aux *cinœdi* et aux *pathici* le nom de *kadesch (sanctus)*, mot qui, dans l'origine, voulait dire une personne se prostituant dans les temples en l'honneur de la divinité. Nous sommes portés à penser, relativement aux prêtres de Cybèle, etc., que l'opinion qu'on se faisait des eunuques, connus sous le nom de *Galli*, ne repose en principe que sur une fausse interprétation des mots *eunouchoi* et *androgynoi;* car ces expressions ne signifiaient d'abord que *kinaides.* Du moins ce n'est que plus tard que la pédérastie devint une cause de la castration, opération par laquelle on prétendait conserver plus longtemps à l'homme sa jeunesse, en le faisant approcher davantage de la nature de la femme. La citation suivante de Lucien (1), dont les écrits ne sont pas sans intérêt pour l'histoire de la pédérastie, nous en fournit une preuve : « Lorsque l'on vivait encore selon « les mœurs de l'ancien temps, et que l'on respectait la vertu, « fille des dieux, on se conformait aux lois de la nature, et ceux « qui se mariaient à un âge convenable procréaient des enfants « vigoureux. Peu à peu, en descendant des régions élevées de la « morale dans le goufre de la débauche, on chercha à satisfaire « les plaisirs sexuels par des moyens infâmes et brutaux. La dé- « pravation se répandit partout, et on foula aux pieds les lois de « la nature. Il se trouva un homme qui le premier prit son sem- « blable pour femme, et sur lequel, soit par violence ou par ruse, il « exerça sa brutalité ; et c'est ainsi que deux individus du même « sexe s'accouplèrent dans la même couche, et n'eurent pas honte « de ce qu'ils faisaient et de ce qu'ils laissaient faire sur eux. Se- « mant, comme on le dit, sur un rocher stérile (2), ils recueillaient

(1) *Amor.*, cap. 20-21. On répète, suivant Cléarque, que l'hétaire Glycère a dit : *kai hoi paides eisi kaloi, hoson eoikasi gynaiki chronon.* Athenæus, *Deipnos.*, lib. XIII, p. 605. D. Dans les *Annotationes ad Terentii Eunuchum*, il est rapporté, d'après Hellanicus, que l'usage de châtrer les garçons est venu de Babylone. Hérodote raconte, lib. III, 92, que les habitants de cette ville étaient tenus de fournir annuellement au roi des Perses, à titre de tribut, 500 châtrés.

(2) Nous trouvons dans Phlegon, *De rebus mirabilibus*, c. 26, une observa-

« beaucoup de honte et de maux pour peu de plaisir. Quelques-
« uns, dans le dernier abrutissement de cette vie abjecte, allèrent jus-
« qu'à s'enlever avec le fer les parties qui leur donnaient le
« caractère d'homme, et crurent mettre le comble à leur volup-
« tueuse infamie en s'arrachant les signes de la virilité. Mais
« ces malheureux, en voulant prolonger leur état de garçons, ne
« restaient pas plus longtemps hommes, et un type équivoque
« d'un sexe double leur faisait bientôt perdre le caractère de leur
« nature primitive : ils ne savaient même plus à quel genre ils ap-
« partenaient. La force de la jeunesse ne les épuisait que plus vite;
« et pendant qu'on les comptait encore parmi les adolescents, ils
« étaient déjà des vieillards ; il n'y avait point pour eux d'âge inter-
« médiaire. C'est ainsi que la volupté, puisant un plaisir dans
« l'autre, et poussant à tout ce qu'il y a de plus honteux et de plus
« dépravé, conduisit à un vice que la pudeur défend de nommer
« *(mechri tês rhêthênai dynamenês euprepôs nosou)*, de sorte qu'au-
« cun genre de jouissance ne leur resta inconnu. » Plus tard, on pratiqua la castration dans un autre but : celui qu'avaient les femmes de se livrer sans danger de grossesse aux embrassements des eunuques (1). Il paraît que les Juifs ont connu la

tion curieuse qui y est mentionnée sur la parole de Dorotheus, médecin d'Alexandrie en Egypte, suivant laquelle un cinède serait accouché d'un enfant qu'on y aurait conservé. Voici le texte : Dôrotheos de phêsin ho iatros en Hypomnêmasin, en Alexandreia, tê kat' Aigypton, kinaidon tekein ; to de brephos taricheuthen, charin tou paradoxou, philattesthai.—Il est dit la même chose, dans le chapitre suivant, d'un soldat de l'armée romaine en Germanie, commandée alors par T. Curtilius Mancias. Ces faits pourraient bien gagner un peu en probabilité par les études récentes sur le fœtus dans le fœtus. Du reste, l'expression *semer sur un rocher stérile* se trouve très-souvent dans les pères de l'Eglise, lorsqu'ils parlent de la pédérastie.

(1) Juvenal, Sat., VI, 371 :

Sunt quas eunuchi imbelles ac mollia semper
Oscula delectent et desperatio barbæ,
Et quod abortivo non est opus, illa voluptas
Summa tamen, quod jam calida matura juventa
Inguina traduntur medicis, jam pectine nigro.
Ergo exspectatos ac jussos crescere primum,
Testiculos, postquam cœperunt esse bilibres,
Tonsoris damno tantum rapit Heliodorus.

Martial, VI, 67 :

Cur tantum Eunuchos habeat tua Gellia, quæris
Pannice ? vult futui Gellia, non parere.

« In longam securamque libidinem exsectus spado, » dit S. Jérome, Galenus (*De usu partium*, lib XIV, 15, édit. Kühn, vol IV, p. 571) cite le fait remarquable qu'à Olympie on a fait la castration aux athlètes pour que leur force ne se perdît pas dans le commerce avec les femmes. Peut-être aurait-on mal compris les *Olympia agona*.

pédérastie en Syrie (1), où elle était pratiquée particulièrement. Ce furent les Phéniciens, ou, comme le veut Welker (2), les Lydiens qui les premiers apportèrent ce vice en Crète, d'où il se répandit dans toute la Grèce (3). L'amour pour les garçons, comme le culte de Vénus, prit dans ce pays une autre physionomie; il fit partie de l'éducation, sous le nom de *paidophilia*, et il passait pour être agréable et consacré à l'Eros céleste, tandis que la pédérastie appartenait à l'Eros vulgaire. On a confondu jusqu'à nos jours la pédophilie avec la pédérastie, et on a ainsi chargé la nation grecque d'une tache honteuse, dont Meyer, suivant en cela l'exemple de Jacobs et de K. O. Muller *(l. c.)*, vient de la laver. En effet, toutes deux ont existé l'une à côté de l'autre; mais les Grecs n'ont jamais toléré la pédérastie (4), car à Sparte elle était

(1) Genèse, XIX, 4. — Levit., XVIII, 2; XXIX, 13.

(2) Eschyle, *Trilog.*, p. 356.

(3) Athenæus, *Deipnosoph.*, p. 602 : tou paiderastein para prôtôn Krêtôn eis tous Hellênas parelthontos, hôs istorei Timaios. — Heraclit. Pontic., *Fragment. peri polit.*, III, p. 7. — Servius, *Ad Virgilii Æneid.*, lib. X, 325 : « De Cretensibus accepimus, quod in amore puerorum intemperantes fuerunt, quod postea in Laconas et totam Græciam translatum est. — (*Voy.* K. O. Muller, *Die Dorier.*, vol. II, p. 240 et suivantes. — K. Höck, *Creta*, vol. III, p. 106.)

La pédophilie était en Crète, comme dans tous les Etats doriques, pratiquée généralement; néanmoins on se livrait aussi, et assez fréquemment, à la pédérastie, comme le prouvent les paroles de blâme de Platon (*De Legib.*, lib. I, 636; lib. VII, 836) et celles de Plutarque (*De pueror. educat.*, c. 14) et le *Krêta tropon* (Hesychius). Il n'est guère douteux que le mot *krêtizein* doive être interprété dans ce sens (Pfeffinger, *de Cretum vitiis*, Argentorat., 1701, in-4°). Cela pourrait bien avoir conduit Aristote (*Polit.*, II, 7, 5) à l'idée que le législateur introduisit la pédérastie en Crète pour prévenir la trop grande augmentation de la population. Du moins Hesychius dit : « Krêta tropon, paidikois chrêsthai. » —Nous parlerons plus tard des Scythes.

(4) Plutarque, *Eroticus*, cap. 5 : Hê de apo tôn arrhenôn akontôn, meta bias genomenê kai leêlasias, an de hekousiôs, syn malakia kai thêlytêti bainesthai kata Platôna *nomô tetrapodos kai paidosporeisthai para physin* endidontôn, *charis acharis* pantapasi kai aschêmôn kai *anaphroditos*. Le passage que Plutarque désigne ici se trouve dans *Platonis Phædr.*, p. 250. E : Hôste ou sebetai prosorôn, all' hêdonê paradous *tetrapodos nomon bainein* epicheirei kai paidosporein, kai hybrei prosomilôn ou dedoiken oud' aischynetai para physin hêdonên diôkôn.

Athenæus, *Deipnosoph.*, lib. XIII, p. 605.—Lucien, *Amor.*, 19.—Philo, *De legibus*, spec. II, p. 306. 17.—Libanius, *Orat.*, XIX, p, 500 : hê paranomos Aphroditê.—Galen. *De diagnos. et curat. anim. affect.*, ed. Kühn, vol. V, p. 30. Têsi para physin aischrourgias. On trouve dans l'*Antolog. græca*, lib. II, tit. 5, n° 10, le distique suivant d'un auteur inconnu :

Hyios Patrikiou mala kosmios, hos *dia Kyprin*
Ouch hosiên hetarous pantas *apostrephetai.*

Avant toute autre citation, il faut ici rapporter ce passage d'Eschine, *Orat. in Timarch.*, ed. Reiskii, p. 146 : horizomai d' einai, to men eran tôn kalôn kai

punie du déshonneur, de l'exil et de la mort (1). Mayer *(l. c.)* a suffisamment démontré qu'il en fut de même à Athènes. Il est évident que les lois contre cette infamie n'ont été données qu'après Solon ; mais on sait aussi que ce ne fut que vers cette époque que ce vice se répandit et que les maisons publiques se multiplièrent. Il est vrai que plus tard Athènes acquit tout autant de célébrité par sa pédérastie que Corinthe par ses courtisanes (2). Aussi voyons-nous qu'Aristophane, dans ses comédies, dut maintes fois fustiger les *pathici*. Il faut convenir que les gymnases et les palestres donnèrent lieu à plus d'une occasion de ce genre, car Aristophane (3) dit : « Autrefois, il était défendu à un garçon d'être « assis dans l'arène autrement qu'en pantalon qui descendait bas « sur les cuisses, afin de ne montrer rien d'indécent aux étrangers ; « il n'oubliait jamais, lorsqu'il se levait, d'effacer jusqu'à la trace « de sa place, pour que l'empreinte des parties naturelles n'excitât « aucun désir chez les amoureux. » Dans le voisinage des gymnases et des palestres se trouvaient les boutiques des barbiers *(koureia)* (4), des pommadiers *(myrôpoleia)* (5), des médicastres *(iatreia)* (6), des changeurs *(trapezai)* (7), les maisons de

sôphronôn, philanthrôpou, pathos kai eugnômonos psychês ; to de aselgainein argyriou tina misthoumenon, hybristou kai apaideutou andros ergon einai hêgoumai ; kai to men adiaphthorôs erasthai, phêmi kalon einai ; to de eparthenta misthô peporneusthai, aischron. Quiconque lira avec attention ce passage et ce qui suit dans le texte, ne pourra plus confondre la pédophilie avec la pédérastie, et soutenir que les Grecs auraient approuvé cette dernière.

(1) Elien, *Var. hist.*, III, 12.—Xénophon, *De republica Lacedæm.*, II, 13. *Sympos.*, VIII, 35.—Platon, *De legibus*, VIII, p. 912.

(2) Lucien, *Amor.*, 41. Mêden achthesthès, ei tais Athênais hê Korinthos eixei. Les scoliastes ajoutent cette explication : ê hôs têS Korinthou men anakeimenês Aphroditê (dio kai pollê en Korinthô hê gynaikeia mixis). Athênôn de paiderastia kômôntôn êtoi tê kata philosophian kai sôphroni ê tê tô onti miara kai diabeblêmenê.—Aristophane, *Plutus*, v. 149-152 :

Kai tas ch' hetairas phasi tas Korinthias,
Hotan men autas tis penês peirôn tychê
Oude prosechein ton noun ; ean de plousios,
Ton prôkton autas euthys hôs touton trepein.

(3) Aristophane, *Nubes :* traduit en allemand par F. A. Wolf ; vers 966.

(4) Lysias, *Contr. Pankl.*, 731. Il en résulte encore que chaque *demos* avait en ville son propre *koureion.* — Démosthène, *Cont. Aristogit.*, 786, 7. — Théophraste, *Charact.* VIII. 5, XI. — Plutarque, *Sympos.*, V, 5. — Aristophane, *Plut.*, 339.

(5) Aristophane, *Equit.*, 1380, où il s'est servi des mots *ta meirakia tautô myrô* dans un sens double.

(6) Elien, *Var. hist.*, VIII, 8. —Eschine, *In Timarch.*, § 40, dit que Timarque ne s'est pas tenu dans la boutique d'Enthydicus pour étudier la médecine, mais pour y vendre son corps.

(7) Théophraste, *Charact.*, V, edit. Ast., pag. 183.

bains (1) et presque tous les ateliers *(ergastêria)* (2). Ces établissements servaient de lieux de réunion aux pédérastes, aux pathici, les uns pour y choisir les victimes de leur dépravation, les autres pour le devenir. Il est bien probable que beaucoup de propriétaires de ces lieux servaient de maquereaux *(proagôgoi, mastropoi)*. L'acte impudique même s'exerçait dans des lieux retirés et obscurs, et principalement à la Pnix (3).

On a dit non-seulement que la pédérastie était pratiquée chez les Eléens et les Béotiens; mais on prétend même qu'elle y était autorisée (5). Bien qu'on reproche à Mégare d'être *hybris* (4) (expression signifiant ordinairement pédéraste), nous doutons cependant que le temple de l'*Aphroditê Praxis*, dont parle Pausanias (6), ait rapport au sujet qui nous occupe. Cet écrivain dit : « Après le sanctuaire de Dionysus, on montre encore un temple de Vénus, dont « la statue en ivoire est appelée Praxis : c'est la plus ancienne de « ce temple.» Du reste, aucun écrivain de l'antiquité ne fait mention d'un culte pareil à Mégare; et quoique le mot *praxis*, comme l'a prouvé Meyer (*l. c.*, p. 153, not. 49) par des exemples, ait été usité principalement pour indiquer la pédérastie, le passage suivant d'Euripide, Jon. 894 :

theos homeunetas ages anaideia
kypridi charin prasson,

prouve clairement que l'expression *prassein* était en général employée pour exprimer le coït (7). De plus, dans la citation de Plutarque rapportée plus haut, la pédérastie est nommée *charis*

(1) Théophraste, *Charact.*, VIII, 4.

(2) Xénophon, *Memorab.*, IV, 2, 1. Diogène Laerce, III, 21.

(3) Eschine, *In Timarch.*, p. 35 : tas erêmias kai to skotos en pleistê hypopsia poioumenos, p. 112, p. 90. Hê praxis hautê eiôthe gignesthai lathra kai en erêmiais. Il est dit p. 104 : Timarque a plus d'expérience *peri tês erêmias tautês kai tou topou en tê Pnyki* que l'Aréopage. (*Voy.* Platon, *Sympos.*, p. 217. b.)

(4) Platon, *Sympos.*, p. 182. 6.—Xénophon, *Sympos.*, VIII, 34.—Cicéron, *De Republic.*, IV, 4. Apud Eleos et Thebanos in amore ingenuorum libido etiam permissam habet et solutam licentiam.—Maximus Tyrius, *Diss.*, XXXIX, p. 467.—Plutarque, *De pueror educat.*, c. 14. L'amour pour les garçons était encore plus décrié à Eleusis qu'en Béotie.—Xénophon, *de Republic. Lacedæmon.*, II. 13.—Maximus Tyrius, *Diss.*, XXVI, p. 317.

(5) Theognis, *Sentent.*, 39.

(6) *Descript. Græciæ*, lib. I, c. 43. Meta de tou Dionysou to hieron estin Aphroditês naos; agalma de elephantos Aphroditê pepoiêmenon, Praxis epiklêsin; touto estin archaiotaton en tô naô.

(7) Pollux, *Onomast.*, lib. VII, cap. 33, dit : ei de chrê kai ta aischious *praxeis* technas onomazein ; et il cite ensuite les diverses dénominations des femmes et des maisons publiques, etc.

acharis, puis *Eros*, *Aphroditês mê parousês*; *Erôs chôris Aphroditês*. Comment veut-on alors que ce vice ait été placé, en Grèce, sous le patronage de Vénus. Il est certain que *praxis* est ici synonyme de *pornê*, et que l'*Aphroditê praxis*, à Mégare, n'est autre que l'*Aphroditê pornê* des autres villes. — Chalcis jouissait d'une si mauvaise réputation à cause de ses habitudes pédérastiques (1), qu'on disait proverbialement : *chalkidizein* pour *paideirastein*; il en était de même à Chios et à Siphnos, comme le démontrent les expressions *chiazein* et *siphniazein*. Hesychius dit : *siphniazein*, *katadaktylizein*; *diabeblêntai gar hoi Siphnioi hôs paidikois chrômenoi*; *siphniasai oun to skimalisai*. Cependant la première interprétation par *katadaktylizein*, ainsi que la note de Suidas (2), font voir clairement que dans l'île de Siphnos (une des Cyclades) on pratiquait une espèce d'art d'*onania postica*, s'il est permis de l'appeler ainsi. A l'instar de ce cordonnier de Vienne, qui, pour calmer le *prurigo ani*, y poussa le manche de son marteau, qu'il ne put retirer, les Siphniens se servaient du doigt (3).

Selon Suidas s. v. *Thamyris*, les Italiotes auraient été les inventeurs de l'amour pour les jeunes garçons, et l'on disait des Étrusques, des Samnites, des Messapiens, ainsi que des habitants de la Grande Grèce, qu'ils avaient poussé l'impudicité jusqu'à l'amour pour les hommes et la pédérastie (4). C'est probablement de là que ce vice s'est répandu jusqu'à Rome, où nous le trouvons déjà 433 U. C. (5). Il y fit de si rapides progrès, qu'en 585 U. C. (169 a. Ch.) on lui opposa la loi *scantinia*, comme l'a prouvé Meyer. Cependant ce n'était rien en comparaison des scènes scandaleuses qui eurent lieu sous les empereurs Tibère, Caligula, etc., puisque Martial (6) dit :

(1) Hesychius s. v. *chalkidizein*. Athenæus, *Deipnos.*, lib XIII, p. 601. e. Plutarque, *Amat.*, 38, 2.

(2) *Siphniazein* : epi tôn tas cheiras prosagontôn tois ischiois; hôsper *lesbiazein* epi tôn paranomountôn en tois aphrodisiois; siphniazein de kai lesbiazein, apo tês nêsou Siphnou kai tês Lesbou ; hôs kai to *krêtizein* apo tês Kretês ; kai to Siphnios de arrhabôn, homoiôs *siphniazein gar to haptesthai tês pygês daktylo*. Lesbiazein de to tô stomati paranomein. Hesychius s. v. Siphnioi ; akatartoi ; apo Siphnou tês nêsou. *Siphnios arrhabôn* ; peri tôn Siphniôn atopa diedidoto, hôs tô daktylô skimalizontôn ; dêloi oun ton dia daktyliou aidoumenon, epi tou kakoscholou. (Voy. *skimalisai*, *skindareuesthai* dans le même auteur.)

(3) (*Voy.* Libanius, *In florent.*, p. 430.—Toup., *Opusc. crit.* Lips., 1780, p. 420.

(4) Athenæus, *Deipnos.*, lib. XII, p. 517, f.

(5) Denis d'Halycarnasse, *Exc.*, p. 2336. Valère Maxime, lib. VI, I, 9. Suidas s. *Gaïos Laitôrios*.

(6) Lib. IX, Epigr. 9. (*Voy.* Suétone, *Nero*, 28, 29. — Dio Cassius, LXII,

Tanquam parva foret sexus injuria nostri
Fœdandos populo prostituisse mares (1),
Jam cunæ lenonis erant, ut ab ubere raptus
Sordida vagitu posceret aera puer,
Immatura dabant infandas corpora pœnas.
Non tulit Ausonius talia monstra pater:
Idem qui teneris nuper succurit ephebis,
Ne faceret steriles sæva libido viros.
Dilexere prius pueri, juvenesque senesque:
At nunc infantes te quoque, Cæsar, amant.

Cependant tout cela produisit peu d'effet: le vice passa de père en fils, et finit par s'infiltrer chez les peuples chrétiens.

§ XIII.

Maladies suites de la pédérastie.

Si l'on considère que la contraction du sphincter de l'anus offre au pédéraste une grande résistance; que cette résistance doit être vaincue par la force; que les glandes de l'anus sécrètent une matière de mauvaise odeur, qui, sous l'influence du climat, comme nous le dirons plus tard, prend un caractère plus ou moins âcre, on ne sera plus étonné que les anciens aient vu se former chez les pédérastes et chez les *cinœdi* différentes maladies qui devaient être d'autant plus graves que l'une ou l'autre des parties était déjà affectée auparavant. Il nous est parvenu fort peu de renseignements sur ce vice infâme, comme on le voit par l'épigramme suivante de Martial (2) :

28; LXIII, 13.—Juvénal, Satir., I, 62, et surtout Tacite, *Annal.*, lib. XV, 37. —Tatianus, *Orat. ad Græc.*, p. 100 : Paiderastia men hypo barbarôn diôketai, pronomias de hypo Romaiôn êxiôtai, paidôn agelas, hôsper hippôn phorbadôn, synageirein autôn peirômenôn.—Justin, *Martyr. Apolog.*, I, p. 54 : Prôton men hoti tous pantas schedon horômen epi porneiâ proagontas, ou monon tas koras, alla kai tous arsenas; kai hon tropon legontai hoi palaioi agelas boôn, ha aigôn, ê probatôn trephein, ê hippôn phorbadôn, houtô nyn de paidas, eis to aischrôs chrêsthai monon, kai homoiôn thêleiôn, kai androgynôn, kai arrêtopoiôn plêthos kata to pan ethnos epi toutou tou hagous estêken.

(1) Nous voyons, dans un grand nombre de passages des auteurs anciens, qu'on tenait à Rome, dans les maisons publiques, des garçons pour les amateurs; par exemple dans Martial, lib. IX, Epigr. 45 :

Intrasti quoties inscriptæ limina cellæ
Seu *puer* arrisit, sibi puella tibi.

Les maîtres de ces maisons étaient tenus de payer également une contribution pour les garçons.

(2) Lib. III, Epigr. 71.

In Nævolum.

Mentula cum doleat puero, tibi, Nævole, culus,
Non sum divinus, sed scio quid facias.

Dans ce cas, l'un et l'autre étaient donc infectés : le pédéraste à la verge, et le pathicus à l'anus ; c'est de là que le poëte que nous venons de citer conclut que Nævolus a été cinède. Les affections les plus fréquentes ont dû être le phimosis et le paraphimosis, maladies que l'on nommait, au commencement, *satyriasis*, parce que le symptôme le plus constant est l'érection presque continuelle du pénis. Cette circonstance pourrait bien expliquer la mortalité presque épidémique que Themison a signalée en Crète (1), lieu renommé pour sa pédérastie. (Combien de fois n'a-t-on pas, du reste, observé le phimosis chez les onanistes!) Cependant les médecins ne disent rien des causes, et ils attribuent le mal à une aigreur des humeurs, ou bien encore à un filtre que le sujet aurait pris. Naumann (2) paraît disposé à attribuer le satyriasis de Crète à une affection lépreuse ; nous ne voyons néanmoins aucune raison qui puisse justifier cette hypothèse. Ces mêmes médecins font plus souvent mention de symptômes morbides à l'anus chez les pathici : Ce sont d'abord des *fissures*, et ensuite *des ulcères ;* de là viennent aussi les expressions *sectus, percidi*, etc., que les Romains employaient fréquemment pour désigner ceux qui s'adonnaient à cette infâme passion.

C'est pourquoi Martial dit (3) :

In Carinum.

Secti podicis usque ad umbilicum
Nullas reliquias habet Carinus,
Et prurit tamen usque ad umbilicum.
O quanta scabie miser laborat !
Culum non habet, est tamen cinædus.

In Lesbiam (4).

De cathedra quoties surgis, jam sæpe notavi,
Pædicant miseram, Lesbia, *te tunicæ*
Quas cum conata es dextra, conata sinistra
Vellere, cum lacrymis eximis et gemitu.

(1) Cælius Aurelianus, *Acut. morb.*, lib. III, c. 18 : Aliorum autem medicorum, excepto Themisone, nullus hanc passionem conscribit, cum non solum raro, verum etiam coacervatim, sæpissime invasisse videatur. Memorat denique Themison, apud Cretam multos satyriasi interfectos.

(2) *Handbuch der medicinischen Klinik.*, vol. 7, p. 88 et p. 670.

(3) Lib. VI, Epigr. 37.

(4) Martial, lib. XI, Epigr. 100.

Sic constringuntur gemina Symplegade culi,
Et Mynias intrant Cyaneasque nates.
Emendare cupis *vitium deforme?* docebo.
Lesbia, nec surgas censeo, nec sedeas !

Il est vrai que le pathicus cherchait ordinairement à cacher son mal et à lui donner un autre nom, comme Charisianus :

De Charisiano (1).

Multis jam, Lupe, posse se diebus
Pædicare negat Charisianus.
Causam cum modo quærerent sodales :
Ventrem, dixit, *habere se solutum*.

Les anciens parlent beaucoup plus souvent encore d'excroissances condylomateuses à l'anus (*ficus, mariscæ*), comme une suite de la pédérastie.

De se Priapus (2).

Non sum de fragili dolatus ulmo;
Nec quæ stat rigida supina vena,
De ligno mihi quolibet columna est,
Sed viva generata de cupresso.—
Hanc, tu quisquis es, o malus, timeto :
Nam si vel minimos manu rapaci
Hoc de palmite læseris racemos :
Nascetur, licet hoc velis negare,
Inserta tibi ficus à cupresso (3).

De Labieno (4).

Ut pueros emeret Labienus, vendidit hortos,
Nil nisi *ficetum* nunc Labienus habet.

Ad Cæcilianum (5).

Cum dixi *ficus*, rides quasi barbara verba,
Et dici *ficos*, Cæciliane, jubes.
Dicemus *ficus*, quas scimus in arbore nasci,
Dicemus *ficos*, Cæciliane, *tuos*.

(1) Martial, lib. XI, 89.
(2) Martial, VI, 49.
(3) On lit dans l'*Antolog. græc.*, IV, tit. 12, Epigr. 93 :

Allo ti chrêma philô; poion tode? t'ama katesthon
Syka, dos euthymôs ischada tên opisô.

Et Epigr. 94 :

En de monon sy thigês têS isthados, ischada dôseis,
Hôs isotês pantôn esti dikaiotatê.

(4) Martial, lib. XII, Epigr. 33.
(5) Martial, lib. I, Epigr. 66.—On trouve dans les anciens grammairiens les vers suivants :

Hæc ficus, fici vel ficus, fructus et arbor,
Hic ficus, fici, *malus est in podice morbus*.

Nous comprendrons maintenant aussi le *medico ridente* dans le passage suivant de Juvenal (II, 12) :

. . . . . sed podice lævi
Cæduntur *tumidæ*, medico ridente, *mariscæ*.

Il n'est pas douteux qu'il faut lire *ficos* au lieu de *ficus* dans ces deux vers d'Horace (1) :

Nam, displosa sonat quantum vesica, pepedi
Diffissa nate *ficos*.

Les passages suivants paraissent prouver que ces excroissances étaient contagieuses. Dans le *carmen* 50 des *Priapeia*, on lit :

Quædam, si placet hoc tibi, Priape,
Ficosissima me puella ludit,
Et non dat mihi, nec negat daturam;
Causasque invenit usque differendi.
Quæ si contigerit fruenda nobis,
Totam cum paribus, Priape, nostris
Cingemus tibi mentulam coronis.

Cette maîtresse était chargée de condylomes ; elle en avait probablement aussi aux parties sexuelles. Elle refuse de cohabiter avec son amant : celui-ci n'insiste pas davantage, et s'adresse à Priape, comme c'était l'usage dans les affections génitales, et il promet de lui couronner le pénis. L'amant savait donc qu'il était dangereux de pratiquer le coït avec une femme atteinte de condylomes ; aussi le poëte dit-il : *nec negat daturam*. On en voit une preuve plus évidente encore dans l'épigramme suivante, où Martial dit que toute une famille était affectée de condylomes :

De familia ficosa (2).

Ficosa est uxor, ficosus et ipse maritus,
Filia ficosa est, et gener atque nepos.
Nec dispensator, nec villicus *ulcere turpi*,
Nec rigidus fossor, sed nec arator eget.
Cum sint ficosi pariter juvenesque senesque,
Res mira est, ficus non habet unus ager.

Les mots *ulcere turpi* montrent, du reste, que *ficus*, comme les mots grecs *sykos* et *sykôsis*, ne signifie pas seulement une excroissance ayant la figure d'une figue, mais aussi un *ulcère* à surface granuleuse, semblable à un de ces fruits coupé en deux. Peut-être

(1) Satir., lib. I ; Satir., VIII, 46.
(2) Martial, lib. VII, Epigr. 71.

serait-il mieux de prendre ces ulcères pour des condylomes entrés en suppuration (1).

Il est étonnant que malgré le *medico ridente* de Juvenal, aucun ancien médecin n'ait jamais considéré la pédérastie comme cause d'affections de ce genre, quoique les passages cités d'écrivains étrangers à la médecine prouvent clairement que les excroissances étaient une conséquence de ce vice. D'un autre côté, nous ne pouvons nous dissimuler que la fréquence des condylomes, du temps de Martial et de Juvenal, ne trouve sa cause principale dans la pédérastie, et que la constitution épidémique qui règne encore aujourd'hui n'y ait pris une large part, comme nous le verrons également dans la mentagre *(voir plus loin)*.

Mais les affections primitives *à l'anus* n'étaient pas les seules dont fussent atteints les cinèdes; ils en offraient aussi *de secondaires à la bouche et à la gorge*. C'était d'abord la raucité de la voix, à laquelle Martial (2) paraît faire allusion, lorsqu'il fait parler *raucidulo ore* le cinède Charinus, défenseur des bains. D'après Reiske (3), Dio Chrysostome (4) traite ce sujet plus au long; il dit : « Il ne sera pas sans intérêt de faire connaître un fait remar- « quable : c'est que beaucoup d'individus sont atteints d'une ma-

(1) Le sens d'une autre épigramme de Martial, lib. IV, Epigr. 52, n'est pas encore bien clair pour nous. Voici ce passage :

Gestari *junctis* nisi desinis, Hedyle, *capris*
Qui modo ficus eras, jam caprificus eris.

Si *capra* a ici la signification de *scortum*, comme cela n'est guère douteux, nous aurons alors une preuve non équivoque que les condylomes se gagnaient dans le coït impur avec des filles publiques, et que ces dernières en étaient souvent affectées. Dans Pétrone, *Satir.*, c. 46, il est dit de quelqu'un : Ingeniosus est et bono filo etiamsi in nave morbosus est. Burmann y ajoute cette note : In nave — id est mariscas habet. Navis est podex ficosus. Hinc dictum illud Casellii apud Quintil., *De instit. orat.* (VI, 3, 87) : Consultori dicenti, *navem dividere volo*, respondentis, *perdes*.

(2) Lib. VII, Epigr. 33. — Perse, Satir., I, 33. Hic aliquis — Raucidulum quiddam balba de nare locutus. — Sidon Apollinaire, Epist., lib. IX : Orationem salebrosas passam juncturas, per cameram palati volutatam balbutire.

(3) Reiske Joa. Jac. et Joa. Ern. Fabri, *Opuscula medica ex monumentis Arabum et Hebræorum*, ed. Ch. G. Gruner. Hal, 1776, in-8°, p. 61. Not. : Ita tamen miror, ab antiquitatis patronis argumentum inde allatum non fuisse, quod veterum cinædi passi fuerint in naribus et in palato vitium, a quo clare non potuerint eloqui, sed *rhegchein*, stertere et rhonchissare debuerint. (*Voy. Diserta sed arcis oratio Dionis Chrysostomi Tarsica prior*, etc.) Gruner, *Antiq. morborum*, p. 77, fait également cette remarque, sans cependant s'être donné la peine, comme il le paraît, de comparer ces passages.

(4) *Orationes ex recent. J. Jac. Reiskii*, vol. II, Lips., 1784, 8 mai ; vol. II, Orat. XXXIII (et non pas XXXII, comme on lit dans Reiske et Gruner), p. 14 et suivantes.

« ladie qui, comme je l'apprends, était autrefois beaucoup plus « fréquente chez d'autres que chez vous. Vous me demandez « quelle est cette maladie. Bien que je ne puisse m'expliquer « plus clairement, il ne vous sera néanmoins pas difficile de la « deviner. Ne croyez pas que je parle de choses secrètes et cachées; « non, les faits parlent assez clairement d'eux-mêmes. Beaucoup « dorment en marchant et en parlant : quoiqu'ils paraissent bien « éveillés, il n'en est cependant pas ainsi; la preuve la plus évi- « dente de leur sommeil, c'est qu'ils ronflent *(rhegchousin)*. Je ne « puis certainement m'exprimer avec plus de décence. Cependant « tous ceux qui dorment ne sont pas atteints du mal, et parmi « ces derniers il y a les ivrognes, ceux qui ont l'estomac sur- « chargé, et ceux qui sont mal couchés. Je soutiens que ce vice « (*ergon*) déshonore et stigmatise la ville : ce sont surtout ceux qui « dorment pendant le jour qui sont le plus grand opprobre de la « patrie, et vous devriez les bannir du pays, de même qu'on de- « vrait les chasser de partout. Bien que menacés de toutes sortes « de peines et voués au mépris public, on les trouve à tout mo- » ment dans les différents endroits de la ville. Du reste, leurs « vices ont passé aux petits garçons et aux adultes : sans cesser « d'être honnêtes, ceux-ci ne considèrent cependant la chose que « comme insignifiante, et quoiqu'ils se gardent du fait, ils ne le « désirent pas moins. Si l'on trouvait une ville où l'on n'entendrait « que des gémissements et où personne ne pourrait se promener « sans qu'à chaque instant il fût tourmenté par des plaintes, en « vérité, qui voudrait y demeurer ? Le gémissement ordinaire est, « comme tout le monde le sait, l'expression du malheur; mais « celui dont je parle est le résultat de l'impudicité la plus affreuse. « Il est certes préférable d'avoir des relations avec des infortunées « qu'avec des pédérastes (1). S'il est impossible d'entendre tou- « jours jouer de la flûte, et si, comme on le dit, le séjour du rocher « qui résonne du chant des Syrènes est insupportable, quel homme « vertueux pourrait se faire à ce son désharmonieux et rauque (2) ? « Celui qui passerait devant une maison où il entendrait ces

(1) *Akolastois*. On rencontre plusieurs fois ce mot avec le sens de pédéraste, surtout de pédéraste adonné à son vice avec passion.—Eschine, *In Timarch.*, p. 63, 183. Platon, *Sympos.*, c. 186.

(2) Ton de ge agrion tauton kai chalepon êchon. Le mot *agrios* s'applique principalement au pédéraste (Aristoph., *Nub.*, 347). Il en est de même de *chalepos*. Voyez le scoliaste d'Eschine, *In Timarch.*, p. 731. R. agrious tous sphodra eptoêmenous peri ta paidika kai chalepous paiderastas. En général, on trouve dans ce discours un grand nombre d'allusions aux expressions employées pour la pédérastie, expressions qui rendent quelquefois le sens difficile à saisir.

« plaintes, penserait assurément que c'est une maison publique; « mais que dirait-il d'une ville où ces gémissements frapperaient « ses oreilles en tous lieux, à toute heure, à toute minute? La pé- « dérastie (1) se pratique dans les rues, dans les maisons, sur les « places publiques, au théâtre, au gymnase. J'ajoute que jusqu'ici « je n'ai pas encore entendu de joueur de flûte s'exerçant sur son « instrument dès le grand matin, tandis que la musique affreuse « du pédéraste commence déjà au point du jour (2). En vérité, je ne « me cache pas qu'on m'accusera de dire des absurdités en parlant « de ces choses-là ; cependant elles ne sont rien moins que légères. « Vous qui, en conduisant sur vos chariots des légumes au marché, « n'examinez sur votre chemin que la grande quantité de pain blanc, « ainsi que la viande fraîche et salée, considérez aussi une fois « avec la même attention cette horreur (*pragma*, la pédérastie). « Si quelqu'un venait dans une ville où ce vice pût se montrer « au doigt (3), que dirait-il d'un tel endroit? Que serait-ce si tous « s'y promenaient la robe relevée, comme s'ils marchaient dans la « boue? Ignorez-vous donc d'où provient votre honte, ce qui donne « à vos ennemis le droit de vous mépriser? Et pourquoi vous « appelle-t-on *kerchidas* (4)? Peu vous importe, croyez-vous, « ce que les autres disent de vous, mais bien ce que vous faites « vous-mêmes. N'est-il pas affreux et (je pense) plus dangereux « que la peste, de voir une maladie frapper certains hommes du « peuple de manière à leur donner à tous une voix de femme; de « telle sorte que ni jeune homme ni vieillard ne puisse plus pro-

(1) *To pragma* a ici la même signification que *praxis* dans Eschine, *In Timarch.*, p. 159, 160. Platon, *Sympos.*, 181. b.

(2) *Kineitai*, d'où vient le mot *kinaidos*, cinède.

(3) Pour ce qui est du *digitus medius* ou *infamis*, comparez Upton, *Ad. Arriani Diss.* Epictet. III, 2, p. 176; — Abhandlung von den Fingern, *Deren Verrichtungen und symbolische Bedeutung*, Leipzig, 1756, in-8°, p. 172-221; — mais principalement Forberg, *l. c.*, p. 338. Not. h. — Cum digitus medius porrectus, reliquis incurvatis, tantam repræsentet mentulam cum coleis suis, factum est, ut medium digitum hoc modo ostenderent (Græci uno verbo dixerunt *skimalizein*) cinædis, sive pelliciendis, sive irridendis. — Martial, I, 93 : Sæpe mihi quæritur Cestus. — Tangi se digito, Mamuriane, tuo. VI, 70. Ostendit digitum, sed impudicum. — Hoi de Attikoi kai ton meson tês cheiros daktylon katapygôna ônomazon. — Pollux, *Onomast.*, II, 4, 184. — Suétone, *Calig.*, c. 56. « Osculandam manum offerre, formatam commotamque in obscœnum modum. » Theod. Echtermeyer, *Programm über Namen und symbolische Bedeutung der Finger bei den Griechen und Roemern.* Halle, 1835, in-4°, p. 41-49. Ce sujet y est traité très-en détail.

(4) Reiske fait la remarque suivante au sujet de *la voix rauque et criarde* : « Est autem *kerchnis* avis quædam à stertendo sic dicta, vel stridore, quem edit similem iis qui stertunt. (Comparez *Schneider Lexic.* s. v. *Kerchos* et *Kerchô*.)

« férer aucun son mâle ? — Il est honteux de mourir sans fièvre. — « Chacun entend avec plaisir parler une femme, parce que cette voix « est naturelle ; il n'en est pas de même des androgynes, des ci- « nèdes, ou bien des individus auxquels on a amputé les parties « génitales. Quoique ce timbre ne se rencontre pas toujours et « chez tous, il leur est néanmoins inhérent ; c'est pour eux un « stygmate caractéristique. Eh bien ! si quelqu'un voulait vous « juger à distance par le timbre seul de la voix, il pourrait décider « quelle espèce d'hommes vous êtes et ce que vous faites *(ti prat-* « *tein*), car vous n'êtes bons que pour garder les bœufs et les mou- « tons. Loin de vous considérer comme des descendants des Ar- « gives, comme vous le soutenez, il vous prendrait pour des Grecs, « qui surpassent les Phéniciens en impudicité et en luxure. Quant « à moi, je pense que l'homme vertueux n'a rien de mieux à faire « que de se boucher les oreilles avec de la cire lorsqu'il se trouve « dans une ville pareille, comme s'il passait devant les Syrènes. « Ici il court un danger de mort ; mais là c'est celui du déshonneur « et de la débauche la plus honteuse. Autrefois on n'entendait « chez vous que les sons de la musique ionique, dorique, ou bien « l'harmonie phrygienne ou lydienne ; mais aujourd'hui vous ne « trouvez de charmes que dans la musique des Aradiens et des « Phéniciens ; vous préférez ce rhythme à tout autre : comme s'il « était possible de faire de bonne musique avec le nez ! — Un « rhythme pareil doit nécessairement être suivi d'autre chose « encore. Vous n'ignorez pas qu'une maladie endémique s'est em- « parée de vos nez, de la même manière que chez d'autres le cour- « roux du ciel a frappé quelques parties en particulier, telles que « les mains, les pieds ou le visage (1). On dit qu'Aphrodite, pour « punir les femmes de Lesbos, leur a envoyé une maladie des « aisselles ; eh bien ! c'est ainsi que la colère divine a détruit le « nez du plus grand nombre d'entre vous, et c'est de là qu'est « venu ce son particulier, car de quelle autre cause proven- « drait-il ? C'est le signe de l'impudicité la plus honteuse, poussée « jusqu'au délire, et du mépris de toute moralité. Votre langage, « votre démarche, votre regard, tout en fait foi. »

Ce passage de Dio Chrysostome, qui vivait vers la fin du premier siècle et au commencement du second, prouve clairement que

(1). Horace, Od., II, 8 :

Ulla si juris tibi pejerati
Pœna, Barine, nocuisset unquam,
Dente si nigro fieres, vel uno
Turpior ungui,
Crederem.

la pédérastie avait pris une extension effrayante à Tarse; et c'est probablement ce fait qui a fourni à S. Paul, né dans cette ville, l'occasion de dire « (Epître aux Romains, c. I, v. 24) : C'est pour-« quoi Dieu les a livrés aux désirs de leur cœur, aux vices de « l'impureté; en sorte qu'en s'y plongeant ils se sont déshonorés « eux-mêmes. — (Verset 26.) C'est pourquoi Dieu les a livrés à des « passions honteuses; car les femmes, parmi eux, ont changé l'u-« sage établi par la nature en un autre qui est contre ses lois. « —(Vers. 27.) Les hommes, de même, rejetant l'alliance naturelle « des deux sexes, ont été embrasés d'un désir brutal les uns pour « les autres; ils commirent avec leurs semblables une horrible « infamie, et reçurent ainsi la juste peine due à leur égarement. »

Cette peine pourrait bien avoir été ce que les Grecs exprimaient par le mot *rhegchein*, c'est-à-dire, suivant Reiske, le résultat d'une affection dans la gorge et dans le nez, et qui faisait que la respiration était accompagnée d'un bruit tout particulier. Reiske, pour prouver cette assertion, cite dans son édition de l'ouvrage de Dio Chrysostome le passage suivant d'Ammianus Marcellinus (1), qui a décrit les mœurs des Romains du milieu du IVe siècle : « Hæc nobi-« lium instituta. Ex turba vero imæ sortis et pauperrimæ, in tabernis « aliqui pernoctant vinariis : nonnulli velabris umbraculorum « theatralium latent, quæ Campanam imitatus lasciviam Catulus « in ædilitate sua suspendit omnium primus; aut pugnaciter aleis « certant, *turpi sono fragosis naribus introrsum reducto spiritu* « *concrepantes.* » Nous savons, du reste, que les *pædicones* sentaient de la bouche, comme le fait déjà remarquer Martial (2), et que, par conséquent, la membrane muqueuse de cette partie était malade; ensuite qu'ils parlaient *raucidulo ore* (3), ce qui

(1) *Rerum gestarum*, lib. XIV, cap, 19. — Pétrone (Satir., c. 68) dit d'un esclave : duo tamen vitia habet, quæ si non haberet, esset omnium nummorum : recutitus est et *stertit.* — *Terentii Eunuch.* Act. V, sc. 8, vers 53 : Fatuus et insulsus, bardus, *stertit noctes et dies.* Neque istum metuas ne amet mulier.

(2) Lib. XII, Epigr. 87 :

Pædiconibus os olere dicis.
Hoc si sic, ut ais, Fabulle, verum est,
Quid tu credis olere cunnilingis ?

(3) Lucien, *Philopatr.*, c. 20 : Anthrôpiskos de tis, t'ounoma, Chariskenos, sesêmmenon gerontion, rhegchon tê rhini, hypebêtte mychion, echrempteto episesyrmenon; ho de ptyelos kyanôteros thanatou; eita érxato epiphtheggesthai katischnêmenon. On trouve dans le *Navigium*, cap. 2, un fait analogue d'un garçon d'Egypte. A. Gellius, *Noct. Attic.*, lib. III, cap. 3, cite ce passage de Plutarque : Plutarchus refert Arcesilaum philosophum vehementi verbo usum esse de quodam nimis delicato divite, qui incorruptus tamen et castus et perinteger dicebatur. Nam cum *vocem ejus infractam*, capillumque arte compositum

pouvait, dans tous les cas, avoir été la suite d'une ulcération précédente : c'est dans ce sens que l'interprétation que Reiske donne à la citation de Dio Chrysostome pourrait être admise. Mais, au fond, l'auteur des *Tarsica* a désigné tout autre chose par le mot *rhegchein*, comme le prouve l'ensemble de ce passage. Car c'était un son particulier que les *pathici* employaient pour attirer les pédérastes et pour les engager à la pratique de leur vil métier, comme on peut le voir plus clairement encore dans la citation suivante de Clément d'Alexandrie (1) :

« Hai de *androgynôn sunousiais* hêdontai ; pareisrheousin de « endon kinaidôn ochloi, athyroglôssoi ; miaroi men ta sômata, « miaroi de ta phthegmata ; eis hypourgias akolastous êdrômenoi « moicheias diakonoi, kichlizontes kai psithyrizontes, kai to *por-* « *nikon anaidên eis aselgeian dia rhinôn epipsophountes epikinai-* « *disma*, akolastois rhêmasi kai schêmasi terpein peirômenoi, kai « eis gelôtas ekkaloumenoi, porneias paradromon ; esti d'hote kai « hypekkaiomenoi dia tên tychousan orgên, êtoi pornoi autoi ê « kai kinaidôn ochlon eis holethron exêlôkotes, *epikrotousi tê* « *rhini, batrachôn dikên, kataper enoikon tois myktêrsi tên cholên* « *kektêmenoi*. » Peut-être aussi les Tarsiens étaient-ils *fellatores*, et ronflaient-ils comme tels pendant leur travail ; car il est évident que le mot *rhegchein* est employé dans des sens différents. Nous ajouterons encore que le teint pâle était un signe caractéristique chez les cinèdes, et ces paroles de Juvenal (II, 50) : « Hippo subit juvenes et *morbo pallet utroque*, » le dénotent évidemment.

§ XIV.

Nousos thêleia (2).

Le passage précédent de Dio Chrysostome nous mène de plus d'une manière à la *nousos thêleia* des Scythes, qui a donné lieu à tant de discussions. Stark a réuni avec soin toutes les explications

et oculos ludibundos atque illecebræ voluptatisque plenos videret : *Nihil interest*, inquit, *quibus membris cinædi sitis, posterioribus an prioribus*. (Comparez le § 16.)

(1) *Pædagog.*, lib. III, cap. 4, p. 230.

(2) Bose, E. G. *Programma de Scytharum* nosô thêleia., Lips., 1774 ; in-4°.— Heyne, Chr., *De maribus inter Scythas morbo effeminatis et de hermaphroditis Floridæ*, in *Comment. Societatis Gotting.* 1779, vol. I, p. 28-44. — Nebel, E. L. W., *De morbis veterum obscuris*. Sect. I. Giess. 1794, n° 1, p. 17-18.— Graaf, *Morbus femineus Scytharum Dissert.* Wirceb. s. a. 8 ; continué par J. B^te Friedreich (*voir* p. 33). — Starck, C. W. *De nousô thêleia apud Herodotum Prolusio*. Ienæ, 1827, p. 64, in-4°.—Friedreich, J. B., *Nousos thêleia*. Frag-

qui jusqu'à présent en ont été données par différents auteurs; aussi prendrons-nous son ouvrage pour base de nos recherches.

Hérodote (1) raconte que les Scythes se seraient emparés de toute l'Asie, et que quelques-uns, à leur retour à Ascalon, ville de Syrie, auraient dépouillé un ancien temple de *Venus Urania*; il dit ensuite :

« La déesse envoya la *nousos thêleia* à ceux des Scythes qui « avaient dépouillé son temple et à tous leurs descendants : eux-« mêmes avouent que leurs maux viennent de là; et ceux qui vi-« sitent leur pays ont occasion de les voir dans un état auquel ils « donnent le nom d'*énareas*. »

Les diverses opinions émises sur la *nousos thêleia* peuvent être classées de la manière suivante :

1) (*Vices.*) *a*) La *pédérastie*. C'est évidemment l'opinion la plus ancienne, déjà signalée par Longin, et particulièrement soutenue par Bouhier (2), et que partagent également les traducteurs de Longin, de Toll, de Pearce, de Casaubonus et de Costar (3); — *b*) l'*onanisme*, pour lequel Sprengel (4) se déclare formellement.

2) (*Maladies physiques.*) *a*) Les *hémorrhoides* : c'est l'avis de Paul Thomas de Girac (5), de Valkenarius dans ses *Annotations sur Hérodote*, de Bayer (6), ainsi que des auteurs de l'*Histoire générale* (7); *b*) la *menstruation*, pour laquelle se seraient prononcés Lefèvre et Dacier; — *c*) la *gonorrhée*, que voulaient y trouver Patin (8), Hensler (9) et Degen (10); — *d*) la *perte des testicules*, dans laquelle Mercurial (11) voit de véritables eunuques : Starck partage cette opinion; seulement il y trouve une maladie qui, en enlevant toute

ment historique dans son *Magazin für Seelenheilkunde*, cah. I. Würzburg, 1829, p. 71-78, et dans ses *Analekten zur Natur-und Heilkunde*. Würzburg, 1831, in-4°, p. 28-33.

(1) *Hist.*, lib. I, c. 105. Toisi de tôn skytheôn sylêsasi to hiron to en Askalôni, kai tois touteôn aiei ekgonoisi, eneskêpse hê theos *thêleian nouson*; hôste hama legousi te hoi skythai dia touto spheas noseein, kai horan par' heôutoisi tous apikneomenous es tên skythikên chôrên ôs diakeatai, tous kaleousi *Enareas* hoi skythai.

(2) *Recherches et Dissertations sur Hérodote*. Dijon, 1746, in-4°, p. 207-212, chap. XX : Ce que c'était que la maladie des femmes que la déesse envoya aux Scythes.

(3) Costar, *Défense des OEuvres de Voiture*, et *Apologie*, page 194.

(4) *Apologie des Hippocrates*. Leipzig, 1792, vol. II, page 616.

(5) *Réponse à l'apologie de Voiture*; par Costar, page 54.

(6) *Memoria scythica in Commentat.* Petropolitan., 1732, vol. III, p. 377-78.

(7) *Idem*, vol. VI, p. 35.

(8) *Comment. in vetus monument.* Ulpiæ Marcellin., p. 115.

(9) *Geschichte der Lustseuche*. Altona, 1783, vol. I, p. 211.

(10) *Uebersetzung des Herodot*, vol. I, p. 81. Notes.

(11) *Variæ lectiones*, lib. III, p. 64.

la force virile physique et morale, ramènerait l'homme au type de la femme.

3) *Une maladie mentale*, savoir une espèce de mélancolie. Cette idée eut pour défenseurs Sauvages (1), Heyne, Bose, Koray (2) et Fiedreich.

Il nous resterait maintenant à peser les raisons avancées pour et contre ces divers sentiments; mais si nous parvenons à prouver que l'un d'eux est le meilleur, le véritable, tous les autres seront réfutés par ce seul fait. Nous essayerons donc de défendre l'opinion la plus ancienne, celle qui reconnaît dans la *nousos théleia* le vice de la pédérastie. Nous ferons cependant observer qu'on ne doit pas entendre seulement par le mot *pédérastie* les vices des pédérastes, activement parlant, mais aussi ceux qui y jouent un rôle plus passif, par conséquent le vice du *pathicus;* circonstance qui, selon nous, a été complétement négligée par les adversaires de cette interprétation.

La première question à résoudre serait donc celle-ci : *La pédérastie pouvait-elle être regardée comme une vengeance de Vénus?* Puisqu'il est question des anciens Scythes, il faudrait d'abord faire voir quelle idée ceux-ci se faisaient de Vénus. — Comme ces peuples attribuaient la *nousos théleia* à la vengeance de cette déesse, nous sommes en droit de répondre affirmativement à la demande que nous venons de poser (3). Que les Scythes aient regardé Vénus comme la déesse de la fécondité, ou bien qu'ils aient vu en elle la divinité dispensatrice des plaisirs de l'amour, toujours est-il que, pour eux, elle retirait aux pédérastes les marques de sa faveur: le bonheur de la procréation leur était refusé, ainsi que le plaisir intime attaché au coït d'après nature; ils devenaient indifférents à l'un comme à l'autre (4). Le premier signe de la vengeance divine était la privation de ces bienfaits.

Il nous est difficile de comprendre comment Stark, suivant en cela l'exemple d'un Français inconnu, cité par Larcher (5), a pu

(1) *Nosologia methodica*. Lyon, 1772, t. VII, p. 365.

(2) Hippocrate, *De aere, aq. et loc.* Tome II, p. 326.

(3) Vénus dit elle-même dans Euripide, *Hippolyt*, 5 : « J'aime et je protége « celui qui reconnaît ma puissance; je détruis celui dont l'orgueil se ré« volte contre moi. »

(4) Platon, *Sympos.*, 192. b. « Pros gamous kai paiopoiïas ou prosechousi « ton noun physei, alla hypo tou nomou anagkazontai, all' exarkei autois met « allêlôn katazên agamois. »

(5) *Histoire d'Hérodote*, traduite du grec par M. Larcher. Tome I. Paris, 1786; p. 368. « Un homme d'esprit, mais peu instruit, croyait que le senti« ment de M. le président Bouhier se détruisait de lui-même. Peut-on sup« poser, dit-il, que Vénus, aveugle en sa vengeance, se soit fait à elle-même

soutenir que l'on ne peut trouver dans ce fait une punition : nous ne voyons pas comment Vénus eût agi, dans ce cas, contre ses propres intérêts. Cependant Larcher lui-même appelle cet inconnu *un homme d'esprit, mais peu instruit;* ce qui nous semble prouver qu'il ne s'agit ici que d'une plaisanterie que Stark (pages 7 et 20) a prise au sérieux. A l'appui de notre opinion vient encore un autre fait rapporté par Dio Chrysostome, au sujet du passage cité plus haut sur la transpiration excessive des aisselles dont les femmes de Lemnos étaient affectées (1) : » Hæc Dea veluti etiam ceteri,

« l'affront le plus sanglant, et qu'aux dépens de son culte, elle ait procuré des « adorateurs au dieu de Lampsaque, qu'elle ne doit chérir que lorsqu'il vient « sacrifier sur ses autels. »

(1) Natalis Comitis *Mythologia*, p. 392. — Scholiastes ad Lucian. Amor., c. 2 : « Epei kai tais Lemniais gynaixin egkytos Aphroditê genomenê, eite *dysô-* « *deis autas poiêsasa*, *apokoitous autas poiêsai tous andras autôn ênagka-* « *sen.* » Pareillement le scoliaste d'Apollonius Rhodius, *Argonaut.*, I, 609 : « Hai Lemniai gynaikes—tôn têS Aphroditês timôn katoligôrêsasai, kath' heau- « tôn tên theon ekinêsan; *pasais gar dysosmian enebalen, hôs mêketi autas* « *tois andrasin areskein.* » De même le scoliaste d'Euripide (*Hecuba*, vers 887), qui cite pour garant Didymus : « En Lêmnô gynaikes eteloun etêsion « heortên tê Aphroditê ; epei oun pote kataphronêsasai têS theou, apelipon to « ethos *hê Aphroditê enebalen autais dysôdian, hôs mê dynasthai tous heau-* « *tôn andres autais plêsiasai*; hai de nomisasai, hypo tôn andrôn kataphro- « neisthai, toutous pantas apekteinan; ho de *Didymos* houtô. » Le Lesbien Myrtilus ou Myrsilus (*Lesbica*, lib. I) raconte d'une autre manière l'origine de la mauvaise odeur des Lemniennes. Il l'attribue à la sorcellerie de Médée, qui était arrivée à Lemnos avec Jason. Antigonus Carystius (*Hist. mirabil. collect.*, edit. J. Meursius. Lugdun. Bat., 1629, in-4°, cap. 130, p. 97) cite ce passage de l'ouvrage perdu de Myrtilus : « Tas de Lêmnias dysosmous genesthai, « Mêdeias aphikomenês met' Jasonos kai pharmaka emballousês eis tên nêson, « kata de tina chronon kai malista en tautais tais hêmerais, en hais historousi « tên Mêdeian paragenesthai, dysôdeis autas houtôs ginesthai, hôste mêdena « prosïenai. » — Le scoliaste d'Apollonius Rhod., I, 615, dit aussi : « Tôn allôn « historountôn, hoti kata cholon têS Aphroditês hai Lêmniades dysosmoi ege- « nonto, Myrtilos en prôtô Lesbikôn diapheretai; kai phêsi tên Mêdeian « parapleousan, dia zêlotypian rhipsai eis tên Lêmnon pharmakon, kai dysos- « mian genesthai tais gynaixin, einai te mechri tou nyn kat' eniauton hême- « ran tina, en hê dia tên dysôdian apostrephontai tas gynaikas andres te kai « hyieis. » Enfin, on trouve dans l'*Anthologie grecque* (edit. ab H. de Bosch), vol. I, p. 416), lib. II, tit. 14, n° 4, une épigramme de Lucillius, où il est parlé de la mauvaise odeur des Lemniennes :

Oute Chimaira toiouton *epnei* kakon, hê kath' Homêron,
Ouk agelê taurôn (hôs ho logos) pyripnous,
Ou Lêmnos sympas', ouch Harpyiôn ta perissa,
Oud' ho Philoktêtou pous aposêpomenos,
Hôste se pampsêphei nikan, Telesilla, Chimairas,
Sêpedonas, taurous, ornea, *Lêmniadas.*

La mauvaise odeur que répandait la Telesilla était donc plus forte que toutes

« sua sacrificia prætermitti non æquo animo ferebat : quæ cum « Lemniæ mulieres Veneris sacrificia sprevissent, Deæ maxime « iram in se concitasse creditæ sunt, quod etiam non impune « putantur fecisse. *Nam tantum fœtorem illis excitasse feminis « Dea perhibetur, ut a suis maritis contemnerentur.* »

Si l'opinion de S. Paul et de S. Athanase, que nous avons fait connaître plus haut, était la vraie, on devrait admettre que les Lemniennes se seraient prêtées à la pédérastie avec leurs maris, d'où elles sentaient de la bouche, et que ceux-ci les auraient abandonnées ensuite pour vivre avec les femmes faites prisonnières en Thrace. (Apollonius.) Il paraît que les anciens, du moins les Grecs et les Romains, croyaient généralement que le coït contre nature, ainsi que les autres vices de cette espèce, avaient été inspirés aux hommes par Vénus pour se venger de ceux qui lui avaient manqué (1). Tel serait l'exemple de Philoctète, dont le scoliaste de Thucy-

les mauvaises odeurs connues, même celle des Lemniennes. Dans Valerius Flaccus, lib. II, 99-241, on trouve également la même chose rapportée des Lemniennes.

(1) C'est pourquoi Iphis, dans les *Métamorphoses d'Ovide*, lib. X, 723 et seq., s'exprime ainsi :

Iphis amat, qua posse frui desperat, et auget
Hoc ipsum flammas ; ardetque in virgine virgo.
Vix tenens lacrimas : Quis me manet exitus, inquit,
Cognita quam nulli, quam prodigiosa novæque
Cura tenet Veneris ? Si dii mihi parcere vellent,
Naturale malum saltem et *de more* dedissent.
Nec vaccam vaccæ, nec equas amor urit equarum.
Femina femineo correpta cupidine nulla est.
Vellem nulla forem.

Lucillius dit du pédéraste Cratippe (*Anthol. græc.*, lib. II, tit. V, nº 1) :

Ton philopaida Kratippon akousate; thauma gar hymin,
Kainon apaggellô ; *plên megalai nemeseis* ;
Ton philopaida Kratippon aneuromen allo genos; ti ?
Tôn heterozêlôn êlpisa tout' an egô ?
Elpisa touto, Kratippe ? manêsomaï, ei lykos einai
Pasi legôn ephanês exapinês eriphos.

L'extrait suivant d'Eschine, *Orat. in Timarch.*, p. 179, mérite également d'être cité : « Mê gar oiesthai, ô Athênaioi, tas tôn atychêmatôn archas apo « theôn, all' ouch hyp' anthrôpôn aselgeias ginesthai, mêde tous êsebêkotas, « kathaper en tais tragôdiaisi Poinas elaunein kai kolazein dasin êmmenais ; « all' hai propeteis tou sômatos hêdonai, kai to mêden hikanon hêgeisthai. » (*Voy.* Theo., *Progymnas.*, c. 7.) — Cicéron, *Orat. in Pison.*, § 2 : « Nolite putare, P. C., ut in scena videtis, homines consceleratos impulso deorum terreri Furiarum tædis ardentibus. Sua quemque fraus, suum facinus, suum « scelus, sua audacia de sanitate ac mente deturbat. Hæc sunt impiorum Furiæ, hæ flammæ, hæ faces. »

dite (1) dit : « Philoctète, atteint de la *nousos théleia* pour avoir tué Pâris, et ne pouvant supporter cette ignominie, quitta sa patrie, et alla fonder une ville qu'il appela *Malakia*, à cause de son mal (*pathos*). Martial (2) fait aussi allusion à cette tradition lorsqu'il dit :

In Sertorium.

Mollis erat, facilisque viris Pæantius heros,
Vulnera sic Paridis dicitur ulta Venus.
Cur lingat cunnum Siculus Sertorius, hoc est,
Ex hoc occisus, Rufe, videtur Eryx.

Il ne peut être question ici de la maladie qui retenait Philoctète à Lemnos et qui l'empêchait de prendre part à la guerre de Troie. Si le mythe ancien de la *théleia nousos* ne contient rien de précis, cela s'explique, d'après Meyer, parce qu'à l'époque où la pédérastie fut le plus en vogue, on inventa toutes sortes de contes pour justifier ce vice. C'est ainsi que Martial (3) dit à Gaurus :

Quod nimio gaudes noctem producere vino,
Ignosco : vitium, Gaure, Catonis habes.
Carmina quod scribis Musis et Apolline nullo,
Laudari debes : hoc Ciceronis habes.
Quod vomis : Antoni, quod luxuriaris : Apici ;
Quod fellas — vitium dic mihi, cujus habes ?

Cette épigramme fait voir assez clairement que les poëtes se plaisaient à attribuer à une vengeance de Vénus toute espèce de jouissances amoureuses contre nature ; ici il est évidemment question d'un *cunnilingus*, ce qui serait l'analogue de la pédérastie de Philoctète. Il y est dit : Le sicilien Sertorius est devenu *cunnilingus*, sans doute parce qu'il avait assassiné un habitant d'Eryx où Vénus avait un temple. — On ne sera donc plus surpris qu'on ait imputé plus tard à Philoctète de s'être livré à l'onanisme et à la pédérastie ; ce qui ressort des vers suivants d'Ausonius (4) :

(1) *De bello peloponnesiaco*, lib. I, c. 12, edit. Bauer. Lips., 1780, in-4°, p. 33 : « Kai Philoktêtês dia ton Paridos thanaton *théleian noson* nosêsas, kai « mé pherôn tên aischynên, apelthôn ek tês patridos, ektise polin, hên dia *to* « *pathos Malakian* ekalese. » — Manso aussi partage notre opinion sur ce passage.

(2) Lib. II, Epigr. 84. Nous ne comprenons pas comment Meyer a pu tirer de ces lignes la preuve que Philoctète aurait été le *pathicus* d'Hercule, puisque ce dernier était déjà mort depuis longtemps lorsque Philoctète fut puni de ce vice par Vénus.

(3) Lib. II, Epigr. 89.

(4) *Opera in usum Delphini*, rec. J. B. Souchay. Parisiis, 1730, in-4° (les *Obscœna e textu Ausoniano resecta* y sont imprimés à la fin de l'ouvrage avec une pagination particulière), p. 4. Carm. 71.

Subscriptum picturæ Crispæ, mulieris impudicæ.

Præter legitimi genitalia fœdera cœtus,
Reperit obscœnas Veneres vitiosa libido.
Herculis hæredi quam Lemnia suasit egestas,
Quam toga facundi scenis agitavit Afrani,
Et quam Nolanis capitalis luxus inussit :
Crispa tamen cunctas exercet corpore in uno :
Deglubit, fellat, molitur per utramque cavernam,
Ne quid inexpertum frustra moritura relinquat.

Starck (page 19) a en effet raison de faire observer que ce passage n'a rien de commun avec la *thêleia nousos*, mais le poëte n'est nullement *temporum ordine lapsus*, comme on l'a déclaré dans une note. Il n'y est même pas parlé d'une vengeance de Vénus, puisqu'on y lit tout simplement : *que la solitude avait porté à l'onanisme l'héritier des flèches d'Hercule.* Ce fait n'est pas une supposition gratuite, comme le prétend Starck, il est renfermé textuellement, non-seulement dans les mots *Lemnia egestas*, mais encore dans toute la suite des idées exprimées dans cette épigramme. Le poëte y énumère toute la série des vices de Crispa. Le moins abominable est l'onanisme comme le pratiquait Philoctète ; vient ensuite celui des cinèdes ou des pathici, dont le représentant est un certain Afranius ; le troisième, et le plus honteux de tous, est le *fellare.* C'est donc évidemment à tort que les interprètes ont cité le scoliaste de Thucydide pour expliquer ces vices. Si Philoctète eût été cinède, les vers suivants auraient été superflus; les scoliastes n'en disent pas un mot, sans doute parce qu'ils n'ont pas compris cette allusion. Ce fait s'explique encore par ces paroles de Quintilien (1) : « Togatis excellit Afranius, utinamque « non inquinasset argumenta puerorum fœdis amoribus, mores « suos fassus. » Forberg, *in loc. cit.*, page 283, cite ce passage ; mais il déclare, comme à la page 343, que le plaisir de Philoctète était le même que celui du pathicus. — On trouve une nouvelle preuve de la vengeance de Vénus dans l'amour impudique par lequel la race des Héliades fut punie. Hyginus (2) dit : Soli ob indicium (concubitus cum Marte) Venus *ad progeniem* ejus semper fuit inimica ; et Séneque (3) :

Stirpem perosa solis invisi Venus
Per nos catenas vindicat Martis sui

(1) *Institut. orat.*, lib. X, 1.
(2) Fab. 148.—Barth, *Ad Statii Thebaid.*, V, 59.
(3) *Tragœdia Hippolyt.*, 124 ; et Servius, *Ad Virgil. Æneid.*, lib. VI, vers 14 : Venus vehementer dolens stirpem omnis Solis persequi *infandis amoribus* cœpit.

Suasque : *probris* omne Phœbeum genus
Onerat *infandis*.

Un exemple d'une vengeance semblable se rencontre chez la Pasiphée. Le scoliaste dit, à l'occasion d'un passage de Lucien : « *epei Hêliou ousa ek mênidos Aphroditês taurou êrasthau.* » On pourrait très-bien déduire de là qu'elle est devenue *pathica*, parce que *tauros*, comme *kentauros*. signifie pédéraste. C'est pourquoi Théomnète dit dans Lucien (1) : « Mon regard lascif « semble absorber tout ce qui est beau et n'être jamais rassasié : « j'ai souvent pensé que je devais l'attribuer à la colère d'Aphro- « dite; cependant je ne suis pas un Héliade, ni un héritier naturel « des Lemniennes, ni fier de la stupidité d'Hippolyte, pour avoir « pu attirer sur moi la haine implacable de la déesse. » Suivant le juif Philon (2), la pédérastie aurait été la punition de ceux qui se mariaient avec des femmes divorcées, etc. « Pros de sym- « baseis hei tis etheloi chôrein anêr tê toiautê gynaiki, *malakias* « *kai anandrias ekpheresthô doxan*, hôs ektetmêmenos tês psy- « chês to biôphelestaton misoponêron pathos; — dikên oun ti- « netô syn tê gynaiki. » — Athenæus, *Deipnos.*, XIII, p. 605, D, « fait dire à quelqu'un : « Horate oun kai hymeis, hoi philoso- « phoi para physin tê Aphroditê chrômenoi, kai *asebountes eis* « *tên theon*, mê ton auton diaphtharête tropon. » Diodore (V. 55) raconte que les fils de Neptune étaient, par suite d'une vengeance de Vénus, dans un tel état de fureur érotique, qu'ils eurent commerce avec leur mère. Les Propotides, qui niaient la divinité de Vénus, furent également atteintes d'une telle rage amoureuse, qu'elles se

(1) *Amores*, cap. 2 : « Houtô tis hygros tois ommasin enoikei myôps, hos « hapan kallos eis hauton harpazôn ep' oudeni korô pauetai; kai syneches apo- « rein eperchetai moi, tis houtos Aphroditês ho cholos : ou gar Hêliadês egô « tis, oude Lemniadôn *eris*, oude Hippolyteion agroikian ôphryômenos, hôs « erethisai tês theou tên apauston tautên orgên. » Il est fort probable qu'ici le mot *eris* est corrompu, ou qu'il provient du mot *erethisai*, qui, dans le manuscrit, se trouve immédiatement au-dessous de *eris*. Jacobs a proposé *ernos*; ce qui serait trop poétique pour Lucien : peut-être pourrait-on lire *ereus*, qui offre le même sens. Ne faudrait-il pas dans le texte : *hybrin?* Comme il s'agit de la punition des femmes de Lemnos, dont il a été parlé plus haut, le passage doit être de Lucien ; mais par le mot *Lemniadôn* il n'a pas entendu les descendants des Lemniennes, mais bien celles-ci elles-mêmes. Apollonius, *Rhod. Argont.*, 653, dit aussi *Lemniades de gynaikes*, pour les habitantes de Lemnos. On sait en outre que les Grecs désignaient par le mot *hybris* toute conduite de l'homme qui peut attirer la colère des dieux, p. e. : « epithymia gar kakê onoma hybrys, kai ton tês epithymias hippon hybristên ho Platôn » (*Phædr.*, p. 1226, 27); — « Proseipen, Hippoi thêlymaneis egenêthête moi anagnous » (Clemens. Alexand., *Pædagog.*, lib. II, c. 10).

(2) *De specialib. legg. Opera*, vol. II, p. 304.

livraient au premier venu. Finalement, elles furent transformées en pierres (1). Myrrha, dont la mère passe pour avoir été plus belle que Vénus, a été poussée par la déesse à un commerce incestueux avec son père (2). Plus tard, on alla même jusqu'à attribuer cette puissance à l'astre de Vénus; car on prétend que le passage suivant se trouve dans Firmicus : « In octavo ab horoscopo loco, « Mercurius cum Venere, si vespertini ambo, inefficaces et apo- « copos reddent, et qui nihil agere possint. » Cette idée pourrait bien devoir son origine au nom d'Hermaphroditus (3).

Selon l'opinion générale des anciens, la *thêleia nousos* des Scythes, ainsi que la maladie de Philoctète, peuvent très-bien être considérées comme le résultat de la vengeance de Vénus ; car, suivant nous, il est suffisamment prouvé que la pédérastie a toujours été regardée, dans l'antiquité, et surtout par les Grecs, comme un vice. Starck nie cette assertion (p. 12, 16, 20) ; mais il n'a trouvé de preuve à l'appui de son opinion que dans une erreur qui existait encore de son temps : celle de confondre les *pedophili* avec les pédérastes.

On ne sait pas du reste ce qui a porté les Scythes à attribuer ce mal à la vengeance de Vénus. Nous devons cependant faire remarquer que les *pathici* eux-mêmes n'y croyaient pas, puisque Hérodote dit expressement. *Legousi te hoi Skythai dia touto spheas noseein.* Ce n'étaient en outre que *oligoi tines autôn hypoleiphthentes*, quelques traînards ou marodeurs qui avaient pillé le temple; circonstance à laquelle plus tard on a rapporté la *thêleia nousos*, comme ce fut l'assassinat de Pâris par Philoctète qui fut la cause de la vie impudique de celui-ci.

§ XV.

Une seconde question à résoudre est celle-ci : Comment Hérodote a-t-il pu dire *que ce n'étaient que les descendants de quelques individus qui étaient toujours affectés de la* thêleia nousos. Il ne fait généralement mention que de sujets mâles; il dit que dans certaines

(1) Ovide, *Metam.*, lib. X, 238.
(2) Ovide, *Metam.*, X, 298.—Servius, *Ad Virg. Eclog.*, X, 18.—Fulgentius, *Mythol.*, III, 8.
(3) Ausonius, Epigr. C.

De Hermaphrodito.

Mercurio genitore satus, genitrice Cythere,
Nominis ut mixti, sic corporis Hermaphroditus,
Concretus sexu, sed non perfectus, utroque :
Ambiguæ Veneris, neutro potiundus amori.

familles eux seuls sont devenus cinèdes. Il n'étend nullement la *nousos théleia* à la totalité de la race scythe. Encore aujourd'hui, nous remarquons assez souvent que les penchants du père passent au fils ; pourquoi donc serait-on étonné de voir se maintenir l'impudicité des cinèdes dans une même famille? Du reste, les spoliateurs du temple n'étaient pas les seuls que les anciens plaçassent dans cette condition. Lysias (1) dit, par exemple, que la plupart des membres de la famille d'Alcibiade se sont prostitués pour de l'argent. Ce qui plus est : c'est que, dans l'antiquité, on croyait en effet que les *pathici* naissaient avec une disposition à ce vice; ce qui ressort d'un fragment de Parmenide (509 a. Ch.) que nous a conservé Cælius Aurelianus (2) dans un chapître de son ouvrage. Il y traite uniquement du vice des *pathici*, et à cet égard son livre, que l'on a négligé jusqu'à présent, est pour nous d'une grande importance; aussi allons-nous en faire ici un extrait.

De mollibus sive subactis, quos Græci MALTHAKOUS *vocant.*

« Molles sive subactos Græci *malthakous* vocaverunt, quos « quidem esse nullus facile virorum credit. Non enim hoc hu- « manos ex natura venit in mores, sed pulso pudore, libido etiam « indebitas partes obscœnis usibus subjugavit. Cum enim nullus « cupiditatis modus, nulla satietatis spes est, singulis Sparta non « sufficit sua. Nam sic nostri corporis loca divina providentia certis « destinavit officiis. Tum denique volentes alliciunt veste atque « gressu, et aliis femininis rebus, quæ sunt a passionibus corporis « aliena, sed potius corruptæ mentis vitia. Nam sæpe tumentes « (timentes), vel, quod est difficile, verentes quosdam, quibus « forte deferunt, repente mutari parvo tempore virilitatis quærunt « indicia demonstrare, cujus quia modum nesciunt, rursum nimie- « tate sublati, plus quoque quam virtuti convenit, faciunt et « majoribus se peccatis involvunt. Constat itaque etiam nostro « judicio, hos vera sentire. Est enim, ut Soranus ait, malignæ ac

(1) *Orat. contra Alcibiad.*, I, p. 550. « Hoi men polloi autôn hêtairêsasin. » (*Voy.* Meyer, *loc. cit.*, p. 173, et p. 254, où l'on trouve, dans une note, le mot *hetairein*, en parlant des hommes, comme signifiant *se prostituer à prix d'argent.*)

(2) *De morbis acutis et chronicis*, lib. VIII, edit. Amman. Amstelodami, 1722, in-4°. — *Morbor. chronic.*, lib. IV, c. 9. L'auteur y parle de vers et de maladies des intestins. On serait tenté de croire que l'on plaçait alors le siége de l'impudicité, partant d'une maladie, dans le rectum, bien que l'auteur ajoute que ce penchant trouve sa cause dans un dérangement des facultés mentales.—(*Voy.* C. Barth, *Adversar.*, lib. IV, c. 3. ; lib. XLIII, c. 21. ; lib. XLVIII, c. 3. ; lib. XXIII, c. 2 ; lib. XIII, c. 13 ; où se trouvent quelques corrections qui rétablissent la pureté du texte.)

« fœdissimæ mentis passio. Nam sicut feminæ Tribades (1) ap-
« pellatæ, quod utramque Venerem exerceant, mulieribus magis
« quam viris misceri festinant, et easdem invidentia pene virili
« sectantur et cum passione fuerint desertæ, seu temporaliter
« relevatæ, ea quærunt aliis objicere, quæ pati noscuntur, juva-
« mini humilitate (juvandi voluptate ex) duplici sexu confecta,
« velut frequenti ebrietate corruptæ in novas libidinis formas
« erumpentes, consuetudine turpi nutritæ, sui sexus injuriis
« gaudent, illi comparatione talium animi passione jactari nos-
« cuntur. Nam neque ulla curatio corporis depellendæ passionis
« causa recte putatur adhibenda, sed potius animus coërcendus,
« qui tanta peccatorum labe vexatur. Nemo enim pruriens corpus
« *feminando* correxit, vel virilis veretri tactu mitigavit, sed com-
« muniter querelam sive dolorem alia ex materia toleravit. Denique
« etiam à Clodio historia curationis data ascaridarum esse perspi-
« citur, quos de lumbricis scribentes vermiculos esse docuimus
« longaonis (2) in partibus natos. Parmenides (3) libris quos de

(1) Tribades dictæ a *tribô*, frico ; *frictrices*, sunt quibus ea pars naturæ muliebris, quam clitoridem vocant, in tantam magnitudinem excrescit, ut possint illa pro mentula vel ad futuendum vel ad pædicandum uti. C'est ainsi que s'exprime Forberg, *loc. cit.*, p. 345. — (*Voy.* Hesychius : *hetairistriai tribades.*)—Sous ce rapport, les Lesbiennes avaient une réputation colossale. — Lucien, *Dialog. meretr.*, 5, dit : Toiautas (hetairistrias) en Lesbô legousi gynaikas, hypo andrôn men ouk ethelousas auto paschein, gynaixi de autas plêsiazousas, hôsper andras.—Il ne faut pas confondre avec *lesbiazein*, qui a une autre signification, comme nous le verrons plus tard. Les Milésiennes pratiquaient le vice des tribades avec un membre *fait en cuir*, auquel les Grecs ont donné le nom d'*olisbon*. Nous trouvons dans Aristophane, *Lysistrat.*, 108-10, les vers suivants :

ex ou gar hêmâs proudosan Milêsioi,
ouk eidon oud' olisbon oktôdaktylon,
hos ên an hêmin skytinê' pikouria.

Suidas s. v. olisbos ; aidoion dermatinon ; hô echrônto hai Milêsiai gynaikes ; hôs tribades kai aischrourgoi ; echrônto de autoïs kai hai chêrai gynaikes, s. v. misêtên ; misêtai de gynaikes olisbô chrêsontai. — (*Voy.* les scolies des passages cités d'Aristophane.)

Il existait aussi une espèce de pâtisserie formée sur le modèle de l'*olisbos*, que l'on nommait *olisbokollix* (Hesychius), et qui rappelait par sa forme celle imitant le membre viril que l'on vendait en Italie à la fête de Comus et Damianus. (*Voy.* Knight, p. 62.)

(2) *Longao* ou *longano* signifie le rectum, le gros intestin, formé de *longus anus*. On trouve ce mot plusieurs fois dans Cælius Aurelianus et dans Vegetius, *De re veterinaria*, II, 14, 21, 24, 28 ; IV, 8. Comme on faisait des boudins (Apicius, *De re coquar.*, lib. IV, c. 2) avec le gros intestin, on donnait également à ce produit culinaire le nom de *longano* ou de *longao*. — Varro, *De ling. lat.*, V, III.

(3) Il nous est impossible de constater si ce fragment existe aussi en

« natura scripsit, *eventu*, inquit, *conceptionis molles aliquando,*
« *seu subactos homines generare.* Cuis quia græcum est epigramma
« et hoc versibus intimabo (imitabo). Latinos enim, ut potui, simili
« modo composui, ne linguarum ratio misceretur :

Femina, virque simul Veneris cum germina miscent
Venis, informans diverso ex sanguine virtus,
Temperiem servans bene condita corpora fingit.
At si virtutes permixto semine pugnent,
Nec faciunt unam, permixto in corpore diræ
Nascentem gemino vexabunt semine sexum.

« Vult enim seminum præter materias esse virtutes, quæ si se ita
« miscuerint et (ut) ejusdem corporis (vim unam) faciant, unam
« congruam sexui generent voluntatem. Si autem permixto semine
« corporeo virtutes separatæ permanserint, utriusque Veneris
« natos adpetentia sequatur. Multi præterea sectarum principes
« genuinam dicunt esse passionem, et propterea in *posteros venire*
« *cum semine,* non quidem naturam criminantes, quæ suæ puritatis
« metas aliis ex animalibus docet : nam sunt ejus specula a sapien-
« tibus nuncupata : sed humanum genus, quod ita semel recepta
« tenet vitia, ut nulla possit instauratione purgari, nec ullum novi-
« tati liquerit locum, sitque gravior senescentibus mentis culpa, cum
« plurimæ genuinæ, seu adventitiæ passiones corporibus infractæ
« consenescant, ut podagra, epilepsia, furor, et propterea ætate
« vergente mitiores procul dubio fiant. Omnia enim vexantia validos
« effectus dabunt firmitate opposita subjacentium materiarum,
« quæ cum in senibus deficit, passio quoque minuitur, ut fortitudo;
« sola tamen supra dicta, quæ subactos seu molles efficit viros,
« senescenti corpore gravius invalescit et infanda magis libidine
« movet, non quidem sine ratione. In aliis enim ætatibus adhuc
« valido corpore et naturalia ventris (veneris) officia celebrante,
« gemina luxuriæ libido non dividitur, animorum nunc faciendo,
« nunc facie jactata (animo eorum nunc patiendo, nunc faciendo
« jactato) : in iis vero qui senectute defecti virili veneris officio
« caruerint, omnis animi libido in contrariam ducitur appetentiam,
« et propterea femina validius Venerim poscit. Hinc denique
« conjiciunt plurimi etiam pueros hac passione jactari. Similiter
« enim senibus virili indigent officio, quod in ipsis est nondum
« illos deseruit. »

Laissons de côté pour le moment les diverses conséquences qui

grec. Nous n'avons pu avoir à notre disposition ni les *Fragments de Parmenides* de G. G. Fülleborn, Zullichau, 1795, in-8°, ni les *Commentationes Eleaticæ* de Brandis.

découlent de ce passage de Cælius Aurellanus; nous aurons plus tard l'occasion d'en tirer un bon parti, lorsque nous reviendrons sur cette question. Nous avons vu qu'Hérodote parle de descendants, donc de progéniture : il est par conséquent surprenant que l'on ait cru à l'existence d'hommes privés d'organes génitaux ; car si les Scythes revenus d'Ascalon eussent perdu la puissance génératrice, ils seraient restés sans successeurs, et la *nousos thêleia* aurait dû s'éteindre. D'un autre côté, cette affection n'aurait pu avoir d'effet rétroactif. Il faut donc en conclure que la *nousos thêleia* n'a pas été assez grave pour détruire la faculté reproductrice ; que toutes deux ont dû exister l'une à côté de l'autre. En s'appuyant même sur Hérodote, on n'arrivera jamais à prouver le contraire. Plus tard, nous parlerons de *l'androgynos*, qu'Hérodote ajoute, dans un autre passage, au mot *enarees*.

§ XVI.

Nos adversaires diront peut-être que la *nousos thêleia* était une véritable maladie apparente, puisqu'on la reconnaissait en voyant les malades. Nous ne nous arrêterons pas ici à de nombreuses citations des anciens ; nous nous bornerons à celle d'Ovide « Heu ! « quam difficile est crimen non prodere vultu. » Nous poserons seulement cette question : *Dans les temps anciens, n'existait-il pas des symptômes auxquels on pouvait reconnaître si quelqu'un était* PATHICUS *ou* CINÈDE ? C'est aux physionomistes de nous donner ici des éclaircissements, et en effet ils ne sont pas en défaut. Voici ce que nous tirons d'Aristote (1).

Signes auxquels on peut reconnaître le cinède.

« Le cinède a l'œil hagard, les genoux pliés en dedans, la tête penchée du côté droit ; les mouvements des mains sont relâchés ;

(1) *Physionomicon*, cap. 3, *in scriptores Physiognomonicæ veteres* ; edit. J. G. F. Franzius. Altenburg, 1780, gr. in-8o, p. 51. « *Kinaidou sêmeia* omma « katâkeklasmenon, gonykrotos, egkiseis têS kephalês eis ta dexia ; hai phorai « tôn cheirôn hyptiai kai eklytoi, kai badeseis dittai, hê men perineuontos, « hê de kratountos tên osphyn, kai tôn ommatôn periblepseis ; hoios an eiê « Dionysios ho sophistês. » A la page 77, le mot *gonykrotos* est appliqué particulièrement aux femmes. (Voy. p. 105). On lit, page 155 : « hoi egklinome- « noi eis ta dexia en tô poreuesthai, kinaidai ; » page 50 : « kai ischna ommata « katakeklasmena—hama de kai ta keklasmena tôn ommatôn, dyo sêmainei, to « men malakon kai thêly. — Clemens Alexandr., *Pædagog.*, lib. III, c. 2 : « Oude katakeklasmenos, plagion poiêsas ton trachêlon, peripatein ; hôsper « heterous horô kinaidous enthade pollous astei.

il marche en croisant les jambes l'une sur l'autre ; les yeux sont très-mobiles. Tel était le sophiste Dionysius. »

Polemon (1) est encore plus explicite :

Signes auxquels on peut reconnaître l'androgyne.

« L'androgyne a le regard languissant et lascif, il tourne les yeux ; il éprouve une grande mobilité, des tractions nerveuses au front et dans les joues, des contractions aux paupières ; le cou est penché ; les hanches sont constamment en mouvement ; les genoux et les mains paraissent arqués ; le regard est fixe et droit en avant. Il parle d'une voix flûtée, criarde et tremblante. »

Nous voyons dans Adamante (2) un tableau semblable du pathicus.

Dio Chrysostome dit, dans le discours que nous avons cité plus haut, « qu'un physionomiste vint dans une ville pour y donner des preuves de son art, et qu'il prétendait reconnaître à l'extérieur les gens courageux et les lâches, les imposteurs et les lascifs, les cinèdes et les adultères. On lui présenta un homme maigre, dont les paupières étaient collées ensemble, dont la mine était sale et dans un mauvais état, avec des callosités aux mains, et portant un vêtement gris : son corps était couvert de poils jusqu'aux malléoles, et était mal rasé. On demanda au physionomiste d'indiquer le caractère de cet homme. L'ayant regardé pendant quelques instants, il hésita d'abord ; puis, ayant fait sortir l'individu, celui-ci éternua. Au même moment le physionomiste déclara qu'il était cinède. C'est ainsi que l'éternuement trahit cet homme et que rien ne resta caché » (3).

(1) *Physiognom.*, lib. II, 9, *loc. cit.*, p. 290. « *Androgynou sêmeia.* Hygron « blepei kai itamon ho androgynos, kai doneitai ta ommata, kai peritrechei ; « metôpon spa, kai pareias ; hai ophryes oidainousi kata chôran, trachêlos « keklitai, osphys ouk atremei, kineitai panta ta melê halmati : gonatôn kro- « tos kai cheirôn phainetai ; hôs tauros periblepei eis heauton kai katablepei ; « phônei lepton, krazei de ligyra, skolia pany kai pany entroma. » Page 275 : « hoi ta gonata esô neuontes, gynaikeioi te kai thêlydriai. »

(2) *Physiognom.*, lib. II, 38, *loc. cit.*, p. 440. « *Eidos androgynou.* Ho an- « drogynos hygron blepei, kai itamon kai doneitai ta ommata kai peritrechei ; « metôpon apa kai poreias, hai ophryes menousi kata chôran, trachêlos kekli- « tai, osphys ouk atremei ; kineitai panta ta melê kai epithrôskei ; halmatias « esti, gonykrotos, cheirôn phorai hyppiai ; periblepei heauton phônê leptê, « epiklazousa, ligyra, scholaia pany. » Page 382 : « hoi ta gonata esô neuontes « hôsper sygkrouein, gynaikeioi kai thêlydriai. »

(3) *Tarsica*, I, p. 410. On voit se reproduire ces signes chez les Romains, comme A. Gellius, dans un endroit de ses *Noct. Attic.*, lib. III, c. 5, nous l'apprend ; nous y ajouterons un passage du même auteur, lib. VII, c. 12.

La marche de cet individu avait sans doute déjà éclairé le physionomiste; mais la mine qu'il fit en éternuant lui donna la certitude qu'il avait affaire à un cinède. Il y a des raisons de croire que le cinède soutenait l'anus avec la main lorsqu'il éternuait, et cela afin d'en soutenir l'orifice, le sphincter étant affaibli ou même détruit (*chaunopróktos*, dans Aristophane). Il arrive quelquefois, même dans l'état normal, que le sphincter ne peut pas résister à l'impulsion des vents ou des matières fécales pendant l'éternuement (1). Il faut citer ici le passage suivant de Lucien (2) : « Mais, « ô pathicus, tes actions sont si connues que les aveugles et les « sourds s'en aperçoivent si tu élèves seulement la voix, si tu te « déshabilles au bain, même si tu ne te déshabilles pas toi-même, « et que tes esclaves déposent tes vêtements : penses-tu que tous « tes secrets nocturnes ne viennent pas au jour ? Dis-moi si, révêtu « d'une peau de lion, une massue à la main, on te prendrait pour « un Hercule? A moins d'être aveugle, on connait Bassus le so- « phiste, Batalus le joueur de flûte, Hemitheon (de Sibaris) le « cinède, qui a rédigé vos nobles instructions sur la manière de « se polir la peau, de s'arracher les poils, de pratiquer et de se « laisser faire la pédérastie. Mille choses dévoilent ce vice infâme : « la marche, le regard, la voix (3), le cou recourbé, la pâleur, le « mastic, le fard avec lesquels vous embellisez vos joues. En gé- « néral, il est plus facile, comme le dit le proverbe, de cacher « dans ses aisselles cinq éléphants qu'un seul cinède. »

Si le cinède se trahissait déjà par des signes naturels et sans étaler même le luxe de sa vile profession (4), à plus forte raison devait-on

(1) Cependant on pourrait en donner une autre explication suivant Clément d'Alexandrie, *Pædag.*, lib. II, c. 7, p. 179 ; il y est dit : « nai mên kai tôn ôtôn « hoi gargalismoi kai *tôn ptarmôn hoi erethismoi*, hyôdeis eisi knêsmoi, *por-* « *neias akolastou.* » Séneque, Epître 114, dit aussi : « Non vides, si ille effe- « minatus est, in ipso *incessu* apparere mollitiam ? »

(2) *Adversus indoctum*, cap. 23. — « Myria gar esti ta antimartyrounta « tô schêmati, badisma kai blemma, kai phônê, kai trachêlos epikeklasme- « nos, kai psimythion, kai mastichê kai phykos, hois hymeis kosmeisthe, kai « halôs, kata tên paroimian, thatton an pente elephantas hypo malês krypseias, « ê hena kinaidon. »

(3) Clem. Alex., *Pæd.*, lib. II, c. 7, p. 173. « Alla to tethrymmenon tês « phônês, thêlydriou. »

(4) Martial, lib. VII, Epigr. 57 :

— sed habet *tristis* quoque *turba* cinædos,
Difficile est, vero nubere, Galla, viro.

Voyez lib. IX, Epigr. 48 ; et Juvenal, Satir., II, 8-13 :

Quis enim non vicus abundat
Tristibus obscœnis ? castigas turpia, cum sis
Inter Socraticos notissima fossa cinædos :

reconnaître le pathicus qui portait un vêtement en harmonie avec son métier détestable (1) : Martial le dit dans beaucoup d'endroits de ses écrits. Ces hommes publics se font raser avec le plus grand soin (*exyrêmenoi*) non-seulement à l'anus, mais sur toutes les parties du corps, à l'exception de la tête ; ils s'arrachent les poils, afin de mieux ressembler aux femmes.

Mnesilochus, dans Aristophane, est transformé en femme à l'aide de l'épilation, afin de pouvoir défendre Euripide contre les attaques des véritables femmes. A cette occasion, le poëte fait dire à Agatho dans les *Thesmophories :*

autika gynaikei ên poiê tis dramata,
metousian dei tôn tropôn to sôm'echein.

Les cinèdes se laissaient croître les cheveux (*comæ*) (2) et se vêtaient comme les femmes. C'est pourquoi Diogène (3) le cinique dit à un jeune homme habillé de cette façon, qui lui avait demandé quelque chose, « qu'il ne lui répondrait que lorsqu'il « aurait levé ses vêtements pour lui faire reconnaître son sexe. » La conversation de Socrate avec Strepsiade, dans les *Nuages* d'Aristophane, que nous allons citer, est explicite à cet égard.

Strepsiade. — Dites-moi donc pourquoi, étant à proprement dire des nuages, ils ressemblent cependant aux femmes? Ordinairement on ne les voit pas ainsi dans l'air.

Socrate. — Les plaisirs auxquels ils se livrent les rendent tels. Si par hasard ils voient quelqu'un léchant les garçons, comme le fils de Xenophante fait, alors ils se montrent, à la honte même du débauché, comme des centaures, auxquels ils ressemblent par leur éducation. C'est ainsi que, dans ce cas, en voyant Kleisthène, ils ont voulu paraître des femmes. — Kleisthène était un célèbre

Hispida membra quidem et duræ per brachia setæ
Promittunt atrocem animum : sed podice lævi
Cæduntur tumidæ, *medico ridente*, mariscæ.

Sénèque, Epist. 114. « Ille et crura, hic nec alas vellit. »

(1) Eschine, *Orat. in Timarch.*, p. 179. — « Houtô tous *peporneumenous*, kan mê parômen tois autôn ergois, ek tês anaideias kai tou thrasous kai tôn epitêdeumatôn ginôskomen. »

(2) C'était dans la chevelure que consistait l'ornement principal de la femme; aussi était-elle consacrée à Vénus.—Ausonius dit :

Barba Jovi, crines Veneri decor : ergo necesse est
Ut nolint demi, quo sibi uterque placet.

C'est aussi ce qu'écrit Ambrosius, *Hexamer.*, lib. VI : « Haud inscitum exstat adagium ; nullus comatus qui non idem cinædus. Martial (III, 58) les appelle *capillati*.

(3) Diogène Laerce, *Vita Diogenis*, lib. VI, 54.

cinède contre lequel Aristophane a lancé ses sarcasmes. C'est la raison pour laquelle il fait dire à Mnesilochus, dans le passage cité plus haut, qu'il croit ressembler à Kleisthène.

Tout ce que nous venons de rapporter suffira sans doute pour prouver que les Scythes avaient eu raison d'avancer *qu'en regardant les cinèdes on voit ce qu'ils sont.* » Ces vers de Juvenal (1) trouvent bien ici leur place :

verius ergo
Et magis ingenue Peribomius : *hunc ego fatis*
Imputo, *qui vultu morbum incessuque fatetur.*

Cette citation confirme entièrement ce qui précède. Peribomius montre beaucoup de franchise en se déclarant lui-même pathicus, ce que son extérieur faisait déjà voir; et il n'a pas de raison pour se défendre de ce vice, puisqu'il le considère comme une fatalité (*fatis imputo*). Ceci prouve que, du temps de Juvenal, on croyait encore, comme les Grecs, que le vice du pathicus était un sort jeté par la divinité. Il est vrai que cette opinion n'était pas reçue comme une vérité, mais qu'elle servait d'excuse à cette indigne habitude.

Ces paroles sont évidemment de Peribomius, et le poëte poursuit ainsi :

Horum simplicitas miserabilis, his furor ipse
Dat veniam; sed pejores, qui talia verbis
Herculis invadunt et de virtuti locuti
Clunem agitant.

§ XVII.

Le passage cité plus haut de Juvenal a d'autant plus de poids qu'il appelle le vice du cinède une maladie, et la signification même de l'expression doit enlever le dernier doute et faire croire que cette locution était très-vulgaire chez les Romains, qui désignaient tout

(1) Satir., II, 16. W. E. Weber (*Die Satiren des Juvenal*, Halle, 1838) a mal compris ce passage, non-seulement parce que, dans sa traduction, il attribue à Juvenal les paroles de Peribomius, mais encore parce que, dans ses *Annotations* (p. 286 et seq.), il donne des explications fausses de plusieurs mots. Il rend, entre autres, *inter Socraticos—cinœdos*, par *la race de débauchés socratiques, qui se donnent l'apparence de sages réservés et très-moraux, comme l'était Socrate.* Cependant le poëte a voulu exprimer tout simplement que Socrate fut pédéraste. A ces expressions de Peribomius, Weber ajoute cette observation : « Celui qui par sa mine et sa démarche fait voir qu'il est efféminé et affaibli, qui montre que son mal est d'être énervé et usé comme une femme publique. » Cependant Peribomius se borne à ces mots : « Je suis pathicus. » On voit bien dans le reste de la traduction, et particulièrement dans la préface, p. VI, que Weber n'a voulu faire aucune suppression. Nous en conclurons donc qu'il a mal interprété ces endroits.

vice par le mot *morbus* (1). Il reste maintenant à savoir si les Grecs s'exprimaient de la même manière? Avec quelques connaissances de la langue grecque, on n'hésitera pas à se prononcer

(1) Quand Juvenal dit, vers 50 : « Hippo subit juvenes et *morbo* pallet *utroque*, » il faut comprendre qu'Hippo était *pathicus* et *fellator* (*voir plus loin*) à la fois. Voici encore l'Épigramme 131 :

Inguina quod calido levas tibi dropace, causa est :
Irritant volsas levia membra lupas.
Sed quod ex elixo plantaria podice vellis,
Et teris incusas pumice Clazomenas,
Causa latet : *bimarem nisi quod patientia morbum*
Appetit et tergo femina, pube vir es.

Manilius, *Astronomicon*, lib. V, vers 140-156 :

Taurus, in aversos præceps cum tollitur artus,
Sexta parte sui certantes luce sorores
Pleiades ducit : quibus aspirantibus, almam
In lucem eduntur Bacchi Venerisque sequaces.
Perque dapes, mensamque super petulantia corda,
Et sale mordaci dulces quærentia risus.
Illis cura sui cultus, frontisque decoræ
Semper erit : tortos in fluctum ponere crines,
Aut vinclis revocare comas et vertice denso
Fingere et appositis caput emutare capillis,
Pumicibusque cavis horrentia membra polire,
Atque odisse virum, sterilesque optare lacertos.
Femineæ vestes ; nec in usum tegmina plantis,
Sed speciem ; fractique placent ad mollia gressus.
Naturæ pudet atque habitat sub pectore cæca
Ambitio et *morbum* virtutis nomine jactant.
Semper amare parum est : cupient et amare videri.

Séneque, *Quæst. natur.*, lib. VII, c. 31 : « Egenus etiam in quo *morbum suum exerceat*, legit. » — Le même, Epist. 114 : « Cum vero magis vires *morbus* exedit et in medullas nervosque descendere deliciæ. — *Voy.* l'Epître 75. — Cicéron, *De finibus*, I, 8 ; *in Verrem*, II, 1, 36 ; *Tusculan. quæst.*, IV, 11. — Wittenbach, *In bibliotheca critica*, P. VIII, p. 73. — Horace, Satir. I, 630 : Quo *morbo* Barrus haberi et cupiat formosus. — Le même, I, Od. 37, 9.

Contaminato cum grege turpium
Morbo virorum.

Starck, comme la plupart des interprètes, rapporte ce passage à ceux qui ont subi la castration, bien que ce ne soit cependant qu'une locution à la honte des Egyptiens. Les garçons tenus dans les maisons publiques, à Rome, à l'usage des pédérastes, étaient pour la plupart de l'Egypte, d'où on les amenait par troupeaux. C'est pourquoi le poëte donne à tout l'entourage de Cléopâtre le nom de *pathici*; ce que l'on ne méconnaîtra pas si l'on fait la construction du passage : Cum contaminato grege virorum, morbo turpium. Horace était d'autant plus en droit de parler ainsi, que Cléopatre tenait effectivement des cinèdes; Suidas le confirme également, s. v. « Kinaida kai kinaidia : Hê anais-

affirmativement : un dictionnaire quelque peu étendu fournirait des exemples à satiété (1).

chyntia ; apo tou kinein ta aidoia. Ho tês *Kleopatras kinaidos* Chelidôn ekaleto. » Aussi Térence, dans son Eunuque, I, 2, 87, fait-il dire par Phédrie :

Porro eunuchum dixti velle te
Quia solæ utuntur his *reginæ*, repperi,

et Donat fait la remarque que *reginæ* signifie ici *feminæ divites*. Si par le mot *eunuchus* on pouvait spécifier cinède et pathicus, Suidas serait en droit de s'être servi du même mot avec la signification de cinède. Il est du reste très-possible que l'entourage de Cléopâtre ait été composé d'eunuques ; mais il était essentiel pour Horace qu'ils fussent pathici. Voyez, § XII, pourquoi les *reginæ* tenaient des eunuques. — Le mot latin *grex* est suffisamment expliqué par *paidôn agelas* dans les passages déjà cités de Tatianus et de Justinus, martyr, passages auxquels nous pourrions encore en ajouter un autre de Clément Alexandrin (*Pædagog.*, lib. III. c. 4) : Meirakiôn hôraiôn agelai. Séneque (Epist. 95) se sert de ce mot dans le même sens : « Transeo *puerorum infelicium greges*, quos post transacta convivia aliæ cubiculi contumeliæ exspectant. Transeo *agmina exoletorum* per nationes coloresque descripta. » — Cicéron, *Ad Attic.*, I, 13 : « Concursabant barbatuli juvenes, totus ille *grex* Catilinæ. » — Pétrone, Satir., cap 40 : « *Grex* agit in scena mimum. » — *Grex* était généralement employé pour désigner une troupe d'hommes vulgaires, de basse condition. Le mot *contaminatus* équivaut à *catamitus*, dans la signification de pathicus : Cicéron, *Philipp.* II. 31. Dans Apulejus, *Metam.* I, p. 107, il est employé comme un attribut de Ganymède. Plaute, *Menæchm.*, I, 2, 34. — Festus : « Catamitum pro Ganymede dixerunt, qui fuit Jovis concubinus. » Cette circonstance a sans doute conduit à l'idée ridicule de faire dériver ce mot de Ganymède, par suite d'une mauvaise prononciation. Nous aimerions mieux le tirer de *katamyssô*, et *catamitus* signifierait alors la même chose que *katamiktos* ; ou de *katamygnymi*, et *catamitus* serait *concubinus*, comme le dit aussi Festus. Les passages de Cicéron et de Séneque cités plus haut, et dont on pourrait facilement augmenter le nombre, prouvent du reste la fausseté de l'opinion émise par Stark (p. 22) sur la signification du mot *morbus*.

(1) Ménandre, dans Lucien, *Amor.*, c. 43, dit : Nosôn chalepôtate phthonos. Dans Aristophane, *Aves*, 31, il est employé dans le sens d'*envie*. « Noson nosoumen tên enantian Saka. « *Nosos* était surtout employé pour désigner l'*amour*. Pollux, *Onomast.*, lib. IV, 42, dit : « eis Aphroditên nosôn. » Eubulus, *in Nannio*, dans Athenæus, *Deipnos.*, lib. XIII, c. 24 :

mikrou priasthai kermatos tên hêdonên
kai mê lathraian Kyprin (aischistên *nosôn*
pasôn) diôkein, hybreos, ou pothou charin.

Dans beaucoup d'endroits de Lucien, les mots *nosêma* et *pathos* sont employés dans le même sens. — Plutarque, *Amator.*, p. 763 : Kai lelalêke (Menandros) peri tou pathous philosophôteron. — La citation suivante est intéressante, elle est de Philo (*De spec. legg.*, edit. Mangey, vol. II, p. 301) : « *Echei men oun kai hê kata physin hêdonê pollakis mempsin, hotan ametrôs kai akorestôs chrêtai tis autê, kathaper hoi aplestoi peri edôdên, kan ei mêden tôn apegoreumenôn prospherointo ; kai hoi philogynaios synousiais epimimênotes, kai lagnisteron prosomilountas gynaixin ouk allotriais, alla tôn heautôn. Hê de mempsis*

Plutarque (1) dit, en comparant le feu du soleil avec celui de l'amour : « Kai mên oute sômatos agymnastos hexis hêlion, oute « Erôta dynatai pherein alypôs tropos apaideutou psychês; exis- « tatai d' homoiôs ekateron kai *nosei*, *tên tou theou dynamin*, *ou* « *tên hautou memphomenon astheneian.* — (Cap. XXIII) Ten men « pros arrhena arrhenos homilian, mallon de akrasian kai epipêdêsin « eipoi tis an ennoêsas, *hybris tad' ouch* hê kypris exergazetai (2). « Dio tous men hêdomenous tô paschein eis to cheiriston tithe- « menoi genos kakias, oute pisteôs moiran, oute aidous. — Alla « polla phaula kai manika tôn gynaikôn erôtôn. Ti de ouchi « pleiona tôn paidikôn? All' hôsper touto paidomania (3) to « *pathos*, *oudeteron de* Erôs estin. » Ces passages sont de la plus haute importance pour notre sujet, parce qu'ils confirment pleinement ce que nous avons dit de la vengeance de Vénus, et l'intelligence complète de la chose en exigeait la citation. Il y est dit que la pédérastie n'est pas un effet ordinaire de la puissance de Vénus, mais une *hybris* ou la conséquence de cette *hybris*, c'est-à-dire une action qui avait excité la colère des dieux. L'ancienne opinion que la pédérastie était une vengeance de Vénus se réduit donc à la regarder comme la conséquence d'une *hybris* ou comme une *hybris* même (4). Plus tard, l'homme, plus éclairé, ne reconnaissant plus la *dynamis tou theou*, mais tout simplement une *astheneia* ou *akrasia* (5), ne vit plus dans la pédérastie qu'un *pa-*

sômatos esti mallon ê psychês kata tous pollous, pollên men echontos eisô phloga, hê tên parablêtheisan trophên exanaliskousa, heteran ouk eis makran epizêtei pollên ikmada, hês to rhoôdes dia tôn gynêtikôn apocheteueto, knês-mous kai odaxismous empoioun kai gargalismous apaustous. » Le coït immodéré exercé avec l'épouse légitime nuit plus au physique qu'à l'intellect ; mais Philon désigne dans les passages du texte ceux qui ont un commerce illégitime avec d'autres femmes ; voici les mots qu'il emploie : *aniaton noson psychês nosountas.* Clément Alexandr., Pædag., lib. II, cap. 10. : *mikran epilêpsian tên* synousian *ho Abdêritês elege sophistês*; noson *aniaton hêgoumenos.* Gellius, lib XIX, c. 2, attribue ces paroles à Hippocrate ; Stobæus (*Florileg.*, 1, 6, *de intemperantia*) les attribue à Eryximaque.

(1) *Eroticus*, cap. 19, *in Plutarchi opera moralia*, ed. A. G. Winckelmann, vol. I, Turici, 1836, gr. in-8°.

(2) Manetho, *Astronom.*, lib. IV. 486 :

« En hais *hybris*, ou Kypris archei. »

(3) Plutarque, *De capt utilit. ex host*, p. 88 et seq. : « Oukoun mêde moichon loidorêsês, autos ôn paidomanês. » (*Voyez* Jacobs, *Animadvers. in Antholog.*, I, II, p. 244. — Athenæus, XI, p. 464.)

(4) Isocrate, *Paneg.*, 32 : « Hybris paidôn. » — Eschine, *Timarch.*, p. 5 et 26 : « Pipraskein to sôma eph' hybrei *et* hybrin tou sômatos. »

(5) Aristote, *Ethic. ad Nicomach.*, lib. VII, c. 5 : « Alla mên houtô diatithen- « tai hoi en tois pathesin ontes ; thymoi gar kai epithymiai aphrodisiôn kai

thos, une manie (*paidomania*). C'est aussi dans ce sens que Plutarque a cité le vers d'un poëte inconnu. L'expression *nousos thêleia* prouve clairement qu'on appelait également le libertinage *nosos*, comme nous avons tâché de le constater.

Xanthias raconte dans les Guêpes d'Aristophane, qu'un fils

« enia tôn toioutôn epidêlôs kai to sôma methistasin, eniois de kai *manias* « poiousin ; dêlon oun hoti homoiôs echein lekteon tous *akrateis* toutois. — Cap. 6. « Hai de nosêmatôdeis ê ex ethous, hoion trichôn tilseis kai onychôn « trôxeis, eti d' anthrakôn kai gês, pros de toutois hê tôn *aphrodisiôn tois* « *arrhesin ;* tois men gar physei tois d' ex ethous symbainousin, hoion tois « hybrizomenois ek paidôn ; hosois men oun physis aitia, toutous men oudeis « an eipeien akrateis, hôsper oude tas gynaikas, hoti ouk opyiousin all' opy- « iontai.—Pasa gar hyperballousa kai aphrosynê kai deilia kai akolasia kai « chalepotês hai men thêriôdeis hai de nosêmatôdeis eisin.—Cap. 8. Anagkê « gar touton mê einai metamelêtikon, hôst' aniatos ; ho *gar ametamelêtos ani-* « *atos*; — ho d'elleipôn pros ha hoi polloi kai antiteinousi kai dynantai, hou- « tos malakos kai tryphôn ; kai gar hê tryphê malakia tis estin ; hos helkei to « himation, hina mê ponêsê tên apo tou airein lypên k. t. l.—All' ei tis pros « has hoi polloi dynantai antechein, toutôn hêttattai kai mê dynatai antitei- « nein , mê dia physin tou genous ê dia noson, hoion *en tois Skythôn basi-* « *leusin hê malakia dia to genos*, kai hôs to thêly pros to arrhen diestêken ; « dokei de kai ho paidiôdês akolastos einai, esti de malakos. — *Akrasias* de « to men propeteia to d' *astheneia* ; hoi men gar bouleusamenoi ouk emme- « nousin hois ebouleusanto dia to *pathos*, hoi de dia to mê bouleusasthai « agontai hypo *tou pathous.* » Stark (*loc. cit.*, 27) a mal compris ce passage ; c'est pourquoi il le rapporte à la *nousos thêleia*. Cependant Camerarius (*Explic. Ethic. Aristot. Nicomach.*, Francf. 1578, in-4°, p. 344) l'avait déjà précédé dans cette opinion, comme il le dit lui-même : « Excusat autor eos, qui prop- « ter naturæ quandam mollitiem et levitatem vitiorum illecebris resistere ne- « queant. Hæc infirmitas vel ex morbo procreata vel a sexus differente natura « profecta esse potest. Quarum rationum exempla et *quidem alterius* DIA NOSON, « *Scytharum morbum*, alterius *dia physin tou genous* mulierum débilitatem « affert. Mais Aristote dit expressément que la *malakia* des Scythes est comme celle de la femme *dia genous*, et que les Scythes sont délicats de leur nature comme les femmes : les exemples du *dia noson* ne se présentent que plus tard. Il dit que les Scythes sont *malakoi* comme les femmes, de même que celui qui s'amuse avec des garçons (*paidiôdês*); il ajoute que c'est dans leur nature et que c'est pour cela qu'on ne les appelait pas *akolastoi*, parce que *akolastos* est celui qui ne peut se retenir par maladie (*akrasia, astheneia, dia to pathos*). Il ne peut donc pas être question ici de la *nousos thêleia*, mais tout simplement d'une manière de vivre efféminée, qui est *malakia* proprement dit ; tandis qu'on appelle le vice du pathicus *malthakia*. Si on a souvent pris ces deux mots l'un pour l'autre, la faute doit en être attribuée en partie aux copistes. Le pathicus est ordinairement en même temps *malakos* ; mais le *malakos* n'est pas pour cela pathicus. Il serait donc permis de lire *Persôn* pour *Skythôn*, comme l'ont déjà fait Aspasius et d'autres, quoique les éditions ne contiennent pas de variantes. Peut-être pourrait-on aussi rapporter à ce sujet l'action de traîner les vêtements (*hos helkei to himation*) ; ce qui était à la mode chez les Perses — Cap. 10. : « Ou gar pas ho di' hêdonên ti prattôn out' « akolastos oute phaulos out' akratês, all' ho di' *aischran.* »

avait enfermé son père pour le garder; et au vers 71 il dit :

« *noson* gar ho patêr allokoton autou *nosei*,
« hên oud'an heis gnoiê pot'oude xymbalê,
« ei mê pythoith' hêmôn; epei topazetai.

On croit trouver dans ce passage le penchant pour le jeu, pour la boisson, pour les sacrifices, pour la sociabilité excessive (*philoxenon*). Sosias prend ce dernier penchant dans le sens obscène, pour cinède; au vers 84 il est dit :

« ma ton kyn', ô Nikostrat', ou philoxenos,
« epei katapygôn estin hoge Philoxenos.

Il déclare là que *philoxenos* et *katapygôn* sont synonymes. Si la pédérastie n'eût pas été *nosos*, comment aurait-on pu tomber sur l'idée de *philoxenos*. Du reste, il existait en même temps un cinède du nom de Philoxenus, auquel cette allusion a également trait. Nous citons un vers très-remarquable d'Eupolis, *In Urbibus*, ou de Phrynich, *In Satyris* (scoliaste) :

« esti de tis *thêleia* Philoxenos ek Diomeiôn. »

Le bon sens des Grecs ne devait nécessairement voir dans le vice du pathicus qu'une passion contre nature (*akolasia*); mais toute passion contre les lois de la nature était une *nosos* ou *pathos*, ou sa suite, comme nous l'avons vu dans les passages cités des ouvrages d'Aristote et d'autres. On trouvait peut-être dans le pédéraste même des raisons qui paraissaient justifier son goût particulier, et on ne voyait dans sa manière de se procurer du plaisir, qu'un moyen de se débarrasser de la surabondance du sperme, qu'une *figura Veneris* qui approchait de l'onanisme. Il se plaçait ainsi dans la classe des libertins sans qu'on l'eût condamné pour cela. Mais pour le pathicus qui provoquait au vice, il n'existait même pas une raison analogue : on ne pouvait regarder le *prurigo ani* comme cause physique de cette passion : on a dû considérer le pathicus comme dirigé par une *fantaisie maladive* (*aniaton nosos psychês êgoumenos*); il devait être possédé d'un démon qui l'entraînait toujours et qui conduisait le faible (*asthenês*) à ce genre de volupté. Tous ceux qui étaient sous la puissance des démons avaient offensé la divinité, avaient excité sa colère : on se détournait d'eux avec horreur. Mais lorsqu'il se manifestait en outre des traces d'aliénation mentale, de la frénésie, des convulsions épileptiques, etc., alors les peuples peu civilisés croyaient voir des manifestations des dieux, et ils prenaient les paroles et les songes de ces maniaques pour des oracles. C'est pourquoi Hérodote (IV, 67) raconte que les Scythes pensaient et soutenaient que les *enarees* avaient reçu de

l'Aphrodite le don de prophétie (*hoi de enarees, hoi androgynoi, tên Aphroditên sphisi legousi mantikên dounai*). Les Grecs croyaient aussi que Vénus conduisait à la folie celui contre lequel elle était fâchée, et ils considéraient la passion du pathicus comme une vengeance de la déesse, ou, plus tard, comme une maladie incurable de l'âme, comme le prouve le passage de Cœlius Aurelianus, cité plus haut. Cependant ils ne lui attribuaient pas la *mantiké*, même dans la supposition que les maniaques véritables eussent possédé ce don sous certains rapports (1). En effet, les Grecs ne voyaient pas une manie positive dans la passion du pathicus, mais un vice réel (*nosos*) qui en faisait un esclave (2) : cette explication est d'autant plus admissible qu'ils donnaient déjà l'épithète de manie à l'amour physique. Les choses ainsi envisagées, ceux qui voyaient dans la *nousos thêleia* un dérangement mental trouvent quelque appui à leur opinion ; seulement, ils n'auraient pas dû perdre de vue le côté vicieux de cette passion.

Pourquoi la *nousos* reçut-elle l'attribut *thêleia ?* Si nous prenons ce mot dans un sens passif, comme l'ont fait ceux qui voyaient dans la *nousos thêleia* une affection semblable à la menstruation, nous en trouvons l'explication dans le raisonnement de Tiresias, qui attribue à la femme le plus haut degré de jouissance dans le coït : on pourrait en tirer la conséquence toute naturelle que la femme manifesterait aussi un plus grand désir pour cet acte. C'est pourquoi aussi Platon compara l'utérus à une bête sauvage. La *nousos thêleia* serait dès lors le désir amoureux, ardent de la femme ; et comme celle-ci soupire après le coït, ainsi le pathicus recherche la pédérastie (3). La punition qu'infligeait Vénus consistait donc à inspirer à l'homme ce désir de la femme. Mais si l'on prend *thêleia* dans le sens *actif*, comme l'ont fait Stark et quelques autres, et comme il faudra probablement le prendre, *nousos thêleia* serait *un désir, un vice qui transforme l'homme en femme.* Il résulte déjà de ce que nous avons dit plus haut, qu'on peut donc envisager la pédérastie sous plus d'un rapport. Le pathicus devient femme parce qu'il renonce à

(1) Cicéron, *De Divinat.* I. 38 : « Aristoteles quidem eos etiam, qui valetudinis « vitio furerent et melancholici dicerentur, censebat habere aliquid in animis « præsagiens atque divinum. »

(2) Aristote, *Ethic. ad Nicomach.*, VII, 11 : « Ho men gar akratês ouk emme- « nei tô logô dia to mallon. Cap 12 : Eti empodion tô phronein hai hêdonai, « kai hosô mallon chairei, mallon, hoion tên tôn aphrodisiôn oudena gar an dy- « nasthai noêsai ti en autê ; — eti paidia kai thêria diôkei tas hêdonas. »

(3) C'est pourquoi Quintilien (*Declam.*, III) dit : « Siculi in tantum vitio « regnant, ut obscœnis cupiditatibus natura cesserit, ut pollutis in *femineam* « usque *patientiam* maribus incurrat jam libido in sexum suum. » — Sénèque, Epist. 95 : Lib. dine vero ne maribus quidem cedunt, *pati natæ.* »

la prérogative du mâle, d'*agir* comme le plus fort (2), et qu'il se soumet, au contraire, à l'état souffrant ou passif de la femme (3). En luttant à l'envi avec les femmes publiques pour la faveur des hommes, il emploie toutes les raffineries dont elles se servent pour arriver à leur but. Il use de tous les moyens pour faire ressembler son corps à celui de la femme. Il affecte le luxe de l'hétaire

(2) Nonne vehementissime admiraretur, si quisquam non gratissimum munus arbitraretur, virum se natum, sed depravato naturæ beneficio in *mulierem convertere* se properasset (Rutilius Lupus, *De figuris sentent.*, lib. II). — Clem. Alex., *Pædag.*, lib. II, c. 8, p. 177, dit en parlant de ceux qui se parfument : « Andrônitin ekthêlynousin » *et* « ta genika ekthêlynein. » La même chose, quoique sous un autre rapport, est dite par Cléarque, au sujet des Lydiens : « Telos, tas psychas apothêlynthentes êllaxanto ton tôn gynaikôn bion. » — Athenæus, *Deipnos*, XII, p. 516.

(3) C'est pourquoi Lucien, (*Gallus*, 32) appelle la pédérastie *paschêliasmos*. — (*Voyez* Clem. Alex., *Pædag.*, lib. II, c. 10; Eustathius, *Comment. in Hexameron*, p. 38.) On trouve aussi chez Lucien (*Amor.* 26), le verbe *paschêliaô* avec cette signification. Un inconnu dit très-à propos dans l'*Antholog. græc.*, lib. II, tit. 5, nº 2 :

« Aneras êrnêsanto, kai ouk egênonto gynaikes.
« Out' andres gegaasin, epei pathon erga gynaikôn.
« Oude gynaikes easin, epei physin ellachon andrôn.
« Aneres eisi gynaixi kai andrasin eisi gynaikes.

Dans Eschine, *Orat. in Timarch.*, edit. Reiskii, p. 128, le pathicus Timarque est appelé la *gynê* de Hegesandre : « Thaumasantôn de hymôn, pôs anêr kai « gynê, kai tis ho logos, eipe mikron dialipôn ; agnoeite, ephê, ho, ti legô ; ho « men *anêr* estin Hêgêsandros ekeinos nyni, ephê, proteron d'ên kai autos Leô- « damantos *gynê*; *hê de gynê* Timarchos houtosin. » S. Amphiloque, qui vivait sous Théodose, dit dans son *Epistola iambica ad Seleucum*, vers 90-99 :

« alloi d'ekeinôn ethnos athliôtaton,
« tôn arrhenôn tên doxan exorchoumenon,
« melôn ligysmois sygkataklôntes physin,
« andres, gynaikes arrhenes, thêlydriai.
« Ouk andres, ou gynaikes, apseudei logô.
« To men gar ou menousi, to d' ouk ephthasan,
« Hô men gar eisin ou menousi tô tropô,
« ho d' au kakôs thelousin, ouk eisin physei.
« Asôtias ainigma kai griphos pathôn.
« Andres gynaixi kai gynaikes endrasin. »

(*Voyez* Barth, *Adversar.*, lib XLIII, cap. 21, p. 1968 et le *Thêleia Philoxenos* que nous avons cité précédemment.) Les Romains employaient de la même manière le mot *femina*, comme on le voit dans Ausone (*Epigr.* LXIX) : In eum qui muliebria patiebatur. Il y est dit vers la fin :

Nolo tamen veteris documenta arcessere famæ.
Ecce ego sum factus *femina* de puero.

Pétrone (*Sat.* 75) : *Femina* ipse mei domini fuit. Justin, *Hist. phillip.*, I, 3. Curtius, III, 10.

et se revêt même de la robe de la courtisane ; il laisse croître sa chevelure comme les femmes, il détruit avec soin par le dropacisme toute trace de poils sur le reste de son corps, il sacrifie même sa barbe (1), cet ornement de l'homme dans l'antiquité, comme le héros dans les Thesmophories d'Aristophane, qui n'est certes qu'une ironie applicable aux pathici. Ces hommes soignent leur peau autant que les femmes; ils la frottent avec la pierre ponce, etc. (2). La nature les punit en les aidant dans leurs efforts (de là les expressions *malakos*, *malthakos*, pour désigner le pathicus, et *malakia*, *malthakia* pour désigner le vice). Par la distension de l'anus, les fesses s'écartent également davantage ; la distance devient plus grande, et les hanches se rapprochent, pour la forme, de celles de la femme; le bassin lui-même paraît s'élargir; les cuisses changent de position et de forme, et les genoux se plient en dedans (*gonykrotos)*; en un mot, toute la partie inférieure du corps prend le type de la femme. L'esprit ne reste pas étranger à cette transformation, il se rapproche de celui de la femme (3). Le pathicus n'a pas de goût pour l'amour selon son sexe, il recule le mariage aussi longtemps qu'il trouve encore de quoi satisfaire son plaisir bestial; mais lorsque l'âge avancé ne lui permet plus de se procurer cette satisfaction, la nature à son tour lui refuse la faculté de perpétuer sa race, car les organes sexuels, atrophiés pour ainsi dire par le manque d'excitation et d'emploi, refusent leur service (4); et le

(1) Voyez Epictete. *Dissert.*, I, 16, 10, et Upton.

(2) Clement Alex., *Pœdag.*, lib. III, c. 3 : Eis tosouton de ara elêlaken hê « chlidê, hôs mê to thêly monon *nosein* peri tên kenospoudian tautên, alla « kai tous andras zêloun tên *noson* ; mê gar kathareuontes kallôpismou, *ouch* « *hygiainousin* : pros de to *malthakôteron* apoklinontes, gynaikizontai, « kouras men agenneis, kai pornikas apokeiromenoi ; chlanisi de diaphanesi « peripepemmenoi, kai mastichên trôgontes, ozontes myrou. Ti an tis phaiê, « toutous idôn ? atechnôs kathaper metôposkopos, ek tou schêmatos autous « katamanteuetai, moichous te kai *androgynous*, *amphoteran Aphroditên* « *thêrômenous ;* misotrichas, atrichas ; to anthos to andrikon mysattomenous ; « tas komas de haper hai gynaikes kosmoumenous.—Dia toutous goun plêreis « hai poleis pittountôn, xêrountôn, paratillontôn tous *thêlydrias* toutous; « ergastêria de kateskeuastai kai aneôktai pantê ; kai technitai tês hetairikês « tautês porneias, sychnon empolôsin argyrion emphanôs, hoi sphas kata- « pittousin ; kai tas trichas tois anaspôsi panta tropon periechousin; ouden « aischynomenoi tous horôntas, oude tous parionlas, all' *oude heautous andras* « *ontas*.

(3) Clem. Alex., *Pœdag.*, lib. III, c. 5 : « Di'alazoneian perittên, malista de « tên autexousion apaideusian, kath' hên katégorousin anandrôn andrôn, pros « gynaikôn kekratêmenôn, apodeiknymenai. »

(4) « Les hémorrhoïdes sont aussi une affection assez fréquente chez ces « malheureux ; et lorsque leur *misère a atteint son plus haut degré*, *le* « *membre viril perd entièrement sa force érectile*, *le scrotum est complète-*

pathicus, qui n'est plus ni homme ni femme, fuit, repoussé de la société de ses semblables, dans celle des femmes qui, le méprisant à leur tour, le traitent en esclave et lui mettent la quenouille entre les mains, comme Omphale l'a donnée jadis à Hercule. Ainsi la *nousos thêleia*, de vice, est devenue une maladie réelle, et nous voyons maintenant que Longin (1) a eu raison de dire que le mot *amimêton* d'Hérodote est *inimitable*, puisqu'on ne peut pas exprimer plus brièvement et mieux à la fois la nature et les conséquences du vice du pathicus. Si tout ceci ne suffit pas encore pour nous éclairer, si les paroles de Longin sont encore trop obscures, qu'on veuille bien lire le rhéteur Tiberius (2) : on verra que l'expression *nousos thêleia* n'a pas eu d'autre sens. On la trouve employée dans une acception analogue par Hérodote : « eneskêpsen hê theos thêleian noson », vu qu'il en fait des androgynes et des cinèdes. Hérodote dit dans un autre endroit (3) : « hoi de enarees, hoi androgynoi. » La mauvaise interprétation de ce mot a le plus contribué à la fausse idée qui existe sur la signification de la *nousos thêleia*, parce qu'on entendait par le mot *androgynos* un hermaphrodite réel, quoiqu'il ne signifie simplement que pathicus; ce que nous a déjà appris Suidas lorsqu'il dit : « *androgynos;* ho dionysos, *hôs kai ta andrôn poiôn kai ta gynaikôn paschôn;* ê anandros kai hermaphroditos; kai androgynôn, « asthênôn, gynaikôn kardias echontôn. Dionyse (4), dans le coït,

« *ment relâché et* les testicules deviennent flasques (C. L. Klose, dans « l'Encyclopédie d'Ersch et Gruber : Art. Pédérastie. Sect. III, vol. 9, page « 148). Nous ajouterons ici que les pédérastes procuraient aussi aux pathici l'éjaculation du sperme.

(1) Peri hypsous, c. 28 : « kai to amimêton ekeinô tou Hêrodotou, tôn de « Skytheôn tois sylêsasi to hieron enebalen hê theos *thêleian nouson*.

(2) *De Figuris*, edit. J. Fr. Boissonade; Londres, 1818, in-8°, c. 35, p. 56 et seq. : « Periphrasis d'estin hotan têsthaplês kai eutheias ginomenês herméneias eutelous ousês, metaballontes, kosmou heneka ê pathous; hê megaloprepeias, allois onomasi, kai pleiosi tôn kyriôn kai anagkaiôn, to pragma herméneusômen; hoion esti — para de Hêrodotô, eneskêpsen, *hê theos thêleian noson, anti tou epoiêsen androgynous hê kateagotas*. Le mot *kateagotas* repond au latin *percisus*. Les Romains employaient aussi *effeminatus* pour *cinædus*, comme nous le voyons, entre autres, dans Sénèque, *De benefic.*, lib. VII, c. 25 : » Aristippus aliquando delectatus unguento, male, inquit, istis *effeminatis* eveniat, qui rem tam bellam infamaverunt. » Ceci est évidemment une traduction du grec que l'on lit dans Diog. Laërce, *In vita Aristipp.*, lib. II, c. 8, n. 4, et dans Clem. Alex., *Pædag.*, lib. II, c. 8, p. 279 : « Aristippos goun « ho philosophos, chrisamenos myrô, kakous kakôs apolôlenai chrênai tous « kinaidous ephasken, tou myrou tên ôpheleian eis loidorian diabeblê- « kotas. »

(3) Lib. IV, c. 67.

(4) Il serait possible que Bacchus eût tiré de là le surnom d'*Attis* Clem. Alex.,

faisait les fonctions d'homme ou de femme, et à cause de cela il fut appelé *androgynos*. Nous rencontrons le mot *androgynos* dans Platon, avec la même signification (1), ainsi que dans l'endroit

Ad Gentes, dit à la page 12 : « Di' hên aitian ouk apeikotôs ton Dionyson tines « Attin prosagoreuesthai thelousin, aidoiôn esterêmenon. » Suivant le scoliaste de Lucien, *De dea Syra*, c 16, Dionyse, en cherchant sa mère Sémélé, rencontra Polyhymnos qui lui promit de lui indiquer ou était sa mère, à la condition de pratiquer la pédérastie avec lui ; ce qui eut lieu, et Polyhymnos l'accompagna à Lerna, où Sémélé devait se trouver : Polyhymnos y mourut. Triste de la mort de son pédéraste, Dionyse fit avec du bois de figuier des parties sexuelles qu'il portait toujours sur lui en mémoire de Polyhymnos. C'est pourquoi Dionyse fut vénéré sous la forme de Phalli (lypêtheis de ho Dionysos, hote ho erastês autou ethnêske, aidoion xylinon ex sykinou xylou pelekêsas, kateichen aei pros mnêmên tou Polyymnou ; dia tautên tên aitian tois phallois timôsin ton Dionyson.) Clem. Alex. (*Cohortat. ad Gentes*, page 22) raconte cette histoire plus en détail, mais il donne à cet amant le nom de *Prosymnus* (de même Arnobius, lib. V, 27.—Voyez Tzetzes, *In Lycophron.*, 213), et il fait faire à Bacchus aussi l'*onania postica*, puisqu'il dit : « Aphosioumenos tô erastê « ho Dionysos, epi to mnêmeion horma, kai *paschêtia*; kladon oun sykês, hôs « etychen, ektemnôn, andreiou moriou skeuazetai tropon ; *ephezetai te tô « kladô*, tên hypochesin ektelôn tô nekrô hypomnêma Dionysô. » Nous lisons de Dionyse dans Arnobius, *l. c.* : « Ficorum ex arbore ramum validissimum « præferens dolat, runcinat, levigat et humani penis fabricatur in speciem : « figit super aggerem tumuli, et postica ex parte nudatus, accedit, subdit, « insidit. Lascivia deinde luxuriantis assumpta, huc atque illuc clunes torquet « et meditatur ab ligno pati, quod jamdudum in veritate promiserat. » Quelque chose d'analogue se trouve dans Pétrone, Satir. : « Profert Enothea « *scorteum fascinum* quod ut oleo et minuto pipere atque urticæ trito circum- « dedit semine, paulatim cœpit inserere ano meo. » Nous pouvons nous expliquer maintenant le *sykinê epikouria* epi *ton asthenôn* que Suidas rapporte sous le mot *olisbos*. Aristophane, *in l. c.*, porte les mots *skytinê*, *pikouria*, et le scoliaste y ajoute : skytinên epikourian kalei tên skytinen boêtheion, eite tên dermatinên boêtheian, tên plêrousan epithymian anti tôn andrôn ; touto de poiousin hai akolastoi gynaikes ; skytinên de epikourian legei, para tên paroimian. Sykinê epikouria ; epi tôn asthenôn boêthêmatôn kai isôs entautha grapteon, sykinê anti tou skytinê. — *Skytalai :* stroggyla kai leia xyla. — *Skytalê :* baktêria akropaches dans Suidas Nous trouvons encore cette citation dans Aristophane, *Eccles.* 78 : « Tout' est' ekeino tôn skytalôn, hôn perdeto. » Suidas, s. v. skytalon, a aussi mal compris ce passage ; car il faut entendre partout *Priapus ficulnus* que les Romains ont connu également. A l'appui, nous citerons Horace, Sat. I, 8, 1 : « Olim truncus eram ficulnus, inutile « lignum. » Les interprètes ont donné de singulières explications de ce vers.

(1) *Symposion*, p. 189. E. « *Androgynon* gar hen tote men ên kai eidos, *kai « onoma ex amphoterôn koinon tou te arrhenos kai thêleos.* » Le passage de « Lucien, *Amor.*, 28, est encore plus clair à cet égard : « Pasa de hêmôn hê « gynaikônitis estô Philainis, *androgynous erôtas* aschêmonousa, kai posô « kreitton eis arrhena tryphên biazesthai gynaika hê to gennaion andrôn eis « gynaika thêlynesthai. » — Clem. Alex., *Pædag.*, lib. II, c. 10. : « Enteuthen « symphanes hêmin homologoumenôs paraiteisthai dein tas arrhenomixias, « kai tas akratous sporas kai katopin eynas kai tas asymphyeis *androgynous*

cité plus haut et dans ceux des *Physionomistes* de Philon; ensuite chez Artemidore (1), dans la citation suivante qui est pour nous très-importante : « Quelqu'un vit (en songe) son pénis recouvert « jusqu'au gland de poils bien épais, et même qui y avaient apparu « subitement : il était évidemment devenu cinède, en se livrant, « comme les femmes et les *virago* à toutes les jouissances hon- « teuses; seulement il ne se servait pas du membre viril, de sorte « que cette partie, restée sans usage, était couverte de poils. »

On trouve chez le même auteur une autre histoire (2) que voici :

« *koinônias.* » Le même dit un peu plus loin : « hai dolerai gynaikes kai *tôn* « *andrôn hoi gynaikôdeis*; » il parle aussi de « thêlydriôdès epithymia. » Suidas donne sous les mots *Arrhen* et *Arrhenikôs* une courte explication de presque tous les mots qui ont trait à ce sujet :« Kai hémiandros,kai hêmigynaix, kai digenês, kai thêlydrias, kai hermaphroditos, kai ithris, hou ischys tetheristai; kai arrhenôpos, ho androgynos ; kai ho andreios; ho sterrhos ; legousi d'houtô ta men alla gynidas, echontas de ti andromorphon. Hippônax de, hêmiandron, ton hoion hêmigynaika; legetai de kai apokopos, kai bakêlos (battalos) kai androgynos, kai Gallos, kai gynnis, kai Attis kai eunouchôdês. Il en est à peu près de même avec le mot *eunouchos*, dont *castratus* n'est pas la seule signification. Clem. Alex., *Pædag.*, lib. III, c. 4, dit : « Eunouchos de « alêthês, ouch ho mê dynamenos, all' ho mê boulomenos philêdein; — « eunouchoi polloi, kai houtoi mastropoi tô axiopistô tou mê dynasthai « philêdein, tois eis hêdonas ethelousi rhathymein anypoptôs diakonou- « menoi. »

(1) *Oneirocritica*, lib. V, c. 65. « Edoxe tis to aidoion autou achris akras tês « korônês tetrichôsthai, kai lasion einai poknôn pany trichôn aiphnidion « phyeisôn; apopephasmenos kinaidos egeneto pasê men akolastô chrêsa- « menos hêdonê, *thêlydrias ôn kai androgynos*, monô de tô aidoiô kata nomon « andrôn mê chrômenos. Toigaroun houtôs êdê argon ên autô to meros « ekeino, hôs dia to mê tribesthai pros heteron sôma kai trichas ekphysai.

(2) Lib. IV, c. 37. « *Androgynon* kômôdein edoxe tis drama; enosêsen autô to aidoion. Gallous horan edoxe tis ; enosêsen autô to aidoion. To men prôton dia to onoma houtôs apebê, to te deuteron dia to symbebêkos tois horômenois. Kai toi kai to kômôdein oistha ho sêmainei, kai to Gallous horan. Memnêso de, hoti, eite kômôdein, eite tragôdein hypolaboi tis, kai mnêmoneuei, kata tên hypothesin tou dramatos krinetai kai ta apotelesmata. » Artémidore (lib. I, c. 56) explique les mots *kômôdein* et *tragôdein*. Quant à *Galli*, voyez liv. II, c. 69. — Au liv. II, c. 12, nous lisons : « Hyaina de gynaika sêmainei *androgynon* ê pharmakida kai andra kinaidon ouk eugnômona. » On croyait anciennement que l'hyène était tantôt mâle, tantôt femelle. (*Voyez* Elian. *Hist. anim.*, I, 25. — Horapollo, *Hieroglyph.*, II, 65. — Ovide, *Met.*, lib. XV, fab. 38. — Tertullien, *De Pallio*, c 3). Cependant déjà Aristote, *Hist. anim.*, lib. VI, c. 32, et Clément Alex., *Pædag.*, II, 9, déclarent cette croyance absurde. Néanmoins ce préjugé existe encore aujourd'hui au Cap de Bonne-Espérance (Voyez Corneille de Jong, *Voyage au Cap de Bonne-Espérance*, etc., Hambourg, 1803, vol. I, lettre 6). Ce qui est plus remarquable, c'est que Clém. Alex., *Pædag.*, dit du lièvre (lib. II, c. 9) : « Kai ton men « lagôn kat, eteos pleonektein phasi tên aphodeusin, eis arithmous hois « bebiôken etesin ischonta trypas; tautê ara tên kôlysin tês edôdês tou lagô,

« Un individu, dit-il, contracta une maladie de la verge pour « avoir songé qu'il était devenu androgyne (1), et un autre con- « tracta une maladie semblable pour avoir cru voir en songe un « prêtre de Cybèle (un châtré). Dans le premier cas, le mot d'an- « drogyne était considéré comme la cause du mal; dans le se- « cond, c'est la représentation de l'objet; et tu sais ce que c'est « que de voir un prêtre de Cybèle et ce que signifie le mot *kômô-* « *dein*. Tu te rappelles que l'issue de la pièce peut être prévue « lorsque quelqu'un croit assister à une comédie ou à une tra- « gédie, pourvu qu'il y réfléchisse. » Nous voyons dans ces passages comment on cherchait, dans l'antiquité, les causes des affections des organes génitaux, et il ne faut pas s'étonner que l'étymologie, chez les écrivains, même médecins, soit enveloppée d'un voile impénétrable.

Que doit-on entendre par le mot *enarees?* Plusieurs l'ont pris pour un mot grec corrompu et ont voulu lire *enagees* (des gens qui ont offensé la divinité); ainsi Bouhier et peut-être déjà Cael. Rhodiginus. D'autres lisaient *anaries (imbelles, ad luctam veneream inepti)*, comme Coray. Stark n'admet pas cette raison, et il fait dériver le mot *enarees* de *enairô*, *spolior*, *enara*, *spolia*; de sorte qu'*enarees* signifierait *virilitate spoliatos*. Suivant Buttmann (*Lexilog.*, page 276), *enairô* signifierait *envoyer dans le Hadès, assassiner*, et *enara* le butin pris sur les assassinés; d'où il tire ensuite les significations de *perte, malheur, perdition*. Quoiqu'il soit vrai que l'on trouve le verbe *enairesthai* dans Homère (*Iliad.*, XXIV, 244) avec le sens *être assassiné*, il est néanmoins certain qu'on ne peut pas prouver la signification *virilitate spoliari*, à moins qu'on y ajoute quelque chose. D'après cette étymologie, *enarees* ne pourrait être interprété que par le mot *spoliateurs* (de temples),

« paiderastias emphainein apotropên. » Ce fait est confirmé par S. Barnabé, *Epist.*, c. 10, et par Pline, *Hist. nat.*, VIII, 53. On peut expliquer de cette manière le proverbe : « dasypous kreôn epithymei » et les paroles : « lepus tute es, et pulmentum quæris » (Térence, *Eunuch.*, III, 1,36). Les mots « kyôn teutla ou trôgei » de Diogène (Diog. Laërce, VI, 2, 6) ne seraient peut-être pas cités mal à propos? — Strabon ; (*Anth. græc.*, lib. I, tit. 72, nº 6) dit :

Esti Drakôn tis ephêbos, agan kalos ; alla drakôn ôn
Pôs eis tên trôglên allon *ophin dechetai*.

Aristophane, *Eccles.*, 904, dit : Ka' pi tês klinês *ophin* heurois, et le scoliaste remarque : ophis—lambanetai anti tou aidoiou ou tetamenou dêladê, all' aneimenou. Dans les *Priapeia*, LXXXIII, 33, il est dit : Licebit æger, *angue* lentior.

(1) Clem. Alex., *Pæd.*, lib. II, c. 10 : « Oude tôn kateagotôn, toutôn dê tôn tên kinaidian tên aphônon epi tas skênas metiontôn orchêstôn aporrheousan eis tosouton hybreôs tên esthêta periorôntôn.

et en effet le glossarium *hoplitai* sert parfaitement à cette explication. Il est assez étonnant que ceux qui ont vu dans la *nousos thêleia* la gonorrhée, n'aient pas fait dériver ce mot de *ear*, *suc*, *sperme*, en y intercalant toutefois un *n*. Cette circonstance parle déjà contre l'origine grecque de ce mot, et Hérodote paraît contribuer à nous en fournir une nouvelle preuve, quand il dit : « tous kaleousi *Enarees* hoi Skythai, » ce qui veut dire : « dans la langue scythe, on les appelle *enarees* ; » et pourquoi Hérodote aurait-il eu besoin d'ajouter comme explication « androgynoi, » si ce qui précédait était intelligible pour tous les Grecs ? Tous ceux qui comprennent Hérodote sont de cet avis, tels que Wesseling et Schweighaeuser. Nous avouons ne pas savoir à quelle langue primitive nous devons rattacher le dialecte (1) scythe ; néanmoins il faut admettre qu'un peuple qui parle une langue, a dû trouver aussi dans cette même langue un mot qui désignât une maladie (la *nousos thêleia*) qui avait pris naissance chez lui. Quant à nous, nous croyons le mot *enarees* d'origine syriaque, et que les Scythes ou plutôt les Grecs (2) l'ont admis dans leur idiome : de plus, ceux-ci avaient beaucoup de dispositions à changer et à défigurer les noms étrangers. Le mot sur lequel nous croyons devoir porter notre attention est, en langue sémitique, NAARA, *la fille publique*, puis la femme en général, et nous croyons qu'Hérodote aura écrit *narees*, comme l'a déjà fait remarquer Coray. La signification en serait alors : *ceux qui sont comme les femmes ;* et en effet on trouverait ainsi un sens en rapport avec les expressions *nousos thêleia* et *androgynos*. Le nom du préfet de Babylone, Annaros, conduit encore à une autre explication, que Coray a déjà émise, en ajoutant « qu'il pourrait bien être un so-« briquet altéré par les copistes et avoir rapport à sa vie effé-

(1) Naumann (dans *Schmidt's Jahrbücher*, 1837, vol. 13, p. 100) dit : « Das Wort *enarees* ist wahrscheinlich scythischen Ursprungs, und erinnert an den Zwerg *Anar* oder *Onar*, gleichsam Unmensch, von welchem man in der altnordischen Mythologie liest. » Onar y fut vénéré comme fils d'Odin (J. Grimm, *Deutsche Mythologie*, Gœttingen, 1835, p. 424). Cette explication serait aussi d'accord avec l'indication d'Hippocrate, suivant lequel on aurait eu pour les eunuques un respect presque égal à celui qu'on avait pour les dieux. Quant à présent, nous nous abstiendrons de faire des recherches pour prouver que la langue scythe est d'origine indo-germanique ; d'un autre côté, il ne peut pas être question ici de prouver si *Anar* ou *Onar* signifie eunuque, ou non homme, puisque cet Anar avait eu une fille (*Joerdh*) avec *Nôtta*, et que c'est par cette fille qu'il devint beau-père d'Odin.

(2) Une corruption pareille peut être attribuée à Hérodote d'autant plus facilement, que lui-même n'avait jamais été en Scythie. (*Voyez* Hérodote, *Musæ*, edit. J. Ch. F. Baehr, vol. IV, Lips., 1835, p. 395, et vol. I, p. 455 ; Heyse, C. G. L., *De Herodoti vita et itineribus*. Dissert. Berolin., 1826, in-4°, pag. 104.

« minée au milieu des femmes. » Voici ce que nous lisons dans Athenæus, *Deipnos.*, lib. XII, p. 530. D : « Ktêsias d'historei, *An-* « *naron* ton basileôs hyparchon kai tês Babylonias dynasteusanta « stolê chrêstai gynaikeia kai kosmô; kai hoti basileôs doulô onti « k. t. l. » Il est cependant difficile d'expliquer comment le copiste a pu se servir du mot *Annaron*, car la phrase exige un nom propre. Coray n'admet pas que le mot *enarees* soit étranger, « car, dit-il, « cette manière de s'exprimer n'est souvent qu'une version litté- « rale du mot dans la langue de l'écrivain qui l'emploie. » Mais si les Grecs l'eussent compris, pourquoi Hérodote l'aurait-il expliqué par *androgynoi?* En supposant qu'un copiste ait intercalé le mot *Annaron*, il faudrait également reconnaître qu'il aurait connu la valeur de l'expression *efféminé*, en opposition à ce qui existe chez le sexe masculin; mais, dans cette hypothèse, on doit aussi admettre la version de Coray, qui veut que ce soit *anarees* et non *enarees* : dans ce cas, on peut croire que ce mot est *sanscrit* d'origine ou *zend*, comme l'a fait remarquer M. le professeur Pott. Le mot *nara* signifie, dans la langue du Zend, *un homme;* et *nari*, *une femme.* Dans le sanscrit, *nri* veut dire *thème :* au nomin. sing. *nâ;* plur. *nar-as ;* ou bien *nara*, et plur. *naras*. De là vient le mot grec *anêr*, avec l'*a* prosthétique. Faisant maintenant précéder le mot *nara* de l'*a* privatif qui existe dans la langue *zend* comme dans le *sanscrit*, on aura *a-nara*, avec la signification de *non-homme*, mot qui s'est conservé dans le nom *Anaros*, où le *n* double est sans aucun doute une faute. De cette manière, le mot *anarees* aurait la même étymologie que *anandrees*, que nous trouvons dans Hippocrate, comme nous le verrons plus tard. Ce dernier mot ainsi que *anandria* et *anandros* sont des expressions qui désignent le *pathicus* et son métier, comme nous l'avons prouvé à satiété par les passages cités. Si cependant on ne voulait voir dans le mot *anarees* de Coray que la traduction littérale d'un mot étranger, on pourrait tout aussi bien dire *ananeres* (*a-n-aneres)*, mot qui, quoique en rapport avec l'étymologie, n'a pas été usité chez les Grecs; et c'est pour nous la raison pour laquelle Hérodote l'a interprété par *androgynoi.* Il n'est pas moins étonnant cependant qu'aucun ancien lexicographe, comme Suidas et Hesychius (1),

(1) On trouve dans Hesychius le mot *anarsioi* expliqué par *anarmostoi, polemioi ;* apo tou *mê synêrmosthênai tois êthesin.* Plutarque : Peri tês en Timaiô psychonias, dit vers la fin : Hoi poiêtai kalousin *anarsious* tous echthrous kai tous polemious, hôs anarmostian tên diaphoran ousan. — Zonaras, *Lexicon* : *anarsioi* ; echthroi ; *adikoi ;* anarmostoi. L'Etymologicum magnum : *anarsioi* ; *adikoi*, echthroi : — ho anarmostos kai asymphônos. Oros ; polemios, *hybristês* ; kai *anarsis*, neikos, polemos. — On voit donc qu'on pourrait bien lire *anarsioi*

n'ait jugé ce mot digne de son investigation, n'importe la manière dont on l'a écrit.

§ XVIII.

Par ce qui précède, nous croyons avoir suffisamment expliqué ce que c'était que la *nousos thêleia;* nous pensons avoir prouvé que les anciens voulaient signifier par elle le vice du *pathicus*, et que cette opinion peut être justifiée sous tous les rapports. Il ne nous reste donc plus qu'à citer encore quelques passages d'autres écrivains qui ont employé cette expression dans leurs écrits; Stark les avait déjà réunis avec beaucoup de soin dans les §§ 11-18. Nous les soumetttrons à notre examen.

Philon (1) raconte que Diogène, ayant été fait prisonnier et exposé en vente, se serait laissé aller à sa verve spirituelle pendant que ses compagnons de malheur étaient tristes et découragés. Diogène voyant approcher un acheteur affecté de la *nousos thêleia*, lui dit : « Achetez-moi, car vous paraissez avoir besoin d'un homme. » Le marchand, honteux de cette apostrophe, se perdit dans la foule; et chacun d'être étonné de l'à-propos hardi de Diogène.

Philon, après avoir parlé des lois de Moïse contre la fornication, dit (2) : « Un autre mal, plus grand que celui que je viens de

pour *enarees*, car les spoliateurs des temples étaient *adikoi* et *hybristai*, et ils l'étaient également comme *pathici*, dont le vice était *adikia* et *hybris*, ainsi que nous l'avons fait voir. Ajoutons à ceci qu'Homère aussi (*Iliad.*, XXIV, 365; *Odyss.*, X, 459) se sert du mot *anarsioi* dans le sens de *hybristai*, *adikoi*; ce qui était toujours pour Hérodote d'une certaine importance, en admettant même qu'il ait traduit un mot étranger. Le mot *anarsioi* ayant plusieurs significations, Hérodote pouvait très-bien ajouter *androgynoi* comme explicatif.

(1) Liber quisquis virtuti studet. Edit. Mangey. Tom. II, p, 465. — « Legeto « goun, hoti theasamenos tina tôn ônoumenôn, *hon thêleia nosos eichen* « *ek tês opseôs ouk arrhena* proelthôn ephê, sy me priô; sy gar andros chreian « echein moi dokeis; hôs ton men dysôpêthenta eph' hois heautô synoide, kata- « dynai, tous de allous to syn eutolmia euthybolon ekplêttesthai. » Diogène Laërce (lib. VI, c. 2, n. 4.) dit : « Phêsi de Menippos en tê Diogenous prasei, « hôs halous kai pôloumenos êrôtêthê ti oide poiein ? apekrinato, Andrôn « archein; kai pros ton kêryka, Kêrysse, ephê, ei tis ethelei despotên hautô « priasthai. » (Voyez, au même endroit, la note 9.)

(2) *De special. legg.*, p. 305 et seq. « Epeiskekômake de tais polesin heteron poly tou lechthentos meizon kakon *to paiderastein*, ho proteron men kai lechthênai mega oneidos ên, nyni d' estin auchêma *ou tois drôsi monon*, *alla kai tois paschousin*, *hoi noson thêleian nosein ethizomenoi*, tas de psychas kai ta sômata diarrheousi, mêden empyreuma tês arrhenos geneas heôntes hypotyphesthai, periphanôs houtôs tas tês kêphalês trichas anaplekomenoi kai diakosmoumenoi, kai psimmythiô kai phykesi kai tois homoiotropois tas opseis tribomenoi, kai hypographomenoi, kai euôdesi myrois lipa chriomenoi

« signaler, s'est glissé dans les États, savoir la pédérastie. Autrefois « c'était presque une honte de prononcer seulement ce nom; « aujourd'hui, c'est presque une gloire non-seulement pour ceux « *qui la pratiquent*, mais pour ceux-là mêmes qu'on dit vulgaire- « ment être affectés de la *nousos théleia;* cette maladie cependant fait « disparaître chez eux tout caractère de virilité, et les efféminé « au dernier point. Pour atteindre leur but, ils tressent et arran- « gent leurs cheveux; ils se fardent et se peignent la figure avec « de la céruse, du rouge et autres choses semblables; ils se par- « fument avec des huiles odorantes (car c'est de parfums qu'ils « ont le plus besoin); en tenant beaucoup au luxe extérieur, ils ne « sont pas honteux *de changer d'une manière artificielle l'homme « en femme.* Il faut être sévère contre eux, si l'on veut obéir à la « loi naturelle; il ne faut pas les laisser vivre un jour, pas même « une heure, car ils ne sont pas seulement la honte d'eux-mêmes, « mais aussi de leur famille, de leur patrie, et même du genre hu- « main entier. Le pédéraste doit subir cette peine, parce qu'il « cherche un plaisir contre nature et parce qu'il ne contribue pas « pour sa part à l'augmentation de la population, car il détruit en « lui la faculté de procréer, et il propage deux des plus grands

(prosagôgon gar malista en tois toioutois to euôdes) en pasi tois eis eukosmian êskêmenois kai tên arrhena physin epitêdeusei; technazontas *eis théleian* metaballein, ouk erythriôsi. Kath' hôn phonan axion nomô peitharchountas, hos keleuei ton *androgynon* ta physeôs nomima parakoptonta, nêpoinei tethnanai, mêdemian hêmeran alla mêd' hôran eômenoi zên, oneidos hautou kai oikias kai patridos onta kai tou sympantos andrôpôn genous. Ho de paiderastês estô tên autên dikên hypomenôn, epeidê tên para physin hêdonên diôkei, kai tas poleis, to g' ep' auton hêkon meros, erêmous kai kenas apodeiknysin oikêtorôn, diaptheirôn tas gonas, kai proseti, tôn megistôn kakôn, *anandrias* kai *malakias* hyphêgêtês kai didaskalos axioi ginesthai; tous neous ôraïzôn kai to têS akmês anthos ekthêleuôn; ho pros alkên kai rhômên aleiphein harmotton ên Kai teleutaion, hoti kakou tropon geôrgou, tas men bathygeious kai eukarpous arouras cherseucin hea, mechanômenos ep' autais agonian; ex hôn d' ouden blastêma prosdokatai to parapan, eis tauta poneitai kath' hêmeran kai nyktôr. Aition d' oimai, to para pollois tôn dêmôn, *akrasias* kai *malakias* athla keisthai. Tous goun *androgynous* idein esti dia plêthousês agoras aei sobountas, kan tais heortais propompeuontas kai ta hiera tous anierous dieilêchotas, kai mystêriôn kai teletôn katarchontas. kai ta Dêmêtros orgiazontas. Hosoi d'autôn tên kalên neanieian prosepiteinontes, eis hapan ôrechthêsan metabolês tas eis gynaikas, ta gennêtika prosapekopsan, halourgidas ampechomenoi, kathaper hoi megalôn agathôn aitioi tais patrisi, proerchonto doryphoroumenoi, tous nypantôntas epistrephontes. Ei d'ên aganaktêsis, hoia para tô hêmeterô nomothetê, kata tôn ta toiauta tolmôntôn; kai hôs koina tôn patridôn agê kai miasmata dicha syggnômês anêrounto, pollous an heterous noutheteisthai synebainen. Hai gar tôn prokatagnôsthentôn timôriai aparaitêtoi, anakopên ou bracheian ergazonto tois zêlôtais tôn homoiôn epitêdeumatôn.

« vices : l'impuissance et l'efféminations ; il pare les jeunes gens « comme des femmes, et il amollit les hommes dans la fleur de « l'âge, au lieu de les encourager à acquérir de la force et de « l'énergie. Enfin, à la manière d'un mauvais cultivateur, il laisse « en friche le sol profond et fertile, et le rend stérile; il laboure « au contraire jour et nuit un terrain dont il ne peut assurément « attendre aucun produit. Cela provient, comme je le crois, de ce « que, dans un grand nombre de pays, on a institué des prix « pour la lubricité du pédéraste et du pathicus. On voit toujours « ces androgynes se promener avec ostentation sur les places où « il y a un grand concours de monde, marcher en tête dans les « solennités, toucher les objets sacrés de leurs mains impures, et « être initiés aux mystères et à la célébration des fêtes de Cérès. « Quelques-uns d'entre eux ont poussé la vergogne jusqu'à de- « mander à être transformés en femmes. A cette fin, ils *se sont coupé* « *les parties sexuelles*, et se sont ensuite revêtus de pourpre comme « s'ils avaient rendu de grands services à la patrie; ils se sont en- « tourés d'une garde d'honneur, et ont ainsi attiré sur eux les re- « gards des passants. Si, à l'exemple de notre législateur, on « vouait au mépris public cette sorte de gens, et si on les chassait « de la patrie pour leur faire subir la peine de leurs péchés, il y « en aurait beaucoup qui se convertiraient. Cette punition ne con- « tribuerait pas peu à restreindre l'imitation. » — Dans un troisième passage, Philon (1) parle de la différence des *symposia :* « Le

(1) *De vita contemplativa*, p. 480 : « To de Platônikon holon schedon esti peri erôtas, ouk andrôn epi gynaixin epimanentôn, ê gynaikôn andrasin auto monon (epitelounto gar hai epithymiai hautai nomô physeôs); alla andrôn arsesin hêlikia monon diapherousi. Kai gar eiti peri erôtos kai ouraniou Aphroditês kekompseusthai dokei, charin asteismou pareilêptai; to gar pleiston autou meros ho koinos kai pandêmos Erôs dieilêphen; andreian men tên biôphelestatên aretên kata polemon kai kat' eirênên aphairoumenos, *théleian de nouson tais psychais apergazomenos*, *kai androgynous kataskeuazôn*, hous erchên pasi tois pros alkên epitêdeumasi sygkroteisthai. Lymênamenos de tên paidikên hêlikian kai eis erômenês taxin kai diathesin agagôn, ezêmiôse kai tous erastas peri ta anagkaiotata, sôma te kai psychên kai ousian. Anagkê gar tou paiderastou ton men noun tetasthai pros ta paidika, kai pros tauta monon oxyderkounta, pros de ta alla panta idia te kai koina typhloumenon apo tês epithymias kai malista ei apotygchanoito, syntêkesthai : tên de ousian elattousthai dichothen, ek te ameleias kai tôn eis ton erômenon analômatôn. Paraphyeto de kai meizon allo pandêmon kakon; erêmian gar poleôn, kai spanin tou aristou genous anthrôpôn, kai steirôsin kai agonian technazontai, hoi mimoutai tous anepistêmonas tês geôrgias k. t. l. Ce passage montre à l'évidence que Philon n'a pas compris Platon, qui non-seulement distingue rigoureusement la pédophilie de la pédérastie, mais qui fait aussi ressortir les malheurs qui résultent, pour le corps et pour l'âme, du dernier vice, comme on le voit dans Phèdre, page 239—241. Nous renvoyons le lecteur à ce passage ; la citation en serait trop longue ici.

« symposion de Platon traite presque exclusivement de l'amour, « non-seulement des hommes pour les femmes ou des femmes « pour les hommes,—car la satisfaction de ce penchant se fait selon « la loi de la nature, — mais aussi de l'amour que les hommes « portent uniquement aux garçons. Hors de cela, on doit considérer « comme des fictions tout ce qui a été dit de l'Eros et de l'Aphro- « dite Urania : ces fictions ont trait pour la plupart à l'*Eros koinos* et « au *Pandêmos* qui détruisent la virilité, vertu la plus utile dans la « guerre comme dans la paix : ces vices éteignent tout sentiment « élevé et les remplacent par la *nousos thêleia*. Ils produisent « des androgynes, au lieu de former des hommes valeureux, et « sous leur influence les jeunes gens prennent le caractère des « courtisanes. Le pédéraste nuit à la fois à son corps, à son âme, « et à sa fortune; car son penchant est exclusivement pour les « garçons. Absorbé par cette passion, il devient impropre à toute « autre affaire, soit privée, soit publique, principalement s'il est « malheureux dans son amour. Sa fortune en souffre de deux « manières : d'abord à cause de sa négligence, et ensuite par les « dépenses qu'il doit faire. A cela se joint encore un autre mal, « beaucoup plus grand et plus général : il travaille à la dépopu- « lation des villes, en empêchant la reproduction d'une race virile « et forte, et en favorisant la stérilité, etc., etc. » Dans un quatrième passage que Stark ne paraît pas avoir remarqué, Philon (1) parle des habitants de Sodome, de leur volupté et de leur lubricité : « Ceux qui étaient atteints d'un penchant furieux pour le sexe « ne déshonoraient pas seulement le lit nuptial d'autrui, mais ils « exerçaient encore la pédérastie ; et quoiqu'ils fussent du même « sexe que les pathici, les pédérastes n'avaient pas honte de jeter « inutilement le sperme. Mais le blâme ne produisit aucun effet « sur ceux que la passion avait subjugués. S'il arrivait qu'ils « eussent des enfants, ils devenaient pathici et contractaient la « *nousos thêleia, vice contre lequel tout fut inutilement employé.* « *Ils intervertirent par là le rôle des sexes, et ôtèrent à l'âme tous*

(1) *De Abrahamo*, p. 20 et seq. : Ou gar monon thêlymanountes allotrious, gamous diephtheiron, alla kai andres ontes arrhesin epibainontes, tên koinên pros tous paschontas hoi drôntes physin ouk aidoumenoi, paidosporountes êlegchonto men atelê gonên speirontes. Ho d'elegchos pros ouden ên ophelos, hypo biaioteras nikômenôn epithymias; eit' ek tou kat' oligon ethizontes ta gynaikôn hypomenein tous andras gennêthentas, *thêleian kateskeuazon hautois noson, kakon dysmachon. Ou monon gar ta sômata malakotêti kai thrypsei gynaikountes, alla kai tas psychas agennestatas apergazomenoi*, to g'ep' autois hêkon meros, to sympan anthrôpôn genos diephtheiron. Ei goun Hellênes homou kai barbaroi symphônêsantes ezêlôsan tas toiautas homilias, èrêmônto an hexês hai poleis, hôsper loimôdei nosô kenôtheisai.

« *ses signes*, et ils corrompirent autant qu'il était en eux tout le « genre humain. »

Si les Grecs eussent imité les barbares sous ce rapport, leurs villes se seraient dépeuplées peu à peu, comme si une maladie pestilentielle y fût passée.

Dans un cinquième et dernier passage enfin, Philon (1) parle de ceux auxquels le législateur a défendu l'entrée du sanctuaire. « Il éloignait du temple tous ceux qui étaient indignes d'y entrer: « il commença par les *androgynes*, *affectés de la* NOUSOS THÊLEIA, « parce qu'ils faussent la marche des choses prescrite par la « nature, et qu'ils ont *la forme et l'extérieur des femmes lascives*, « Il chassait ceux dont les testicules étaient écrasés ou enlevés « (afin de conserver la fleur de la jeunesse, ou du moins pour « qu'elle ne passât pas si vite) et qui *changeaient le type du mâle en « celui de la femelle*. Il ne chassait pas seulement les femmes pu- « bliques, mais aussi leurs enfants, etc., etc., etc..

En examinant les extraits de Philon que nous venons de citer, et dont Stark ne nous a donné que des fragments, le lecteur remarquera que tous ont trait au vice du pathicus: Stark en convient lui-même quant au deuxième et au troisième; il n'a pas donné son opinion sur le quatrième, parce qu'il lui était inconnu. Il nous reste à examiner les preuves que Stark a trouvées contre le premier et le cinquième. Il cite d'abord le texte et la traduction de Mangey, et ajoute au premier passage la note suivante ; « Quin hic verum « corporis, nec animi vitium seu morbus indicetur, quo laborantes « virilitate orbarentur et hanc suam impotentiam corporis habitu « atque oris specie proderent, nullus dubito. Nam hoc et verbo- « rum series aperte declarat et ex eo collegi potest, quod ille, qui « hoc crimine tactum se sentiret, pudore movetur.—Si vero pathi- « corum labes, quam ab interpretibus quibusdam suspicari video, « ita intelligenda esset, *hæc neque ex vultu conspici poterat neque « a Græcis tam turpi macula notabatur*, ut huic vitio deditis causa « esset, quamobrem ejus opprobrium effugerent. Tantum enim « abfuit, ut pathici dedecus suum occultarent, ut potius multo « fastu et pompa præ se ferrent. — Verum autem Eunuchum ge- « nitalium exsectione redditum his verbis significari, non credi-

(1) *De Sacrificantibus*, p. 261 : Proaneirgei pantas tous anaxious hierou syllogou, tên archên poioumenos apo tôn *nosountôn* tên alêthê (*thêleian*) *noson androgynon*, hoi to physeôs nomisma parakoptontes, eis akolastôn gynaikôn pathos kai morphas eisbiazonto. Thladias gar kai apokekommenous ta gennêtika elaunei, to te tês hôras tamieuontas anthos, hina mê rhadiôs marainoito kai ton arrhena typon metacharattontas eis thêlymorphon idean. Elaunei de ou monon pornas, alla kai tous ek tês pornês k. t. l.

« derim, quia hi neque inter licitatores, sed potius inter venden-
« dos reperiri, neque ob harum partium defectum pudori tangi
« solerent. »

Nous avons déjà suffisamment démontré avec quelle facilité les anciens reconnaissaient un pathicus *ek tês opseôs*, *ex vultu*, surtout si l'on étend *ek tês opseôs* à tout l'extérieur du corps, à l'*habitus*. Il est donc étonnant que Stark nie l'existence de signes extérieurs, tandis que l'on trouve à cet égard des explications dans tous les manuels complets de médecine légale (Masius, Mende). Il est également prouvé que les Grecs, du temps de leur indépendance, ont toujours regardé la pédérastie comme une chose abominable, et c'est à cela qu'il faut attribuer pourquoi l'acheteur s'éloigna, le rouge au front, lorsqu'il vit que son vice était reconnu. Quant au luxe des pathici, à leur considération et à leur puissance dont parle Stark, nous les reconnaissons avec lui, mais seulement pour l'époque à laquelle vivait Philon (40 p. Ch.); tandis que l'histoire dont fait mention Diogène date du milieu du IVe siècle avant J.-C. Stark en donne la preuve dans ce qui suit : « Puerorum amor, de
« quo vel loqui olim probrum fuit maximum, nunc laudi dicitur; »
mais il ne s'imagine pas que ces mots réfutent complétement son opinion, savoir, que la pédérastie fut regardée comme un vice honteux. En effet, ce n'étaient pas véritablement des châtrés; mais les raisons qu'apporte Stark pour le prouver sont sans force, car il aura bien de la peine à démontrer qu'en Asie il n'y ait pas eu des châtrés assez considérés et assez riches pour acheter des esclaves. Celui auquel parla Diogène était riche et considéré : c'est pourquoi cette hardiesse provoqua l'étonnement de ceux qui l'entouraient; mais Stark a oublié de faire mention de cette circonstance. Le second passage de Philon est une preuve suffisante pour son temps.

Nous ne comprenons pas davantage pourquoi un châtré ne rougit pas lorsqu'on lui reproche sa mutilation.

Stark explique la *nousos thêleia* comme un *vitium corporis* ou une *effeminatio interno morboso corporis statu procreata*. S'il en était ainsi, il serait impossible d'appeler ces hommes *crimine tactos*, et ils ne devraient pas en rougir, à moins qu'ils n'aient contracté cette infirmité d'une manière honteuse, supposition qui n'est point justifiée par l'opinion fondamentale. Ce que nous avançons se trouve confirmé par ce passage de Clément d'Alexandrie (*Pædagog.*, lib. III, c. 3) : « Pros tous kallôpizomenous tôn andrôn; hena tina
« toutôn tôn agennôn paidagôgikôs epiplêttôn ho Diogenès, ho-
« pênika epiprasketo, andreiôs sphodra : Hêke, eipen, meirakion,
« andra ônêsai sautô; *amphibolô logô to pornikon ekeinou sophrô-*

« *nizôn;* to gar andras ontas, xyresthai kai leainesthai, *pôs ouk* « *agennes.*

Pour ce qui est du cinquième passage, Stark y trouve clairement désignés des châtrés : il blâme l'éditeur de Philon d'avoir substitué *thêleian noson* à *apo tôn nosountôn tên* ALÊTHÊ NOSON *androgynôn;* et il dit, dans la note 30 : « Mangetius (pour « Mangey) reponit *thêleian.* Quare hoc fieri, non dicam, debeat, « sed ne oporteat quidem, non video. Nam *nosos androgynôn* idem « est quod *nosos thêleia.* Si igitur hæc vox verbis superioribus « adjiciatur, iners atque inutilis appareat et pleonasmum vanum « efficiat, necesse est : *to alêthê* contra, quod ille demit, non va- « cuum cæteris additur verbum, ut eo perspicue demonstraretur, « hic *verum verbum* seu *illud corporis vitium* esse intelligendum, « quod viros exsecando paritur, nec hanc animi labem, qua con- « taminati solum muliebria patiuntur, quæque iisdem verbis « nuncupatur, ut loci mox laudandi docebunt. » Ces dernières paroles se rapportent évidemment au troisième passage, où il est dit : « Thêleian de noson tais psychais apergazomenos kai « androgynous kataskeuazôn ; » mais puisque Stark lui-même déclare que *thêleia nousos* est la même chose que *androgynôn nosos*, il doit convenir que cette phrase est un pléonasme, car en effet ceux qui ont la *thêleia nousos* sont des androgynes. Mais s'il y a pléonasme dans ces dernières paroles, il est difficile de comprendre qu'il ne s'en trouve pas également un dans le cinquième passage. Du reste, rien ne prouve encore que ce pléonasme soit réellement *vanus.* La suite des idées est évidemment celle-ci : « L'Eros vulgaire donne à la Psyché la *nousos thêleia;* il excite la passion insatiable de jouer le rôle de femme, l'acte du pathicus; l'homme, en se livrant à cette passion, devient androgyne. Aussi longtemps qu'il pratique le vice du pathicus, il est affecté de la *nousos thêleia;* dès lors on doit appeler celle-ci *nousos thêleia androgynôn.* L'androgyne est celui qui se prête comme pathicus et qui exerce en même temps le coït avec les femmes, ou du moins qui en a la puissance. J'ajoute qu'il est possible d'être androgyne sans être affecté de la *nousos thêleia;* on peut, par exemple, être forcé d'être pathicus, ou bien on peut regarder ce métier comme un moyen de gagner de l'argent, comme les *hommes publics* chez les Grecs et les Romains : dans ce cas, l'androgyne n'a plus aucun intérêt au vice du pathicus. Mais lorsqu'il y est poussé par le *prurigo ani impudicus*, si c'est la lascivité qui est son stimulant, ce qu'il n'est pas permis d'attendre d'un homme raisonnable et bien portant, alors il ne faut le considérer que comme le résultat d'une sensation maladive du corps et de l'âme, et dans ce cas on peut être atteint de

la *nousos thêleia*, du désir d'être femme. « Le même sujet se reproduit dans le cinquième passage, comme le prouve clairement ce qui suit. Mais dans la supposition que Philon ait réellement dit, dans ce cinquième passage : *tên alêthê nouson androgynôn*, en résulterait-il qu'il a voulu désigner un mal physique, la castration ? Nullement. Voici comment on doit comprendre ces paroles. « Il commençait par les androgynes qui souffraient de la véritable « maladie. » La question serait alors celle-ci : de quelle maladie? Dans tous les cas, il faut entendre une maladie bien déterminée, puisque l'article *tên* y est ajouté. Il faudrait en conclure que les androgynes qui n'étaient pas atteints de cette maladie n'étaient pas chassés du temple. Mais apparemment Philon n'a pas voulu dire cela. De plus, voici la traduction de Stark et de Mangey : « Exorsus a vero semivirorum morbo laborantibus, » c'est-à-dire : « il commença par ceux qui étaient affectés de la véritable maladie des androgynes.» —Nous en conclurions de nouveau qu'il pouvait y avoir des individus affectés d'une maladie semblable à celle des androgynes ; et c'est en vain qu'on cherche une raison particulière pour justifier autrement l'emploi de l'article. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'est pas encore question d'individus châtrés, ni dans ces quelques mots ni dans le passage entier ; et néanmoins l'entrée du temple leur est interdite expressément, comme on le voit dans les paroles suivantes, qui ont été rendues obscures par le *gar* que Mangey y a intercalé, suivant quelques manuscrits. Nous lisons : « Thladia (gar) kai apokekommenous ta gennêtika elaunei. » Si les androgynes atteints de la *nousos thêleia* eussent été réellement châtrés, cette expression serait en effet un *pleonasmus vanus et ineptus*. Il est évident que Stark a été conduit à son opinion erronée par une fausse construction de la phrase et par suite du blâme qu'il déverse sur Mangey. Il a construit : *noson androgynôn ; tôn nosountôn tên thêleian (alêthê) nouson.*—Ces derniers mots ne sont qu'une apposition, une explication de *androgynôn.*

§ XIX.

Nous passerons au passage de l'historien Hérodian (170-240 p. Ch.). Il dit (1) : « Mais il (Antoninus) avait deux généraux :

(1) *Historiarum*, lib. VIII; cur. Th. Guill. Irmisch. Lips., 1780, in-8°; vol. II, lib. IV, c. 12 : Eis touton oun, hôs mêde stratiôtikon, mêde gennaion, dêmosia pollakis apeskôpte, kai mechris *aischras blasphêmias*; epei gar êkouen auton kai diaitê eleutheriô chrômenon, kai ta phaula kai aperrhimmena tôn edesmatôn kai potôn mysattomenon, hois, hôs stratiôtikos dê, hô Antoninos echaire,

« l'un (Adventus) était assez âgé, mais idiot, et sans connaissance « des affaires de l'Etat : cependant il avait la réputation d'être bon « soldat; l'autre, appelé Macrinus, était assez instruit dans les « affaires du forum : il connaissait surtout les lois. Antoninus se « permettait souvent d'accabler publiquement Macrinus de ses « sarcasmes : il lui reprochait, par exemple, de n'être ni soldat ni « homme; il allait même jusqu'aux injures déshonorantes. Ayant « appris qu'il menait une vie large et qu'il aimait la bonne chère « (en vrai soldat, Antoninus y avait pris goût), qu'il se vêtait d'une « chlamyde ou d'un autre costume brillant, il l'accusa de l'*anandria* « et de la *nosos thêleia*, et le menaça de le tuer sur-le-champ. Ma- « crinus, ne pouvant supporter ce traitement, en fut fort fâché. Dès « lors il arriva ce qui suit, etc. » — Antoninus attribue ici à Macrinus l'*anandria* et la *thêleia nosos* pour se moquer de lui ; mais il n'est nullement dit que ce dernier fût en effet impotent et pathicus. Quoique le mot *anandria* soit fréquemment employé quand on parle du pathicus, il ne se rapporte ici qu'à la bonne chère; tandis que la *thêleia nosos* a trait au vêtement de femmes, dans lequel se plaisaient les pathici, comme nous l'avons vu (1). Cependant Stark fait l'observation suivante : *Ego quidem impotentiam virilem et illam morbosam in sexum sequiorem degenerationem, quæ per animi mollitiem æque ac per corporis mutationem se prodit, hic accipiendam esse credo, nec video cur interpres labem illam, qua muliebris tolerantiæ viri maculantur, intellectam velit.* Mais si Stark eût lu le 13e chapitre d'Herodian, il aurait bien vu qu'Antoninus n'a voulu railler que d'une manière ordinaire ; car il en dit autant, à cet endroit, du centurion Martialis, dont il avait fait exécuter le frère quelques jours auparavant : « Autô te tô Martialiô enybrisen, *anandron auton kai agenné kalôn kai Makarinou philon.* » Ce passage fait voir, du reste, qu'alors aussi on regardait la pédérastie comme une chose déshonorante, et que le nom de *pathicus* était un opprobre.

chlamydion, ê tina allên esthêta amphiesamenon asteioteran, eis *anandrian kai thêleian noson dieballen*, aei te apoktenein epeilei haper ou pherôn ho Makrinos, panu êschalle ; synebê de ti kai toiouton k. t. l. Tite Live, *Hist.*, lib. XXXIX, c. 42, dit déjà quelque chose d'analogue.

(1) Eschine, *Orat. in Timarch.*, edit. Reiskii, p. 139 : Mê Dêmosthenên kaloumenon, alla Batalon ; — p. 142 : epei nai peri tês Dêmosthenous epônymias, ou kakôs hypo tês phêmês, all' ouch hypo tês titthês, Batalos prosagoreuetai, *ex anandrias tinos kai kinaideias* enegkamenos t'ounoma ; ei gar tis sou ta kompsa tauta chlaniskia perielomenos, kai tous malakous chitoniskous, en hois tous kata tôn philên logous grapheis, perienegkas doiê eis tas cheiras tôn dikastôn, oiomai an autous, ei tis mê proeipôn touto poiêseien, aporêsai, *ei te andros*, *ei te gynaikos eitêphasin esthêta.* — Ce passage fournit le meilleur commentaire à l'appui de ce qui a été dit jusqu'ici.

L'historien ecclésiastique Eusebius Pamphilius (264-340) raconte, dans la vie de Constantin (1), qu'à un certain endroit du sommet du mont Liban, près d'Aphaca, se trouvait un temple de Vénus. « Là existait une école d'impudicité pour tous les libertins, qui y déshonoraient leur corps de toutes les manières; des hommes efféminés y reniaient leur dignité naturelle, et ils vénéraient la divinité par la *thêleia nosos.* Il s'y pratiquait en outre des embrassements non permis entre les femmes, un coït lascif; on y commettait des actes affreux et infâmes, comme dans un lieu où il ne règne ni foi ni loi. Personne ne s'opposait à cette pratique, parce qu'aucun honnête homme n'osait s'y rendre. » Si l'on réfléchit sur l'ensemble de ce passage, il ne restera pas de doute que l'on doit avoir entendu par *thêleia nousos* un vice d'une espèce particulière; et les mots du texte sont tels, qu'on ne peut en tirer que l'idée du vice du pathicus, quand même on ne trouverait pas ailleurs cette expression.

Nous avons déjà prouvé plus haut que les mots *akolastos, praxis, prattein* sont employés pour désigner le pathicus et ses actions. Ceux de *to semnon tês physeôs* trouvent leur explication dans le *to physeôs nomisma* de Philon. Zonaras (2) explique *gynnides* par *androgynos, malakos*, et Eustathius (3) par *thêlydrias mê eu dia-*

(1) Lib. III, cap. 55. Scholê tis ên hautè kakoergias pasin akolastois, pollê te rhastônê diephthorosi to sôma *gynnides* goun tines andres ouk andres, to semnon tês physeôs aparnêsamenoi, *thêleia nosô* tên daimona hileounto; gynaikôn t'au paranomoi homiliai, klepsigamoi th'homiliai, arrhêtoi te kai epirrhêtoi praxeis, ôs en anomô kai apostatè chôrô kata tonde ton neôn epecheirounto; ephoros te oudeis ên tôn prattomenôn, tô mêdena semnôn andrôn autothi tolman parienai. (*Voy.* Zozimus, *Hist.*, lib. I. — *Etymolog. magn.* s. v. *Aphaka*, Suidas s. v. *Christodôros.* Seldenus, *Syntagm. de Diis Syris*, II.

(2) *Lexicon*, edit. Tittmann. Lipsiæ, 1808; in-4°, p. 457.

(3) *Commentar. in Homer.*, *Iliad.* 1680. 44. Stark n'indique que les nombres. La signification de *gynnides* nous est donnée très-clairement dans le passage suivant de Clément d'Alexandrie (*Pædag.*, lib. III, c. 3, p. 227): Ti toinyn ouk an epitèdeuseian hai gynaikes, hai eis machlosynên speudousai, toiauta tolmôsin enoporizomenai tois andrasin? *malton de ouk andras, batalous de kai gynnidas kalein toutous chrê*; hôn kai hai phônai téthrymmenai kai hê esthês tethêlymmenê haphê kai baphê; *dêloi de hoi toioutoi clegchomenoi ton tropon exôthen ampechonê, hypodesei schêmati, badismati, koura, blemmati. Apo horaseôs gar epignôsthêseto anêr*, hê Graphê legei k. t. l.

Le mot *batalos*, pour cinède, se trouve aussi dans Eschine (*In Timarch.*, p. 139, 163, 142; *de legatione falsa*, p. 273).

Suivant Happocration s. v., les cinèdes auraient été appelés *bataloi* parce que Eupolis, entre autres, aurait porté le surnom de *ho prôktos batalos*. C'est aussi l'opinion de Plutarque, dans la vie de Démosthène, 4. *Schol. ad Æschin.*, p. 742. *Etymolog. magn.*, 190. 20.—(*Voy.* Schaefer, *Apparat. critic. ad Demosth.*, I, 175.) Démosthène portait aussi ce surnom (*De corona*, 228. 18). Ce passage de Clément Alexandrin fait également supposer la possibilité de reconnaître le pathicus à son extérieur.

keimenos pros ta aphrodisia. Ce sont là des expressions dont nous avons appris à connaître le sens, mais que l'on ne peut nullement rapporter à la castration, comme le pense Stark (§ 16). Voici ce qu'il dit sur ce passage d'Eusèbe : « Hæc verba non solum de « mera morum atque cultus mutatione muliebri rationi magis con- « grua, intelligi posse, sed etiam per veram evirationem genitalium « truncatione confectam aptissime explicanda esse, cum verborum « series et Eustathii, Hesychii ac Zonaræ atque Valesii auctoritas « me suadet, tum multo magis illud monet, quod in cultu Veneris « virorum exsectionem solemnem fuisse compertum habemus. Sin « autem contenderis, viros tales exsectos et effeminatos etiam mu- « liebria passos esse, ego quidem non repugno, exploratam vero « rem esse atque ratam, ex ipsis auctoris verbis non liquet. » Nous avons, en effet, vu plus haut, dans les passages de Lucien et de Philon, qu'il faut chercher l'origine des eunuques dans la pédérastie ; d'un autre côté, les citations empruntées à Athanasius et à d'autres nous apprennent aussi que la pédérastie fut pratiquée dans les temples en l'honneur de Vénus. Pour ce qui est de l'*auctoritas Valesii*, Stark ajoute : Eamdem vim his verbis tribuit, ut ex interpretatione ejus latina Eusebii videre est. » *(Hist. script. eccles.* Paris, 1677, fol., p. 211. B). Nous regrettons beaucoup de n'avoir pu consulter cette édition ; elle nous eût cependant été bien nécessaire, parce que celle que nous avons sous les yeux (1), et qui n'est qu'une réimpression textuelle et plus correcte de celle de Paris, donne la traduction de Valesius tout à fait dans notre sens ; la voici : « Quippe effeminati quidam et feminæ potius dicendi « quam viri, abdicata sexus sui gravitate, *muliebria patientes*, dæ- « monum placabant. » Il en est de même de la traduction suivante citée par Stark : « Viri effeminati et non viriles, naturæ dignitatem « ultro exuentes, *morbo muliebri* deam placabant. » Serait-ce réellement la traduction citée par lui, ou seulement celle de *gynnides* par *viri effeminati?* L'autorité d'Eustathius, d'Hesychius et de Zonaras ne peut du moins s'appliquer qu'à *gynnides* ; Stark lui-même ne donne par ces derniers mots que l'explication de l'impudicité du pathicus.

L'évêque Synesius (378-431), dans son discours *de Regno* (2),

(1) *Eusebii Pamphili Eccless. hist. lib. X; ejusdem de vita imperat. Const. lib. IV. Quibus subjicitur Oratio Constantini ad Sanctos et Panegiricus Eusebii.* Henricus Valesius græcum textum collatis IV. MSS. Codicibus emendavit, latine vertit et adnotationibus illustravit. *Juxta exemplar quod antea Parisiis excudebat Antonius Vitré*, nunc vero *verbotenus* et correctius edebant Moguntiæ Christian Gerlach et Simon Beckenstein. MDCLXXII, in-fol.

(2) *Synesii Episcopi Cyrenes Opera quæ exstant omnia, interprete Diony-*

adressé à l'empereur Arcadius, engage ce dernier à mettre un terme au libertinage qui règne dans son armée, à attaquer et à combattre les peuples étrangers asservis qui méditent toujours la trahison, et à ne pas attendre jusqu'à ce que leurs pensées hostiles éclatent en actions. Il lui dit que la réputation des Romains est établie, qu'ils sont vainqueurs partout où ils se présentent, et qu'ils parcourent les pays, comme des dieux, surveillant l'orgueil et les mœurs des hommes. *Mais ces Scythes* (Hérodote nous le dit, et nous le voyons de nos propres yeux) *sont tous atteints de la* NOSOS THÈLEIA. Ce sont eux qui précisément forment le plus grand nombre des peuples assujettis, etc. Il ajoute ensuite qu'ils ne sont soumis qu'en apparence, mais qu'ils se moquent secrètement des Romains, qui prennent leur obéissance au sérieux, etc. — Nous ferons observer, à cette occasion, que Synesius, comme tous les rhéteurs grecs, et les pères de l'Eglise après eux, se fait une habitude de citer aussi souvent que possible des passages tirés des auteurs classiques grecs. C'est ainsi qu'il dit, en parlant des Romains : « Hôs Homerôs phêsi tous theous

« Anthrôpôn hybrin te kai eunomian ephepontes, »

et pour expliquer le mot *hybris*, il cite ce que nous raconte Hérodote; savoir : que les Scythes ont été atteints de la *nousos thêleia* et le sont encore actuellement; que l'impudicité règne parmi eux depuis les temps les plus reculés, qu'elle y est enracinée, et que l'on ne devrait pas se fier à des hommes aussi dépravés, qui sont habitués à dissimuler; et c'est surtout ce point que Synésius veut faire ressortir et faire comprendre à Arcadius. — De cette suite d'explications on déduit clairement le sens des mots *kai hêmeis horômen*. Ils ne nous donnent pas seulement une nouvelle preuve que l'on pouvait connaître la *nousos thêleia* à la vue, mais encore qu'elle n'avait pas abandonné les Scythes à cette époque; et Synesius insiste particulièrement sur cette circonstance, en ajoutant *hapantas* (certes aux dépens de la vérité). D. Petavius, dans ses notes, de même que Strabon, fait observer, à propos de ce passage, que le nom de Scythes y est pris dans le sens le plus étendu, comprenant les Goths, les Alans, les Vandales, les Germains, les

sio Petavio — codicum fide recensita ac notis illustrata et eodem modo omnia SECUNDA *hac* EDITIONE *multo accuratiora et uberiora prodeunt.* Lutetiæ Parisiorum, 1633, in-fol. p. 25, A. : Hôs Homêros phêsi tous theous Anthrôpôn hybrin te, kai eunomian ephepontes Skythas de toutous, Hêrodotos te phèsi, kai hêmeis horômen, katechomenous hapantas hypo *nosou thêleias*; houtoi gar eisin, aph' hôn hoi pantachou douloi k. t. l. Le mot *thêleias* se trouve déjà, à l'édition citée, dans le texte et en marge. *gr. deilias.*

Huns, et généralement tous les peuples du Nord. Cette remarque est d'autant plus intéressante que Sextus Empiricus (1) prétend également que la pédérastie aurait été en pratique chez les Germains. Le professeur Meyer, qui cite ce passage, doute cependant de sa véracité, parce que Sextus Empiricus seul, et encore ne cite-t-il la chose que comme un *on dit* (*hôs phasin*), attribue aux Germains cette impudicité, eux dont la chasteté n'est contestée par aucun autre écrivain. Mais il n'a pas fait attention que Sextus Empiricus vivait 200 ans après J.-C., et qu'il parle des Germains de son temps et non point de ceux du temps de Tacite et de César. Il n'est pas probable que les Germains de l'époque de Sextus et de Synesius aient entièrement échappé à la démoralisation générale des peuples; au surplus, dans quel but les empereurs de la Germanie auraient-ils, plus tard, porté des lois contre la pédérastie, la sodomie, etc., si ces vices ne se fussent pas glissés dans le peuple?

Après avoir parlé des cultes blâmables du paganisme, Clément Alexandrin dit (2) : « que tous les biens arrivent à ce roi des « Scythes, quel que soit son nom, qui a tué d'un coup de flèche un de « ses sujets pour avoir osé introduire le culte de la *Mater Deorum* « chez les *Cisikènes*, sujet qui jouait du tympanon et qui conduisait « le cymbalon attaché à son cou, comme un Menagyrte (prêtre « de Cybèle), et cela parce qu'il était *anandros* chez les Grecs et « qu'il instruisait les autres Scythes dans la *nousos thêleia!* » Hérodote (3), en racontant le même fait, appelle ce roi Saulius et le sujet Anacharsis; mais il ne dit rien de la *nousos thêleia*, pas

(1) *Pyrrh. Hypotyp.*, lib. III, c. 199 : Nenomistai to tês *arrhenomixtas para Germanois* de hôs phasin ouk aischron all' hôs hen ti tôn synêthôn. — Aristote, *Polit.*, II, 6, 6; Strabon, *Géograph.*, IV, 199; Diodore, *Biblioth.*, V, 32; Athenæus, *Deipnos.*, p. 603. a, rapportent tous la même chose des Celtes. — Quintilien, qui vivait 42 ans après Jesus-Christ, la nie absolument. (*Voy. Declamat.* 3) : « Nihil tale novere Germani et sanctius vivitur ad Oceanum. Non sit mihi forsitan quærendum aversis auribus sæculi hujus in tantum vitia regnare, ut obscœnis cupiditatibus natura cesserit, ut pollutis in *femineam* usque *patientiam* maribus incurrat jam libido in sexum suum, finem tamen aliquem sibi vitia ipsa exceperunt, ultimumque adhuc hujus flagitii crimen fuit corrupisse futurum virum. Hoc vero cujus est dementiæ? In concubinatum juniores leguntur, et in *muliebrem patientiam* vocatur fortasse jam maritus. » Qui ne reconnaît dans *feminea* et *muliebris patientia* une traduction de *nousos thêleia*?

(2) *Cohort. ad Gentes*, ed. Potter. Oxon., 1715; vol. I, p. 20. : Polla kagatha genoito tô tôn Skythôn basilei, hostis pote ên; houtos ton politén ton heautou, ton para Kyzikênois mêtros tôn theôn teletên apomimoumenon para Skythais, tympanon te epiktypounta, kai kymbalon epêchounta tou trachelou, hoia tina Mênagyrtên exêrêmenon, katetoxeusen, hôs *anandron* auton te para Hellêsi gegenêmenon kai tês *thêleias* tois allois Skythôn didaskalon *nosou*.

(3) *Hist.*, lib. IV, c. 76.

plus que Diogène Laërce (1) et Philon (2). Nous devons donc regarder ces mots comme ajoutés par Clément Alexandrin, qui rapporte que, de son temps, les prêtres de Cybèle pratiquaient la pédérastie entre eux. Pour mieux manifester son opinion personnelle, il n'hésite pas à ajouter que le roi des Scythes a bien fait de tuer cet homme qui avait introduit un culte payen et, de plus, un culte immoral. On a pu voir au reste, dans les passages tirés des écrits de Clément d'Alexandrie, que la pédérastie était très-générale de son vivant et qu'il l'a très-bien connue. Stark veut encore trouver ici une *vera eviratio*, c'est-à-dire la castration, parce que, dit-il, les prêtres de Cybèle étaient châtrés ; Larcher, au contraire, n'y trouve que le culte efféminé de la *Dea mater*.

Le dernier passage dans lequel nous lisons les mots *thêleia nousos* est une scolie du mot *galliambikon* (sous entendu *metron)*, dans Hephestion (3). Le scoliaste dit : « Galliambikon de êklêthê, « epei lelyménon esti to metron ; hoi de Galloi diaballontai hôs « *thêleian noson* échontes : dio kai sômata phoron eteloun Rô- « maiois eis touto ; hoi toioutoi de hiereis eisi Dêmêtros. » Stark traduit ce passage ainsi (p. 21) : « Galliambicum vocabatur, quod « solutum est metrum ; Galli enim utpote *morbo muliebri* laborantes « inculpantur, quod Romanis corpora ad hoc (tanquam) tributum persolverent. » Il n'ajoute du reste aucune autre explication. Le sens des deux premières propositions est assez clair : On appelle cette mesure *galliambicum* parce qu'elle est irrégulière, c'est-à-dire parce qu'on y emploie des syllabes brèves pour des longues, et que l'on fait ainsi du *metrum masculinum* un *metrum femininum*. D'ailleurs, on accuse ces *Galloi* d'exercer la *nousos thêleia* (Homère dit (*Odyss.*, I, 368) : hypérbion hybrin echontes). On se demandera maintenant ce que signifie : dio kai sômata phoron eteloun Rômaiois eis touto ? Le *tanquam* intercalé dans la traduction latine fait voir que l'interprète a pris la phrase métaphoriquement. Mais quel est le sujet de la phrase ? Est-ce *sômata* ; est-ce *Galloi echontes ?* Le traducteur a évidemment choisi le second :

(1) *In Anacharsid.*, I, c. 8, not. 4. Il n'est question ici que des mœurs grecques, (*hellênizein, bioun êthesin Helladikois*), sans attacher à ces mots un sens mauvais, ou bien de mystères grecs (*teletas Hellênikas diatelounta*) ; car s'il en était autrement, comment aurait-on pu mettre sous les bustes d'Anacharsis : *glôssês, gastros, aidoiôn kratein*, et comment lui-même aurait-il pu écrire à Crésus qu'après avoir pris les mœurs et les habitudes des Grecs : apochrê me epanêkein es Skythas *andra ameinona*. Anacharsis est ici appelé fils de Gnurus et frère de Caduidas, roi des Scythes, par lequel il fut tué à la chasse.

(2) *Archæolog. Jud.*, lib. II.

(3) *Hephæstionis Alexandri Enchiridion* (*de metris*), ad MS. fidem recensitum cum notis variorum, præcipue Leonardi Hotchkis, A. M. curante Th. Gaisford. Edit. nova et aucta. Lipsiæ, 1832, c. 12, p. 75.

« c'est pourquoi ils livraient leur corps aux Romains, comme « un tribut; » c'est-à-dire : Les Galles se sont livrés aux Romains comme pathici. Mais la syntaxe permet-elle cette construction? Nous ne le croyons pas; car le scoliaste aurait dû ajouter à *sômata : heautôn* ou du moins *ta*. En examinant la phrase mot par mot, et en prenant pour sujet *sômata*, on aura : « c'est aussi pour- « quoi les corps (des G.) étaient tributaires des Romains. » Nous avons vu plus haut que les Grecs ont exprimé par *telos* la contribution due par les femmes publiques; que les Septante traduisent les mots *Pharesch* et *Phereschach*, noms que portaient les prêtres de Cybèle, par *telesphoros* et *teliskomenos;* que, d'autre part, ces prêtres sont désignés comme pathici qui se prêtaient à ce métier en l'honneur de leur déesse, et qu'en effet les cinèdes ou les *Exoleti* payaient à Rome, du temps de Sévère, une contribution analogue à celle à laquelle étaient soumises les femmes publiques. La scolie nous indique aussi que les *Galli* étaient redevables à l'Etat de cette contribution. S'il était seulement question d'eunuques ou de quelque autre chose qui n'ait pas rapport à la pédérastie, la scolie entière resterait inintelligible. Néanmoins Stark n'y voit que des eunuques, et il le croit parce qu'il y est ajouté : « que les *Galli* « ont été prêtres de Demeter. » Peu importe, du reste, qu'ils aient été eunuques; ce qui intéresse, c'est qu'ils étaient pathici.

Il nous reste encore à citer un passage de Dio Chrisostome (1), passage dans lequel les mots *nousos thêleia* sont remplacés par *gynaikeia nousos*. L'auteur y exprime que toutes nos actions sont sous l'influence de génies spéciaux, et il poursuit ainsi : « car un « génie sans force et sans courage conduit facilement à la *gynai-* « *keia nosos* et à d'autres actions honteuses qui sont suivies de « punition et de mépris. » Il donne ensuite la description de la vie et de la conduite d'un individu dominé par ce génie. Il est donc difficile de penser ici à autre chose qu'à l'impudicité du pathicus, et Stark lui-même en convient p. 12.

En récapitulant tout ce qui a été dit précédemment, nous devons reconnaître que c'est en Asie que les Scythes ont connu la pédérastie; qu'ils sont revenus chez eux comme pathici et qu'ils ont pratiqué ce vice dans leur pays. Leurs compatriotes étaient forcés de croire qu'ils étaient dominés par un mauvais génie. Plus tard,

(1) *De regno*. Orat. IV, p. 76 : Ho men gar asthenês te kai atolmos ek toutou tou genous daimôn epi te tas *gynaikeias nosous*, kai *allas atschynas*, hoposais prosesti zêmia kai oneidê, prosagei rhadiôs. Ho d' ek mesôn anaboatôn tôn gynaikôn, oxyteron kai akratesteron; leukos idein, entrypheros aithrias kai ponôn aperos, apoklinôn ton trachêlon, hygrois tois ommasi, machlon hypoblepôn, aei to sôma katatheômenos, tê psychê de ouden prosechôn, oude tois hyp' autês prostassomenois.

lorsque les pathici furent atteints de maladies mentales et physiques, telles que des affections nerveuses et l'idiotisme, conséquences de leur vice, ils les attribuèrent au contraire à la vengeance de Vénus dont ils avaient pillé le temple, mettant ainsi en rapport deux événements de dates différentes. Lorsque les Grecs eurent connu ce vice, ils partagèrent tout d'abord l'idée d'une vengeance divine, mais sans avoir égard aux suites du vice, qui étaient en général plus rares en Grèce que le vice même, lequel enlevait à l'homme son caractère et l'énergie de son espèce, pour lui faire jouer un rôle plus passif, changeant ainsi les fonctions de l'homme contre celles de la femme. Prendre les habitudes de la femme fut dans tout temps honteux pour l'homme, que Platon (*Timœus*, 42) regarde comme le *genos kreitton*. Aristote va plus loin; car non-seulement il fait naître la femme par *anagkê*, mais il l'appelle un *arrhen pepêrômenon*, une *anapêria physikê*, même une *parekbasis thê physeôs* (1). Comme on ne pouvait comprendre qu'un homme doué de toutes ses facultés intellectuelles pût se livrer aux jouissances sexuelles à la manière des femmes, on a dû le regarder comme malade, comme atteint d'une *nosos* qui le changeait en quelque sorte en femme (*thêleia*). Les Grecs, du temps d'Hérodote, connaissaient la pédérastie ou l'impudicité exercée avec des garçons ou des jeunes gens avant l'âge viril; et c'étaient des adultes qui les corrompaient, car ce vice ne venait pas d'un penchant personnel : par conséquent on n'a pu le leur imputer. Mais lorsqu'ils virent des hommes en pleine puberté se présenter comme pathici, alors ils ne purent expliquer la chose autrement qu'en supposant qu'une maladie efféminante avait frappé ces malheureux (2). Ceci nous

(1) Voyez notre traité *De sexuali organismorum fabrica*; Hallæ, 1832, p. 1-12. Nous y avons exposé ces choses avec beaucoup de détails, en les ramenant à des raisons anatomiques.

(2) A l'explication donnée plus haut relativement à ces mots : « Il n'existait pas d'excuse pour le pathicus, » nous devons encore ajouter qu'Aristote (*Problem.*, IV, 26) a cependant cru en avoir découvert : Dia ti enioi aphrodisiazomenoi chairousi, kai hoi men hama drôntes, hoi d' ou? ce qui veut dire : *Pourquoi quelques-uns trouvent-ils du plaisir à livrer leur corps aux pédérastes, pendant qu'ils exercent également ou non le coït en hommes?* (Le mot *aphrodiazesthai* n'aurait-il pas la même signification dans Hippocrate? Ed. Kühne, vol. III, p. 680 et 574? Le même cas de maladie y est rapporté, et il pourrait peut-être servir d'explication au mot *regchein* dont il a été parlé plus haut.) Suivant la traduction de Th. Gaza, il est dit dans la réponse : « An quod « excrementis singulis locus determinatus à natura est, in quem instituto se- « cerni naturali debeat, sollicitaque natura spiritus excurrens tumorem ad- « movet, excrementumque una extrudere solet. — His autem proxime genitu- « ram quoque in testes et penem deferri constitutum est. *Quibus itaque meatus « habitu suo naturali privantur, vel quia occœati sunt qui ad penem tendant, « quod spadonibus hisque similibus evenit* (hois de hoi poroi mê kata physin

explique aussi pourquoi nous rencontrons si rarement les mots *nousos thêleia* chez les auteurs, pour lesquels la pédérastie était chose ordinaire; mais il n'en était plus de même de l'andrérastie.

Le Grec ne trouvait point étonnant que les belles formes d'un garçon eussent pu exciter le désir des jouissances sexuelles; il excusait même l'oubli momentané du pédéraste, comme il excusait les garçons et les jeunes gens qui s'y prêtaient; mais, comme acte de corruption de la part du pédéraste, on punissait ce dernier sévèrement, excepté le cas où le pathicus était un esclave. Les conséquences fâcheuses du vice des pathici pour le corps et pour

« echousin, all' ê dia to apotyphlôthênai tous eis to aidoion, hoion symbainei « tois *eunouchiais*), vel etiam aliis de causis, his *talis humor in sedem con-* « *fluit* (eis tên hedran syrrhei hê toiautê ikmas), quippe qui hac transmeare « soleat, quod ejus loci contractio in coeundo et partium sedi oppositarum « consumptio indicant. Qui si admodum semine genitali abundant, *excremen-* « *tum illud large in eum locum se colligit*; *itaque* cum excitata cupiditas est « *attritum pars ea desiderat*, in quam confluit excrementum. Cupiditas autem « excitari tum a cibo tum imaginatione potest. Cum enim alterutra de causa « libido commota est, spiritus eodem concurrit, et genus id excrementi con- « fluit, quo secedere natum est. — Quorum vera natura mollis et feminea est « (hoi de physei thêlydriai) ita ii constant ut genitura vel nulla vel minima « conveniat, quo illorum secernitur, qui prædíti natura integra sunt, sed se « in partem sedis divertat; quod propterea evenit quia præter naturæ normam « constiterunt. Cum enim mares crearentur, ita degenerarunt, ut partem vi- « rilem mancam atque oblæsam babere cogerentur, — ita enim mulieres non « viri crearentur. Ergo perverti citarique aliorsum, quam secernendum na- « tura voluit, necesse est. Unde fit ut insatiabiles etiam sint modo mulierum « (dio kai aplêstoi, hôsper hai gynaikes). Humor enim sollicitans ille exiguus « est, nec quicquam se promere conatur, refrigeraturque celeriter. *Quibus* « *itaque sedem humor ex toto adiit*, *ii pati tantummodo avent*, *quibus au-* « *tem in utramque partem sese dispersit*, *ii et agere et pati concupiunt* « (kai hosois men epi tên hedran, houtoi paschein epithymousin; hosois de « ep' amphotera, houtoi kai dran kai paschein), idque eo amplius quo tan- « dem plenius fluxerit. Sed sunt quibus vel ex consuetudine affectus hic « accidet (eniois de ginetai kai ex ethous to *pathos* touto). Fit enim ut tam « gestiant quam cum agunt, ut genituram nihilo minus ita emittere valeant. « Ergo agere cupiunt, quibus hæc ipsa usu evenerunt et consuetudo magis « veluti in naturam idcirco illis evadit, quibus non ante pubem sed in ea vi- « tium patiendi invaluit (ethisthôsin aphrodisiazesthai), quoniam his recorda- « tio rei, cum desiderant, oritur; una autem cum recordatione gestiens exul- « tat voluptas. Desiderant autem perinde *ac nati ad patiendum* (hôsper « pephykotes, epithymousi paschein); magna igitur parte vel ob consuetu- « dinem res exsistit, sed si accidat ut idem et salax et mollis sit (lagnos ôn kai « malakos), longe expeditius hæc omnia evenire posse putandum est. » — Ainsi donc, suivant Aristote, les *vasa seminifera* ne conduiraient pas le sperme vers le pénis, mais vers l'anus, où il exciterait la sensation de volupté et la *libido*. Et c'est de là que viennent les pathici nés (*pephykotes*); et parmi eux il distingue ceux qui, par suite de débauche et par habitude (*ex ethous*), s'adonnèrent à ce genre de libertinage.

l'intelligence n'atteignirent jamais un haut degré en Grèce, et on regardait la plupart des signes caractéristiques des cinèdes comme affectés et étalés souvent avec ostentation, à tel point que même leur marche, leur voix et leur regard avaient quelque chose qui provoquait la lubricité; et si Platon les accuse de n'éprouver aucun désir pour le coït naturel, cela prouve combien ils étaient dominés par le vice, ou que la puissance progénératrice était détruite en eux. Lorsque, effectivement, il se déclarait quelques maladies, comme conséquences de ce vice, on était alors même encore loin de les attribuer à cette source; les affections morales et les affections physiques étaient regardées comme une punition des dieux, et, sans en considérer les causes, on traitait ces maladies à tout hasard. Le préjugé était poussé si loin, que, dans le cas même d'affections à l'anus et aux parties sexuelles, on les attribuait plutôt à toute autre cause ridicule qu'à la véritable. C'est ainsi qu'on ne voyait jamais dans la *nousos thêleia* autre chose qu'un vice dont la source gisait dans une imagination malade. « *Nam neque ulla curatio corporis depellendæ passionis causa* « *recte putatur adhibenda, sed potius animus coërcendus, qui tanta* « *peccatorum labe vexatur*, dit Cælius Aurelianus dans un passage que nous avons déjà cité plus haut. Il n'est donc pas étonnant que ceux qui se sont occupés plus tard de l'étude de cette matière aient pu regarder la *nousos thêleia* tout simplement comme une affection de l'âme (*tês psychês*); et, en effet, ils avaient raison sous un rapport, sans même s'en douter. Pour eux, l'idiotisme, la conséquence du vice du pathicus, représentait la véritable idée de la *nousos thêleia*, et ils regardaient les perturbations somatiques comme secondaires et dépendantes des dérangements de l'âme; ils confondirent ainsi, du moins en partie, la cause avec l'effet, sans cependant toucher à la raison véritable. Stark lui-même, qui, du reste, a tant de mérite, a non-seulement fermé les yeux à cet égard; mais il s'est même efforcé de toutes les manières d'éloigner ce sujet du cercle de ses idées. Cette fausse direction l'a tellement entraîné jusqu'à la fin de ses recherches, qu'il a dû le reconnaître malgré lui, quoique imparfaitement. Pour ce qui est des autres opinions que nous avons citées, les lecteurs attentifs nous dispenseront de les réfuter plus en détail.

§ XX.

Nous croyons avoir suffisamment démontré qu'Hérodote et les autres écrivains n'ont voulu désigner par l'expression *nousos thêleia* qu'une impudicité qui imprimait à la conduite et au caractère

de l'homme un type féminin; leur attention se portait donc toujours sur la cause de cette transformation. Partant de ce point de vue, il nous sera facile d'apprécier un passage d'Hippocrate, que déjà Mercurialis, plus tard Zwinger (1) et d'autres, surtout Stark, ont soumis à leur examen : c'est un exposé détaillé de la *nousos théleia*, qu'Hérodote n'avait fait que mentionner; tandis que Bouhier en nie l'identité avec opiniâtreté, sans cependant en avoir bien reconnu les véritables rapports. Hippocrate, dans son ouvrage bien connu : *De l'Air, des Eaux et des Lieux*, nous dépeint le pays des Scythes comme un plateau nu et couvert d'eau en beaucoup d'endroits, froid et humide; de sorte qu'un brouillard épais couvre constamment les champs. L'été y dure peu; les habitants sont petits, gros, lymphatiques, paresseux, et leurs organes sexuels prennent peu de développement : c'est pourquoi les hommes n'éprouvent qu'un penchant médiocre pour le coït, tandis que les femmes, dont la menstruation est rare, n'ont la faculté de concevoir qu'à un faible degré. Puis Hippocrate poursuit ainsi : (2) « En outre, beaucoup de « Scythes deviennent semblables aux eunuques (*eunouchiai*), et « ils ne se livrent pas seulement à des occupations de femmes, « (*gynaikeia ergazontai*), qui n'appartiennent qu'aux femmes, mais « encore leurs conversations et leurs raisonnements sont ceux de ce « sexe. On appelle ces individus *anandrieis*. Les régnicoles en attri- « buent la cause à une divinité; ils craignent ces hommes, et leur « témoignent une vénération d'esclaves (*proskyneousi* (3), parce « que chacun redoute la même transformation pour lui-même. Il « me paraît que ces affections, comme toutes les autres, viennent « d'en haut, sans que l'une soit d'origine divine ou humaine à « un degré plus élevé que l'autre : toutes partent de la même « source céleste; chacune d'elles a son essence particulière, et « rien ne se fait en dehors de la nature. J'expliquerai maintenant « de quelle manière, selon moi, cette affection s'est produite. Par « l'habitude de monter à cheval, ils gagnent des *kedmata* (4),

(1) *Hippocratis Coi XXII Commentarii tabulis illustrati.* Basil., 1579, in-fol., p. 273.

(2) *Hippocratis Opera*, edit. Kühn; vol. I, p. 561-564.

(3) Sur l'emploi de ce mot, voyez Letronne, *Recherches pour servir à l'histoire de l'Egypte*, p. 134, 148, 458, 464; voyez aussi ce que nous avons cité plus haut des Annales de Hecker, vol. XXVI, p. 143.

(4) Le mot *kedmata*, qui a sans doute plusieurs significations, ne peut offrir ici que celle de *varices*, et dès lors il est synonyme d'*ixiai* : en effet, on rencontre aussi ces deux mots combinés. Il est à remarquer qu'Aristote partage l'opinion que ceux qui sont affectés de varices sont impuissants, comme nous le voyons *Problem.*, lib. IV, 21 : « Dia ti hai ixiai tous échontas kôlyousi « gennan, kai anthrôpous kai tôs allôs zôôn ho, ti an échê; ê hoti hê ixia

« parce qu'alors ils ont toujours les jambes pendantes. Ils devien-
« nent ensuite boiteux : ceux qui sont très-malades ont même des
« ulcères aux hanches (dans les environs de l'os ischiatique), et il
« y a de la suppuration dans la cavité articulaire (1). Ces ulcères
« guérissent d'eux-mêmes de la manière suivante. Dès que la ma-
« ladie se déclare, ils ouvrent de chaque côté la veine de l'oreille ;
« pendant l'écoulement du sang, ils sont accablés de faiblesse et
« s'endorment. Plus tard, en se réveillant, les uns sont guéris, les
« autres ne le sont pas. Mais je pense qu'un semblable traitement
« leur est nuisible (2) ; car à côté des oreilles se trouvent cer-

« ginetai, metastantos? dio kai ôphelei pros ta melagcholika. Esti de kai ho « aphrodisiasmos meta pneumatos exodou. Ei oun hodopoieitai hê hormê gino- « menou autou, ou poiei horman to sperma, alla katapsychetai; marainei « oun tên syntonian tou aidoiou. » *Problem.* 31, Aristote dit encore que les Bengales sont lascifs : « Dia t'auto de kai hoi ornithes *lagnoi* kai hoi *chôlot;* « hê gar trophê amphoterois, katô men oligê, dia tên anapêrian tôn skelôn. » Quant au mot *kedmata*, nous devons renvoyer à l'*OEconomia Hippocratis de Foesius*, Coray, *l. cit.*, p. 339 et seq., et à Stark, *l. c.*, note 20. Nous ferons seulement observer ici que ce mot ne paraît signifier, dans ces passages, qu'une *enflure* résultant d'une distension et de déchirure, comme le mot latin *raptura* et le mot anglais *rupture*. Cette assertion, que ceux qui montent beaucoup à cheval sont souvent affectés de tumeurs dans les aines, confirme ce que dit également Tite-Live, *Hist.*, lib. XLV, c. 39, au sujet de M. Servilius : « Tumorem hunc inguinum in equo dies noctesque persedendo « habeo. » (*Voyez* Plutarque, *In Æmil.*, tome II, p. 308.)

(1) *Helkontai ta ischia* se trouve dans le texte ; mais la signification des deux mots est différente et nullement bien établie. Jusqu'ici, *ischia* a signifié, à proprement parler, la masse musculaire à la partie extérieure et inférieure de l'os ilium, puis les fesses entières et la cavité articulaire dans laquelle s'emboîte le fémur. L'*Etymologicum magnum* s'exprime ainsi : « Ischia, hotî « ischei tous kathêmenous ; sêmainei de ischion to hypo tên osphyn osteon, eis « ho egkeitai to hieron ostoun, hoper kai gloutos kaleitai, kai kotylê, para tên « koilotêta ; hê to koilon tou gloutou, en hô hê kotylê strephetai. » Les explications de Suidas, d'Hesychius, de Zonaras, du scoliaste d'Homère. *Iliad.*, V, 305, et celui de Théocrite, VI, 30, sont conformes à celle-là : toutes bien considérées, on devrait préférer la signification de *cavité articulaire*.

(2) L'auteur a sans doute écrit dans le texte *diaphtheiresthai*, eu égard à *anandria*. Il est néanmoins étonnant que ce qui est désigné ici comme dangereux soit recommandé dans *Epidem.*, lib VI ; édit. Kühn, vol. III, p. 609 ; on y lit : « Kedmatôn tas en toisin ôsin opisthen phlebas schazein. » Palladius, en déclarant toute la phrase fausse, dit dans ses commentaires (édit. Dietz, vol. II, p. 143) : « *Pas houtos ho logos pseudês ;* kedma gar esti « diathesis tis peri tên lagona, ê phlegmonê ê rheumatikê diathesis ; phêsin « oun hoti kai epi tautê tê diathesei temnôn tas opisthen phlebas ôphelêseis; « kai poia syggeneia tês lagonos kai tôn ôtôn, kai tauta tôn ekei aggeiôn leptôn « ontôn, kai trichoeidôn kai mêden axiologon kenôsai dynamenôn. » — Il n'y est pas dit un mot de l'usage des Scythes ; ne l'aurait-il pas connu? Dans « *De natura ossium* (édit. Kühn, I, p. 508), nous trouvons cette opération recommandée dans les douleurs des aines, des testicules, du genou et des

« taines veines qu'il est dangereux d'entamer, parce que ceux qui « ont subi cette opération *n'ont plus de sperme;* ils paraissent avoir « ces veines coupées. Lorsque ces individus se trouvent ensuite en « rapport avec des femmes, et qu'il leur est impossible d'exercer le « coït avec elles, ils ne perdent pas courage tout d'abord, mais après « deux, trois, ou plusieurs tentatives inutiles; ils pensent alors « avoir manqué à la divinité, à laquelle ils attribuent leur malheur. Ils « changent ensuite de vêtements, et se croient atteints de *l'anandria* « (impuissance); ils prennent toutes les habitudes des femmes, « vont en société avec elles, et s'occupent d'ouvrages propres à ce « sexe. Cependant cela n'arrive qu'aux Scythes riches, et non aux « pauvres, mais surtout aux nobles et à ceux qui ont acquis de « grandes propriétés, et qui ont ainsi l'occasion de monter « beaucoup à cheval. On ne voit rien de semblable chez ceux « d'une condition inférieure, parce qu'ils ne s'adonnent pas à cet « exercice. Néanmoins cette affection, puisqu'elle est particulièrement d'origine divine, devrait frapper tous les Scythes également, et non exclusivement les plus nobles et les plus riches, « et même bien davantage encore ceux qui possèdent et qui ne sacrifient pas, si toutefois les dieux recherchent le culte des hommes « et leur accordent une récompense (1). Car il est tout naturel

malléoles. D'après un passage emprunté à *De Morbis*, lib. II (édit. Kühn, II, p. 223), on brûle ces veines jusqu'à ce qu'elles ne permettent plus de sentir les pulsations. — Dans *De Genitura* (édit. Kühn, I, p. 373), et dans *De locis in « homine* (édit Kuhn, II, p. 106), l'impuissance est attribuée à la section de ces veines. Nous laisserons à d'autres le soin de tirer de là telles conséquences qu'ils voudront; nous ferons seulement observer que le docteur Paris (Roux, *Journal de Médecine*, tome XLIV, p. 355; — Murray, *Med. pract. Biblioth.*, vol. III, p. 293), qui a fait quelques observations sur les maladies des Turcs, raconte le fait suivant : « Presque tous les Arméniens, les Grecs, les Juifs, les « Turcs, ont un cautère; ils abusent également des scarifications. Pour un « simple mal de tête, ils appellent le premier barbier venu, et se font mettre une « ligature autour du cou pour empêcher la congestion du sang; ils se font ensuite faire autour de l'oreille, avec un rasoir, quelques incisions qui donnent « issue à plein une coquille d'œuf de sang. »

(1) On trouve dans le texte de Foesius : « Kai mallon toisin oliga kektême- « noisin, *ou timômenoisin êdê*, ei chairousin hoi theoi kai thaumazomenoi « hyp' anthrôpôn k. t. l.—Coray a corrigé *ei dê timômenoi chairousi*, parce que « *timan* et *thaumazein* se trouvent plusieurs fois placés l'un à côté de l'autre pour exprimer la vénération envers les dieux; et il le prouve par des passages tirés d'Euripide et d'Aristophane. Cependant nous ne croyons pas que cette correction convienne, quoique Mercy l'ait également admise. Le dernier éditeur, M. le professeur Petersen, de Hambourg, philologue de profession, a conservé l'ancien texte, et ce n'est certes pas sans raison; il a néanmoins maintenu la correction de Coray en note. Il faut du reste convenir que la première manière de lire n'est pas entièrement juste; mais nous pensons qu'on pourrait y remédier facilement, si, comme nous l'avons déjà fait pour la traduction,

« que les riches fassent et des sacrifices nombreux et des offrandes « de leurs biens, en témoignage de leur respect et de leur vénéra- « tion. Les pauvres, au contraire, ne peuvent agir ainsi : ajoutez « que ces derniers n'en ont pas même l'envie, mécontents qu'ils « sont de ce que la fortune les a privés de ses dons; de sorte donc « qu'ils subissent les peines de ce peu d'égards pour les dieux « plutôt que les riches. Mais, comme je l'ai déjà dit, cela vient « tout aussi bien des dieux que le reste; et tout a lieu selon les « lois de la nature. Il en est de même de l'affection des Scythes, « qui a sa cause dans ce que j'ai expliqué précédemment. Chez « les autres hommes, il n'en est cependant pas différemment; car « là où l'on monte beaucoup et souvent à cheval, on trouve aussi « une grande quantité de *kedmata*, d'affections des hanches et « des jambes, et ces hommes exécutent le coït très-péniblement, « (ils n'y ont que peu de dispositions). Cette remarque est particu- « lière aux Scythes, qui ressemblent plus que qui que ce soit aux « eunuques; ce qui tient aux raisons suivantes : Ils portent tou- « jours des pantalons, et passent la plus grande partie de leur « temps à cheval; de sorte qu'ils ne peuvent pas toucher les par- « ties sexuelles avec les mains; et par suite du froid et de la fa- « tigue, ils oublient l'exercice du coït, en perdent le désir, et « pensent à tout autre affaire qu'à la perte de leur virilité (1). « C'est ainsi que les choses se passent chez les Scythes. »

on lisait : « ou timômenoisin; ei dê chairousin hoi theoi thaumazomenoi. » — Sans doute Coray avait déjà eu cette idée; mais il a voulu lire *ê toisi timôm.* pour *ou timôm.*, parce qu'il ne croyait pas pouvoir rapporter ces mots aux Scythes pauvres; ce que Cornarius avait cependant déjà fait en traduisant très-bien par « Imo magis invaderet pauperes circa cultum deorum negligentiores. » Foesius, de son côté, a traduit : « Neque honorem exhibent. » Coray s'est surtout trompé quant à la signification active du mot *timômenoisi*, qui n'est cependant pas si rare : on le trouve, entre autres, dans Homère, *Odyss.*, XIX, 280, au sujet du culte des dieux :

Hoi dê min peri kêri theon hôs timêsanto.

Le sens entier du passage exige qu'on rapporte *ou timômenoisin* aux Scythes indigents, qui possèdent peu, et par conséquent ne peuvent offrir beaucoup aux dieux, mais qui ne le veulent pas non plus, comme on le voit plus loin : et c'est précisément pour cela qu'Homère croit qu'ils devraient plus souffrir que les riches, si toutefois les dieux accordent des récompenses.

(1) Tauta de toisi Skythêsi prosesti, kai *eunouchoeidestatoi* eisi anthrôpôn dia tas prophasias, kai hoti anaxyridas echousi aei kai eisi epi tôn hippôn to pleiston tou chronou, hôste mête cheiri haptesthai tou aidoiou, *hypo te tou psycheos kai tou kopou epilêthesthai tou himerou kai tês mixios*, *kai mêden parakyncein proteron ê anandrôthênai.* Nous avons traduit conformément au texte; mais nous devons déclarer que, selon nous, celui-ci est corrompu, sans qu'il nous soit possible pour le moment d'indiquer quels seraient les chan-

Si maintenant, en dehors des explications qu'il essaie de donner, nous examinons les faits qu'Hippocrate rapporte, on ne doutera plus qu'il parle du même sujet qu'Hérodote, c'est-à-dire qu'il y avait parmi les Scythes des hommes qui se conduisaient comme les femmes, qui avaient leur timbre de voix, qui se livraient aux mêmes occupations qu'elles, qui se tenaient avec elles; que les Scythes regardaient

gements à faire. Voici la suite des idées de ce passage, comme nous l'avons compris : Les Scythes étaient *toujours* à cheval, chose qui déjà par elle-même affaiblit la faculté progénératrice et le désir du coït ; mais ils portaient aussi des pantalons, ce qui devait tout particulièrement surprendre les Grecs, qui n'en faisaient pas usage. Ces pantalons étaient si serrés qu'il était impossible d'y introduire la main pour arriver aux organes sexuels. Ces organes étaient donc pressés contre le corps, ne pendaient pas librement, et n'éprouvaient aucun mouvement; en même temps ils étaient à l'abri du contact de l'air et privés de tout rafraîchissement. Ce repos forcé et la température élevée dans laquelle ces parties étaient constamment tenues, les affaiblissaient tellement que la puissance reproductrice se perdait peu à peu. C'est là une opinion qui est tout à fait d'accord avec nos expériences actuelles, et que *Faust* à fait ressortir jusqu'à l'exagération. Il n'est pas à rejeter qu'Hippocrate ait voulu l'exprimer par les mots *hypo te tou psycheos kai tou kopou*; mais alors on devra, selon nous, croire que le texte a été altéré. Car si l'on cherche dans ces mots le *froid* et la *faiblesse*, on reconnaîtra au moins que le premier est impossible; car comment les Scythes auraient-ils souffert du froid, puisqu'ils portaient des pantalons? Il faut donc voir dans le mot *psychos* le refroidissement ou le rafraîchissement. Si l'on prenait le mot *kopos* à la lettre, comme dérivé de *koptô*, avec la signification de *frapper, frapper en l'air, monter*, et si on le rapportait aux parties génitales, et particulièrement aux testicules, il serait alors à supposer qu'une négation et un verbe ont été retranchés du texte. C'est ce qui nous paraît le plus probable, sans que nous sachions cependant quels sont cette négation et ce verbe. La chose deviendrait claire s'il nous était permis de traduire ainsi : « De sorte que la main ne pouvait être portée aux parties; et comme celles-ci étaient à l'abri du contact de l'air frais et de tout ballottement qu'elles auraient pu éprouver en frappant (sur le dos du cheval ou sur la selle), le désir pour le coït et le coït même se perdaient, c'est-à-dire que les organes sexuels n'étant ni fortifiés par la fraîcheur, ni agités, faisaient oublier aux Scythes qu'ils en avaient et qu'ils devaient s'en servir.» Déjà Aristote (*Problem.*, lib. IV, 12) parle du mouvement (*kinêsis*) à cheval comme d'une cause de grande lasciveté. Il demande: « Quare qui equitant libidinosiores evadunt? « An caloris agitationisque causa eodem afficiuntur modo, quo per coïtum. « Quocirca ætatis quoque accessione membra genitalia contrectata agitataque « plenius augentur, quod igitur semper eo utuntur motu qui equitant, hinc « fluentiore corpore præparatoque ad concubandum evadunt. » Dans le 24e Problème, il examine les causes de l'érection, et il dit : « Dia te tobaros epigi- « nesthai en to opisthen tôn orcheôn airesthai. » (*Voyez* le Problème 25.) Naturellement, l'habitude de monter à cheval affaiblit l'excitation ; c'est pourquoi les Scythes deviennent aussi *anandries*, mais seulement à un âge avancé, toutefois plus tôt que d'autres nations qui montent aussi à cheval, parce qu'ils portent des pantalons.—Tout le monde conviendra enfin qu'il faut lire *anandrôthênai* au lieu de *andrôthênai :* ce n'est pas du moins l'observation de Coray qui nous ferait changer d'opinion.

cette manière d'être comme une destinée; que pour cela on craignait et on respectait ces hommes. — Tout le reste se rattache aux essais faits par l'auteur pour expliquer cette affection; il emploie tous les moyens imaginables pour la ramener à une cause naturelle, tout en négligeant celui qui peut en rendre compte le plus facilement, et qu'il ignorait. Le fait même ne lui était connu que par ouï-dire. Cette opinion a déjà été émise par Heyne; mais elle a rencontré des adversaires, qui néanmoins n'ont pas produit des preuves suffisantes. A l'appui de l'opinion de l'écrivain que nous venons de nommer, on pourrait rapporter un passage du livre intitulé : *peri andrôn* (1), dans lequel la claudication des maris des Amazones, provenant d'une luxation des membres, est donnée comme un on-dit non garanti. C'est pourquoi Gruner (2) contesta à Hippocrate la paternité de cet ouvrage, malgré le témoignage des anciens. Nous n'avons du reste pas besoin de cette citation; car ce qui y est raconté n'est que l'expression de sa pensée personnelle, puisqu'il écrit : « tautas toinyn *moi dokeousi* tas phlebas epitamnein. » Peut-être tous ces essais d'explication devraient-ils être attribués à des écrivains plus modernes. Quant à nous, il nous a été difficile jusqu'à présent de nous défendre entièrement de ce soupçon. Quoi qu'il en soit, il est du moins certain que l'auteur n'a pas connu la véritable cause de l'efféminatión des Scythes, et que toutes les tentatives pour l'expliquer (probablement parce qu'on n'a pas compris *anandries* et *eunouchoi)* tendent à ramener à une raison naturelle la perte de la puissance progénératrice *(anandria)*, tandis que cette efféminatión n'était cependant qu'une chose secondaire. Hippocrate et les médecins d'une époque plus rapprochée ne connaissaient pas mieux les conséquences du vice des pathici. Le passage suivant, complétement corrompu dans le texte de Foesius (3), nous le prouve; il dit : « Eunouchos ek ky-

(1) Edit. Kühn, vol. III, p. 218. « *Mythologousi* de tines hoti hoi Amazonides to arsen genos to heôutôn autika nêpion con exarthreousin, hai men kata gounata, hai de kata ta ischia, hôs dêthen chôla ginoito kai mê epibouleuei to arrhen genos tô thêlei; cheirônaxin ara toutoisi chreontai, hokosa ê skytiês erga ê chalkeiês ê allo ti hedraion ergon; *ei men oun alêthea tauta esti, egô men ouk oida.* » Gardell dit, dans sa traduction des œuvres de médecine d'Hippocrate (sur le texte grec, d'après l'édition de Foes., tome I; Toulouse, 1801, gr. in-8°, page 162) : « On pourrait induire d'un endroit du traité des articles, à la fin du n° 38 (27), que ce qu'Hippocrate rapporte ici concernant les Scythes, et ce qu'il a dit ci-dessus, dans le n° 23, au sujet des Sarmates, *ne lui était connu que par une tradition dont il n'était pas bien assuré.* »

(2) *Censura librorum Hippocraticorum*, page 181.

(3) *Epidem.*, lib. VII, fin. édit. Kühn, vol. III, p. 705. — (*Voyez* Pabst, *Allgem. med. Zeitung.* Altenbourg, année 1838, n° 60, pag. 950-52. Nous avons déjà développé nos idées sur ce passage.

« nêgesiês kai diadromês hydragôgos ginetai ; ho para tên Eleal-
« keos krênên ; ho peri ta ex etea *hippourin* te kai boubôna kai
« *hixin* kai kedmata ; ho ton *keneôna* phthinêsas hebdomaios
« apethanen, *propiountôn apepton*, halmyra meta melitos ; *porneiê*
« *achrômos* dysenteriês akos. » Tous les éditeurs des œuvres d'Hippocrate ont été surpris de trouver ensemble les mots *porneiê* et *achrômos* ; Foesius seul a défendu cette réunion, en s'appuyant sur quelques extraits d'Aëtius (1) et de Paul d'Egine (2), dans lesquels le coït est recommandé comme resserrant contre la diarrhée chronique. Au surplus, il lui eût été facile d'établir ses preuves par Hippocrate même, car celui-ci dit (*Epidem.*, lib. VI, sect. 5, n° 29) : « Lagneia tôn apo phlegmatos nousôn ôphelimon, » et (n° 26) : « Mixis ta kata tên gastera sklêrynei » (3). Ceci ne se rapporte, du reste, qu'à l'homme chez lequel la perte du sperme dans le coït excite le corps à le remplacer ; or, cela ne peut avoir lieu qu'aux dépens d'autres sécrétions, et c'est ainsi que des évacuations anormales devront plus ou moins cesser. Mais ici il n'est point question du coït que l'homme exerce, mais bien de celui qu'il laisse accomplir sur son corps, c'est-à-dire du vice du pathicus ; ce que le mot *porneiê* explique clairement, ainsi que la teinte pâle de ces individus. Pour donner un sens au passage ci-dessus, Mercurialis a voulu lire : *pornê hôs achrômos ;* Dacier : *porneiê achrômon-akos* ; Richard Mead prétendit même qu'il y eût *prorrhoê achrômos*. Triller (4) a eu le premier l'idée que ces mots étaient mal placés, et il a rétabli ainsi le passage : « Ho ton aiôna phthinêsas, *porneiê* achrômos, hebdomaios apethanen, *proïontôn* apeptôn. Halmyra meta melitos dysenteriês akos. » En effet, le sens est devenu plus intelligible, surtout si l'on place encore *porneiê achrômos* devant *ho ton aiôna*, parce que la pâleur de la face a sans doute précédé la phthisie. Les raisons de Triller nous paraissent si claires, que nous n'hésitons pas un instant à admettre ses changements, qui malheureusement n'ont pas été appréciés jusqu'ici. Grimm, que cet endroit ne paraît point avoir

(1) *Epidem.*, Lib. III, c. 8 ; Tas diarrhoias, chronious estin hote xêrainei ta aphrodisia.

(2) Lib. I, c. 35 : Tôn kechronismenôn diarrhoian ta aphrodisia epixêrainousi.

(3) *Epidem.*, lib. V, édit. Kühn, vol. III, p. 574. Il y est dit que le coriza de Timochare a cessé après le coït (*Pédérastie? aphrodistasanti exêranthê*) ; ce qui est répété lib. VII, p. 680. (*Voyez* Palladius, *Schol. in Epidem.*, lib. VI, édit. Diez, vol. II, p. 143. 145. Marsilius Cognatus, *In Gruteri Lampas.*, vol. III, P. 2 : p. 470.)

(4) *Progr. de sordidis et lascivis remediis antidyssentericis vitandis*, p. 10 et suivantes.

frappé, traduit d'après l'ancien texte, et n'ajoute aucune note. Lilienhain, interprète plus moderne, a suivi Grimm; néanmoins tous les deux ont traduit *aiôna* pour *keneôna*, changement qu'a déjà voulu faire Foesius. Bien que la dernière manière de rendre ce passage soit plus compréhensible, et que par là se trouve détruite la recommandation du coït contre la dyssenterie, précepte attribué à Hippocrate, tout ce qui précède a toutefois encore besoin de recherches et d'études qui l'éclaircissent. Il est évident qu'il faudra lire *ixian* ou *ixias* pour *ixin*, ce qui déjà a été fait par quelques anciens traducteurs et proposé par Foesius; seulement on n'a pas pu se rendre un compte exact du mot *hippourin*. Ce mot nous paraît corrompu et devoir son origine à ce que, dans le manuscrit, il s'est trouvé à la ligne suivante *hypoporountôn*, *hyporrhyontôn* ou *hypporrheontôn* à la place de *propiountôn*, qui, du reste, ne se rencontre dans aucun codex : presque partout on voit *hypopnoioutôn*. Cornarius a lu *peri hex etea ex hippasiês boubôna, ixias k. t. l.*, sans cependant donner ses raisons. Il a probablement fait cette conjecture, que toutefois nous n'approuvons pas, en s'appuyant sur le passage relatif aux Scythes. Nous n'arriverons probablement à quelque chose de satisfaisant que lorsque nous aurons bien examiné la phrase dans son ensemble. Si nous ne nous trompons, le sens serait celui-ci : Il est d'abord question d'un eunuque qui est devenu hydropique; le reste s'applique à un *autre eunuque*. On lit dans le livre *Peri gonês* (vol. I, p. 273 K) : « Hoi de » eunouchoi dia tauta ou lagneuousin, hoti spheôn hê diodos « amaldynetai tês gonês — hautê de hê diodos *hypo* tês tomês *oulês* « genomenês stereê gegonen. » A notre tour, nous pourrions être tenté de voir : « Ho peri ta hex etea hypo tês tomês oulês kai « boubôna, » c'est-à-dire : « Il a souffert durant six ans à la « suite de bubons guéris par incision, » etc.; mais nous aurions probablement de la peine à fournir nos preuves à l'appui de ce changement, et il serait peut-être plus convenable de réunir *hypo* et *oulês* en un seul mot, et de lire *hypoulos*, *hypoulôs* ou *hypoulên peri ta boubôna*; ce qui voudrait dire : « Il avait depuis six ans des plaies fistuleuses dans la région inguinale, » comme déjà Calvus paraît l'avoir eu en vue; ou bien encore *hypoulên te kai boubônas*, « il avait depuis six ans des fistules et des bubons », etc. Une dernière manière de lire, et que nous préférerions à toute autre, serait *hypoulon boubôna*, « une région inguinale suppurant en-dessous » (1). Dans *De morbis mulierum*, (lib. I, édit. Kühn,

(1) Suidas écrit : *hypoulos*—hôs epi tôn helkôn, tôn echontôn oulas hygieis epipolaiôs, endothen de sêpedonas pyôdeis. — *Hopoula gonata* kai *hopoulon*

vol. II; 680), » on trouve : *Odyné echei-kai tas ixyas kai tous keneônas kai tous boubônas*; ce qui pourrait autoriser la variante *hypoulon* (*echei*) *kai boubôna kai ixya kai keneôna kai kedmata*, *porneiê achrômos*, *ôthinêsas*, etc. *Kedmata* conserverait ainsi la signification de *varices*, et le sens du passage entier serait dès lors : « Un eunuque devint hydropique à la suite de courses et de « chasse; un autre, à la fontaine Elealkes, avait depuis six ans des « ulcères fistuleux et des varices à la région inguinale, aux aines « et aux environs du sacrum; il était devenu pâle par suite du « vice du pathicus, et il était atteint de *tabes* : il mourut enfin le « septième jour, après avoir eu des selles contre lesquelles il avait « pris un mélange de sel et de miel, remède ordinaire contre la « dyssenterie. » Quoi qu'il en soit, il découle toujours de ce passage que l'écrivain savait fort peu quelles étaient les suites du vice du pathicus, puisqu'il ne lui attribue que la pâleur de la figure ; tandis que toute la maladie qui vient d'être décrite pourrait bien être la suite de ce même vice. L'auteur est néanmoins excusable, parce que les conséquences physiques du vice du pathicus furent en général rares et faibles en Grèce, et que, d'un autre côté, cette passion n'y atteignit jamais un très-haut degré; tandis que, chez les Scythes, dont la constitution était lymphatique, et dont les organes sexuels étaient peu développés, ces mêmes conséquences furent plus graves, et la métamorphose du corps entier en type de femme dut s'y opérer plus facilement. Ce changement était d'autant plus frappant pour un observateur étranger, que celui-ci ne trouvait rien d'analogue dans son pays. En effet, surpris de ce phénomène extraordinaire, il pouvait en oublier la cause éloignée, ou l'attribuer plutôt à toute autre source qu'à l'impudicité du pathicus : il y a même des médecins très-distingués de notre époque qui ont négligé de bien examiner les conséquences de ce vice. Nous ne pouvons donc rien reprocher de ce chef à Hippocrate.

Pour établir solidement notre opinion sur la *nousos théleia*, nous pourrions encore ajouter des citations de temps plus modernes, telles que les communications de Reineggs, de J. de Potocki sur la race mongole, de Nogay, et des premiers historiens sur l'Amé-

poda kai *hypoulon cheira* kai *sôma* ; to phlegmainon dia tinas plêgas kai eggys tou aphistasthai on ; Kratinos : *hypoula helkê;* ta krypta.—Hesychius : Hypoula de legetai ta mê phanera tôn ophthalmôn helkê : — *hypaphron* se lit dans Hippocrate, *De arte*, vol. I, p. 17. K ; les manuscrits indiquent *hyporrhoon*, que Schneider, dans son dictionnaire, change contre *hypopheron*. Hesychius l'explique par *to mé phaneron kryphion kai hypoulon*. — Ne faudrait-il pas lire *kat' ixin* pour *kai ixin?* (*Voyez* Erotiani, etc., *Glossaria in Hipp.*, édit. Franz, p. 322.

rique, et surtout ceux de la Floride et du Mexique. En Asie, la pédérastie est encore aujourd'hui très-répandue; quelques auteurs parlent en termes précis des androgynes et des hermaphrodites de l'Amérique, adonnés à ce vice. Ne possédant pas ces sources originales, nous sommes obligés de renvoyer à Heyne (*l. c.*, p. 41) et à Stark (*l. c.*, p. 29 et 31) : nous nous sentons surtout engagés à en agir ainsi, parce que ce sujet a déjà occupé trop de place; on nous en blâmera d'autant moins, qu'un savant aussi distingué que Stark, à qui les philosophes même rendent justice, a le droit d'exiger qu'un investigateur plus jeune que lui ne le combatte pas avec des phrases générales, mais bien par des raisons justes et convaincantes.

§ XXI.

Irrumare et Fellare.

Plus honteux et plus révoltants encore sont le *Irrumare* et le *Fellare (penem in os arrigere est irrumare* (1)), et le métier du *Fellator (is qui vel labris vel lingua perfricandi atque exsugendi officium peni præstat* (2)), ce que les Grecs appelaient *lesbiazein*, parce que cette action était particulièrement pratiquée par les femmes de Lesbos, bien qu'elle dût son origine à l'Asie, comme tout ce qui est de ce genre. Lucien dit (3) dans son *Pseudologist.*, au sujet de ce fameux Timarque qui avait pris de mauvaise part l'expression *apophras* : « Or, pourquoi deviens-tu furieux, car

(1) Festus dit page 135 : Rumen est pars colli qua esca devoratar. — Nonius, p. 18 : Rumen dicitum locus in ventre, quo cibus sumitur et unde redditur. — Isidore, *Etymol.*, lib. XII, 37 : Ruminatio autem dicta est a *ruma*, eminente gutturis parte, per quam dimissus cibus à certis animalibus revocatur.— Varron, de son côté, nous dit : Ruminæ propter *rumam*, id est prisco vocabulo mammam.— Nous pourrions définir le mot *irrumare* par l'habitude qu'ont encore aujourd'hui quelques libertins d'assouvir leurs jouissances érotiques dans le creux que laissent entre elles les deux mamelles de la femme. Le docteur Hacker, à Leipzig, nous a du moins assuré avoir rencontré des chancres entre ces parties et dans les aisselles chez les filles publiques.—*Ruma* pourrait bien être employé pour *rima*. (*Voyez* Suidas : *rhyma*, *rhymê* et *rhymmata*. — *Comprimere linguam, buccam offendere*, etc., sont synonymes.

(2) L'étymologie du mot *fellare* est encore obscure. — Vossius (*Etymol.*) le fait dériver de l'éolien *phêlan* pour *thêlan* et *thêlazein* (*sucer le sein*).— Pline, *Hist. natur.*, lib XI, 65, dit de la langue des chats : Imbricatæ aspéritatis ac imæ similis, attenuans que lambendo cutem hominis.—Les significations que Suidas donne sous le mot *phella*, etc., paraissent indiquer une vieille racine, *phelló*, rendre rude, limer.

(3) *Opera*, édit. Lehmann, tom. VIII, p. 56-84.

« le peuple ajoute encore que tu es *fellator* et *cunnilingus* (1), « mots que tu paraîs comprendre aussi peu que *apophras*: « peut-être les prends-tu pour des titres honorifiques? ou bien « tu y es habitué, sans l'être au mot *apophras*. Veux-tu retrancher « de tes titres celui que tu ne connais pas? (Cap. 28.) — Je sais « parfaitement ce que tu as fait en Palestine, en Egypte, en Phé- « nicie et en Syrie, ensuite en Hellas et en Italie, et surtout ce « que tu fais maintenent à Ephèse, où tu mets le comble à tes « œuvres. (Cap. II.)— Mais tu ne réussiras jamais à persuader à tes « concitoyens que tu ne leur répugnes pas à tous, que tu n'es pas « le rebut de la ville entière. Tu te fais fort peut-être de l'opinion « qu'on avait de toi en Syrie, où on ne t'aurait accusé d'aucune « faute, d'aucun vice? Mais, par Hercule, Antioche entière connaît « l'histoire de ce jeune homme venant de Tarse, que tu as « corrompu; — et cependant il me sied peut-être mal de publier « des choses pareilles. Tous ceux qui se sont trouvés sur les lieux « s'en souviennent et le savent très-bien, puisqu'ils t'ont vu ap- « puyé sur les genoux *(kai se men es gony sygkathêmenon idontes)* « et faire ce que tu sais bien, si tu ne l'as pas oublié tout à fait « (cap. 20). — Mais quand on te surprit couché sur les genoux du « fils du tonnelier Oinopion (*tou meirakiou — en gonasi keimenon*), « que pensas-tu alors? Ne te prit-on pas pour tel lorsqu'on vit « de pareilles choses? (Cap. 28.) — Par Jupiter, comment oserais- « tu encore nous embrasser après une action semblable? — Plutôt « embrasser une vipère! Car un médecin appelé peut du moins

(1) Pros theôn, eipe moi, ti pascheis, epeidan kakeina legôsin hoi polloi, *lesbiazein* se kai *phoinikizein*. Plus tard nous parlerons de *phoinikizein*. — Le mot *lesbiazein* se trouve dans Aristophane, Ran. 1335, où l'on voit aussi *lesbiein*, Vesp. 1386 : Mellousan êdê *lesbiein* tous xympotas. Le scoliaste dit : Hina mê to palaion touto kai thrylloumenon di' hêmeterôn stomatôn eitô sophisma, ho phasi paides Lesbiôn heurein. — Suidas s. v. *Lesbiai* : molynai to stoma. Lesbioi gar dieballonto epi aischrotêti. — Hesychius : *Lesbiazein* : pros andra stoma styein. Lesbiadas gar tas Laikastrias elegon. — Eustathius, *in Comment. ad Homer., Iliad.*, p. 741 : Eisi blasphêmiai kai apo ethnôn kai poleôn kai dêmôn pollai, rhêmatikôs pepoiêmenai; *ethnôn* men, hoion *kilikizein* kai *aigyptiazein*, to ponêreuesthai, kai *krêtizein*, to pseudesthai; ek *poleôn* de, hoion *lesbiazein*, to aischropoieîn; eita paragagontes Pherekratous chrêsin en Iambô, to dôsei de soi *gynaikas hepta Lesbias*; epagousin amoibaion to; *kalon* ge dôron hept' echein laikastrias; hôs toioutôn ousôn tôn Lesbiôn gynaikôn; ek *dêmôn* de blasphêmia to *aixôneuesthai*, êgoun kakologein. Aixôneis gar dêmotatai Attikoi, skôptomenoi hôs kakologoi, katha kai hoi Sphêttioi epi agriotêti. — Le mot *sophisma* du scholiaste d'Aristophane explique aussi le *dogme* de Martial, lib. IX, 48 : « Dic mihi, percidi, Pannice, *dogma* quod est? Théopompe, *In Ulyss.*, dit : Di' hêmeterôn stomatôn eitô sophism' ho phasi paidas Lesbiôn heurein. Strattis, *In Pitiss* : To stomati drasô tauth, haper tou aischrou tattetai (tauth' haper hoi Lesbioi).

« enlever le danger et la morsure; mais après avoir reçu de toi « un baiser, porteur d'un tel venin, qui oserait encore approcher « d'un temple ou d'un autel? Quel dieu voudrait écouter ce sup- « pliant; de combien de benitiers et de trépieds n'aurait-il pas « besoin (cap. 24)? — En Syrie, on t'appelait *rhododaphnê* (1); « et, par Minerve, ne rougirait-on pas d'en prononcer la cause? « — En Palestine, on te nomma *phragmos* (2) (*la haie*), à cause « des poils de ta barbe, je crois; et il est connu qu'en Egypte tu « portais le nom de *synagchê*. On dit que peu s'en est fallu que « tu ne fusses étouffé, lorsque tu rencontras ce matelot d'un na- « vire à trois mâts, qui, en tombant sur toi, t'a bâillonné la bouche « (hos empesôn *apephraze* soi to stoma). » — Ce passage nous conduit à une remarque du pseudonyme de Galien (3), dans laquelle Neumann (4), après avoir émis son opinion sur le *morbus phœniceus*, s'exprime ainsi : « Mais nous devons aller plus loin encore. On « trouve dans l'écrit pseudo-galénique cité une liste de mots qui « *nous portent à croire que les anciens ont bien certainement connu* « *des affections vénériennes (l. c. sub voc. Strymargou,* p. 142). « On y dit que Dioscoride a appelé *strymargous* et *stymargous* « ceux chez lesquels la passion érotique avait passé à l'état de « fureur. Nous aurions pour synonymes de ces mots les expres- « sions *myochanê* (*maxillarum hiatu insignis*) ou *mysachnê* (*me-* « *retrix ?*), *mysos* (*facinus abominandum*), *sarapous (crura ambu-* « *lando divaricans)* et *gripalôpêx* (de *grypos (carvus)*, désignant « probablement l'érection du membre viril : Aristophane, du « moins, appelle *kynalôpex* un homme voluptueux. Il faut surtout « remarquer qu'Erasistrate donne à ces individus le nom de « *rhinokolouroi* (*qui mutilatis naribus sunt*). Précisément, du « temps de la domination des Grecs en Egypte, il y avait au nord- « est de ce pays un lieu d'exil affreux qu'on appelait *Rhinocorura* « ou *Rhinocoloura,* situé sur la côte de la mer Méditerranée, entre « Gaza et Péluse, dans le désert; il servait de demeure aux

(1) Haud scio an Rhododaphnes cognomine a Syris isti tradito tecte suggillitur cunnilingus, ita quidem, ut in rosa lateat cunnus, in lauri folio lingua lingens (Forberg, *l. c.*, p. 281). — Suidas s. v. rhodônia : esti men ho tôn rhodôn leimôn; alloi de kai tên *rhododaphnên* houtô phasi kaleisthai.—Pline, *Hist. natur.*, XVI, 33. — Hesychius s. v. rhodônia : dêloi de kai to *andros aidoion* hautê.

(2) Les *Priapeia* nous en donnent une explication (carmen 75) :

Barbatis non nisi *summa* petet.

Voyez Martial, XI, 47.

(3) *Opera*, édit. Kühn, vol. XIX, p. 142.

(4) *Manuel de Clinique*, vol. VII, p. 88. — *Schmidt's Jahrbücher*, 1837, vol. XIII, p. 101.

« lépreux (Pline, *Hist. nat.*, lib V, chap, 14; Tite-Live, *Hist.*, « lib. XLV, c. II). En résumant ce qui a été dit, et en consi- « dérant surtout la manière honteuse de satisfaire les plaisirs « charnels, et la mutilation qui en résulte, *on ne pourra plus « douter que tous ces fragments anciens ne se rapportent au mal « vénérien*, n'importe qu'il y ait eu ou non complication de la « lèpre. »

Pour apprécier ces explications et ces opinions à leur juste valeur, il sera nécessaire de lire en entier la note suivante : « *Stry- « margou :* oide kai tautên tên graphên ho Dioscoridês, ou monon « tên *stomargou*, alla kai touto ouch hôs kyrion onoma exêgeitai, « alla ton manikôs eptoêmenon peri to aphrodisia dêlousthai « phêsin; eiresthai gar para tô Hippokratei kai alla polla kata « ton auton tropon epitheta, kathaper *myochanê, sarapous, gry- « palôpêx;* alla kai par' Erasistratô phêsin *ho rhinokolouros*, id « est : *strymargou.* » Dioscoride connaissait également tous ces mots; mais il ne les regardait pas comme des noms propres : ils désignaient, suivant lui, quelqu'un qui cherche avec frénésie à satisfaire sa passion; car, dans Hippocrate, on trouve encore, dit-il, d'autres adjectifs qui ont le même sens et qui se rapportent à cette lubricité, comme *myochanê, sarapous, grypsalôpêx;* il savait également qu'Erasistrate s'était servi du terme *rhinokolouros.*

Le lecteur aura sans doute compris que ces mots ne doivent pas être attribués à Dioscoride, comme pourrait le faire supposer l'explication de Naumann; mais tous, à l'exception de *rhinokolouros*, se trouvent dans Hippocrate, comme nous le prouverons. Dioscoride ne fait que les citer au second livre des *Epidémies*, comme nous le verrons dans un passage dont nous allons faire mention : il y soutient que ce ne sont pas des noms propres, mais des adjectifs qui se rapportent tous aux plaisirs frénétiques de l'amour. Quelle que soit, du reste, la signification de ces mots, il n'y est certainement pas question d'*affections physiques.*

Nous croyons d'abord devoir lire *stomargou* pour *strymargou*, parce que non-seulement le glossateur (sub *stomargou*) (1) nous l'indique, mais aussi parce que le texte d'Hippocrate (2) le porte

(1) *Stomargou*, en tô deuterô tôn epidêmiôn ho Dioskouridês houtôs graphei, kai dêlousthai phêsi tou lalountos manikôs; hoi de alloi *stymargou* graphousi kai onoma kyrion akouousi.

(2) *Epid.*, lib. II, sect. 2. Edit. Kühn. Vol. III, p. 436 : Kai hê Stymargeô ek tarachês oligêmerou polla stêsasa, etc. (Le même passage se trouve dans Galien, *Comment. in Epid.*, lib. II, édit. Kühn, vol. XVII. A. p. 324, avec des explications : on y voit aussi le mot *Stymargeô.*) — *Ibidem*, p. 458 : Hê *Stymargeô* oiketis hê *Idoumaia* egeneto, etc. Galien cite ces paroles sans les commenter; mais on y lit *Stymargeô.* De deux autres citations qu'il accom-

dans deux passages; d'ailleurs *strymargou* ne donne aucun sens. *Stymargos* vient ou de *styma* (1) (action de roidir le membre viril) et de *ergon* (ce mot désigne donc quelqu'un qui se charge de faire roidir le membre viril), ou bien de *styô* (2) et de *margos* (3), ce qui signifierait *quelqu'un* qui, d'une manière lascive, fait roidir le membre viril, par conséquent un *Irrumator*. Cette explication est conforme à celle d'Hesychius : *lesbiazein, pros andros stoma styein.* — *Stomargos*, au contraire, est formé de *stoma* (la bouche) et de *ergô* ou *ergon*. Ce dernier mot est fréquemment employé pour spécifier l'usage des organes sexuels, la jouissance sexuelle (4). Sa signification serait donc : quelqu'un qui avec la

pagne de commentaires, il y en a une d'Hippocrate, dont le texte est évidemment corrompu.—*De Tremore, Palpitatione, Convulsione et Rigore*, édit. Kuhn, vol. VII, p. 602. Il y est dit : *Estymargeô* oiketis, *hê oude haima* egeneto, hôs eteke thygatera, etc. Assmann, dans son *Index ad Galen. op.*, éd. Kühn. p. 232 et p. 307, parle de *Estymergi ancilla*. Pour nous, il est hors de doute qu'il faut lire *hê Stymargeô oiketis*, mais aussi que le texte d'Hippocrate donne faussement le nom propre *hê Idoumaia ;* et nous croyons devoir le changer en *ké oude maia*. On peut s'en convaincre aussi par l'explication qu'en donne Galien, *l. c.* Cet auteur veut aussi lire dans Hippocrate *dei elthein* pour *dielthein, prophaseôs* pour *prophasios*. Il change également *achên* en *aphormên*. La seconde citation de Galien se trouve dans « *De venæ sectione*, adv. Erasist., c. 5 : Ekeino de pôs eirêtai? Ek *tou margeô* oiketidos *oude haima egeneto*, hôs eteke thygatera, apestrapto to stoma *pros* (tês mêtras kai es) ischion kai skêlos odynê, para sphyron tmêtheisa *eraïse* (errhêïse), kaitoi tromoi to sôma *perikateichon* (pan kateichon) ; all' epi tên prophasin *chrê eltheîn* kai tês prophaseôs tên *trophên*. Outre les changements déjà indiqués, il faudra évidemment lire ici *ek Stymargeô*, comme l'édition de Kühn (vol. XI, p. 161) l'a déjà admis, et non à tort. Dioscoride peut avoir raison de dire que ce mot n'est pas *justement* un substantif ; mais il est employé comme tel dans les passages cités, fût-ce même comme sobriquet.

(1) Athenæus (*Diepnos.*, lib. I, cap. 8.) cite du Phaon du comique Platon : *triglê — kai stymata misei.* (*Voyez* lib. VII, cap. 126.)

(2) Le verbe *styô* se trouve souvent dans Aristophane, par exemple *Acharn.*, 1218 : *styomai* ; *Pax* 727 : *estykotes ; Lysistr.*, 214 : *estykôs ;* 598 : *stysai ;* 869 : *estyka gar* ; et partout avec cette signification : produire ou avoir des érections.

(3) Suidas explique *margos* par *mainomenos ;* Hesychius l'explique encore par *hybristês*, que nous avons déjà cité plusieurs fois comme désignant la volupté contre nature. — Clément d'Alexandrie dit dans *Pædag.*, lib. II, cap. I, page 146 : *Kai hê laimargia, mania peri to laimon, kai hê gastrimargia, akrasia peri tên trophên ; hôs te kai t'ounoma periechei, mania epi gastera ; epei margos, ho memênôs.*

(4) Lucien (*Pseudologist.*, cap. 21) emploie *ergon* au sujet de l'Irrumator et du Fellator. Horace parle d'une manière semblable dans *Epod.* VIII, 19.

Fascinum,
Quod ut superbo provoces ab inguine,
Ore allaborandum est tibi ?

bouche procure la jouissance sexuelle ; en conséquence un *fellator* (1).

Ce n'est que la lubricité la plus effrénée, la fureur érotique à son comble qui puisse produire de pareilles choses, et l'explication de Dioscoride vient à propos quand il dit : *Manikôs eptoêmenon peri ta aphrodisia*, car il n'osait pas faire connaître la chose avec plus de détails. Nous avons en outre démontré (2), en parlant de la pédérastie, que les plaisirs sexuels contre nature ont été regardés comme une manie. En supposant même que nous ne soyons pas en état d'expliquer suffisamment les autres mots, du moins ceux qui les précèdent : *kai alla polla kata ton auton tropon*, montrent déjà qu'ils ont la même signification que *stymargos* et *stomargos ;* que tous se rapportent à la satisfaction contre nature de l'instinct sexuel, puisque *tropos* est le mot propre dans ce sens,

Les expressions *dulce opus* d'Ovide et *molle opus* d'Horace sont assez connues. (*Voyez* dans Hesychius les mots *arrhêtourgia, aischrourgia, kykourgia, to arrhêta ergazesthai.*

(1) Le mot *stomargos* se trouve dans Sophocle, où Electre (581) dit à Clytemnestre :

> Kêrysse m'eis hapantas, eite chrê, kakên,
> eite *stomargon*, eit' anaideias plean.
> Ei gar pephyka *tônde tôn ergôn* idris
> schedon ti tên sên au kataischynô physin.

Suidas explique ici *stomargos* par *phlyaros* ; Philon, *De Monarchia*, lib. I, édit. Mangey, vol. II, p. 219, dit : *Stomargia* chrêsasthai kai achalinô glôssê, blasphêmountas hous heteroi nomizousi theous. L'*Etymologicum magnum* s. v. glôssargon, *stomargon* é tachyglôsson. Chez Aristophane, on trouve le mot *stomatourgos*. Ran. 848.

> enthen dê *stomatourgos* epôn
> basinistria lispê
> glôss'—

(2) (Voyez, à ce sujet, l'opinion de Lucien, *Pseudolog.*, cap. 31, qui l'appelle *paroinôn*. Athenæus, *Deipnos.*, lib. XIII, cap. 80, dit : Philopais d'ên *ekmanôs*, kai Alexandros, ho basileus. Dio Chrysostome (*Tarsica*, I, p. 409) dit, en parlant du *reychein* des cinèdes : All' esti sêmeion tês aischatês hybreôs kai *aponoias*, et paye 412 : Hôs êdê mania to gignomenon eoiken aischra kai aprepei. — Clément d'Alexandrie, *Pædag.*, lib. III, cap. 8 : Peri ta paidika *ekmanôs* eptoêmenoi. Nous ne devons point passer ici sous silence ce que dit Juvenal, Sat. VI, 299 :

> Quid enim Venus ebria curat ?
> Inguinis et capitis quæ sint discrimina nescit.

Séneque (*De ira*, II) dit : *Raptus* ad stupra et *ne os quidem libidini exceptum*. Lactance (VI, 23) : Quorum teterrima libido et execrabilis *furor* ne *capiti* quidem parcit.

comme nous le voyons dans les expressions *Krêta* et *Hellénikon tropon* (1) pour désigner la pédérastie. — Les variantes des manuscrits de Galien diffèrent beaucoup quant au mot *myochanê*. Franz indique dans son édition des glossaires sur Hippocrate, les mots *miochanês* et *myochanês*, que son pseudonyme explique comme un *epitheton chaskousés : ei de myriochauné graphoito, hê épi myriois an eiê chaunoumené*, et on trouve comme variantes : *méochanê* pour *myochanê* et *miriochanê*, *myiochané* pour *myriochaunê*. Erotian dit *mériochanê onoma gynaikos*. Dans le texte d'Hippocrate (2), comme dans les éditions de Galien (3), on trouve *Myriochaunê*. Puisque *chanô* et *chaunô* signifient tous deux *ouvrir largement* (principalement *la bouche*), il est dès lors assez indifférent laquelle des deux terminaisons on veuille choisir, et il ne nous resterait à examiner que le commencement du mot, *myo* ou *myrio*, parce que les autres formes sont évidemment inexactes. Si nous voulions voir *myochanê*, le mot serait alors composé de *myos* et *chanê ;* mais comme *myos* n'est que la représentation tronquée de *mysos*, il faudrait lire *mysochanê* : nous devrions alors faire dériver *mysos* de *myzô, je suce*, et *mysochanê* signifierait *quelqu'un qui suce avec la bouche ouverte* (4) ; ou nous serions obligés de le faire venir de *mysiaô, respirer bruyamment et avec effort par le nez*, surtout pendant le coït. On devrait lire dans ce cas *mysiochanê, — quelqu'un qui, ayant la bouche ouverte, respire bruyamment par le nez*, ce que fait en effet la Fellatrix en action. Ce changement, conforme à la chose, est d'autant plus facile, que l'on trouve également les variantes *myiochanê* et *myriochanê*. Naumann paraît préférer *mysachnê (myzachnê)* ; mais alors il proviendrait nécessairement de *myzô* et de *hachnê* : *ce qui se dépose à la surface* (du gland), donc la matière sébacée (5). Cette manière de lire est d'autant

(1) Xenophon, *Cyropæd.*, II, 2, 28. C'est ainsi que parle Cicéron (*Tuscul.*, V, 20) : Haberet etiam *more Græciæ* quosdam adolescentes amore conjunctos ; — cependant il n'est question dans ce passage que de la pédophilie, qui, comme nous l'avons déjà vu, a été souvent confondue avec la pédérastie. — Aristophane, *Eccles.*, 918 :

êdê ton ap Iônias
tropon ta laina knêsias ;
dokeis de moi kai labda kata tous Lesbious.

De là le *motus ionicus* d'Horace (Od. III, 6, 24), et chez Plaute, Stich. V, 7, 1 : Quis *Ionicus* aut cinædus qui hoc tale facere posset.

(2) *Epidem.*, lib. II, sect. 1, édit. Kühn ; vol. III, p. 435.

(3) *Comment. in Hippocrat.*, *Epidem.*, lib. II, édit. Kühn ; vol. XVII, A., p. 312.

(4) Martial, lib. XII, 55. — Nec clusis aditum neget labellis.

(5) En parlant de la Fellatrix, Eustathius cite dans Homère, *Odyss.*, P.,

plus admissible, que, suivant Suidas (1), ce mot se trouve chez Archilochus. Néanmoins *myriochaunê* peut être également bon dans le sens que le glossateur lui donne : *in millibus hians!* Lampridius (2) dit d'Heliogabal : *Quis enim ferre posset principem per cuncta cava corporis libidinem recipientem!* — Quant au mot *sarapous*, il y a aussi plusieurs variantes : Franz donne *agrapous* et *arapous;* tandis qu'on trouve dans le texte d'Hippocrate (3), ainsi que dans le commentaire de Galien, *hê Serapis;* ce dernier fait aussi au génitif *tês Serapidos.* Puisque l'on rencontre pour nom de la déesse tantôt *Serapis*, tantôt *Sarapis*, et que la terminaison du génitif *pidos* se transforme aisément en *podos*, il ne serait pas

p. 1821, 52, et X, p. 1921, le mot *myzouris*, et dans l'*Iliade*, I. p. 867, 44, *apomyzouris* avec la signification de *fellatrix*, para to myzan, êgoun thêlazein ouran. Suidas dit : *myzei kai myzei, thêlazei, leichei my, myzei ; apo tou my parêktai to myzein, pallois allois homoiôs ; myzein de estî to tois myktêrsin échon apotelein. Aristophanês* (*Thesmoph.*, 238) *ti myzeis?* Le scoliaste y fait ensuite cette observation : *touto de phonêna sêmainei eklysin tina aphrodisiastikên; hothen kai mytai elegonto to palaion aphrodiastai kai eklytoi kai gynaikomaneis.* Le mot *mys (la souris)* et *myia (la mouche)* viennent de cette racine ; et comme Elien, *Hist. anim.*, lib. XV, c. 1, dit d'un poisson : *Hypochanôn katepic tên myian*, on pourrait également lire *myiochanê* (celle qui ouvre la bouche pour attrapper des mouches) ; à moins qu'on ne veuille considérer le mot *myiochanê* comme un composé exprimant le plus haut degré de lasciveté. La lasciveté des mouches est connue, attendu qu'elles sucent tout : c'est pourquoi Varron, *De R. R.* III, c. 16, dit : Non ut muscæ *liguriunt*. Pour *fellare* et *cunnilengere*, on emploie aussi *ligurire*. Elien, *Hist. anim.*, lib. IV, c. 5, parle d'un poisson, *chanê*, qui est excessivement lascif : *chanê de ichthys lagnistatos. Mysarochanê* pourrait également rendre convenablement l'idée de *Fellatrix*.

(1) s. v. *mysachnê*, hê pornê, para Archilochô ; kai *ergatis* kai *dêmos* kai *pacheia*. Hippônax de *borboropin* kai akatharton tautên phêsin ; apo tou borborou kai *anasyrtopolin*, apo tou anasyresthai. Anakrêon de *pandosian* kai *leôphoron*, kai *manioképon* ; kêpos gar to *morion*. Eupolis *eilipoda*, ek tês eilêseôs tôn podôn tês kata tên mixin.

(2) *Vita Heliogab.*, c. 5. Clement d'Alexandrie, *Pædag.*, lib. III, p. 264. Edit. Potter : Habrodiaitos periergia panta zêtai, panta epicheirei, biazetai panta ; synechei tên physin ; ta gynaikôn hoi andros peponthasin kai gynaikes andrizontai para physin ; gamoumenai te kai gamousai gynaikes *poros de oudeis abatos akolasia*. Les mots *myriostomos* et *athyrostomos*, *athyrostomia*, *athyrostomeô*, *eurystomos* ont peut-être tous la même signification. Epicrate disait d'une fille de mauvaise vie : *hêd' ar' ên myônia :* Philemon appela une autre *mys leukos*, et Elien (*Hist. anim.*, lib. XII, c. 10) ajoute : *myônian holên onomasas (elle est tout à fait trou de souris)*, c'est-à-dire, elle a autant d'accès qu'un nid de souris. A la place de *myriochaunê*, on pourrait aussi lire *myriomêchanos*, en ayant égard au *fessus mille modis* de Martial, lib. IX, 68, et par analogie avec *dôdekamêchanos :* ce dernier mot était un sobriquet d'une femme de Cyrène qui avait inventé 12 *figures différentes de Vénus* (*Voyez* Suidas s. v. *dôdekamêchanos* et le scoliaste d'Aristophane, Ran. 1356.) Quant à ce dernier auteur (*Acharn.*, 271—285), on pourrait aussi défendre *miarochanê*.

(3) *Epidem.*, lib. II, vol. III, p. 436.—Galien, vol. XVII, A, p. 322.

trop surprenant que le texte d'Hippocrate eût eu *Sarapous*. Le glossateur explique ce mot par *hê diasesératas kai diestotas echousi tous daktylous tôn podôn*; ce qui veut dire : *une femme qui a les orteils écartés*. Mais comment accorder cette explication avec le *kata ton auton tropon*, c'est-à-dire avec une des figures de Vénus en question? Si, avec Lucien, on considère le Fellator ou la Fellatrix dans une position accroupie (*en gonasi*), on comprendra que le centre de gravité du corps tombe effectivement sur la partie antérieure du pied, et qu'il est obligé d'écarter les orteils pour agrandir la base de station. Cependant, qui ne voit ce que cette explication a de forcé ? Nous avouons pourtant ne pas savoir mieux nous en rendre compte. Nous pourrions bien laisser au glossateur son opinion et en chercher une autre ailleurs; toutefois nous déclarons franchement que malgré toutes les recherches que nous avons faites à ce sujet, nous n'avons pu arriver à des résultats certains. D'abord nous ne savons absolument rien faire de *Serapis*. Peut-être une figure ou quelque particularité de cette déesse a-t-elle donné le sujet d'une comparaison à nous inconnue; ce qui pourrait donner l'explication de l'*Hippocratem reddere* de Catulle (1) pour *irrumare*. Nous laissons au lecteur le soin de réfléchir sur ce passage de Suidas : *seraphim emprêstas*, *empyra stomata ê thermainontas*; il y trouvera quelque chose d'analogue au *calda Vetustinæ nec tibi bucca placet* de Martial (II, 28). Passant au mot *sarapous*, nous verrons à sa place *sarapious* chez Hesy-

(1) Le mot qui dans Aristote (*Hist. anim.*, VIII, 30) signifie *poisson*, ne serait-il pas *saperdis ?* Du moins, dans Athenæus (*Deipnos.*), Diogène Laërce (VI, 2, 6), *saperdion* est le surnom d'une hétaire. Nous trouvons aussi le mot *Sarapis* dans Plaute (*Pœnulus*, V, 5, 30 et seq.) où Anthemonide dit :

Ligula, i in malam crucem
Tune hic amator audes esse, hallex viri ?
Aut contrectare, quod mares homines amant ?
Deglupta mæna, *Sarapis* sementium,
Mastruga, HALS AGORA HAMA ; tum autem plenior
Allii ulpicique, quam Romani remiges.

Nous déclarons n'être pas à même de corriger le texte évidemment corrompu ; cependant il résulte du passage entier que *Sarapis* ou *Sarrapis* signifie ici également un homme impudique. Anthemonide regarde en effet Hannon, contre qui ces paroles sont dirigées, comme un cinède ; car il dit après : Nam te cinædum esse arbitror magis quam virum ; et comme il dit avant : Quis hic homo est cum *tunicis longis*, quasi puer cauponius? et : Sane genus hoc muliebrosum est *tunicis demissiliis*, Turnebus (*Advers.*, lib. X, c. 24) pouvait très-bien rappeler qu'Hesychius explique *sarapis* par *persikos chitôn*; du reste, il veut lire *arra pisa ementium* pour *Sarrapis*, eu égard à l'impudicité de Bacchus, obscœnum et mollem virum, qui pro arra dari possit vilis mercimonii.

chius, qui l'explique par *mainidas*; Dioscoride aussi regarde l'impudicité comme *manikôs*. Dans Diogène Laërce (1, 4), nous lisons que Pittacus est nommé *sarapoda kai sarapon dia to platypoun einai kai episyrein tô pode*. Nous sommes presque tentés de croire que le glossateur a emprunté son explication à Diogène Laërce ou à Suidas, où se voit également cette citation. Du reste, les manuscrits de Diogène portent *syrapous*, que l'on y rencontre plusieurs fois dans le sens d'*être debout, les jambes écartées*, et Naumann doit l'avoir compris ainsi dans le passage que nous venons de citer, et qu'il rend par *crura ambulando divaricans*. Si nous n'avons pas égard à ce qu'Hippocrate emploie le féminin, et si nous prenons le mot comme dit de l'homme, il désignerait parfaitement bien l'*irrumator*, qui prend le *fellator* entre ses jambes écartées (1), position qu'on regardait en général comme impudique. Si nous nous représentons le *fellator* assis par terre (2) pendant son action, alors le mot peut en effet être dit d'une femme ou d'une *fellatrix*. — Quant à *grypalôpêx*, nous lisons dans Hippocrate (*l. c.*, p. 629) ce qui suit : « Satyrus avait à

(1) Voyez Lucien, *Opera*, édit. Lehmann; tom. VIII, p. 56 - 84. Suétone, *Tiber.*, cap. 44. Majore adhuc et turpiore infamia flagravit, vix ut referri audirive, nedum credi fas sit. Quasi pueros primæ teneritudinis, quos pisciculos vocabat, institueret, ut natanti sibi *inter femina versarentur* ac luderent, lingua morsuque sensim appetentes, atque etiam quasi infantes firmiores, necdum tamen lacte depulsos, inguini seu papillæ admoveret; pronior sane ad id genus libidinis et natura et ætate. Quare Parrhasii quoque tabulam, in qua Meleagro Atalanta ore morigeratur, legatam sibi sub conditione, ut si argumento offenderetur, decies pro ea sestertium acciperet; non modo prætulit, sed et in cubiculo dedicavit. Theophraste, *Charact.*, c. II : Ho de bdelyros toioutos, hoios hypantêsas gynaixin eleutherais *anasyramenos* deixai to aidoion. — Denys d'Halicarnasse, *Excerpt. de legat.*, c. 9, dit de Philon de Tarente : *anasyramenos* tên anabolên kai schêmatisas heauton hôs aischiston ophthênai, tên ou legesthai prepousan akatharsian kata tês hieras esthêtos tou presbeutou kateskedase. — Galien, *Exhort. ad artes*, cap. 6; Anasyramenoi prosourousi.—Lucien, *Cataplus.*, 13 : Kai sy de ô Hermê ? syret, auton eisô tou podos. Clément d'Alexandrie, *Protrept.*, p. 13, parle d'une *Aphroditê peribasiê*, que connut également Hesychius; quelques-uns l'ont prise pour *Divaricatrix*. Suidas explique *sairein* par *hiare*. Les lexicographes interprètent *sarabos* par *gynaikeion aidoion*; chez Dio Chrysostome, *De regno*, IV, 75, *sarabos* est le nom d'un cabaretier; et si nous ne nous trompons, on le rencontre aussi dans Platon comme nom. Hesychius rend *sarôn* par *gynaikeion*. On voit aussi dans le même auteur *arrhenôpes*, que plusieurs expliquent par Androgyne ou Fellator. Puisque l'on trouve *ayrapous*, on pourrait aussi lire *gyropous*. Suidas s. v. graus : hê grêüs, hê chernêtis, hê *gyré podas*.

(2) Catulle, Carm. 35, 64.

An continentes quod sedetis insulsi
Centum, aut ducenti, non putatis ausurum
Me una ducentos *irrumare sessores*.

Thasus le surnom de *grypalôpêx*. A l'âge de 25 ans, il avait souvent des pollutions nocturnes; mais il en était de même pendant le jour. A 30 ans, il devint phthisique et mourut. » Nous voyons ici qu'il est question d'un libertin qui par suite de son impudicité s'était attiré une telle faiblesse des organes génitaux, qu'il eut souvent des éjaculations spermatiques, d'où résulta la phthisie à laquelle il succomba. Le glossaire de Franz cite comme variantes *rhypalôpêx* et *trypalôpêx*. Schneider, d'après la signification qu'il donne dans son dictionnaire au mot *grypalôpêx*, doit l'avoir fait dériver de *gryps* et *alôpêx*. Les anciens regardaient le renard comme un animal rusé, et ils donnaient de sa conduite plusieurs traits qui seraient probablement à considérer ici : c'est surtout sa manière de prendre le hérisson. Suivant Elien (1), il cherche à le coucher sur le dos pour que sa gueule soit tournée en haut, puis le renard y laisse couler son urine. Les anciens, s'appuyant sur ce fait, ne pouvaient en effet faire mieux que de comparer l'*irrumator* au renard. Mais quelle est la véritable signification de *grypalôpêx?* Hesychius explique *grypos* par *ta exô tou stomatos kampylorrhis*; *ho epikaupê tên rina achôn*. Suidas dit *grypos*, *ho kampylorrhin* (un homme dont le nez est plié ou courbé sur la bouche). Ceci pouvait bien s'entendre du *fellator*, dont le nez était nécessairement comprimé et plié vers la bouche, lorsque l'*irrumator* poussait sur lui avec force, comme ce matelot sur Timarque, d'après le passage cité plus haut. *Grypalôpêx* serait alors un homme qui, comme ce Timarque, est *irrumator* et *fellator* à la fois. Lorsque nous parlerons du *cunnilingus*, nous examinerons le mot *kynalôpêx* de Naumann. Nous verrons alors que l'on pourrait aussi appeler le cunnilingus *grypalôpêx*. Au sujet du mot *rhinokolouros*, que les manuscrits remplacent aussi par *rhinoklouros*, nous devons affirmer que les anciens coupaient (2)

(1) *Hist. anim.*, lib VI, c. 24. Hê de hêsychôs kai pepheismenôs tou heautês stomatos anatrepei autous.—Cap. 64 : Hêde chanein te kai endakein ou dynamenê, kata ourêsen autou es to stoma.

(2) Virgile (*Enéide*, VI, 494) dit de Deiphobe, amant d'Hélène :

> Atque hic Priamiden laniatum corpore toto
> Deiphobum vidit, lacerum crudeliter ora,
> Ora manusque ambas, populataque tempora raptis
> Auribus, et *truncas inhonesto vulnere naris*.

Martial, lib. III, Epig. 85.

> Quis tibi persuasit *nares abscindere mœcho ?*
> Non hac peccatum est parte, marite, tibi
> Stulte, quid egisti ? nihil hic tua perdidit uxor,
> Cum sit salva sui mentula Deiphobi.

le nez à celui qui avait un commerce illicite avec des femmes étrangères (*mœchus*); mais comme *mœchus* désigne aussi le *fellator* (1), celui-ci pourrait bien avoir dû perdre son nez. Il serait donc admissible qu'on eût établi cette peine contre la débauche, et que le *fellator* eût reçu pour cela le nom de *rhinokolouros*. On a pu attribuer aussi la perte du nez à une maladie produite par l'impudicité; de sorte qu'en voyant un *mœchus*, on pensait de suite à sa vie déréglée: il en est encore ainsi aujourd'hui. Nous doutons fort que tout cela ait quelque chose de commun avec la ville de Rhinocolure, dont l'histoire elle-même est plus qu'incertaine. Les passages de Tite-Live et de Pline que Naumann cite, n'en donnent que le nom; c'est Diodore (2) qui nous explique l'origine du nom lui-même en disant : « Actisane procéda d'une manière particulière contre les brigands; il ne voulut pas faire mourir les coupables, mais non plus les laisser impunis. A cette fin, il se fit amener les accusés de tout le pays, et examina leur cause le plus consciencieusement possible. Il leur fit couper le nez à tous, et les exila dans les lieux les plus écartés du désert. La ville qu'il y fonda pour eux reçut le nom de *Rhinocolure*, en mémoire de la punition de ses habitants. Elle est située sur la frontière d'Egypte et de Syrie, et non loin de la côte; elle est presque complétement dépourvue de tout ce qui est nécessaire à la vie. Le sol des environs est salé: dans la ville il n'y a que peu d'eau, et encore est-elle d'un goût amer. » Diodore ajoute que les colons vivent de la chasse des cailles; mais il n'est question de la lèpre ni ici, ni dans Strabon ni Sénèque. C'est pourquoi l'assertion de Naumann, « que la ville était habitée par des lépreux, » manque jusqu'ici de toute certitude historique, quoique la nature du lieu ne s'oppose point à son opinion. Nulle part il n'est parlé de la vie impudique de ses habi-

Martial, lib. II, Epigr. 83 :

Fœdasti miserum, marite, mœchum :
Et se, qui fuerant prius, requirunt
Trunci naribus auribusque vultus.
Credis te satis esse vindicatum?
Erras! Iste potest et *irrumare*!

Ce passage pourrait bien s'appliquer à notre sujet.

(1) Le même, lib. XI, Epigr. 62 :

Lingua maritus, *mœchus ore* Manejus.

Le même, lib. III, Epigr. 84 :

Quid narrat tua *mœcha*? non puellam
Dixi, Tongilion. Quid ergo? *Linguam!*

(2) Lib. I, c. 60. La même chose est racontée par Strabon (*Géogr.*, lib. XVI, p. 759). — Séneque, *De ira*, lib. III, c. 20.

tants ; au contraire, plus tard cette ville était célèbre par le grand nombre d'*hommes pieux* qu'elle renfermait (1).

Quoique l'on puisse, à la rigueur, se contenter de cette explication du mot *rhinocolouros*, nous croyons néanmoins qu'elle est trop peu en harmonie avec *kata ton auton tropon*, et la variante *rhinoclouros* nous porte à lire *rhinaulouros* ou *rhinaulouris*. Tatianus (*Orat. ad Græcos*, p. 85) dit : « *Rhinaulous*i ta aischra, kinountai « de kinêseis has ouk echrên, kai tous hopôs dei moicheuein epi « tês skênês sophisteuontas hai thygateras hymôn kai hoi paides « theôrousi. » Le scoliaste fait cette observation : « Rhinoktypousin, « hoionei to pneuma tois rodôsi, synelkontes poion êchon epi ka- « tagelôti apotelousi ; » et dans Lucien (*Lexiphanes*, c. 19) on lit : *Eoika de kai rhinaustésein*. Le commentateur donne de ce passage l'explication suivante : « Anti tou tais rhisi kataulêsai, epoioun « gar touto *rhinaulountes*, êtoi dia tôn rhinôn psophountes epi « diasyrmô tinôn kai chleuê. » Si nous prenons maintenant le mot *rhinaulein*, dans ces citations qui confirment en outre le *regchein* du discours de Dio Chrysostome, avec la signification de *fistulam canere per nares*, et si nous nous rappelons qu'Eustathius fait dériver *apomyxouris* et *myzouris* de *myzan-ouran (cauda, penis)*, il faudra bien admettre que les Grecs ont dit *rhinaulein-ouran* (*penem pro fistula canere*), et nous aurons l'adjectif ou le substantif *rhinaulouris* (*qui penem pro fistula canit per nares*) ; ce qui n'expliquerait pas seulement l'office du *fellator*, mais aussi la musique qu'il fait en même temps, forcé qu'il est de respirer avec bruit par le nez. Nous laissons cependant à nos lecteurs le choix de l'une ou de l'autre de ces interprétations, parce qu'il est fort difficile d'éclaircir parfaitement des mots de cette espèce, d'autant plus que les sobriquets en général tirent le plus souvent leur origine de circonstances de peu d'importance. Nous croyons néanmoins pouvoir dire avec certitude que, dans le commentaire *de rebus venereis*, il n'est nullement question d'affections vénériennes, et que les assertions de Naumann (2) demeurent du moins sans bases valides.

(1) Sozomène, *Histor. eccles.*, lib. IV, c. 30. Rhinocolura vero illo tempore *viris piis* non aliunde advocatis, sed *indigenis* floruit, quorum optimos sapientiæ sese studio hic dedisse intellexi. Novi Melanam, tunc ecclesiæ episcopum, et Dionysium, monasterium ad septentrionem urbis moderantem, ac Solonem, Melanis fratrem ac successorem in episcopatu.—C'est ce que confirme Nicephore ; *Hist. eccles.*, lib. XI, c. 38.

Dans ces dernières années a paru un petit ouvrage sur la colonie de Rhinocolure : nous avons malheureusement perdu les notes que nous en avions extraites.

(2) Quant aux mots *morbus phœniceus*, il en sera parlé dans le chapitre sur l'impudicité du *cunnilingus*.

Feu M. Boettiger, conseiller aulique, possédait une collection précieuse de vases anciens dont quelques-uns sont conservés à Berlin; plusieurs d'entre eux représentent des figures lascives. Si on les étudiait, on serait peut-être à même de donner une meilleure explication de l'un ou de l'autre des mots dont il s'agit ici, comme en général des expressions de la *Venus ebria.* Ces explications, de peu de valeur pour l'antiquaire, il est vrai, pourraient être d'une grande importance pour le médecin, en ce qu'elles le guideraient dans l'étude de diverses affections des anciens, ne fût-ce que pour réfuter de fausses assertions et pour éviter des conclusions erronées.

Il nous est impossible de donner un exposé historique complet de la propagation du vice du *fellator* et de l'*irrumator.* Il est néanmoins certain que ce fut sous les empereurs que l'impudicité fut poussée le plus loin à Rome : les épigrammes de Martial et la vie de Tibère (cap. 44, 45), écrite par Suétone, en font foi.

§ XXII.

Maladies du Fellator.

Si nous considérons maintenant le métier du *fellator* au point de vue de la médecine, il est incontestable que la bouche d'un tel individu doit avoir été exposée à diverses maladies inséparables de ce vice. Cependant, quelque minutieuses qu'aient été nos recherches, nous n'avons rencontré partout, dans les écrits des médecins de l'antiquité, qu'un silence profond au sujet du mot *lesbiazein*, comme cause provoquant des affections de la bouche ou de ses parties; ce qui est d'autant plus étonnant que des écrivains étrangers à l'art de guérir n'ignoraient nullement cette particularité, comme nous le verrons tout à l'heure. Cette absence de renseignements est d'autant plus fâcheuse pour nous, qu'elle nous prive des moyens de bien connaître les maladies buccales, telles qu'elles ont été décrites par les médecins sous leurs rapports étiologiques; appréciation qui devait être réellement très-difficile si on les attribuait au vice du *fellator.* En effet, celui-ci et la *fellatrix*, tout aussi bien que le cinède, le *fututor* et la *fututrix*, pouvaient, par suite de leur impudicité, être affectés d'ulcères, par exemple dans la gorge; et comme ces derniers étaient primitifs chez les uns et secondaires chez les autres, à quel signe diagnostique aurait-on pu avoir recours pour distinguer les premiers des seconds? Et cependant la certitude de ce fait est de la plus haute impor-

tance pour la question de l'existence de la maladie vénérienne dans l'antiquité, puisque, aujourd'hui, on cite encore comme preuve contre ce fait, l'absence de phénomènes secondaires, tels que nous les voyons ordinairement, surtout dans la gorge (1). Il est extraordinaire qu'aucun des auteurs qui ont écrit sur la syphilis, que nous sachions, n'ait signalé cette circonstance ; les pathologistes, de leur côté, ne citent pas non plus le vice du *fellator* comme cause étiologique. Clossius (2) mentionne, il est vrai, l'*irrumatio*, en s'appuyant sur Peronetti di Cigliano et sur Fabre; mais ceux-ci parlent du *cunnilingus*, et non du *fellator*. Ils partagent sans doute l'opinion d'Erasme, qui dit : « *leichazein* ni fallor tale quiddam est Græcis, quale fellare Latinis. Nam vox etiamnum manet, tametsi rem jam olim e medio sublatam arbitror. » Mais Forberg ajoute très-judicieusement *(l. c.*, p. 304) : « Vereor ut vere : certe audio, ne ab nunc hominum quidem moribus plane abhorrere id schematis, quid viderint ii, quibus magnas urbes adire licet. » Combien d'ulcères primitifs de la gorge, surtout chez les femmes publiques, n'ont-ils pas été regardés et traités comme secondaires, et le sont-ils peut-être encore aujourd'hui, sans que l'homme de l'art soupçonne même la cause qui les produit? Comment pourrions-nous donc exiger des anciens ce que les praticiens de notre temps ignorent, bien que d'autres personnes étrangères à la médecine le sachent parfaitement? En supposant encore qu'ils en eussent eu connaissance, il faudrait bien leur pardonner de s'en être tenus à ce qui frappait leurs yeux, et d'avoir regardé les ulcères de la gorge comme primitifs, de même que chacun de nous excusera son confrère, qui, aujourd'hui, ne voit que des ulcères secondaires, parce que ce qui avait lieu très-fréquemment dans l'antiquité se présente moins souvent à notre époque. L'absence de données, chez les anciens médecins, sur les ulcères secondaires de la gorge par suite d'affections génitales, ne peut donc être admise comme preuve contre l'existence de ces maladies.

Parmi les affections auxquelles le *fellator* était exposé, il faut citer en première ligne la *mauvaise odeur de la bouche* (3), que

(1) Bonorden, *Die Syphilis*. Berlin, 1834, p. 19.

(2) *Ueber die Lustseuche*. Tübing., 1797, p. 49. — Peronetti di Cigliano, *Sur la syphilis*, p. 92. — Faber, *Abhandlung von der venerischen Krankheit*., p. 5.

(3) Martial, XI, Epigr. 30.

Os male causidicis et dicis olere poetis :
Sed fellatori, Zoile, pejus olet.

De là les locutions *os male olens, anima fœtida, gravis, graveolens, graveo-*

les Romains mentionnent très-souvent. Lorsque les médecins ne remarquaient pas de phénomènes locaux, des ulcères, etc., ils attribuaient ordinairement cette odeur à des dérangements de l'estomac (1). Ici encore les profanes étaient plus savants. La sympathie qui existe entre la bouche, les organes sexuels et l'anus en est une raison bien claire; c'est pourquoi nous remarquons aujourd'hui si fréquemment chez les filles de mauvaise vie une odeur désagréable de la bouche, qu'elles tâchent de masquer en mâchant du café brûlé ou d'autres substances, moyen qu'on aura probablement suivi dans l'antiquité (2). Gardons-nous cependant d'attribuer cette mauvaise odeur de la bouche des femmes publiques et des cinèdes au vice du *fellator* et de la *fellatrix*. — Les autres suites du *fellare* étaient la *douleur dans la bouche (stomalgia)* : nous devons toutefois rappeler ici que Pollux (*Onomast.*, III, 7,69) donne au verbe *algein* la signification *aimer*; la *douleur de la langue* (*glôssalgia* (3)); la *douleur des dents* (4); généralement *des douleurs au palais et dans la gorge*, ce qui rendait la voix voilée et le langage peu compréhensible. C'est pourquoi Martial (5) dit :

lentia oris, spiritus jejunio macer, jejuna anima, hircosum osculum, basia oldissima. Ne pourrait-on pas croire que de là est venue la punition des femmes de Lemnos?

(1) Galien, in Hippocrat. *De humor. comment.*, lib. II; édit. Kühn, v. XVI, p. 215. — *De parabilib.* lib. II, c. 7, vol. XIV, p. 424, éd. Kühn, Galien donne plusieurs remèdes contre ce mal; il dit, entre autres choses : Diamasôntai de tines kai tês pityos phylla, hotan ekporeuôntai, *kai hydati diaklyzontai*. Nous parlerons plus tard des expressions latines : *lavare, aquam sumere.*

(2) Martial, VI, 55 :

Quod semper cassiaque cinnamoque
Et nido niger alitis superbæ
Fragras plumbea Nicotiana,
Rides nos, Coracine, nil olentes,
Malo, quam bene olere, nil olere.

(3) C'est pourquoi Euripide, *Med.*, 525, dit : *stomergon glôssalgian.*

(4) Martial, lib. XI, n'aurait-il pas voulu faire allusion à ces mots ?

(5) Lib. VI, Epigr. 41, et lib. IV, Epigr. 41 :

Quid recitaturus circumdas vellera collo?
Conveniunt nostris auribus illa magis.

Le mot *tacere*, dans la première Epigr., tient la place de *fellare*, comme aux liv. VII, IX, 5, 96. Peut-être sera-t-il bon de citer ici le vers d'Epicharme dans Gellius, *Noct. attic.*, I, c. 15.

ou legein dinos, alla sigan adynatos.

Martial, VI, 54; VII, 48; XII, 35. — Dans Catulle, 74, 4, on lit : Harpocratem reddere. — Minutius Felix *in Octav.* dit aussi : Esse malæ linguæ, etiamsi *tace-*

Qui recitat lana fauces et colla revinctus,
Hic se posse loqui, posse *tacere* negat.

Mais le mal ne s'arrêtait pas là : on rencontrait des inflammations aiguës et chroniques du palais (angines), dues au *fellare*. Nous lisons dans le passage du *Pseudologiste* de Lucien, que nous avons déjà cité, les mots suivants : « En Egypte, au contraire (on t'appelait) *synagché :* c'est une chose connue. » Lucien ajoute cette explication : « Peu s'en serait fallu que tu ne fusses étouffé lorsque tu poussais sur ce matelot d'un navire à trois mâts, matelot qui, tombant sur toi, t'a fermé la bouche. » Malgré ce fait, et tout en reconnaissant que Timarque était *fellator* et *irrumator* à la fois, il nous paraît plus probable qu'on lui aura donné ce nom parce que, *bene vasatus*, il produisait fréquemment des angines chez ceux qui lui servaient de *fellatores !* Ceci nous rend aussi plus intelligible un endroit d'Arétée, rapporté à la maladie vénérienne, et qui se trouve au 9e chapitre du Ier livre (1), car ce n'est qu'en ce sens qu'on pourrait en faire une application directe, quoique nous soyons persuadé que bien des symptômes de l'angine (c. 7) et des affections de la luette (c. 8) doivent leur origine au *fellare*. Il est certain que nous observons maintenant plus rarement des maladies de cet organe, qui étaient très-fréquentes chez les anciens, comme nous le voyons d'après leurs ouvrages (2) ; ce qui, du reste, n'est pas étonnant, si nous avons égard à ce qui vient d'être dit de Timarque. Arétée emploie, dans le 8e chapitre, *kyón* ou *columella*, lorsque la luette est entièrement enflammée et enflée ; *staphylé* ou *uva*, lorsqu'il n'y a que la partie inférieure affectée, et *himantion*, lorsque le voile du palais est atteint. Il dit ensuite : *kyón* se rencontre le plus souvent chez les vieillards, et *staphylé* chez les jeunes gens et chez ceux qui sont dans l'âge de la force ; mais les affec- du voile du palais (*ta hymenôdea*) ne se remarquent que chez des garçons arrivés à la puberté. » Le 9e chapitre porte pour titre : *Des ulcères de la gorge*, et nous y voyons : Les ulcères benins qui se forment dans la gorge sont fréquents ; mais les ulcères malins et mortels sont, au contraire, rares. Les premiers sont sans complication, peu étendus et superficiels ; il n'y a ni douleur ni inflammation. Les ulcères malins, au contraire, sont larges, pro-

rent. Priap. 27, 4: altiora tangam. Peut-être faudrait-il voir la même allusion dans les 46e, 47e et 51e Epigr. d'Ausone, ainsi que dans plusieurs endroits semblables de l'*Anthologie*.

(1) *De causis et signis acutorum morborum*. (Voy. *De curatione acut. morb.*, lib I, c. 9.)

(2) Martial, lib X, Epigr. 56.

Non secat et tollit stillantem Fannius uvam.

fonds et recouverts d'une matière blanche, de couleur de plomb ou noire : ce sont alors des *aphthes*; mais lorsque cette matière est très-épaisse, ils prennent le nom d'*eschare*. Sur les bords de cette eschare se manifestent une forte rougeur, de l'inflammation et un gonflement des veines comme dans l'*anthrax ;* en même temps la peau se soulève, il se forme des pustules isolées, qui vont se réunir à celles qui naissent successivement, et n'offrent plus bientôt qu'un ulcère fort étendu. Lorsque celui-ci progresse vers la bouche, quand il est arrivé à la luette, qu'il détruit, alors il entame la langue, les gencives et les lèvres; les dents se déchaussent et deviennent noires. L'inflammation s'empare aussi du cou. Ces malades meurent en quelques jours par suite de l'inflammation, de la fièvre, de la mauvaise odeur et de la faim. Quand l'ulcère, après la destruction de la trachée artère, arrive à la poitrine, la suffocation survient le même jour; car les poumons et le cœur ne tardent pas à être morbidement influencés par la mauvaise odeur de cet ulcère et le pus, et il en résulte de la toux et des difficultés dans la respiration. Cette affection des *fauces* est causée par la déglutition de substances froides, âcres, chaudes, aigres et stiptiques. Ces parties servent à la poitrine pour la voix et la respiration, à l'abdomen pour le passage des aliments, et à l'estomac pour la déglutition. Ces organes intérieurs, l'abdomen, l'estomac et la poitrine, une fois affectés, le mal se propage à la gorge, aux amygdales et aux parties voisines. Les enfants, jusqu'à l'âge de la puberté, en sont le plus fréquemment atteints, car ce sont eux qui ont le plus besoin de rafraîchissement, la chaleur étant à cet âge plus grande qu'à tout autre Ils éprouvent un désir continuel d'aliments divers et de boissons froides; ils crient beaucoup en jouant et en se querellant. Tout ceci a également lieu chez les filles jusqu'à l'apparition des règles. Quant au pays, c'est à l'Egypte que cette maladie est le plus particulière, car l'air y est sec : il y a différents aliments, tels que des racines, des herbes, des légumes, des semences, qui sont âcres; la boisson y est épaisse à cause de l'eau du Nil, ou forte, préparée qu'elle est avec de l'orge ou des raisins. En Syrie, on rencontre également cette affection, surtout en Célesyrie : c'est pourquoi on appelle ces ulcères *égyptiens* ou *syriens*. La mort qu'ils déterminent est déplorable. La douleur est déchirante et brûlante, comme dans l'*anthrax ;* l'haleine est mauvaise; les malades expirent et inspirent à tout instant un air infect. Ils sont si dégoûtants, qu'ils ne peuvent se supporter eux-mêmes; leur visage est pâle et couleur de plomb. La chaleur est très-forte, la soif comme dans la fièvre; mais ils refusent toute boisson par la crainte des souffrances, car ils éprouvent une grande

anxiété lorsqu'ils compriment le palais, et le liquide revient par le nez. Ils se lèvent aussitôt qu'ils se sont couchés; ils ne peuvent cependant rester debout, et lorsqu'ils se sont assis, l'inquiétude les force de se recoucher. Ordinairement ils se promènent le corps droit; en effet, ne pouvant dormir, ils fuient le repos; comme s'ils voulaient chasser un tourment par un autre! L'inspiration est lente et profonde, car ils ont besoin de beaucoup d'air frais pour se rafraîchir; l'expiration est brève, parce les ulcères en feu brûlent encore davantage par le soufle expiré. La voix devient rauque; l'aphonie arrive, et ces symptômes s'aggravent jusqu'à ce que les malades tombent par terre et expirent.

Dans la partie thérapeutique (lib. I, c. 9), intitulée : *Therapeia tôn kata tên pharygga loimikôn pathôn*, on recommande principalement les caustiques, parce qu'il eût été imprudent d'employer le fer rouge; puis il est ajouté : « Chez quelques-uns, la luette est détruite jusqu'à l'os du palais, et les *fauces* jusqu'à la racine de la langue et l'épiglotte. Après cette destruction, on ne peut prendre ni aliments solides ni liquides; et comme ces derniers reviennent également par le nez, l'homme meurt d'inanition. »

Si nous réfléchissons sur ce qui vient d'être dit, il doit nous sembler surprenant, de prime abord, que les symptômes étiologiques qu'Arétée cite, et qu'il appelle, de plus, *loimôdea*, lui aient paru suffisants, puisque ces symptômes peuvent tout au plus expliquer les ulcères simples du pharynx. Une nourriture épicée et des boissons fortes sont aussi peu capables de produire des ulcères de cette espèce, que les cris et la voracité des enfants; circonstances qui n'ont, du reste, pas lieu seulement en Egypte et en Syrie. De tout ceci il résulte qu'Arétée a parfaitement bien connu la maladie, mais qu'il a donné l'explication de faits étiologiques qui n'étaient pas clairs pour lui par des causes mal fondées; et l'on voit qu'Apulée avait parfaitement raison de dire : « Dii boni! quam facilis, *licet non artifici medico*, cuivis tamen docto Venereæ cupidinis, comprehensio. — Déjà plusieurs fois, dans le cours de cet ouvrage, nous avons constaté que ce n'est pas à tort qu'on peut regarder l'Egypte et la Syrie comme les lieux où pullulaient les libertins, et l'endroit de Lucien que nous avons cité plus haut le prouve sans réplique. De plus, nous avons dit, d'après Suétone (*Tiber.*, c. 44), que l'on employait et que l'on dressait principalement au métier de *fellator* de jeunes garçons (comme aussi de jeunes filles) : c'est pourquoi Martial (1) désire avoir un garçon :

(1) Lib. IV, Epigr. 42. — Martial, XI, Epigr. 14. — Urbis deliciæ, salesque Nili.

Niliacis primum puer is nascatur in oris :
Nequitias tellus scit dare nulla magis.

De tout ceci, ainsi que de la comparaison du passage de Lucien, nous croyons pouvoir conclure avec raison que les ulcères malins de la gorge, dont parle Arétée, et ces *Aigyptia kai Syriaka helkea*, étaient le résultat du *fellare* (1); ce qui devient plus évident si nous avons égard à la sécrétion du gland, laquelle, dans les pays chauds, se corrompt facilement et devient âcre. De là s'expliquent les *boubastika helkea*, que Salmasius cite d'après Aetius (2), et qu'il déclare identiques avec les ulcères égyptiens et syriens; car déjà Hérodote (3) nous parle du culte incestueux de Bubastis, fille d'*Isis à Bubastos*. L'affection porte ici seulement le nom d'un lieu où elle régnait probablement avec plus d'intensité, tandis qu'Arétée l'attribue au pays entier.

Nous ne devons pas passer sous silence que Casaubonus, dans un endroit de Perse (V, 187), que nous allons rapporter, penche à regarder les *helkea Syriaka* comme une punition de la *Dea Syra*. Il s'appuie, en cela, sur un passage de Plutarque (4), où il est dit : « Les crédules pensent que la *Dea Syra* ronge les tibias, couvre le corps d'ulcères, et fait fondre le foie à tous ceux qui mangent un hareng ou un goujon. » Cette tradition doit être bien ancienne, puisque nous la trouvons aussi chez Menandre, dans un fragment que Porphyre (5) nous a conservé, mais où il est question d'enflure du ventre et des pieds. Les vers suivants de Perse paraissent aussi avoir rapport à notre sujet :

(1) Que, suivant Prosper Alpin (*De medicina Ægypt.*, lib. I, c. 14), l'angine gangréneuse règne tous les ans en Egypte parmi les enfants, cela ne prouve rien contre ce qui vient d'être dit; au contraire, on s'explique encore mieux que l'angine acquise par le *fellare* ait pu prendre d'autant plus facilement et d'autant plus vite ce caractère pernicieux.

(2) *Tetrab.*, I. *Serm.*, IV, c. 21. Peut-être pourrait-on encore citer ici le *Cancer oris* chez les garçons, dont parle Celse, lib. VI, 15.

(3) Lib. II, c. 60.

(4) *De Superstitione.* II, 170, D. Tên de Syrian theon hoi deisidaimones nomizousin an mainidas tis ê aphyas gagê, ta antiknêmia diesthiein, helkesi to sôma pimplanai, syntêkein to hêpar.—*Mainidas* est la *mœna* des Romains; Hesychius emploie à la place *sarapious*. Plaute se sert de *deglupta mœna* pour désigner un libertin impudique. Par *Dea Syra*, on a entendu la *Derceto*, qui était vénérée à Ascalon sous la forme d'une fille dont la partie inférieure était celle d'un poisson. Or, les poissons lui étaient consacrés : c'est pourquoi il était défendu aux Syriens d'en manger. (*Voy.* Lucien, *de Dea Syra*, p. 672. Diodore de Sicile, II, 4.)

(5) *De Abstinentia*, lib. IV, c. 15. Paradeigma tous Syrous labe :

Hotan phagôsin ichthyn ekeinoi dia tina
Hautôn akrasian, tous podas kai gastera

Hinc grandes Galli et cum sistro lusca sacerdos,
Incussere *Deos inflantes corpora*, si non
Prædictum ter mane caput gustaveris alli.

On ne peut, il est vrai, conclure positivement du passage de Plutarque que les *ulcères de la gorge* aient été attribués à la colère de la déesse *Syra*, parce qu'un individu aurait mangé du poisson; on devrait plutôt en faire l'application à des ulcères extérieurs, qui siégeaient sur d'autres parties du corps aussi bien que sur les tibias. Au surplus, tout ceci peut être très-bien compris dans un sens général, d'autant mieux que l'on rapportait également à cette déesse la cause des affections du foie. Nous verrons, de plus, que, dans l'antiquité, on faisait dépendre d'un vice de cet organe la production de tous les ulcères. Comme les poissons, pour passer dans l'estomac, doivent être introduits dans la bouche, et comme on supposait que la peine infligée par les dieux suivait immédiatement la faute, et frappait principalement la partie qui péchait, on pouvait bien croire que les ulcères de la gorge étaient une punition; ce qui confirmerait notre opinion émise plus haut, que ces ulcères étaient une suite de l'impudicité. Nous savons, du reste, qu'au culte de la Dea Syria s'alliait toute espèce d'incestes.

Si l'on veut réfléchir sur ce point, que les tibias étaient rongés, on pourra y reconnaître une maladie secondaire des os, suite du libertinage. D'un autre côté, la remarque que le corps se couvrait d'ulcérations lorsqu'on avait mangé du poisson, ne sera pas sans importance pour ce que nous savons de la lèpre, puisque, encore aujourd'hui, les symptômes de cette maladie ne sont pas rares chez les peuples auxquels la pêche fournit la principale nourriture. C'est ainsi que l'on verra dans la défense de manger du poisson, que nous cite Athenæus (1), une mesure hygiénique prescrite aux Syriens, chez lesquels les maladies de la peau et les ulcères étaient si fréquents.

Mais ce n'était pas seulement en Egypte et en Syrie que l'on remarquait les tristes conséquences du *fellare*; à Rome aussi elles

Oidousin; eita sakkion elabon; eis d' hodon
Ekathisan autoi epi koprou kai tên theon
Exilasanto tô tapeinôsai sphodra.

Suivant Théophraste (*Charact.*, XIX) *helkê echein en tois antiknêmiois* aurait été une chose très-ordinaire.

(1) *Deipnosoph.*, lib VIII, p. 346. d. D'après notre auteur, le stoicien Antipater de Tarse dit que Gatis, reine de Syrie, aurait beaucoup aimé le poisson, et qu'elle aurait défendu que personne *ater Gatidos* (excepté Gatis) pût en manger dans tout le pays. De là serait venu le nom d'*Atergatis* (Vénus de Syrie).

étaient connues, comme nous le voyons dans le passage suivant de Martial (1) :

Indignas premeret cum tabida fauces
Inque ipsos vultus saperet atra lues ;
Siccis ipse genis flentes hortatus amicos
Decrevit Stygios Festus adire lacus.
Nec tamen obscuro pia polluit ora veneno,
Aut torsit lenta tristia fata fame :
Sanctam Romana vitam sed morte peregit,
Dimisitque animam nobiliore via.
Hanc mortem fatis magni præferre Catonis
Fama potest : hujus Cæsar amicus erat.

Les mots *indignæ fauces* se rapportent évidemment au métier du *fellator*, qui lui a valu la *pestis tabida* et l'*atra lues*, et nous avons ainsi une donnée claire sur la cause d'un *doctus venereæ cupidinis*, que l'*artifex medicus* n'a point connu. C'est par cette raison qu'il ne faut entendre les mots *pia ora* et *vita sancta* que dans un sens ironique. C'est ainsi que les cinèdes et les filles qui se livraient aux hommes en l'honneur d'Astarté, sont désignés, dans l'Ancien Testament, par le mot *sanctus*; et Hiob, par exemple, dit (XXXV, 14) d'un mauvais sujet, qu'il ne peut pas mourir même comme un *sanctus*. Cette signification du mot *sanctus* nous conduit à l'idée que l'affection du pharynx pouvait même être une suite de la pédéraştie, surtout s'il était permis de supposer un double sens aux derniers mots : *hujus Cæsar amicus erat*. Il est vrai que les interprètes n'y voient qu'une allusion à la mort de Caton d'Utique, que César a forcé de s'ôter la vie, et ils pensent que tel ne fut pas le cas de Festus, et que son suicide n'en a été que plus surprenant (2). On ne sait réellement pas de quel César Martial a

(1) Lib. I. Epigr. 79. L'extrait suivant d'Hippocrate (*Epidem.*, lib. VII, vol. III, 691; éd. Kühn) trouverait peut-être ici sa place : Ho to karkinôma to en tê pharyggi kautheis hygiês egeneto hyph' hêmeôn. — Jöhrens (*V.* § 25) rapporte ce passage à la maladie vénérienne, de même qu'il lui attribue également les petits ulcères dans la gorge, dont parle Hippocrate dans son opuscule *De dentitione*, vol. I, p. 484, éd. Kühn.

(2) Dans Pline, lib. VI, Epist. 24, se trouve une analogie frappante avec ce suicide : c'est dans le passage qui est si important pour les affections des organes sexuels ; nous allons le citer ici par anticipation :

C. Plinius Macro Suo S.

Quam multum interest, quid a quo fiat! Eadem enim facta claritate vel obscuritate facientium aut tolluntur altissime, aut humillime deprimuntur. Navigabam per Larium nostrum, quum senior amicus ostendit mihi villam, atque etiam cubiculum, quod in locum prominet. Ex hoc, inquit, aliquando municeps nostra cum marito se præcipitavit. Causam requisivi. *Maritus ex diutino morbo circa velanda corporis ulceribus putrescebat : uxor, ut inspi-*

voulu parler, et si ce mot est ici seulement un titre ou un nom propre. Dans le dernier cas, qui nous a paru d'abord le plus probable, nous avons dû nous rappeler son libertinage; mais parce que Catulle (1) ainsi que Suétone (2) ne le peignent que comme cinède pour hommes, en nous arrêtant à l'acception ordinaire, il nous a semblé qu'on a voulu entendre ici l'empereur, et alors on pourrait en voir un tout autre, tel que Tibère, Néron, etc. Si l'on prenait *pathicus*, comme *omnium virorum mulier*, dans un sens plus étendu, alors il n'y aurait plus d'obstacle à croire que c'est Jules César, à moins d'y voir une opposition dans un autre passage de Martial, où il cherche à excuser par une autorité imposante les débauches et les défauts d'un certain Gaurus; mais il dit à la fin (lib. II, 89) :

Quod fellas; vitium dic mihi cujus habes?

Les mots *indignæ fauces* empêchent évidemment qu'on puisse entendre un cinède. Il est fort probable que les vers suivants de Martial (lib. I, Epigr. 102) ont trait à ce sujet : il y dit de son valet :

Destituit primos virides Demetrius annos :
Quarta tribus lustris addita messis erat.
Ne tamen ad Stygias famulus descenderet umbras,
Ureret implicitum cum scelerata lues,
Cavimus et domini jus omne remisimus ægro :
Munere dignus erat convaluisse meo.
Sensit deficiens sua præmia, meque patronum
Dixit, ad infernas liber iturus aquas.

Ce *famulus* serait-il le *puer* dont Martial parle lib. XI, Epigr. 95?

L'épigramme suivante montre, selon nous, que ce n'étaient pas seulement les garçons, mais aussi les jeunes filles qui subissaient, chez les Romains, les conséquences de ces plaisirs et les payaient de leur vie. Nous lisons dans Martial, lib. XI, 92 :

ceret, exegit : neque enim quemquam fidelius indicaturam, possetne sanari. Vidit, desperavit : hortata est, ut moreretur, comesque ipsa mortis, dux immo et exemplum et necessitas fuit. Quod factum ne mihi quidem, qui municeps, nisi proxime auditum est ; non quia minus illa clarissimo Arriæ facto, sed quia minor est ipsa. Vale.

(1) Carmen 57. — Pulchre convenit improbis cinædis
Mamurræque pathicoque Cæsari.

(2) *Vita Jul. Cæs.*, c. 49, 51, 52. Curion, le père, l'appelle ici *omnium mulierum virum et omnium virorum mulierem.* On disait la même chose d'Alcibiade. Dans un fragment d'Athenæus, *Deipnos.*, lib XII, p. 535, il est dit du comique Pherecrate :

Ouk ôn anêr gar Alkibiadês, hôs dokei,
anêr hapasôn tôn gynaikôn esti nyn.

Aeolidon Canace jacet hoc tumulata sepulchro,
Ultima cui parvæ septima venit hiems.
Ah scelus, ah facinus! properas quid flere viator?
Non licet hic vitæ de brevitate queri.
Tristius est leto leti genus : horrida vultus
Abstulit et tenero sedit in ore lues :
Ipsaque crudeles ederunt oscula morbi:
Nec data sunt nigris tota labella rogis.
Si tam præcipiti fuerant ventura volatu,
Debuerant alia fata venire via.
Sed mors vocis iter properavit cludere blandæ,
Ne posset duras flectere lingua Deas.

Outre ce passage, nous en trouvons encore quelques autres dans Martial, qu'il faut rapporter au *fellator;* mais comme ces affections frappaient également le *cunnilingus*, nous les citerons au paragraphe suivant, où il en sera question. Nous dirons seulement ici que la *pâleur des lèvres* paraît avoir été regardée comme un trait caractéristique du *fellator* (1).

(1) Catulle, Carm. 80.

Quid dicam, Gelli, *quare rosea ista labella*
Hiberna fiant condidiora nive,
Mane domo cum exis, et cum te octava quiete
E molli longo suscitat hora die.
Nescio quid certe est. An vere fama susurrat,
Grandia te medit tenta vorare viri?
Si certe clamant Virronis rupta miselli
Ilia, *et emulso labra notata sero.*

Martial, lib. VII, Epigr. 94.

Bruma est, et riget horridus December,
Audes tu tamen osculo nivali
Omnis obvios hinc et hinc tenere,
Et totam, Line, basiare Romam.
Quid possis graviusque sæviusque
Percussus facere atque verberatus?
Hoc me frigore basiet nec uxor,
Blandis filia nec rudis labellis.
Sed tu dulcior, elegantiorque,
Cujus livida naribus caninis,
Dependet glacies, rigetque barba,
Qualem forficibus metit supinis
Tonsor Cinyphio Cilix marito.
Centum occurrere malo *cunnilingis*,
Et Gallum timeo minus recentem.
Quare si tibi sensus est pudorque,
Hibernas, Line, basiationes,
In mensem, rogo, differas Aprilem.

Linus est désigné par Martial comme *fellator* dans liv. VII, Epigr. 9, et comme *cunnilingus* dans lib. XI, Epigr. 26.

§ XXIII.

Le Cunnilingus.

Le *cunnilingus (qui opus peragit linguam arrigendo in cunnum eumque lambit)* laisse de beaucoup derrière lui le *fellator*. Les Grecs appelaient cette pratique *skylax*, parce qu'elle est propre aux chiens (1), et Hesychius l'explique par *schêma aphrodisiakon*,

(1) De là aussi le proverbe de Suidas : *Kyna derein dedarmenên ; to tou Pherekratous ; schêma de esti akolaston eis to aidoion ; eirêtai de epi tô, allo paschontôn authis eph' hois peponthasin hê paroimia.* Plaute (*Trinum.*, II, 4, 27) dit à peu près la même chose : Edepol *mutuum* mecum facit. — On trouve aussi dans Suidas le mot *kynamyia*, qu'il explique par anaidestatê ; pareschêmatike to onoma apo tou kynos kai têsmyias ; ho men gar kyôn anaidês ; hê de myia thraseia, probablement parce que dans Homère (*Il.*, ph. 394) on lit *kynomyia*, et que le scoliaste fait cette remarque : Anaidês hôs myia, ek dyo anaidôn teleiôn, tou te kynos kai têsmyias, dia to hyperballon tes anaideias. Ensuite il faut citer ici le mot *kynalôpêx*, qui était un sobriquet de Philostrate, comme nous le voyons dans Aristophane (*Equit.*, 1078) ; le commentaire y joint cette note : Legei de auton kai pornoboskon kai kallôpistên. Si nous faisons dériver ce mot de *ton kyna (frenulum præputii.* Paul d'Egine, VI, 54) *alôpizein*, il désignerait le *fellator*, puisque *alôpos*, *alôpizein*, *alôpêkizein* sont formés de l'*a* privatif et de *lôpos*, *lôpê*, *la peau*, *la laine* ; et *alôpêkia* devrait s'entendre ainsi, mais non pas de la gale du renard ; ou bien, comme le veut l'*Etymolog. magn.*, parce que, aux endroits où cet animal lâche son urine, tout meurt, par exemple l'herbe, etc. On pourrait aussi voir dans *alôpêx* la *tête chauve*, puisque c'est une suite assez fréquente du libertinage, et que déjà dans l'antiquité on a très-souvent fait la remarque que la calvitie était due à des excès dans les plaisirs vénériens. On sait que César fut appelé par ses soldats *mœchus calvus*. Les vieillards, qui sont si souvent chauves, pratiquent, lorsque les érections sont éteintes chez eux, le vice de l'*irrumare* et du *cunnilingere*. C'est pourquoi Martial (IV, 50) dit : *Nemo* est, Thai, *senex ad irrumandum*. Dès lors *kynalôpex* serait un *cunnilingus* à tête chauve. Peut-être faisait-on aussi allusion à l'habitude qu'a le renard de se fourrer le nez en terre lorsqu'il veut prendre des outardes (Ælien, *Hist. anim.*, VI, cap. 24) : on sait qu'il fait la même chose lorsqu'il est près de mourir. A l'appui de cette opinion, on peut citer ce que dit Cicéron (*Orat. pro domo*, c. 18) à Sextus Clodius : Ligurris, et cap 31 : Quære hoc ex Sexto Clodio, jube adesse, latitat omnino ; sed si requiri jusseris, invenient hominem apud sororem tuam (Publii Clodii) *occultantem se capite demisso.* (*Voy.* Catulle, 87.) Le mot *canis* paraît se trouver chez Martial, lib. IV, Epigr. 53, avec la même signification que le grec *kyôn*. Peut-être les femmes de l'antiquité auraient-elles employé les chiens comme *cunnilingi* ? Suivant Brockhusius, *Ad Tibull.*, I, 7, 32 ; II, 4, 32, ils étaient les compagnons ordinaires des femmes publiques de Rome : c'est pourquoi Horace (*Epod.*, V, 58) les appelle *suburanæ canes*, et Properce (IV, 7, 15) *subura vigilax*. Au moyen âge, cet emploi des chiens n'était pas rare. Ainsi nous lisons dans *Panormita Hermaph.*, Epigr. XXX : Epitaphium Nichinæ flandrensis, scorti egregii :

Pelvis erat cellæ in medio, qua sæpe lavabar,

hôs to tôn phoinikizontôn. Déjà plus haut, dans une citation de Lucien, nous avons trouvé placés l'un à côté de l'autre, les mots *phoinikizein* et *lesbiazein* : nous les rencontrons de nouveau dans l'extrait suivant de Galien (1), extrait important sous plus d'un rapport : « Boire la sueur, l'urine et le sang menstruel des femmes est chose dépravée et honteuse; mais il ne l'est pas moins de recouvrir les parties de la bouche et du pharynx d'excréments, et de les avaler, comme le propose Xénocrate. Il parle également de la déglutition de la cire des oreilles. Quant à moi, je ne saurais me résoudre à pareille ordure, quand même je ne deviendrais plus jamais malade après. Cependant, manger des matières fécales me paraît encore bien plus dégoûtant, et il est beaucoup plus honteux pour un honnête homme d'être appelé *mangeur d'excréments* (2) que *aischrourgos* ou *cinède.* Mais parmi les *aischrourgôn* (3) nous détestons bien plus les Phéniciens que les Lesbiens; en effet, on dirait que ceux-là ont poussé la débauche jusqu'à boire du sang menstruel (mallon bdellyttometha *tous phoinikizontas tônlesbiazontôn,* hô (4) phainetai moi paraplêsion ti paschein ho kai katamêniou pinôn). *Un homme raisonnable n'en voudra pas plus*

Lambebat madidum blanda catella femur.

Et Epigr. XXXVII :

Te viset Jannecta, sua comitante catella,
Blanda canis dominæ est, est hera blanda viris.

(1) *De simplic. medicament., temperamentis ac facultat.*, lib. X, c. I, édit. Kühn; vol. XII, p. 249.

(2) *Koprophagos.* Martial (lib.III, Epigr. 77) paraît faire allusion à ce fait, lorsqu'il dit :

Nescio quod stomachi vitium secretius esse
Suspicor, ut quid enim, Baetice, *saprofagis* ?

(3) Nous voyons par là que Meyer, dans son article sur la pédérastie, a eu tort de croire que le mot *aischrourgos* ne signifie rien de plus que cinède. A cette occasion, nous ferons encore remarquer que *paidokorax*, qui y est donné comme synonyme de cinède, est à tort rapporté à la pédérastie, puisqu'il désigne, comme le latin *corvus*, le *fellator.* Pline (*Hist. nat.*, lib. X, c. 15) en donne l'explication en disant : *Corvi* pariunt cum plurimum quinos. Ore eos *parere aut coire vulgus arbitratur.* — Aristote (*De gen. anim.*, lib. III, c. 6) negat, — sed illam exosculationem, quæ sæpe cernitur, qualem in columbis esse. C'est pourquoi Martial (lib. XIV, Epigr. 74) dit aussi :

Corve salutator, quare fellator haberis ?
In caput intravit mentula nulla tuum.

Antholog. græca, lib. II, tit. 9. 13. *leukon idein koraka.*

(4) Rost à Gotha a proposé de lire *hôn phainetai* pour *hô phainetai* (Forbiger, *Ad Panormitæ Hermaphrod.*, p, 281, not. h.)

faire l'expérience que de ce qui est moins dégoûtant, sans doute, mais pourtant bien sale, savoir, d'enduire d'excréments ou de sperme humain une partie malade de son corps. Xénocrate appelle ordinairement ce sperme *gonos*, et il distingue avec soin celui qui s'est frictionné avec de la liqueur spermatique pure, de celui qui s'est fait des frictions avec du sperme qui a servi au coït, c'est-à-dire tel qu'il s'écoule du vagin immédiatement après cet acte. » La remarque de Galien, par laquelle il dit que le *phoinikizôn* est semblable à celui qui boit du sang menstruel, prouve évidemment que *phoinikizein* et *lesbiazein* ne signifient pas la même chose, quoique ce soit l'avis des dictionnaires et de Forbiger (*l. c.*). Il est vrai que ce dernier (p. 329, note V) convient que l'on peut aussi comprendre *cunnilingere*; cependant l'explication dans laquelle il entre à l'occasion d'une épigramme (1) qui se rapporte à ce sujet, et par laquelle cette signification trouverait ainsi sa raison : *quod cunnilingos a natando in mari quodam Phœnicei coloris* (mari rubro) *dixissent*; cette explication, dis-je, n'est sûrement pas suffisante, car les mots *en Phoinikê de katheudeis* peuvent très-bien tenir la place de *phoinikizein*, comme l'indique clairement le passage de l'Aloisia Sigæa cité par lui-même : *Cum vellet mediam lambere, se velle dicebat* IN LIGURIAM (pour *ligurire*) (2). De même que *lesbiazein* était employé pour désigner le vice du *fellator*,

(1) Brunck, *Analect.*, t. III, p. 334.

Dêmônax, mê panta katô blepe, mêde charizou,
tê glôssê; deinên choiros akanthan echei.
Kai syzês hêmin, en *Phoinikê de katheudeis*,
k' ouk ô ek Semelês mêrotraphês gegonas.

(2) C'est surtout l'épigramme suivante (*Analect.* de Brunck, t. III, p. 165, N. 75; *Antholog.*, II, 5, 7) qui a donné lieu à cette interprétation :

Alpheiou stoma pheuge; philei kolpous Arethousês,
prênês empiptôn halmyron ès pelagos.

Forberg aurait encore pu citer les vers suivants d'Aristophane (*Equit.*, 1086, 87) :

AL. Kai gar emoi kai gês kai tês erythras ge thalassês,
chôti g' en Ekbatanois dikaseis, *leichôn* epipasta.

Le mot *epipasta* est probablement ici, comme au vers 105, le *Salgama* d'Ausone (Epigr. 125); et le passage de Pollux (*Onomast.*, lib. VI, c. 9, p. 61; lib. X, c. 24, p. 96) pourrait recevoir ainsi, du moins en partie, son explication. Mais en admettant que *Phénicie* y eût été employée pour désigner les organes sexuels d'une femme à l'époque des menstrues, il ne s'ensuivrait pas pour cela que *phoinikizein* signifierait *n'avoir des relations qu'avec des femmes à leur époque cataméniale*. Ce verbe n'est pas non plus identique avec *kataméniou-pinôn*, puisque Galien dit expressement : *phainetai moi paraplêsion.*

parce que cette infâme pratique fut surtout en usage à Lesbos; de même on appelait le *cunnilingere* : PHOINIKIZEIN, parce qu'on le pratiquait en Phénicie. On poussait en effet si loin le mépris de toute pudeur, qu'on n'avait pas honte de se servir de femmes et de filles qui avaient leurs règles ; et c'est un fait qui est pour nous d'une grande importance, comme nous le verrons tout à l'heure. Séneque (1) se prononce très-clairement à ce sujet : « Quid tu, cum Mamercum Scaurum consulem faceres, ignorabas, *ancillarum suarum menstruum ore illum hiante exceptare*? num quid enim ipse dissimulabat? num quid purus videri volebat? » Et dans un autre endroit : « Nuper Natalis tam improbæ linguæ quam impuræ, *in cujus ore feminæ purgabantur.* »

Si nous reconnaissons d'abord que le *phoinikizein* fut un vice qui régnait principalement chez les Phéniciens, et qui a été répandu par eux ; si nous considérons, en outre, que les Grecs appelaient tous les vices, mais surtout les débordements dans les plaisirs de l'amour, du nom de *nosos*, comme les Romains employaient leur *morbus*, alors *phoinikizein* serait la même chose que *nosos phoinikiê*, et nous serions à même d'interpréter le commentaire (3) qu'on a attribué à tort à Galien, commentaire où il est dit : *phoinikiê nosos :* hê kata Phoinikên kai kata ta alla anatolika merê pleonazousa ; dêlousthai de kantautha *dokei* hê elephantiasis.

Tout en admettant que la première partie soit de Galien, il n'est pas moins probable que la dernière a été ajoutée plus tard par une autre main, comme le fait déjà supposer le mot *dokei*, qui produit un singulier effet à côté de la donnée certaine que la *nosos* aurait été fréquente en Phénicie; car celui qui connaissait ce fait devait savoir ce que c'était que cette *nosos* : s'il eût voulu énoncer une espèce d'*éléphantiasis*, il aurait nécessairement dû s'exprimer autrement. D'ailleurs, nous avons vu que Galien savait parfaitement bien ce que c'était que *phoinikizein*, donc aussi ce que c'était que *phoinikiê nosos ;* en sorte qu'il ne pouvait penser à l'*éléphantiasis*. Il est fâcheux que M. le professeur Neumann (4) se soit laissé induire en erreur par cette addition étrangère, car il dit : « Dans l'écrit d'un pseudonyme de Galien, il nous est donné une courte explication de la *phoinikiê nosos*, ou, pour mieux dire, on y entrevoit la conjecture (5) que cette *nosos*,

(1) *De Beneficiis*, lib. IV, c. 31.
(2) Epist. 87.
(3) *Opera*, édit. Kühn ; vol. XIX, p. 153.
(4) *Handbuch der Klinik.*, vol. 7, p. 88,
(5) L'auteur est du moins plus prudent que Sprengel (Th. Batemann, *Praktische Darstellung der Hautkrankheiten*, Halle, 1815, p. 427 , note) qui écrit :

qui était très-fréquente en Phénicie et en Orient, pourrait bien être l'*éléphantiasis*; que ce mot pourrait bien aussi exprimer une maladie qui se distinguait par la rougeur de la peau (*phoinikios* ou *phoinikeos* i. q. *puniceus*, *purpureus*, *cruentus*; *phoinigmos*, *irritatio cutis per vesicantia*). Ou bien aurait-on voulu indiquer une ancienne affection léproso-vénérienne qui aurait régné chez les Phéniciens, peuple marchand; affection qu'on aurait appelée *morbus phœniceus*, de même que l'on disait, de notre temps, *morbus gallicus?* Dans tous les cas, il est surprenant que Themison, qui a, du reste, rapporté aussi que le satyriasis atteignait les hommes en masse, parle d'une fréquence extraordinaire de cette maladie en Crète (Cæl. Aurelian., *Auct. morb.*, lib. III, c. 18). On sait d'ailleurs que des colonies phéniciennes et grecques s'étaient fondues ensemble, et que cette île était continuellement en relations très-suivies avec les villes maritimes de la Phénicie. »

On croit généralement que le commentaire du pseudonyme de Galien se rapporte à un passage d'Hippocrate (2) (*Prorrhetica*, lib. II), où nous lisons : « Mais les *leichênes*, ainsi que les *leprai* et les *leukai*, lorsqu'elles se manifestent chez des jeunes gens ou chez les enfants, ou qu'elles ont peu d'étendue, n'augmentent que lentement; leur exanthème ne doit pas être appelé une *apostase*, mais un *noséma*. Au contraire, lorsqu'il se forme rapidement et prend une grande extension, on pourrait bien le nommer *apostase*. Les *leukai* proviennent, d'ailleurs, des maladies les plus malignes, comme celle qu'on nomme *nousos hê phthinikê*, et les *leprai* et les *leukai*, d'affections produites par la bile. Il est facile de guérir celles que l'on rencontre chez les jeunes gens et celles de nouvelle formation et qui siégent sur les parties les plus molles et les plus charnues du corps. » Fœsius fait à ce passage l'annotation suivante : « Nemini autem dubium est, quin hac parte *mendosi sint codices omnes*, cum *hê nousos phthinikê kaloumenê* scribitur. Nam *phoinikiê nosos* ex Galeni exegesi procul omni dubio

Hippocrates scheint sie (die Elephantiasis) unter dem Namen PHOINIKIÊ NOSOS, *phoenikische Krankheit aufzuführen, welches Galenus (Explan. voc. Hipp.) bestimmt durch Elephantiasis erklaert.*

(2) Édit. Kühn, vol. I, p. 223, 233. Leichênes de kai leprai kai leukai, hoisi men neoisin ê paisin eousin egeneto ti toutôn ê kata mikron phanen auxetai en pollô chronô, toutoisi men ou chrê apostasin nomizein to exanthêma, alla nosêma; hoisi de egeneto toutôn ti poly te kai exapinês, touto an eiê apostêsis; ginontai de leukai men ek tôn *thanatôdestatôn* nosêmatôn, hoion kai hê *nousos hê phthinikê* kaleomenê : hai de leprai kai hoi leichênes ek tôn melagcholikôn : iêsthai de touteôn eupetestera estin hosa neôtatoisi te ginetai kai neôtata esti, kai tou sômatos en thoisi malthakôtatoisi kai sarkôdestatoisi phyetai.

reponendum. » — J. W. Wedel (1) écrit au contraire : « Legunt quidam pro *phoinikiê—phthinikê* et vertunt tabem seu morbum tabidum, sed *contra fidem codicum correctiorum*, quibus Galenus ipse assentitur, et rei ipsius, de quâ textus agit, evidentiam. » Sous le dernier rapport, Wedel a raison, bien que son opinion soit erronée. Nous ne pouvons pas en dire autant de sa manière d'envisager le premier point; car, à notre grand regret, nous manquons des moyens d'établir notre critique; l'édition de Mackius ne se trouve même pas dans la bibliothèque de notre Université. Nous devrions d'abord savoir ce qu'Hippocrate a entendu par *leukai*. Il est certain que c'était une maladie de la peau; mais il serait quelque peu difficile de décider de quelle nature elle était. Dans les *Coac. prænotion.*, vol. I, p. 321, Hippocrate aurait distingué *leukê syggenês* et *mê syggenês;* cette dernière n'atteignait les individus qu'après l'âge de la puberté. Hesychius dit : « Leukê, anthos ti tôn peri to sôma ginomenon, alphos de leukê tis en tô sômati. » — Galien, *Definit. med.*, vol. XIX, p. 140 : « Leukê estin hê epi leukon chrôma tou sômatos para physin metabolê. » D'après cela, on ne devrait entendre par *leukai* qu'une coloration superficielle de la peau; opinion que M. Rayer (2) paraît partager. Pollux, au contraire, donne l'explication suivante : « Alphos melas, epidromê skiôdês, epipolaios, eyiatos alphos leukos, leukotês epitrechousa tê epidermatidi, auchmêra, dysiatos; *leukê*, hotan epiteinê hê leukotês, kai physê trichôsin leukên, ei de kentêseias, hyphaimos, dysiatos, estin hote hyperythros; *epanthei* de auto (?) *tois cheilesin*, *hoios halos achnê.* » Ici *leukê* est évidemment un mal qui envahit plus profondément l'organisme, ainsi que le font connaître Celse (3) et Galien (4), et se comporte comme la lèpre de

(1) *Progr. de morbo phœniceo Hippocratis*, Ienæ, 1702, 4; réimprimé dans E. G. Baldinger, *Selecta doctorum virorum opuscula in quibus Hippocrates explicatur, denuo edita.* Goetting., 1782, p. 215-222. L'auteur paraît n'avoir pas été bien d'accord avec lui-même; il balance entre *elephantiasis* et *purpura.*

(2) *Maladies de la peau.* Bruxelles, 1836, p. 385. Et quoique les termes de la description du *leukê* se rapportent assez bien à la leucopathie partielle, la plupart des interprètes et des critiques, se fondant sur un passage d'Hippocrate (*Prorrhet.*, lib. II), ont pensé que sous ce nom les anciens avaient indiqué une maladie grave, l'éléphantiasis anesthètique ou la lèpre des juifs.

(3) Lib. V, c. 27. 19. *leukê* habet quiddam simile alpho, sed magis albida est et altius descendit : in eaque albi pili sunt, et lanugini similes. Les interprètes ont voulu retrouver dans ces derniers mots la traduction de *halos achnê* de Pollux, *Onomast.*, IV, 195.

(4) *Isag.*, édit. Kühn, vol. XIV, p. 758. — *De symptomat. differ.*, vol. VII, p. 65. — *De sympt. caus.*, lib. II, ibid., p. 225 et seq. Le *leukê* y est attribué à une *nutritio depravata*, ou *tên sarka ginesthai phlegmatikôteran.* (Voyez

Moïse. Mais ce qu'il y a de singulier, c'est qu'il est ajouté que l'affection se manifeste à la bouche comme de l'écume de mer; ce qui se rapporte assurément à une autre espèce de *leukê*, à moins qu'il ne faille avoir égard aux mots *leichên agrios*, qui suivent dans le texte; et alors on s'appuierait sur une observation très-juste, comme nous le verrons lorsque nous parlerons de la *mentagra*. De plus, *auto* ne donne aucun sens. Mais si le commentaire de Pollux est juste, quant au siége du *leukê*, alors il doit aider à l'explication du passage d'Hippocrate, et nous serions obligé de lire *phoinikiê* pour *phthinikê* (1), correction qui serait

Aetius, *Tetrab.*, IV; *serm.*, I. c. 133; Paul d'Egine, lib. IV, c. 5: Actuarius, *Meth. med.*, II, 11; VI, 8; Oribase, *De morb. curat.*, III, 58; Scip. Gentilis, *Comment. in Apuleji apologiam*, n. 524. — Suidas : *leukê :* para Hêrodotô pathos ti peri holon to sôma. Chez Alexander, *Aphrodis. Problem.*, I, 146, les *leukai* signifient les taches blanches sur les ongles des doigts.

(1) Pollux, *Onomast.*, IV, c. 25, p. 187, fait mention, parmi les différentes espèces de *tabes*, de *phthinês nosos*; à la place de *phthinês*, quelques-uns veulent lire *phthinas*, et avec raison. Suidas dit également *phthinas hê nosos*, sans cependant y ajouter aucune autre explication. Chez Hesychius, on trouve *phthina* (*s*), *hê erysibê*, *kai eidos elaias*. Par *erysibê*, on désignait la nielle, le charbon ou la rouille dans le blé, et ce que les Romains appelaient *rubigo* ou *robigo*. Servius, *Ad Virgil. Georg.*, I, 151, fait à cette occasion la remarque suivante : Robigo genus est vitii, quo culmi pereunt, quod a rusticanis calamitas dicitur. Hoc autem genus vitii ex nebula nasci solet, cum *nigrescunt* et *consumuntur* frumenta. Inde *Robigus* deus et sacra ejus septimo Kalendas Maias Robigalia appellantur. Sed *hæc abusive* robigo dicitur; nam *proprie robigo est*, ut Varro dicit, *vitium obscœnæ libidinis quod ulcus vocatur : id autem abundantia et superfluitate humoris solet nasci, quæ Græce* satyriasis *dicitur*. Ces mots sont de la plus haute importance pour notre sujet, parce qu'ils nous apprennent *qu'une forme particulière d'ulcères, que l'on s'attirait par les écarts en amour, était non-seulement connue*, mais encore portait le nom de *robigo*. Ces ulcères offraient pour caractère une rougeur particulière. semblable à la rouille du froment et du fer, et rongeaient les parties qui en étaient le siége. Les expressions *Anthrax*, *Carbo*, nous paraisent donc assez convenables. En Allemagne, on dit encore aujourd'hui de quelqu'un affecté d'une forme primitive de la syphilis : « *er hat sich verbrannt.* » Festus (édit. Dacier, p. 451) s'exprime ainsi : *Robum* rubro colore et quæ rufo significare, at bovem quoque rustici appellant, manifestum est unde et *materia quæ plurimas venas ejus coloris habet*, dicta est robur. C'est ce qui arrive pour le membre viril atteint de phimosis ou de paraphimosis et qui éprouve les érections douloureuses (satyriasis) qui viennent à leur suite. Après cela, nous comprendrons pourquoi l'on appelait Priape si souvent *ruber* hortorum custos (*Priapeia*, Præf., 5). On dit également de lui : *Ruber* sedere cum *rubente* fascino (Carm. 84. Horace, Sat. 1, 8, 5.) On pensait que la rouille du froment provenait de la rosée; mais *ros* signifiait aussi le sperme du mâle ainsi que le liquide que le vagin sécrète pendant le coït. On pourrait tirer de là une nouvelle interprétation et en même temps une preuve de la *verecundia loquentium* des anciens Romains. Nous essaierons de prouver maintenant que les Grecs ont exprimé la même chose par le mot *phthinas*. C'était une maladie propre aux hommes, et nous

d'autant plus facile, que l'omicron majuscule grec a pu être pris pour *th* majuscule (φΘοινικίη et φΟοινικὴ), comme cela est arrivé effectivement, ainsi que nous l'avons démontré dans la note. Mais un changement en entraîne un autre, et force nous est de lire (par analogie avec le *thaumaston pathos* de Dio Chrysostome) *thaumasiôtatôn nosêmatôn*, et de traduire ainsi : les *leukai* résultent des aberrations les plus affreuses de l'esprit, comme, par exemple, le vice du *cunnilingus*. Si nous considérons ensuite que nous voyons dans le texte non pas *leukai*, mais bien *leûkai ;* qu'il n'est donc nullement question d'affections lépreuses de la peau; que *leukos* signifie *transparent* et *brillant*, et que Martial dit dans un passage (XI, 99), sur lequel nous reviendrons :

> Non ulcus acre, *pustulæve lucentes*,
> Nec triste mentum, sordidique lichenes,

il est alors clair qu'il ne s'agit pas du *leukê*, qui ressemblait à la lèpre, mais bien des *pustulæ lucentes*, qui étaient, comme nous le prouverons, la suite du *cunnilingere*. Cette manière de voir nous paraît d'autant mieux admissible que les anciens médecins attribuaient le *leukê* au *phlegma*, explication toute naturelle, puisque nous lisons ensuite : « Hai de leprai kai hoi leichênes ek ton me-

n'en avons pas seulement la preuve dans le passage de Pollux ; mais nous le voyons aussi dans un extrait de Plutarque sur la vie de Galba (c. 21), où nous lisons : Tigellinon men ou polyn eti biôsesthai phaskontos chronon, hypo *phthinados nosou* dapanômenon. — Cette phrase indique également que la maladie était mortelle. D'ailleurs Hesychius emploie aussi *phoinia* pour *phthina :* or, l'adjectif serait dès lors *phoinikios* ou *phoinikinos ;* on aurait donc *phoinikiê nosos* et *phthinikê* comme adjectif de *phthinê* ou de *phthinas* (plus juste serait peut-être *phthinakê*), qui exprimerait la même chose, c'est-à-dire un *ulcus rubrum et rodens ex coitu cum fœda mutiere natum*, dont l'issue fatale a été souvent observée dans l'antiquité. Si maintenant cette signification était la véritable dans le passage d'Hippocrate, alors les *leukai* en auraient été la conséquence. Ceci nous fournirait une preuve non-seulement qu'il y a eu autrefois des affections secondaires de la peau à la suite d'ulcères primitifs, mais qu'on les a même bien connues. Comme les preuves que nous trouvons sur ce point chez les anciens médecins sont encore peu nombreuses, nous sommes obligé de suspendre notre jugement pour le moment ; mais nous pouvons poser en fait que *phoinikiê nousos* se trouvait dans le texte avec le sens de *cunnilingere* ; qu'un commentateur plus moderne aura substitué *phthiniké*, par lequel, de son temps, on spécifiait une affection somatique, et que c'est en suite de ce changement que le texte porte *la suite de l'impudicité* pour *l'impudicité* elle-même. On trouve aussi, du reste, dans l'*Etymologicum magnum* le mot *phoinikistês* pour *cunnilingus ;* on y lit : Glôttokomeion, en hô hoi aulêtai apethithesan tas glôttas ; eirêtai de kai *to gynaikeion aidoion* hypo Euboulou *phoinikistên* skôptontos. *Cunnilingere* y est encore représenté par *glôttostrophein*, perilalein kai stômyllesthai ; *glôttodepsein*, aischrourgein, et *cunnilingus* par *glyssargon*, stomargon.

lagcholikôn ; » ce qui, du reste, est en contradiction avec ces autres paroles d'Hippocrate (1) : « Leprê kai knêsmos kai psôrê kai *leichênes* kai alphos kai alôpekes hypo *phlegmatos* ginontai. » Il nous paraît cependant bien évident que tout le passage en question ne peut être de cet auteur, et qu'il appartient probablement à quelque écrivain de l'école d'Alexandrie, qui a été à même d'étudier les suites des excès vénériens, et qui en a trouvé de nombreuses occasions du temps de Pompée. D'un autre côté, nous ne pouvons encore croire qu'Hippocrate ait bien connu ces affections. D'après ce que nous voyons dans ses ouvrages, il nous est impossible de convenir que ce soit sur les conséquences, par lui bien appréciées, du débordement dans les plaisirs sexuels qu'il ait établi la cause des affections génitales qu'il a décrites, à moins de supposer qu'il ait regardé ce fait comme n'étant ignoré de personne, circonstance contre laquelle s'élèvent une foule de témoignages. Certes il ne manquait pas de moyens d'apprendre à connaître le vice du *cunnilingus*, puisqu'il était si commun de son temps, qu'Aristophane (2) a raillé plus d'une fois cette sorte de libertins dans ses comédies. Quoi qu'il en soit, personne n'arrivera à démontrer, par ce passage d'Hippocrate, que le *phoinikiê nousos* a été le véritable éléphantiasis, quand même on pourrait soutenir que celui-ci aurait été une des suites de l'impudicité. Nous reviendrons, du reste, sur ce fait. Quant au satyriasis de Crète, nous nous sommes déjà prononcé à ce sujet.

De même que les Phéniciens introduisirent le vice du *cunnilingus* en Grèce, de même il passa de la Syrie en Italie ; c'est pourquoi Ausonius (Epigr. 128) dit :

(1) *Peri pathôn ;* édit. Kühn, vol. II, p. 409. Il est vrai qu'on regarde ce livre comme apocryphe, et Galien (Vol. XI, p. 63) l'attribue à Polybe.

(2) *Acharn.* 271.

> Pollô gar esth' hêdion, ô Phalês Phalês
> kleptousan heuronth' hôrikên hylêphoron,
> tên Strymodôrou Thrattan ek tou Phelleôs.
> Mesên labont' aranta, katabalonta katagigartisai.

Peut-être faudrait-il lire ici *Stymodôrou* pour *Strymodôrou ?*

Equit. 1284.

> Tên gar autou glôttan aischrais hêdonais lymainetai,
> en kasaurioisi *leichôn* ton apoptyston droson,
> kai molynôn tên hypênên, kai kykôn tas escharas.

Pax. 885.

> Ton *zômon* autês prospesôn eklapsetai.

Eunus Syriscus inguinum liguritor,
Opicus magister (sic cum docet Phyllis)
Muliebre membrum quadriangulum cernit :
Triquetro coactu Δ literam ducit.
De valle femorum altrinsecus pares rugas,
Mediumque, fissi rima qua patet, callem
ψ dicit esse : nam trifissilis forma est.
Cui ipse linguam quum dedit suam, Λ est :
Veramque in illis esse Φ notam sentit.
Quid imperite, P putas ibi scriptum
Ubi locari I convenit longum ?
Miselle doctor, 8 tibi sit obscœno,
Tuumque nomen Θ sectilis signet.

Le lecteur trouvera l'explication de ces hiéroglyphes obscènes dans les écrivains qui ont commenté ce passage et dans Forberg, *l. c.*, p. 335.

§. XXIV.

Maladies du Cunnilingus.

Il serait difficile de croire qu'un vice aussi abominable que celui du *Cunnilingus* n'ait pas traîné à sa suite de justes châtiments. Les anciens praticiens, Galien même, qui certes connaissait bien cette honteuse pratique, gardent néanmoins un silence profond à cet égard. Il n'en est plus de même chez les écrivains non médecins, comme nous le prouverons plus loin. On ne peut guère admettre que des filles et des femmes se soient servies de ce moyen dans un but de propreté, surtout si l'on considère que de nos jours, l'expérience a démontré que chez certaines filles, à la suite du *cunnilingere*, il est survenu des inflammations aux parties sexuelles, et que de vieilles femmes y ont eu des ulcères pour s'être fait lècher par des chiens. Nous n'avons pas rencontré de preuves de ce fait, dans l'antiquité ; mais nous en trouvons plusieurs des maladies que le *cunnilingus* doit à son vil métier. Outre *le teint* (1) *pâle de la figure et la mauvaise odeur de la bouche*, que nous avons vu

(1) Martial, lib. I, Epigr. 78 :

Pulchre valet Charinus, et tamen pallet.
Parce bibit Charinus, et tamen pallet.
Bene concoquit Charinus, et tamen pallet.
Sole utitur Charinus, et tamen pallet.
Tingit autem Charinus et tamen pallet.
Cunnum Charinus lingit, et tamen pallet

exister aussi dans les autres espèces d'impudicité, voici de plus

un passage où il est question de *paralysie de la langue* (1) :

Sidere percussa est subito tibi, Zoile, lingua,
Dum lingis. Certe, Zoile nunc futuis.

Nous conviendrons sans peine que cette affection était très-rare, mais nous ne pouvons y reconnaître une ulcération, qui certes ne se serait pas arrêtée à la langue, mais se serait répandue, comme chez le *fellator*, sur les autres parties de la bouche. De là la difficulté d'établir le diagnostic de la maladie du *fellator* et de celle du *cunnilingus*. Ici encore Martial nous fournit les preuves de notre assertion. Après avoir lu le passage (2) suivant, il ne nous reste plus de doute sur la nature du châtiment de Mannejus.

Lingua maritus, mœchus ore Mannejus,
Summœnianis inguinatior buccis :
Quem cum fenestra vidit a Suburrana
Obscœna nudum lena, fornicem claudit,
Mediumque mavult basiare, quam cunnum :
Modo qui *per omnes viscerum tubos* ibat.
Et voce certa consciaque dicebat :
Puer, an puella matris esse in ventre ;
(Gaudet cunni, vestra namque res acta est !)
Arrigere linguam non potest fututricem.
Nam dum tumendi mersus hæret in vulva (3),
Et vagientes intus audit infantes,
Partem gulosam solvit indecens morbus;
Nec purus esse nunc potest, nec impurus.

Les interprètes, et principalement Farnabius, en se rapportant au passage ci-dessus, entendent par cette affection la *paralysie de la langue;* ce dernier dit à cette occasion : « Paralysisne *apo tês aphedrou kai tôn emmêniôn*, quorum maleficio humore marcescunt segetes, apes moriuntur etc. Plin., c. 15, lib. V; an sideratio? » — Si nous voulions aussi admettre que le sang menstruel puisse produire la paralysie de la langue, ce n'est pas ici néanmoins qu'il en serait question, puisque Mannejus avait son commerce avec une femme enceinte, qui n'est *ordinairement* pas menstruée; chose que le philologue n'est pas obligé de savoir. Cela pourrait bien exister pourtant, mais le poète n'en dit rien, et l'expression *vulva tumens*

(1) Martial, lib. XI, Epigr. 86. Martial (lib. XI, Epigr. 93) parle encore de ce Zoilus

(2) Lib. XI, Epigr. 61.

(3) *Antholog. græca*, lib. II, tit. 13. N. 19 :

Tên phônên enopên se legein edidaxen Homêros,
Tên glôssan d' en *opê* tis s' edidaxen echein.

Le mot *opê* se trouve évidemment dans ce passage pour *vulva;* signification qu'on devrait bien ajouter dans les dictionnaires.

n'est autre que l'*uterus gravidus* (1), comme on le voit dans ce qui suit. Le mot *solvere* indique, dans tous les cas, une destruction, le dépérissement d'une partie, dépérissement qui est provoqué par l'*incidens morbus*, qui trouverait son explication dans la *scelerata lues* du passage de Martial, lib. I, Epigr. 102.

Ce *morbus incidens* exprimait ainsi le *arrigere*, car, en général, le *impurus* (*cunnilingus*) était impossible. D'un autre côté, il ne pouvait plus être *purus* (2), depuis qu'il pratiquait le métier de *cunnilingus*, et encore bien moins alors qu'il était atteint du *morbus incidens;* ce que Farnabius a bien compris en rendant, les mots *nec purus* par *morbo illo contaminatus*.

L'explication des vers suivant de Martial (3) qui apparamment a trait à cette question, est un peu plus épineuse :

Non dixi, Coracine, te cinædum;
Non sum tam temerarius, nec audax,
Nec mandacia qui loquar libenter.
Si dixi, Coracine, te cinædum,
Iratam mihi Pontiæ lagenam,
Iratum calicem mihi Metili.
Juro per Syrios tibi tumores
Juro per Berecynthios furores.
Quod dixi tamen, hoc leve et pusillum est,
Quod notum est, quod et ipse non negabis :
Dixi te, Coracine, *cunnilingum*,

Qu'étaient-ce que ces *Syrii tumores* dont le *cunnilingus* Coraicus était couvert? Beroaldus (*Annot.*, cap. 25) croit que c'étaient des « *tumores et vibices a cultris et flagris quibus sacerdotes Cybeles* « (*quam deam Syriam esse volunt*) *se sauciabant.* » Farnabius, au contraire n'y voit que les *furores Berecynthios*, et il entend par les mots *tumores Syrii :* « *ulcera et morbos quibus credebatur irata*

(1) Ausone (127).

Eune, quod uxoris gravidæ *putria inguina* lambis,
Festinas glossas non natis tradere natis.

Nous serions plutôt tenté d'expliquer les mots *putria inguina* par *laxata* ou *laxa*, que par *putride*, *ulcéré*. Horace aussi (*Epod.* VIII, 7) parle des *mammæ putres* d'une vieille femme.

(2) Martial, IX, 65.

Ad cænam invitant omnes te, Phœbe, Cinœdi,
Mentales quem pascis, non puto, *purus* homo est.

Pétrone Sat. — Non taces nodumæ percussor, qui ne tum quidem, quum fortiter faceres, cum *pura* muliere pugnasti.

(3) Lib. IV, Epigr. 43.

Isis inflare pejerantes, » il s'appuie sur l'endroit de Perse (1) que nous avons déjà cité et où il est dit :

> Hinc grandes Galli et cum sistro luxa sacerdos,
> *Incussere Deos inflantes corpora*, si non.
> Prædictum ter manc caput gustaveris alli.

Il est fort douteux que ce passage soit une preuve militante, puisque les mots *inflare corpus* ne se rapportent spécialement qu'à l'abdomen; ce que paraît encore indiquer l'usage de l'Allium, auquel on n'a attribué quelque vertu magique qu'eu égard à ses effets carminatifs. Cependant, comme nous l'avons vu d'après Porphyre, les *tumores* pourraient, en effet être pris pour des enflures des pieds que Coraciuus s'est attirées par sa mauvaise vie et qui, lorsqu'il fut devenu vieux, l'avaient tellement épuisé qu'il ne lui restait que le *cunnilingere* pour satisfaire sa lascivité.

Nous trouverons à peu près la même chose dans la description de l'*anus libidinosa* d'Horace Epod. VIII, 9,19.

> Venter mollis et femur *tumentibus*
> Exile *suris* additum. — Fascinum
> Quod ut superbo provoces abinguine,
> Ore allaborandum est tibi.

Casaubonus, dans sa note sur le passage de Perse, voudrait confondre cette affection, ainsi que les *tumores Syrii,* avec les *Helkea Syriaka*, et les regarder comme une suite de la colère de la *Dea Syria.* Il est incontestable que les *tumores,* puisque l'on parle d'un *cunnilingus,* étaient en effet une suite de l'impudicité qui régnait en Syrie, et qui de là fut transportée à Rome; mais leur nature n'en est pas expliquée pour cela, à moins que nous ne voulions les regarder comme des enflures des amygdales et des glandes lymphatiques du cou, lesquelles auraient la même signification que les bubons des aines dans les affections des organes génitaux? Mais comment comprendre les *Berecynthii furores?* Seraient-ce les douleurs nocturnes des os qui portent le malade à la fureur? la métaphore tirée du culte nocturne de Cybèle, pourrait en effet être appelée heureuse. Cependant, quelque plausible que paraisse cette conjecture, nous ne la prendrons pas au sérieux; il nous semble plus naturel de regarder les *tumores Syrii* comme des furoncles qui couvraient le corps de *Coracinus,* et qui, par leur démangeaison insupportable, le rendaient furieux. Notre opinion est confirmée par l'Epigramme 108 d'Ausone :

(1) Satir. V. 186-188.

In scabiosum Polygitonem.

Thermarum in solio si quis Polygitona vidit
Ulcera membrorum scabie putrefacta foventem,
Proposuit cunctis spectacula talia ludis.
Principio tremulis gannitibus aëra pulsat,
Verbaque lascivos meretricum imitantia cœtus
Vibrat et obscænæ numeros pruriginis implet.
Brachia deinde rotat velut enthea dæmone Mœnas,
Pectus, crura, latus, ventrem, femora, *inguina*, suras,
Tergum, colla, humeros, luteæ symplegadis antrum.
Tam diversa locis vaga carnificina pererrat,
Donec marcentem calidi fervore lavacri
Blandus letali solvat dulcedine morbus.
Desectos sic fama viros, ubi cassa libido.
Femineos cœtus et non sua bella lacessit,
Irrita vexato consumere gaudio lecto :
Titillata brevi quum jam sub fine voluptas
Fervet et ingesto peragit ludibria morsu.
Turpia non aliter Polygiton membra resolvit,
Et quia debentur suprema piacula vitæ,
Ad Phlegethonteas sese jam præparat undas.

Il est vrai que de cette manière le rapport au *cunnilingere* n'existe plus; cependant il est encore facile de le maintenir, comme nous le verrons plus tard, et les *tumores Syrii* peuvent toujours être regardés comme une suite de ce vice infâme.

§. XXV.

Du Mentagra.

Depuis la prétendue première apparition de la syphilis, la plupart des défenseurs de l'ancienneté de la maladie n'ont pas manqué de faire du *mentagra* (1) une de leurs preuves, quoique cela ne leur ait jamais bien réussi; ils ont soutenu que le *mentagra* était réellement du aux excès vénériens. C'est ainsi que la plupart n'y voient encore aujourd'hui qu'une forme de la lèpre, surtout depuis

(1) Wendelinus Hock de Brackenau a donné à son traité de la syphilis le titre de *Mentagra, sive tractatus de causis, præservativis, regimine et cura morbi Gallici, vulgo Mala Francosz*, etc. Argent., 1514, in-4°. — Sartorius Frid. præsid. Conrad. Johrenio, *Dissert. de mentagra ad loc. Plinii Secundi hist, natur.*, lib XXVI, cap. 1. Francofort. ad Viadr., p. 4. — Il y parle d'abord des maladies modernes en général, et passe ensuite à la syphilis, en défendant son ancienneté; puis il traite du *mentagra* qu'il prend pour une maladie leproso-syphilitique. Cet écrit mérite encore d'être lu, d'autant plus que l'auteur a cité quelques passages de la chronique d'Anhalt de Beckmann, qui, à cette époque, n'était pas encore publiée, passages dont nous ne trouvons de traces chez aucun autre écrivain.

que Hensler (1) et Sprengel lui ont reconnu les caractères de cette maladie. Au lieu de rapporter inutilement des noms d'auteurs qui partagent cette opinion, nous croyons plus convenable de citer ici tout d'abord le passage principal que nous trouvons dans Pline (2), afin de pouvoir l'apprécier ensuite à sa juste valeur.

Cap. I. « Sensit et *facies* hominum novos omnique ævo priore cognitos, non Italiæ modo, verum etiam universæ prope Europæ morbos : tunc quoque non tota Italia, nec per Illyricum Galliasve aut Hispanias magnopere vagatas, aut alibi, quam Romæ circaque : sine dolore quidem illos ac sine pernicie vitæ : sed tanta fœditate, ut quæcunque mors præferenda esset.

Cap. II. Gravissimum ex his *lichenas* appellavere *Græco nomine :* Latine, quoniam a mento fere oriebatur, *joculari primum lascivia* (ut est procax natura multorum in alienis miseriis) mox et usurpato vocabulo, *mentagram :* occupantem in multis totos utique vultus, oculis tantum immunibus, de condentem (3) vero et in colla pectusque ac manus, fœdo cutis furfure (4).

Cap. III. Nam fuerat *hæc lues* apud majores patresque nostros. Et primum *Tiberii Claudii Cæsaris* principatu medio irrepsit in Italiam, quodam Perusino equite Romano Quæstorio scriba, quum in Asia apparuisset, inde contagionem ejus importante. Nec sensere id malum feminæ aut servitia, plebesque humilis, aut media : sed proceres veloci transitu osculi maxime : fœdiore multorum qui perpeti medicinam toleraverunt, cicatrice, quam morbo. Causticis (5) namque curabatur, ni usque in ossa corpus exustum esset,

(1) *Vom abendlaendischen Aussatze im Mittelalter.* Hamburg 1790 ; in-8°. p. 67, 206, 307.

(2) *Hist. natur.*, lib XXVI, c. 1. 2.

(3) Galien, *De compos. med. secundum locos.* Edit. Kühn, vol. XII. p. 841 : Proscharizomenon tê exôtatô grammê tou leichênos mikron ti tôn apathôn sômatôn.

(4) Galien, *De compos, med. secund. loc.* lib. V, édit. Kühn, vol. XII, p. 830, cite l'extrait suivant de Criton qui confirme ce qui est dit dans le texte : Pros de tous epi tôn geneiôn leichênas pathos aêdestaton, kai gar knêsmous epipherei kai peristasin tôn peponthotôn kai kindynon ouk oligon, herpei gar estin hote kath' holou tou prosôpou, kai ophthalmôn *haptetai*, kai schedon tês *anô tatô dysmorphias* estin aition, kai dia touto chrêstion an eiê epimelesteron tê therapeia, ephorônta tous *paroxysmous* kai *ta dialeimata* kai *sygkrinonta apo tôu kechronismenôn ta neosystata*, eph' hôn harmosei chrêsthai tois xêrainousi pharmakois ; *hotan d' eis psôran ê lepran metapesê* pros tois xêrainousi chrêsthai kai tois rhypousin. — Nous lisons la même chose dans Aëtius, *Tetrab.* II, *serm.* 4, c. 16 En outre de l'assertion que le mal atteignait aussi les yeux, nous devons encore remarquer les paroxysmes et les intermittences que présentait le *mentagra*, ainsi que sa transformation en *psora* et en *lepra*.

(5) Galien et Actius, *l. c.* font connaître une multitude de compositions de ce genre.

rebellante tædio. Advenerunt ex Ægypto, *genitrice talium vitiorum,* medici, hanc solam operam afferentes, magna sua præda. Siquidem certum est, Manilium Cornutum, e Prætoriis legatum Aquitanicæ provinciæ, H. S. CC. elocasse in eo morbo curandum sese ». S'il fut jamais nécessaire de rechercher la véritable signification des noms qu'on a donnés au mentagra, c'est sans nul doute ici. Déjà Gruner (1) a porté son attention sur la diversité des opinions quant à la signification du mot *leichênes* chez les écrivains de l'antiquité, sans qu'il ait cependant réussi à élucider la question. Nous essaierons d'être plus heureux !

Un ancien commentateur dit : « Leichên para to leichô, kai gar phasin ek tou leichein to pathos epairetai (2) ». Bien peu, croyons-nous, doutent encore aujourd'hui que *leichênes* et *lichênes* ne viennent de *leichô* ou de *lichô;* mais nous ne comprenons pas comment Kraus a pu donner dans son Dictionnaire cette explication : « Weil Lichen als Schmarotzerpflanze und als Krankheit der Thierhaut, immer weiter um sich kriecht (*voyez Herpes*) *oder gleichsam leckt* » (3), car *leichein* n'est point *lambere* (*laptein*), quoique les Romains aient employé ce mot dans un sens analogue (et alors encore on ne devrait pas penser à *lambit flamma*, mais bien plutôt à ce que dit Plaute (*Pers. prolog.* 5) : » Quorum imagines lambunt hederæ sequaces »). *Leichein* doit être traduit par *lingere*, *ligurire* (4). Il est probable qu'il y a ici deux racines différentes : la première serait *legein*, et alors on aurait *legnê*, le bord, la bordure, *lignys* la suie (qui s'attache au bord), avec la forme secondaire *lechô*, *lichô :* de là alors *lichen*, la mousse (5), pour autant qu'elle recouvre le bord ou la surface; l'autre racine serait *ligô*, ou *leigô* (comme *libô* et *léibô*), *leichô* et *leichên*, *liggô*, *lizô*, d'où aussi *ligys* et *ligyros* (*ligurire*, *lingere*), qui tous signifient *lécher* et en indiquent bien le bruit. Il n'est pas douteux que plus tard on aura fréquemment confondu l'un avec l'autre les dérivés de ces racines; mais il serait difficile de décider à qui, ou des Grecs qui portaient et écrivaient ou des copistes et des éditeurs qui, postérieurement publièrent ces ouvrages, devrait être attri-

(1) *Morborum antiquitates*, p. 162-171.

(2) J. C. Dietrich. *Iatreum Hippocraticum, continens Narthecium medicinæ veteris et novæ.* Ulm., 1661; in-4°, p. 692.

(3) Parce que le lichen, comme plante parasite et comme maladie de la peau, s'étend de plus en plus et *lèche pour ainsi dire.* »

(4) De là aussi le *hala leichen* chez Diogène Laërce, VI, 2, 6.

(5) Personne ne voudra plus certifier l'exactitude de l'explication donnée par Galien, *De simpl. medicam. temperam. et facult.*, lib. VII, c. 11, § 6 (édit. Kühn, XII. p. 57) : Lechein ônomasthai d' houtô dokei dia to leichênas therapeuein.

buée la plus grande part à cette faute. Ne voyons-nous pas tous les jours un grand nombre de mots auxquels le hasard ou d'autres circonstances ont donné un caractère douteux, être employés par les ignorants d'une manière à faire rougir le savant, ou du moins à exciter son sourire, tandis qu'ils mettent souvent celui qui parle dans un grand embarras? Il est bien certain qu'il n'en était pas autrement chez les Grecs et les Romains; et il devenait ainsi très-facile que des méprises eussent lieu entre *lichô* et *leichô*, *lichên* et *leichên*, méprises dont on n'a pas su sortir plus tard. Que *leichô*, comme *lingo* et *ligurio*, ait eu dans le principe la signification simple de *lécher*, et que, par l'addition de quelque chose ce mot soit devenu amphibologique, il n'est pas moins vrai cependant que, plus tard, le dernier sens lui a été exclusivement attribué, et nous le trouvons principalement employé pour *cunnilingere*. La vérité de ce que nous avançons résulte avant tout du passage suivant d'Aristophane (1), où tout ce qui est dit détermine l'idée de *leichô*. Il y est parlé de Ariphrades, qui nous rappelle le *apophros*, mot par lequel Lucien désignait Timarque; en voici les paroles :

> Oude pamponêros, alla kai prosexeurêke tî:
> tên gar hautou *glôttan aischrais hêdonais lymainetai*,
> *en kasaurioisi leichôn tên apoptyston droson*,
> kai molynôn tên hypênên, kai kykôn tas escharas.

Le mot leichô se trouve seul dans l'épigramme (2) suivante, dont on ne connaît pas l'auteur :

(1) Equit. 1280-1283 Aristophane (*Vesp.* 1280-83) dit de ce même Ariphrades :

> Eit' Ariphradên poly ti thymosophikôtaton.
> hon tina pot' ômose mathonta par a mêdenos,
> all' apo sophês physeos automaton ekmathein,
> glôttopoiein eis ta pornei' eisionth' hekastote.

Et *Pac.* 883-885.

> *TR.* Tis? *THE.* Hostis? Ariphadês,
> agein par' hauton antibolôn. *TR.* All', ô mele,
> ton zômon autês prospesôn eklapsetai.

(2) *Anthol. græca cum versione latina Hugonis Grotii, edita ab H. de Bosch.* Ultraj., 1795; in-4°, Tome I, p. 58; lib. II, tit. 5, Epigr. 9. — *Analectes de Brunck*, tom. III, p. 165. Epigr. 76. Il faut citer encore l'épigramme suivante (Brunck, *l. c.*, tom. II, p. 386. *Antholog.*, lib. II, t. 5, Epigr. 8) et qui appartient à Ammianus.

> Ouch hoti ton kalamon leicheis, dia touto se misô,
> All' hoti touto poieis kai dicha tou kalamou.

Ausone (Epigr. 126) cherche à exprimer le mot *leichei* par ces initiales :

Cheithôn kai *leichôn* isa grammata; es ti de touto?
Leichei kai *Cheilôn*, kan isa, kan anisa.

Forberg (*l. c.*, p. 326) ajoute comme explication de cette épigramme : Lusus in Chilonem cunnilingum. Hunc ait jure quodam suo lingere, qui vel nomine iisdem litteris constante præ se fert lingentem et lingentem quidem tum labra oris, ut labris lingentis similia, tum cunni, ut dissimilia. » Il faut savoir qu'on appliquait aussi le mot *Cheilos* aux lèvres des organes sexuels de la femme. Le scoliaste rend *tas escharas*, dans le passage ci-dessus, par *tacheilê tôn gynaikeiôn aidoiôn*. Suivant Schneider (*voyez* son Dictionnaire) *cheilôn* signifierait *grosse lèvre*. C'est peut-être cette épigramme qui a porté Lambert Bosius à soutenir que le mot *cheilôn* proviendrait de ce que les lettres auraient été interverties dans le mot *leichôn*.

Donc, si *leichên* est dérivé de leichô, nous ne pouvons l'entendre autrement que comme la signification d'une *affection gagnée en léchant*, surtout par le *cunnilingere !* En effet, les Grecs n'auraient su s'exprimer mieux. La preuve que cette expression sortait de la bouche du peuple, c'est que personne de la bonne société ne la comprenait pas. Une locution toute semblable existe encore chez

Laïs, Erôs, et Itys Cheirôn et Erôs, Itys alter
Nomina si scribis, prima elementa adime :
Ut facias verbum, quod tu facis, Eune magister :
Dicere me Latium non decet opprobrium.

Nous voyons ici que le vice du *Cunnilingere* se pratiquait encore au IVe siècle, époque à laquelle Ausone vivait à Bordeaux : on ne se cachait même pas d'être *Cunnilingus*. Nous n'osons affirmer que les paroles de Clem. Alex., *Pædag.*, II, c. 8, p. 178, soient ici pour quelque chose ; les voici : « Hê de epitêdeusis têS euôdias, delear esti rhathymias, porrhôthên eis *lichnon* epithymion epispômenês ? » Le *male olere* était aussi une affection propre au *Cunnilingus*.

Diogène Laërce (V, 65) cite des vers de Crates dans lesquels on lit : « Oute *lichnos*, pornês epagellomenos pyrêsin. Ces mots se trouvent aussi dans Clem. d'Alex., *l. c.* cap. 10. Il faut aussi citer ici le passage de Martial (XI, 59), où il adresse ces paroles à un pathicus :

At tibi nil faciam : sed lota mentula læva
leichazein cupidæ dicet avaritiæ.

Ces mots ont été mal compris par la plupart des interprètes ; c'est pourquoi ils y voient *lana* pour *læva ;* ou ils y ont voulu trouver un indice de la manustupration. Cependant ils ne disent rien autre chose que : « Le poète veut passer à l'irrumation, après que son mentula a été lavé de la main gauche, » usage dont nous parlerons plus tard, mais qui est établi déjà par un fragment de *Lucilius*, où il est dit :

Læva lacrimas mutoni absterget amica.

la basse classe en Allemagne, et bien peu en ont étudié la signification; cette locution trouve probablement son origine dans un acte analogue à celui de *leichén*. On dit ainsi de quelqu'un qui est atteint de l'*herpes labialis* « *er hat gewiss geleckt* » (il l'a sans doute léché)! On entend souvent aussi l'expression : « *er hat gewiss* GREBEN *geleckt*, ou *genascht;* » et l'on regarde le mot *Greben* comme identique avec *Grieben:* tous les deux signifient les restes du lard coupé en petits cubes et dont la graisse a été extraite en rôtisant, et cela parce que les pustules de l'*herpes labialis* ont quelque ressemblance avec ces *Grieben.* C'est pourquoi on dit aussi quelquefois plus complétement : « *er hat gewiss Greben geleckt oder genascht, und est eine* (*solche am Munde als Beweis des Narchens*) *sitzen geblieben.* Quelque plausible que puisse être cette explication, nous croyons néanmoins que son origine doit être reportée à une époque ultérieure, et qu'elle se sera formée lorsqu'on ne connaissait pas ce qui lui a donné naissance. Il nous paraît plus probable que *Greben* provient par corruption du mot *gremium* (giron, espace entre la ceinture et les genoux chez une personne assise). L'article *Grieben* dans le Dictionnaire d'Adelung, nous a conduit à cette idée; il y est dit : « Dans la moyenne latinité on appelait GRIEBEN *Cremium,* en changeant souvent *m* contre *b.* » Cependant nous ne croyons pas qu'il faille attribuer ce mot à la moyenne latinité, puisque déjà Pline (*H. N.,* XII, 19) et Columelle (R. R., XII, 19, §. 3) s'en servent; et évidemment il a des rapports avec *cremare;* et, de même que *Cremium* a pu être changé contre *Gremium*, et, de même on a pu former de Gremen, *Grebe*, qui est synonyme de *Griebe.* Nous abandonnerons, du reste, cette question à des interprètes plus habiles que nous.

Mentagra est évidemment de formation Romaine, comme l'indiquent clairement Pline et Galien (*De compos. med. secund. locos*, lib. V. Edit Kühn, vol. XII, p. 839). Celui-ci dit : Ekdorion leichenon; tautê Pamphilos chrêsamenos epi Rômês pleiston eparisato *epikratousês en tê polei tês mentagras legomenês :* On le regarde ordinairement comme l'analogue, de *Podragra*, *Chiragra*, etc, de *mentum*, le menton, et d'*agra* la prise, ce qui prouve donc une maladie qui tient au menton. Cependant ces mots ne sont probablement pas composés de *agra*, mais de *algos;* car, comme par le changement que le dialecte celtique a amené entre *l* et *r* on a fait de *algaleos*, *argaleos*, de *kephalalgia kephalargia*, de *lêthalgia lêthargia*, de même *podargia* vient de *podalgia*, et l'on a fait par métathèse *podagra.* (*Voyez* Dœderlein, *Lateinische Synonyme und Etymologien*, 4 Thl., p. 424). Le *joculari primum lascivia*, que Pline ajoute, dénote évidemment une équivoque; mais il serait

peut-être difficile de décider si elle repose sur la ressemblance de *mentum*, *menta* ou *mentula*, ou sur le mot *agra*. Il est cependant plus probable que c'est sur le mot *agra*, comme nous allons le voir. Galien, en énumérant les maladies de la peau, distingue (1) *leichên haplous* et *leichên agrios*; et il s'exprime encore plus clairement en disant (2) : *Leichen* est également une affection cutanée, mais il y a deux formes, *ho men hêmeros kai praoteros, ho de agrios kai chalepôteros*. Dans cette affection, il se détache de petites écailles de la peau, et sous elles la peau est rouge et presque ulcérée. Cette maladie est produite par une mucosité salée (*phlegmatos halmyrosi*) et par de la bile jaune; c'est pourquoi les écailles tombent de la peau comme de la poterie vernise, (*epi tôn halmôn tôn keramiôn*). Cette affection se guérit par l'emploi interne de remèdes mucilagineux, et par des frictions à l'extérieur. » Déjà, dans une note citée plus haut, nous avons appelé l'attention du lecteur sur le fait que les mots *agrios* et *chalepos* ont été employés pour signifier le vice de la pédérastie, mais ce sont en général des qualificatifs de cette impudicité, dont nous avons étudié les espèces, comme cela résulte de Platon (3) et de Plutarque (4), du moins pour le mot *agrios*, que nous pouvons très-bien rendre par *impudique* ou *lascif*. Perdant de vue la signification primitive, on regarda *leichên* et *lichên* comme synomymes (peut-être le *lechenos* des Romains y contribua-t-il?) et dès lors on dut naturellement chercher un adjectif propre à spécifier, les suites de ce lécher impudique; or d'après la locution existante, ce ne pouvait être que *agrios* (5), auquel alors on a tout naturellement apposé *leichên haplous*, *leichen insons*. Pendant que Criton, dans Actius rend encore d'une manière simple et très-juste le mot *mentagra*, par *agrion leichên*, Galien ne paraît déjà plus en avoir reconnu la véritable signification. Cela prouve que *hêmeros* et *praoteros*, ne disent réellement le contraire de *agrios*, que quand on prend celui-ci,

(1) *Isagoge*; c. 18 (édit. Kühn, vol. XIV, 779).

(2) *l. c.*, cap. 13; p. 757-758.

(3) Phædon, p. 81. A. hoi aphikomenê hyparchei *autê* endaimoni einai, planês kai agnoias kai phobôn; kai *agriôn erôtôn* kai tôn allôn kakôn tôn anthrôpeiôn apêllagmenê.

(4) *De solert. anim.*, p. 972. D. *Erôtes* de pollôn hoi men agrioi kai peri maneis gegonasin, hoi de echontes oukanthrôpon hôraïsmon. L'*Elhymologicum. magnum* dit : Agrioi hoi paiderastai êtoi *hoti agrion esti to pathos* hê paiderastia. Peut-être pourrait-on citer ici encore ce que dit Théocrite : *Agrion* agrion helkos echei kata mêron Adônis.

(5) On trouve aussi dans Hesychius la forme *agrioleichênai* et *agriopsôria* : de nouvelles recherches sont nécessaires avant de décider si cette dernière est en rapport avec notre sujet. La conversion du *mentagra* en *psora* paraît bien l'indiquer.

comme l'a fait Celse, dans le sens de *ferus;* mais ces deux mots n'expriment nullement *haplous*, qui du temps de Galien, était bien sûrement l'adjectif qualificatif de *lichên*. Son étiologie du *phlegma halmyros* et du *cholê xanthê* prouve déjà, qu'il n'a pas reconnu la nature du mal : Martial, tout étranger qu'il était à la médecine, s'y connaissait mieux, lorsqu'il écrivait ses *sordidiques lichenes*. C'est ainsi que l'on voudrait prendre aussi le *agra* dans *Mentagra* comme indiquant *agrios*. Aurait-on pensé trouver dans le *molynôn tên hypênên* d'Aristophane et le *barbam inquinare* des Romains, les synonymes du *Cunnilingere?* Martial paraît le rendre par *triste mentum, mentum periculosum*. La *Sycosis menti* dont parlent Celse et les Grecs plus modernes, aurait-elle trait à cette affection? Archigenes le dit positivement dans Galien (*de comp. med. sec. loc.* lib. V. édit. Kühn, vol. XII, p. 847) : Epi de tôn sykôdôn tôn epi tou geneiou, legomenôn de mentagrôn, hypo de tinôn leichênôn agriôn, poiei k. t. l.; et il donne, avec d'autres médecins, à l'affection au menton, le nom général d'*exanthêmata en tois geneiois* (p. 824).—Si nous établissons de cette manière les significations des *lichenes* et du *mentagra*, il nous sera facile d'expliquer le reste du passage de Pline. Chez beaucoup, la maladie occupait la figure toute entière, comme l'*atra lues* dans les passages de Martial, au paragraphe du *Fellare*, passages qui pourraient être tous rapportés au *mentagra* comme l'a fait Farnabius : Pline parle aussi de *lues*, car notre maladie pouvait très-bien, quoique plus rarement, provenir du *fellare*. Le jeu de mots de *mentum* et *menta* ou *mentula* aurait alors encore plus de poids.

Le *fœdo cutis furfure* aurait porté plusieurs auteurs à croire que c'était là le caractère principal de l'affection, et que *lichên* et *leichên* ne différeraient que par le plus ou moins de violence du mal. Willan (1) est de cette opinion, qui selon lui, était aussi celle de Paul d'Egina (2) et d'Oribasius (3), quoique ces derniers déclarent que les remèdes légèrement siccatifs ne servent de rien contre le *leichên agrios*, que les siccatifs énergiques l'empirent, et que c'est pour cela qu'on l'appelle *agrios*. On voit que le *lichen agrios* de Willan n'a de commun avec celui des Grecs que le nom, puisqu'il

(1) *Die Hautkrankheiten*. Traduit par Friese. Breslau, 1794, in-4°, vol. I, p. 29 et 32.

(2) *De Re med.*, lib. IV, c. 3. Agrious de kalousi leichênas tous hypo tôn metriôs xêrainontôn ouden oninamenous, hypo de ton spodrôs paroxynontas.

(3) *De morborum curat.* Edit. Eunap., lib. III, c. 59; *in Stephan. collect.*, p. 637. Ergo quibus nihil affertur auxilii ab iis medicamentis quæ mediocriter siccant et exacerbantur ab iis quæ siccant vehementer, eas *leichênas agrias* vocant.

résulte clairement du *fœdiore cicatrice* de Pline, qu'elle amenait à sa suite des cicatrices, qui ne devaient pas uniquement leur origine aux remèdes caustiques employés. Il serait facile d'expliquer pourquoi les femmes (1) étaient épargnées; en effet l'idée ne leur sera pas venue facilement de se livrer au *Cunnilingere* (2); et même, si l'on regarde le *fellare* comme une cause constante du *Mentagra*, elles ne devaient que rarement le pratiquer, puisque, chez le *fellator*, les parties intérieures de la bouche étaient les plus exposées. Il faut en outre considérer qu'en général les femmes sont, plus rarement que les hommes atteintes d'affections pustuleuses à la face, comme nous le voyons encore aujourd'hui clairement dans l'acné : c'est tout l'opposé dans le voisinage des organes sexuels. Du reste, on ne devrait peut-être pas trop prendre à la lettre cette immunité des femmes, puisque celles qui pratiquaient le *fellare*, les *Summœnianœ*, étaient trop en dehors du cercle des observations de Pline. Les *servi* et le *plebs humilis*, quelque effrenés qu'ils aient pu être dans les jouissances sexuelles, ne tombèrent sans doute pas facilement dans ces infâmes pratiques de l'impudicité, qui ne surgissent ordinairement que dans le cerveau de gens désœuvrés et de riches oisifs. Au surplus, consultons l'expérience de tous les jours. Combien d'exemples de pédérastie, empruntés à la classe moyenne et à la classe inférieure, la médecine légale a-t-elle à citer? Dans aucun temps la démoralisation n'est sortie de l'homme du peuple. Aussi étaient-ce les *Proceres* qui étaient particulièrement affectés du *mentagra*. — Quoique le *cunnilingere* fût

(1) Joehrens dit dans la dissertation citée plus haut :

« De feminis, cum suavia maritorum evitare nequiverint, quo modo ab ista infectione libere evaserint, majus restat dubium : nos opinamur cum viri barbam sæpius radi soliti fuerint, ea propter patentibus a novacula poris virulentum illud fermentum aut incentivum toxicum facilius esse insinuare et characterem suum imprimere; imberbes contra feminas, glabritie cutis resistente *porisque minus patulis*, sospitari potuisse. »

(2) Cela eut cependant lieu dans certains cas, tel est l'exemple de Philænis, qui était, il est vrai, une tribade ; Martial, lib. VII, Epigr, 67.

Post hæc omnia cum libidinatur
Non fellat, putat hoc parum virile.
Sed plane medias vorat puellas.
Di mentem tibi dent tuam, Philæni,
Cunnum lingere quæ putas virile.

(*Voy.* lib. IV, Epigr. 41.) Du reste il était toujours très-rare de trouver ce vice chez les femmes; Juvénal (Sat. II, 47-79) le nie positivement.

Non erit nullum
Exemplum in nostro tam detestabile sexu,
Tædia non lambit Cluviam, nec Flora Catullam.

la cause principale du *mentagra*, il n'en était cependant pas la seule, car cette affection, comme les condylômes aux organes génitaux, avait un principe contagieux, ainsi que le dit clairement Pline, tandis que les médecins gardent un silence absolu à cet égard. Le mal pouvait donc se transmettre par les *baisers*. Ce n'était pas le *velox transitus oculi*, mais le *basium* (qui avait assurément pour base une lascivité (1) encore inconnue aujourd'hui) qui propageait la maladie. Car à l'époque où le *mentagra* faisait les plus grands ravages, une véritable fureur d'embrasser régnait parmi les Romains.

Martial nous peint ce fait d'une manière admirable dans les deux épigrammes suivants : (Lib. XII, Epigr. 59.)

De importunis basiatoribus.

Tantum dat tibi Roma basiorum
Post annos modo quindecim reverso,
Quantum Lesbia non dedit Catullo.
Te vicinia tota, te pilosus
Hircoso premit osculo colonus.
Hinc instat tibi textor, inde fullo,
Hinc sector modo pelle basiata,
Hinc *menti dominus periculosi*,
Hinc defioculusque et inde lippus,
Fellatorque recensque cunnilingus.
Jam tanti tibi non fuit redire.

Lib. XI, Epigr. 98.

Ad. Bassum.

Effugere non est, Basse, basiatores.
Instant, morantur, persequuntur, occurrant
Et hinc et illinc, usquequaque, quacunque.
Non *ulcus acre pustulæve lucentes*,
Nec *triste mentum sordidique lichenes*,
Nec labra pingui delibuta ceroto,
Non congelati gutta proderit nasi.

(1) Il est surprenant que les mots *basium*, *basiare* et *basiator* semblent ne dater chez les Romains que de Catulle, et que c'est à peine si on les trouve chez Martial, Juvenal, et chez Pétrone ; qu'on les rencontre ainsi à une époque où la démoralisation avait atteint son plus haut degré à Rome. On a voulu faire dériver le mot *basiare* de *bazô*, *loqui* : l'aurait-on par hasard employé pour *cunnilingere*, comme le *narrare* de Martial (III. 84) ? — Les verbes *bazô baiṇô*, *beinô* paraissent avoir la même racine. La seconde Epigramme de Martial, que nous allons citer à l'instant, nous a rappelé presque malgré nous la 1re *Tarsica* de Chrisostôme. Il est bien probable que *basium* et *basiare* désignent le *baiser impudique*. C'est pourquoi Martial (XI, 62) pouvait dire *Mediumque mavult basiare quam summum*. — Pétrone (Sat.) : Ultime cinædus supervenit — exortis nos clunibus cecidit, modo basiis alidissimis inquinavit.

Et æstuantem basiant et algentem
Et nuptiale basium reservantem.
Non te cunellis asseret caput tectum,
Lectica nec te tuta pelle veloque,
Nec vindicabit sella sæpius clausa.
Rimas per omnes basiator intrabit.
Non consulatus ipse, non tribunatus,
Sævique fasces, nec superba clamosi
Lictoris abiget virga basiatorem.
Sedeas in alto tu licet tribunali,
Et e curuli jura gentibus reddas :
Ascendet ille basiator atque illa :
Febricitantem basiabit et flentem :
Dabit oscitanti basium natantique,
Dabit et cacanti. Remedium mali solum est
Facias amicum, basiare quem nolis.

Nous pourrons maintenant expliquer aussi ce que Martial a voulu dire par les mots *basia lasciva* (XI, 24), *maligna* (XII, 55), et Petrone (c. 23) par l'expression *conspuere aliquem basio immundissimo*, et nous ne serons pas étonnés, non seulement que le mentagra ait été pour ainsi dire épidémique chez les *proceres* Romains, mais aussi que le *velox transitus osculi* soit cité par Pline comme une cause de propagation. — Quant à l'histoire du *mentagra*, il résulte, suivant l'auteur que nous venons de citer, que ce n'est qu'à Rome qu'on l'a regardé comme une maladie nouvelle. Les Grecs devaient le connaître, puisqu'ils lui avaient donné le nom de *lichenes*. Les médecins de cette nation, dont plusieurs sont cités par Galien, et qui ont vécu assez longtemps avant Claude, ne parlent pas de l'origine récente de cette affection ; Galien se borne à ces mots : « *epikratousês en té polei tês mentagras legomenês* ; » Plutarque, quoiqu'il ait écrit (*symposiacorum*, lib. VIII, quæst. 9), un chapitre particulier sur les nouvelles maladies, et sur l'éléphantiasis en particulier, ne dit pas un mot du mentagra. Il serait venu de l'Asie, et ce serait en Egypte que l'on aurait été chercher la *generatrix talium vitiorum*, et les médecins (1), qui sussent guérir le mal. Nous avons prouvé maintes fois que l'Asie a été le centre de ces débordements ; que l'impudicité s'est répandue de là dans les divers pays, et qu'avec le vice sont venues également les affections des parties qui l'exerçaient. L'Égypte s'était chargée de changer complètement les mœurs de Rome. Martial (2) dit avec

(1) Galien (*l. c.*) cite particulièrement comme très-heureux dans la guérison du *Mentagra* les médecins *Crito* et *Pamphilus* qui vivaient sous le règne de Domitien ; ils étaient donc centemporains de Martial,

(2) Hippocrat., *De œre, aq. et l. c.* p. 549, vol. I, Edit. Kühn, dit aussi : alla tên *hêdonên krateein*, dioti polymorpha ginetai ta en tois thêriois ; peri men oun *Aigyptiôn* kai Lybiôn houtôs echein moi dokei

raison : « Nequitias tellus scit dare nulla magis. » Les relations entre l'Asie et l'Égypte s'établirent particulièrement du temps de Pompée et devinrent dès ce moment de plus en plus multipliées. Le luxe augmenta à mesure que l'ancienne *virtus Romanorum* disparut, surtout lorsque Tibère, par son propre exemple, fit pour ainsi dire de chaque espèce de vice, un article de mode ; mais il en fut puni, car il est probable qu'il eut aussi le mentagra. Julien (1) dit de lui que lorsque Romulus eût invité tous les dieux et les Césars à la fête des Saturnales, Tibère y parut également, mais que lorsqu'il eût tourné le dos, on y remarqua des milliers de cicatrices, des taches de gangrène, de la vermine, des durillons, diverses *psôrai et leichênes* provenant de son libertinage et de sa bestialité. » Selon Suétone, cet empereur avait au visage (2) *crebri et subtiles tumores*, et Tacite (3) dit de lui : « *Prœgracilis et incurva proceritas*, *nudus capillo vertex*, ULCEROSA FACIES, *ac plerumque medicaminibus interstincta.* » Si Galien (4) cite un *trochiskos pros herpêtas ho Tiberiou Kaisaros*, il n'est pas encore dit pour cela que ce remède ait été ordonné contre l'exanthème de la figure, puisque Tibère, comme nous venons de le voir d'après Julien, eut des éruptions sur tout le reste du corps ; et en admettant même qu'on ait voulu désigner par là l'affection de la face, l'expression de *herpês* n'aurait pas encore été mal choisie puisque la maladie avait beaucoup de tendance à se répandre. En général, on a tort de croire que les Grecs aient voulu désigner par le mot *herpês* une éruption spéciale. Bertrandi (5) cherche aussi à démontrer que le *mentagra* était une *dartre maligne.* Nous voyons du reste dans Galien et dans Aëtius (6) que des emplâtres ont été fréquemment employés contre cette affection. Lorsque le vice fut devenu plus commun, quand le *cunnilingus* ne se contenta plus des filles, qu'il lui fallut pour satisfaire sa fureur honteuse des femmes, et des femmes enceintes, et même des femmes en menstruation, alors les

(1) *Cæsares in Oper. omn.*, Parisiis, 1630, in-4°, vol. II, p. 9. Epistraphentes de pros tên kathêdran ophthêsan ôteilai kata ton nôton myriai, kautêres tines kai xesmata, kai plêgai thalenai kai môlôpes, hypo tês akolasias kai ômotêtos, psôrai tines kai leichênes, hoios eykekaumenai.

(2) *Vita Tiberti*, cap. 68,

(3) *Annal.*, lib. IV, c. 57.

(4) *De composit. medicament. secundum genera*, lib. V, c. 12 édit. Kühn ; vol. XIII, p. 836.

(5) *Abhandlung von den Geschwüren.* Traduit de l'Italien. Erfurt, 1790, in-8°. § 200.

(6) *Tetrab.* II, *serm.* 4, cap. 16. Quando quidem vero plurimi sunt qui illitio num usum aversantur, *maluntque adhibere emplastra*, utpote quæ neque per sudores obtortos defluant, neque rarefacta etiam cutem circumtendant, annectam et horum aliquot apparatus.

suites de ces abominations devaient non seulement devenir plus nombreuses, mais encore revêtir un caractère plus dangereux. D'abord il n'y eut que quelques pustules autour de la bouche et du menton que l'on confondit avec la *sycosis menti*, déjà depuis longtemps connue, et qui pouvait naître également d'autres causes. Jusque-là le mal n'avait rien de surprenant. Par la suite, lorsque le mucosité corrompue du vagin et le sang menstruel ne repugnèrent plus, il s'établit une sécrétion morbide des glandes de la peau; cette sécrétion, en se dessèchant rapidement, formait des croûtes qui se détachaient en paillettes. Ces phénomènes durent exciter l'attention; et c'est ainsi que nous trouvons dans la médecine des Romains, peu instruits dans cette science, une nouvelle maladie qui reçut aussi un nouveau nom. De même que l'on attribua plus tard à un chevalier lépreux l'introduction de la maladie vénérienne, de même on rapporte à l'*eques Perusinus, Romanus Quæstorius scriba,* celle du *mentagra*, dont il avait été infecté en Asie, sans doute de la même façon, qu'on la gagnait à Rome; si toute fois on doit s'appesantir sur ce point. De nos jours, l'expérience a suffisamment démontré qu'il ne faut jamais accorder trop de croyance à l'assertion de l'introduction d'une maladie par un individu quelconque. Le mal ne se bornait pas toujours à l'affection des glandes de la peau; les bulbes des cheveux en étaient aussi atteints, ceux-ci tombaient et il se formait des ulcèces dont les ravages étaient on ne peut plus rapides; ce qui eut lieu surtout du temps de Martial. On bien il n'existait pas d'ulcération; mais le mal s'étendait sur toute la face, et plus ou moins sur le reste du corps (1) et il prit ainsi la forme de *psora* ou de *lepra;* phénomène sur lequel nous reviendrons plus tard, parce que sa juste appréciation est d'une grande importance pour l'histoire de la maladie vénérienne.

Mais puisque, d'un côté, tous les *cunnilingi* n'étaient pas attaqués de la maladie qui nous occupe, que, d'autre part on a remarqué que tantôt il se formait des ulcères, tantôt le *mentagra*, et que ces deux allaient en s'étendant de plus en plus, on se demandera par quels phénomènes cette circonstance, ainsi que la fréquence extraordinaire du mentagra en Italie, ont été provoquées? Tout en

(1) Plinius Valerianus, *De re medica*, lib. II, 56. — Græco nomine lichenes apellatur, quod vulgo mentagram appellant, et est vitium, quod per totam faciem solet serpere, oculis tantum immunibus; descendit vero in collum et pectus ac manus, fædat cutem; eosque, qui sic vexantur, osculari non convenit, quoniam contactus eorum perniciosus fore exhibetur. — Marcellus Empiricus, *De med.*, liber cap. 19. Ad lichenen sive mentagram, quod vitium neglectum solet per totam faciem et per totum corpus serpere et plures homines inquinare. Nam Soranus medicus quondam ducentis hominibus hoc morbo laborantibus curandis in Aquitaria se locavit.

faisant abstraction de plusieurs autres raisons, nous devons admettre nécessairement l'influence d'un *Genius epidemicus* pour expliquer ces phénomènes, précisément parce que ce *Genius* favorisait alors le développement d'affections cutanées. Quelque peu nombreux que soient les matériaux que nous offre l'antiquité, surtout un peu avant et un peu après la naissance de Jésus-Christ, nous avons du moins pour ce qui concerne l'Italie un point d'appui que nous devons utiliser: C'est l'opinion de Pline (c. 5, et lib. XX, c. 52) que l'éléphantiasis s'est montrée pour la première fois dans ce pays du temps de Pompée-le-Grand, ou, suivant Plutarque (*l. c.*) du temps d'Asclépiade. Il faut donc qu'à cette époque il ait existé des circonstances extérieures favorables qui ont dû être attribuées au *Genius epidemicus*. La transmigration facile du *mentagra* de la face sur les autres parties du corps le démontre clairement; mais il ne faut pas croire pour cela que le *mentagra* ait été originairement *épidémique*. Sans vouloir entrer ici dans trop de détails sur l'étiologie de l'éléphantiasis, nous rappelerons seulement que, suivant Pline, cette maladie, de même que le *mentagra*, partait également de la figure (1). On aurait quelques raisons de supposer que, dans ces cas, le *Cunnilingere* en aurait également été la cause; on expliquerait ainsi pourquoi on a pu prendre l'éléphantiasis et le *morbus phœnicus* pour la même maladie. Cependant, comme nous l'avons dit, cela n'était vrai que pour *certains* cas; circonstance qui devait nécessairement rendre plus difficile l'étude de l'éléphantiasis et son histoire. N'aurait-on pas confondu plusieurs maladies sous la dénomination d'éléphantiasis? Les opinions des anciens sur cette affection comme sur beaucoup d'autres de la peau sont encore trop peu connues pour qu'on puisse prononcer sur cette question avec certitude. Il est, du reste, probable que l'*atra* et *scelerata lues*, dont nous avons parlé plus haut doit être considérée comme le *mentagra*, que nous

(1) Marcellus Empiricus, *De medicam.* liber, cap. 19. Adversum *elephantiasin, quod malum plerumque a facie auspicatur, primumque oritur quasi lenticulis variis et inæqualibus, cute alba, alibi crassa, alibi tenui, plerisque locis dura et quasi scabida et ad postremum sic increscit, ut ossibus, caro adstricta, tumescentibus primum digitis atque articulis indurescat.* Hic morbus particulariter Ægyptiorum populis notus est, nec solum in vulgus extremum, sed etiam reges ipsos frequenter irrepsit, unde adversus hoc malum solia ipsis in balnea, repleta humano sanguine parabantur. Mustelæ igitur exustæ cinis et ejusdem belluæ, id est elephantis sanguis immixtus et inlitus, hujusmodi corporibus medetur. — Actuarius, *Meth. med.*, lib. VI, c. 6, *de faciei vitii* : Ad affectus eminentes, *facieique pruritus ac principium elephantiæ.* — *Aretée, De sign. chron.*, lib. II, c. 13; édit. Kühn., p. 179, dit : Ta polla men hokôs apo *skopiês tou prosôpou archomenou* têlephanês pyr kakon.

n'aurions pas seulement à attribuer au *cunnilingere*, mais aussi au *fellare;* toutefois, dans ce dernier cas, les parties internes étaient plutôt attaquées, et dans le premier c'étaient les parties externes.

§ XXVI.

Morbus campanus.

Plusieurs interprètes d'Horace, particulièrement Lævinus Torrentius (1), ont prétendu que le fameux *morbus campanus* (2) se rattachait au Mentagra. Sans vouloir approfondir cette question, nous pensons cependant qu'il serait opportun d'en dire ici quelques mots. Horace met en scène deux bouffons, Messius et Sarmentus, qui s'injurient l'un l'autre pour égayer leurs auditeurs :

. . . . . Messi clarum genus Osci,
Sarmenti domina extat : ab his majoribus orti,
Ad pugnam venêre. Prior Sarmentus : Equi te
Esse feri similem dico. Ridemus ; et ipse
Messius : Accipio ; caput et movet. O, tua cornu
Ni foret exsecto frons, inquit, quid faceres, cùm
Sic mutilus miniteris? At illi fœda cicatrix
Setosam lævi frontem turpaverat oris.
Campanum in morbum, in faciem permulta jocatus,
Pastorem saltaret uti Cyclopa, rogabat ;
Ni illi larva aut tragicis opus esse cothurnis.
Multa Cicirrus adhæc.

Messius, dont il est principalement question ici, est présenté par Horace comme Osque de naissance; mais tout le peuple Osque était renommé, suivant Festus, par ses excès contre nature *in Venere;* nous lisons dans cet écrivain page 191 : « Obscum duas diversas et contrarias significationes habet. Nam Cloatius putat eo vocabulo significari sacrum, quo etiam leges sacræ Oscæ dicuntur, et in omnibus ferè antiquis commentariis scribitur *Opicum* pro *Obsco*, ut in Titini fabulâ quintâ : Qui Obsce et Volsce fabulantur, nam latine nesciunt. A quo etiam verba impudentia et elata appellantur obscena, *quia frequentissimus fuit usus Oscis* (3) *libidinum*

(1) *Comment. in Horatium.* Anvers, 1608. Tome II. p. 469.

(2) Zachar. Platner, *De morbo campano ad verba* Horatii, lib. I, Sat. V, v. 62, Prolusio, Lips. 1752, in-4°, et dans ses *Opuscula*, Lips., 1794 in-4° t. II, p. 21-28. L'auteur regarde la maladie comme une espèce de papilles, qui ont de la ressemblance avec celles qu'on a observées chez les vénériens. — Nebel, E. L. W., *De morbis veterum obscuris*, sect. I, Giessæ 1794, in-8°. p. 18-25. L'auteur croit que le *morbus campanus* a été identique avec la *sycosis* ou avec le *thymion*, mais qu'il n'a eu rien de commun avec la maladie vénérienne.

(3) L'explication d'Isidore est remarquable, (*Etymolog.* lib IV, c. 9. 17.

spurcarum. — Puis page 194 : Oscos, quos dicimus, ait Verrius Opscos ante dictos, teste Ennio, cum dicat : De muris res gerit Opscus. Adjicit etiam, quod *stupra inconcessæ libidinis obscena dicantur, ab ejus gentis consuetudine inducta.* Quod verum esse non satis adducor, cum apud antiquos omnes ferè obscena dicta sint, quæ mali ominis habebantur. On peut voir dans les explications suivantes de Festus, en quoi consistait la spurca libido : *Oscines aves* Appius Claudius esse ait, quæ *ore canentes* faciant auspicium, ut *corvus* (1), cornix, noctua. Le lecteur se souviendra qu'on appelait le fellator, *corvus.* Comme dans l'épigramme d'Ausonius, que nous avons déjà citée, le cunnilingus est aussi appelé *opicus magister*, il ne restera plus de doute qu'il ne soit question ici d'une impudicité qui se pratiquait avec la bouche. Nous trouvons les diverses espèces de l'*obscena Venus* dans une autre épigramme d'Ausonius que nous avons déjà citée et commentée, et où il est dit de Crispa :

Et quam Nolanis capitalis luxus incessit ;

D'après le sens de la phrase, ce *capitalis luxus* (2) des Nolains n'est autre chose que le fellare.

La ville de Nole était située en Campanie, et les habitants de cette province étaient pour la plupart des Osques; par conséquent, tout ce qui est dit de ces derniers doit se rapporter également aux Campaniens. Si les Nolains et les Osques ou Opiciens sont fellatores et cunnilingi, les Campaniens doivent l'être nécessairement; et en effet Plaute (Trinum. II, 4, 144) dit : *Campanum genus* multo Syrorum jam *anteit patientia.* Puisque Messius est présenté comme Osque, et de plus par ironie, comme tous les interprètes le reconnaissent, cette ironie doit évidemment se rapporter au *luxus capi-*

Oscedo est qua infantum ora exulcerantur, dicta ex languore oscitantium. Ce dernier mot est inintelligible. Les oscitantes auraient-ils été *fellatores?* Lucien *Pseudolog.* c. 27, dit de Timarque : anapetasas to stoma, kai hôs eni platytaton kechênôs êneichou typhloumenos hyp' autou tên gnathon.

(1) Horat. *Od.*, III, 27, 11. — Ausonius, *Idyll.* XI, 15.

(2) Le *luxus* dans la signification d'*excès en amour*, se trouve plusieurs fois chez les anciens, ainsi chez Tacite *Hist.* IV 14, Sueton. ; *Ner.* 29 : *Capua luxurians* est connue par l'histoire d'Annibal. Il est remarquable que Paracelsus donne à la syphilis le nom de *luxus;* il dit : (De causis et origine luis gallicæ, lib. I, c. 5) : *Luxus* autem nomen quod attinet, illud ab influentia, id est, efficiente causa desumptum esse intelligendum est. Est autem *luxus* irritatio quædam ac titillatus spermatis, ad perficiendum actum venereum, a morbis in corpore latentibus causata, itaque Veneris impressione a morbo in actu ipso facta tum ex vulgari luxu fit *luxus morbi* seu *morbidus.* Proinde *luxus* hic non naturalis sed *satyricus* dicendus erit. Comparez la scolie de Servius *ad Virgilium*, que nous avons déjà citée.

talis; *Messius doit donc être un fellator.* Voyons maintenant si ce qui suit (1) confirme cette opinion.

D'abord Sarmentus appelle ce Messius un *equi feri similis.* Il n'est pas clair, en vérité, en quoi consiste ici la satire, les interprètes mêmes n'en disent pas un mot, et cependant il doit y avoir quelque allusion. Il serait peut-être un peu hardi de penser à l'*Hectoreus equus* d'Ovide (2), ou à l'*equus supinus* d'Horace (Sat. II, 8, 50) (3).

Le cheval sauvage court la tête baissée, passée entre les jambes, position que nous avons reconnue chez le cunnilingus, mais qui, suivant Lucien, peut aussi être celle du fellator (4). Messius doit avoir compris cette allusion, car il dit : *Accipio*; *caput et movet.* Sarmatus prend ce mouvement pour une menace, puisqu'il change l'expression d'*equus ferus* en celle de *aries* (5) en disant : Oh! si ta corne n'était pas coupée. Mais à quoi donc devrait conduire la menace de voir une corne pousser chez un *mutilus* (6)? Pour expliquer comment Sarmentus en est venu à cette saillie, Horace ajoute : que Messius avait sur le côté gauche du front une cicatrice hideuse. Sarmentus continue ensuite à jouer sur le mot *campanus morbus* et à ridiculiser la figure de Messius, il lui demande enfin :

(1) Peut-être devons-nous déjà voir une allusion dans le « ad pugnam venêre. » Festus dit : Osculana pugna in proverbio, quo significabatur, victos vincere.

(2) *De arte amandi,* lib. III, v. 778. Thebaïs Hectoreo nupta resedit equo. (*Voy.* Martial, lib. XI, epigr. 105).

(3) Il est à remarquer, que *Rhazes* Elchavi seu Continens (Brescia, 1486, fol. p. 275) parle d'ulcères à la verge, qui proviendraient de « ascensio mulieris supra virum. »

(4) Sénèque (*Nat. quæst.* lib. I, c. 16) dit de Hostius, qui s'était procuré des miroirs qui grandissaient les objets, pour pouvoir se voir dans toutes les positions : Et quia non tam diligenter intueri poterat, *cum compressus erat et caput merserat, inguinibusque alienis obhæserat*, opus sibi suum per imagines offerebat. — Catull. LXXXIII, 7.

Non nihil est quidquam sceleris quo prodeat ultra,
Non si *demisso* et ipse *voret capite.*

Properce lib. II, 15, 22. Mecum habuit positum lenta puella caput.

(5) Equum qui nunc aries appellatur, in muralibus machinis, Epeum ad Trojam (sc. invenisse) (Plin. *Hist. nat.* lib. VII, c. 57. édit. Franz. vol. III, p. 287.) — Et hippos doureios, mêchanêma eis dialysin tous teichous (*Pausanias* lib. I, c. 23). *Hippos* désigne du reste un homme lascif. Le scoliaste ad Oribasii *Collect. med.* lib XXIV, c. 8, in A. Mai Auct. class. e vatican. codd. edit. tom. IV, p. 30, dit *hippos pyrgos*; mais il nous a été impossible de découvrir dans quel sens.

(6) Mutilus, kolobos, kolos est la véritable expression pour les animaux, qui ont perdu l'une ou les deux cornes. Ainsi *mutilus aries* chez Columella de R. R. VII, 3; capella mutila, VII, 6; bos mutilus, Varro de Ling. lat. VIII, c. 26.

pastorem saltaret uti Cyclopa, car alors il n'aurait besoin ni de masque ni de cothurne tragique. Mais le *campanus morbus* (1) n'est autre chose que le *luxus capitalis* des Nolains, le vice des Osques, le *fellare,* que pratiquait Messius, et auquel il devait la *fœda cicatrix,* la défiguration de son visage. C'est avec ces deux choses que Sarmentus le raille (permulta jocatus); Horace ne développe cependant pas davantage son idée. Dans le *pastorem Cyclopa saltare* se trouve une nouvelle allusion, qui jusqu'ici n'a pas été nettement appréciée, mais que Lucien (Pseudolog. c. 27) nous explique très-bien en disant à Timarque : « Mais par Dieu, en *Italie* on t'a gratifié du nom héroïque de *ho Kyklôps,* lorsque, par imitation de l'ancienne tradition rapportée dans Homère, tu voulus assouvir ton impudicité. Déjà abattu par l'ivresse, tu tenais le *kyssibion* dans la main comme un Polyphème lascif, et le jeune esclave, la *hasta* dressée et *bien pointue* dans la main comme un autre Ulysse, vint droit sur toi pour te crever l'œil (2). Mais celui-ci t'a manqué, et la lance ayant volé sur le côté, la pointe cependant te blessa encore l'extrémité du menton. Aussi n'est-il pas déplacé de t'attribuer le *psychrologein.* Mais toi, oh! Cyclope, tu ouvris largement la bouche et te gonflant les joues, du moins tu voulus avaler l'*Outis* entier, comme Charybde qui absorbe rames, voiles et marins.

Les surnoms de Messius : *Cicirrus* et *Cicerrus* pourraient également contenir quelque allusion à ce qui précède, et Horace pourrait les lui avoir donnés à cause de la voix grasseyante qu'avait Timarque. Ces noms ont la même signification que le *kerkidas* de Dio-Chrysostome, et il faut les faire dériver tous du verbe *kerchô* (3).

(1) Déjà le scoliaste *Acro* dit sur ce passage : Campanum in morbum. Aut oris fœditatem aut arrogantiam. Dicuntur enim campani fœdiesse arrogantes. Sic fœda accipiamus. Aliter, Campani, qui et Osci dicebantur, ore immundi. Unde etiam Oscenos dicimus. Lambinius s'exprime avec plus de certitude encore : Campani, qui antea Osci dicebantur, habiti sunt ore impuro atque incesto; tout' esti tô stomati aischropoiountes kai lesbiazontes, morbum igitur animi intelligo, ut *Od.* I, 37.

(2) Homère, *Il.* lib. XI., 233.

Kakeinou (Atreidês) men hamatre, parai de hoi etrapet' egchos ;
aichmê d'exesythê para neiaton anthereôna

Suivant Diog. Laert. (VI, 53) Diogène aurait parodié de la même manière le vers 282 de l'*Ill.* X. : Ce n'est pas une lance endormie qui doit te percer le dos ; parce qu'il avait éveillé un beau jeune homme qui s'était endormi par imprudence.

(3) Dans Festus : *Bigenera,* il est dit : *Cicursus* ex apro et scropha domestica. Comparez Varro de L. L. lib. VII. p. 366, édit. Sp.

Le *mentagra* n'était donc pas plus le *morbus campanus*, que l'*éléphantiasis*, le *morbus phœniceus*; car, de même que celui-ci était une suite du *morbus phœniceus*, de même aussi la *fœda cicatrix* a pu être un reste de tout autre affection, une suite du *morbus campanus*. Il resterait donc à déterminer à quelle espèce se rattache l'affection dont la *fœda cicatrix* était une conséquence. Tous les interprètes ont cru que c'était le *cornu exsectum*, ce qui n'est cependant pas nécessaire d'après le sens expliqué du passage; Sarmentus pouvait, dans ces circonstances, de l'existence d'une cicatrice, quelle qu'en ait été la cause, arriver à la conclusion d'une excroissance cornée, ou du moins il a pu le soutenir, sans que cette excroissance ait existé en réalité. Le *cornu exsectum* ne nous paraît avoir qu'un rapport très-éloigné avec la *fœda cicatrix*, sur laquelle on a encore maintes fois raillé plus tard : seulement Horace n'en donne pas d'autres détails, soit qu'il n'y ait plus pensé, soit que lui-même n'ait pas bien compris ce persifflage. La conjonction *at*, placée singulièrement ici, paraît indiquer une différence entre ce qui précède et ce qui suit, à moins qu'elle ne soit employée pour indiquer la transition du discours direct au discours indirect. Mais, en supposant qu'une excroissance ait existé précédemment, et qu'elle ait dû être enlevée avec le fer, on se demandera quelle était sa nature. Nous doutons fort qu'on doive penser avec Heindorf à la *Satyriasis* d'Aristote (1). L'opinion de Schneider nous semble plus admissible, lorsque dans son dictionnaire grec, sous le mot *dionysiakos*, il rappelle la définition de Galien (édit. Kühn XIX, p. 443) : *dionisiskoi* eisin ostôdeis hyperochai eggys krotaphôn gignomenai : legontai de kerata apo tôn kerasphorountôn zôôn keklêmena. Un passage d'Héliodore (Cocchi Ant. Græcorum chirurgici libri, e collect, Nicet. Florent. 1754, fol. p. 125) que nous a conservé Oribase *De fracturis*, présente la chose un peu autrement; il y est dit : « Ostôdês epiphysis en panti men gignetai merei tou sômatos, pleonazontôs de en tê kephalê, malista de plêsion tôn krotaphôn. Hotan de dyo epiphyseis genôntai plêsiazousai tois krotaphois, kerata tauta tines eiôthasin onomazein, enioi de *dionysiakous* tous houtô peponthotas anthrôpous prosêgoreusan. » Ce passage est suivi de la description de l'excroissance et de sa résection. Cocchi a trouvé la répétition de ce passage, écrit de la main de Nicetas; (kerata men legetai apo tês tôn keratôn ekphyseôs, tôn gignomenôn tois alogois zôois. *Dyony-*

(1) *De generatione animalium*, lib IV, cap. 3 Paraplêsion toutô kai to nosêma to kaloumenon satyriasis; kai gar en toutô dia rheumatos ê pneumatos apeptou plêthos eis to moria tou prosôpou parempesontos allou zôou kai satyrou phainetai to prosôpon.

siakous de autous prosagoreuousin, apo tês pros ton theon emphereias hôs *autos* phésin en tois cheirourgoumenois). Cette annotation confirme entièremement l'indication d'Héliodore; c'est pourquoi, il veut aussi changer le passage de Galien en *dionysiakoi hois* ostôdeis hyperochei eggys krotaphôn *gignontai*. « *Dyonisiaci* tel est le nom de ceux auxquels des excroissances cornées poussent sur le front. » On comprendra facilement qu'il faut lire *dionysiakoi* pour *dyonisiskoi*, mais il n'est pas évident que les autres changements soient admissibles, parceque la seconde proposition, « on les appelle aussi *kerata*, ainsi nommés des animaux qui portent des cornes » ne signifie pas évidemment que les *dionysiakoi* se rapportent à l'individu, mais bien aux excroissances. Schneider s'accorde, il est vrai, avec Cocchi, mais il a mis par erreur Sarmentus pour Messius. En admettant même que ce dernier eût eu une excroissance cornée, on ne comprendrait pas encore comment il aurait pu rester une *fœda cicatrix* après une résection *lege artis*, à moins qu'on ne veuille rapporter le mot *fœdus* à la cause de l'excroissance. Mais alors il serait intéressant de voir prouvé qu'il eût existé des *affections des os provenant du vice du fellator*, pris dans la même signification que nos *tophi*. Il est du reste plus probable que ce ne sont que des tubercules de la peau (1), qui ont été détruits par des caustiques, par le fer rouge ou par le couteau, et qui, d'après leur nature, laissèrent toujours une mauvaise cicatrice. Messius aurait donc pu être comparé au Calvus *tuberrissimæ frontis* de Pétrone (cap. 15), ou à la figure d'une gemme, dont on voit une empreinte dans le *Museum Etruriæ* (Tab. II, fig. 3 de Gorius), ouvrage que nous n'avons pas pu nous procurer. Que cela nous suffise pour le *morbus campanus* (2).

(1) Ovide, *Med. faciei*, 85 en parle : Tus ubi miscueris radenti *tubera* nitro. Les tumores Syrii étaient peut-être des *kerata*? Du reste on apppelait aussi *keras* les organes sexuels de la femme.

(2) Florus Christianus, dans ses notes aux Guêpes d'Aristophane, 1337, rapportait également le *morbus campanus* au fellare ; il dit : Hac detestanda libidine juxta Lesbios usi sunt etiam *Campani* sive Nolani, ut ex Ausonio et Horatio patet, quorum testimonia non arcessam, quià hoc occupatum ab eruditioribus. Hoc tantum dicam, ænigma illud, quod in Clodii Metelli uxorem jactum putant : in triclinio Coa, in cubicula Nola, respicere ad hanc Lesbiam et campanam fœditatem. Cet *ænigma* se trouve chez Quintilien, *Institut. orat.*, VIII, c. 6, mais Forberg (*l. c.* p. 283) l'explique autrement : *Coam* dici, quod voluerit in triclinio coire, Nolam, quod noluit in cubiculo, i. e. Clodia ne voulait pas pratiquer son impudicité en secret, mais en public.

§ XXVII.

De la Sodomie.

Dans les genres d'impudicité que nous avons examinés jusqu'ici, nous avons vu l'homme descendre par degrés pour se ravaler au niveau des animaux; mais dans la sodomie (1), nous le voyons descendre au-dessous même de la brute; nous le voyons non seulement abandonner la passion humaine, mais encore l'instinct animal, qui jusqu'ici l'a fait rester au moins dans la nature. Plutarque a bien raison de dire (2) : « At gallus si gallum conscendat absente gallina, vivus comburitur, aruspice aliquo pronuntiante grave atroxque id esse ostentum. Ita ipsi homines hoc confessi sunt, castitate a brutis se superari, eaque naturæ vim non facere voluptatum percipiendarum causa. Vestras libidines natura, quamquam legis auxilio fulta, tamen intra suos non potest coercere fines, quin eæ instar fluvii exundantes atrocem fœditatem, tumultum confusionemque naturæ gignant in re venerea. Nam et capras, porcas, equas iniverunt viri, et feminæ insano mascularum bestiarum amore exarserunt. Ex hujusmodi enim coïtibus vobis sunt Minotauri, Silvani seu Ægipanes atque (ut mea fert sententia) etiam Sphinges et Centauri nati (3). Enimverò fame coactus canis aut avis aliquando cadavere humano vescitur; ad coïtum nullus unquam est homo a bestia sollicitatus; bestias vero cum ad hanc, tum ad alias voluptates, vos vi trahitis ac contra jus usurpatis. » La sodomie, comme les autres genres d'impudicité, était un produit du luxe asiatique (4) et égyptien, et elle était déjà connue de bonne heure dans ces pays. Ce vice paraît s'être développé égale-

(1) Hieron. *Magii* lib II, *De sodomitica immanitate ad Leg. cum vir nubit.* 31 c. ad leg. Jul. *De adulter.* — Wolfort dissert. *De sodomia vera et spuria in hermaphrod.* Erfurt. 1743. — Bechmann, *De coitu damnato*, Part. II, c. 1.— Schurig, *Gynæcolog.* § 2, c. 7.

(2) Bruta *animalia ratione uti.* cap, 15.

(3) Lucrece, *De rerum nat.*, lib. V, 888.

Ne forte ex homine et veterino semine equorum
Confieri credas Centauros posse, nec esse.

Clem, d'Alexand., *Coh.* p. 51 : Aristonymus d'Ephèse engendra avec une ânesse, Fulvius Stella avec une jument, celui-ci une fille, celui-là un garçon. Plutarque, *Parallel.*, cap. 29.

(4) Moïse Lib. III cap. 20, 15-16. Celui qui cohabite avec des bestiaux, doit mourir et les bestiaux doivent être étranglés. Si une femme s'unit à une autre femme pour exercer le coït, tu dois la tuer et les bestiaux aussi ; elles doivent mourir et leur sang retomber sur elles. Comparez Philon, *De specialibus legibus.* Opera edit. Mangey. vol. II, p. 307.

ment dans le culte religieux de ces contrées : nous trouvons chez les Egyptiens (1) du moins, Mendès, le bouc sacré ou le Pan, qui fut vénéré des femmes par sodomie; on renfermait les femmes avec Mendès. Boettiger (2) pense même, que les serpents tenus dans le temple d'Esculape, et conservés dans certaines maisons (3) comme objets de plaisir pour les femmes, ont été dressés pour servir à la sodomie. Forberg (*l. c.* p. 368) cite un passage de Suétone (4) pour le prouver ; il y est dit d'Atia, mère d'Auguste : « In Asclepiadis Mendetis *theologoumenôn* libris lego, Atiam, cum solemne Apollinis sacrum media nocte venisset, posita in templo lectica, dum ceteræ matronæ dormirent, obdormisse; draconem repentè irrepsisse ad eam pauloque post egressum : illamque expergefactam *quasi a concubitu mariti purificasse se* et statim in corpore ejus exstitisse maculam, velut depicti draconis, nec potuisse unquam eximi, adeo ut mox publicis balneis perpetuo abstinuerit (5).

(1) Plutarqoe, *Bruta animalia ratione uti*, cap. X : « ho Mendêsios en Aigyptô tragos legetai pollais kai kalais syneirgoymenos gynaixin ouk einai mignysthai prothymos? alla pros tas aigas eptoêtai mallon. » Cela eût cependant quelquefois lieu. Hérodote, *Hist.* lib II, c. 46 : Kaleitai de ho te tragos kai ho Pan Aigyptisti Mendês ; egeneto d' en tô nomô toutô ep' emeu touto to teras : gynaiki tragos emisgeto anaphandon ; touto es epidexin anthrôpôn apiketo. Strabon XVII, p. 802 : Mendês, hopon ton Pana timôsi, kai zôon tragon; hoi tragoi entautha gynaixi mignynthai. Dans un fragment de Pindare il est dit :

Eschaton Neilou keras aigibatai
hothi tragoi gynaixi mignyntai.

Le museum herculanense conserve même des représentations de ce genre sur des monuments. Plutarque, *De solertia animalium* cap. 9, raconte un exemple de ce genre du crocodile qui serait arrivé à Antæopolis.

(2) *Sabina ou scènes matinales dans le boudoir d'une Romaine*, vol. II, p. 454.

(3) Plin., *Hist. natur.*, lib. XXXIX, c. 4. Anguis Æsculapius Epidauro Romam advectus est, vulgoque pascitur et in domibus. Martial, lib. VII, epig. 86 : Si gelidum collo nectit Gracilla draconem. Comparez Lucien, *Alexander*, *Oper.* t. IV, p. 259, Philostrat. *Heroïc.* lib. VIII, c. 1.

(4) *Vita Augusti*, cap. 94.

(5) Cette dernière observation gagne beaucoup en intérêt, parce que, suivant les observations de J. Carver (*Voyage dans l'Amérique sept.* et trad. de l'angl. Yverd. 1784, p. 355 et seq.) et de Crèvecœur (*Lettres d'un cultivateur américain*, tom. III, p. 48), la morsure du serpent à sonnettes produit sur la peau du mordu des taches semblables à la couleur du serpent, taches qui reparaissent annuellement. Comparez C. W. Stark, *Algemeine Pathologie*, Leipzig 1838. p. 364. On pourrait peut-être citer aussi le *to kinados*, dont le scoliaste ad Aristoph. *Nub.* 447 dit : *eidos ti thêriou :* — kakourgos oun, phêsin, hôs alôpex, tines de kinados zôon mikron, *to aidoion eisôthoun' kai exôthoun*. Suidas cite aussi le mot *kinadas* et l'explique. Démocrite a trouvé ce mot dans Strobæus, Serm. 42, dans cette combinaison : *peri kinadeôn te kai herpeteôn ;* Schneider (*Dict.*) en déduit que ce mot signifie particulièrement le *serpent*. Schmieder (*Arriani*

Il paraît que les femmes de Rome, pour assouvir leur nymphomanie, se sont principalement servies de l'âne (1), à cause de sa lascivité. On peut bien penser que les organes sexuels des femmes et des hommes étaient exposés ainsi à diverses lésions; c'est cependant sans succès que nous avons cherché, jusqu'ici, des données directes, et on nous permettra dès lors de citer ici une observation, qui, en réalité, appartient à une époque ultérieure. Nous la prenons de Reiske (2) qui lui-même l'a tirée de *Abu Oseibah*, De vitis medicorum illustrium. Reiske dit : (Cap. XIII :) Habet obs. de ingenti penis *inflammatione quæ nata fuerat ex impuro cum bestia concubitu*, cum caruncula urethram obstruente, sanata modo prorsus empirico atque crudeli. Impositum glabro lapidi penem medicus subito præter ægri exspectationem, qua poterat, vi percutiebat manu in pugnam coacta, ut obturaculum et ulcus desciliret. Sapit hic casus *luem veneream;* et posset inservire illis pro argumento, qui morbum hunc etiam veteribus cognitum fuisse contendunt. Cadit autem is casus circa annum Christi 940.

§ XXVIII.

Du climat.

Après avoir expliqué les différents emplois que faisaient les anciens des organes génitaux, on se demandera naturellement quelle influence ces organes ont subie dans ces actes divers. Il serait difficile de persuader qu'ils se soient conservés dans un état d'intégrité, tandis que les parties, que l'on a substituées à l'un ou à l'autre de ces organes, étaient exposées à diverses affections et ont souvent même chèrement payé les abus, comme nous l'avons vu dans les maladies du pathicus, du fellator et du cunnilingus. Si l'on accordait aussi que la bouche et l'anus, par leur emploi contre nature, étaient plus en danger que le pénis destiné aux frictions, il n'est pas encore prouvé pour cela que celui-ci se serait préservé

Indica p. 50) l'explique également par *ophis*. Personne ne méconnaîtra le rapport entre *kinados* et *kinaïdos !*

(1) Juvénal Sat. VI, 332, 33.

Hic si
Quæritur, et desunt homines : mora nulla per ipsam,
Quominus imposito clunem summittat *asello*.

Comparez Appuleius *Metamorphos.* lib. X, 226. Le Taurus Pasiphaes est connu. Comp. Sueton. *Nero.*, II., Martial. *Spectac.*, 6.

(2) Jo. Iac. Reiske et Jo. Ern. Fabri *Opuscula medica ex monumentis Arabum et Hebræorum, iterum recensuit etc.* Ch. G. Gruner, Halæ 1776, in-8° page 61.

d'accidents. Cette immunité du reste a déjà été suffisamment réfutée par les passages cités dans le paragraphe, où nous traitions de la pédérastie : abstraction faite même du grand nombre de cas d'affections génitales dont les anciens médecins et laïques nous ont conservé l'histoire, nous en connaissons déjà quelques-unes qui certes ne peuvent pas être attribuées à la pédérastie seule. Nous devrons donc chercher encore d'autres sources, qui, en partie indépendantes de l'emploi des organes sexuels, sont plutôt des causes disposantes, que des causes occasionnelles, et qui exercent de l'influence sur l'état normal des parties sexuelles; car il nous paraît impossible d'attribuer la maladie tout simplement à l'usage ou à l'abus des organes génitaux, quoique les anciens aient regardé les affections génitales, en partie, comme la conséquence immédiate de l'*illicita Venus*, et pour ainsi dire, comme une vengeance de la nature. Outre les fonctions qui ont lieu dans l'intérêt de l'organisme et de la conservation de l'espèce, les organes sexuels, comme tous les autres organes du corps humain, montrent encore, vu leur intégrité et leur vie propre, les phénomènes d'une action indépendante, qui, suivant les lieux et les temps divers, doivent varier plus ou moins; l'organisme en général en donne déjà la preuve. Cette différence selon les lieux trouve principalement sa cause dans le climat; nous aurons donc tout d'abord à répondre à la question : *Quelle influence le climat a-t-il exercée dans l'antiquité sur les fonctions génitales, en général et en particulier, et jusqu'à quel point pourra-t-on en tirer un élément qui favorise la production des affections génitales?* Quoique nous ne possédions jusqu'à présent que des documents rares pour nous éclairer, ils suffisent cependant pour nous donner une idée générale, surtout, si nous joignons ces documents aux données; ce qui, d'ailleurs, ne peut se faire qu'avec précaution, parce que les anciens vantaient quelquefois la salubrité climatique d'un pays, dans lequel on reconnaît aujourd'hui le vice contraire. Les documents qui sont à notre disposition, ne se rapportant qu'à l'Asie, surtout à la Syrie, à la Palestine et à l'Asie-Mineure, à l'Egypte, à la Grèce et à l'Italie, ne nous permettent de parler pour le moment que du climat de ces contrées. Quant à *l'influence du climat sur les fonctions des organes sexuels en général*, nous lisons déjà dans *Hippocrate* (1) lorsqu'il parle du climat de l'Asie : « Mais la *Hédoné* doit dominer (chez eux); c'est pourquoi on trouve aussi tant de variétés parmi les animaux de la même classe; et il me paraît en être ainsi chez les Egyptiens et les Lydiens. » (Il ne faudra pas démontrer que *Hédoné* n'a d'autre signification que celle de *plaisir sexuel.*) On remarque

(1) *De Aere, aq. et loc.*, édit. Kühn, Vol. I, p. 549.

en effet encore aujourd'hui dans les climats chauds, que toute la vie végétative a un caractère d'exubérance et que la nature ne paraît avoir pour but que la réproduction, sans égard à la destruction de la vie individuelle. L'homme cède à cette impulsion générale de l'espèce; mais cela ne pouvant se faire qu'aux dépens de l'existence individuelle, on le voit souvent, semblable à un arbre surchargé de fleurs, ne point produire de fruits. De même que l'arbre planté dans un sol exubérant, le fils du midi mûrit rapidement aux fonctions sexuelles, mais il est aussi promptement forcé d'y renoncer. La fantaisie de la jeunesse se maintient dans son activité primitive; mais le corps faiblit, et aiguillonné par la volupté jointe encore à l'usage des moyens aphrodisiaques, il finit par devoir se comporter passivement, et par réclamer pour la jouissance des organes tous les moyens, auxquels la fantaisie affaiblie enfin elle-même et malade est obligée de recourir au-dehors. Les recherches faites jusqu'ici l'ont prouvé suffisamment. Nous savons que l'Asie était la patrie de la volupté et de ses variétés, lesquelles de là se sont répandues dans les pays voisins, où l'on a bien pu raffiner les rhythmes de la *Venus ebria*, mais non les augmenter. Babylone, la Syrie et l'Egypte furent le berceau de l'impudicité, et elles n'eurent de rivale digne d'elles que Rome. La Grèce, sous son ciel d'azur, ne pouvait avoir que des habitants également formés par le corps et par l'esprit, et ce n'est qu'un Grec qui a pu poser et prouver cette maxime: qu'une belle âme doit habiter dans un beau corps. Une volupté effrénée n'a jamais pu dominer ce peuple, quelque bas qu'il ait pu tomber par suite de la perte de sa liberté, et sous l'influence étrangère; la volupté y était excitée artificiellement, mais n'y était point secondée par le climat. A Rome même, quelque impérieux que ce vice s'y soit montré, il n'y existait que comme un étranger, auquel les trésors des autres ont frayé le chemin; et pourtant le climat de l'Italie a déjà plus de rapport que le climat de la Grèce avec celui de l'Asie. La polygamie, comme la volupté en général, à laquelle elle doit, du moins en partie, son existence, était également un effet du climat de l'Asie: mais nous n'oserions pas encore décider jusqu'à quel point elle a contribué au développement de la maladie vénérienne. Nous attendrons pour cela les résultats que nous fourniront des recherches ultérieures. Il en est à peu près de même de la polyandrie proprement dite, si nous la considérons comme une forme de mariage; car autrement elle se confond tout-à-fait avec l'impudicité, parceque toute femme, qui vend son corps aux plaisirs, vit en polyandrie, comme les chevaliers de Vénus vivent en polygamie. Mais dans ces circonstances, les organes sexuels, quoique d'ailleurs

en état de parfaite santé, peuvent éprouver certaines affections. Quel est le médecin de quelque expérience qui oserait en douter? Du reste les essais, faits sur des animaux, l'ont déjà prouvé suffisamment (1). Cependant ces indications, car nous ne voulons pas qu'on les prenne pour rien de plus, parce qu'un exposé plus détaillé nous conduirait pour le moment trop loin, ces indications, disons-nous suffiront pour rappeler à nos lecteurs l'influence du climat sur les fonctions sexuelles, et cela d'autant plus que nous en avons donné assez de preuves plus haut.

§. XXIX.

Une chose beaucoup plus importante pour le moment, c'est de savoir *quelle influence le climat exerce sur l'activité individuelle des organes sexuels?* C'est ici encore l'Asie et l'Egypte qui fixeront nos regards. Les rayons brûlants du soleil, auxquels ces pays et leurs habitants sont exposés, augmentent la fonction de la peau; et les sécrétions des surfaces muqueuses sont sensiblement diminuées : mais le produit de ces dernières est plus saturé, et une certaine âcreté ou propriété corrosive se forme facilement, après s'être déjà manifestée par une odeur spécifique. Cette influence doit se faire sentir particulièrement sur la muqueuse du vagin où la sécrétion, si elle n'était pas enlevée assez souvent, prendrait facilement ce caractère d'âcreté (2), qui corroderait (3) tout ce qui serait en contact avec elle. Le temps qui précède et celui qui suit l'apparition des règles étant favorable à l'augmentation de cette sécrétion muqueuse, le sang menstruel se mêle avec cette mucosité dégénérée et prend de cette manière une propriété âcre et de mauvaise odeur. (4) De là aussi la mauvaise réputation du

(1) Voyez Simon Zeller von Zellerberg *Abhandlung über die ersten Erscheinungen venerischer Lokal-Krankheitsformen und deren Behandlung*, 1ste Abth. Avec 6 gravures. Wien, 1820, gr. in-8°, p. 11-18.

(2) Al. Donné, *Recherches microscopiques sur la nature des mucus et la matière des divers écoulements des organes génito-urinaires chez l'homme et chez la femme.* Paris 1837. — D'après cet auteur, le mucus normal sécrété par le vagin réagirait *toujours comme un acide.*

(3) J. P. Schotte, *D'une fièvre putride atrabilaire et contagieuse qui régnait au Sénégal en* 1778, Traduit de l'anglais en allemand. Stendal, 1786, in-8°; page 103. D'après l'auteur, les hommes et les femmes gagneraient au Sénégal, sans contagion syphilitique, des ulcères au gland ou à la surface interne du prépuce, ou à la partie interne des nymphes.

(4) En effet, dans une température élevée, lorsque les excrétions de la peau, des glandes sébacées, des cryptes du vagin, augmentent en abondance et en fétidité, il n'est pas étonnant que le sang menstruel, pour peu qu'il séjourne dans ces parties voisines de l'anus, lesquelles sont dans un état d'orgasme, acquière bientôt de l'odeur. Virey, *De la femme*, 2e édit. Bruxelles 1826. p. 70. Voilà

sang menstruel, depuis les temps les plus reculés, surtout dans les pays chauds ; car il est certain que la qualité purulente qu'on lui attribue est due au mélange avec le mucus du vagin. L'eau de mer et l'eau douce, prises chacune séparément, ne nuisent aucunement à la santé, mais si on les réunit pour former l'eau croupissante, la santé se ressent, même de leur évaporation. Il se produit quelque chose d'analogue chez les organes génitaux de l'homme. La surface du gland, plus rapprochée de la peau extérieure, est douée d'une plus forte sécrétion des glandes sébacées (1) ; cette sécrétion, lorsqu'elle séjourne quelque temps entre le prépuce et le gland (2), prend également un caractère d'âcreté, et, en réagissant sur ces parties, elle détermine l'inflammation des glandes sébacées. *Niebuhr* dit : (3) « Le médecin anglais de Haleb (Russel) assure qu'il s'accumule plus d'humeur sous le gland dans les pays chauds que dans les pays froids ; et un de ses amis, qui dans ces pays chauds n'employait que les moyens de propreté usités en Europe, eut sous le gland une espèce de pustule, qu'il n'aurait sans doute pas eue à craindre, s'il avait été circoncis. Depuis, il lavait cette partie du corps très-souvent, et il n'a plus rien éprouvé de semblable. L'ablu-

pourquoi Haller dit (*Elem. physiolog.* Vol. VII, t. II. p. 146) : *Ex Asia videtur opinio de menstrui sanguinis fœtida et venenata natura ad nos pervenisse*, et per medicos potissimum Arabes ad Europæos transiisse. In calidissimis certe regionibus, si ad æstuosum aërem immundities accesserit, non repugnat sanguinem, in loco calente, in vicinia fæcum alvinarum retentum, acrem fieri et fœtire. — *Lentorem aliquem possit mucus admistus addidisse.* Nous trouvons réuni en partie dans Schurig. (*Parthenologia* 227-240) ce que nos ancêtres ont dit depuis Pline (*Hist. nat.* VII, 15; XIX, 10; XXVIII, 7) de la nocuité du sang menstruel. *Voyez* Frank de Frankenau, *Satyræ medicæ* page 89. — Hensler, *Geschichte der Lustseuche*, Vol. I, pag. 204 et suiv. Il y est prouvé aussi qu'un grand nombre d'écrivains sur la syphilis au commencement du xve siècle attribuent la production de la maladie vénérienne au coït avec des femmes menstruées. — Pierer, *Anat. phys.* Realwœrterbuch, vol, V, p. 161-163.

(1) Burdach, *Die Physiolog. als Erfahrungswissenschaft.* 2e éd. vol. I, p. 196. — Boerhaeve, *Tract. de lue venerea.* Venet. 1753. Il dit p. 6 : In Asia ad partes genitales sub præputio naturaliter sordes colliguntur, quæ acres redditæ generant multa mala, quæ præcipue ad luem veneream accedere proxime videntur; non vere sunt lues venerea ; imo nostri nautæ hoc etiam experiuntur, dum in illis terris degunt, nam nisi quotidie præputium eluerent aqua salsa et aceto, vel similibus remediis, brevi eodem morbo laborarent.

(2) Thevenot, *Reise.* Il dit vol. I, p. 58 : » Die Araber haben in Wahrheit das Præputium so lang, dass, wo es ihnen nicht beschnitten würde, sie davon viel Ungelegenheit haben sollten, und man siehet bei ihnen kleine Kinder, denen es sehr lang herabhængt ; über das, wenn sie ihre Vorhaut nicht beschnitten, würden ihnen nach dem Harnen jederzeit etliche Tropfen zurückbleiben, die sie verunreinigten. »

(3) *Beschreibung von Arabien.* Kopenhagen. 1772, in-4° p. 77.

tion du corps entier et surtout des parties secrètes est donc nécessaire dans les pays chauds, et c'est peut-être pour cela que les législateurs du peuple juif, des Mahométans, des Guèbres, des payens dans les Indes, ont ordonné ce moyen de propreté. » Flavius Joseph est d'accord avec ce récit (1) quand il dit de l'Egyptien *Apion :* « Apion me paraît avoir reçu ainsi une punition bien méritée pour avoir méprisé les lois de sa patrie; car il a été obligé de subir la circoncision, parce qu'il s'était formé à ses parties (au gland) une ulcération, et comme la circoncision resta sans bon résultat, et qu'il se déclara plutôt de la putréfaction, il mourut dans des douleurs atroces. » Ce qui précède jettera aussi du jour sur le passage suivant de Philon (2) : « Il était donc plus convenable de mépriser les dérisions enfantines, et de chercher, d'une manière raisonnable et sérieuse, les causes, qui ont provoqué cet usage (la circoncision), que d'accuser d'avance de légèreté des nations entières. De cette manère il ne paraîtra pas probable à l'homme raisonnable, que dans chaque siècle des milliers d'individus se seraient soumis à la circoncision, et auraient enduré des douleurs atroces pour mutiler leurs corps et ceux de leurs parents. Mais nous aurions même beaucoup de raisons de maintenir et de suivre l'usage des anciens. Les principales sont les suivantes : d'abord, la préservation d'une maladie grave et d'un mal difficile à guérir, qu'on appelle *Anthrax*, dénomination qui, à ce que je pense, est tirée du feu qui paraîtrait brûler dans l'intérieur (*apo tou kaiein entyphomenon*) ; cette affection se produit facilement chez ceux qui ont leur prépuce en entier ; ensuite la propreté du corps entier, laquelle est indispensable aux prêtres. C'est pour cette raison que ces derniers enlèvent avec le plus grand soin tous les poils de leur corps, car sous ces poils, comme sous le prépuce, il s'amasse quelque chose qui doit être ôté. » Il résulte de la comparaison du passage de *Niebuhr* avec celui de Philon, que l'anthrax dont il y est question n'était nulle-

(1) *Contra Apionem*. Lib. II, c. 13 : hothen eikotôs moi dokei tês eis tous patrious autou nomous blasphêmias dounai dikên Apiôn tên prepousan ; perietmêthê gar ex anagkês *helkôseôs autô peri aidoion genomenês ;* kai mêden ôphelêtheis hypo tês peritomês, alla sêpomenos en deinais odynais apethanen. Il résulte du sens entier de la phrase qu'on doit entendre ici par *peri aidoion*, le gland ou du moins le prépuce.

(2) *De circumcisione*. Opp. ed. Th. Mangey. Vol. II, p. 211 : Hen men, chalepês nosou kai dysiatou pathous apallagên, hên *anthraka* kalousin, apo tou kaiein entyphomenon, hôs oimai, tautês tês prosêgorias tychontos, hêtis ou kalôteron tois tas akroposthias echousin eggineto : deuteron, tên di' holou tou sômatos katharotêta pros to harmottein taxei hierômenê. Par' ho kai xyrônto ta sômata prosy perballontes hoi en Aigyptô tôn hierôn ; hyposyllegeto gar kai hypostellei kai thrixi kai prosthiais enia tôn opheilontôn kathairesthai.

ment en lui-même d'origine syphilitique, comme l'ont pensé quelques-uns, mais nous y voyons une disposition des glandes sébacées du gland à entrer en ulcération. Cette disposition peut être diminuée à un certain point par la circoncision et par des soins continuels de propreté, mais elle ne peut pas être entièrement détruite, parce qu'elle trouve sa raison dans des influences climatiques qu'on ne peut pas éloigner. Une fois que le mucus corrosif de la femme, surtout mêlé avec le sang menstruel (1) qui se décompose si facilement, a produit sur la membrane muqueuse des corrosions et des ulcères, il s'établit alors un mélange plus mauvais encore de mucus et de pus. Si, dans ces circonstances, le gland de l'homme, dont les glandes sébacées ont la même disposition à s'ulcérer, pénètre pendant l'acte du coït dans le vagin, il n'est pas étonnant que ce mucus dégénéré, en pénétrant dans l'urèthre, occasionne une blennorhée ou des ulcères sur le gland (2), surtout quand on considère que le coït met les organes dans une plus grande activité qu'à l'ordinaire et les rend plus susceptibles de recevoir les influences extérieures et nuisibles. Cette communication peut avoir lieu d'autant plus facilement que la surface de la muqueuse malade sécrète une plus grande quantité de mucus qui lui même reçoit peut-être, par l'influence du système nerveux (comme la salive dans la colère),

(1) Cette décomposition n'a lieu que lorsque le sang séjourne pendant quelque temps dans le vagin, et qu'il est exposé plus ou moins à l'influence de l'air atmosphérique; car dans le sang menstruel normal, il ne s'opère point de décomposition, il ne s'y forme point d'âcreté sans influence extérieure, comme John Stedman (*physiolog. Versuche und Beobachtungen*, traduit de l'anglais Leipz. 1777, in-8° p. 50-54) l'a soutenu autrefois. Il est cependant probable que c'est moins cette espèce de pourriture, que la *propriété acide* du sang menstruel, qui mêlé avec le mucus acide, entre dans le vagin même dans une espèce de fermentation acétique dont le produit est corrosif. Retzius a trouvé dans ces derniers temps que le sang menstruel ne réagit pas seulement comme un acide, mais il a prouvé aussi, qu'il contient de l'acide phosphorique libre et de l'acide lactique. — Voyez *Årsberättelse om Svenska Läkare Sällskapets Arbeten*. 1835, p. 19-21. — Froriep *Notiz*. Vol, 49, p. 237.

(2) Voilà la raison pour laquelle Hugo Grotius écrit dans *Commentar. ad Mosis* lib. III, c. 15 : Sciendum est autem in Syria et locis vicinis non minus *tên gonorrhoian* quam *ta emménia* habere aliquid contagione nocens. Astruc aussi, le défenseur zélé de l'origine américaine, dit (Vol. I, p. 92) : Sane constat in hac nostra Europa, quæ magis temperata est, si cum menstruatis res habeatur, balanum et præputium leviori phlogosi aut superficiariis pustulis, quæ tamen brevi cessant, *plerumque* affici. Quanto graviora ergo iis impendere credendum est, quos in calidiore et æstuante climate misceri cum fœminis non pudet, dum illis menses actu fluunt natura acerrimi et quasi virosi. Ideo forsan factum est, ut medici Arabes, qui regiones calidiores incolebant, quam Græci et Latini, et primi et sæpe disseruerint de pustulis et ulceribus virgæ, oriundis ex coitu cum fœda muliere, hoc est (?), cum muliere menstruata. *Voyez* Fr. Eagle and Judd, dans la *Syphilidologie* de Behrend, vol. I, p. 117 et 285.

une décomposition chimico-vitale et contagieuse. Si la femme est en outre menstruée à l'époque du coït, l'excitation devra être plus grande encore, ainsi que le danger. Nous pouvons de cette manière nous expliquer pourquoi les ulcères qui se communiquaient aux organes sexuels de l'homme, prenaient, en Asie, si facilement un caractère putride, et comprendre que les anciens ont eu assez de raisons de donner à ce mal le nom d'*Anthrax*. Car, l'anthrax résultait également du coït; et on le voit déjà dans un passage que *Simons* et *Hensler* tirent de l'évêque Palladius (1), qui dit que le

(1) *Lausiaca historia*, c. 39, in *Magna bibliotheca veterum patrum*. t. XIII, Paris 1644; in-fol. p. 950. Houtôs de gastrimargôn kai oinophlygôn enepesen kai eis ton borbyron tês gynaikeiês epithymias; kai hôs eskepteto hamartêsai *mimadi tini prosomilôn synechôs ta pros to helkos heautou dielegeto, toutôn houtôs hyp' autou diaprattomenôn, gegonen autô kata tina oikonomian anthrax kata tês balanou; kai epi tosouton enosêsen hexaméni aion chronon, hôs katasapénai autou ta moria kai automatôs apopesein;* hysteron de hygianas kai epanelthôn aneu toutôn tôn melôn, kai eis phronêma theïkon elthôn kai eis mnêmên tês ouraniou politeias, kai exomologêsamenos panta ta symbebêkota autô tois hagiois patrasin, energêsai mê phthasas ekoimêthê meta oligas hêmeras. Il faudra probablement lire *kata thinan* ou *theian oikonomian* pour *kai tina oik.*, parce que cette combinaison se trouve plusieurs fois dans Placidius et dans ce chapitre même, quelques lignes plus haut; on le traduirait alors par : *selon la décision divine;* mais nons ne comprenons pas du tout les mots *ta pros to helkos heautou dielegeto.* Hervetius traduit ce passage ainsi : Incidit in cœnum femineæ cupiditatis et cum peccare constituisset cum quadam mima assidue colloquutus, *ulcus suum aperuit.* Déjà la *gynaikeia epithymia* est douteuse puisqu'elle désigne quelque chose qui n'est point propre à l'homme, et lorsqu'on la compare avec *gynaikeia nousos* de Dio Chrysostome (p. 202), on devrait penser à l'impudicité du Pathicus; il est cependant impossible que Héron puisse avoir pratiqué avec une *mima* cette impudicité qui n'aurait pu lui laisser un anthrax au gland. Le chapitre 35 nous apprend d'ailleurs que Palladius entend par plaisir, le désir d'exercer le coït avec des femmes. Il y est dit de l'abbé Elias qu'il fonda un couvent de femmes et qu'il fut enflammé d'un désir violent de jouir des nonnes, mais il s'adressa à son dieu et le pria : *apokteinon me, hina mê idô autas thlibomenas, é to pathos mou labe, hina autôn phrontizô kata logon.* Après quoi il s'est endormi, et les anges l'ont châtré. En s'éveillant il avait encore ses organes sexuels; mais il assura : hoti ouketi anebê eis tên kardian mou *pathos gynaikos epithymias.* — Mais que signifie le *ta pros to helkos?*

Quoique nous ayons en vain cherché des passages analogues, nous sommes cependant tenté de prendre celui ci pour *organes sexuels;* mais dans ce cas il ne se rappporterait qu'aux organes sexuels de la femme ou à l'anus, car ceux-ci présentent une solution de continuité (*helkos*); ou bien il faudrait regarder le sperme presque pour du pus, et appeler les organes de l'homme *helkos* parce qu'ils sécrètent ce dernier; car autrement on ne comprendrait pas *heautou.* Nous n'avons pas plus de certitude sur *dielegeto*; personne ne pensera ici à une conversation. Suidas et Hesychius expliquent *dialegesthai* par *synousiozein.* Pollux *Onom.* V. 93, peri mixeôs zôon, dit : *dialechthênai.* — oud' hê dialexis, alla dieilechthên autê kai dieilegmenos eimi hôs Hyperidês. II, 125.

démon avait conduit un certain Héron à Alexandrie où il fréquentait le théâtre, les courses de chevaux et les mauvais cabarets. « De cette manière, devenu débauché et ivrogne, il *tomba dans la fange de l'impudicité;* et, lorsqu'il eut la pensée de pécher, *il entra en relation avec une comédienne* (*et lui dénoua la ceinture*). *Après qu'il eût accompli cet acte, il se déclara par la volonté divine un anthrax sur son gland, et il en fut si malade, pendant six mois, que ses parties pourrirent et tombèrent-même.* Guéri ensuite, quoique privé de ses organes, il revint à la connaissance de dieu et pensa au ciel; quelques jours après avoir raconté aux pieux pères tout ce qui lui était arrivé, il mourut avant que les effets (de sa guérison) se fussent manifestés. » Malgré les difficultés que présentent quelques mots du texte, il est néanmoins clair et hors de doute qu'*Héron avait gagné l'anthrax en exerçant le coït avec une actrice*, et les considérations que Palladius y rattache ne peuvent pas amoindrir le fait. Déjà Hensler (Geschichte der Lustseuche I, p. 317 et seq.) a refuté les observations présentées contre la force probante de ce passage. En mettant en parallèle avec ce fait ceux qui sont tirés du commencement du XV siècle par Becket, il dit avec raison: « Quelles preuves veut-on avoir, si celles-ci ne comptent pas? » — Aurait-on peut-être donné aux organes sexuels de la femme les noms d'*eschara* et d'*anthrax*, parce qu'ils les communiquaient? Il n'est d'ailleurs pas sans intérêt de constater qu'encore aujourd'hui l'anthrax et les chancres sont regardés, dans les Indes, comme identiques; et les Cabirajas ou médecins indiens désignent (suivant William Jones : Asiatic Researches vol. II.) ces deux affections par le nom de *Nar Farsi* ou *Ateshi Farsi* (Ignis persicus). Si l'on

Hyperidês de dieilegmenos, ep' aphrodisiôn. Aristophanês de dialexasthai ephê. *Voyez* Küster et Brunk *Ad Aristophan.*, Plut. 1083. Mœris p. 131. Abresch lect. *Aristænet.* p. 50. La signification « *exercer le coït* » est déjà dans le mot *prosomilôn*, et *dialegesthai* doit par conséquent avoir une signification plus spéciale. Le scoliaste d'Aristophane, *ad Lysistrat.* 720, explique *dialegousin* par *dioryttousi, perforer;* nous devrions donc prendre *dialegomai* dans la voix moyenne et lire ensuite : *ta pros to helkos autês dielegeto*, et *ta pros helkos* se rapporterait alors à la *mima* et son hymen (ou *Fibula?*) de même que le *peri to aidoion* dans le passage de Josèphe signifiait le *prépuce*. Si nous voulions conserver *heautou*, nous serions obligé de prendre *dialegomai* dans la signification de *kathairein, purifier* (Hesychius dit *dialegein : anakathairein*), et puis, il faudrait intercaler *ouk; il ne se nettoyait pas les organes sexuels.* En se tenant à la signification de *séparer*, on pourrait encore comprendre la phrase ainsi : Héron s'est déchiré le prépuce; il serait cependant difficile de justifier le mot *helkos* pour désigner les organes de l'homme; pour désigner ceux de la femme, on trouverait une analogie dans le mot *eschara*, que l'on rencontre dans Aristoph. *Equit.* 1296. Eustath. *ad Odyss.* p. 1323 : *dêlon d' hoti escharan kai to gynaikeion ekaloun morion.*

considère maintenant les soins excessifs que les juifs prenaient pour la multiplication de leur race, la facilité qu'ont les ulcères, dans les pays chauds, d'entrer en gangrène, comme le prouvent les exemples d'Apion et de Héron, et partant la facilité de la destruction des organes reproducteurs, on sera moins surpris de trouver dans les lois de Moïse (1) : « Si un homme couche avec une femme pendant qu'elle a ses régles, et qu'il lui découvre les organes de la pudeur, en même temps qu'elle lui découvre la fontaine de son sang, tous deux devront mourir. » De grands dangers devaient donc se rattacher à ce coït, et on devait en avoir fait de tristes expériences pour qu'un législateur fût obligé d'infliger la peine de mort à celui qui aurait couché avec une femme menstruée, quoiqu'il eût déjà déclaré impures ces femmes, comme aussi tout ce qu'elles touchaient. Il faut croire aussi que le commerce avec les femmes menstruées n'était pas une chose rare chez les juifs, puisqu'il fallait une peine aussi grave pour les en empêcher, et nous ne devons pas nous étonner alors que les livres saints, plustôt peut-être que ceux d'aucun autre peuple, aient clairement parlé des maladies que les organes sexuels contractaient dans le coït. Nous avons déjà parlé aux §§ 8 et 9 de la maladie qui résultait du culte de Baal Peor; de même ce sont les livres de Moïse qui contiennent les premières traces de la connaissance de la *gonorrhée*. Tout cela n'est plus contesté depuis longtemps (2). Si le climat exerçait une

(1) Llb. III, c. 20 v. 18. Il est vrai que Maimonides dit d'après Selden *Uxor hebraica*. (Francf. 1673, in-4° p. 133) : At vero si esset mensibus immunda tametsi deducta fuerit, *etiam et coitus sit secutus*, nuptiæ non perficiebantur, — mais cela arrivait ici par ignorance. Festus explique le mot *imbubinare* par *menstruo mulierum sanguine inquinare*, ce qui pourrait faire supposer qu'on aurait vu naître des bubons du commerce avec des femmes menstruées. Hippocrate, *De natura pueri*, édit. Kühn, I. p. 390, les fait venir de femmes dont les règles sont arrêtées.

(2) Moïse, lib. III, c. 15. Celui qui lira ce chapitre, que l'espace ne nous permet pas de reproduire ici, verra qu'on y parle d'un écoulement morbide des organes sexuels (*basar*), dont la durée est incertaine. C'est pourquoi ceux qui en étaient affectés étaient encore impurs sept jours après la cessation de l'écoulement, tandis que celui, qui n'était affecté que de pollutions nocturnes (vers. 16) n'était impur que jusqu'au soir. Les septante ont traduit ce flux par *rhysis*, et l'individu affecté par « *ho gonorrhyés*, » tandis qu'ils disent des pollutions : hôs ean ex elthê exautou koitê *spermatos*. Astruc et d'autres ont voulu chercher dans la lèpre la cause de l'écoulement des organes sexuels, mais alors on aurait dû remarquer déjà la lèpre avec le flux, et celui-ci ne serait dès-lors qu'un symptôme, qui n'aurait pas exigé de moyen de purification particulier, puisque celui qu'on aurait pratiqué contre la lèpre aurait eu son efficacité.

La même chose aurait dû avoir lieu si l'on avait regardé l'écoulement comme le premier symptôme de la lèpre, car le prêtre aurait été obligé alors de renfermer et de visiter le malade, pour s'assurer de l'existence des autres symp-

telle influence sur les indigènes, combien grande ne devait-elle pas être sur les étrangers, chez lesquels les principes d'une maladie endémique d'un pays agissent avec plus d'énergie, comme on sait! et cela devait être bien plus sensible encore dans l'antiquité, où les peuples se conservaient plus purs de mélange. Cette circonstance n'a pas été assez considérée par les pathologues, et elle n'est pourtant pas sans importance pour l'origine de la syphilis, sans qu'on doive avoir recours pour cela à l'origine américaine (1). Ce principe endémique, si nous ne nous trompons pas, jouait également son rôle dans le mal de Baal Peor. Ce qui est dit des juifs, est aussi applicable aux autres peuples de l'Asie et de l'Egypte, et même à un degré supérieur, parcequ'ils étaient, comme nous avons vu, beaucoup plus adonnés à la volupté des sens. Cependant il y avait sans doute alors, comme aujourd'hui, des différences, et il est probable qu'il y eut des contrées dans l'antiquité, dont le climat a même pu être un obstacle à ces affections, et où, malgré les débauches, les organes sexuels ne furent frappés que rarement. Nous attendons les preuves de ceci de recherches ultérieures, vu que nous devons d'abord posséder une Nosologie de la maladie vénérienne du temps actuel, si nous voulons chercher à utiliser les matériaux que nous trouvons dans l'antiquité. Quoique *Schnurrer* ait déjà un grand mérite pour ce qu'il a réuni dans sa nosographie, tout cela est cependant encore trop incomplet pour qu'on puisse en tirer des conclusions; d'ailleurs, toutes les pièces citées ne sont que

tômes de cette maladie. Cependant, il ne se trouve rien de tout cela dans Moïse, qui distingue clairement le flux de la lèpre, de même que l'auteur du IIe livre de Samuel. Au surplus, aucun autre écrivain ne fait mention de l'écoulement, comme symptôme constant ou fréquent de la lèpre; Schilling nie même complétement son existence. Voyez Hensler *vom abendlaendischen Aussatze*, p. 130. 396.

(1) Astruc *De morbis veneris* p. 93. Quid igitur mirum varia, heterogenea, acria multorum virorum semina (et nous y ajoutons *smegmata*) una confusa, cum acerrimo et virulento menstruo sanguine mixta, intra uterum æstuantem et olidum spurissimarum mulierum coercita, mora, heterogeneïtate, calore loci brevi computruisse ac prima morbi venerei semina constituisse, quæ in alios, si qui forsan continentiores erant, contagione dimanavere? — Cum ergo in omnibus terræ locis, *ubi lues venerea antiquitus endemia fuisse videtur*, eumdem aeris fervorem cum pari incolarum impudicitia conjunctum fuisse manifestum sit, haud inanis inde locus est colligendi morbum natura eumdem, quo regiones longissime dissitæ, et inter quas nulla fuit commercii communio, simili modo infestabantur, a simili causarum earumdem concursu, in quo tantum convenirent, generatum olim fuisse et *generari etiamnum*, si indigenæ iisdem moribus vivant. Wizmann (p. 232) pense aussi que la syphilis se produit encore aujourd'hui spontanément dans la Turquie, dans les conditions indiquées. L'opinion d'Eagle et de Judd est analogue à celle-ci.

des communications de gens étrangers à l'art de guérir. Nous avons vu que le climat de la Grèce n'a pu exercer une influence excitante sur les fonctions des organes sexuels; on n'y trouve pas plus de raison de croire que ce climat ait pu rehausser l'activité individuelle de ces organes. En général, la Grèce, par le mélange si heureux des saisons (1), jouissait de tous les avantages des zônes chaudes, sans en ressentir les inconvénients; il résultait de là que toutes les fonctions se trouvaient dans un équilibre soutenu chez les habitants de ce pays, de sorte que le climat n'a pu favoriser directement la production d'affections génitales; il suit que toutes les mesures de précautions, telles que l'Asie les exigeait, devinrent inutiles. Quoique le climat de l'Italie ne puisse pas soutenir la comparaison avec celui de la Grèce, il ne peut cependant pas être considéré comme un pays qui aurait précisément favorisé ces affections. On peut de là expliquer en partie pourquoi les médecins de la Grèce et de Rome nous donnent si peu de renseignements sur les maladies en question. Nous verrons, du reste, qu'il y avait encore d'autres circonstances qui exerçaient de l'influence sur ces maladies.

§. XXX.

Si le climat, comme nous avons vu, est déjà en lui-même un élément favorable à la production des affections génitales, son influence sera encore bien plus grande si le mal existe, et la question *de l'influence qu'exerçait le climat sur la forme et sur la marche des affections génitales*, est de la plus haute importance pour l'histoire de la maladie vénérienne. La juste appréciation de la formation de cette maladie dans l'antiquité dépend principalement de la solution de cette question. Il est vrai qu'elle présuppose l'existence des affections génitales, et par conséquent elle ne devrait être posée qu'après que nous aurons terminé nos recherches. Mais nous croyons avoir déjà assez produit de faits dans ce qui précéde, pour que le lecteur attentif n'ait plus de doute à cet égard. Il nous paraît d'ailleurs plus convenable d'étudier l'influence du climat dans son ensemble, que de reprendre ces recherches à plusieurs endroits différents, et de morceler ainsi plus ou moins notre travail.

(1) Hérodote, lib. III, c. 106. Hê Hellas tas hôras pollonti kallista kekramenas elache. *Voy.* Dahlmann. Hérodote, p. 90. et seq. Platon loue également l'*eukrasia tôn hôrôn* de l'Hellas, *Voy.* Tim. 24, Critias 111, Epinom. 987; et Aristophane dit dans *Athenæus Deipnos.* IX. p. 372 (fragment de ses heures d'Attique) :

hôst' ouk et' oudeis oid' hopênika esti touniautou.

Le caractère de toute organisation, sous l'influence des climats méridionaux, c'est la prédominance de la vie végétative avec un certain degré de relâchement. Ce caractère doit donc se manifester aussi dans la membrane muqueuse des organes sexuels, lorsqu'une excitation anormale agit sur elle; les réactions ne partiront pas précisément du système artériel pour se déclarer sous la forme d'inflammations sthéniques: elles se montreront plutôt sous forme d'une sécrétion augmentée, dont l'effet est d'éloigner l'excitation anormale. L'écoulement muqueux se déclare ainsi comme une blennorrhagie simple, catarrhale, qui, lorsque l'atmophère n'est pas chargée d'humidité, se guérira très-facilement par des soins de propreté; car la résorption sur les membranes muqueuses, prédominant dans les climats chauds, reprend bientôt le dessus, et elle y est aidée par une plus grande fonction de la peau extérieure dont la surface est beaucoup plus étendue que celle des organes sexuels. Dans le cas où l'atmosphère est humide, l'activité, de même que la résorption dans l'intérieur, est moindre; l'écoulement muqueux prend alors plutôt un caractère chronique, et manque encore plus de la réaction inflammatoire. Toutes les observations modernes sont d'accord pour prouver que les formes de gonorrhée sont plus fréquentes dans les pays méridionaux et que leur marche y est, en général, si peu inquiétante, que le secours de l'art n'est presque jamais nécessaire. Comme le climat des temps anciens ne différait guère de celui d'aujourd'hui, on peut bien admettre que les blennorrhées ont montré aussi le même caractère dans l'antiquité, ce que prouvent d'ailleurs les documents qui existent encore. Le passage cité plus haut des livres de Moïse prouve la fréquence de la blennorrhée des organes génitaux dans les temps anciens; sa bénignité est démontrée entre autres par le traitement des anciens médecins, qui suivaient presque tous le principe de Celse (VI, 18) lequel consistait à traiter la gonorrhée *levibus médicamentis*, si toute fois le traitement en était demandé. Ceci est du moins vrai de la blennorrhée aiguë; la forme chronique, contre laquelle ils avaient le plus souvent à lutter, exigeait naturellement des astringents. Cette absence de réaction artérielle était sans doute aussi la cause, pour laquelle on croyait dans l'antiquité que la gonorrhée n'était qu'une faiblesse des vaisseaux sécréteurs du sperme, et l'écoulement de la semence mal élaborée. Mais s'il se manifestait quelques symptômes d'une plus grande activité, ils partaient alors moins du système sanguin que des nerfs, et Galien (1) avait bien raison de

(1) *De symptomat. causis*, lib. III, cap. 11; ed. Kühn, vol. VII, p. 267 : kai mên hai gonorrhoiai, chôris men tou synteinesthai to aidoion, arrhôstia tês

faire dériver dans ces circonstances le Priapisme du spasme. Il en était des ulcérations des organes génitaux comme de l'écoulement muqueux. Les circonstances que nous indiquerons dans un des paragraphes suivants, empêchaient déjà considérablement la formation des ulcères; et quoiqu'ils fussent plus fréquents que la blennorrhée sur les plateaux de l'Asie et dans l'Egypte supérieure (il n'en reste plus de doute aujourd'hui), du moins ils étaient de courte durée, parce que la vie végétative prépondérante, combinée avec les influences extérieures, devenait bientôt maîtresse de la maladie et remplaçait en peu de temps la perte de substance. Il en était tout autrement dans les plaines basses, comme en Syrie et dans la basse Egypte, où une température chaude subissait l'influence d'un air et d'un sol humides; c'est là que, à défaut de grands soins, les ulcères prenaient un caractère malin, et passaient facilement à l'état de gangrène (anthrax), comme nous l'avons vu plus haut en parlant d'Apion et d'Héron. Il est vrai qu'ainsi, tout ce que la maladie avait de spécifique était détruit; mais l'individu courait aussi plus de danger de perdre la partie malade. Quoique la partie ne fût pas toujours détruite par la gangrène, la guérison en était néanmoins souvent très-difficile, parce qu'en négligeant le mal, il se formait même des vers dans les ulcères (1), et ceux-ci produisaient alors une suppuration si abondante, que le malade en périssait ensuite, comme le prouve l'exemple de l'emperenr Galerius Maximilianus, qu'Eusèbe (2) nous a

kathektikês dynameôs tès en tois spermatikois aggeiois : enteinomenou de pôs, hoion spasmô tini paraplèsion paschontôn epitelountai.

(1) Larey, *Relation historique et chirurgicale de l'expédition de l'armée d'Orient en Égypte et en Syrie*, Paris 1803, p. 116. « Pendant le travail de la « suppuration, les blessés furent seulement incommodés par les vers ou larves « de la mouche bleue, commune en Syrie. L'incubation des œufs que cette « mouche déposait sans cesse dans les plaies ou dans les appareils, était favo- « risée par la chaleur de la saison, l'humidité de l'atmosphère et la qualité de « la toile à pansement (elle était de coton), la seule qu'on ait pu se procurer « dans cette contrée. La présence de ces vers dans les plaies paraissait en accé- « lérer la suppuration, causait des démangeaisons incommodes aux blessés et « nous forçait de les panser trois ou quatre fois par jour. Ces insectes, formés « en quelques heures, se développaient avec une telle rapidité, que du jour au « lendemain ils étaient de la grosseur d'un tuyau de plume de poulet. On faisait « à chaque pansement des lotions d'une forte décoction de rhue et de pe- « tite sauge, ce qui suffisait pour les détruire; mais ils se reproduisaient « bientôt après par le défaut des moyens propres à écarter l'approche des « mouches et à prévenir l'incubation de leurs œufs. » Comparez ce que *M.* Larey a dit page 278 du climat de la Syrie.

(2) *Hist. eccles.* lib. VIII, 14. Ti dei tas empatheis andros aischrourgias mnêmoneuein? ê tôn pros autou memoicheumenôn aparithmeisthai tên plêthyn? ouk ên ge toi polin auton parelthein, mê ouchi ek pantos phthoras gy-

conservé. Sirach (XIX, 2. 3) l'a déjà indiqué, en disant : « Le vin et les femmes séduisent, et celui qui s'attache à des femmes vénales, est on ne peut plus insensé. *La pourriture* (1) *et les vers seront sa recompense*, et l'âme imprudente doit quitter le corps. » On conçoit que le couteau et le fer rouge devaient jouer le rôle principal dans ces circonstances, mais le malade les craignait souvent plus que le mal même, et il préférait se donner la mort, comme ce Municeps, dont nous parle Pline dans un passage que nous avons déjà cité. Lorsque ces ulcères avaient leur siège dans la bouche d'un fellator ou d'un cunnilingus, leur marche devait être d'autant plus rapide, et le danger d'autant plus grand, surtout si le malade habitait sous un climat tel que celui que nous venons de décrire. C'est ainsi que « les Aigyptia kai Syriaka kai Boubastika helkea » dont nous avons parlé, eurent une si mauvaise réputation. Cependant l'homme pouvait, dans le plus grand nombre de cas, échapper à ces influences climatiques en se soumettant à un traitement et à un régime convenables; du moins il pouvait, ainsi, affaiblir la rigueur du mal. C'est pourquoi les cas de cette espèce furent bien rares et n'ont été notés que par les écrivains non médecins. — Dans le midi, l'organisme avait encore un autre moyen de lutter contre l'ennemi envahissant, moyen qui paraît avoir échappé aux médecins anciens, et qui a été reconnu dans les temps modernes, mais point assez considéré et exploité pour l'histoire de la syphilis. Nous voulons parler de *la réaction que, dans les climats chauds, la peau manifeste dans*

naikôn parthenônte harpagas eirgasmenon. — Cap. 16. Meteisi goun auton theêlatos kolasis; ex autês autou katarxamenê sarkos, kai mechri tês psychês parelthousa; *athroa men gar peri ta mesa tôn aporrhêton tou sômatos apostasis gignetai autô; eith' helkos en bathei syriggôdes kai toutôn antatos nomê kata tôn endôtato splagchnôn ; ap' hôn alekton ti plêthos skôlêkôn bryein, thanatôdê te odmên apopneein*, tou pantos ogkou tôn sômatôn ek polytrophias autô kai pros tês nosou eis hyperbolên plêthous pimelês metabeblêkotas ; hên tote katasepeisan, aphorêton kai phriktotatên tois plêsiazousi parechein tên thean, iatrôn d' oun hoi men, oud' holôs hypomeinai tên tou dysôdous hyperballousan atopian hoioi te, katesphattonto; hoi de diôdêkotos tou pantos ogkou kai eis anelpiston sôtêrias apopeptôkotos mêden epikourein donamenoi, anêleôs ekteinonto. — Ce passage se trouve aussi littéralement dans Nicephore, *Hist. eccles.* VII, 22. Aur. Victor *Epit.* cap. 40 : Galerius Maximinianus *consumptis genitalibus* defecit.— Zosimus, *Hist.* II, 11, parle seulement de *trauma dysiatos* et Paul. Diaconus, *Hist. miscell.* XI, 5, dit : putrefacto introrsum pectore, et vitalibus dissolutis, cum ultra horrorem humanæ miseriæ etiam vermes eructaret, medici jam ultra fœtorem non ferentes, crebro jussu ejus occiderentur, etc. Hérode eut aussi un sort analogue ; Josephe, *Antiq.* XVII, 6, dit : tou aidoiou sêpsis skôlêkas empoiousa. Comparez Bochart, *Hierozoicon*, ed. Rosenmüller, t. III, p. 520.

(1) Sêpê, *la pourriture ;* sêtês, *les teignes* (tinéites). Quelques éditions ont *sêtes ;* les septante traduisent : sêpê kai skôlêkes klêronomêsousin auton.

les maladies des organes sexuels. Aussi longtemps qu'on croyait la peau extérieure formée seulement de lames différentes, aussi longtemps il ne pouvait pas être question d'une connaissance exacte de ses fonctions, ni dans l'état normal ni dans l'état de maladie. Les recherches de Breschet et de Roussel de Vauzème (1), confirmées par Gurlt (2), nous ont appris que la peau, outre ces lames, contient en effet des organes particuliers (seulement soupçonnés auparavant), qui appartiennent au genre des glandes, savoir; les glandes cutanées, capillaires et sudorifiques, qui se partagent les fonctions qu'on a attribuées jusqu'ici à la peau en général: ces glandes servent d'intermédiaires entre les diverses sympathies; ainsi elles sont le siège presque unique des diverses maladies de la peau, comme nous avons, les premiers, tâché de le prouver dans divers articles sur les maladies de la peau, insérés dans « *Blasius* Handwœrterbuch der Chirurgie und Augenheilkunde. » Nous avons par là voulu changer la doctrine actuelle sur les maladies de la peau. Tandis que les glandes sudorifiques sont spécialement en sympathie et en antagonisme, la même chose a lieu entre les glandes de la membrane muqueuse du canal intestinal et des organes sexuels, et les glandes de la peau qui sécrètent la matière sébacée de cette membrane. Vouloir discuter ici ce sujet, qui certes a encore bien besoin d'éclaircissement, nous conduirait trop loin; nous rappellerons donc ici simplement, que non-seulement les onanistes se trahissent souvent par un nez luisant, à cause du *sébum* qui, chez eux, sécrète en plus grande abondance, mais encore parce que leur visage est souvent couvert de pustules d'acné; ensuite que l'éruption de l'acné précède souvent la menstruation chez les filles. Ce sont là évidemment des signes (3), desquels résulte clairement

(1) *Nouvelles recherches sur la structure de la peau.* Avec 3 planches, Paris 1835, in-8° p. 221.

(2) Vergleichende Untersuchungen über die Haut des Menschen und der Haussæugethiere, besonders in Beziehung auf die Absonderungsorgane des Hauttalgs und des Schweisses, in Müllers *Archiv für Physiologie*, Année 1835, p. 399-418. Avec des gravures dont la comparaison mettra le lecteur à même de comprendre ce qui suit.

(3) Lorry, *Traité des maladies de la peau*, vol. I, page 50 : Man findet auch eine gewisse Sympathie zwischen den Geburtstheilen der Männer und Weiber und der Haut, die bei dem heftigen Triebe zum Beischlafe aufschwillt, wenn er aber vorbei ist, so kommt in derselben Schweiss und *bisweilen Hitzblætterchen zum Vorschein*, p. 83. Wenn nun zur Zeit der Mannbarkeit alle Glandeln aufgeschlossen sind, so wird zu den Organen der Ausdünstung eine grosse Menge einer subtilen und flüchtigen Materie gebracht, es entsteht ein eigener Geruch, und wenn sie sich angehæuft hat, steckt sie in den kleinsten Gefæssen, dieser Saft wird durch die Verweilung und durch die Verbindung dicke, und es entstehen davon Pusteln. Dies ist gewiss, dass wenn sich beide ge-

que l'irritation des organes sexuels se reflète dans les glandes cutanées; car l'acné n'est autre chose qu'une affection des glandes cutanées, comme nous l'avons indiqué dans l'ouvrage cité. Mais nous avons les preuves de cet antagonisme encore plus près. Combien de fois, chez nous, les médecins n'ont-ils pas observé une éruption (1) semblable à la *Rosoela* ou à l'*Urticaria*, qui par son apparition soudaine contribuait à la diminution où à la disparition finale de la gonorrhée existante? On a voulu attribuer cette affection de la peau à l'emploi du baume de Copahu ou du poivre de Cubèbes, qui aurait irrité la muqueuse du canal intestinal et, par sympathie, la peau; chose qui peut être possible, mais qui, dans ce cas, devrait sans doute avoir lieu plus souvent, si l'on pouvait attribuer cet effet à ces remèdes seuls. Il se peut bien que, chez quelques malades, une certaine idiosyncrasie ait été efficace par suite d'une irritation sympathique du canal intestinal; mais dans le plus grand nombre de cas, la répercussion de la muqueuse des organes sexuels a sans doute été déterminée par une influence épidémique, et les médecins n'y ont joué qu'un rôle secondaire; car on a même observé cet exanthème sous un traitement purement antiphlogistique de la gonorrhée. Mais ce n'est pas seulement dans la gonorrhée que l'on observe ces phénomènes; dans le chancre on les a également remarqués, et là, on les a attribués au sublimé corrosif, en les regardant comme un criterium que ce remède aurait produit ses effets complets dans le mal fondamental. Ceci était sans doute une erreur, dans le plus grand nombre de cas, puisque Biett, Rayer et d'autres ont vu paraître les formes les plus diverses de maladies de peau pendant la durée du chancre, et les ont regardées à cause de cela comme symptômes primaires. On prétend même avoir observé des cas, où elles ont été les seuls signes primaires de contagion après un coït impur, chose que beaucoup ont néanmoins mise en doute, en cherchant l'explication de ce fait dans ce que souvent de très-petits ulcères seraient restés inaperçus. L'expérience a, en effet, suffisamment démontré que les symptômes, dits secondaires, et conséquemment aussi les affections de la peau, se présentent d'au-

schlechter entwickelt haben und sie keusch leben, eine grosse Reihe zusammengehæufter Pusteln entstehen, *gleichsam als wenn sie von den angelaufenen Glandeln in die Haut getrieben wæren.* Die Pusteln nehmen in den Ordnung zu, wie sich die Glandeln setzen; gleichsam als ob sie der Sammelplatz jener Sæfte, die in der Haut zerstreut werden sollen, wæren. Comparez Haller *Element. Physiolog.*, t. VII, lib. XXVIII, sec. 3, § 4.

(1) Le lecteur trouvera plus de détails sur cette matière, ainsi que sur plusieurs autres assertions, relatives à la pathologie de la syphilis dont nous avons fait mention dans ces recherches, dans notre ouvrage qui paraîtra incessamment sous le titre : « *Einleitung zur Lehre von der Lustseuche.* »

tant plus facilement que les ulcères des organes sexuels sont plus superficiels et plus petits; et nous-mêmes, nous croyons, que, sans une réaction locale aux organes génitaux par le coït, il ne se déclare jamais de phénomènes, dits secondaires; mais il ne faut pas vouloir que ceux-ci se présentent toujours sous forme d'ulcères. Si donc, déjà dans notre climat tempéré, les glandes cutanées jouent un grand rôle dans la syphilis, à plus forte raison cela doit-il être en Asie et en Egypte, où l'activité de la peau, en général, et celle de ses glandes, en particulier, est déjà plus énergique dans l'état normal, comme nous le remarquons dans ce suintement huileux de la peau, surtout chez les nègres. Mais ce smegma huileux n'est autre chose que le produit des glandes cutanées, qui deviennent facilement malades chez les Européens pendant leur acclimatation dans le midi, puisque les indigènes mêmes sont fréquemment attaqués d'affections des glandes cutanées pendant les mois d'été (1). On sait et on le reconnait depuis longtemps (2) que dans les pays méridionaux, non-seulement les affections de la peau sont très-nombreuses, mais aussi que la syphilis apparaît de préférence sous la forme d'exanthème, et ses ravages sont pour cela beaucoup moins grands; mais on s'est généralement contenté de ce principe, sans l'exploiter au bénéfice de l'histoire et de la doc-

(1) Comparez : Hillary, *Observations sur les variations de l'air et sur les maladies qui s'y rattachent dans l'île de Barbade.* Voir la traduction de l'anglais en allemand par J. Ch. G. Ackermann. Leipzig 1776 in-8° p. 3 et seq.

(2) Alex. Traj. Petrone, *De morbo Gallico* lib. II, c. 24 et 26 (Aphrodisiacus p. 1225-1226) dit déjà : Et in regione calida, quoniam secundum naturæ suæ impetum ad cutem fertur, minus sævire, in frigida vero, quoniam contra suam naturam ad interna migrare cogitur, magis. — Neque nos non lateat, in ambiente (ut dicunt) calido, quoniam ad cutem attractio fit, morbum hunc et secundum naturæ suæ impetum creari, et simul ad exteriora prorumpere solere. In frigido autem, quia intro repellitur contra suæ naturæ motum retroverti et solidas corporis partes sæpius depasci. Frequentius etiam in regione calida quam frigida apparere; hic enim circumfusus aer, ne morbus ad cutem extendatur, prohibet (nam intro pellit), illic vero et ad cutem trahit et eamdem retinet. — Il faudrait lire surtout la page 1211. — Puydebat *De l'influence du climat sur l'homme ;* Bullet. méd. de Bordeaux, 1836, Mai 21. (Froriep *Notiz.* 1836, vol. 49, p. 179) ; il y est dit : Les pores de la peau toujours ouverts exhalent dans les pays chauds une sueur abondante, plus ou moins odorante. Les glandes de la peau sécrètent un fluide huileux abondant, qui rend la peau onctueuse et lui donne cet aspect particulier qu'on remarque chez les nègres. Cet état prédispose la peau aux exanthèmes, p. e. à la rougeole, à la petite vérole, à la syphilis, à la lèpre, à l'éléphantiasis.— Dans les pays froids, la transpiration de la peau est très-faible et les sécrétions internes sont plus fortes ; ces sécrétions sont précisément diminuées dans les pays chauds par la cause opposée. — Comparez : J. von Rœser *Ueber die Krankheiten des Orients.* Augsbourg, 1837 ; p. 67-71 ; nous reviendrons encore plus d'une fois aux indications contenues dans cet ouvrage.

trine de la syphilis. Cette tendance prédominante vers la peau doit donc se manifester nécessairement dans toutes les maladies des membranes muqueuses, par conséquent aussi dans celles des organes génitaux. La résorption, en général, augmentée sur les muqueuses, se manifestera comme telle aussi dans les maladies de ces membranes; la matière étrangère, qui est mise en contact avec elles, est moins assimilée par les glandes muqueuses et le gland de la verge; il ne lui est pas laissé assez de temps pour agir sur la petite surface qui l'a reçue et elle est de suite jetée sur la grande surface de la peau, où elle est attirée par les glandes cutanées, qui sécrètent et assimilent plus vigoureusement. Là, la matière est assimilée ou jetée au dehors. Dans certains pays, ce dernier cas a lieu promptement sans qu'on remarque de symptômes locaux de quelque importance sur la peau; par exemple, en Numidie, en Lybie (1), et dans les contrées septentrionnales du Pérou (2); on dit même que la maladie y guérit sans le secours de l'art et même qu'elle est presque inconnue des habitants. Ceci n'a pas lieu dans les autres pays; cependant, les glandes de la peau ne se chargent pas moins de la maladie, elles fournissent une sécrétion plus abondante; et, comme le produit paraît être en même temps changé, il n'est pas porté au-dehors (ce qui n'a pas lieu déjà parce que les orifices de ces glandes se ferment comme l'utérus dans la grossesse, pour pouvoir agir librement dans leur intérieur); les glandes de la peau gonflent ensuite et apparaissent sous la forme de papules ou de tubercules, (quelquefois aussi sous forme de vésicules), qui se changent en pustules, lorsque le produit de la maladie est sur le point d'être expulsé (3), ou bien elles disparaissent peu à peu, lorsque

(1) Joannis Leonis Africani *Africæ descriptio*, Lug. Bat. 1632, in-12, page 86 : Paucis admodum toto Atlante, tota Numidia totaque Lybia hoc notum est contagium. Quod si quisquam fuerit qui se eo infectum sentiat, mox in Numidiam aut in Nigritarum regionem proficiscitur, cujus tanta est aëris temperies ut optimæ sanitati restitutus inde in patriam redeat : quod quidem multis accidisse ipse meis vidi oculis, qui nullo adhibito neque pharmaco neque medico, præter saluberrimum jam dictum aërem, revaluerant. — Comparez Scaliger *Exercitat.* CLXXX, c. 18. — Petronius, *l. c.* p. 1213.

(2) Schnurrer *Geographische Nosologie*; p. 454.

(3) Brown W. G. *Reisen in Afrika, Egypten und Syrien.* Traduit de l'anglais par C. Sprengel. Weimar 1800, in-8°. p. 389 : Il y est parlé d'un soldat à Kabira, auquel la maladie a été communiquée. Il n'employait aucun remède et continuait de boire de l'eau-de-vie et de servir Vénus, mais après deux mois il eut tout le corps, mais surtout la tête et les glandes du cou, couverts d'un exanthème intense, qu'il saupoudrait avec une espèce de terre rouge. L'exanthème dessécha et disparut, et au bout de quatre semaines, ce soldat fut guéri et sa peau fut aussi lisse et aussi pure qu'auparavant. Schnurrer, *l. c.* p. 453, cite ce cas également, mais en y mêlant quelques inexactitudes. Th. Clarke a

l'assimilation et la résorption ont été assez fortes. Dans le cas où le froid humide ou d'autres influences nuisibles agissent, il se forme alors des ulcérations ou des dégénérescences etc, et la *maladie se change en lèpre et en éléphantiasis,* ce qui a lieu surtout en Egypte, où les chancres des organes sexuels ont déjà, comme on le prétend, une grande tendance à former des croûtes (1) et des eschares. Si ces faits sont aujourd'hui hors de doute, on demandera alors, s'il en était ainsi dans l'antiquité? C'est ici la question la plus difficile au sujet *des rapports entre la lèpre et la syphilis,* qui, depuis des siècles, à été le sujet de bien des discussions et qui, malgré les investigations d'un Hensler et d'autres, ne peut pas encore être regardée comme résolue. Nos propres recherches sur la lèpre des anciens sont encore trop incomplètes et la chose elle-même exige qu'on entre dans de trop nombreux détails pour que nous puissions les exposer ici. Dans la seconde partie de cet ouvrage, nous y reviendrons encore, lorsque nous examinerons la question de savoir si la syphilis du 15e siècle est un développement de la lèpre; nous soumettrons alors ce sujet à un examen plus minutieux. Qu'il suffise pour le moment de savoir : que le climat de l'Asie et de l'Egypte du temps ancien ne différait guère de celui d'aujourd'hui, et que son influence doit par conséquent avoir été aussi à peu près la même (2). Déjà plus haut nous avons démontré que le Mentagra était une suite

fait des observations analogues au cap de Bonne-Espérance. London, *Med. Gazette* 1833. Behrend, *Syphilidologie*, vol. I, p. 241 et suivantes. Le minorite Conti s'exprime ainsi contre Norberg (*Biörnsthäls Briefe*) vol. 6, p. 410 : Il est sévèrement défendu aux Chrétiens et aux Musulmans dans l'Orient, de cohabiter avec une femme pendant les premiers huit jours de la menstruation. Leur corps serait empoisonné, si cet acte avait lieu avant le huitième jour; ils gagneraient de l'enflure, des bubons, des plaies, de l'exanthème et des douleurs dans les membres, et ils prendraient l'aspect d'un lépreux. La femme ne devient pas enceinte dans ce cas, parce que le sang est impur; mais si la grossesse avait néanmoins lieu, l'enfant serait attteint d'un mauvais exanthème et deviendrait comme les parents. Fr. Eagle (*The Lancet*, juil. 1836 No 671). Behrend raconte plusieurs cas dans sa *Syphilid.*, vol. I, p. 118, où le coït avec des femmes menstruées a produit à Londres des chancres et la gonorrhée.

(1) Von Rœser, *l. c.* p. 69. — *Voyages de Sonnerat aux Indes orientales*, I, 94. 99. Schnurrer *Geographische Nosographie*, p. 409; dans la note on lit : « In Indostan will man besonders die Erfahrung gemacht haben, dass eine übel behandelte Syphilis in den Aussatz übergehe. » Nous ferons voir dans un autre endroit que la même chose a lieu assez souvent en Europe. Comparez en attendant Hensler *von dem abendlœndische Aussatze*, p. 228 et suivantes.

(2) Galenus ad Glaucon. *De meth. med.*, II, édit. Kühn, vol. XI, p. 142 : kata goun tên Alexandreian *elephantiôsi pampolloi* dia te tên diaitan kai *tên thermotêta tou choriou; hate de thermou tou periechontos ontos kai hê rhotê têsphoras autôn pros to therma ginetai.* Il assure que la maladie est rare en Germanie et en Mysie, et qu'on ne la remarque presque pas en Scythie.

du vice du cunnilingus, et puisque, suivant Pline, sa patrie était l'Egypte, donc aussi il devait avoir ressenti l'influence du climat, pour ce qui est de sa production. Si donc, dans l'antiquité, les affections génitales étaient une conséquence du coït, le climat doit nécessairement aussi avoir agi sur elles de la même manière, comme nous le voyons encore aujourd'hui, c'est-à-dire, il doit avoir existé bien des affections cutanées à la suite d'irritations et de maladies des organes sexuels. Il est vrai que les anciens médecins n'en parlent pas, mais ils déduisent de maux intérieurs la plus grande partie des affections cutanées, qu'ils jettent pèle-mèle; et ils les regardent comme des apostases. Ce qui prouve qu'ils ne méconnaissaient pas entièrement les rapports antagonistiques entre la peau et d'autres organes. Quant aux organes sexuels ils paraissent n'avoir eu égard qu'au *consensus* entre l'utérus et la peau (1), et chez l'homme, ils ont mis presque tout à la charge du foie; nous en dirons quelques mots un peu plus tard. L'assertion que les eunuques étaient exempts de la calvitie (*Hippocrat.*, I, 400. *Gal.*, XVIII, A. 40 (page 42) où il est parlé aussi des débordements excessifs *in Baccho et Venere*), que l'on rencontrait si fréquemment dans l'antiquité comme suite de l'impudicité (2), démontre en effet qu'on remarquait ce *consensus;* mais la castration recommandée par plusieurs médecins, selon ce qu'en dit *Archigenes* (3), pour guérir

(1) Hippocrate *De ant. mulier.* édit. Kühn, II, p. 541 parle de phlyctènes dans l'érysipèle de l'utérus. Galien édit. Kühn, vol. XVII, A, p. 358: isthi gar hoti ta exanthêmata en tais têsmêtras diathesesin eis to derma ekragenta sêmainousin hoti hê phlegmonê ê erysipelas ek tou apozeontos kai leptou haimatos en tais mêtrais egginetai, hôs en tô peri gynaikeiês physeôs gegraptai.

(2) Aristot., *Problem.* IV, 18.

(3) Aëtius *Tetrab.*, IV, serm. I, cap. 122 : Novimus quosdam audaciores qui sibi ipsis testes ferro resecarunt; castratis enim non in pejus malum ipsum procedet. Neque enim temere reperias, inquit Archigenes, ullum aliquem castratum elephantiasi laborantem, neque item facile mulierem. Quare etiam quidam ex confidentioribus medicis manum admoverunt, et quotquot sane ex eis ex sectione periculum evaserunt, per consequentis curationis usum perfecte ab hac maligna affectione liberati sunt. Comparez Hensler *vom Aussatz* p. 401. Pour ce qui est de l'*immunité des femmes*, dont il a été parlé aussi dans le § du *mentagra*, nous lisons dans Von Rœser *l. c.* p. 67, où il traite de la syphilis : Besonders fællt es schon in Griechenland und in der Türkei auf, dass der praktische Artz, wie ich dessen von vielen versichert wurde, syphilitische Frauenzimmer höchst selten in Behandlung bekommt, und man dessen ungeachtet bei diesem Geschlecht *keine* mit der alle ærztliche Hilfe vernachlæssigenden Kranckheit in Verhæltnisse stehende *Folgekrankheiten* und *Gebrechen* sieht.— Page 68: Nur scheint dieses Gift durch die stærker beim Weibe als beim Manne absondernden, afficirten Hauttheile, Schleimhaut, leichter aus dem Körper geschafft zu werden, als beim Manne, so dass es in Egypten kaum erhört sein möchte, ein weibliches Geschöpf an Syphilis in ærztlicher Behandlung zu sehen. — Mais on ne peut pas en conclure que les femmes fussent entière-

l'éléphantiasis, pourrait bien faire supposer, que les anciens médecins savaient parfaitement bien quelle influence les fonctions des organes sexuels exercent sur les fonctions de la peau, surtout puisque Archigenes (cap. 120) déclare non-seulement que la maladie est contagieuse, mais encore qu'il regarde l'affection de la peau comme secondaire, qu'il dit sa cause inconnue, qu'il parle de la grande lascivité des malades (Satyriasis p. 72. 129. 259); il dit en outre que les eunuques ne sont pas atteints d'éléphantiasis. Comme le mentagra pouvait se former chez le cunnilingus, et se transformer en psora, aussi bien l'éléphantiasis, qui déjà dans la glose du Pseudo-Galenus a été mise en rapport avec le *morbus phœniceus*, pouvait prendre naissance dans le coït; et son apparition principale à la face ne prouve rien contre ce fait, puisque les glandes cutanées de la figure ont une grande connexité avec les organes sexuels. Un grand nombre d'exemples, cités par les écrivains du moyen âge, prouvent que la lèpre, comme l'éléphantiasis, se communique dans le coït (1). Beaucoup de médecins regardaient la maladie vénérienne comme une espèce de lèpre ou d'éléphantiasis, et quelques-uns l'attribuaient au coït avec des lépreux; néanmoins nous ne trouvons, suivant Hensler, (vom Aussatz p. 396) nulle part des indications, que les organes sexuels soient les premiers affectés, si ce n'est ce qu'Astruc à déduit ici en faveur de son opinion: il fait dériver de la lèpre, comme tout le monde sait, tous les maux locaux qu'on voyait vers la fin du 15e siècle. — Mais que serait-ce, si l'on trouvait réellement des traces que ce qu'on appelait en Asie lèpre, se serait trouvé d'abord aux organes sexuels? Avant d'examiner cette opinion plus à fond, nous sommes obligé de citer d'abord un passage de l'ouvrage déjà tant de fois relaté de Von Rœser, qui est également important pour la syphilis et pour son histoire. Il écrit p. 68 ce qui suit: « die primäre syphilis äussert sich *in Aegypten höchst selten an der Vorhaut oder der Eichel* der Ruthe, sondern *die Schanker befinden sich meistens auf der Haut des Penis mehr gegen den Schaamberg hin, oder selbst auf diesen* in den bei den Aegyptern und Arabern meist rasirten, behaarten Theilen, oder *am Hodensacke. Pruner* (2) sagte mir, dass die Fälle eines Schankers an der Vorhaut, die freilich bei den Muhamedanern fehlt, oder an der Eichel, zu den Schankern der letzt bemerkten Theile

ment exemptes de la maladie vénérienne; Von Rœser lui-même en convient et Larrey *l. c.* p. 253, s'est vu forcé par la propagation générale de la maladie parmi les soldats. d'organiser un hôpital particulier pour les femmes affectées, afin de restreindre la contagion.

(1) Comparez Foot, *Abhandlung über die Lustseuche*. Traduit de l'anglais par H. Ch. Reich, vol. I, p. 62.

(2) Médecin en chef à l'hôpital *Esbekich* au Caire.

wie 1 : 3 sich verhalte, daher hier Astruc's Meinung, als bildeten sich fast niemals syphilitische Geschwüre an der Aussenseite der Ruthe, wie schon bei uns,—kräftig widerlegt wird. Dass das Beschneiden nicht alleinige Ursache dieser Erscheinung ist, erhellt aus der Thatsache, dass ich in Smyrna und Constantinopel Schanker genug an der Eichel sah, gleich wie bei unsern Juden, obgleich ich nicht in Abrede stelle, dass das Beschneiden einigen Antheil an der Seltenheit des Erscheinens der Schanker an der Eichel haben möchte, — was jedoch die Häufigkeit des Erscheinens derselben an dem Hodensacke und dem Schaamberge nicht erklärt. Die Hinneigung zur exanthematischen Natur, die sich auch durch das gewöhnliche Erscheinen von *vielen* Schankern, auf einmal, *die auffallend eine Neigung mehr zur Krusten- und Grindbildung haben*, kund giebt, möchte diese Erscheinung besser erklären. » Pour ce qui est de l'opinion émise plus haut, elle est fondée sur un examen approfondi du chapitre 13 du IIIe livre de Moïse, qui a tant d'importance pour la doctrine de la lèpre, chapitre, qui a occupé les théologiens et les médecins depuis des siècles, sans qu'on puisse déclarer les débats clos. Notre intention n'est du reste pas de faire un commentaire de ce chapitre, d'autant plus qu'il nous manque les connaissances nécessaires des langues, qui sont indispensables pour bien juger ce qui a été fait jusqu'ici ; de plus, nous n'avons pas encore fait assez de progrès dans l'étude des sources et de l'histoire de la lèpre, pour prononcer un jugement valable. Nous nous bornerons donc à consigner ici quelques observations qui ont un rapport immédiat avec notre sujet, et qui pourraient donner occasion aux lecteurs qui connaissent la chose et les langues, de nous communiquer leurs idées et instructions à cet égard. Pour bien comprendre ce chapitre, tout nous paraît dépendre de la *certitude* de la signification des mots *b'ôr b'sarô*. Luther les a traduits par: *an der Haut seines Fleisches* (à la peau de sa chair), tandis que les septante les ont rendus par : *en dermati chrôtos autou*, dans la peau de la surface; *de Wette* de son côté les traduit par : *an der Haut seines Leibes* (à la peau de son corps), et il entend par là n'importe quel endroit de la peau extérieure. Si cette traduction est juste, alors il sera difficile de comprendre, comment le *poil* dans les marques ou taches ait pu devenir *blanc*, chose qui n'a pas frappé même Hensler. *Rosenmüller* dit, dans ses scolies à ce passage : *Schilling* (de lepra p. 7) *observat, in lepra alba pilos albescere ;* mais ici il est partout question *de partes pilosæ aut capillatæ*, de sorte qu'on ne pourrait y compter que la tête, les sourcils, le menton, les aisselles et le mons Veneris ; car on ne peut avoir aucun égard ici aux poils des autres parties du corps, puisque par eux-mêmes, ils

sont déjà prësque incolores, et si un grand nombre de juifs les avaient eus plus foncés, on ne pourrait cependant pas admettre que tous auraient été de la famille d'Esaü. D'ailleurs, tous ceux qui ont écrit sur la lèpre, ne parlent, lorsqu'il est question de maladies des cheveux, que des cheveux et des poils des parties nommées (1), et si *Haly Abbas* dit, dans le passage cité de *Hensler* (Excerpt. p. 9), en parlant de l'*alopitia* et de la *tyria* : *Nonnumquam totius accidit pilis corporis*, il ne faut entendre par ces mots que les parties garnies de cheveux et de poils. *Hensler* aussi l'entend de la même manière (vom Aussatz p. 304), lorsqu'après avoir parlé des cheveux et de la barbe, il dit : Es kann sich dies Uebel aber auch an andern behaarten Stellen des Körpers ergeben. *Haly Abbas* sagt (excerpt. p. 9) : zu Zeiten ereignet sich dies auch am Haare des gesammten Körpers. Wenn auch die Stelle des *Hippocrates*, bei der fehlerhaften Interpunktion, wahrscheinlicher zum Folgenden gehört, so wäre doch auch dies für sich schon wahrscheinlich, *da die Vormâler besonders in der Achselhöhle und in dem Schaamberge sich finden* und diese sich ja da sowohl als am Haupte verbreiten können. » En supposant même qu'on veuille entendre ici toutes les parties velues du corps, et admettre que l'auteur parle premièrement dans un sens général, alors ce qui suit ne s'accorderait plus; car les cheveux et la barbe ne devenaient pas *blancs*, mais *jaune d'or* (Moïse, V. 30). Dès lors il ne reste que les sourcils, les aisselles et le mons Veneris; et ce n'est qu'à ces parties que l'on pourra rapporter le phénomène du changement des poils en blanc. Toutes ces circonstances étant exactes, il est impossible d'étendre le *b'ôr b'sarô* à toute la surface du corps, et il ne faudra lui attribuer qu'une désignation locale; mais celle-ci ne peut être autre que les *organes sexuels*, ce qui s'accorde parfaitement avec la chose et avec la manière de dire de la bible. A plus d'un endroit (2), on trouve dans

(1) Nous ne pensons pas que l'on veuille prendre ici le passage d'Aretæus *Morb. chron.*, lib. II, c. 13; édit. Küh np. 180, comme une preuve du contraire, parce qu'il y est question de l'éléphantiasis, et non de la lèpre des Juifs. Il y est dit en effet : triches en men tô panti prostethnêskousi, chersi, mêroisi, knêmêsi, authis hêbê, geneioisi araiai, psednai de kai epi tê kephalê komai; to de mallon proôroi, polioi kai phalakrôsis athroê; ouk eis makron de hêbê kai geneion psila ; ei de de kai epimimnoien paurai triches, aprepesterai tôn apoichomenôn. — La circonstance que les Albinos ont le corps entièrement couvert de poils fins, blancs, laineux, ne peut pas être citée avec plus de raison.

(2) *Génèse*, XVII, 11, 13, 14; *Exod.* XXVIII, 42 ; *Levit.* VI, 10, XV, 19; *Ezéch.* XVI, 26, XXIII, 20. Mais avant tout *Levit.*, XV ; 2, 3, dans le passage bien connu de la *gonorrhée*. C. A. Beyer seul *De hæmorrhoidibus ex lege mosaica impuris, ad Levit.* XV. *Comment.*, Lips. 1792, in-4°, a eu l'idée de prendre *basar* de tout le corps, pour expliquer la gonorrhée par *hémorrhoïdes muqueuses*. Il est vrai que l'auteur était théologien et diacre à Leipzig.

l'ancien testament le mot *basar*, ainsi que *sarx* dans le nouveau (1), avec la signification d'organes sexuels, et dans la langue allemande, le mot *Fleisch*, surtout dans le langage de l'église, est consacré dans ce sens; c'est pourquoi Luther a très-bien traduit : *an der Haut seines Fleisches*, c. à d. des organes génitaux. Il est vrai que nous n'avons plus trouvé ailleurs dans l'ancien testament la construction *b'ôr b'sarô*, mais nous ne voulons pas dire pour cela qu'elle se trouve exclusivement dans le 13e chapitre, ce qui, du reste, ne prouverait que mieux la justesse de notre explication; et en admettant qu'il en soit ainsi, on ne nuirait pas à la chose même, mais on enlèverait encore quelques difficultés, comme, par exemple, le changement de couleur des cheveux ; dans cette acception, il ne nous serait pas seulement prouvé qu'on avait déjà alors observé des pustules aux organes sexuels, qui n'étaient point considérées comme de mauvaise nature, mais aussi qu'à une pustule suspecte ou à une tache (croûte ulcère) se joignait une affection générale de la peau, qui constituait un phénomène critique pour le mal local, circonstance qui faisait absoudre, après la guérison, celui qui était suspect; car c'est ainsi que nous devrons comprendre les versets 12 et 13, où il est dit littéralement. « Mais lorsque la lèpre fait éruption (fleurit) sur la peau, et que la lèpre couvre toute la surface de celui qui est atteint, depuis sa tête jusqu'à ses pieds, aussi loin que le prêtre peut voir, et que le prêtre voit que l'exanthème a couvert tout le corps, on doit le déclarer pur, lorsqu'il est devenu blanc, (car il est pur). » Ces derniers mots ont été rapportés par quelques interprètes au Bohak, dont il est parlé dans le verset 39 ; mais c'est à tort, car, par ces mots il n'est dit rien autre chose que : lorsque l'exanthème est desséché et que la peau a repris la couleur naturellement blanche, alors le malade doit être déclaré pur (2). Cet exanthème critique montre de nouveau que la marque de la lèpre doit avoir eu son siège à un endroit du corps, dont les glandes cutanées se trouvent dans une sympathie plus prononcée ; et d'après nos expériences d'aujourd'hui, ces glandes ne peuvent être que celles des organes sexuels. On ne peut pas établir ici, pour comparaison, la circonstance que l'inoculation de la lymphe du vaccin produit quelquefois une éruption générale sur la peau ; car la

(1) *Ephes.* II, 11. *Coloss.* II, 13.

(2) Déjà J. D. Michaëlis, *Fragen an eine Gesellschaft gelehrter Männer, die auf Befehl Ihrer Majestät des Königs von Dänemark nach Arabien reisen.* Franf. s/M. 1762. p. 23, dit dans la 2e question sous le N° 8, *de la lèpre* : « Hat er eine natürliche Crisin darinn, wenn er ganz ausschlägt, und den Leib überall bedeckt? On le croirait presque, en jugeant d'après le *Levit.* XIII, 12-13, dit-il, mais si je me trompais, comment expliquerait-on alors ce passage par l'histoire de la maladie? »

lymphe, étant un produit d'une affection accompagnée de fièvre, a aussi la tendance de se reproduire par des phénomènes de fièvre et d'augmenter l'activité de tout l'organisme, et par conséquent aussi celle du système glandulaire de la peau. De nos explications données plus haut ressort la manière dont cet exanthème critique s'établit, et le passage cité de l'ouvrage de Von Rœser expliquera le reste. Que cela suffise donc pour mettre le lecteur instruit en état d'examiner notre supposition ; car, pour le moment, nous ne voudrions pas qu'on y cherchât autre chose. Mais si cette supposition se justifiait, on développerait bien facilement les autres conséquences qui en découleraient évidemment, pour faire comprendre le chapitre en question; si elle n'était pas réelle, il serait bien inutile de développer davantage une hypothèse, qui éloignerait encore plus de l'intelligence un sujet déjà obscur en lui-même. Nous annoterons seulement encore ici, que *Hensler* et d'autres ne veulent voir, dans le menton dépourvu de poils et couvert de croûtes dont Moïse parle (v. 29 et sq.) que le mentagra; ce qui serait, s'ils avaient raison, une preuve de plus en faveur de notre opinion. Du reste, nous n'aurons sans doute pas besoin de dire que notre intention n'est nullement d'établir que la lèpre est, en général, une suite des débauches; mais nous croyons, en nous appuyant sur ce que nous avons dit au commencement de ce paragraphe, devoir nous rallier à l'opinion que Becket (1), le premier, a présentée avec plus de clarté ; savoir : qu'on comprend, *dans l'idée étendue de lèpre, des affections de la peau, qui ont pris naissance dans l'existence des affections antérieures des organes sexuels*, et c'est précisément ce qui eut lieu souvent au moyen âge et après la fin du 15e siècle, et ce qui pourrait encore avoir lieu quelquefois aujourd'hui.

§. XXXI.

Ce n'est que par rapprochement qu'on peut expliquer comment les affections des organes génitaux se sont présentées quant à leur forme et à leur marche en Grèce et en Italie, sous l'influence du climat. Car les indications des médecins, quoique plus nombreuses, laissent le plus souvent en doute si les observations ont été faites en Asie-Mineure, en Egypte, (Alexandrie) ou en Grèce et en Italie. Ce dernier pays n'eut, comme on sait, presque pas d'écrivains sur la

(1) *Philosoph. transact.*, vol. XXXI ; Foot, *Abhandl. über die Lustseuche*, vol. I, p. 25 et seq.

médecine. Le ciel bienveillant de la Grèce et de l'Ionie imprimait en général à toutes les maladies, et par conséquent à celles des organes sexuels, un caractère plus doux, et sur la frontière orientale nous voyons encore, il est vrai, les mêmes tendances de la nature, par exemple en Asie; mais à un degré beaucoup moindre. De Rœser (*l. c.* p. 70) dit : « Schliesslich sei noch bemerkt, dass der Tripper eine in Aegypten sehr seltene, in Griechenland und der Türkei sehr häufig vorkommende Krankheit ist. Dass nicht (?) die exanthematische Natur der Syphilis daran Schuld ist, dass sie sich in Aegypten nicht als Tripper äussert, dafür stimmt der Umstand, dass er in Griechenland fast häufiger vorkömmt als bei uns, während dort die Syphilis doch schon mehr die exanthematische Natur hat als bei uns. D. Hennen (1) fand auf Cephalonia die Lustseuche selten, dagegen den Tripper ganz allgemein. » La tendance vers la peau est en effet encore visible en Grèce, mais pas assez pour que l'affection locale se porte vers cet organe. La maladie se développe par conséquent avec plus de liberté qu'en Asie; elle est donc aussi plus fréquente : mais elle n'a ni une marche aussi rapide, ni un caractère aussi dévastateur, dès que l'organisme est tant soit peu aidé dans ses efforts. C'est du moins ce que l'on voit dans les observations de Galien sur la gonorrhée et sur les ulcères accompagnés de bubons. Nous en parlerons encore un peu plus tard. Tandis qu'en Asie l'affection de la peau se distingue par la formation de pustules et de croûtes; on voit, en Grèce et dans les pays voisins du midi, prédominer plutôt la forme papuleuse et vésiculeuse, et ce n'est que dans des cas très-graves, que l'on rencontre des tubercules. La lèpre, la psora, le lichen ou l'éléphantiasis sont donc les formes qui ont caractérisé la maladie chez les anciens médecins, lesquels ne disent rien de son origine ou la font dériver de mauvaises humeurs (2). Nous ne sommes pas encore parvenu à nous rendre claires les idées qu'ont pu avoir les anciens médecins sur les diverses dénominations attribuées aux affections de la peau ; nous serons donc obligé de renvoyer à un autre temps un examen plus approfondi, ou, attendre qu'un autre investigateur soit plus habile que nous pour débrouiller ce chaos. Ce n'est que dans la scabies que l'on trouverait peut-être quelques rapports avec l'impudicité; car, elle paraît, non sans raison, avoir eu, depuis des siècles,

(1) Sketches of the medical Topographie on the Mediterranean. Lond. 1830.

(2) Galien *De Febr. diff.* lib. I; édit. Kühn, vol. VII, p. 284. sq. : drimy d'aporrhoi kai daknôdes perittôma tois êtoi kakochymôterois, ê edesmata mochthêra prospheromenois toiauta goun edesmata kai nyn anagkasthentes esthiein polloi dia limon hoi men apethanon apo sêpedonôdôn te kai loimôdôn pyretôn, *hoi de exanthêmasin healôsan psôrôdesin te kai leprôdesin.*

une plus mauvaise réputation que les autres affections de la peau; aussi ce mot paraît avoir été employé par les poëtes, comme Martial (1) p. ex. pour désigner le penchant voluptueux. Même plusieurs de ceux, qui les premiers ont écrit sur la maladie vénérienne, ont pris la syphilis pour une espèce de scabies, et plus tard on a parlé encore longtemps d'*une scabies vénérienne.* Il serait possible qu'en Grèce on eût regardé la lèpre comme une affection de la peau acquise d'une manière honteuse, et on la regardait comme un patrimoine des débauchés (2), comme on l'a vu à Rome pour le mentagra. —Si donc les affections extérieures de la peau étaient dans l'antiquité si souvent la suite des affections des organes sexuels, comme aujourd'hui, il fallait que les ulcères au palais et au nez, ainsi que les affections aux os, diminuassent en proportion, justement comme on le remarque actuellement (3), et si nous réunissions toutes les formes en un tout, on aurait un genre de maladies d'un caractère très-bénin, qui, comme tel, n'offrirait rien de bien surprenant, surtout si l'on ne considère que les phénomènes extérieurs, comme les anciens pathologues avaient l'habitude de le faire. Car

(1) Lib. VI, Epigr. 37.

O quanta *scabie* miser laborat!
Culum non habet, est tamen cinædus.

Lib. XI. Epigr. 8.

Penelopæ licet esse tibi sub principe Nerva
Sed prohibet *scabies* ingeniumque vetus.

On connaît la *mala scabies* d'Horace *De art. poet.* 453, et Justin (*Hist.* XXXVI, 2) dit que les Juifs ont été chassés de l'Égypte à cause de la scabies et du vitiligo, afin que les Égyptiens n'en fussent pas atteints. — Comparez *Michalis* mosaiches Recht, IV, § 209. Aristote (*Probl.* VII, 8) soutient aussi que la psora a été contagieuse. Galien *De puls. diff.* IV, 1. Nous avons déjà parlé de la transformation du *mentagra* en *psora.*

(2) Aristophane (*Aves* 151) fait dire par Euelpides : *bdelyttomai ton Lepreon apo Melanthiou;* et le scoliaste fait la remarque : Melanthios ho tragikos ; kômôdeitai gar eis malakian kai opsophagian. Platôn de auton en Skythais hôs *lalon* skôptei ; eiche de Melanthios *lepran.* La même chose est mentionnée dans la pièce intitulée *Pax* 803, et il est ajouté : kai poly mallon en Kolaxin Eupolis hôs kinaidon auton diaballei kai kolaka ; alla kai hôs *leukas* echonta kai *lepras.* Nous relevons ici le *leukai* que nous connaissons comme une suite du cunnilingere, et le *lalon* du comique Platon s'y accorde parfaitement, car Hesychius explique *glôssostrophein* par *perilalein* kai stômyllesthai. La lèpre tomberait en partage au vice du Pathicus. Aretæus *Morb. chron.* II, 12 et P. Ægineta, IV, 1, disent aussi que l'éléphantiasis est contagieuse ; cependant nos connaissances actuelles ne le disent pas, et les médecins plus modernes de la Grèce la font résulter d'une mauvaise bile (Marx, *Orig. contag.* p. 78); d'où venait la contagion si fréquente anciennement?

(3) De Rœser *l. c.* p. 69. Rachenentzündung oder Geschwüre im Rachen sind sehr selten, noch seltner Knochenkrankheiten und dann nur Auftreibungen des Periosteums.

l'affection de la peau offre si peu de signes caractéristiques, ou du moins montre un caractère si variable, que le diagnostic en est souvent encore très-difficile aujourd'hui, et que souvent il n'est établi que sur l'aveu du malade d'avoir une gonorrhée ou un chancre. Mais si les symptômes dits secondaires manquent plus ou moins, ou s'ils n'offrent rien de particulier, que reste-t-il alors, sinon les affections primaires des organes sexuels et leurs surrogats? Nous avons déjà fait voir que les descriptions n'en manquent pas, et nous rendrons cela encore plus clair dans ce qui suit. — Mais avant d'abandonner l'influence du climat, nous devons encore considérer *le rapport qu'il y a entre la contagion*, s'il en existait une, *et cette influence climatérique*. L'existence d'une contagion dans la gonorrhée est déjà prouvée par le passage de *Galien* cité par *Naumann*, que nous rapporterons plus tard ; en outre on peut la reconnaître dans la loi de purification de Moïse : ce que nous avons déjà exposé plus haut prouve son existence pour les ulcères, les condylômes et l'affection sous la forme de mentagra, etc. D'après les expériences modernes, toutes les contagions montrent dans les pays méridionaux un caractère plus fugace et se répandent plus facilement. Dans les contagions fugaces de leur nature, l'intensité ne peut en souffrir que peu, tandis que les contagions fixes doivent évidemment perdre de leur énergie, du moins quant à leur effet local; elles pénètreront l'organisme et s'y fixeront d'autant moins, qu'elles sont plus facilement combattues, parce qu'elles l'excitent à une activité générale. Car, comme presque toutes les maladies chroniques, sans fièvre, ne peuvent être guéries qu'en provoquant la participation de l'organisme entier à la maladie locale, il en est de même des affections locales produites par une contagion fixe; et l'éloignement de cette même contagion ne peut être obtenu que par une décomposition et destruction immédiate, ou par la transformation en une contagion fugace. Si maintenant la contagiou a été jetée rapidement, par l'endroit où elle a été reçue, sur les glandes cutanées, ce qui avait d'autant plus facilement lieu que la contagion était plus fugace, alors les affections produites, qui s'approchaient des symptômes primaires, devaient aussi montrer un dégré plus ou moins intense de contagion, comme on le remarque encore actuellement en Europe, si l'on en croit Jos. Frank, Biett et d'autres. En Grèce, où la formation de pustules et de croûtes était plus rare, tandis qu'on voyait plus souvent des papules ou tout au plus des vésicules (phlyctènes), où l'énergie de la peau n'était pas si prédominante, où l'intervalle entre l'apparition primaire et secondaire était plus long; là, la contagion des affections de la peau devait aussi être moins saillante; l'organisme y avait déjà plus de

peine pour effectuer l'élimination de la maladie par la peau. De là vient aussi, que, le système nerveux étant mis plus souvent en sympathie, les formes abortives d'exanthèmes se montraient plus clairement combinées avec la démangeaison (psora!), ce qui a eu lieu aussi, du moins en partie, en Italie, quoique son climat s'approchât déjà plus de celui de la Basse Egypte, et c'est pourquoi on y voyait aussi quelquefois la forme pustuleuse, dont la preuve se trouve dans le mentagra. Mais comme, d'un côté, le climat affaiblissait par son influence l'intensité de la contagion, et par suite diminuait la malignité des formes des maladies, tant locales que générales, ainsi il empêchait d'autre part que la contagion ne se développât à un plus haut degré d'indépendance dans le cas où d'autres influences s'opposeraient à son action, et que l'organisme, aidé de l'activité générale et locale, ne fût incapable de vaincre l'ennemi envahisseur. Le climat produisit la gangrène des ulcères et c'est ainsi que la contagion fut détruite immédiatement. De tout cela il résulte donc que, quand même le climat devrait être reconnu pour un agent favorable aux affections génitales dans l'antiquité, il tendait d'un autre côté à combattre par lui-même le danger, et on peut le regarder au même degré comme une influence d'opposition, du moins pour ce qui regarde le développement de la maladie.

§. XXXII.

Du genius epidemicus.

L'expérience de tous les temps a suffisamment démontré, qu'un grand nombre de ces maladies qui sont la conséquence d'influences endémico-climatériques peuvent, dans des pays et des endroits dont le climat est différent, être provoquées également par le genius epidemicus. La facilité d'une production pareille augmente au même degré que le climat s'associe aux causes d'ailleurs favorables. Jusqu'ici la doctrine des épidemies est encore en général trop peu développée, pour qu'il soit facile de faire des applications à un cas spécial, surtout lorsqu'il s'agit de l'influence de la constitution épidémique sur une maladie, dont les rapports pathologiques-mêmes ne sont pas encore assez éclaircis. Cependant cette circonstance ne doit pas nous empêcher de faire un essai d'investigation et d'examiner combien cette influence s'est manifestée dans le cours des temps. L'influence que le genius epidemicus exerce sur une maladie est en général double: — ou il produit les principales conditions extérieures les plus essentielles pour engendrer une maladie, il est avec elle comme la cause est à l'effet, et alors la maladie est *épidémique*, elle commence à se manifester avec le développement du

genius epidemicus, mais elle disparaît aussi, lorsque celui-ci cesse, pour reparaître avec sa nouvelle apparition; — ou les conditions extérieures essentielles sont indépendantes du genius epidemicus, il ne prend qu'une part éloignée, favorable ou défavorable, à la production d'une maladie, et il exerce plutôt son influence sur la forme et la marche de l'affection morbide dont l'organisme est frappé, c'est-à-dire, la *maladie se trouve placée sous l'influence épidémique.* On a, malheureusement trop souvent, confondu jusqu'ici ces deux espèces d'influences du genius epidemicus, et on n'a pas assez distingué les maladies épidémiques de celles qui sont sous l'influence épidémique; ce qui eut également lieu à l'égard de la syphilis, pour laquelle on a cru devoir revendiquer la nature épidémique au commencement du xve siècle, et encore quelquefois aujourd'hui. Le manque de fondement de cette opinion est si clair pour quiconque examine la chose plus minutieusement, que nous ne croyons pas nécessaire d'en donner la preuve, attendu surtout que nous avons l'intention d'en parler plus en détail dans un autre passage. Mais que la syphilis se trouve sous l'influence épidémique, et peut-être plus que beaucoup ne le pensaient, c'est ce que la suite de nos recherches historiques prouvera clairement; il reste donc à savoir jusqu'à quel point une telle influence pourra être constatée dans l'antiquité. Cette question aussi présuppose en vérité l'existence d'un certain nombre de maladies, dues aux excès dans les jouissances sexuelles. Nous croyons cependant, d'après ce qui a été dit quand nous parlions de l'influence du climat, être autorisé à admettre l'existence de cette sorte de maladies, pour pouvoir en faire usage ici. Car, en confessant notre ignorance quant à l'influence du genius epidemicus sur les organes sexuels en général et sur l'activité individuelle de ces organes, et en désignant cette question comme une de celles dont la solution est réservée à l'avenir, il ne nous reste *qu'à examiner ici l'influence du genius epidemicus sur les formes et la marche des maladies, résultant des excès dans les plaisirs sexuels.* Les expériences postérieures ont constaté qu'il y a trois espèces de genius epidemicus ou de constitution épidémique, qui exercent une influence marquée sur les affections génitales et sur la syphilis, et provoquent l'une ou l'autre forme; ce sont: la *constitution catarrhale* qui favorise les blennorrhées, *la constitution exanthématique* favorisant les affections des glandes cutanées, et la *constition typheuse* qui est favorable aux chancres et à leur malignité. Il n'est pas probable que l'on ait fait, dans l'antiquité, des observations certaines sur l'influence des constitutions catarrhale et exanthématique dans l'Asie et dans le midi de l'Europe, parce que, comme nous avons dit, le climat favorisait déjà les blennorrhées et les affec-

tions de la peau; néanmoins la naissance et la propagation du mentagra et de l'éléphantiasis du temps de Pompée en fournit une preuve pour l'Italie. Il est vrai que les partisans d'Hippocrate mentionnent plusieurs fois la fréquence d'affections cutanées à certaines époques, mais leurs expressions sont trop générales pour que nous puissions y avoir égard en particulier. Nous devons excepter un seul passage, qui est pour nous de la plus haute importance, quoiqu'il se rapporte probablement au commencement d'une constitution mixte, d'une constitution érysipélateuse-typheuse, dont nous parlerons tout à l'heure. Hippocrate dit : qu'un été sec avait été suivi de vents du midi et de pluies abondantes, d'un hiver doux et humide, d'un printemps froid, avec beaucoup de pluie mêlée de neige; qu'un été chaud survint ensuite. Le printemps qui suivit amena des fièvres chaudes et l'érysipèle, et « beaucoup contractèrent à la bouche des aphthes et des ulcères, beaucoup eurent les organes sexuels atteints de *rheumata* (en forme) *d'ulcères et de tubercules à la surface intérieure et extérieure des parties;* combinés de sécrétion, de maux des yeux, longs, continuels, douloureux, d'excroissances, que l'on appelle *syka*, à la surface interne et externe des paupières, ce qui incommodait beaucoup la vue; elles se formaient aussi fréquemment sur d'autres ulcères et aux *organes sexuels.* » Les mots *helkômata, phymata, exôthen esôthen ta peri boubônas*, ont été mal compris par le plus grand nombre d'interprètes, cependant *exôthen* se rapporte évidemment à *helkômata*, tandis qu'*esôthen* se rapporte à *phymata* et qu'il signifie l'enflure et l'inflammation d'une glande muqueuse qui entre en suppuration, comme nous le voyons dans l'aphorisme suivant (1) : « Ceux, chez lesquels des *phymata* se forment dans l'urètre, se sentent soulagés, lorsque ceux-ci sont entrés en suppuration et qu'ils sont ouverts. » Ce soulagement (*lysis*) consiste dans la cessation de la douleur et des difficultés d'uriner : on ne le voit pas seulement dans le commen-

(1) Lib. IV, aphor. 82; édit. K. vol. III, p. 755 : hokosoisin en tê ourêthrê phymata phyetai, touteoisi diapyêsantos kai ekragentos lysis. Cet aphorisme est répété lib. VII, aphor. 57, p. 765 : hokosoisin en tê ourêthrê phymata ginontai, touteoisi diapyêsantos kai ekragentos *lyetai ho ponos*. Celse, lib. II, c. 8, traduit ce passage par : Quibus in fistula urinæ minuti abscessus, quos *phymata* Græci vocant, esse cœperunt, iis ubi pus ea parte profluxit, sanitas redditur. — Galien dit dans l'explication du premier aphorisme d'Hippocrate (édit. K. vol. XVII, B, p. 778) : procheiron gar panti gnônai tôn en tô porô tô ourêtikô tô kata to aidoion, touto gar ourêthran kalousi; synistamenôn phymatôn tên lysin gignesthai, rhagentôn; endechetai gar ischourian dê tina genesthai kai dia to toiouton phyma kai mentoi kai hôs to phyma touto rhagen *iasetai tên ischourian eudêlon.*

Comparez Galien, *De loc. affect.* Lib. I, c. I; lib. VI, c. 6. Paul Æginet. lib. IV, c. 22.

taire de Galien pour le premier passage, de *luetai ho ponos* répété de l'aphorisme, mais Hippocrate le dit aussi clairement dans un troisième passage (1). Si l'idée dominante au siècle passé, que la gonorrhée est la conséquence d'un ulcère dans l'urètre, eût été admise du temps d'Hippocrate,—et comme l'expression *gonorrhoia*, à ce que nous sachions, ne se trouve nulle part chez lui, il serait non-seulement absurde d'admettre cette idée, mais encore il serait préférable de regarder cet écoulement comme un sperme mal préparé,—alors nous trouverions indiquée l'existence de la gonorrhée, dont les douleurs pendant l'éjaculation de l'urine (*ponos*, *dysouria ischouria*) disparaissent ou diminuent du moins, lorsque l'écoulement commence (*pyou rhagentos*, *phymatôn rhagentôn*). Mais il n'est pas nécessaire de considérer cette circonstance comme une opinion dominante ; la chose se laisse encore très-bien expliquer de la manière suivante : la constitution épidémique excite dans les organes glanduleux une grande disposition à s'enflammer et à entrer en suppuration, disposition, à la suite de laquelle non-seulement les glandes de la peau extérieure (*helkômata exôthen*), sont affectées, mais aussi celles de la muqueuse de l'urètre (*phymata esôthen*), comme on le voit encore aujourd'hui, surtout dans les formes chroniques de la gonorrhée. La gonorrhée aurait donc eu ici un caractère malin, combiné avec ulcérations, ce qui s'accorde parfaitement avec la description de la constitution épidémique, dont le caractère exanthématique se dénotait aussi dans la formation des condylômes (*syka aidoiousin*). Déjà *Grimm* (vol. I, p. 490) a ajouté à ce passage la remarque suivante : « Man könnte hier leicht in die Versuchung kommen, diese Geschwüre der Zeugungstheile und in der Folge die Feigwarzen für Grundrisse der geilen Seuche zu halten ; und warum soll sich ein ähnliches Uebel in den damaligen Zeiten und in einer warmen Gegend nicht auch haben hervorthun können, und nach der Zeit an seiner Bösartigkeit so abgenommen haben, dass man es ganz verkannt hatte? Etwas dergleichen geschieht doch unter unsern Augen mit der nämlichen Krankheit. »

§. XXXIII.

Mais cette constitution se manifestait beaucoup plus encore dans *les ulcères déjà existant* aux organes sexuels. Il est dit dans le même passage (p. 482) : « Encore avant le commencement du printemps, en même temps que le froid apparaissait, l'érysipèle était fréquent et se produisait tantôt avec, tantôt sans une cause apparente; il était

(1) *Coac. prænot.*, édit. Kühn, vol. I, p. 312 : hoisi de phyma peri tên kystin esti to parechon tên dysouriên, pantoiôs schêmatisthentes ochleontai ; *lysis de toutou ginetai pyou rhagentos*.

très-malin et faisait de nombreuses victimes; beaucoup souffraient des affections douloureuses du pharynx (angines), la voix changeait, (affections des voies aériennes); il y eut des fièvres chaudes avec délire, des aphthes dans la bouche, des phymata aux organes sexuels, des ophthalmies, *anthrakes*, etc.—Beaucoup eurent l'érysipèle par suite de causes extérieures, (à des endroits) qu'elles avaient précisement frappés, même après les plus légères blessures (1), à toutes les parties du corps, surtout à la tête chez ceux de l'âge de six ans, dès qu'ils étaient traités avec la moindre négligence. Même sous un traitement soigneux et scientifique, il se formait des phlegmoses étendues et l'érysipèle se développait considérablement et rapidement de tous les côtés. Chez le plus grand nombre, l'apostase (qui se formait) se changeait en ulcères, *les muscles*, *les tendons et les os tombaient* dans une grande étendue. La matière que la maladie avait produite et qui s'était réunie, ne ressemblait pas à du pus, mais c'était une espèce de sanie putride, qui se présentait en quantité et variait (2). Ceux, chez lesquels il s'en forma à la tête, devinrent chauves sur toute la tête et au menton; les os se dénudèrent et tombèrent, et de tels *rheumata* furent fréquents avec et sans fièvre. Mais cela était plus effrayant que dangereux (3); car la plupart de ceux, chez lesquels ils (les rheumata) devinrent murs et entrèrent en suppuration, eurent la vie sauve: beaucoup moururent au contraire parmi ceux chez lesquels la phlegmose et l'érysipèle disparurent, sans faire une apostase de ce genre. La même chose arrivait aussi à ceux, chez lesquels la maladie se jetait sur une autre partie du corps. Car, chez beaucoup d'entre eux le bras et l'avant-bras tombèrent; chez quelques uns, la maladie se jeta sur les côtes,

(1) Hippocrat. *De aere aquis et locis*, édit Kühn vol. 1 p. 526 : kên men to theros auchmêron genêtai, thasson pauontai hai nousoi ; ên de epombron, polychronioi ginontai kai phagedainas koinôs egginesthai apo pasês prophasios, ên helkos eggenêtai.

(2) Galien, dans son commentaire de ce passage (vol. XVII, A, p. 671), dit : diesêpeto d' hypo tôn mochthêrôn chymôn hygrôn ta sterea ; poikilon d' einai to rheuma dia tên tôn sêpomenôn diaphthoran eulogon ; hypo gar koinês aitias tês sêpedonos hekaston tôn sêpomenôn idion eidos ischei tês diaphthoras.

(3) Galien dans ses *commentaires l. c.* p. 672 : phoberôteran eiche phantasian en tois peri kephalên moriois, dia to kan brachy tên para physin entautha paralachtheiê, pleon ginesthai to aischos ê kata ta alla moria megalên ektropên eis to para physin echonta : mêrou men gar ê brachionos ê knêmês ê pêcheôs aporrhyen derma mikroteran echei phantasian, ei de tês kephalês synapopesoien hai triches tô dermati kai poly mallon hê tou geneiou syn autais, hê men phantasia tou pathous ginetai megalê, ho kindynos d' hêtton ê ei peri aidoia symbaiê to toiouton pathos ê larygga kai thôraka kai ti tôn kyriôn ; ou monon de ta peri tên kephalên houtôs ginomena phobera mallon ên ê kakiô, alla kai kath' hotioun allo meros houtôs ekpiptonta; kakiô gar ên eph' hôn apestêsen eis to bathos ho to erysipelas ergazomenos chymos k. t. l.

soit qu'il y eût quelque chose de corrompu au côté antérieur ou postérieur; chez d'autres, toute la cuisse ou la jambe, ou tout le pied furent dénudés; *mais le pire de tout était, lorsque ces maux affectaient la région pubienne ou les organes sexuels, et cela eut lieu avec des ulcères et par suite de lésions extérieures.* Chez un grand nombre, ces rheumata se présentèrent avant, pendant et après la fièvre (1). » *Galien*, qui nous a laissé un commentaire de ce passage (vol. XVII, A), rappelle le premier, que les aphthes, *phymata* des organes sexuels, etc. n'ont en eux-mêmes rien de la *kakoêtheia* (p. 661), mais bien lorsque, comme ici, il s'y joint une constitution putride. « Le caractère putride se forme encore facilement sans une constitution pestilentielle, lorsque ces parties sont atteintes de phlegmose et d'érysipèle; et ceci se répand aussi aux parties supérieures, c'est pourquoi nous sommes obligés de brûler la place, *où nous avons enlevé avec le couteau ce qui est putride.* Il n'est donc pas étonnant que les parties sexuelles soient atteintes de destruction, lorsqu'il se manifeste une constitution, pendant laquelle le bras et l'avant-bras, la cuisse et la jambe, le côté et la tête sont attaqués de la putrescence.—Jusqu'ici il n'a été question que d'affections érysipélateuses, *qui viennent se joindre à des ulcères ou à une autre cause extérieure de peu d'importance;* il parle ensuite des cas, qui se sont manifestés sans une telle cause extérieure (2). » Si nous examinons ces indications, pour autant qu'elles nous intéressent ici, nous verrons indubitablement, que, du temps d'Hippocrate, un grand nombre de malades eurent des ulcères aux organes sexuels; que, sous l'influence de la constitution typheuse régnant alors, ils étaient pris d'une inflammation érysipélateuse qui se changeait vite en gangrène humide, qui détruisait les parties affectées, et s'étendant facilement, faisait périr les malades. C'est une observation, que

(1) *L. c* p. 284. Polloisi men gar brachiôn kai pêchys holos (holôs) perierrhye; hoisi d' epi ta pleura tauta ekakouto ê tôn emprosthon ti ê tôn opisthen; hoisi de holos ho mêros ê ta periknêmia epsilouto (au lieu de cela on lit bien mieux avec Galien *De temperam.* lib. I, édit. K. vol. 1, p. 552 : *ê ta peri tên knêmên apepsilouto*) kai pous holos; ên de pantôn chalepôtaton tôn toioutôn, hote peri hêbên kai aidoïa genoiato, kai ta men peri helkea kai meta prophasios toiauta; polloisi de en pyretoisi kai pro pyretou kai epi pyretoisi xynepipten.

(2) Vol. XVII, A. p. 674 : Kai chôris loimôdous katastaseôs, hotan en toutois tois chôriois, êtoi phlegmonê tis ê erysipelas genêtai, rhasta te sêpetai kai sympatheias ergazetai tôn hyperkeimenôn moriôn; dio kai pollakis anagkazometha *meta to perikopsai ta sesêpota tên chôran ekkaiein.* Ouden oun thaumaston, toiautês katastaseôs ginomenês hôs kai brachiona kai mêron kai knêmên, pleuran te kai kephalên diasêpein, epi pleiston hêkein kakôseôs ta peri aidoia. — Achri tou nyn ho logos autô gegone peri tôn erysipelatôn, hosa d' helkôsin ê ti mikron houtôs allo tôn exôthen aitiôn synestê; ephexês de peri tôn anou toiautês aitias genomenôn peiêsetai ton logon.

Galien avait (probablement sous l'influence du climat en Asie) souvent l'occasion de faire, sans qu'une constitution typheuse régnât précisément (1) : c'est ce qui le mit souvent dans le cas, pour mettre un frein à l'extension de la gangrène, d'*enlever avec le couteau ce qui était gangréneux, et puis de brûler la plaie.* Il est vrai qu'on ne dit pas d'où sont venus les ulcères des organes sexuels ; dans tous les cas, ils n'étaient pas provoqués primitivement par la constitution épidémique régnante, et, comme Hippocrate parle plusieurs fois d'ulcères des parties, sans indiquer la cause de leur existence, on est plutôt porté à croire que cette cause était généralement connue (qu'elle était due au coït impur), qu'à supposer qu'elle ait été absolument inconnue aux médecins (2). Le résultat de cette recherche est encore d'un intérêt particulier parcequ'il nous met en état d'apprécier, dans la peste d'Athènes, une observation sur laquelle on a déjà tant discuté, et qui a donné lieu aux explications les plus diverses. Thucydide (3) s'exprime ainsi : « La maladie, après avoir

(1) Hippocr. aphorism., vol. I, p. 724, dit : tou de thereos — kai *sêpedones aidoiôn* kai idrôa.

(2) Dans certains cas les affections des extrêmités et des organes sexuels devaient peut-être leur existence à l'anthrax ou au charbon, car non-seulement Hippocrate (p. 487) dit : que *anthrakes polloi kata theros kai alla ha sêps kaleetai* se seraient formés dans cette constitution, mais Galien aussi (*Meth. med.* lib. XIV, édit K. vol. X, p. 980) a observé en Asie une épidémie d'anthrax, qui commençait même par de nombreuses phlyctènes miliaires, qui s'ouvraient ensuite et formaient un *helkos escharôdes ;* il a vu même la peau détruite sans que les phlyctènes eussent précédé, pollakis de *ou mia phlyctaina* gennatai knêsamenôn, alla pollai mikrai kathaper tines kegchroi katapyknousai to meros hôn ekrêgnymenôn homoiôs escharôdes helkos gennatai ; kata de tous *epidêmêsantas anthrakas en Asia kai chôris phlyktainôn* eniois eutheôs apedarê to derma. Comparez : *De tumor. præternat.* vol. VII, p. 719. Cette indication est dans tous les cas aussi d'une grande importance pour l'intelligence de la peste d'Athènes.

(3) *De bello peloponnes.* lib. II, c. 49. Diexêei gar dia pantos tou sômatos anôthen arxamenon to en tê kephalê prôton hidrythên kakon : kai eis tiek tôn megistôn perigenoito, tôn ge akrôtêriôn antilêpsis *auton* epesêmaine ; kateskepte gar kai es ta aidoia kai es akras cheiras kai podas ; kai polloi steriskomenoi toutôn diepheugon. On lit ordinairement dans ce passage : antilêpsis *autou* epesêmaine, et l'on supplée à *autou* le *kakou* de la préposition précédente; du reste, si l'on pouvait encore défendre le génitif double avec *antilêpsis*, la construction resterait toujours lourde et le deviendrait encore davantage, parce qu'il faudrait traduire *epesêmaine, se faisait connaître* (mali vis, apprehendens extremas corporis partes se prodebat, manifestam faciebat, dit Wyttenbach, *Select. hist.*, p. 367), sans que cela donne un sens bien clair du passage que l'on a de suite, si on lit avec Reiske (*Animadvers.*, p. 21, dans ses : Thucydides Reden, übersetzt von Reiske, nebst lateinischen Anmerkungen über dessen gesammtes Werk. Leipz. 1751, in-8°), antilepsis *auton* epesêmaine. Mais que l'on lise *autou* ou *auton*, jamais on ne pourra interpréter la phrase comme l'a fait Kraus page 54 où il dit : Die pustulôs eiternde Eruption fângt

commencé en haut et s'être fixée dans la tête, parcourut tout le corps; et si quelqu'un échappait au pire des dangers, ses extrêmités portaient toujours la trace de l'affection; *car la maladie se jetait sur les organes sexuels*, sur les mains et sur les pointes des pieds, et beaucoup de ceux qui se laissèrent enlever ces (parties), échappèrent (à la mort). » Le poëte Lucrèce (1) peint tout cela encore mieux lorsqu'il dit :

> Profluvium porro qui tetri sanguinis acre
> Exierat ; tamen in nervos huic morbus et artus
> Ibat et *in partes genitales corporis ipsas*,
> Et graviter partim metuentes limina leti
> *Vivebant ferro privati parte virili.*

Quoique ce ne soient que les derniers mots de Thucydide qui concernent les organes sexuels, nous sommes cependant obligé de nous arrêter un peu à ce qui précède, parce que ceci a donné lieu aux explications les plus singulières. Tout le passage était une pierre d'achoppement surtout pour ceux, qui, comme *Malfatti*, voulaient trouver dans la peste d'Athènes la *scarlatine*, ou la petite vérole, selon *Scuderi* et *Kraus*. Le dernier surtout dit pour cela (2): « Der Verlust der Schaamtheile und der Extremitâten (sterisko-menoi toutôn) soll wohl nur auf den verlust des *freien Gebrauchs* dieser Theile deuten, durch Geschwüre, Gelenkanschwellungen, Lâhmungen und Contrakturen, denn die ganzen Glieder werden doch nicht brandig abgestossen oder gar künstlich amputirt worden seyn? Freilich ist seit den Versen des *Lucrez* — die letztere Meinung die allgemeinere geworden; jedoch haben schon âltere Commentatoren (3) gefühlt, dass der rômische Dichter den Sinn des Thucydides verfehlt haben dürfte. Und diesen beizutreten finde ich besonders aus dem Grunde mich geneigt, dass der Brand ganzer grösserer Gliedmassen, wenn er auch in pestilenten Fiebern, im *Typhus contagiosus putridus* unter andern, beobachtet worden ist, doch

am Kopfe an und geht nach und nach über den ganzen Kôrper bis zu den Hânden und Füssen. Dass Thucydides vorzüglich die Eruption da im Sinne gehabt habe, wo er von der allmâhligen Verbreitung des Uebels durch den ganzen Kôrper spricht, geht aus den von ihm gewâhlten Ausdrücken hervor ,,,, die Krankheit wandert durch den ganzen Kôrper und *zeichnet* (*epesémaine*) Hânde und Füsse. " " Durch welche andere von den aufgeführten Symptomen sollte auch wohl die Affektion der Hânde und Füsse sich bemerklich machen, als durch die Eruption? " Bien peu de lecteurs de Thucydide seraient capables de tirer une idée si complétement fausse des mots de l'écrivain.

(1) *De rerum natura*, lib. VI, 1203 sq.

(2) *Ueber das Alter der Menschenpocken.* Hannover 1825, p. 54 sq.

(3) Fabius Paulinus *Prælectiones Marciæ etc.*, 352 (qui le défend précisément comme Lambin et Mercurialis). — Scuderi vol. I, p. 126. Nous pouvons encore ajouter Petr. Victorius *Variar. lect.* lib. XXXV, c. 8.

ein verhältnissmässig sehr seltnes und zugleich so gefährliches Symptom dieser Krankheit ausmacht, dass schwerlich viele Kranke (*polloi*) wie Thucydides sagt, mit einer so bedeutenden Affektion und dagegen nur einige (*eisi*) mit dem Verluste der Augen, dem Tode entronnen seyn würden. » La comparaison des passages cités d'Hippocrate et de Galien avec l'exposé de Thucydide, prouvera suffisamment qu'il y eut ici réellement gangrène des extrémités, laquelle même plus tard (1) n'a pas été observée si rarement que Kraus et d'autres le croient ; pour eux, il n'y aura plus de doute que *beaucoup* de ceux qui étaient attaqués, ont conservé la vie sauve; cela est moins surprenant si l'on pense que Thucydide ne parle pas de bras et de jambes entiers, qui tombaient, mais seulement d'*akras cheiras kai podas*, ce qui veut dire : des doigts et des orteils. Cependant, si on ne voulait pas suppléer à *toutôn* le mot *akrôn*, et qu'on voulût le prendre généralement, de sorte que les jambes et les mains ainsi que les organes sexuels eussent péri entièrement, cela ne devrait pas encore être classé parmi les phénomènes extraordinaires, puisque Hippocrate a vu tomber entièrement les extrémités, et que, lorsque les *rheumata* avaient mûri et étaient entrés en suppuration, la plupart (hoi pleistoi toutôn esôzonto) étaient sauvés. D'ailleurs, il ne résulte pas encore jusqu'à l'évidence du passage de Thucydide que l'*akrôtêriôn antilêpsis* seule se montrait chez les fièvreux comme métastase, etc; car la première proposition, que la maladie a parcouru tout le corps, se rapporte évidemment à ce qui précède, surtout les mots *epikationtos tou nosêmatos es tên koilian*, et elle y est attachée aussi par *gar*. Ce qui suit (kai ei tis ek tôn megistôn perigenoito) peut très-bien être compris ainsi : que *megistôn* n'est pas ici le neutre, comme ailleurs *ta eschata*, mais que l'on supplée *kakôn*, puis qu'on traduise : lors-même que quelqu'un échappait aux plus grands maux, c'est-à-dire, qu'il n'était pas attaqué du *loimos* avec des affections à la tête et à

(1) Galien (*De usu part.*, III, c. 5, *De prob. pravisque alimentor. succ.* c. 1 édit Kühn, vol. VI, p. 749) et Cyprian (*Opera Venet.*, 1728, f. p. 465) sur la peste d'Antonin, l'an 235 après J.-C. — Ensuite Hecquet *Obs. sur la chute des os du pied, chez une femme attaquée d'une fièvre maligne*, dans les Mémoires de Paris 1746, hist. p. 40. — J. G. Brebis, *De sphacelo totius fere faciei post superatam febrem malignam oborto*, dans Act. Acad., N. C, v. IV, p, 206. — Percival (*Sammlung auserlesener Abhandl.*, vol. XV, p. 535) observait dans une épidémie de fièvre putride à Manchester beaucoup de ces malades avec érysipèle de la face et de la tête ; et pendant l'épidémie du typhus de 1806-1813, Hildenbrand (*über den ansteckenden Typhus*, 2e édit. Vienne, 1814, p. 200) et Horn (*Erfahrungen über die Heilung des ansteckenden Nerven-und Lazarethfiebers*, 2e édit. Berlin, 1814, p. 49, 71) ont vu des inflammations violentes du nez, des coudes, des doigts, et surtout des orteils de leurs malades, qui changaient vite en gangrène.

l'abdomen, celui-ci le marquait, c'est-à-dire, ce *loimos* faisait connaître son existence en ce qu'il formait la gangrène des extrémités (1). Thucydide le laïque regarde cela comme une simple manifestation du *loimos*, tandis qu'Hippocrate y voit une preuve de la constitution érysipélatoso-putride, qui portait les ulcères, etc. existants à prendre ce caractère. Nous avons déjà vu ailleurs que des ulcères aux pieds étaient fréquents à Athènes; ceux-ci devaient donc, comme les ulcères des organes sexuels, nécessairement être influencés par la constitution générale, et, si cela était, se changer en gangrène. Car Thucydide dit expressément en commençant la description de la maladie (cap. 49) : to men gar etos hôs hômologeito, ek pantôn malista dê ekeino anoson es tas allas astheneias etygchanen on; ei de tis kai proekamne ti, *es touto panta apekrithê.* Comme Hippocrate a pu observer pendant *sa constitution épidémique* des ulcères aux organes sexuels, on aura pu aussi bien les observer à Athènes, dominée également par la constitution érysipélatoso-typheuse, ce qui se manifestait de deux manières: ou bien les ulcères devenaient gangréneux, ou le malade devenait typheux, comme on le voit encore aujourd'hui (2). Mais dans les deux cas, le principe contagieux devait être détruit; d'un côté par la gangrène, de l'autre par la réaction fièvreuse générale de l'organisme (3). Dans les cas où il n'y eut ni gangrène ni fièvre, la contagion prit certainement un caractère plus violent, et plus prompt à se communiquer; de là naquirent des ulcères plus profonds et, la tendance vers la peau étant prédominante, des exanthèmes disposés à

(1) Il reste encore à savoir s'il ne faudra pas lire *kateskêpte gar* KAKON *es ta aidoia* pour *kateskêpte kai es ta aidoia.*

(2) Joseph Franc. *Prax. med. univers. præcept.* p. 1, vol. III, sect. 2 *Typhus*, cap. 2, § 4, N° 11, note 108, dit : Obgleich in dem Bürgerhospitale zu Wien die venerischen von andern Kranken abgesondert wurden, so kam zu der Zeit als ich daselbst Primararzt war, dennoch öfter der Fall vor, dass an verborgener Lustseuche leidende oder zahlende Kranken in gemeinschaftliche Zimmer kamen. Bekam nun einer oder der andere den Typhus, oder lag hier schon ein solcher Kranker, oder ward er hierher gebracht, *so wurden die Venerischen ohne Ausnahme vom Typhus befallen* und vorzüglich während der Merkurialbehandlung. "

(3) Schœnlein, *Leçons* vol. II, p. 48. « Das syphilitische Exanthem bleibt entweder beim Eintritt des Typhus stehen, oder verschwindet momentan und für immer — oder endlich *der von Syphilis befallene Theil wird brandig* (gangreneux). » — Neumann (*Specielle Pathologie und Therapie*, vol. II, p. 107) : « Heftige, schwere typhôse Fieber heilen die Syphilis vollständig; ihre Symptome verschwinden mit Anfang der Krankheit und kehren niemals wieder. — Doch nach dem Petechialfieber habe ich zum öftern die im Anfange der Krankheit verschwundenen Syphilisübel nicht wieder erscheinen sehen. » Les recherches ultérieures nous fourniront encore des preuves historiques en grand nombre.

entrer en ulcération (ekthymata megala, herpêtes polloisin mègaloi ont été vus par Hippocrate pendant l'été, *l. c.* p. 487). Toutes ces remarques sont de la plus grande importance pour l'histoire de la syphilis, puisque, par elles seules, nous sommes mis en état de résoudre la grande énigme de l'origine de la syphilis au xve siècle, ce qui aurait, sans doute, eu lieu depuis longtemps, si l'on ne s'était habitué, presque jusqu'ici, à regarder la syphilis comme une maladie spéciale. — Il est vrai qu'on ne peut pas décider, d'après le passage de Thucydide, si les extrémités, les mains, les pieds et les parties sexuelles sont tombés spontanément ou s'ils ont été enlevés avec le couteau; selon nous, l'un et l'autre ont eu lieu; car Athènes possédait des médecins, et, avant de confesser leur impuissance contre la maladie régnante, ils avaient sans doute employé tous les moyens de l'art en leur pouvoir; et ceux-ci consistaient, suivant Hippocrate, dans le scalpel et le fer rougi, lorsque les autres moyens restaient sans succès. Nous voyons dans Galien et dans les Priapeia que l'on employait également ces deux moyens; cependant tout ceci suffira pour démontrer que l'opinion plusieurs fois énoncée est exacte, savoir que dans la peste dAthènes ainsi que dans la constitution épidémique d'Hippocrate, il est question de la syphilis; de plus dans l'antiquité il existe des documents, qui constatent que le *genius epidemicus* exerçait une influence considérable sur l'origine, la forme et la marche des ulcères aux organes sexuels. Nous ne pouvons cependant pas démontrer, l'histoire à la main, quant à présent, comment cette influence se manifestait dans les affections à l'anus et dans la bouche, considérées comme une suite de la pédérastie et du cunnilingere. Il est néanmoins probable que des ulcères dans la bouche et au pharynx ont dû être très-funestes sous l'influence d'une constitution érysipélatoso-typheuse.

DEUXIÈME SECTION. — *Des influences qui ont pu empêcher le développement des maladies résultant de l'usage ou de l'abus des organes sexuels.*

§. XXXIV.

Les recherches faites jusqu'ici nous ont bien montré à satiété, que l'Asie et l'Egypte doivent être considérées comme les foyers de l'impudicité, que c'est là que le climat était le plus favorable au développement d'affections ayant leur source dans les débordements des plaisirs de l'amour. On peut donc déjà admettre à *priori*, qu'on ait songé de bonne heure à y affaiblir, autant que possible, le danger de ces influences durables. Mais, pour atteindre ce but, y aurait-il un moyen plus efficace que la *propreté*? En effet

une connaissance, même superficielle, des mœurs et usages dans l'antiquité montre clairement, qu'en Asie et en Egypte la propreté du corps n'a pas seulement et tout particulièrement occupé les législateurs religieux et politiques depuis les temps les plus reculés, mais encore que le peuple avait regardé cette propreté comme indispensable, au point qu'elle se confondit entièrement avec sa vie, de sorte que toute pensée de contrainte disparut et que les lois et les décrets, ayant trait à ce sujet, sont encore suivis aujourd'hui comme il y a des milliers d'années. Les habitants de la zône tempérée, qui réfléchissent moins, devaient, en visitant ces pays, trouver exagéré ce soin excessif de propreté, qui fut observé avec tant d'anxiété; c'est pourquoi nous trouvons, par exemple chez les écrivains grecs, quelques-uns de ces usages cités comme des choses curieuses, ou même plus tard, par exemple par St. Athanase (1), condamnés comme œuvres de Satan, destinées à faire perdre un temps qui devait être employé aux contemplations divines. Soit donc, qu'avec le temps, l'un ou l'autre de ces usages soit tombé dans le ridicule par trop d'attachement à la loi, surtout lorsque cet usage a été maintenu dans un pays, dans lequel les raisons de sa conservation étaient en partie tombées, il faut néanmoins reconnaître, si l'on considére de plus près les causes qui ont fait introduire cet usage, que le législateur n'a obéi qu'à la force de la nécessité. Si nous examinons les diverses coutumes de l'antiquité relatives aux soins de propreté, nous pourrons les diviser en deux classes; suivant que l'on prévenait la malpropreté, ou qu'on l'éloignait, lorsqu'elle existait déjà. Comme la police médicale, dont l'exercice trouve tant de difficultés dans notre temps civilisé, était presque partout entre les mains des prêtres auxquels le peuple obéissait aveuglément, il était facile de prévenir la propagation d'une malpropreté dangereuse; car il suffisait de déclarer *impur* tout ce qui pouvait être préjudiciable à la santé, afin d'être certain que la masse l'éviterait avec un soin minutieux. C'est précisement une circonstance qui ne paraît pas avoir été assez appréciée de nos pathologues historiens, sans quoi bien des préjugés, relatifs aux connaissances des anciens sur la contagion, auraient disparu. En effet, comment aurait-on pu faire des expériences sur la contagion et la contagiosité, puisqu'on prévenait tout ce qui pouvait occasionner une contagion? La plupart des peuples anciens ne croyaient pas seulement se souiller en touchant les morts, mais déjà le voisinage d'un cadavre avait cet effet; on suspendait des signes pour servir d'avertissement aux passants et l'on plaçait des vases avec de l'eau (*adanion, ostrakon, gastra*) devant la maison mortuaire pour ceux qui étaient

(1) *Opera*, vol. I, p. 765. Epistola ad Amunem, monachum.

obligés d'y entrer, afin qu'ils se purifiassent en sortant (1). Si tous les peuples ne poussaient pas la chose aussi loin que les Perses, qui déclaraient tous les malades impurs, nous voyons néanmoins, que ce n'est probablement pas chez les juifs seuls, que l'on comprenait sous la dénomination de *lèpre* (2) toutes les maladies contagieuses, y compris la gonorrhée, et que l'on croyait que ces maladies souillaient celui qui en était atteint, et tout ce qu'il touchait ; par suite, la précaution fut poussée encore au delà de la durée des maladies ou de la souillure. Aurait-on encore alors besoin de preuves, que ces affections avaient développé une contagion bien connue, ou préférerait-on même admettre, en faveur d'une théorie imaginaire, que ces lois provenaient du caprice d'un législateur, et sans avoir appris par les leçons de l'expérience, qu'il serait dangereux de négliger leur observation ? Dans tous les cas, là, où existaient ces lois, et où chacun les observait scrupuleusement, une maladie, qui n'était transmissible que par le contact immédiat, n'a pas pu acquérir une grande extension, même alors qu'elle se serait sans cesse reproduite de ses éléments. — Cependant on n'évitait pas seulement les malades, mais encore les causes déterminantes de la maladie. Ce ne sont pas seulement les efforts et la douleur, mais probablement aussi la possibilité d'une blessure, qui firent renoncer les habitants efféminés de l'Asie au *jus primæ noctis ;* le préjudice imaginaire (3) que le sang vaginal, répandu dans la destruction de l'hymen, aurait pu porter à la santé, fit déclarer également impur celui-ci et l'acte de la défloraison même. Les hommes étaient de ce côté tout aussi

(1) Euripide, *Alceste.* 98 :

pylôn paroithen d' ouch horô
pêgaion hôs nomizetai
chernib' epi phthitôn pylais,
chaita t' outis epi prothyrois
tamaios, ha dê nekyôn
penthei pitnei

Comparez Kirchmann *De funeribus Roman.*, lib. I, c. ult., lib. II, c. 15.— Lomeier, *De veterum gentil. lustrationibus*, c. 16. — Casaubonus *ad Theophrast. Charact.*, c. 16.

(2) Nous ferons remarquer encore ici, qu'on a regardé presque généralement dans l'antiquité la lèpre comme une punition des dieux ; les Grecs même le croyaient, comme on le voit dans Eschyle (*Chœphor.*, II, 2), ce qui fait conclure à la contagiosité et à l'incertitude dans laquelle on était sur les causes de la maladie.

(3) D'après ce que nous avons déjà dit, on pourrait supposer que, durant l'existence de l'hymen, une partie de mucosité et de sang vaginal retenu ait pu acquérir un certain degré de malignité et exercer pendant l'acte de la défloraison une influence nuisible sur le membre viril, qui par cet acte aurait pu être blessé.

rassurés que pour l'éloignement des femmes pendant l'époque de la menstruation, ce qui était chez presque toutes les nations de l'ancien monde admis comme article de loi. La même règle existait pour les femmes en couches pendant les lochies (1), lesquelles auraient pu faire quelque tort aux organes sexuels de l'homme.

§. XXXV.

Dépilation.

Il a cependant pu arriver, que ni la maladie ni les causes possibles des maladies en question n'aient été suffisamment évitées, ou n'aient pu l'être toujours; dès lors on a dû penser naturellement aux moyens de comprimer autant que possible l'influence de la contagion et l'introduction de matières nuisibles dans le corps humain. Parmi ces moyens deux parurent les plus propres à atteindre ce but, c'était la *dépilation* et *la circoncision.* Les poils, ayant la propriété d'attirer et de retenir l'humidité, se chargent également des sécrétions normales et anormales des organes sexuels, dès qu'ils sont en contact avec ces dernières. Ces sécrétions sont d'autant plus nuisibles que chaque poil a, à sa base, au moins deux glandes cutanées, qui ont en partie un orifice commun avec lui et qui, auxendroits très-velus, développent une activité d'autant plus considérable que le pays est plus chaud. — *Philon* (de Circumcisione, opp. ed. Th. Mangey.) dit : « C'est pourquoi les prêtres d'Egypte rasent aussi leur corps avec soin ; car il y a quelque chose qui s'amasse sous les poils — et qui doit être éloigné. Un fragment de *Théopompe*, qu'*Athénée* (2) a conservé, nous apprend que

(1) Euripide, *Iphigen. Tauric.*, 380. — *Porphyrius*, lib. II ; Peri apochês. — Dio Chrysostome., *Homil.*, XIII, *in Epist. ad Ephes.* — Theophrast. *Charact.*, c. 16. — Th. Bartholini *Antiquit. veteris puerperii synopsis.* Hafn. 1646. 8.

(2) *Deipnosoph.*, lib. XII, p. 518 : Pantes de hoi pros hesperan oikountes barbaroi pitountai kai xyrountai ta sômata ; kai para ge tois Tyrrhenois ergastêria kateskeuasthai polla, kai technitai toutou tou pragmatos eisin, hôsper par' hêmin hoi koureis; par' hous hotan eiselthôsi, parechousin heautous panta tropon, outhen aischynomenoi tous horôntas, ou de tous parontas; chrôntai de toutô tô nomô polloi kai tôn Hellênôn kai tôn tên Italian oikountôn, mathontes para Samnitôn kai Mêsapiôn. La dépilation des hommes et des jeunes gens fut aussi pratiquée par des femmes au temps de la plus grande dépravation (Martial XI, 79) ; il y en eut même une corporation spéciale, appelée *ustriculæ*. Tertulien, *De pallio*, c. 4. Par réciprocité, les hommes rendaient aux femmes ce service de bonne amitié, par exemple Domitien suivant Suétone, cap. 22 : Erat fama, quasi concubinas ipse develleret ; — et Heliogabal d'après Lampridius c. 31 : In balneis semper cum mulieribus fuit, ita ut eas ipse psilothro curaret, ipse quoque barbam psilothro accurans, quodque pudendum dictu est, eodem quo mulieres accurabantur, et eadem hora. Rasit et virilia subactoribus suis ad novaculam manu sua, qua postea barbam fecit.

cet usage a existé aussi chez les Grecs et chez divers habitants d'Italie.

Cependant plus tard cet usage se perdit peu à peu dans ces pays, et nous ne le retrouvons que du temps du plus grand luxe, lorsque les pathici cherchaient à se donner extérieurement l'apparence de femme par la dépilation de tout le corps, à l'exception de la tête (1). C'est surtout autour de l'anus (2) qu'ils étaient obligés d'éloigner tous les poils, parce que, pendant le coït contre nature, ces poils pouvaient s'introduire dans l'anus et y produire des gerçures, et au penis des excoriations. C'est probablement encore par la même raison que les pédérastes, comme les chevaliers de Venus en général, arrachaient les poils autour de leurs organes sexuels (3), afin de ne pas mettre en danger l'anus et les organes sexuels des femmes. Plus encore que les hommes, les *femmes* cherchaient à dépiler leurs organes sexuels, comme elles le font encore aujourd'hui dans l'Orient. Chez les Juifs cet usage ne paraît cependant pas avoir existé, mais en Asie et en Egypte il était universel, et c'est peut-être de là qu'il a transmigré en Grèce et en Italie. Quoiqu'il soit vraisemblable que les femmes grecques l'avaient adopté (4); cependant ce ne sont principalement que les Hétères et les femmes publiques (5) qui entreprenaient la dépilation générale et locale.

(1) Ils arrachaient les poils du *visage* (Martial III, 74), du *nez* (Ovide, *Art. amand.* I, 520), les *sourcils*, (Ciceron, *Orat. pro Roscio*), dans les *aisselles*, (Juvénal, XIV, 194; Séneque, *Epist.* 115), aux *bras* (Martial III, 63), aux *mains*, (Martial V, 41), aux *cuisses* (Juvénal IX, 12). Nous avons déjà parlé de la barbe.

(2) Martial, II, 62 : Cui præstas culum, quem, Labiene, pilas.

(3) Martial, lib. II, 62 :

Quod pectus, quod crura tibi, quod brachia vellis,
Quod cincta est brevibus *mentula tonsa* pilis,
Hæc præstas, Labiene, tuæ, quis nescit? amicæ.

Lib. IX, 28 :

Cum *deptilatos*, Chreste, *coleos* portes
Et *vulturino mentulam parem collo*,
Et prostitutis lævius caput culis,
Nec vivat ullus in tuo pilus crure
Purgentque crebræ cana labra volsellæ etc.

Comparez lib, IX, 48. 58; Suetone, *Otho*; 12, Perse, IV, 37. Auson., 131.

(4) Aristophane, *Lysistrat.*, 151.

Ei gar kathêmeth' endon entetrimmenai
Kan tois chitônioisi tois amorginois
gymnai parioimen, delta *paratetilmenai*,
styoint' an andres kapithymoien plekoun.

Mnesilochus a été dépilé aux parties et par tout le corps, pour ne pas être reconnu dans l'assemblée des femmes.

(5) Aristophane, *Eccles.*, 718 ; il y est dit des femmes venales :

La même chose pourrait bien avoir eu lieu à Rome (1), où les matrones fesaient disparaître les poils des organes sexuels pour déguiser leur âge (2). On paraît généralement, surtout en Grèce et

Kai tas ge doulas ouchi dei kosmoumenas
tên tôn eleutherôn hypharpazein Kyprin,
alla para tois douloisi koimasthai monon
katônakên *ton choiron apotetilmenas.*

Batrach. 515. X. Pôs legeis? orchêstrides? Th. hêbylliôsai karti *paratetilmenai.* Comparez *Lysistrat.* 88.

(1) Martial, lib. XII, epigr. 32.

Nec plena turpi olla resina
Summœnianæ qua pilantur uxores.

(2) Martial, lib. X, epigr. 90.

Quid vellis *vetulum*, Ligella, *cunnum?*
Quid busti cineres tui lacessis?
Tales *munditiæ* decent puellas.
Erras, si tibi cunnus hic videtur,
Ad quem mentula pertinere desit.

Ce passage ainsi que ceux cités d'Aristophane et de Théopompe nous expliqueront aussi clairement ce que Horace (Sat., I, 2, vers 36) a voulu dire avec les mots « mirator *cunni* Cupiennius *albi*, » parce que *albus* est ici évidemment pour *rasus, depilatus, nudus*, comme dans Juvénal, Sat. I, 111; Nuper in hanc urbem *pedibus* qui venerat *albis*, pour *nudis*. Tous les interprètes l'ont expliqué jusqu'ici par *matrona stola alba* seu *candida vestita*, parce que, comme dit Heindorf, il n'y a pas d'autre moyen. *Albus* pourrait être employé ainsi pour *canus* cunnus (Martial lib. IX, 38), quoique celui-ci pût déjà avoir pour base la signification *pilatus*, mais dans un autre sens, comme cela a lieu avec *cana labra* (IX, 28). Ou bien on peut regarder *albus* comme synonyme de *increta*; *cerussata*. Martial en fournit l'explication (lib. III, 42) en disant :

Lomento rugas uteri quod condere tentas,
Polla, tibi ventrem, non mihi labra linis;

ou lib. IX, 3. « Illa *siligineis* pinguescit adultera *cunnis*. » Le *lomentum*, qui ne vient pas de *lavimentum* ou de *lavamentum* comme le dit Scheller imitant Vossius, mais du mot grec *leiôma* (faba comminuta), farine de fèves (*Vegetius, de Re veterin.* V, 62 : in subtilissimo lomento, hoc est farina fabacea); et suivant Thunberg, les Japonais se serviraient encore aujourd'hui de la farine d'une espèce de fève en guise de savon. Les femmes de Rome avaient un grand soin de conserver l'*œquor* ventris (A. Gellius, N. A., I, 2), et c'est pourquoi Martial (III, 72) dit à Laufella, qui ne veut pas se rendre au bain avec lui :

Aut tibi pannosæ pendent a pectore mammæ,
Aut *sulcos uteri* prodere nuda times.

Pour effacer les rides du visage, elles le saupoudraient avec de la craie; et Petrone (Sat. c. 23) dit : et inter rugas malarum tantum erat cretæ, ut putares detectum parietem nimbo laborare. On lit dans le poème de Lucien (*Anthol. græca*, lib. II, tit. 9) : Mê toinyn to prosôpon hapan psymithô kataplatte. Mais si l'on veut absolument prendre *cunnus* pour *femina*, alors il serait employé comme le *albus amicus* dans Martial (X, 12), ce que Farnabius explique par *skiatrophos*. Ce sont du reste autant d'explications qu'il vaudrait mieux admettre que le *stola alba*.

en Italie, avoir perdu bientôt de vue le but de la dépilation, et l'avoir regardée seulement comme un article de mode, quoiqu'elle se soit maintenue dans ces pays jusqu'à nos jours, où elle est pratiquée encore en partie à cause de la propreté (1).

A la dépilation se lie le polissage de la peau au moyen de la pierre-ponce, etc, dans le but d'ôter autant que possible, à cet organe la faculté de se salir. On oignait ensuite le corps pour empêcher l'introduction de matières étrangères à travers la peau, sans toutefois arrêter la transpiration, qui, dans les pays chauds, se fait plus par les glandes cutanées que par les canaux sudorifères. C'est encore une circonstance qui nous explique en partie, pourquoi les contagions fugaces, pour la plupart, ne se sont jamais beaucoup répandues dans l'antiquité, à moins d'avoir été favorisées en même temps par la constitution épidémique, qui cependant ne devenait que rarement maîtresse de la constitution endémique. Ce dernier point mérite tout particulièrement l'attention du pathologue historien, parce qu'il lui explique en partie pourquoi l'antiquité présente beaucoup moins d'épidémies étendues que les temps postérieurs; il reconnaîtra aussi que l'Asie est le pays des endémies et l'Europe celui des épidémies. Cet examen le préservera de bien des précipitations dans l'étude de la constitution progressive des maladies en général, mais il détruira aussi bien des rêves agréables dont le berçait sa fantaisie tout en l'entraînant hors des bornes de la réalité.

§ XXXVI.

De la circoncision (2).

Déjà Hérodote nous présente la circoncision comme un usage

(1) Italæ nonullae se depiles tangere amant circa partes hymenæo sacras, *ve ritæ fœtationem morpionum* (Rolfinck, Ordo et methodus generationi dicat partium cognoscendi fabricam. Ienæ 1664, in-4°, p. 185.) Ceci pouvait aussi être une raison pour les anciens de s'arracher les poils; car déjà Aristote (*Hist. anim.*, V, c. 25) connaît ces animalcules, et il les appelle *phtheires agrioi*, sans cependant parler de l'endroit où ils se tiennent; il dit : Esti de genos phtheirôn, *hoi kalountai agrioi* kai sklêroteroi tôn en tois pollois gignomenôn; eisi de houtoi kai dysaphaireteoi apo tou sômatos. Celse (*De remed.*, lib. VI, c. 6, n. 15) en parle comme se trouvant dans les cils : Genus quoque vitii est, qui inter pilos palpebrarum pediculi nascuntur, *phtheiriasin* Græci nominant.

(2) Lockervitzens, Christ. Disp. II. *De circumcisione*. Viteb., 1679, in-4°. — Antonius, Dissert. *De circumcisione gentilium*. Lips. 1682, in-4°. — Grapius, Diss. *An circumcisio ab Ægyptiis ad Abraham fuerit derivata*. Rostock, 1699, in-4°. Ienæ, 1722, in-4°. — Vogel, Progr. *Dubia deeusu circumcisionis medico*. Gôtting. 1763, in-4°. — Hoffmann, *De circumcisione Veteris Testamenti sacra-*

très-ancien, dont il serait difficile de dire, si ce sont les Égyptiens ou les Éthiopiens qui l'auraient exercé les premiers. On prétend que de l'Égypte il aurait passé chez les Phéniciens et les Syriens en Palestine, de la Colchide chez les Syriens qui habitent les rives du Thermodon et du Parthénius et chez les Macroniens (1). On sait qu'aujourd'hui encore la circoncision est usitée chez les Mahometans, chez les Perses et chez les Juifs, chez les Cafres sur la côte sud-est de l'Afrique, chez les Chrétiens de l'Abyssinie (2), chez les habitants des îles de l'Océan Pacifique (3), même en Amérique, et non seulement chez les habitants de la côte, mais aussi dans beaucoup de contrées méridionales de cette partie du monde (4). Sans examiner ici les diverses raisons que l'on a voulu faire valoir pour expliquer l'introduction de la circoncision, surtout chez les Juifs, nous croyons, en nous appuyant sur ce que nous avons dit au § 29, trouver dans la circoncision une mesure, d'origine reli-

menti nomine non privanda. Altorf. 1770, in-4°. — Ackermann J. Ch. G., *Aufsätze über die Beschneidung, in* Weise's *Materialien für Gottesgelahrtheit und Religion*, vol. I. Gera, 1784, in-8° p. 50 et sq. *Voyez* Blumenbach, *Med. Biblioth.*, vol. I, p. 482. — Sturz. *Circumcisionis a barbaris gentilibus ad Judæos translationem per se quidem Deo non indignam sed tamen non vere factam esse.* Geræ, 1790, in-4°. — Meiners Christ. *De circumcisionis origine et causis in comment. societ.* Götting. Vol. XIV, p. 207 et seq. — Borhek : *Is die Beschneidung ursprünglich hebraisch? und was veranlasste Abraham zu ihrer Einführung? Eine historisch exegestische Untersuchung.* Duisburg und Lemgo, 1793, in-8°. — Bauer F. W. *Beschreibung der gottesdienstlichen Verfassung der alten Hebräer.* Leipzig, 1805, gr. in-8°, vol. I, p. 76 et suiv. — Cohen Moïse, *Dissertation sur la circoncision, envisagée sous les rapports religieux, hygiéniques et pathologiques.* Paris, 1816, in-4°. — Brück A. Th. *Etwas über den Nutzen der Beschneidung in Rust's Magazin*, vol. VII, 1820, p. 222-28. — Hoffmann A. G. dans *Ersch und Grubers Encyclopædie der Wissenschaften;* art. *Beschneidung.* Vol. IX (1822), p. 265-270.—Autenrieth. J. H. *Abhandlung über den Ursprung der Beschneidung bei wilden und halbwilden Völkern, mit Beziehung auf die Beschneidung der Israëliten.* Avec une critique de C. Chr. de Flatt. Tübing. 1829, gr. in-8°.

(1) *Hist.*, lib. II, c. 104. *Voyez* Origène, lib. V, c. 41; édit. de la Rue, t. I, p. 609. D. — Cyrille *Contra Julian.* lib. X, édit. Spanheim, p. 354, B. Diodore de Sicile, lib. I, c. 28. — Strabon *Géogr.*, lib, XVII, c. 2, § 5; édition Siebenkees. Dans Sanchuniathon (*Fragmenta* éd. Orelli, p. 36) la circoncision est même rapportée à Kronos.

(2) Ludolf *Histor. Æthiop.*, lib. III, c. I, p. 30 et sq. Paulus *Sammlung morgenländischer Reisebeschreibungen*, Vol. III, p. 83.

(3) Forster's *Beobachtungen.* p. 842. — Cook : dernier voyage, vol. I, p. 387; vol. II, p. 161, 233.

(4) J. Gumilla *Histoire de l'Orénoque.* Avignon, 1708, vol. I, p. 183. Voy. dans Murr's *Sammlung der Reisen einiger Missionäre*, p. 67. — De Paw *Réflexions sur les Americains.* Vol. II, p. 148. — Spizelius Theoph. *Elevatio revelationis Montezinianæ de repertis in America tribubus Israëliticis.* Basil., 1661, in-8°. — Burdach *Physiologie.* Vol III, p. 386.

gieuse et hygiénique, qui était appelée à préserver chez les Egyptiens, les Indiens etc., une partie ausi vénérée que l'était le penis, contre une souillure très-facile; car on avait trouvé que le prépuce intact s'opposait à la propreté du gland, favorisait l'accumulation de la matière sébacée et donnait ainsi occasion à la formation de pustules et d'ulcères. On n'attribuait pas ces derniers à la cause naturelle, mais à la colère de la divinité à laquelle le penis était consacré, et qui, dans le membre souillé, était aussi souillée elle-même; c'est pourquoi l'on regardait ces affections comme une punition méritée. Pour se soustraire à cette colère, on enlevait la partie dont l'utilité directe ne se présentait pas plus au yeux, que celle des poils qui l'entouraient, et l'on s'y décidait d'autant plus facilement, que la nocuité du prépuce intact était constatée par un grand nombre d'exemples.

On conçoit que ce n'étaient d'abord que les prêtres qui se faisaient l'opération eux-mêmes, et qui étaient, du reste, aussi les médecins du peuple; mais plus tard l'opération s'étendit également aux masses, soit par une loi directe, soit qu'on fût convaincu de l'utilité de la circoncision. Mais cette utilité devait être aperçue d'autant plus rarement, qu'il y eut moins d'individus non opérés; c'est pourquoi l'idée hygiénique disparut de plus en plus, et il ne resta que l'idée religieuse, par laquelle on pouvait seul s'expliquer l'usage général; c'est ainsi que la circoncision devint un symbole, qui caractérisait l'initiation aux mystères égyptiens, de même que l'incorporation au nombre des sacrés du seigneur, du peuple de Dieu proprement dit. C'est de cette manière qu'on pourrait peut-être le mieux comprendre les diverses opinions sur l'origine de la circoncision, opinions qui partaient toutes plus ou moins de points de vue exclusifs. La cause première résidait toujours dans une raison pathologique, mais qui prit une apparence religieuse, et c'est ainsi que le couteau ne fut employé au commencement que pour satisfaire à la religion. Plus tard, lorsque les préjugés de la religion firent peu à peu place à la considération plus saine de la nature, lorsque le nombre de maladies provenues de la colère d'une divinité devint de plus en plus petit, alors on ne dut plus se contenter de la signification religieuse donnée à la circoncision, ou on la rejeta tout à fait, puisqu'on s'aperçut d'une raison toute naturelle; l'idée religieuse céda à l'idée médicale, comme chez Philon dans un passage cité § 29. Jésus-Christ lui-même ne paraît pas en avoir eu une autre opinion, lorsqu'il disait (1): « Si un homme peut re-

(1) *Évangile selon St.-Jean*, cap. 7, vers. 23. Ei peritomên lambanei anthrôpos en sabbatô, hina mê lythê ho nomos Môseôs, emoi cholate, hoti *holon anthrôpon hygié epoiêsa* en sabbatô?

cevoir la circoncision le jour du sabbat sans violer la loi de Moïse, pourquoi vous mettez-vous en colère contre moi, parceque *j'ai guéri un homme entièrement* (dans tout son corps) au jour du sabbat? » De Wette ajoute dans sa traduction ; c'est-à-dire: « non pas dans un seul membre, comme dans la circoncision, mais dans le corps entier. » Il faut savoir qu'il est question ici de la guérison du malade de 38 ans, que le Christ a guéri au lac Bethesda le jour du sabbat, et pour laquelle guérison on voulait le tuer (chap. 5). Cet homme était malade dans son corps entier, dans tous ses membres, car il ne pouvait quitter son lit sans assistance, ni descendre dans le lac. Puisque le Christ opposa la guérison de tous les membres à la circoncision, il devait bien croire que la circoncision ne guérissait qu'un seul membre, le penis, ou le mettait dans l'état de ne pouvoir devenir malade (hygiê epoiêsâ); elle n'avait donc pour lui qu'un but médico-hygiénique. — L'introduction de la circoncision parmi les Juifs pourrait s'expliquer ainsi : Évidemment ils n'étaient pas encore circoncis en Égypte, ce que prouve clairement la parole du seigneur à Josué : « Aujourd'hui j'ai ôté de vous la honte de l'Égypte ; » car aux yeux des Égyptiens il était honteux pour les Juifs de n'avoir pas reçu la circoncision, de même que plus tard le reproche de n'être pas circoncis était la plus grande injure qu'on pût dire aux Israëlites (1). Moïse, élevé par les prêtres d'Égypte, initié dans leurs mystères, avait probablement subi cette opération et il en devait ainsi connaître la portée hygiénique et religieuse. Convaincu de son utilité, il résolut de l'introduire chez les Juifs, afin d'en faire, pour ainsi dire, par un signe extérieur, un peuple prêtre, sain et pur (2) ; c'est pourquoi nous trouvons aussi la loi sur la circoncision, comme *une loi de purification* (3), fixée au 8me jour après la naissance, sans qu'il y soit ajouté autre chose qui aurait pu faire supposer que cet acte ait constitué un symbole d'alliance, sans quoi la circonstance aurait assurément été mentionnée. Une nouvelle preuve que la circoncision n'était pas encore un symbole, c'est qu'il n'en est pas fait mention dans les lois données au mont Sinaï, où le sang d'animaux sacrifiés scellait l'union

(1) *Samuel*, lib. I, c. XVII, vers 14. Nous trouvons déjà, il est vrai, dans la génèse, qu'Abraham célébrait par la circoncision l'union avec Jéhovah, ce fait ne s'est cependant et dans tous les cas rapporté plus tard à lui que comme la souche du peuple de Dieu ; c'est pourquoi aussi la chose est présentée dans Josué comme si les Juifs avaient déjà été circoncis à leur sortie d'Égypte. Mais si cela était, on ne comprendrait pas pourquoi la circoncision n'a pas été opérée sur ceux qui sont nés sur la route de Canaan ; car sans aucun doute les Juifs auraient observé cette loi comme d'autres, si elle eût été donnée.

(2) Moïse, lib. III, c. XIX, vers. 6.

(3) Moïse, lib. III, c. XII, vers. 3.

avec Dieu. Mais lorsque les Juifs s'attachèrent à Sittim au culte de Baal Péor et que le fléau les frappa, alors non seulement l'utilité de la circoncision se fit sentir, mais la nécessité même de se soumettre rigoureusement aux lois de purification en général, et à celle de la circoncision en particulier. C'est ainsi que mûrit dans l'esprit de Moïse l'idée conçue depuis longtemps d'ordonner au peuple cette opération chirurgicale comme le symbole principal de l'union avec Jéhova; mais il n'en pouvait pas espérer l'introduction générale parmi les adultes avant qu'ils fussent sur le point de mettre le pied sur la terre promise. La mort qui surprit Moïse vint arrêter la réalisation de ses plans. Josué qui lui succéda pratiqua à Araloth la circoncision sur tous ceux qui étaient nés dans le désert. Toutes les souffrances de la migration étaient alors oubliées; le pays où coulaient le miel et le lait était devant leurs yeux, et les Juifs consentirent volontiers à en acheter la possession par une opération douloureuse, il est vrai, mais qui en somme était peu considérable. Une fois que tout ce qui était du sexe masculin fut circoncis, on ne put plus se convaincre de la nécessité hygiénique de l'opération; et c'est ainsi que la circoncision ne parut plus tard que comme un symbole purement religieux, comme un sacrement d'agrégation aux enfants de Jehovah, dénomination qui est partout maintenue dans l'ancien testament.

On a déjà souvent exprimé une idée, qui se trouve aussi chez Philon, suivant laquelle la circoncision aurait été introduite pour favoriser la reproduction parmi les fils d'Abraham (1). Mais, en l'admettant, il ne faudrait pas, ce nous semble, vouloir en trouver la raison dans la longueur du prépuce: il faudrait plutôt supposer que la circoncision facilitait la conservation de la propreté des organes sexuels; car l'éjaculation du sperme n'aurait jamais pu être empêchée que lorsque le prépuce trop allongé aurait été rétréci à son orifice, de sorte qu'il n'aurait pu se retirer sur le gland pendant le coït. Voici comment nous voyons la chose: s'il était facile, comme nous avons vu, que les influences climatériques favorisassent les affections du gland couvert du prépuce, le libre usage du membre devait nécessairement être entravé, ou bien dans les cas les plus graves, cet usage pouvait être complétement impossible. D'un autre côté les Juifs, comme la plupart des peuples anciens, mettaient leur orgueil dans une postérité nombreuse (2), ce qui ne

(1) J. G. Hoffmann *De causa fœcunditatis gentis circumcisæ in circumcisione quærenda.* Lips. 1739, in-4°. — S. B. Wolfsheimer *De causis fecunditatis Hebræorum nonnullis sacr. cod. præceptibus nitentibus.* Halæ, 1742. — Bauer *l. c.* vol. I, p. 63.

(2) Le *Talmud* dit: Quicumque Israelita liberis operam non dat, est velut *homicida.* Selden. *Uxor. Hebraic.* lib. I, c. 9.

pouvait avoir lieu que lorsque les organes sexuels étaient intacts ; on a donc dû éloigner tout ce qui aurait pu devenir nuisible à cette partie sacrée, et ce qui aurait pu entraver ou paralyser entièrement ses fonctions.

L'enlèvement d'une partie du prépuce et la possibilité que l'on obtint d'employer la plus grande propreté pouvaient donc, en effet, plus ou moins prévenir les influences dangereuses du climat sur la production des maladies du gland en général ; mais cette opération devait nécessairement aussi avoir une influence prophylactique sur les affections que le coït pouvait occasionner, quand même cet avantage n'aurait pas été aussi grand qu'on a voulu le faire valoir, comme nous l'expliquerons encore autre part. Ce n'est donc que d'une manière conditionnelle que l'on peut regarder la circoncision comme une preuve de l'existence de la syphilis dans l'antiquité, et nous ne comprenons pas comment Stoll (1) a voulu prouver cette existence par ce fait seul.

Tout ce que nous avons dit ici de la circoncision des hommes trouve aussi son application chez les *femmes et les filles*. Chez elles, cette opération consiste à enlever une partie du *prépuce du clitoris ;* il ne faut cependant pas confondre avec cette opération l'amputation du clitoris même des *tribades* ou l'excision d'une partie des nymphes ou lèvres intérieures des organes de la femme. Les Arabes, chez lesquels cette opération était anciennement, comme encore aujourd'hui (2), en usage, appellent *nava* la partie à laquelle on faisait l'opération, la circoncision même, *battar* ou *chaphad*, et la partie enlevée, *bätr*. Ordinairement la circoncision ne se fait sur les filles qu'à l'âge de 10 ans, par des femmes (*mobatlerat*) autorisées à cet effet, qui parcourent les villes en criant :

(1) *Prælectiones in diversos morbos chronicos.* Vol, I, p. 96. Nous y lisons ce qui suit : Antiquissimum cum *Henslero* pronuntiavi, atque inter Ægyptios, Judæos, Græcos dein et Romanos perfrequentem *ut quasdam harum gentium consuetudines, mores, leges ac statuta forte inde possis repetere.* — Sic præceptum *circumcisionis*, antiquissima plane consuetudo, idcirco fortassis instituta fuerat, atque tanquam ritus sacer, tanquam præceptum quoddam, de quo dispensari nemo queat, introducebatur, quod circumcisus videatur difficilius morbum urethræ contrahere, rariusque ablato scilicet præputio, intra quod virus hæret, rodit, cancros facit, quod et ipsum efficitur pessime in phymosi, paraphymosi. Glans ipsa in homine minus facile virus resorbere videtur, occallescens nempe. — Nota virginitatis sedulo examinata est in neonuptis puellis ; custodia fœminarum per totum orientem ; adulterii crimen, maxime fœminarum, morte expiatum *videntur docere, scivisse antiquitatem remotissimam, morbum quendam gravem, immundum, a vulgivaga Venere dari et communicari.*

(2) Strabon *Géograph.*, lib. XVII, c, 11, § 5. — Reland *De religion. muhamedan.*, p. 75. Niebuhr *Description de l'Arabie*, p. 70.

N'y a-t-il pas de filles à circoncire (1) ? La circoncision des femmes est encore usitée chez les Coptes ou Égyptiens d'aujourd'hui (2), chez les Éthiopiens (3), dans quelques contrées de la Perse (4), chez les Nègres à Bambouc (5) et chez les Panos dans la province de Maynas; ces derniers ne font subir la circoncision qu'aux filles seulement (6).

§ XXXVII.

Des bains et des lotions.

Comme, malgré toutes les précautions, il était impossible d'éloigner du corps tout ce qui pouvait le souiller, puisqu'il se souillait constamment, pour ainsi dire, lui-même par les excréments (7),

(1) Seezen dans une lettre à de Hammer dans les *Fundgruben des Orients*, vol, I, p. 65.

(2) Paulus *Sammlung morgenländ. Reisebeschreibungen*, vol. III, p. 83, — Oliviers *Reise in Ægypten, Syrien etc.*, p. 413. Seezen *l. c.* p. 65. Il serait possible que déjà les anciens Égyptiens eussent circoncis leurs filles. Ambrosius *De Abraham*, lib. II, c. 11, in Opp., tome I, p. 347, édit. Paris 1686. Galien *De usu partium*. lib. XV.

(3) Ludolf *Hist. Æthiop.*, lib. III, c. 1.

(4) Chardin *Voyages en Perse*, vol. X, p. 76, éd. Amsterdam.

(5) Mungo Park *Travels* p. 180. — *Voyage au pays de Bambouc*, p. 48.

(6) Veigl's *Gründliche Nachrichten von der Landschaft Maynas in Südamerika*, in Murr's *Sammlung der Reisen einiger Missionarien von der Gesellschaft Jesu* Nürenberg 1785, g. 67.

(7) Plutarque *De Iside et Osir.*, c. 94. C'est pourquoi nous trouvons souvent que les anciens avaient l'usage de se laver après les évacuations alvines et urinaires. Joseph dit (*De bello Judaico*, lib II, c. 8) : kaiper de physikês ousês tês tôn sômaticôn lymatôn ekkriseôs, apolouesthai met' autên, kathaper memiasmenois, ethithon. Les Romains se servaient à cette fin d'une éponge attachee à un bâton, comme on le voit dans Sénèque, epist. 70; il y est dit: « Lignum, quod ad emendanda obscæna adhærente spongia positum est, totum in gulam sparsit. » Les esclaves se servaient de pierres, d'oignons, etc. Aristophane, *Plut.* IV, 1. Après avoir laché l'urine, on se lavait les mains. Pétrone Sat. 27 : Exonerata ille vesica, aquam poposcit ad manus. Ce soin de propreté avait, comme nous avons dit, merité toute la colère de St.-Athanase; mais il existe encore chez les Turcs, leur étant ordonné par le Koran et de manière qu'on ne peut se servir dans ce but que de la main gauche (Niebuhr, *Beschreibung von Arabien* p. 78), que les Romains, comme peut être tous les peuples anciens, employaient. C'est pourquoi Martial (lib. XI, 59) dit : sed loia mentula læva. C'était avec la main gauche, *manus amica*, que se pratiquait l'onanisme, Martial IX, 42; XI, 74; elle servait aussi pour couvrir les parties. Lucien *Amor.* 13 Ovide *Ars amandi* lib. II, 613, a pu dire :

Ipsa Venus pubem, quoties velamina ponit,
Protegitur læva semireducta manu.

Priape aussi est représenté tenant le membre dans la main gauche. (*Priapeia*

il était donc naturel que l'on songeât déjà de bonne heure aux moyens d'enlever les souillures. Mais la souillure était toujours à l'extérieur, sur la peau et aux orifices des membranes muqueuses et la matière souillante était soluble dans l'eau, de sorte que celle-ci était le moyen par excellence. A cela se joignirent les doctrines de la cosmogonie, d'après laquelle l'eau était l'origine de toutes choses, émanant directement de la divinité, dès lors elle était divine elle-même, et non seulement moyen de purification, mais aussi moyen de sanctification ;

thalassa klyzei panta tôn anthrôpôn kaka,

était le dicton, qui retentit encore aujourd'hui dans l'Orient, et après cela il n'est pas étonnant que les bains et les lotions fussent une chose capitale dans la vie publique et privée des anciens. Quelle que soit l'opinion qu'on ait pu avoir du coït, tous se sont au moins accordés dans ceci : il était toujours compliqué d'une souillure, qui, comme nous l'avons déjà dit souvent, a pu facilement devenir nuisible aux organes en fonction, et ce n'étaient que les *bains* et les *lotions* qui pouvaient l'enlever (1). C'est pourquoi Hérodote dit (2) : « Mais aussi chaque fois qu'un Babylonien couche avec sa femme, ils se placent l'un et l'autre à côté d'encens brûlant, et à la pointe du jour ils prennent tous deux un bain ; car ils ne toucheraient pas un vase avant de s'être baignés ; les Arabes font la même chose. Nous n'avons pu trouver que le bain après le coït fût un usage national des Égyptiens, cependant Clément d'Alexandrie (3) prétend qu'il aurait été défendu chez eux, comme presque partout dans l'antiquité, de mettre le pied dans le temple, si l'on

24, 34). Si nous ne nous trompons, le *Horus* des Égyptiens était représenté de la même manière. De ce qui vient d'être dit, on peut comprendre pourquoi la main gauche a eu de tout temps une mauvaise réputation, ce qui s'est encore conservé dans l'expression allemande : « *an die linke Hand an trauen lassen, angetraut werden* (mariage morganatique). »

(1) Fred. Hoffmann *Diss. med.*, 3. asserit luem veneream Constantinopolidos non grassari, quod feminæ munditiei apprime studiosæ post opus aquam sumant et locos diligenter colluant (*Astruc*, I, p. 108). Oppenheim (*Ueber den Zustand der Heilkunde etc. in der Turkei*. Hamburg 1838, p. 81) confirme ceci en écrivant : « Ohne die grossse Reinlichkeit der Türken, die nach einem jeden Beischlafe nich nur Waschungen vornehmen, sondern wo nur moglich, sogleich ins Bad gehen, würde die Krankheit (Lustseuche) gewis noch weiter verbreitet sein. »

(2) Lib. I, 198. Hosakis d'an mychthê gynaiki tê heautou anêr Babilônios peri thymiêma katagizomenon hizei ; heterôthi de hê gynê tôuto touto poieei ; orthrou de genomenou lountai kai amphoteroi ; aggeos gar oudenos hapsontai prin an lousôntai ; tauta de tauta kai Araboi poieusi.

(3) Eusèbe *Præparat. evangel.*, p. 475, C. Mêde eis hiera eisienai apo gynaikôn aloutois enomothetêsan.

ne s'était pas lavé ou baigné après le coït ; les prêtres étaient même obligés de se baigner chaque fois qu'ils avaient eu des pollutions nocturnes (1), ce qui était également imposé aux Juifs, qui en même temps étaient déclarés impurs jusqu'au soir. Joseph (2) et Philon (3) du moins prétendent que les Juifs étaient aussi tenus de se laver après chaque coït ; cependant nulle part cet acte n'est ordonné dans l'ancien testament. Il est reconnu que cet usage s'est maintenu dans l'Orient jusqu'aujourd'hui même parmi les Chrétiens, ce qui nous fournit en même temps la preuve que les bains et les lotions sont nécessaires dans ces pays.

Nous n'avons pas pu découvrir avec certitude si les Grecs se sont servis des bains et des lotions à ce dessein, mais il est probable; car la tradition ne parle pas seulement plusieurs fois (4) et expressément des bains après le coït, mais aussi les mots « hosios ap' eunas ôn » d'Euripide y font allusion; de même un passage de Lucien, qui, il est vrai, peint souvent les mœurs romaines, pourrait être mentionné ici (5). Chez les Romains on trouve des preuves plus concluantes : non seulement ils ne pouvaient pas accomplir un acte sacré, mais ils ne pouvaient pas même entrer dans le temple, s'ils n'avaient pas pris un bain après le coït (6); car ils avaient

(1) Chæremon dans *Porphyrius* peri apoch. lib. IV, § 7. L'expression *pollutiones* pour *éjaculations nocturnes de sperme* prouve que les Romains aussi y voyaient une souillure. *Voyez* Heinsius *ad Ovidii art. amandi* lib. III, 96.

(2) *Contra Apionem* lib. II, p. 1381 Kai *meta tên nomimon synousian* andros kai gynaikos apolousasthai *keleuei ho nomos;* psychês te kai sômatos egginetai molysmos.

(3) *De special. legg.* p. 310 : Tosautên d' echei pronoian ho nomos tou mêd' epi gamois neôtérizesthai, hôste kai tous syniontas eis homilian andras kai gynaikas kata tous epi gamois thesmous, hotan eunês apallattônto, ou proteron ea tinos psaucin ê *loutrois* kai perirrhantêrios chrêsthai. Le même rapporte aussi (*De mercede meretricis non accipienda in sacrar.* Opp., éd. Mangey, volume II, p. 265) que les filles publiques se servaient dans ces temps fréquemment de bains chauds.

(4) Europe, après avoir couché avec Zeus en Crète, se baigna (*Antigonus Carystius Hist. mirab.* 179). Vénus en fit autant après avoir couché la première fois avec Vulcain (*Athenæus Deipnos.* XV, p. 681); Cérès, après ses noces avec Neptune (*Pausanias Arcâd*, p. 256).

(5) *Amor.*, 42. Lucien y dit des femmes *Hetaires :* nyktas epi toutois diê goumenai, kai tous heterochrôtas hypnous kai thêlytêtos eunên gemousan: *aph' hês anastas hekastos euthy loutrou chreios esti*, et Hésiode écrit, *Erg* 731 ;

> mêd' aidoia gonê pepalagmenos endothi oikou
> hestiê empeladon paraphainemen, all' aleasthai.

(6) Perse Sat. II, 15 :

> Hæc sancte ut poscas, Tiberino in gurgite mergis
> Mane caput bis terque et *noctem flumine purgas.*

généralement l'habitude de se laver les parties après cette action ; cela est du moins vrai pour les femmes, non seulement pour la *matrona* de Rome, mais encore à plus forte raison pour l'*amica* ou la courtisane (1) : *aquam sumere* était ici l'expression consacrée. Il y eut même des domestiques particuliers, nommés *aquarioli* (2),

Gregorius Magnus *Respons. ad quæst. X.* Aug. anglic. episcop. Vir cum propria uxore dormiens, intrare ecclesiam non debet, sed neque lotus intrare statim debet. — Et quamvis de hac re diversæ hominum nationes diversa sentiant, atque custodire videantur, *Romanorum tamen semper atque ab antiquioribus* usus fuit, post admixtionem propriæ conjugis et lavacrii purificationem, ab ingressu ecclesiæ paullatim reverenter abstinere. C'est pourquoi Tibulle, Carm., lib. II, 1, dit :

Vos quoque abesse procul jubeo, discedite ab aris,
Queis tulit hesterna gaudia nocte Venus.

Voyez Ovide *Amor.*, lib III, eleg. 6.

(1) Ovide *Amor.*, lib. III, eleg. 7, 84 :

Neve suæ possent intactam scire ministræ
Dedecus hoc *sumta* dissimulavit *aqua*.

Ovid. *Ars amandi*, lib. III, 619.

Scilicet obstabit custos ne scribere possis,
Sumendæ detur cum tibi tempus *aquæ*.

Martial, lib. VII, Epigr. 34.

Ecquid femineos sequeris matrona recessus?
Secretusque tua cunne lavaris aqua?

Petrone Sat. 94 : Itaque extra cellam processit, tanquam *aquam peteret*. — Ciceron *Orat. pro Cœlio*, c. 14, fait dire à sa nièce dégénérée par Appius Claudius Cæcus, qui (442 a. U. C.) avait construit l'Aqua Appia : Ideo aquam adduxi, ut ea tu inceste uterere? *Voy.* Casaubon *Ad Cicer. epist.*, *ad Atticum* lib. I, epist. 16. De là aussi la raison d'appeller *siccæ* les femmes et les filles qui n'exerçaient que rarement le coït (Plaute *Miles* III, 1, 192. Martial XI, epigr. 82. Petrone Sat. 37) en opposition à *uda puella*, qui était obligée de se laver souvent (Juvenal Sat. X, 321. Martial XI, 17). On trouve aussi les expressions *illota* ou *illauta virgo* pour *intacta*, par exemple chez Plaute *Pœnul.* I, sc. 2, 22. Nam quæ lavata est, nisi perculta est, meo quidem animo, quasi *illauta* est. En général cette scène entière est importante pour nous.

(2) Festus p. 19 : *Aquarioli* dicebantur mulierum impudicarnm sordidi asseclæ. — Tertulien, *Apologet.* c. 43. On les appelait aussi *baccariones*, de baccarium, qui est expliqué par vas aquarium (Isidor). Un vieux commentaire dit : baccario *pornodiakonos*, meretricibus aquam infundens ; un autre : aquarioli, *ballades*, *ballas* a *ballôn hydôr*, ab aqua jacienda. Ces aquarioli étaient en même temps des entremetteurs, et Juvenal dit pour cela (Sat. VI, 331) ; veniet conductus aquarius. *Voy.* Lipsius *Antiq. lect.*, I, 12. De là aussi le mot *aquaculare* pour *lenocinari*. *Voy.* Turnebus *Advers.*, XIV, 12; XXVIII, 5. Ils servaient également, surtout dans les bains publics, aux femmes voluptueuses, qui gagnaient souvent de cette manière le prix qu'elles auraient dû payer pour le bain. Dasius était probablement un aquariolus de cette espèce. Martial II, 52.

qui n'avaient pas seulement pour charge d'apporter l'eau à cet usage, mais aussi celle de baigner et de laver les filles publiques après le coït. C'est pourquoi Lampridius dit de l'empereur Comode (c. 2) *aquam gessit ut lenonum ministeriis probrosis natum magis, quam in loco crederes, ad quem fortuna pervexit.* La propreté était surtout un devoir pour ceux qui étaient chargés de la préparation des aliments, comme les boulangers, les cuisiniers et les échansons (1), et si nous ne la trouvons pas expressément commandée chez plusieurs peuples anciens, la cause en est, que c'était parmi cette classe une habitude de se laver et de se baigner tous les matins (2) en se levant.

L'usage de se baigner et de se laver les parties fonctionnantes après chaque coït naturel fit astreindre également aux mêmes ablutions le coït *contre nature*, c'est ce qui a fait dire au poëte dans la collection des Priapeia (carmen 40) :

Falce minax et parte tui majore, Priape,
Ad fontem, quæso, dic mihi qua sit iter? —
Vade per has vites, quarum si carpseris uvas
Quas aliter sumas, hospes, habebis aquas.

ceci se rapporte évidemment à la pédérastie ou *irrumatio*, comme

Novit loturas Dasius numerare, poposcit
Mammosam Spatalen pro tribus, illa dedit.

De là la *quadrantaria permutatio* dans Cicéron *Orat. pro Cœlio*, c. 26 Comparez Juvenal, Sat. VI, 428.

Callidus et cristæ digitos impressit aliptes,
Ac summum dominæ femur exclamare coegit.

Du passage de Martial résulte aussi, que Busch (*Handbuch der Erfindungen*, vol. II, p. 8), a tort de dire : *Frauenzimmer* und unmannbare Personen hatten das Baden *umsonst.* De plus, dans le passage qu'il cite de Juvénal (Sat. II, 152), il n'est question que de garçons. Du reste ces *aquarioli* nous rappellent les *loutrophoroi* des Grecs, des garçons qui apportaient de l'eau dans laquelle la fiancée se baignait avant les noces. Pollux *Onomast.*, III, 43. Harpocration p. 49. Meursius *Ceramicus* c. 14, p. 40. Böttiger *Vasengemälde* I, p. 143. En passant nous citerons ici les *paranymphoi* qui parfumaient la fiancée et qui n'étaient âgés que de 17 à 19 ans. Hancarville *Antiquités*, t. I, tab. 45, t. III, tab. 43, t. IV. tab. 69.

(1) Columelle *De re rust.*, lib. XII, c. 4. His autem omnibus placuit, eum, qui rerum harum officium susceperit, castum esse continentemque opportere, quoniam totum in eo sit, ne contractentur pocula vel cibi, nisi aut ab impubi aut certe abstinentissimo rebus venereis. Quibus si fuerit operatus vel vir vel femina, debere eos flumine aut perenni aqua, priusquam penora contingant, ablui. D'après ce qui précède ces mots, on pourrait supposer, que cet usage aurait existé chez les Carthaginois et chez les Grecs.

(2) Properce lib. III, eleg. 9. At primum pura somnum tibi discute lympha. Apuleius *Metamorph.*, lib. II; Confestim discussa pigra quiete, alacer exurgo meque purificandi studio, marino lavacro trado. Tacite *Germania* c. 22. Statim e somno, quem plerumque in diem extrahunt, lavantur, sæpius calida, ut apud quos plurimum hiems occupat.

punition pour le vol commis, et nous montre aussi que Priape n'était pas placé comme conducteur aux fontaines, sans une signification particulière. Déjà Lomeier (1) a bien saisi cette idée. Nous voyons, dans plusieurs passage de Martial, que le *fellator* se rinçait la bouche avec de l'eau après avoir accompli son œuvre; il est dit ainsi de la *Lesbia* (2) :

Quod fellas et aquam potes, nil Lesbia peccas,
Qua tibi parte opus est, Lesbia, sumis aquam.

Si l'on ajoute à ce soin excessif de propreté la vie tranquille des femmes de l'antiquité, qui étaient, comme encore aujourd'hui dans l'Orient, couchées la plus grande partie du temps, on comprendra alors, que, malgré l'influence du climat, favorable aux secrétions nuisibles du vagin et de l'utérus ou à l'ulcération de ces parties, ces affections devaient être en général assez rares, et qu'elles se guérissaient bientôt d'elles-mêmes, puisque encore aujourd'hui le repos et la propreté suffisent souvent pour guérir les affections primaires des organes sexuels. D'un autre côté on ne contestera pas que la négligence de ces anciennes lois de propreté devait d'autant plus cruellement se venger des individus, et donner lieu à des affections incurables.

Mais, comme d'un côté l'usage fréquent des bains dans l'antiquité prévenait les maladies en général, et celles résultant des excès dans les plaisirs vénériens en particulier, il devenait d'ailleurs directement et indirectement *la cause de leur naissance et de leur propagation.* Quant aux causes directes, nous en trouvons à peine des indications chez les écrivains, et celles-là même peuvent être rapportées à la malpropreté en général (3). Comme encore aujourd'hui en partie, les bains de cave des Juifs et les bains du moyen âge en général contribuaient à la propagation de maladies, surtout de celles de la peau, on peut supposer avec raison qu'il y en ait eu de pareils anciennement, surtout à Rome du temps des Empereurs. — Les maladies résultant des excès en amour trouvaient dans les bains des occasions fréquentes pour se propager et s'envenimer au sein de l'impudicité qui régnait dans ces lieux. Les garçons de bains ou *aquarioli*, qui apportaient l'eau pour les bains, n'entretenaient pas seulement eux-mêmes un commerce illicite avec

(1) *De lustrationibus veterum gentilium* cap. XVI, 167. Et Priapus iter ad fontem monstrare dicebatur, quod qui quæve viros experirentur, lotione opus haberent. Il donne ensuite le passage que nous avons cité dans le texte.

(2) Lib II, Epigr. 50. *Comparez* lib. II, 70; lib. III, 87; lib IV, 69, 81. Pétrone Sat. 67 : Aquam in os non conjiciet.

(3) Par exemple l'épigr. De Martial (VI, 81) sur Charidème, qui, d'après VI, 56, était fellator.

les femmes qui se baignaient ; mais encore ils s'attribuaient le soin de leur fournir des chevaliers d'amour, comme nous l'avons déjà vu plus haut. Les Romaines voluptueuses amenaient même leurs esclaves aux bains pour se faire servir par eux (1). Dans le principe les bains servaient aux deux sexes, mais à des temps différents, et d'après Dio Cassius (2), Agrippa (721 de Rome) a introduit le premier à Rome des bains pour hommes et femmes, et c'est de là que ces bains communs se sont introduits en Grèce, selon le rapport de Plutarque (3). Les Grecs appelaient ces institutions de bains *androgyna loutra* et plaçaient au-devant l'*Hermaphroditus* (4). Du temps des Empereurs, où toute pudeur était mise de côté, et où Héliogabale même *in balneis semper cum mulieribus fuit* (Lampridius c. 2), l'usage était général que hommes et femmes se baignassent ensemble; comme il résulte de plusieurs passages de Martial (5). Ce fut en vain que les Empereurs Adrien (6), Antonin (7)

(1) Martial VII, Epigr. 34 :

Inguina succinctus nigra tibi servus aluta
Stat, quoties calidis tota foveris aquis.

Claudien I, 106 :

Pectebat dominæ crines et sæpe lavanti
Nudus in argento lympham portabat alumnæ.

(2) *Hist.* lib. XLIX, cap. 43 : Ta te balaneia proika di' etous kai andrasi kai gynaixi louesthai paresche. *Voy.* Pline, *Hist. nat.*, lib XXVI, cap. 24, 9. *Dio Cass.*, LIV, 29.

(3) *Cato major.*, cap. 39 : Syllousasthai de mêdepote ; kai toutou koinon ethos eoike Rhômaiôn einai ; kai gar pentherois gambroi ephylattonto syllouesthai, dysôpoumenoi tên apokalypsin kai gymnôsin ; eita mentoi par' Hellênôn to gymnousthai mathontes autoi palin tou kai meta gynaikôn touto prassein anapeplêkasi tous Hellênas. Gellius *Noct Attic.* X, 3, parle aussi de *balnea virilia* et il dit que les femmes s'en servaient aussi.

(4) *Catalect. græcor. poetarum* :

Andrasin Hermès eimi ; gynaixi de Kypris horômai ;
amphoterôn de pherô symbola moi tokeôn.
Touneken ouk alogôs me ton Hermaphroditon ethento
androgynois loutrois paida ton amphibolon.

(5) Lib. VI, 34 ; lib. III, 51 ; lib. II, 76. Déjà Ovide dit (de *Art. amand.*, 639) :

Quum custode foris tunicam servante puellæ
Celent furtivos balnea tuta jocos.

Quintilien (*Institut.*, lib. V, c. 9) : Nam si est signum adulteræ lavari cum viris, etc.

(6) Spartian. *vit. Hadrian.* c. 18 : Lavacra pro sexibus separavit. *Dio Cass.* LXIX. 8.

(7) Jul. Capitolin. *vit M. Antonin.*, c. 23 : Lavacra mixta submovit, mores matronarum composuit diffluentes et juvenum nobilium.

et Alexandre Sévère (1) firent paraître des édits rigoureux, afin de comprimer ce funeste débordement ; leurs efforts, en cette circonstance, ne furent pas plus heureux que les déclamations des pères de l'Eglise (2). Les cabinets de bains, dont l'ancienne pudeur romaine avait écarté même les rayons de la lumière, devinrent maintenant accessibles à la vue des passants et se changèrent en maisons publiques (3) proprement dites, qui furent meublées avec le

(1) Lampridius *vit. Alex. Severi* c. 24 : Balnea mixta Romæ exhiberi prohibuit, quod quidem jam ante prohibitum Heliogabalus fieri permiserat.

(2) Clément d'Alexandrie, *Pædagog.*, lib. III, c. 5, dit des femmes : kai dê tois men andrasi tois sphôn ouk an apodysainto, prospoiêton aischynês axiopistian mnômenai ; exesti de tois boulomenois tôn allôn oikoi tas katakleistous, gymnas en tois balaneiois theasasthai ; entautha gar apodysasthai tois theatais, hôsper kapêlois sômatôn, ouk aischynontai all' ho men Hêsiodos (*Oper. et Dies*, lib. II, 371) :

Mê de gynaikeiô lytrô chroa phaidrynesthai,

pareinai ; koina de aneôktai, andrasin homou kai gynaixi, ta balaneia ; kanteuthen epi akrasian apodyontai ; ek tou gar eisoran, ginetai anthrôpois eran ; hôsper apoklyzomenês tês aidous autois kata ta loutra ; hai de mê eis tosouton aperythriôsai, tous men othneious apokleiousin, idiois de oiketais syllouontai, kai doulois apodyontai gymnai, kai anatribontai hyp' autôn, exousian dousai to kateptêchoti tês epithymias, to adees tês psêlophêsêôs ; hoi gar pareisagomenoi para ta loutra tais despoinais gymnais, meletên ischousin apodysasthai pros tolman epithymias, ethei ponêrô paragraphontes ton phobon. Cyprien *De virginum habitu :* Quid vero, quæ promiscuas balneas adeunt, quæ oculis ad libidinem curiosis, pudori ac pudicitiæ dicata corpora prostituunt, quæ cum viros ac a viris nudæ vident turpiter ac videntur, nonne ipsæ illecebram vitiis præstant. *Voy.* Mercurialis, *De arte gymnast.* lib I, c. 10. — On lit dans Jul. César *De bello Gallico* lib. VI cap. 21, où il parle des anciens Germains : Intra annum vero vicesimum feminæ notitiam habuisse, in turpissimis habent rebus ; cujus rei nulla est occultatio, quod et *promiscue in fluminibus perluuntur ;* mais la première proposition détruit entièrement le soupçon que par là un débordement de mœurs aurait été provoqué.

(3) Seneque, Epist. 86, dit du bain de Scipion : Balneolum angustum, tenebricosum ex consuetudine antiqua ; non videbatur majoribus nostris caldum nisi obscurum. (Il y est fait ensuite la peinture du luxe des bains à Rome et puis on continue :) — In hoc balneo Scipionis minimæ sunt rimæ magis quam fenestræ, muro lapideo exsectæ, ut sine injuria munimenti lumen admitterent. At nunc *blattaria* vocant *balnea*, si qua non ita aptata sunt, ut totius diei solem fenestris amplissimis recipiant ; nisi et lavantur et colorantur ; nisi ex solio agros et maria prospiciant. — Imo si scias, non quotidie lavabatur. Nam ut aiunt, qui priscos mores urbis tradiderunt, brachia et crura quotidie abluebant, quæ scilicet sordes opere collegerant ; ceterum toti nundinis lavabantur. Hoc loco dicet aliquis, liquet mihi immundissimos fuisse. Quid putas illos oluisse ? militiam, laborem, virum. Postquam munda balnea inventa sunt, spurciores sunt. *Voy.* Plutarque *Quæst. convival.*, VIII, 9. Sidonius Apollinaris lib. II, epist. 11. Pline *Hist. nat.*, XXX, 54.

dernier luxe (1), et c'est aussi pour cela qu'il était défendu de les ouvrir plus d'une heure avant les autres maisons de ce genre.

Comme les bains étaient une institution favorable au commerce avec des femmes, de même aussi ils servaient à alimenter l'impudicité des hommes, et la pédérastie; car on y cherchait les *bene vasatos* et les *kallipygous* aussi bien chez les Grecs que chez les Romains (2), qui en cela surpassaient tous les autres peuples.

TROISIÈME SECTION. — *Des rapports des médecins avec les maladies résultant de l'usage et de l'abus des organes sexuels.*

§ XXXVIII.

Dans les deux sections précédentes, nous avons examiné les diverses influences qui ont pu favoriser ou empêcher la formation de maladies résultant de l'usage ou de l'abus des organes sexuels; nous avons fait voir en même temps, qu'un grand nombre d'affections diverses, provoquées par la satisfaction contre nature des plaisirs sexuels, frappèrent les parties qui y jouaient le rôle des organes génitaux de l'un ou de l'autre sexe; nous avons cité quelques exemples au moins, qui ne laissent plus de doute que les organes sexuels aussi ont pu contracter une maladie après le coït, même alors que les circonstances extérieures auraient été favorables. Cependant, la plus grande partie de nos explications n'avaient pour appui, que les données des écrivains non médecins; nous avons évité expressément et autant qu'il était possible, de consulter les écrits des médecins, parce que nous voulions examiner dans un seul corps de travail ce que ceux-ci ont écrit sur les affections en question. Cela nous a paru d'autant plus nécessaire, que ce sont précisément les documents des médecins, qu'ont in-

(1) Ammian. Marcellin., XXVIII : Tales, ubi comitantibus singulos quadraginta ministris, tholos introierint balnearum, ubi sunt minaciter clamantes, si apparuisse subito ignotam compererint meretricem, aut oppidanæ quondam prostibulum plebis, vel meritorii corporis veterem lupam, certatim concurrunt, palpantesque ad venam deformitate magna blanditiarum ita extollunt, ut Semiramin Parthide. — Lampridius *Vita Heliogab.*, c. 26 : Omnes de circo, de theatro, de stadio, de omnibus locis et *balneis* meretrices collegit in ædes publicas. *Voy.* Suetone, *Caligul.*, c. 37.

(2) Martial Epigr. 24 :

Invitas nullum, nisi cum quo, Cotta, lavaris,
Et dant convivam balnea sola tibi.
Mirabar, quare nunquam me, Cotta, vocasses,
Iam scio, me nudum displicuisse tibi.

Voy. lib. I, 97 ; lib. VII, 33 ; lib. IX, 34 ; Juvénal Sat. VI, 373.

voqués à l'appui de leur opinion ceux-là même qui niaient l'existence de la syphilis dans l'antiquité. Cependant, avant de procéder à l'examen de ces documents mêmes, il serait peut-être convenable de résoudre cette question : *Les médecins de l'antiquité étaient-ils en position de se procurer une connaissance exacte des conséquences que le corps subissait en se livrant à l'impudicité ?* Il est évident que de la solution de cette question dépend la juste appréciation des écrits des médecins, base sur laquelle doit reposer l'histoire de la syphilis ; ce n'est que dans le cas affirmatif que les données des médecins peuvent être regardées comme suffisantes. Nous avons déjà démontré du reste qu'elles ne peuvent pas l'être pour tous les temps. Pendant longtemps l'état de médecin n'existait même pas, parce que chacun, en particulier, tâchait de se traiter lui-même dans les cas ordinaires de maladie ; ou bien, lorsque les médicaments de famille ne suffisaient pas, on s'adressait aux prêtres, intermédiaires entre les dieux et les hommes. Cette manière d'agir ne changea même pas encore lorsque les médecins se furent déjà constitués en profession. C'est ainsi que nous voyons partout coëxister dans l'antiquité une médecine du peuple, des prêtres et des médecins, si nous pouvons nous exprimer ainsi, et nulle part on ne trouve une trace de la prétention ridicule qui défend de se guérir sans le concours du médecin. On peut déjà conclure de cela que nous ne devons pas chercher la connaissance d'une maladie dans l'antiquité chez les médecins seuls, lorsque ceux-ci n'étaient pas les seuls dépositaires de ce qu'on savait en pathologie et en thérapeutique. Les deux parties que nous avons déjà traitées fournissent assez de preuves, que nous ne pouvons pas avoir non plus recours à ces médecins pour ce qui regarde les maladies produites et favorisées par l'impudicité. Nous avons vu que les organes sexuels se trouvaient sous la protection de divinités particulières, comme à Athènes sous celle de *Dionysos*, à Lampsaque sous celle de *Priape*, et que les malades avaient recours à ces divinités lorsqu'ils voulaient éviter leur colère et ses conséquences. Nous avons vu, dans un des poëmes des Priapeia (1), que c'était un usage lorsqu'il n'existait pas encore de médecins, et aussi lorsqu'il y en avait. Les exposés de Philon et de Palladius nous ont appris que ces idées étaient devenues héréditaires ; nous voyons même au xve et au xvie siècles ces scènes se renouveler. La première cause se trouvait évidemment dans la *naissance énig-*

(1) Il est reservé à des recherches ultérieures de décider si le grand nombre de phallus à certains endroits, où il y avait anciennement des temples, ne s'explique pas parce que ces figures étaient des offrandes pour la guérison des parties malades.

matique des maladies sexuelles, surtout pour ceux qui ne connaissaient ni l'existence ni le mode d'action des contagions. L'homme, qui, avec un membre sain, avait exercé le coït, remarquait, sans s'être blessé, au bout de quelques jours un écoulement muqueux ou un ulcère, une pustule, etc.; il cherchait en vain à en découvrir la cause, car le coït était évidemment la dernière chose à laquelle il pensât. Plus habitué à attribuer tout évènement, dont la cause lui était inconnue, à la puissance d'une Divinité, il trouva le *theion* pour dernière cause de son affection, et il n'y avait par conséquent que le secours divin seul qui pût l'en délivrer. Même longtemps encore après qu'on eut cessé d'attribuer les maladies à la vengeance des dieux, et quand on avait déjà trouvé des causes naturelles aux maladies sexuelles, on en cherchait encore l'origine partout ailleurs que dans le coït. Il en est encore ainsi aujourd'hui chez les Turcs (1), et les premiers écrivains sur la syphilis l'ont suffisamment démontré. Nous verrons plus tard que les médecins mêmes n'étaient pas exempts de ce préjugé. — Une autre raison puissante, pour laquelle celui qui était atteint de maladies aux organes sexuels, n'avait pas recours aux hommes (médecins), mais aux Dieux et aux prêtres, leurs ministres, c'était la *pudeur*. Depuis qu'*Adam* et *Ève* avaient eu recours à la feuille du figuier, il était assez d'usage, chez les peuples de l'ancien et du nouveau monde, de soustraire les organes sexuels à la vue d'autrui; et c'était chez les anciens une des épreuves les plus dures à laquelle on pût soumettre la pudeur, que de découvrir les organes génitaux (2);

(1) Oppenheim, *Ueber den Zustand der Heilkunde in der Türkei*, p. 81. « Ohne die grosse Reinlichkeit der Türken, die nach jedem Beischlafe nicht nur Waschungen vornehmen, sondern wo nur môglich, sogleich ins Bad gehen, würde die Krankheit gewiss noch weiter verbreitet sein. — Dafür will aber auch der Türke niemals eingestehen, oder vielmehr er kann selbst nicht zu der Ueberzeugung gelangen, dass er sich eine Ansteckung durch einen unreinen Beischlaf zugezogen haben soll, und er wird immer eine andere veranlassende Ursach seiner Krankheit angeben. Dies deutet die Sprache selbst schon an; der türkische Ausdruck für Tripper ist „ *Belzouk*,“ wôrtlich : Erkâltung des Rückens (*de bel*, le dos, et de *zouk*, froid), und Erkâltung oder Erhitzung soll ihn auch stets hervorgebracht haben.„ — Zeller von Zellenberg (*Abhandlung über die ersten Erscheinungen venerischer Lokal-Krankheitsformen und deren Behandlung*. Wien 1810, p. 7) est aussi de l'opinion, qu'il faut attribuer à l'apparition tardive des symptômes de maladie après le coït la cause de la connaissance imparfaite des anciens de la gonorrhée, du chancre et des bubons.

(2) Nous voyons très-bien cela dans un passage d'Hérodote (I, c. 9. 10) ou Candaule veut persuader à Gyges d'aller voir sa femme nue, pour se convaincre de sa beauté, celui-ci répond : « Hama de kithôni ekdyomenô synekdyetai kai tên aidô gynê ; palai de ta kala anthrôpoisi exeurêtai, ek tôn manthanein dei. Hérodote ajoute (c. 10) : para gar toisi Lydoisi, schedon de para toisi alloisi barbaroisi, kai andra ophthênai gymnon es aischynên megalên pherei. *Voyez* Plutarque *De audiend. rat.*, p. 37. Diogène Laërce VIII, 43. Platon *Polit.* V,

et c'est avec raison qu'ils leur donnaient le nom d'*aidoia*, *pudenda*. On ne pourra pas exhiber ici comme preuves du contraire ni le culte étendu du phallus dans son idée primitive, ni les dénudations des éphèbes (1) ni chez les Lacédémoniens (2) les jeunes gens et les jeunes filles tout nus. Ne voit-on pas aujourd'hui encore

6, p. 457, A ; V. 3 p. 452 : Ou polys chronos, ex hou tois Hellêsin edokei aischra einai kai geloia, haper nyn tois pollois tôn barbarôn, gymnous andras horasthai. Nous lisons dans Hésiode, *Erg.* 733 :

> mêd' aidoia gonê pepalagmenos endothi oikou
> hestiê empeladon paraphainemen, all' aleasthai.

Augustin. *De civitat. dei*, lib. XIV : Omnes gentes adeo tenent in usu pudenda velare, ut quidam barbari illas corporis partes nec in balneis nudas habeant. Ambros. *Offic.*, I, 18 : Licet plerique se et in lavacro, quantum possunt, tegant, ut vel illic, ubi nudum totum est corpus, hujus modi intecta portio sit. Arnobius lib. V : Propudiosa corporum monstratur obscœnitas, objectanturque partes illæ, quas pudor communis abscondere, quas naturalis verecundiæ lex jubet, quas inter aures castas sine venia nefas est ac sine honoribus appellare præfatis. — Lib. III. Insignire his partibus, quas enumerare, quas persequi probus audeat nemo, nec sine summæ fœditatis horrore mentis imaginatione concipere. — *Comp.* Oppenheim *l. c.* p. 128, qui donne assurément un peu trop d'importance à la pédérastie, s'il y trouve la raison principale de la pudeur des Turc.

(1) Aristophane *Vesp.* 578 : paidôn toinyn dokimazomenôn aidoia paresti theasthai. *Voy.* Athenæus *Deipnos.*, lib. XII, 550. Petit *ad legg. Attic.*, p. 227. A Rome aussi les maris étaient obligés de faire voir leurs parties en cas de querelles de mariage (Quintilien *Declam.*, 27), loi qui ne fut abrogée que par Justinien. *Voy.* Gundlingiana. N° 23, p. 342 et suivantes. Platon (*Theæt.*, 151) nous dit que les filles nubiles ont dû se faire examiner par les sages-femmes : poian chrê poiô andri synousan hôs aristous paidas tiktein, procédé que Platon aurait voulu voir introduit généralement dans son pays (*De legg.*, lib. XII) ; mais Theodorète (*contra Græcos* lib. IX) se récrie fortement contre cette prétention.

(2) C'est dans tous les cas une erreur si l'on s'imagine que les garçons et les filles auraient été complétement nus ; ils n'étaient que *monopeploi*, vêtus d'une robe simple et courte, ouverte aux hanches, c'est pourquoi on les appelait aussi *phainoménides* (Pollux *Onomast.*, VII, 55) costume qui était général chez les Doriens, et Mœris dit pour cela : dôrizein to paragymnousthai tina merê. *Voy.* Meursius *Laconic.*, lib. I. fin. K. O Müller *die Dorier* IIe section, page 265-265 Josephus *De special legg.* Opp., vol. II, p. 328. Le mot *gymnos* ne signifie que *légèrement vêtu*, sans manteau. Eubulus (*Athenæus* lib. XIII, p. 568) dit : *gymnas — en teptonêtois hymesin estôsas* en parlant des filles dans les maisons publiques Aelian *Var hist.*, XIII, 37 : *en chitôniskô gymnos.* Déjà Cuper (*Observat* lib. I, c. 7) a démontré que le *nudus* des Romains n'a souvent d'autre signification, et est employé pour *tunicatus*, en tunique, sans manteau ni toge. Nous voyons cela très-clairement dans Pétrone, Sat. 55 : Æquum es induere nuptam ventum textilem, — Palam prostare nudam in nebula linea. Les Israëlites emploient de la même manière leur *arôm*, Isaie XX, 2; Job XXIV, 7, 10; Samuel XIX, 24, et les Arabes leur *meslu*.

les libertins les plus raffinés commettre en secret les actes les plus honteux, tandis qu'ils hésitent longtemps à exposer aux yeux du médecin les instruments malades de leurs plaisirs brutaux, au point même que cette hésitation devient fatale aux signes de leur virilité ? Et pourquoi en aurait-il été autrement, du temps où la dépravation morale paraissait avoir atteint son plus haut degré ? car Priape dit lui-même (carm. 3.) :

Nec mihi sit crimen, quod mentula semper operta est.

Si l'on compare avec cela le carmen 50 des Priapeia (Arch. med. 279) on conviendra avec nous que les expériences des médecins sur les affections génitales ne peuvent pas avoir été très-nombreuses. Il est très-probable que plus tard on n'eut même recours aux prêtres que dans les cas les plus graves; néanmoins leurs journaux, s'ils en avaient tenu, nous fourniraient de bien meilleurs renseignements que les médecins, comme le prouvent les livres de lois de Moïse, qui contiennent les premières descriptions et en même temps les plus claires des affections génitales chez les deux sexes. Mais si les hommes montraient eux-mêmes tant de retenue, que ne devaient pas faire les femmes, auxquelles on faisait déjà un crime d'exposer à la vue d'un homme autre que leur mari n'importe quelle partie de leur corps ? Généralement on refusait le secours d'un médecin dans les accouchements ; et de là l'invention de la fable de l'*Agnodike*. Mais si dans ces circonstances les femmes refusaient de livrer leurs parties sexuelles à l'examen des médecins, combien ne devaient-elles pas montrer encore plus de répugnance dans les affections génitales ; et pourtant ce sont les organes de la femme qui sont le foyer par excellence de la syphilis. On s'était donc interdit la voie principale qui pût conduire à une juste appréciation des maladies génitales, et les anciens médecins pouvaient tout au plus regarder, précisément comme nos ayeux, la gonorrhée comme le bouc émissaire général. C'est pourquoi Galien, comme nous verrons, n'attacha aucun poids à la déclaration des hommes atteints de gonorrhée, que les femmes, avec lesquelles ils avaient eu commerce, en auraient été également affectées. — A cette pudeur générale il faut encore ajouter la crainte de la position des médecins réels en général, et l'opinion assez généralement répandue *qu'une maladie acquise par une faute personnelle avait quelque chose d'ignominieux*, du moins dans la classe élevée du peuple, comme nous voyons dans le passage suivant : « Ne te paraît-il pas honteux de devoir recourir à la médecine, lorsque des maladies ou des plaies, dépendant de l'âge, n'en sont pas la cause, mais lorsque par la paresse et par une manière de vivre honteuse, on

se remplit comme nous avons vu, d'écoulements et de vents, comme un lac, et que les précieux Asclépiades sont obligés de donner à ces maladies le nom d'enflures et de catarrhes (1) ? » Si c'était en effet plus qu'une opinion individuelle, alors les affections génitales, lorsqu'elles étaient en rapport avec le coït, ont dû être comptées parmi les plus honteuses (2), et le poëte avait bien raison de dire :

Diis me legitimis, nimisque magnis,
Ut Phœbo puta, filioque Phœbi,
Curatum dare mentulam verebar.

On n'allait donc pas invoquer le secours des précieux Asclépiades ou des médecins libres, qui ne traitaient que des hommes libres, mais celui des dieux et de leurs intermédiaires médicaux *(hyperetai tôn iatrôn)*, les médecins des esclaves et les charlatans, qui pratiquaient dans les boutiques de médecine, où, comme nous avons vu, se réunissaient les pédérastes et les pathici, précisément comme cela se faisait vers le milieu du siècle passé ; aujourd'hui même, un bon nombre de malades de ce genre ne se trouvent pas en meilleures mains. Les connaissances et les expériences de ces rhizotomes et marchands de baume, tout en admettant qu'ils eussent les premières et qu'ils pussent acquérir les secondes, ont dû se perdre avec leur mort ou se transmettre, tout au plus par tradition, à leurs successeurs dans les boutiques, sans que ni médecins

(1) Platon *De re publica* lib. II, p. 405. Le discours de Lysias *hyper Phanîou* contient un passage, que nous a conservé Athénée lib. XII, p. 552 ; il y a exprimé devant le tribunal les mêmes principes, afin de déterminer les juges à condamner le libertin Kinesias : touton de ton hypo pleistôn ginôskomenon hoi theoi houtôs diethesan, hôste tous echthrous autou boulesthai zên mallon ê tethnanai, paradeigma tois allois, hin' idôsin hôti tois lian hybristikôs pros ta theia diakeimenois, ouk eis tous paidas apotithentai tas timôrias, all' autous kakôs apolyousi, meizous kai chalepôteras, kai tas symphoras kai tas nosous, ê tois allois anthrôpois, prosballontes ; to men gar apothanein ê kamein nomimôs koinon hapasin hymin estin ; to d' houtos echonta tosouton chronon diatelein, kai kath' hekastên hêmeran apothneskonta mê dynasthai teleutêsai ton bion, toutois monois, prosêkei tois ta toiauta, haper houtos exêmartêkosin. Les *Taxiliens*, peuple indien, regardaient une maladie du corps pour honteuse, et ils se brûlaient dans ce cas eux-mêmes ; aischiston d' autois nomizesthai noson sômatikên ; ton d' hyponoêsanta kath' hautou touto exagein eauton dia pyros nêsanta pyran (Strabon *Geogr.*, lib. XV. p. 716, § 65). — *Comp.* avec cela le suicide de Fes us et de ce municeps, dont parle Pline.

(2) Aretæus (*De caus. et sign. chron. morb*, lib. II, c. 5.) dit expressément de la gonorrhée ; anôlethron men hê gonorrhoia, *aterpes de kai aêdes mesphi akoês*, ce qui veut dire : elle est un mal désagréable et tout à fait dégoûtant à entendre.

ni science en aient profité. D'ailleurs, peu leur importait l'origine des maladies, pour lesquelles ils vendaient leurs poudres et leurs potions ; car ils ne donnaient, comme dit Platon, et ne recevaient aucune consultation sur l'état des maladies ; d'un autre côté, le malade, dispensé de faire une confession humiliante, se résignait volontiers au silence même en sacrifiant son corps. Si l'on y ajoute que les femmes publiques, en Grèce et à Rome, étaient des esclaves, qui par cela même ne pouvaient prétendre au traitement d'un médecin libre ; qu'en outre, du temps de la splendeur de la médecine grecque, lorsqu'elle était entre les mains des adeptes d'Hippocrate, ce n'étaient généralement que des gens de la basse classe ou des matelots et des marchands étrangers, qui se jetaient dans les bras de ces femmes, et dont la vie errante rendait toute observation impossible, alors on comprendra que les médecins savants ne purent avoir que des connaissances superficielles et incomplètes des affections génitales et de leurs suites. Du temps de la démoralisation, l'occasion ne manquait pas aux médecins de faire des observations, il est vrai ; mais le plus grand nombre d'entre eux en étaient incapables et se fermaent, comme nous verrons, à dessein le chemin des recherches minutieuses, ou bien s'occupaient fort peu des progrès de la science ou de l'inscription des expériences, dont la publication, soit verbalement soit par écrit, surtout de la part des médecins comme celui de Charidemus (1), aurait même été contre leur intérêt. De plus ils devaient user de toute leur finesse pour cacher aux malades la cause véritable de leurs affections. C'est là une circonstance à laquelle nous devons sans doute une grande partie des prétentions singulières et souvent même plus que ridicules de l'origine de la syphilis aux xve et xvie siècle. D'ailleurs le public lui-même fit son possible pour en venir à ce

(1) Martial, lib. VI, Epigr. 31.

Uxorem, Charideme, tuam scis ipse sinisque
A medico futui. Vis sine febre mori !

Des cas de ce genre se présentèrent déjà du temps d'Hippocrate, comme nous le voyons dans le serment, où il est dit : « eis oikias de hokosas an esiô, eseleusomai ep' ôpheleiê kamnontôn, ektos eôn pasês adikiês hekousiês kai phthoriês tês te allês, kai *aphrodisiôn ergôn, epi te gynaikeiôn sômatôn kai anthrôpôn eleutherôn te kai doulôn.* Nous apprenons en même temps par ce passage que la pédérastie était à cette époque déjà très-répandue, et que les médecins eux-mêmes n'hésitaient pas de servir à cette fin, ainsi qu'à l'impudicité de leurs malades. Il n'y a probablement aucune autre raison pour laquelle le Turc préférerait encore aujourd'hui de perdre plutôt la vie que de se laisser administrer un lavement.

point, comme nous le voyons dans Martial (1) et par la nécessité où déjà Galien crut se trouver d'écrire un ouvrage particulier sur les maladies dissimulées. Ces *tromperies à dessein* de la part des malades étaient d'autant plus faciles, que les médecins de ces temps, comme nous avons dit, à cause de leurs vues en pathologie, ne pouvaient guère arriver à la vérité. C'est en partie pour cela qu'ils eurent à souffrir, et non sans raison, les sarcasmes de Martial; mais les laïques plus instruits s'en moquèrent, comme nous le voyons dans les paroles remarquables d'Appulée (*Métamorph.* X, 211) : Crederes et illam fluctuare tantum vaporibus febrium : nisi quod et flebat : *Heu medicorum ignavæ mentes!* Quid venæ pulsus, quid coloris intemperantia, quid fatigatus anhelitus et utrimque secus jactatæ crebriter laterum mutuæ vicissitudines? *Dii boni! Quam facilis, licet non artifici medico, cuivis tamen docto venereæ cupidinis comprehensio,* cum videas aliquem sine corporis calore flagrantem. Mais pourrions-nous pour cela jeter la pierre à nos confrères de l'antiquité? Depuis trois siècles nous croyons connaître la syphilis et ses formes, combien cependant n'y a-t-il pas eu de bubons, qu'on a pris pour des hernies incarcerées, pour des glandes de croissance, etc., combien de gonorrhées vaginales n'ont pas été prises pour les *flueurs blanches!* combien de condylômes pour des tumeurs hémorrhoïdales, et traités, comme par le médecin de Juvénal, medico ridente, par la résection ou la ligature?—A tout cela se joint encore la *légèreté* et *le peu de danger qu'offrait la maladie,* du moins dans le plus grand nombre de cas, comme nous l'avons constaté dans les recherches qui précèdent. Comme encore aujourd'hui les vrais chevaliers de Vénus, grâces aux conseils, aux instructions et aux méthodes infaillibles, essayent dans le plus grand nombre de cas, du moins au commencement, à se guérir eux mêmes; de même on faisait dans l'antiquité, selon qu'on le voit dans le passage suivant de Galien (2) :

(1) Lib. II, 40.

Omnes Tongilium medici jussere lavari,
O stulti! febrem creditis esse? gula est.

Voy. lib. XI, 87.

(2) *Method. med.*, lib. VIII, c. 6; édit. Kühn vol. X, p. 580 : Schedon eirêtai moi panta peri tôn ephêmerôn pyretôn; hoi gar epi boubôsi pyrexantes oude pynthanontai tôn iatrôn ho ti chrê poiein; alla touth' helkous eph' hôper an ho boubôn autois eiê gegennêmenos. autou te tou boubônos pronoêsamenoi, louontai kata tên parakmên tou genomenou, k. t. l. Le diatriton dont il est parlé ensuite, c'est le jeûne jusqu'au troisième jour, qui a été principalement recommandé par Thessalus et par l'école méthodique en général; on l'appelait pour cela aussi *diatriton Thessaleion* et les médecins qui y tenaient

« C'est là tout ce que j'ai à dire sur les fièvres éphémères ; car *ceux qui ont la fièvre provenant de bubons ne consultent point de médecin sur ce qu'ils ont à faire*; mais ils prennent des bains lorsque le paroxisme a disparu, *toutefois après avoir traité l'ulcère que le bubon a causé, et ensuite celui-ci même.* Si alors quelqu'un parle du diatriton, tous en rient, et l'appellent un pédant, parce que, comme je crois, ils pensent ne rien devoir laisser à la nature là où rien ne provient d'elle. » Nous savons parfaitement bien que les anciens donnaient le nom de bubons à toute enflure de glandes, qu'ils connaissaient aussi très-bien les tumeurs glandulaires dans l'aisselle et dans l'aine résultant d'ulcères aux doigts et aux orteils (1) ; mais tout cela ne nous autorise aucunement à rapporter ce passage *seulement* aux bubons de ce genre, sans le rapporter à ceux des aines, surtout parce que Galien parle en détail du traitement des bubons et du phlegmon qui les précède et qui a causé les ulcères (*l. c.* p. 881), et parce qu'il cite expressément le phlegmon *kata aidoion* et *gynaiki kata mêtran ê aidoion* (*l. c.* p. 898). Nous croyons donc aussi, et avec raison, pouvoir faire remarquer que ce passage indique pourquoi les ulcères des organes sexuels avaient une marche moins mauvaise, et pourquoi ils guérissaient plus facilement dans l'antiquité; car la fièvre éphémère facilitait évidemment l'assimilation et l'élimination de la contagion, soit à l'endroit primitivement affecté, soit parce qu'elle provoquait une activité plus énergique des glandes cutanées, laquelle produisait un exanthème.

diatritarioi iatroi, comme la suite du passage de Galien le fait voir. Quant à la fièvre éphémère dans les bubons, nous lisons encore dans Galien *ad Glauconem meth. med.*, lib. I, c. 2; édit. Kühn, vol. XI, p. 6 : Kai hoi epi boubôsi de pyretoi toutou tou genous eisi, plên ei mê chôris helkous phanerou genointo. Déjà Celse *De re med.*, lib. VI, c. 18, dit, à l'occasion des maladies aux organes sexuels, qu'il veut en parler : quia in vulgus eorum curatio præcipue cognoscenda est, quæ invitissimus quisque alteri ostendit.

(1) Galien, *Meth. med.* lib. XIII, c. 5, p. 881 : houtôs oun kai di' helkos en daktylô ginomenon êtoi podos ê cheiros hoi kata ton boubôna kai tên maschalên adenes exairontai te kai phlegmainousi, tou katarrheontos ep' akron ton kôlon haimatos apolabontes prôtoi; kai kata trachêlon de kai par' ôta pollakis exérthêsan adenes, helkôn genomenôn êtoi kata tên kephalên ê ton trachêlon ê ti tôn plêsiôn moriôn; onomazousi de tous houtôs exarthentas adenas boubônas.

§ XXXIX.

Les médecins eux-mêmes ne contribuaient pas peu à la retenue des malades. Nous ne parlerons pas ici de la possibilité de la divulgation de leur part, quoique déjà les partisans d'Hippocrate aient cru devoir en avertir leurs disciples (1); le *traitement* lui-même était d'une bien plus grande importance, surtout celui *des ulcères*, qui était précisément fait pour inspirer de la crainte aux malades. Déjà Hippocrate (2) conseillait de cautériser ou d'enlever avec le couteau les ulcères à bords calleux; Galien s'exprime encore plus clairement à cet égard : « Lorsque les bords de l'ulcère ne sont que d'une mauvaise couleur et calleux, alors il faut les enlever jusqu'à la chair saine; mais lorsque l'ulcère a pris plus d'extension, il s'agira de savoir, si l'on doit enlever avec le couteau tout ce qui est malade ou si l'on doit suivre un traitement prolongé. Il est naturel qu'il faudra consulter dans ce cas la volonté du malade; car quelques-uns préfèrent de se soumettre à un long traitement sans extirpation, d'autres se soumettent à tout pourvu qu'on les guérisse. » On voit dans Galien, vol. XVII, p. 674 que ce procédé trouvait également son application dans les ulcères des organes sexuels, surtout dans les ulcères gangréneux. L'habitant de l'Asie, pour lequel les organes sexuels étaient un objet de vénération, craignait sans doute, comme le Turc encore aujourd'hui, toute opération à ces parties (3); et le Romain voluptueux, qui devait craindre d'en perdre probablement l'usage par une opération (4), essayait tout autre remède, s'adressait même à Priape ou se donnait tout de suite la mort, comme ce municeps de Pline, plutôt que de

(1) Hippocrat., *Jusjurand.*, vol. I, p. 2 : Ha d'an en therapeiê ê idô ê akouô ê kai aneu therapeuês kata bion anthrôpôn, ha mê chrê pote ekkaleisthai exô, arrhêta hegoumenos einai ta toiauta.

(2) Hippocr., *De locis in homine*; édit. Kühn, vol. II, p. 139.

(3) Oppenheim *l. c.* p. 123. Une chrétienne de l'Orient déclara elle-même à Niebuhr, qu'elle ne permettrait jamais de mettre le couteau aux organes sexuels de son mari, et cependant il n'était question que de l'incision du frenulum, qui était trop court.

(4) On trouve plusieurs exemples de ce genre dans Martial, lib XI, 75.

Curandum penem commisit Bacchara Græcus
Rivali medico : Bacchara Gallus erit.

Id., lib. II, 46 :

Quæ tibi non stabat, præcisa est mentula, Glypte.
Demens cum ferro quid tibi ? Gallus eras.

Id., lib. III, 81 :

Abscissa est quare Samia tibi mentula testa,
Si tibi tam gratus, Bætice, cunnus erat ?

se confier aux médecins qui s'étaient établis à Rome depuis le Carnifex Archagatus, et qui cherchaient à exceller dans l'art de brûler et de couper. Dans tous les cas ce n'était qu'à la dernière extrémité (1) que le malade avait recours au médecin, et celui-ci n'avait pas besoin alors de chercher la cause du mal, parce que souvent il ne lui restait plus d'autre remède que le couteau ou le cautère. Il n'est pas étonnant que dans ces circonstances le procédé du médecin eût une mauvaise réputation; et, dans le plus grand nombre des cas, l'occasion de faire des observations devait naturellement manquer aux praticiens. Pour le moment, nous ne pouvons pas dire avec certitude s'il y avait encore d'autres raisons qui déterminassent les médecins à appliquer le traitement général des ulcères à ceux des organes sexuels. En effet, on est tenté de croire qu'ils ont eu quelques idées de la nature spécifique de cette maladie, et que ce n'était pas uniquement la destruction locale qui les déterminait à employer sitôt le couteau et le cautère. Du reste des recherches minutieuses devront encore constater ce point ultérieurement; d'autant plus que les idées des anciens sur la formation des ulcères paraissent souvent contraires à cette opinion. Galien (2) dit: « Mais la formation des ulcères (avec perte de substance) est double, ou bien par l'excision (*ek periaireseôs*) ou par corrosion (*ex anabrôseôs*). On sait comment se fait l'excision. *L'anabrosis, si elle provient de l'intérieur de l'organisme, est un fruit des mauvaises humeurs; mais si elle provient du dehors, alors elle est le résultat des médicaments ou du feu.* » De là résulte qu'on a dû regarder tous les ulcères des organes sexuels, qui n'étaient pas l'effet des médicaments ou du feu, comme un effet des mauvaises humeurs. Cette opinion n'appartenait nullement en propre à l'époque de Galien, c'est une conséquence de la pathologie humorale alors déjà répandue; car nous la trouvons déjà dans Hippocrate (3) dont la théorie générale de l'apostase a été reproduite par Platon dans son Timæus. Il y fait provenir, du phlegme blanc qui se jette sur la peau, les exanthèmes, les taches et autres maladies semblables, tandis que les *rheumata*, dont les noms diffèrent selon les parties affectées, proviendraient des phlegmes âcres et

(1) Scribonius Largus (*De compos. medicam.*; édit. Bernhold. Argent. 1786, page 2.) écrit dans sa préface à Calliste : Siquidem verum est, antiquos herbis ac radicibus eorum corporis vitia curasse : quia etiam tunc genus mortalium *inter initia non facile se ferro committebat.* Quod etiam nunc plerique faciunt, ne dicam omnes; et nisi magna compulsi necessitate speque ipsius salutis, non patiuntur sibi fieri, quæ sane vix sunt toleranda.

(2) *Method. med.*, lib. IV, c. 1 ; édit Kühn. Vol. X, page 233.

(3) *Coac. prænot.*, édit. Kühn, vol. I, p. 243 ; Ta herpêstika hyperanô boubônos pros keneôna kai hêbên ginomena, sêmainei koiliên ponêreuomenên.

salés. Si l'on ne veut pas en déduire les preuves de la reproduction spontanée des affections génitales, il faudra alors avouer que cette opinion devait empêcher de penser à quelque chose de spécifique dans les ulcères des organes sexuels, et cela d'autant plus que nous essayons encore aujourd'hui en vain de fixer les caractères généraux et propres des ulcères vénériens. Dès lors cette connaissance, que les ulcères des organes sexuels fussent acquis dans le coït, devait perdre l'importance nécessaire aux anciens médecins pour déterminer une espèce particulière de maladie, puisque déjà en général ils attachaient peu d'importance à la cause primitive, lorsqu'elle avait cessé d'exister dans son action, et que son éloignement aurait pu fournir une indication pour la thérapeutique. Galien (1) nous explique très-bien cela dans le passage suivant : « Le moment serait peut-être venu aussi, d'établir qu'aucune cause qui produit la diathèse primitivement, ne fournit une indication au traitement ; que la thérapeutique doit au contraire être déterminée par l'affection même. Tout ce qu'il y a à faire dans les cas spéciaux dépend de la fonction et de la nature de la partie affectée, puis du tempérament prédominant et de choses semblables. Car, pour le dire en peu de mots, *on ne peut tirer aucune indication de ce qui est salutaire d'une cause qui n'existe plus (dans son action)*. Mais comme nous sommes souvent obligés de rechercher la cause primitive pour fixer le diagnostic d'une affection qu'on ne peut reconnaître ni par le raisonnement ni avec les sens, *il paraît alors au vulgaire* qu'on en tire le plan du traitement. Il n'en est cependant pas ainsi. On le voit clairement dans les cas, dont la diathèse nous est parfaitement connue ; car qu'il y *ait ecchymose ou ulcère ou érysipèle ou ulcère putride (sépedôn) ou phlegmon à une partie, il est inutile de chercher la cause première (aition poiêsan), si elle n'est plus agissante dans le moment.* — Mais quant à une affection que nous ne connaissons pas encore, il est utile de chercher la cause première. » Ce principe a été appliqué aux affections des organes sexuels, et le coït qui avait précédé n'était nullement regardé comme pouvant déterminer le diagnostic, Galien nous en donne la preuve dans un passage que nous examinerons un peu plus tard. Il y dit : que la déclaration d'un individu atteint d'une gonorrhée, que les femmes avec lesquelles il avait exercé le coït étaient affectées du même mal, n'a pas pu le déterminer à admettre et à établir une nouvelle espèce de gonorrhée. Dans ces circonstances, il n'y a pas de quoi s'étonner (2) que les

(1) *Method. med.*, lib. IV, c. 3, édit Kühn, vol. X, p 243 et suivantes.

(2) Hensler (*Geschichte der Lustseuche* vol. I, p. 298) dit avec raison : « Es ist sonderbar, dass man von den Alten eine Præcision verlangt, die sie

médecins, en faisant la description des affections génitales, ne citent pas le coït comme une cause déterminante. Vouloir conclure de là que ces affections n'auraient pas été acquises dans l'antiquité par le coït, parce que les anciens médecins n'ont pas déclaré dans chaque cas cet acte comme cause, cela prouverait qu'on n'a pas bien étudié leurs écrits ni les connaissances qu'ils avaient acquises. La négligence des moments étiologiques devant avoir pour résultat qu'on n'y fit plus attention du tout, devint nécessairement la source d'une foule d'erreurs, qui firent perdre aux médecins la considération, les rendirent souvent ridicules à cause de leur ignorance, et les mirent dans le cas de devoir subir le fouet de la satire, comme nous avons vu. Mais combien n'y a-t-il pas de nos collègues dont la syphilis se joue encore aujourd'hui? — On croira peut-être que les anciens médecins auraient dû remarquer la contagion, quoiqu'ils n'aient pas jugé nécessaire de reconnaître dans le coït la cause des affections génitales? Abstraction faite de ce que dans un grand nombre de cas ces affections se sont produites spontanément (1) sous les influences favorables, déjà décrites, et qu'aujourd'hui encore nous n'avons pas de critérium de cette génération, puisqu'il n'y a que des observateurs superficiels qui la nient entièrement, l'opinion des anciens sur la contagion était très-imparfaite; comme l'a déjà dit Heyne (2), leur *to theion* ou leur idée prédominante, que les maladies contagieuses sont un sort envoyé par la divinité, était la cause principale. Nous avons vu que c'étaient précisément les affections génitales que l'on attribuait à la colère de Dionysos et de Priape, nous avons vu jusqu'à quelle époque cette opinion s'est maintenue, et jusqu'à quel point elle était liée à la vie du peuple; et on le voit encore en ce que les pères de l'église chrétienne mêmes faisaient leur possible pour maintenir cette idée. Serait-il

nicht haben konnten, wie man es in keiner Krankheit während der Kindheit derselben haben kann: dass man ihnen anmuthet, sie sollen die Ursach des Uebels mit Sicherheit und Deutlichkeit angeben, die immer erst das Werk der Zeit und wiederholter Erfahrung ist. »

(1) Galien, *De locis affect.*, lib. VI, c 5: édit. Kühn. Vol. VIII, p. 422: Phainomenou de saphôs, ischyrotatên echein tên dynamin enias tôn ousiôn, hypoloipon an eiê zêtein, ei diaphthora tis en tois zôois dynatai genesthai têlikautê to megethos, hôs iô thêriou paraplêsian echein poiotêta te kai dynamin. Il affirme ce point surtout quant au sperme et au sang menstruel, en s'appuyant sur la qualité vénéneuse de la salive des chiens dans l'hydrophobie.

(2) *De febribus epidemicis Romæ falso in pestium sensum relatis.* Progr. Götting. 1782, p. 4 (*Opera* vol. III): Hoc enim erat illud, quod antiquitatem omnino ab subtiliore naturæ adeoque et morborum cognitione revocavit et retraxit, quod ea, quæ ad interiorem ejus notitiam spectabant, imprimisque quæ ab solemni rerum cursu recedebant, ad religiones metumque deorum referebantur. *Voy.* C. F. H. Marx, *Origines contagii.* Carolirubæ et Badæ. 1824.

alors raisonnable d'exiger que les médecins de ce temps se fussent arrachés entièrement du cercle des idées dominantes? et notre temps précisément a-t-il le droit de les blâmer, lorsqu'un assez grand nombre de médecins nient encore la contagiosité de la syphilis et de ses formes? Tout ce qu'ont pu faire les anciens médecins, c'était d'indiquer que le *to theion* avait pour base une cause naturelle, et aussi Hippocrate a déjà défendu cette opinion; mais sur le principe matériel, intermédiaire de la contagion, ils pouvaient à peine faire des recherches (1), puisqu'ils étaient dépourvus de tous les moyens; nous mêmes, malgré toutes nos ressources, malgré tous nos travaux, avons nous obtenu jusqu'ici des résultats satisfaisants et sûrs? Les adversaires de la contagion n'auraient jamais existé, si nous pouvions constater la contagion par nos sens. D'ailleurs nous voyons encore aujourd'hui, que la contagion n'a que peu d'intensité dans ces pays, et qu'elle n'en eut que sous l'influence de circonstances épidémiques, comme du temps de la peste d'Athènes, selon que la suite de l'histoire de la syphilis le montrera encore plus clairement. Mais partout où la contagion eut cette intensité, les ulcères devinrent gangréneux ou le médecin les détruisit avec le cautère, les enleva avec le couteau, comme le foyer; de sorte qu'on n'eut pas à craindre une propagation de cette forme, les malades ayant probablement perdu après cela le désir du coït.

Si nous résumons ce qui a été dit jusqu'ici, il en résultera, qu'en général, les médecins proprement dits n'ont eu que rarement, surtout chez les femmes (2), l'occasion d'observer l'origine et la marche des affections du système génital, parce qu'ils n'ont eu affaire ordinairement qu'avec les formes les plus opiniâtres, dont le nombre était toujours restreint, à moins qu'une constitution épidé-

(1) C'était ordinairement à la *sêpsis* qu'ils attribuaient la naissance de la contagion; les maladies septiques et les maladies contagieuses étaient pour eux assez identiques (Galien, *De febr. differ.*, I, 3); c'est peut être ainsi qu'il faudrait, au moins en partie, entendre les *helkea sêpedona*, ce qui serait très-important pour les ulcères des organes génitaux, puisqu'alors on aurait une déclaration précise de leur contagiosité. Que des hommes compétents veuillent soumettre ce point à leur méditation. Du reste, déjà du temps de Galien (*De loc. effect.*, lib. VI, c. 5, édit. Kühn. Vol. VIII, p. 422), on a comparé l'effet de la contagion à celui de la raie électrique (torpille, *narkê thalattios*) et de l'aimant; et on en concluait: tauta te oun hikana tekmêria tou smikran ousian alloiôseis megistas ergazesthei monô tô psausai.

(2) Celles-ci furent traitées par des femmes-médecins (hai iatrinai: Galien *De loc. affect.*, VI, 5; édit. Kühn. Vol. VIII, p. 414) et par des sages-femmes, qui étaient chargées d'examiner les organes sexuels des femmes malades et d'en faire un rapport aux médecins (*skepsasthai keleuson tên maian hapsamenên tou tês mêtras auchenos*, dit Galien *l. c.* p. 433.

mique particulière ne manifestât son influence. Avec leurs idées pathologiques, il était impossible d'observer sans préjugés; ils manquaient alors, comme aujourd'hui, de symptômes *franchement* caractéristiques; ils n'avaient pas une connaissance exacte des substrats matériels de la contagion dans toutes les maladies, et cela également ici; de sorte qu'ils n'avaient aucune raison directe de voir dans les affections *primaires* une forme particulière de maladie. Quant aux symptômes *secondaires*, les médecins en rendaient la naissance presque impossible dans les cas qu'ils avaient à traiter, parce que le couteau et le cautère détruisaient la contagion avec ses substrats matériels, ou ils étaient enlevés avant qu'ils eussent pu être résorbés. Si néanmoins il se présentait des symptômes secondaires, un trop grand espace de temps s'était déjà écoulé, ou les parties affectées étaient trop éloignées des endroits primitivement atteints, pour que les médecins eussent pu établir entre ces divers moments une liaison directe; ce qui leur était même tout à fait impossible, parce que les endroits du corps qui sont ordinairement le siège des affections secondaires, étaient souvent atteints primitivement à cause des figures diverses de la *Venus illegitima*, de sorte que l'observateur le plus expert ne réusissait guère à découvrir une différence réelle. Ceci soit dit sans considérer même la tendance qu'avait la maladie, sous l'influence du climat, à se jeter sur la peau extérieure, par où l'affection des membranes muqueuses et celle des os était diminuée à un haut degré. Si les médecins étaient ainsi hors d'état de réunir en un tout les diverses formes de la syphilis, et de saisir la maladie dans son ensemble, il devient par là déjà clair, qu'ils n'avaient aucune raison de chercher un *nom particulier* pour une chose qui n'existait pas à leurs yeux, et la conclusion que, ce nom manquant, la syphilis n'aurait pas existé, ne mérite aucune considération. Admettons pourtant qu'ils aient connu la différence générique des affections primaires, ont-ils eu besoin pour cela d'introduire aussi un nom particulier? Galien nous donnera la réponse, car, en rappelant (1) que les anciens médecins n'ont pas eu de nom particulier pour désigner la dépression du crâne avec fissure, il dit : « il vaut mieux donner une description claire, que de se servir d'une manière pitoyable de ces noms barbares, que les jeunes médecins ont forgés en grand nombre. » Il blâme (2) dans un autre passage les diverses dénominations des ulcères, puis il continue : « Si je voulais les citer tous (les noms), je risquerais d'enseigner précisément ce que je conseille d'éviter, savoir que celui qui cherche réellement la vérité doit né-

(1) *De morbor causis*, c. 9; éd. Kühn. Vol. VII, p. 39.
(2) *Method. med.*, lib. II, c. 2; éd. Kühn. Vol. X, p. 84.

cessairement faire abstraction des dénominations imaginaires et s'en tenir aux faits. » Cette déclaration, en montrant d'un côté l'inutilité des noms, fait voir de l'autre qu'il doit en avoir existé un grand nombre, ce qui n'est pas seulement confirmé par le mot grec *phthinas* et le latin *robigo*, sans égard au mot douteux *anthrax ;* mais Celse aussi le dit expressément dans l'introduction de son exposé des maladies des organes sexuels (lib. VI, c. 18) : « Proxima sunt ea, quæ ad partes obscœnas pertinent, quarum apud Græcos vocabula et tolerabilius se habent et accepta jam in usu sunt, cum omni fere medicorum volumine atque sermone jactentur, apud nos fœdiora verba, ne consuetudine quidem aliqua verecundius loquentium commendata sunt. » Lui-même n'en cite que peu, parce qu'il écrivit *simul et pudorem et artis præcepta servans*, et parce que entre lui et les partisans d'Hippocrate presque toute la littérature médicale nous manque. Il en est de même entre Celse et Galien et dans la période si importante des empereurs débauchés : il ne nous reste pas un seul écrivain médecin indépendant; même les fragments du compilateur Oribasius, qui ont été publiés, il y a peu de temps, par Mai, ne contiennent malheureusement des chapitres les plus intéressants que les titres. Dans un tel état de choses, c'est presque folie que de vouloir trancher nettement sur les connaissances que les anciens médecins auraient eues de la syphilis et de ses formes, et cela d'autant plus, qu'on n'avait même pas suffisamment étudié les ouvrages existants des médecins, comme l'a prouvé Naumann dans ses notes sur Galien, il y a peu de temps seulement. Il est plus facile en effet, de soutenir que les anciens n'ont rien su de la syphilis, que de passer la plus grande partie de sa vie à chercher ce qu'ils en auraient connu.

§ XL.

Après ces explications, tournons nos regards vers les exposés mêmes des anciens médecins, et nous aurons deux voies que nous pouvons suivre pour les étudier et les présenter aux yeux de nos lecteurs. Ou bien nous réunirons tout ce qu'un même écrivain en a dit et nous considérerons chaque indication en particulier, ou bien nous grouperons tout ce que les divers écrivains en ont laissé et nous comparerons les uns avec les autres.

La première marche, qui a été ordinairement suivie jusqu'ici par les historiens de la syphilis, nous donne, il est vrai, le résultat de ce que chaque écrivain a su des diverses formes de cette maladie ; mais comme souvent nous ne possédons pas tous les écrits de l'auteur, et que dans ce cas là même nous ne pouvons pas croire

que tout ce qu'il a annoté renferme l'ensemble des connaissances de son époque, l'utilité de traiter la matière d'une manière semblable serait en somme très-minime et nous aurions encore ce désavantage, que l'aperçu de ce qu'on savait anciennement sur la syphilis, ce qui est pourtant le point capital pour nous, serait rendu très-difficile et donnerait occasion à une foule de répétitions. La seconde marche ne préviendra pas seulement ces désavantages, mais elle nous fournira précisément cet aperçu nécessaire, dont on doit attribuer l'absence principalement à ce que l'on n'a pu convaincre que très-imparfaitement de l'existence réelle de la syphilis, les adversaires de son ancienneté, attendu que tout ce qui était connu, ne l'était qu'imparfaitement et en fragments, ce qui devait encore ajouter à tous les doutes. Nous savons très-bien qu'en suivant la seconde voie, nous devrons nécessairement morceler les communications de chaque écrivain, mais cet inconvénient sera de peu d'importance, puisque nous pouvons le prévenir en reproduisant dans la première citation, de suite et en entier, les passages complets, pour pouvoir y renvoyer à l'occasion. La perte des dates, qui sont si importantes, peut être évitée, si nous comprenons dans l'aperçu final et indispensable les points qui viennent à l'appui. Nous devons reconnaître que déjà Hensler et Alex. Simon ont suivi cette marche; cependant ce dernier a considéré les indications de chaque écrivain séparément, sans essayer d'en former un tout, chose qui était entièrement inconnue aux anciens d'après leur manière d'exposer les faits, mais qui est nécessaire aujourd'hui pour nous, qui sommes habitués à une exposition systématique. Hensler au contraire, en traitant cette matière, n'a embrassé que principalement le moyen âge et il s'était proposé avant tout de prouver que la syphilis locale a déjà été connue et traitée avant 1490 (1). Pour ce qui est de l'exposé suivant, nous éviterons autant que possible d'entrer dans trop de détails, même lorsque le texte ou l'opinion des écrivains pourrait l'exiger, parce que l'espace nous manque, du moins quant à présent. D'ailleurs beaucoup de points, qui sont à considérer ici, ont déjà été expliqués; et pour entrer dans un examen critique, fût-il plus urgent encore, nous sommes privés des moyens nécessaires; car de plusieurs écrivains nous avons à peine la traduction; il nous reste moins

(1) *Geschichte der Lustseuche*, vol. I, p. 191; il y est dit expressément : « Aber ich will die Geschichte weder der Gonorrhoe, so merkwürdig sie auch sein möchte, noch irgend eines andern Zufalles, bis zu ihrem Ursprunge hinauf verfolgen. Mich genügt meine Autoren von der ersten Lustseuche aus ihrer Vorzeit aufzuklären, wenngleich dabei das Auge zu Zeiten etwas umherschweift und auch höher hinauf blickt.

encore de textes : il n'est donc pas impossible que bien des passages déjà connus nous aient échappé. D'un autre côté aucun lecteur raisonnable n'exigera qu'un investigateur de l'âge de 30 ans reproduise ici tous les documents connus et inconnus, la récolte n'étant pas encore terminée ; car combien y aura-t-il de vieillards qui pourront se vanter d'avoir lu tous les ouvrages imprimés des anciens médecins ? Du reste, nous ne voulons point produire ici un exposé qui épuise tout ce que les anciens médecins ont pensé et observé sur les affections des organes sexuels, il nous importe plutôt de réunir ici ce qui est vrai et ce qui peut servir pour notre travail : ceci pourrait être renfermé dans les alinéa qui vont suivre.

1° *La gonorrhée. Nimia profusio seminis (Celsus), gonorrhoia.*

La gonorrhée, dont le nom est composé de *gonê* (sperme mal préparé) et de *rhein* (couler) (1), consiste dans une affection des vaisseaux spermatiques (et non dans celle des organes sexuels) lesquels ne servent que de chemin pour l'excrétion du sperme (2).

Il faut en distinguer deux espèces, suivant que l'affection est accompagnée ou non d'érection du pénis (3). La *gonorrhée* avec érection du pénis est tantôt appelée (4) Satyriasis ou Satyrisme tantôt Priapisme, et c'est une espèce de spasme (5), qui ne frappe

(1) Galien *De loc. affect.*, lib. VI, 6 (VIII, p. 439) : To de tês gonorrhoias onoma prophanôs esti syntheton ek tês gonês kai tou rhein ; onomazetai gar to sperma kai gonos.

(2) Galien, *l. c.* p. 441 : Gonorrhoia men oun, tôn spermatikôn organôn esti pathos, ou tôn aidoiôn, hois hodô chrêtai pros ekroun hê gonê. — *De usu partium*, lib. XIV, c. 10 (IV, p. 188) : Kata ta de tas gonorrhoias autôn monôn esti to pathêma tôn spermatikôn aggeiôn.

(3) Galien, *De symptom. morb. caus.*, lib. II, c. 2, (VII, p. 150) : Hôsper ge kai tês gonorrhoias hê hetera diaphora ; ei men gar meta entaseôs tou aidoiou genoito, hoion spasmos estin, ei de chôristautês, arrhôstia tês kathektikês dynameôs. — Lib. III, c. 11 (p. 267) : Kai men kai hai gonorrhoiai, chôris men tou synenteinesthai to aidoion, arrhôstia tês kathektikês dynamêos tês en tois spermatikois aggeiois ; enteinomenou de pôs, hoion spasmô tini paraplêsion paschontôn epitelountai.

(4) Galien, *De tumor. præternat.*, c. 14 (VII, p 728) : Kathaper kai tas kata physin entaseis tôn aidoiôn mê kathistamenas tines onomazousi satyriasmon, tines de priapismon. Ce dernier nom lui est donné par les jeunes médecins, comme le dit Galien, *Method.*, XIV, c. 7 (X, p. 968).

(5) Galien, *De usu part.*, lib. XIV, c. 10 (IV, p. 187) : Pêlikên gar echei dynamin eis tên tôn periechomenôn ekkrisin ho hoion spasmos tôn moriôn tois aphrodisiois hepomenos, enesti soi mathein ek te tôn epilêpsiôn tôn megalôn kak tou pathêmatos, ho dê kaleitai gonorrhoia ; kata men gar tas ischyras epilêpsias, hoti to pan sôma spatai sphodrôs, kai syn autô ta gennêtika moria, dia touto ekkrinetai to sperma ; kata de tas gonorrhoias autôn monôn esti to pathêma tôn spermatikôn aggeiôn ; hopoian oun tasin en tois eirêmenois nosêmasi paschei, toiautên ischonta kan tais synousiais ekkrinei to sperma.

que le pénis; il appartient à la classe des emphysèmes (1) et est occasionné (2) par une affluence des humeurs, surtout de celles qui sont épaissies et mal mélangées. Cependant ce dernier appartient déjà à la lascivité malade, que Paul Æginète appelle Priapisme, tandis qu'il appelle Satyriasis l'état dont il est question ici, et qui aurait sa cause dans une affection inflammatoire des vaisseaux spermatiques (3). Il est inutile de prouver que les deux opinions sont justes, en cela que la gonorrhée spasmodique et inflammatoire est dans les deux cas accompagnée de priapisme. Il n'y a point ou peu de matière sécrétée, après quoi les malades se sentent soulagés; cependant il sont attaqués de nouveau du mal, jusqu'à ce que la cause de l'érection ait disparu et alors le pénis diminue (4). D'après Paul Æginète la *paresis* des vaisseaux spermatiques (la 2e forme de gonorrhée (5)) se déclare, lorsque la maladie ne diminue pas ou qu'il y a des spasmes généraux. Ceux qui sont atteints de spasmes, meurent vite avec des sueurs froides et le gonflement tympanitique de l'abdomen (paralysie de l'abdomen). Alexandre Trallianus (IX, 10) a vu durer les érections encore après la mort. Cette forme n'est pas fréquente; elle se trouve

(1) Galien *Method. med.*, lib. XIV, c. 7. (X, p. 967) : Autika ge toi pathos esti to kaloumenon hypo tôn neôterôn priapismos, epeidê to aidoion akousiôs exairetai, tôn houtô diakeimenôn ; ho theasamenostis tôn en toisde tois hypomnêmasi progegymnasmenôn hetoimôs gnôriei tou tôn emphysêmatôn hyparchon genous. *De symptom. caus.*, lib. III, c. 11 (VII, p. 266).

(2) Galien *De causis morb.*, c. 6 (VII, p. 22) : Kai hôs eniote men eilikrinês epirrhei toutôn hekastos tôn chymôn, eniote d' allêlois epimignyntai; kai hôs hai tôn oidountôn — moriôn diatheseis enteuthen epi pleiston poikillontai, — kai satyriaseis ek toutou tou genous eisi. *Voy. Method. med*, lib. XIV, cap. 7.

(3) Lib. III, c. 56 : Hê satyriasis esti palmos tou aidoiou phlegmonôdei tini diathesei tôn spermatikôn aggeiôn hepomenos met' entaseôs; kai ei mê pausaito ho palmos, kataskêptein eiôthen eis paresin tôn spermatikôn aggeiôn ê spasmon, kai apollyntai oxeôs hoi spasthentes; teleutôntes de physontai gastera kai hydrousi psychron.

(4) Actuarius, *Meth. med.*, lib. I, c. 22 : Priapismus vero est permanens constansque colis extensio. — Corripit hic affectus cum calidus crassusque spiritus in colem decumbit, qui ubi non facile egredi permittitur, penem vi extendit. Hi exiguum vel nihil seminis ejaculantur, sentiunt tamen quod spiritus una excludatur, et levari quidem ægri ita quadamtenus videntur : verum denuo eodem malo corripiuntur, donec intensionis causa fuerit sublata. Coles resolvitur, aut quod nervi aliqua intemperie debilitentur, aut quod spiritus confluens deficiat vel meatus ejus obstruantur dissecenturve.

(5) Aretæus, *Morb. chron. sympt.*, lib. II, c. 5 : Apo satyriêseôs es gonorrhoiês aposkêpsin ê katastasis. Cælius Aurelianus, *Acut. morb.*, lib. III, c. 18 : Omnibus tamen in ultimo conductio nervorum fit, quam Græci spasmon vocaverant et voluntarius seminis jactus.

principalement chez les jeunes gens (1) et est placée sous l'influence épidémique, comme l'a observé Themison, qui a vu fréquemment cette maladie en Crète, où elle était probablement souvent une suite de la pédérastie. — Le traitement de cette forme exige sur le champ, suivant Paul Æginète, l. c.) des évacuations du sang (que Galien (2) recommande également, et qu'il a employées avec succès), des ventouses ou des sangsues, des lavements simples, des frictions froides et calmantes et des cataplasmes avec solanum et ciguë dans la région lombaire, avec litharge, cimolia, psymithium et vinaigre, eau ou vin doux sur le périnée. A l'intérieur, on donne une décoction de mauves, de mercuriale, de bouleau, le jus d'escargot, de la rhue, des décoctions de racine d'iris, de nymphéa et d'adianthum. Les remèdes activant la sécrétion de l'urine, sont nuisibles. En même temps on fait observer un régime végétal peu abondant et l'on fait éviter la position sur le dos. Galien (l. c.) recommande de plus les émétiques, mais point de purgatifs; ensuite, des frictions de *Ceratum rosaceum*, et plus tard des exercices gymnastiques. Alexandre Trallianus recommande particulièrement que le malade évite toute scène et pensée érotique (3), et insiste contre l'usage de choses froides et astringentes, par lesquelles la solution serait rendue difficile (*pathos dysdiaphoréton genesthai).*

La gonorrhée sans érection du pénis, ou *la véritable gonorrhée*, présente un écoulement continuel et involontaire du sperme (4),

(1) Galien, *Meth. med.*, lib. XIV, c. 7 (X, p. 970) : Ginetai de ou pollois men to pathos touto, neaniais ge mên mallon ê kat' allên hêlikian. Cælius Aurelianus, *Acut. morb.*, lib. III, c. 18 : Sed antecedentes istius passionis causæ sunt epota medicamina — entatika — item immodicus atque intemporalis usus veneris. Est autem communis passio viris atque feminis, quæ solet accidere ætatibus mediis atque juventuti.

(2) *Meth. med.*, lib. XIV, c. 7 (X, p. 969 et seq.); *Voy. De composit. medicament. secund. locos*, lib. IX, c. 9 (XIII, p. 318). Cælius Aurelian., *Acut. morb.*, lib. III, 18; *Chronic. morb.*, lib. II, 1; V, 9. Actuarius, *Method. med.*, I, 15. Nonnus, *Epitom.*, cap. 194. Priscianus, lib. II, c. 11.

(3) Cælius Aurelian., lib III, c. 18. Prohibentes etiam hominum ingressum et magis juvenum feminarum atque puerorum. Pulchritudo enim ingredientium admonitione quadam provocat ægrotantes : quippe cum etiam sani sæpe talibus usi statim in venereum veniant voluptatem. provocati partium effecta tentigine. Il recommande aussi de raser les poils autour des parties sexuelles.

(4) Galien, *De loc. affect.*, VI, 6 (VIII, p. 439) Hê men oun gonorrhoia spermatos apokrisis estin akousios, exesti de kai apoaireton onomazein, hôsper kai saphesteron, apokrisin spermatos synechos gignomenên, choris tês kata to aidoion enstaseôs; — hôsper de kai t' alla panta ta ek tou sômatos hêmôn ekkenoumena kata ditton tropon touto paschei, pote men ek tôn periechontôn auta sômatôn ekkrinomena, pote te automatôs ekreonta di' arrhôstian tôn autôn sômatôn ou katechomena, houtôs kai to sperma. — Paulus Æginetus,

elle offre de l'analogie avec l'*incontinence de l'urine* et a, comme celle-ci, pour cause ordinaire la faiblesse ou l'absence d'énergie des vaisseaux séminifères (1). Souvent l'écoulement est précédé d'une époque d'inflammation, par laquelle la maladie se rapproche de la première forme : les malades ont beaucoup de sperme brûlant, qui les excite à l'évacuation, qui les affaiblit beaucoup; mais s'ils évitent le coït, ils gagnent mal de tête, de ventre, des nausées, et les pollutions nocturnes leur donnent les mêmes incommodités que le coït même. L'évacuation a lieu avec de la chaleur et de la douleur, et cela non-seulement chez les hommes mais aussi chez les femmes, car Galien (2) écrit : « un de ces malades m'a dit que non-seulement lui, mais aussi *les femmes avec lesquelles il exerçait le coït*, auraient senti une douleur mordante au moment de l'éjaculation. Suivant Arétée (3) au contraire, la démangeaison dans les organes

lib. III, c. 55 : Hê gonorrhoia spermatos estin akousios apokrisis synechôs ginomenê chôris tês kata to aidoion enstaseôs, dia tên tês kathektikês dynameôs astheneian ginomenê. Nonus dit la même chose, *Epitome*, cap. 193.

(1) Galien, *l. c.* p. 441. Hôsper ge kai tên tês gonorrhoias, analogon ourôn ekkrisesin akousiois, hotan ê katechousa dynamis autê paralytheisa tychê. Actuar. *Meth. med*, lib. I, c. 22. Causa autem ejus est, seminalium vasorum fluxus facilitas, aut impotentia, aut quod ob enatam intemperiem semen continere nequeant, aut quod *humor* quispiam *mordax* ibi abundans stimulet.

(2) Galien, *De sanitate tuenda*, lib. VI, c. 14 (VI, p. 445) : Mochthêrotatê de sômatos esti kai hê toiade : sperma poly kai dermon enioi gennôsin, epeigei gar autous eis apokrisin, ou meta tên ekkrisin eklytoi te gignontai tô stomati tês koilias, — astheneis gignontai, kai xêroi kai leptoi, kai ôchroi, kai koilophthalmiôntes hoi houto diakeimenoi ; ei de ek tou tauta paschein epi tais synousiais apechointo mixeôs aphrodisiôn, dysphoroi men tên kephalên, dysphoroi de kai tô stomachô, kai asôdeis; ouden de mega dia tês egkrateias ôpheloun-tai ; symbainei gar autois exoneirôttousi paraplêsias ginesthai blabas, has epaschon epi tais synousiais ; *hôs de tis ex autôn ephê moi, daknôdouste kai thermou pany tou spermatos aisthanesthai kata tên apokrisin, ou monon heauton, alla kai tas gynaikas, hais an homilêsê*

(3) *De morb. chronic. sympt.*, lib. II, c. 5 : Anôlethron men hê gonorrhoia, *aterpes de kai aêdes mesphi akoês ;* ên gar akrasiê kai *paresis* ta hygra ischê kai gonima merea, hokôs dia psychrôn rheei hê thorê, oude epischein esti autên oude en hypnoisi, alla gar ên te heudê, ên te egrêgoreê, anepischetos hê phorê, anaisthêtos de hê rhoê tou gonou gignetai ; *noseousi de kai gynaikes tênde tên nouson*, all' epi knêsmoisi tôn moriôn kai hêdonê procheetai têsi hê thorê ; atar kai pros andras homiliê anaischyntô ; andres de oud' holôs odaxontai ; to de rheon hygron lepton, psychron, achroun, agonon ; pôs gar zôogonon ekpempsai sperma psychrê ousa hê physis ; ên de kai neoi paschôsi, gêraleous chrê genesthai pantas tên hexin, nôthôdeas, eklytous, apsychous, okneontas, kôphous, asthenas, rhiknous, aprêktous, epôchrous, leukous, gynaikôdeas, apositous, psychrous, meleôn barea, kai narkas skeleôn, akrateas, kai es panta paretous ; hêde hê nousos hodos es paralysin polloisi gignetai ; pôs gar ouk an tôn neurôn hêde hê dynamis pathoi tês es zôês genesin physios apepsygmenês.

sexuels, le sentiment de volupté et le grand désir du coït n'aurait lieu que chez les femmes; c'est là une assertion qui s'explique par ce que dans les pays méridionaux l'époque de l'inflammation est très-courte et ordinairement presque inperceptible, à moins que pendant ce temps le coït ne soit exercé, ce qui a pourtant très-souvent lieu. D'ailleurs le médecin n'a le plus souvent à traiter que la forme chronique. Généralement le malade ne s'aperçoit de la maladie que lorsque l'écoulement commence, et celui-ci continue, lorsque l'inflammation a disparu, sans cesse, jour et nuit, sans le sentiment érotique, sans rêves voluptueux (1), souvent même sans que le malade le sente. Ce qui s'écoule est une matière liquide, froide, pâle et stérile, qui s'épaissit vers la fin de la maladie, prend un meilleur caractère et puis cesse de couler (2). Mais lorsque la maladie continue, surtout chez les jeunes gens, alors la mine des malades ressemble, suivant Arétée, à celle des vieillards; ils deviennent paresseux, flasques, sans courage, timides, stupides, perdent la force, maigrissent, et deviennent incapables de travail; ils prennent de mauvaises couleurs (3), deviennent pâles, efféminés, n'ont pas d'appétit, sont froids au toucher, se plaignent de pesanteur dans les membres, dans les lombes; ils sont faibles et incapables de tout. Suivant Galien, l'abdomen s'affaisse, ainsi que le reste du corps, qui se dessèche; les malades deviennent maigres, d'un jaune pâle, et ont les yeux enfoncés dans l'orbite. De cette manière, il n'est pas rare que la maladie devienne la cause d'une paralysie où les malades périssent du tabes (4). La maladie n'est pas dangereuse en elle-même, mais elle provoque

(1) Celse, *De re med.*, lib. IV, c. 21. Est etiam circa naturalia vitium, nimia profusio seminis, quod sine venere, sine nocturnis imaginibus sic fertur, ut interpositio spatio, tabe hominem consumat.

(2) Alex. Trallian., lib. IX, c. 9 : deontai gar houtoi tôn epikrinôntôn kai empsychontôn pany kai loutrôn eukratôn ; hôste pachynteisan êrema tên gonên kai eukraton genomenên, meketi pheresthai.

(3) Galien, *Definit. medic.*, n. 288 (XIX, p. 426) : Gonorrhoia estin apokrisis epipherousa spermatos nosêma meta tou têkesthai tô sôma kai achrousteron apoteleisthai ; ginetai de atonêsantôn tôn spermatikôn aggieôn, hôste tropon tina pareimenôn autôn mê krateisthai to sperma.

(4) Actuarius, *Method. med.*, lib. I, c. 22 : Et in seminis quidem profluvio, neque coles intenditur, neque æger eadem qua sanus afficitur voluptate, sed perinde ac si superfluum quiddam excerneretur, sensu privatur. Quod si morbus moram traxerit, necesse est, ut æger in colliquationem collabatur ac pereat ; quod pinguior humoris portio ejiciatur ac vitalis spiritus non parum una effluat. Déjà Hippocrate (*De morbis* lib. II, édit. Kühn vol. II, p. 265) dit : Hê nôtias phthisis apo tou myelou ginetai; lambanei de malista neogamous kai philolagnous — kai epên oureê ê apopateê, proerchetai hoi thoros polys kai hygros, kai geneê ouk egginetai, kai oneirôssei, kan sygkoimêthê gynaiki, kan mê. Cela ne se rapporte-t-il pas à la gonorrhée?

plusieurs maux, et présente une affection désagréable et réputée mauvaise (Arétée) (1), qui prend presque toujours une marche chronique (2), c'est pourquoi Arétée et Cœlius Aurélien la rangent aussi parmi les maladies chroniques. — Il résulte clairement de la loi de purification de Moïse (III, 15) qu'une matière impure était sécrétée dans la gonorrhée et que la maladie se communiquait dans le coït, comme on le voit aussi dans Galien. Mais au IVe siècle on croyait déjà très-généralement que *les constellations* n'étaient pas sans influence en ce qu'elles pouvaient, dès la naissance d'un individu, déterminer qu'il *mourrait de la gonorrhée*. C'est ce que déclare Julius Firmicus Maternus (3), qui vivait du temps de Constantin le Grand. Il faut bien distinguer la gonorrhée de la maladie des pollutions nocturnes (4), lesquelles en sont quelquefois une affec-

(1) *De morb. chron.*, lib. II, c. 5 et *De curat. morb. chron.*, lib. II, c. 5 : Kai tou aterpeos tou patheos heineken kai tou kata syntêxin kindynôdeos kai tês es diadexin genos chreiês lyein chrê mê bradeôs tôn gonorrhoian pantôn kakôn ousan aitiên ; ce qui veut dire : « C'est autant pour ce que le mal a de désagréable, qu'à cause du danger du tabes et de la conservation nécessaire de la postérité, que la gonorrhée, qui est la cause de tant de maux doit être guérie aussi vite que possible. » Si nous n'avions vraiment pas d'autres documents des anciens que ceux d'Arétée, ils suffiraient pour prouver l'existence de la gonorrhée virulente contractée dans le coït ; et il est inconcevable que Simon (*Versuch einer kritischen Geschichte*, vol. I, p 24) ait pu dire : « So z. B. sprechen *alle* die Symptome, welche Aretæus im Kapitel von der Gonorrhoe angiebt, für *wahren Saamenfluss !* »

(2) Theodorus Priscianus lib. II, *Logic*, c. 11. Satyriasis, gonorrhœa vel priapismus, quibus similis est sub immoderata patratione molestia, his accidentibus determinantur. Gonorrhœa sine veretri extensione vel usus venerei desiderio, spermatis affluentissima sub effusione corpora debilitat et per chronica tempora producitur.

(3) *Astronomica*, lib. III, c. 7, n. 8. In loco octavo ♀ ab horoscopo constituto, — si ♀ cum ea fuerit vel cum ♀ Venerem in hoc loco positam malevola stella respexerit, vel per quadratum vel diametrum, vel si cum ipsis, in hoc loco, fuerit inventa, omne ejus qui natus fuerit patrimonium dissipatur vel qualicunque proscriptione nudatur, *mors vero illi per gonorrhœam, id est defluxionem seminis*, aut contractionem vel spasmum aut apoplexin fertur.

(4) Cœlius Aurelianus, *Morb. chron.*, lib. V, c. 7. Item antecedens causa supradictæ passionis, quam *seminis* appellamus *lapsum*, fuisse probatur, a qua discernitur, si quidem illa passio etiam per diem vigilantibus ægris fluere facit semen, nulla phantasia in usum venereum provocante. Phalagrius paraît avoir le mieux saisi la différence quand il dit d'après Aëtius (Tetrab. III, serm. 3, cap. 34, *De seminis in somnis profluvio, Philagrii*) : Semen in somnis profundere dicuntur, quicunque dum dormiunt, *naturæ genitale semen* emittunt, quod ipsum eis ut plurimum ob vitiati humoris materiam, aut materiæ multitudinem aut ob partium seminalium robur contigit. Iam vero quidam et ob animi mœstitiam aut inediam, per somnos præter consuetudinem semen excreverunt, atque id materiæ acrimonia irritati, non ob partium seminalium robur, pertulerunt etc. Il est à regretter qu'Aëtius ne nous ait pas conservé

tion secondaire. — Suivant Arétée, le traitement en est, au commencement, le même que celui du rheuma général; on tient les parties affectées fraîches, pour prévenir l'affluence des humeurs; peu à peu on passe à un procédé échauffant et désiccatif; on met de la laine fraîche sur la partie, on fait des frictions sèches, et aussi avec le *ceratum rosaceum* ou *oinanthinum* uni au vin blanc et de l'huile d'olives avec *melilot*, marjolaine, romarin; on prépare des cataplasmes avec de la farine d'orge, du salpètre et de l'anet fétide, mais surtout de la rhue avec du miel, ou, suivant Celse, avec du vinaigre; on emploie ensuite des cataplasmes irritants, rubéfiants et qui même produisent des pustules, afin de faire dévier les humeurs; au lieu de cela on peut se servir d'emplâtres qui produisent les mêmes effets, comme l'emplâtre vert fait de *baies de laurier*. A l'intérieur on fait prendre des décoctions : de *semen lactucæ*, *cannabis*; *rad. orcheos, nymphæaus*, *halicacabi*, etc.; on donne le *castoreum* ou l'*antidote de Symphon*, *Philon* ou *Bestinus*, qui sont préparés avec de *la chair de vipère*. Lorsque l'écoulement est abondant, on fait prendre un vin astringent; si la matière est âcre (*chôlôdesteron kai drimyteron*), on emploie des bains tièdes (Alex. Trall.). Tous sont d'accord que le régime est le point capital du traitement. Selon Celse les aliments et les boissons doivent être froids, comme l'a déjà recommandé Themison dans la satyriasis; Cælius Aurélien est contraire à ce procédé. Le malade doit éviter les aliments qui favorisent la formation du sperme et de la flatulence, et prendre au contraire une nourriture facile à digérer, de la viande d'animaux terrestres, un peu de vin coupé d'eau, parce que l'évacuation continuelle affaiblit; — il doit se tenir tranquille (1), secoucher dans un lit frais, soit sur le côté gauche soit sur le côté droit (Paulus Æginet.), mais point sur le dos (Celse). Lorsque la maladie dure longtemps, on recommande le mouvement en plein air, et l'usage de bains froids, que Celse (2), comme il paraît, voudrait

son opinion sur la gonorrhée, et qu'il ne nous ait pas désigné clairement tout ce qui appartient au chapitre de Philagrius; car une grande partie de ce qu'il dit est tiré de Galien et rapporté par celui ci à la gonorrhée. Philagrius vivait, il est vrai, seulement dans la dernière moitié du IVe siècle (364 suivant Sprengel et 300 suivant Lessing.)

(1. Actuarius, *Meth. Med.*, lib. IV, c. 8 : Convenit ad hæc reliqua victus ratio quæ ad siccitatem declinet, sed non sit calidior, verum frigida. Insuper nutriendus æger est, viresque modice reficiendæ; namque ad continuam excretionem languet corpus et imbecillum est Quies apta est, et balnea quæ humectent tamen aliquoi non sunt idonea Animalia agrestia, quæ refrigerantibus exsiccantibusque condiantur, sunt accomodata et vinum pauclum tenueque.

(2) Lib. IV, c. 21 : In hoc affectu salutares sunt vehementes frictiones, perfusiones natationesque quam frigidissimæ.

déjà voir employer au commencement en même temps que les irrigations. Ce procédé commence à redevenir à la mode, depuis que l'hydromanie gagne du terrain. Galien (1) recommandait à ses

(1) *De sanitate tuenda*, lib. VI, c. 14 (VI, p 444.) — Le meilleur exposé est évidemment celui d'Aëtius (Tetrab. III, serm. 3. c. 33), qui porte, il est vrai, le titre de celui de Galien et qui en contient la plus grande partie; mais il prouve plusieurs fois, qu'il s'est basé sur sa propre observation ou sur un garant meilleur et plus ancien. Malheureusement nous avions égaré le passage négligé jusqu'ici, force est donc de le communiquer dans la note. Nous prierons le lecteur de compléter ce qui est dit dans le texte par la note suivante.

« Profluvium igitur seminis, vasorum seminariorum affectio est, non pudendi; *quæ dolorem quidem non ita valde inferre solet, molestiam autem non vulgarem* et pollutionem exhibet ob assiduum et invitis contingentem seminis fluxum. Oboritur autem aliquando etiam ex seminariorum vasorum fluxione, *quandoque etiam satyriasi præcedente profluvium seminis succedit* Contingit autem affectio maxime pubertatem transgressis citra decimum quartum annum, imo aliis etiam ætatibus. Est autem semen quod profluit aquosum, tenue, citra appetentiam coëundi et ut plurimum quidem citra sensum, quandoque vero cum voluptate quadam promanans. Corrumpitur affectis sensim universum corpus ac gracilesciit, præsertim circa lumbos. Consequitur et debilitas multa non ob multitudinem seminis profluentis sed ob locorum proprietatem. *Non solum autem viris, sed et mulierculis hoc accidit, et in feminis sane ægre tollitur.* Ceterum cura communis est cum ea quæ in omni fluxione adhibetur. *Primum igitur in quiete et pauco cibo ac aquæ potu affectos asservare oportet;* deinde etiam lumbos et pubem contegere lanis vino et rosaceo aut œnanthino aut melino madefactis Neque vero ineptæ sunt spongiæ posca imbutæ. Sequentibus vere diebus cataplasmata ex palmis, malis, acacia hypocisthide, œnanthe, rhoë rubro et similibus. Insessibus item adstringentibus utendum est, ex lentisci, rubi, myrti et similium in vino austero sive mero sive diluto decocto. Cibis autem utendum qui ægre corrumpuntur et difficulter permutantur et resiccandi vim habent Dandum etiam cum potu et cibis, viticis ac *cannabis* semen præsertim tostum. Rutæ item semen ac folia, lactucæ semen et cauliculi ac nymphææ radix. In potu vero quotidie pro communi aqua, *aqua in qua ferrum sæpe extinctum est* præbetur. Quidam vero corticem radicis halicacabi ex aqua eis bibendum præbuerunt, neque ineptum fuerit hujus aliquando periculum facere. *Antidotus* etiam *hæc magnæ celebritatis* tum ad hoc modo semen profundentes, tum ad assidua in somnis profluvia commode exhibetur: Seminis salicis ʒvjj, calamintheæ ʒvj, seminis viticis albæ ʒv, rutæ ʒjv, seminis cicutæ ʒjj, cum aqua in pastillos digerito et ex eis ad Ponticæ nucis magnitudinem cum poscæ cyathis tribus præbeto. *Omnem vero acrium rerum usum et multi vini potum* et olerum exhibitionem *vitare oportet*, diætam vero universam resiccatoriam et adstringentem constituere. Post prima autem mox tempora ad unctiones et exercitatricem diætam transeundum, per quam totum corpus et præsertim affecta, ad sanitatem perducantur, et plurima quidem tempora circa unctiones immorandum, pauciés vero lavandum, si aut lassitudini aut crudit·ti mederi velimus. Bonum fuerit etiam, *si nihil prohibuerit, ad frigidam lavationem* defugere quæ omnem morbum ex fluxione obortum depellere consuevit, maxime si medicamentaria qualitate aqua prædita sit, velut sunt in Albulis aquæ, quæ etiam in potu acceptæ eis summe prosunt. Sunt autem sapore subsalso et tactu lactei teporis. Convenit item per intervalla quædam illitionibus et epithematis et malagmatis uti, quæ rubefacere et emollire possint,

malades, outre les médicaments et les aliments qui favorisent la formation du sperme, des exercices gymnastiques qui mettent surtout la partie supérieure du corps en mouvement, comme le grand et le petit jeu de balle, et le jeu de palet. Après le bain, ils devaient frictionner les hanches avec des onguents dessiccatifs, préparés avec de l'huile d'olives de roses, ou de coings crue et impure, avec des cérats faits des sucs de sempervivum, de solanum, d'umbilicus Veneris, de pourpier, des lotions de semence de lin bouillies dans l'eau, etc. J'ai vu, dit-il, un des préfets du gymnase des athlètes, mettre un disque de plomb sur la région lombaire d'un athlète contre les pollutions nocturnes (ce que Cælius Aurélien recommande également contre la gonorrhée). Il conseilla ensuite ce moyen à un autre malade de cette espèce qui l'en remercia. D'autres se trouvèrent bien de se coucher sur le vitex agnus castus et d'en prendre à l'intérieur les semences unies à celles de la rhue. Il ne faut pas employer les réfrigérants énergiques sous formes d'onguents et préparés avec le pavot et l'*atropa mandragora*; il ne faut pas non plus dormir sur des plantes en fleurs, car ces choses agissent défavorablement sur les reins. Dormir au contraire sur des roses était utile. Cælius Aurélien recommande dans ce but les feuilles et les fleurs de *vitex*. « J'ai encore imaginé bien d'autres choses avantageuses aux malades, et confirmées par la pratique. Car ceux qui sont affectés d'un état semblable du corps, doivent être attentifs à savoir quand la plus grande quantité du sperme qui doit être évacué, s'est accumulée; ensuite, qu'après avoir pris pendant le jour un repas nourrissant, mais frugal, ils se couchent et exercent le coït (1); mais le jour suivant, lorsqu'ils ont

atque ea quæ in profundo hærent ad superficiem transferre. *Decubitus porro frequenter in latus fiat*, calaminthæ foliis et rutæ et viticis substratis. Epithema autem in eis usu venit hocce : Capillum Veneris multum contundito et terito cum aceto aut apii succo aut seridis aut psyllii coque *cochlearum* carnes coctas excipito et simul in linteolum infarta coxendicibus imponito. Utendum vero et præscripto ad priapismum cerato et iis quæ paulo mox ad seminis in somno profluvia dicentur. *Omnem autem de rebus venereis cogitationem excludere opportet.*

(1) Arétée, *Chronic. morb. therap.*, lib. II, c. 5, dit aussi : Ei de kai sôphrôn eoi epi toisi aphrodisioisi kai louoito psychrô, elpis hôs ôkista andrôthênai ton anthrôpon; ce qui doit nous surprendre moins, lorsque nous pensons, que l'idée d'une *superfluitas seminis* (pour laquelle Diogène pratiquait l'onanie, Galien, vol. VIII, p. 419) existait au fond, et que la gonorrhée trouvait aussi sa naissance (Cælius Aurélien et d'autres) dans une trop grande abstinence. (Si igitur Venerem exercere consueverit et crebriore uti concubitu, nunc autem continentius et purius innocentiusque degat, sine dubio a copia id sustinet, cum partes illam ferre nequeunt. Cette idée a sa cause en partie dans ce que l'on confondait la gonorrhée avec les pollutions, comme nous le voyons également dans le passage de Galien cité plus haut elle a été rafraîchie surtout au xv^e

suffisamment dorm s doivent se frotter en se levant, jusqu'à ce que la peau devie rouge; ensuite ils se frictionnent uniformément avec de l'h ; quelque temps après ils mangeront un peu de pain aigrelet, r et cuit dans le clibanon, et prendront un peu de vin mélangé, rès quoi ils pourront se rendre à leurs affaires. Entre les fricti s et le repas, les malades peuvent se promener, si un endroit co nable se trouve dans le voisinage, *excepté dans la saison froide, r il est mieux alors de rester chez soi.* »

Quant à l gonorrhée des femmes, il est presque impossible de se procure ne connaissance exacte de ce que les anciens médecins savai , parce que l'idée du sang menstruel corrompu et du *rhous gyn keios*, par lesquels, selon eux, tout le corps se purifiait des mauv ses humeurs (1), empêchait complètement une observation sans préjgés, comme, encore dans les temps modernes, les fleurs blanche ont été longtemps la cause de la connaissance imparfaite de la g orrhée des femmes. Tout en remettant l'examen de cette matière à une autre occasion, nous dirons cependant que la véritable gono hée des femmes n'était pas entièrement inconnue, et qu'elle était en effet distinguée du *rhous gynaikeios*, comme le prouve le passage de Galien (*De sanit. tuend.*, lib. VI, c. 14), et mieux encore Arétée (2), qui cite la *gonorrhoia gynaikeia* comme un *allos rhoos leukos*. Il est, du reste, difficile de dire si l'on ne doit pas cette connaissance peut-être au temps de Tibère, etc.; le mot *elexamen* du texte pourrait le faire supposer, d'autant plus qu'Arétée aurait

et XVIe siècle au bénéfice des moines et des religieuses, c'est de là qu'on a conclu que l'on pouvait guérir la gonorrhée par le coït D'ailleurs, déjà du temps d'Hippocrate, on croyait que le coït était un moyen dessiccatif, qui serait utile dans les maladies provenant de phlegme (*Epid.*, lib. VI, vol. III, p. 609; Galien, XVII, A. p. 284), ainsi que pour des natures ardentes et humides (Galien, vol. VI, p. 402).

(1) Galien, *De sympt. caus.*, lib. III, c. 11 (VII, p. 265) : Alla kai ta mechthêra dia tôn hysterôn rheumata, kaleitai de to *symptôma* rhous gynaikeios, ekkathairomenou kata touto to morion hapantos tou sômatos gignetai. Nonnus cap. 204. Paulus Æginetus, lib. III, c. 63. Rufus, *Ephes.* lib. I, p. 44.

(2) *De sign chron. morb.*, lib. IV, c. 11 : Allos rhoos leukos hê epimênios katharsis leukê drimeia kai odaxôdês es hêdonên; epi de toisi kai hygrou leukou, pacheos, gonoeideos proklêsis; tode to eidos *gonorrhoian gynaikeian elexamen;* esti de têS hysterês physis, houneken akratês tôn hygrôn gignetai; atar kai to haima es chroiên leukên ameibei. *Voyez* Galien *Morb. chronic. sympt.*, lib. II, 5. Peut-être pourrait-on également citer ici ce que Galien dit (lib II, c. 1 vol. IV, p. 599) *De semine* : Taîs d' allois elatton te kai hygron ekpipton phainetai pollakis esôthen ex autôn tôn hysterôn, hinaper ourei. Theod Priscianus (lib. III, 10) dit aussi : Aliquando etiam spermatis spontanei et importuni fluxu feminæ fatigantur, quod Græci gonorrhœam appellant. *Voyez* Aëtius (Tetrab. III, serm. 3, cap. 33).

vécu, comme on prétend, sous Domitien, était, par conséquent, été un contemporain de Martial.

2° *Ulcères et excroissances dans l'urèthre.*

Nous avons déjà vu dans Hyppocrate (lib. I, aphor. 82), dans Celse (lib. II, c. 8) et dans Galien (édit. Kühn, vol. XVII, B, p. 778), que les anciens médecins ont observé l'inflammation des petites glandes muqueuses de l'urèthre entraînant suppuration, et présentant les symptômes d'une urine douloureuse; et, comme le ténesme même, ainsi que la dyssenterie, est désigné par *helkôsis*, il n'est pas invraisemblable que bien des ulcères de l'urèthre, comme beaucoup de gonorrhées, aient été traités sous le nom d'ischurie; ceci est d'autant plus probable que nous voyons dans un passage de Celse (1) qui souvent a été mal interprété, que l'écoulement de l'urèthre était déduit de l'extension de l'ulcère jusqu'aux *vasa deferentia*, ce qui est prouvé par un passage d'Actuarius (2) que Simon a cité déjà, et ce qui confirme notre suppo-

(1) *De re medica*, lib. VI, c. 18. Solet etiam interdum *ad nervos* ulcus descendere; profluitque pituita multa, sanies tenuis malique odoris, non coacta et aquæ similis, in qua caro recens lota est; doloresque is locus et punctiones habet. Id genus quamvis inter purulenta est, tamen lenibus medicamentis curandum est. — Præcipueque id ulcus multa calida aqua fovendum est, velandumque neque frigori committendum. D'après ces derniers mots, on serait tenté de croire qu'il est question ici de la blennorrhée de l'urèthre, (lib. IV, c. 21); mais il s'agit de la gonorrhée chronique, torpide. Les mots *ad nervos* ont donné sujet à de bien singulières explications. Simon (*Kritische Geschichte*, vol. I p. 23), pense, qu'il était plus naturel de rapporter ceci à l'intérieur du membre, au canal de l'urèthre, et que cependant la gonorrhée du gland pourrait tout aussi bien être désignée par ces mots. Ceci pourtant ne peut être dans aucun cas; car nulle part le gland est appelé *nervus*; Galien fait souvent la description des *corpora cavernosa* (*De loc. affect.*, lib. VI, c. 6) en les nommant *neuron syriggôdês, sôma gar esti neurôdes tên idean, syriggôdes holon*; mais il ajoute: *chôris tês kaloumenês balanou*. Du reste on désigne par *nervus* généralement le pénis et cela se voit dans Horace (*Epod.*, XII, 19); Pétrone (Satir. 129) emploie même le pluriel *nervos*; de même les Grecs employaient *neuron* pour pénis, en ajoutant quelquefois *spermatikon*, comme dans Eustathius (*ad Iliad.*, X, 1390). Mais Celse n'a pas pensé à cela, il désigne au contraire par *ad nervos* les *vasa deferentia* ou les cordons spermatiques, comme il le dit clairement (lib. VII, c. 18): Dependent vero (testiculi) ab inguinibus per *singulos nervos*, quos *kremastêras* Græci nominant. C'est de la même manière que parle Columelle, *De re rustica*, lib. VI, c. 2, 6: Testium nervos quos Græci *kremastêras* ab eo appellant, quod ex illis genitales partes dependent; et Pollux, *Onomast.*, lib. II, c. 4: Kremastêras de legontai ta neura, tous didymous anechei. Un cas nouvellement observé et publié par Ricord prouve que la suppuration peut s'étendre jusqu'aux vésicules et jusqu'aux cordons spermatiques.

(2) *Method. med.*, lib. IV, c. 8. Ceterum non est ignorandum, nonnunquam in interna penis parte exiguum tuberculum oboriri, quod dum disrumpitur, sanguinem aut exiguum puris effundit; quare quidam arbitrantur ex profundo

sition exprimée plus haut (§ 33). Mais il y avait aussi des ulcères dans l'urèthre sans tubercules (aphanes *helkos*) (1), qui saignaient souvent (2) et que trahissaient par la douleur; en même temps il en sortait de petits flocons (*ephelkydas*) (3). Paul Æginete (l. c.) a consigné le traitement de ces ulcères : on faisait des injections avec du miel et du lait (Aëtius lib. IV, c. 19 et Actuarius recommande aussi des *anemata morsus expertia*); on introduisait, au moyen d'une plume, le nénuphar réduit en poudre dans un mortier en plomb, ou des bougies de charpie (*lepton strepton*) induites d'un mélange de noix de galles, de fleurs de zinc, d'amidon et d'œufs en parties égales avec du suc de roses ou de plantain.

Il n'est pas rare que ces ulcères deviennent la cause *d'excroissances charnues dans l'urèthre* (*caroncules*), principalement *au voisinage du col de la vessie,* comme on en voit aussi dans l'oreille, dans le nez, aux parties sexuelles et à l'anus (4); et elles présentent alors les symptômes de l'ischurie, parce qu'elles empêchent l'écoulement de l'urine.

ea prodire, citraque rationem metuere cœperunt. Verum res ex penis dolore deprehenditur. Venæ autem sectione sola, victuque frigidiusculo ægrum a molestia vindicavimus. *Quod si vitium moram traxerit et vulnus* (HELKOS ?) *altius pervenerit*, anemata morsus expertia, qualibus in lippitudine utimur, infundimus. Balneo ac omni mordenti evidenterque calefaciente, tum cibo, tum potione abstinemus, ita namque promptius æger valetudinem recipit.

(1) Paulus Æginet., lib. III, c. 59 : Ei de kata ton kaulon endon tês tou aidoiou trêseôs aphanes helkos genêtai, ginôsketai ek tou pyon ê haima kenousthai chôris ourêseôs. Therapeutai de prôton men hydarei melikratô *klyzomenon*, epeita de galakti, kapeita mixantes tô galakti to tou astêros kollyrion, ê ton leukon trochiskon, ê ton dia lôtariôn en molybdainê thyïa parapempein, hêgoun kai *pteron* bapsantes diachriein, eita *lepton strepton* chrisantes enthênai; amylou te kai aloês isa, leiôthenta rhodinô kai chylô arnoglôssou.

(2) Cælius Aurelianus, *Morb. chron.*, lib. II, c. 8 : In iis enim qui ulcus habuerint, cum mictum fecerint, sanguis fluet attestante mordicatione et dolore et aliquando egestione corpusculorum quæ *ephelkydas* Græci vocaverunt.

(3) Galien, *De loc. affect.*, lib. II, c. 5 : Ei goun hymenôdous chitônos ekkritheiê morion, hoti men helkôsis esti pou, dêlôsei. — Ei d' ourêtheiê tês ourêthras autês. *Voy.* Paul. Ægin. *l. c.*

(4) Galien, *De sympt. caus.*, lib. III, c. 8 : Ischontai men gar ê adynatousês ekkrinein tês kysteôs, ê stegnôthenthos autês tou stomachou ; tauti men oun amphô ta nosêmata tês kysteôs hen koinon echei sympiôma, tên ischourian ; — hai men oun stegnôseis tou stomachou di' emphraxin te kai *mysin* apotelountai ; kai ginetai hê men *emphraxis* hypo thrombou te kai pyou pacheos kai lithou kai pôrou kai dia *blastêma* ti kat' autôn epitraphen ton poron hopoia kan tois allois hapasin ektos horâtai ginomena kata te ta ôta kai rhinas *aidoia* te kai hedran; hê de mysis êtoi di' ogkos epi phlegmonais apotêleita kai *skirrhois* kai tois allois oidêmasin, hosa te ton trachêlon exaironta tês kysteôs eis ton entos poron apochei ton ogkon. *Voy.* Cælius Aurelianus, lib. V, c. 4.

On reconnaît l'existence des caroncules, symptômes qui ont précédé ; l'urine est évacuée au moyen de l'onde qui, à l'endroit de l'ulcère, cause des douleurs, et perce la caroncule, de sorte que l'urine coule ensuite, mêlée de sang et de restes de la caroncule. Il est nécessaire qu'on sache, qu'un peu de sang coagulé (*thrombos*) ou une pierre bouche l'urèthre, mais est sans utilité pour l'art de savoir si le mal réside dans l'urèthre et quelle est la cause de l'ischurie (1). En général, on n'accordait à l'urèthre quelque attention que comme canal sécrétoire de la vessie, et l'on regardait les phénomènes qu'il présentait, le plus souvent, comme symptômes de la vessie et des reins. Héliodore dans Oribasius (2) fait la description de *l'adhésion partielle et des excroissances dans l'urèthre* (syssarkôsis), résultant d'ulcères. Dans cette circonstance l'urèthre n'est rétréci qu'à un endroit, ou bien il est recouvert sur toute sa surface de granulations. Du rétrécissement partiel résulte la strangurie ou dysurie ; et l'ischurie se produit lorsque le canal est rétréci entièrement par les excroissances. Il faut enlever ces excroissances avec un couteau effilé. Voici le procédé : On couche le malade sur le dos, on tient le pénis droit en le comprimant avec les doigts derrière l'endroit où se trouve l'excroissance, afin que le sang ne coule pas en arrière après le coup, de la main droite on prend le couteau ; on en introduit la pointe dans l'urèthre, on fend celui-ci jusqu'à la base de l'excroissance, mais point au delà. Ensuite on enlève l'excroissance par un coup circulaire ; on comprime l'urèthre pour que la caroncule saute en avant. Lorsqu'elle se montre seulement, on l'attire avec un *Mydion*. Après avoir enlevé l'excroissance il faut empêcher l'urine de couler sur la plaie, ce que l'on pratique le mieux pendant les premiers jours en mettant dans

(1) Galien, *De loc affect.*, lib. I, c. 1 (VIII, p. 12) : Houtô de ei kai sarka tina di' helkôsin epitrapheisan hêgoumetha ton trachêlon tês kysteôs emphrattein ek te tôn proêgêsamenon tou helkous sêmeiôn ek te tou kenôthênai to ouron epi tô kathetêri syllogioumetha ; kai pote kai genomenon oida toiouton ti pathêma ; diaballomenou goun tou kathetêros, êlgêsen kat' ekeino tou porou to meros, entha kai proteron etekmêrametha tên helkôsin einai ; *thlastheisas de tês sarkos hypo tou kathetêros*, êkolouthêse men meta tên tôn ourôn ekkrisin haimatos te ti kai thrymmata tês sarkos ; — to d' eite pathos einai lekteon tou porou to gegonos, eite aition ischourias en tô porô periechesthai, tôn achrestôn eis tên technên estin. Le *cathéter* doit, du reste, toujours avoir la forme de l'orifice de la vessie, (*Method. med.*, lib. VII, c. 7. X, p. 301), par conséquent simuler un S (*Introduct.*, c. 19, vol. XIV, p. 788). L'inventeur de cet instrument fut Eristrate (*ibid.* p. 751). Paulus Æginet. (lib. VI, c. 59) fait une très-bonne description du maniement du cathéter, et il dit, en même temps, que les sondes doivent être differentes suivant l'âge et le sexe.

(2) Lib. L, c. 8. Mai, *Classicor. auctor, e Vatican. codd. edit.* Tome IV, page 187.

l'urèthre un *Ipotérion* (1) fait avec du papyrus (la préparat sera expliquée plus tard; elle représente une espèce de so élastique). On a aussi des sondes de cuivre ou d'étain ou bien o se sert pour cette fin d'un tuyau de plume. On n'introduit les sondes de plomb ou d'étain que le troisième jour, elles portent en avant une petite platine. Le pansement indiqué est très-convenable. Galien (l. c.) parle également de squirrhes dans *le col de la vessie*, d'abcès, etc. Des recherches ultérieures devront constater quelles ont été les connaissances des anciens sur les *maladies de la prostate*.

L'*inflammation des testicules ou orchite* (2) se caractérise ordinairement d'après Paul Æginete (3), par de la douleur sous une pression assez forte des doigts, tandis qu'une pression légère passe presque inaperçue. La rougeur et la dureté sont peu sensibles à l'extérieur; mais le doigt investigateur découvre cette dernière dans le fond. Quelquefois la fièvre (4) s'y associe; et, lorsque l'inflammation n'est pas combattue sur le champ, la douleur s'étend, suivant Celse (5), jusqu'aux régions inguinale et lombaire, les parties enflent, le cordon spermatique grossit et s'endurcit. Selon les deux écrivains, le traitement consiste, dès les commencements, en une saignée à la malléole (6), puis en cataplasmes de farine de fèves (7), de carvi broyé, de semence de lin, etc., auxquels on ajoute plus tard, en cas d'induration, le crocus et le vin. Dans des cas invétérés, on fait des cataplasmes avec la racine de *cucumer agrestis*. Paul Æg. ordonne ici des raisins, des pois, le carvi, le soufre, le sel de nitre et la résine, dont on fait un cataplasme avec du miel; il prescrit, en outre, plusieurs onguents préparés avec la cire. Un grand nombre de remèdes se trouvent dans Marcellus (cap. 33) pour combattre les *tumores et dolores testiculorum;* nous n'en citerons que les onguents

(1) Le mot *ipotérion* se trouve aussi chez Galien, *De compos. medic. sec. gen.* lib. IV, c. 7 (XIII, p. 725), mais l'ortographe en est chez lui *ipôtérion*. Galien dit que c'est un *pharmakon* inventé par Héraclide de Tarente, mais il n'en donne pas la description. Ce mot manque dans nos dictionnaires, seulement il se trouve chez Castellus.

(2) Galien, *in Hippocrat. de diæt. in acut.* (XV, p. 759) : Ginetai d' entasis orcheôs eniote men hypo tês kath' heauton phlegmonês, eniote de hypo tinos tôn anô phlegmainontôn helkomenou.

(3) Lib. III, c. 54.

(4) Galien, *De prognost. ex puls.*, lib. IV, c. 10 (IX, p. 416). *Synops. de puls.*, c. 31, (*ibid.* p. 540).

(5) Lib. VII, 18; VI, 18.

(6) Hippocrate, *De nat. homin.*, édit. Kühn. Vol. I, p. 364. Galien, Vol. XV, page 131.

(7) Galien, Vol. XI, p. 877. XII, p. 50.

de graisse de mouton et de nitre, les fomentations avec l'eau de mer, la *Rad. cicutæ*, le blanc d'œuf, l'encens et la céruse. Il est intéressant de lire dans Arétée (1) que, dans la névralgie des testicules et du cordon spermatique combinée avec des coliques, on aurait extirpé les cordons spermatiques, que l'on regardait comme la cause de ces maux. Le cas qu'Hippocrate (2) raconte n'est pas moins important, savoir, que quelqu'un, à Athènes, aurait souffert du *prurigo* dans tout son corps, mais particulièrement au *testicule* et au front, dont la peau devint aussi épaisse que dans la lèpre, au point qu'on ne pouvait la soulever.—Celse (3) parle de l'induration des testicules et déclare qu'elle est cause de la stérilité. Le même (4) parle également de *testicules aphtheux* (didymous

(1) *De signis chronic.*, lib. II, c. 8 : Thôûma de touteôn mezôn, eis orchias kai kremastêras adokêton algos epiphoitê ; pollous tôn iêtrôn hêde hê xympatheiê lêthei ; kai gar kai exetamon hote tous kremastêras, hôs idiên echontas aitiên. Dans la traduction de Kühn le mot *kremastéras* est rendu par *musculos cremasteres dictos*, ce qui se trouve aussi dans (*De signis acut.* II, 6). Petit, dans son commentaire du premier passage, croit très-sérieusement que les anciens connaissent suffisamment la sympathie reconnue par les anatomistes entre le muscle crémaster, le périnée et ses prolongements, opinion qui paraîtrait s'appuyer sur le dire de Galien (*De usu part.*, lib. XIV, c. 11 IV, p 195) ; et *De semine* ; lib. II, 5, IV, p 635), où en effet les crémasters sont appelés *myodê sômata* et comparés aux ligaments ronds de la matrice. Cependant Galien dit clairement, dans le dernier passage, qu'ils contiennent des arteres, des veines, et les vaisseaux spermatiques ; et dans son *Isagog.*, c. 11 (XIV, p. 719) on lit : hos (*gonos*) pheretai ep' autous dia tôn kremastêrôn. D'un autre côté les muscles crémasters, proprement dits, sont bien decrits dans *De musc. sect.*, Voi XVIII, p. 997. Il y est ajouté : to de ergon autôn anateinein ton orchin ; hothen enioi kremastêras autous onomazousi. Ni le dictionnaire de Blancard et Kühn, ni celui de Kraus n'ont une autre signification pour *cremaster* que celle du muscle ; il en est de même dans Schneider. *Voy.* Paulus Ægin., lib. VI, c 61, où les cordons spermatiques sont appelés *parastatai* Galien, *De fin. med.*, XIX, p. 362, et *De semine* lib. I, vol. IV, p. 565. les appelle *kirsoeidê parastatai*. Herophilus Galien IV, p. 582) se servit le prémier de cette dénomination qui, d'après Athénee, *Deipnos.*, lib. IX, p. 396, a été donnée également aux testicules.

(2) *Epidem.*, lib. V, édit. Kühn vol. III, p. 548. Partout ailleurs Hippocrate ne parle que des gonflements sympathiques des testicules dans des affections de la respiration, surtout dans la toux. Sextus Placitus Papyriensis c 92, 4 ; c. 101, 2, parle aussi de *Prurigo veretri*.

(3) *De semine*, c. 15 (IV, p 564).

(4) *De medic. sec. loc.*, lib. IX, c. 8 (XIII, p. 317). Paulus Ægin., lib. III, c. 54. Tous deux font aussi mention ici de la *sarcosis testium*. Rambach, *Thesaurus eroticus*, que nous venons de recevoir, cite sous le mot *ova* pro *coleis* le passage suivant :

Vel tantus ad ora veniret
Aut aliis causis ita computresceret ovum,
Ne fieri posset quin crudelis medicina
Ova recidisset, medici reprobabilis usus ;

aphthôntas), que l'on devait traiter avec la *terra cimolia* et avec des feuilles de myrte.

§ XLI.

3) *Ulcères des organes sexuels; phthinas, anthrax, eschara, robigo, cancer.*

Quoique nous ne puissions pas signer la déclaration par laquelle Alex. Simons dit que l'on pourrait faire des volumes, si l'on voulait citer par ordre tout ce que les anciens médecins ont écrit sur les ulcérations des organes sexuels, sous les rapports pathologiques et thérapeutiques; le nombre de passages de ce genre est néanmoins assez considérable. Malheureusement leur contenu ne l'est pas autant; car la thérapeutique laisse ici la pathologie beaucoup en arrière : la plus grande partie même de cette dernière ne donne que les noms généraux de *helkos* ou *phlegmonê aidoiou*, et les auteurs se hâtent de continuer par l'indication des remèdes prescrits. Du reste, cela est parfaitement en harmonie avec le caractère général de la médecine dans ces temps, puisqu'à mesure qu'elle tombait en décadence, les médecins croyaient devoir chercher leur salut dans les formulaires de la matière médicale. Il est du reste assez remarquable que tout ce que l'on rencontre dans les ouvrages des médecins plus modernes, se trouve déjà dans Celse, qui de son côté a probablement profité des travaux des médecins d'Alexandrie; et il paraît que la plupart des médecins des époques ultérieures n'ont pas dépassé les connaissances de ceux-là.

En général, les ulcères des organes sexuels sont fréquents, puisque les parties sont déjà en elles-mêmes disposées à la putréfaction, tant à cause de leur humidité naturelle, qui explique l'existence de beaucoup de glandes absorbantes et celle des poils, que parce qu'elles sont des organes d'excrétion (1). La saison influe

et il ajoute Ovid. Pseud. Serait ce peut-être un passage de la *Vetula* attribuée à un moine ?

(1) Galien, *Meth. med*, lib. V, c. 4 (X, p. 325) : Kai kata touto ep' aidoiôn kai hedras eis tên toiautên aphiknoumetha pollakis, hoti rhadiôs sêpetai ta moria dia te tên symphyton hygrotêta kai hoti perittomatôn eisin ochetai. *Commentar. in* Hippocrat. *De humor.*, (XVI, p. 414). Alla kai hê physis tôn topôn ou mikron pros to dechesthai sêpedonas poiei ; kai gar to stoma kai ta aidoia pollên hygrotêta tê physei kektêtai; kai proseti tous adenas echousineggys haper panta ta peritta eis dechesthai pephykasin. — *De usu partium* lib. XI, c. 14 (III, p. 916) : êde de kai peri tên aidoiôn physin hai triches hama men exanagkês eginoito, therma gar kai hygra ta chôria. — Cassius *Problem.* 2 : Cur supremæ corporis sedes ad nomas sunt opportunæ, similiter et concavæ? An quia noma putrefactio est quædam et sensus interitus atque extinctio. Su-

sur l'apparition de ces ulcères, car ils se montrent surtout en été (1), et principalement par un vent du sud (2), lequel est humide et chaud et dispose à la solution des parties liquides et solides. C'est pourquoi ces affections des organes génitaux sont aussi sous l'influence de la constitution épidémique, comme nous l'avons clairement prouvé aux §§ 32 et 33. On les acquiert tant par le coït naturel, comme le prouve l'exemple de Héron (§ 29), que par le coït contre nature, et principalement par la pédérastie, par suite de laquelle le garçon de Nævolus tomba malade. Cependant il n'était pas rare dans les pays chauds de l'Asie et de l'Afrique que, surtout chez les hommes qui, comme Apion, n'avaient pas subi la circoncision, la malpropreté devînt une cause d'ulcères aux organes sexuels. En général, les anciens médecins regardaient ces ulcères comme un rejeton des mauvaises humeurs, ce qui doit nous étonner d'autant moins qu'il y eut encore de nos temps des médecins qui cherchèrent à expliquer la formation des chancres par une infection générale qui aurait précédé, et dont ils ne seraient que l'expression. Ces ulcères se montraient fréquemment sous la forme d'aphthes, surtout chez les femmes (3) ; ils étaient alors superficiels, mais ils s'étendaient dans ce cas d'autant plus facilement (cancer). Assez souvent, il s'y joignait de l'inflammation (*phlegmoné, erysipelas*) et le gonflement des parties souffrantes. Souvent ils étaient douloureux, tantôt humides, tantôt secs. Dans le plus grand nombre de cas et dans des circonstances favorables, ils prenaient un caractère putride (*phagedaina*) ; il s'y formait même quelquefois des vers, ou bien ils montraient, dès le commencement, de la disposition à devenir gangréneux (*anthrax*, carbunculus), et, dans ce cas, il n'existait ordinairement qu'une seule plaie qui s'était formée d'une pustule ou *phyma*. Souvent aussi la marche en était chronique, sans phlegmone, et alors ou ils devenaient calleux, ou des excroissances se soulevaient de leur fond.

Le *traitement des ulcères aux organes sexuels* variait selon ces divers phénomènes, sans cependant différer beaucoup du traitement des ulcères en général. Les purgatifs sont généralement contre-indiqués, néanmoins l'émétique agit dans les affections géni-

premæ autem partes ob alimenti penuriam calore facile destituuntur, ita ut hac de causa sensus ablationem incurrant. Concavæ vero ob humidæ in ipsis materiæ affluentem copiam, cujus occasione putredine corripiuntur. *Voy.* ce que nous avons dit dans le paragraphe sur le climat.

(1) Hippocrate, *Aphor.*, vol. III, p. 724. Galien, vol. XVI, p. 27.

(2) Galien, *Comment. in Hippocrat. de humor.*, vol. XVIII, p. 414.

(3) Hippocrat., *De nat. muliebr.*, vol. II, p. 586 : Aphthêsê ta aidoia ; *De morb. mulier.*, lib. II, vol. II, p. 614.

tales comme révulsif (1). Si l'on veut saigner, il faut alors le faire au jarret ou à la malléole (2). Quant aux remèdes locaux, il ne conviendrait pas d'employer des matières grasses (3), mais bien les *astringents* et les *dessiccatifs*, lorsqu'il n'y a plus de phlegmone (4). Dans le cas d'inflammation, il faut d'abord la combattre, et pour cela on applique des raisins de corinthe, dont on a ôté les pépins, broyés avec du carvi, ou bien un cataplasme de farine d'orge, d'eau de miel et de feuilles de vigne, ou bien encore du carvi avec du beurre et de la résine (5). Galien recommande particulièrement, au commencement, avant la transformation en ulcère rongeant (kata tôn en aidoiois phlegmonôn en archê, prin hypophainesthai tina nomôdê sêpedona) un *ceratum rosaceum*, dont il donne lui-même, et après lui Aëtius, la préparation détaillée ; ses effets augmentent si l'on y ajoute un peu d'*oleum sabinum*. Lorsque l'enflure accompagne l'ulcère, on emploie de la céruse (*psimydion*) avec des feuilles de vigne écrasées (7); on fait des fomentations d'eau de mer (8) ou des cataplasmes avec des lentilles bouillies et l'écorce du grenadier (9). Contre les ulcères douloureux, il recommande particulièrement le pompholyx (10) ou la décoction de lentilles avec la myrrhe ; on peut également employer le lait de femme (11), en y ajoutant des *anodyns*, et surtout le *pompholyx*. Paul Æginète (l. c.) préconise le beurre et la résine fondus en parties égales ou la semence de lin, la myrrhe et la résine broyées ensemble. Dans des ulcères *récents* et *secs*, on

(1) Galien, *Meth. med.*, lib. XIII, c. 11 (X, p. 903) : Antispan gar chrê tôn archomenôn rheumatizesthai porrhôtatô to peritton, ouch heikein ep' auta ; kata touton oun ton logon oude gastros oud' enterôn arxamenôn phlegmainein hypêlatô chrêsthai prosêkei ; tên d' autên endeixin echei toutois men mêtra, tois organois aidoia ; to ge men emetois chrêsthai tôn aidoiôn peponthotôn antispatikon esti boêthêma.

(2) Galien, *l. c.* p. 904 : Epi de nephrôn kai kysteôs aidoiou te kai mêtras tas en tois skelesi, malista men tas kata tên ignyan, ei de mê, tas para sphyron.

(3) Oribase, *Medicin collect.*, lib. IX, c. 24 : Pudendis incommoda sunt pinguia, prosunt autem adstringentia.

(4) Galien, *De medicam. sec. loc. compos.*, lib. IX, c. 8 (XIII, p. 315) ; Ta d' en aidoiois helkê kai kata tên hedran chôris phlegmonês onta xêramontôn pany deitai pharmakôn. *Meth. med.*, V, c. 1[illegible] (X, p. 381).

(5) Galien, *l. c.* p. 317. 383. — Oribase, *Synops.*, lib. IX, c. 38.

(6) *Meth. med*, lib X, c. 9 (X, p. 702). — Aëtius, *Tetrab.* II, serm. 1, c. 91.

(7) Galien, *De compos. medic. sec. loc.*, lib. IX, c. 8 (XIII, p. 316). — Paulus Ægin. III, 59. — Oribase, *De loc. affect.*, IV, 102.

(8) Galien, *l. c.* p. 316. — Paulus Ægin., *l. c.* — Oribase, *l. c.*

(9) Galien, *l. c.* p. 317.

(10) Galien, *l. c.* p. 316. *De simpl. medic. temperam. ac facult.*, lib. X (XII, p. 2[illegible]5). — Paulus Ægineta, *l. c.* — Oribase, *l. c.*

(11) Galien, *De simpl. medic. temperam. ac facult.*, lib. X, c. 2 (XII, p. 268).

vantait généralement l'aloës, qu'on appliquait en poudre (1), ou, en cas d'inflammation, dissous dans l'eau (2). Dans ce cas, Oribase (3) recommande aussi le plomb, de même que l'on conseillait en général de broyer la plupart des remèdes indiqués dans des mortiers de plomb avec des pilons du même métal. Déjà Hippocrate (4) traitait les ulcères superficiels, *aphtheux*, avec les baies de myrte bouillies dans du vin. Contre les ulcères *humides*, on avait recours à un mélange de Criton, consistant en *encens* et myrrhe cuits dans du vin doux (5), mais on employait tout particulièrement la poudre de *charta usta*, d'*anethum* et de *cucurbita* (6), après avoir nettoyé l'ulcère avec du vin; ensuite le *cortex pinus*, *lapis hæmatitis* (7), auxquels on ajoutait de l'encens, lorsque les ulcères étaient plus profonds (8); le *cadmium ustum* (Paul Æginète) (9); on lavait aussi les ulcères avec de l'urine, ce qui produisait un bon effet. Sur les *ulcères rongeants* (*nomôdes helkos*), on appliquait une pâte de lentilles, de pommes de grenadier et d'oxymel (10); plus souvent on saupoudrait de l'*ærugo* (11), particulièrement avec *charta usta*, *sulphur*, *plumbum ustum*, miel et *ceratum rosaceum* en forme d'onguent; le *pastillus corax*, préparé avec de l'*ærugo*, de la chaux, de la noix de galle, de l'encens, de la térébenthine, de la cire, de l'huile de myrrhe et de la graisse de bœuf, avait une grande réputation, mais il était spécialement utile dans la forme carbonculeuse. Souvent cependant on s'est vu obligé de recourir au fer rouge et au couteau, surtout en cas de gangrène, ou lorsque les bords des ulcères devenaient calleux, de sorte que la cicatrisation fût rendue difficile. Ce traitement général des ulcères aux organes sexuels trouvait encore place dans des espèces parti-

(1) Galien, *Meth. med.*, lib. V, c. 15 (X, p. 382). — *De compos. medic. sec. loc.*, lib. IX, c. 8 (XIII, p. 316.— Paul. Ægin., *l. c.* — Oribase, *l. c.* — Aëtius, *Tetrab.* I, serm. 1. — Nonus, *Épit.* c. 195

(2) Galien, *De simpl. medic. temperam. ac facult.*, lib. VI (XI, p. 822.) — Aëtius, *l. c.*

(3) *De virtute simplic.*, lib. II. *Voy.* Molybdos.

(4) *De natura muliebri*, vol. II, 586.

(5) Galien, *De compos. med. sec. loc.* lib. VII (XIII, p. 36).

(6) Galien, *l. c.* p. 316; *Meth. med.* lib. V, c. 15 (X, p. 382); *De simpl. med. temperam. ac facult.*, lib. VI (XI, p. 852.— Paulus Æg., lib. III, c. 59. Oribase), *De loc. affect.*, IV, 102; *Collect.*, IX, 24. — Nonus, *Epitom.*, c. 195.

(7) Orpheus, *De lapidibus*, XVIII. 35:

Andros t' aidoiôn akos essetai hos ke piêsi.

(8) Galien, *Meth. med.*, lib. V, c. 15 (X. p. 383).

(9) Galien, *De simpl. medic. temperam. ac facult.*, lib. X (XII, p. 285).

(10) Paulus Ægin., lib. III, c. 59.—Oribase, *Collect.*, lib. IX, c. 24.— Nonus *Epitom.*, c. 195.

(11) Paulus Ægin., lib. IV. c. 44. — Aëtius, *Tetrab.*, IV, serm. 2, c. 17.

culières déterminées par leur siége, et il suffit, ici encore, de déterminer à quelles parties on observait les ulcères.

A. *Ulcères aux organes sexuels de l'homme.*

En général, les ulcères des organes sexuels de l'homme sont bien connus, et il en était ainsi dans l'antiquité; tout ce que les médecins ont jugé bon de conserver à cet égard, se trouve déjà presque complet dans Celse (VI, 18).

a) *Ulcères du prépuce.*

Suivant Léonidas (1), les fissures et les gerçures se rencontraient fréquemment au prépuce, lorsqu'il était trop rétréci ou retiré par force; il se manifestait alors de la douleur et de l'inflammation, et si la guérison ne se faisait pas rapidement, les bords devenaient alors calleux, et il fallait les enlever avec le couteau; souvent cependant la pla e s'ouvrait de nouveau, puisque, comme l'a déjà remarqué Hippocrate (2), les plaies du prépuce guérissent difficilement. Galien (3 donne un procédé très-convenable pour ce cas. Tandis que les ulcères du gland exigent des remèdes dessiccatifs, ceux du prépuce demandent plutôt des *epulotica* (4), principalement l'*anethum*. Lorsque le prépuce devient gangréneux, il faut le couper circulairement, et arrêter le sang au moyen du fer rouge; si cela n'était pas nécessaire, alors on ferait le pansement avec de l'ærugo et du miel, ou avec des pommes de grenadier et de l'ervum (5). Celse (VI, 18) parle aussi des ulcères sur la face interne du prépuce, et sur le reste de la peau du pénis; Galien parle également de ces derniers (6). Selon Celse les ulcères sur la face interne du prépuce deviennent assez souvent la cause du phimosis et du paraphimosis; Oribase (Collect. L, cap. 5) et Paul Æginète (VI,56) ont vu l'adhésion du prépuce au gland à la suite de ces ulcères. Ces écrivains donnent un traitement pharmaceutique et opératoire très-convenable. Il paraît que Celse a décrit sous le nom de *cancer* du prépuce la *nomé* des Grecs,

(1) Aëtius, *Tetrab.* IV, serm. 2, c 14. — *Collect.*, L, c. 9.

(2) *Coac. prænot.*, vol. I. p. 349; *Aphorism.*, vol. III, p. 752. — Galien, *Meth. med.*, lib. III, c. I (X, p. 161).

(3) *Meth. med*, lib. XIV, c. 15 (X, p. 1001 sq.).

(4) Galien *l. c.* lib. V, c. 15 (X, p. 381); — *De medic. simpl. temperam. ac facult.*, lib. VI (XI, p. 872. 806).

(5) Paulus Ægineta, lib. VI, c. 57.

(6) *Method. medendi*, lib. V, c. 15 (X, p. 381). — Aëtius, *Tetrab.* III, serm. 2, c. 15, recommande de fermer l'orifice du prépuce pendant que le malade lâche l'urine, afin qu'elle s'infiltre entre le prépuce et le gland, ce qui guérirait promptement les ulcères et les gerçures.

qui se déclare par une couleur noire de l'ulcère. Quelquefois il se développe aussi des excroissances, des condylômes dans les ulcères, et surtout le *thymium*.

b) *Ulcères du gland.*

C'est encore Celse (VI, 18), comme nous avons dit, qui les a le mieux décrits sous les rapports pathologiques et thérapeutiques, mais il serait sans avantage de reproduire de nouveau le passage déjà souvent imprimé. Il distingue, ainsi que Galien (1), des ulcères secs et purs, et des ulcères humides et purulents, qui deviennent souvent la cause du phimosis et du paraphimosis. La matière sécrétée est tantôt claire, tantôt purulente; elle prend quelquefois une mauvaise odeur; les ulcères s'étendent en largeur et en profondeur, détruisent même le gland sous le prépuce, de sorte qu'il tombe; après quoi Paul Æginète (VI, 57) fait placer dans l'orifice de l'urèthre une petite sonde en plomb, pour que le malade puisse uriner. Dans d'autres cas le prépuce forme des adhésions avec le gland ulcéré (Celse, Paul Æginète, Oribase). Aëtius (2) parle des ulcères *circa coronam glandis*. Une espèce particulière, c'est le *cancer colis*, probablement la *nomé* de Grecs, qu'Aëtius (3) décrit comme un ulcère flasque et rongeant, qui, comprimé, sécrète un liquide clair et sanguinolent, puis ensuite féculent. D'après Celse, les ulcères saignent facilement, lorsque l'eschare, formée par le fer rouge ou le cautère, est tombée. Une autre espèce de *cancer* c'est la *phagedaina* des Grecs, qui s'étend rapidement et s'avance même jusqu'à la vessie. Elle paraît être identique avec l'*anthrax*, quoique Celse cite séparement le *carbunculus colis;* car sa description (lib. V, c. 28) est en même temps celle de la *phagedæna*. L'*anthrax* (4) commence par un picotement, suivi d'une pustule ou de plusieurs vésicules de la forme du millet, qui ne ressemblent pas mal à une brûlure : elles crèvent et laissent un *ulcus crustaceum*, comme une eschare de brûlure, qui est très-adhérent, et noir comme ce qui l'entoure, et qui est très-enflammé. L'inflammation a souvent le caractère de l'érysipèle. Galien (5) le décrit sous le nom de *anthrakôsis*, et il dit qu'il est accompagné de bubons; il croit que les ulcères des organes sexuels, dans la constitution atmosphérique d'Hippocrate (§ 33), étaient en partie

(1) *Meth. med.*, lib. V, c. 15 (X, 381). — Paul. *Æg.* lib. III, 59. — Oribase *Synops*. IX, 37. — Marcellus Empir. c. 33.

(2) *Tetrab.* IV, serm. 2, c. 3.

(3) *Tetrab.* IV, serm. 2, c. 17.

(4) Actuarius, *Meth. med.*, II, c. 12.— Aëtius, *Tetrab.* IV, serm. 2, c. 18.— Sext. Placitus Papyriensis, V, 2; V, 43.—Théodor. Priscianus, I, 25.

(5) *Isag.*, c. 16 (XIV, p. 777).

l'*anthrax* (1) auquel succomba aussi Héron (§ 29). Pollux (2) parle encore d'une autre espèce d'ulcères aux organes sexuels de l'homme, il lui donne le nom de *thêriôma;* Celse (V, 28) en dit également quelque chose sans cependant en indiquer le siége. De même que dans les ulcères du prépuce, il s'élève dans ceux du gland des excroissances; dans d'autres cas, il se forme des callosités aux bords des ulcères, et il subsiste une cicatrice calleuse et relevée que les Grecs paraissent avoir appellée *hêlos*, les Romains *clavus* (3). Le traitement de tous ces cas spéciaux est décrit par Celse et par les écrivains cités.

B) *Ulcères des organes sexuels de la femme.*

De même que dans l'examen des maladies des organes sexuels de la femme en général, il se présente encore ici une difficulté provenant de l'incertitude au sujet des noms donnés à chaque partie; car les Grecs non-seulement se servent souvent du nom général d'*aidoia*, *moria*, mais ils emploient aussi *hysteron* et *mêtra* pour désigner tantôt le vagin, tantôt l'utérus, quoique les écrivains des temps ultérieurs, comme Galien (4) appelassent le vagin, *hê hystera*, et l'utérus, *ho hysteros*, sans cependant rester toujours fidèles à ces dénominations. La même chose a lieu chez les Romains avec les mots *locus*, *pars* et *vulva* : ce dernier mot se trouve chez Celse, chez Pline et chez la plupart des écrivains postérieurs, pour *utérus*.

Sans nous arrêter aux expressions incertaines de *dolores* (5), *inflammatio* ou *phlegmone* (6) des organes sexuels, quoique le traitement indiqué montre clairement que souvent il y avait en

(1) *De temperam.*, 4 (I, p. 532).

(2) *Onomast.*, lib. IV, c. 26. 206. Thêriôma, ginetai men helkos peri andrôn aidoia, esti de hote kai peri *daktylous* [*daktylious* ?], kai allachou, haima poly kai melan kai dysôdes aphieu, meta melanias tên sarka anesthion.

(3) Sext. Placitus Papyr. XV, 3.

(4) *Isagog.* c. 11 (XIV, p. 719) : Tais de gynaixin hê hystera eoiken oschê anestrammenê. Cependant on pourrait entendre ici l'utérus, d'après ce qui suit. *Commentar. in Hippocrat. De aliment.* (XV, p. 326) : Peri de tês hysteras oliga rhêdêsetai; kai prô on men poteron hystero : ê mêtran kaêteon esti to morion ekeino, ho pros tên kyêsin edôke physis tais gynaixin, ouden diapherei. Les médecins ainsi que Galien, *De tumor. praeter natur.*, c. 4 VII, p. 714) emploient le mot *kolpos* pour fistule, comme les Romains leur *sinus*

(5) Celse, lib. V, c. 25. — Marcellus, *De medic.*, c. 7 et 17. — Sext. Placit. Papyr. : II, 7, XV, 2, XXXI, 12. — L. Apulejus; *De herb.*, XLIX, 1, LXXIV, 3; CXXI, 2.

(6) Celse, lib. V, 28. 25. — Galien, vol. II, p. 150; X, p. 993; XI, p. 91; XIII, p. 1001; XVI, p. 180; XVII, B. p. 274 : 855; XIX, p. 428 — Oribase, *De virtut. simpl.*, lib. III, 1, au mot *Leucoion*; *De loc. affect.*, lib. IV, c. 412 — Aëtius, *Tetrab.* I, serm. 1, au mot *Leucoion*; *Tetrab.* IV, serm. 4, c. 85. — Actuarius, *Meth. med.*, lib. VI, c. 8. 9.

même temps des ulcères, nous trouvons les ulcères des organes sexuels de la femme traités en détail par Arétée (1), Paul Ægnète (III, 65-68) et décrits par Aëtius (2) d'après Archigenes, Soranus et Aspasia.

Suivant Aëtius (l. c. c. 110) on rencontre aux nymphes des abcès qui, lorsqu'ils se dirigent vers l'anus, ne peuvent pas être ouverts avec le couteau, parce qu'il en résulterait facilement des fistules, ce qui n'est pas à craindre lorsque les abcès se dirigent vers l'urèthre. Le même auteur (c. 109) parle de *pustulæ scabræ* dans le vagin et à l'orifice de la matrice, qui jettent des écailles furfuracées, et (c. 108) de *tubercula miliaria* aux mêmes endroits, qu'on distingue bien au toucher, mais mieux encore avec le *speculum matris* (dioptra) (3), et qui *ex coitus affrictu* empêchent la menstruation comme la conception. Ce sont évidemment les glandes muqueuses grossies, qu'on voit encore aujourd'hui souvent dans la gonorrhée. Il n'est pas rare que les ulcères aient surtout à l'orifice de l'utérus la forme de fissures *(rhagades*, fissuræ, rimæ) (4), qui deviennent calleuses ou donnent lieu à des excroissances; ils sécrètent ordinairement une sanie claire et sont douloureux pendant le coït. Les ulcères proprement dits sont, suivant Arétée, ou superficiels, souvent avec des excoriations; ils sont larges et picotent comme si l'on y avait répandu du sel; ils sécrètent une petite quantité de pus épais, sans odeur; alors ils sont d'une bonne nature; à cette classe appartiennent sans doute les ulcères aphtheux d'Hippocrate (5). Ou bien ils sont plus profonds, douloureux, sécrètent un pus de mauvaise odeur ; ils ont un mauvais caractère, sans cependant être dangereux. Lorsqu'ils s'étendent encore plus en profondeur, alors les bords deviennent durs, ils sécrètent une sanie de mauvaise odeur, et la douleur est plus forte que dans les autres espèces : la substance de l'utérus en est détruite; souvent aussi il se forme des excroissances, qui rendent la cicatrisation difficile. Cette espèce a aussi été appelée *phagedæna*, elle est dangereuse, surtout lorsque la douleur augmente, et que la malade perd le courage. Il en coule une sanie putride, qui devient

(1) *De signis chron*, lib. II, c. 11.

(2) *Tetrab.* IV, serm. 4. c. 88 94.

(3) Le *speculum matris* est mentionné encore dans Aëtius, cap. 86, 88, où son usage est en même temps indiqué; de même dans Paulus Ægin., lib. III, c. 65 ; lib. VI, c. 73. Le *speculum* destiné à examiner le rectum est décrit par ce dernier, lib. VI, c. 78.

(4) Galien, *De loc. affect.*, lib. VI, c. 5 (VIII, p 436). — Paulus Æg., lib, III, c. 59, 75. — Aëtius *Tetrab.* IV, serm. 2, c. 15; serm. 4. c. 107.

(5) *De natura muliebri*, vol. II, p. 586, 588, 591 ; *De morb. mulier.*, lib. II, (vol. II, 878).

insupportable à la malade même; l'ulcère est très-sensible au toucher et au contact des médicaments; il conduit à la mort, et on l'appelle *chancre*. La *nomé* (1), le carboncle et les *sordida ulcera* sont cités par Aëtius (l. c.); il enseigne la manière de les examiner avec le spéculum et en indique le traitement principalement au moyen d'injections (2) et de pessaires préparés de divers médicaments. Il n'est pas rare qu'un mauvais traitement des ulcères du vagin ait donné lieu à des adhésions; Celse (3) veut qu'on les détruise avec le couteau. Il résulte de la narration de Cedrenus (4) que les ulcères des organes sexuels de la femme devinrent dangereux aux hommes qui exercaient le coït avec celles qui en étaient affectées, et ils les craignaient à cause de cela.

4) *Ulcères de l'anus.*

Nous avons déjà vu ailleurs que des fissures et des ulcères à l'anus n'étaient pas chose rare chez le pathicus, et néanmoins on n'en trouve pas la moindre trace chez les médecins. C'est Aëtius (5) qui, surtout d'après Galien, a assez complétement réuni en faisceau toutes les connaissances des anciens sur les affections à l'anus; les autres écrivains en traitent pour la plupart conjointement avec les affections analogues aux organes sexuels, et ils recommandent généralement les mêmes remèdes : nous pouvons donc renvoyer à ce que nous avons dit à cet endroit. Il ne sera

(1) Nonus, *Epitom.*, c. 206; distingue : rhyparon helkos, nomê meta phlegmonês, et aneu phlegmonês nomê; de même Paulus Æg lib. II, c. 66.

(2) Avec la seringue dite *mêtregchytês*. Galien, *Synopsis med. sec. loc.*, IX, c. 8 (XIII, p. 316). Oribase, *Collect. med.*, lib. X, c. 25.

(3) Lib. VII, c. 28.—Pline, *Hist. nat*, XXX, 4.— Sextus Placitus Papyr., XXXII, 2. — Paulus Æg., lib. III, c. 73.

(4) *Synopsis historikê;* édit. J. Goar et H. Fabrot. Paris 1647, in-fol. p. 266. Lorsque, sous Diocletien, la persécution des chrétiens devint générale, une fille belle et chaste fut accusée d'avoir parlé des dieux sans respect, et elle fut condamnée à passer dans une maison publique avec l'ordre de payer au maître de la maison 3 sesterces par jour. Lorsque celui ci la livrait aux hommes, elle les repoussait tous en leur disant qu'elle avait *un ulcère à un endroit secret;* qu'ils n'avaient qu'à attendre sa guérison *(prosphasizomenê helkos echein epi kryptou topou kai toutou tên apallagên ekdexasthai)*. La même histoire est racontée par Palladius (*Hist. lausiac.*, c. 148) comme ayant eu lieu à Corinthe: il dit que cet ulcère aurait eu une mauvaise odeur, ce qui pouvait facilement inspirer aux amateurs de l'aversion pour cette fille; (*legousa, hoti helkos echô ti eis kekrymmenon topon, hoper eschatôs ozei, kai dedoika mê eis misos mou elthête tô apotropaiô tou helkous; endote oun moi* oligas hêmeras kai exousian mou echete kai dôrean me echein). Ces dernières paroles montrent en même temps que les ulcères guérissent facilement. *Voyez* Nicephor., *Hist. eccles.*, lib. VII, c. 12, 13.

(5) *Tetrab.* IV, serm. II. c. 1, 2, 3, 9, 10. Galien, *Synopsis medic. sec loc.*, lib. IX, c. 6 (XIII, p. 306).

cependant pas superflu de faire observer, que cette réunion paraît faire entrevoir l'opinion des anciens que les affections des organes sexuels et celles de l'anus auraient eu la même cause, comme en général ils apportent aussi les mêmes raisons pour établir la disposition à des maladies de ce genre. *Ardentes dolores* (1) et *pruritus* (2) à l'anus ne sont pas rares. Les *inflammations* (3) sont fréquentes à la suite de fissures, d'excroissances et d'ulcères. Les *rhagades* et les *fissures* (4) se trouvent au sphincter ou dans le rectum, et elles sont accompagnées de condylômes lorsqu'elles s'enflamment et s'étendent ; tout ce qui les entoure se déchire alors ; les bords deviennent souvent calleux et, dans ce cas, il faut enlever ces derniers avec le couteau, pour transformer la plaie en ulcère. Il n'est pas rare qu'après l'inflammation il se forme des *abcès* (5) qui deviennent facilement fistuleux. Les ulcères (6) prennent en même temps le caractère de la *nomê* ou de la *phagedaina*. Si les ulcères sont à l'anus on ne doit les traiter ni avec le couteau ni avec le fer rouge ; car l'amputation du muscle produit l'impossibilité de retenir les *fæces*, chose qui arrive aussi sans l'opération, lorsque la *nomê* détruit le muscle. Mais lorsque la *nomê* est au-dessous du sphincter, alors on peut employer le couteau aussi bien que le fer rouge. Quelquefois les ulcères donnent lieu, dans l'anus, à des adhésions que l'on détruit au moyen de sondes de plomb (7). Dans d'autres cas, on voit naître des excroissances dans les rhagades et les ulcères.

5) *Des bubons. Bubo, panus, paniculus, inguen.*

Les anciens médecins entendaient par bubon toute inflammation

(1) Galien, *Euporist*, lib. I, c. 14 (XIV, p 381) ; *Synopsis med. sec loc.*, lib IX, c. 7 (XIII, p. 315). — Oribase, *De locis affect.*, lib. IV, c. 92. — Paulus Ægin., lib. III, c. 59

(2) Galien, *Euporist.*, lib. I, c. 14 (XIV, p. 382). — Oribase, *De loc. affect.*, lib IV, c. 94.

(3) Galien, *Synops med. sec. loc.*, lib. IX, c. 6 (XIII, p. 309) ; c. 7 (p. 314) ; lib. V c. 12 (XIII, p 837), — Oribasius, *De loc. affect.*, lib. IV, c. 92. — Paulus Æg, lib III c. 59 — Nonus, *Epit.*, c. 198.

(4) Celse, lib. VI, c. 18 ; lib VII, 30 ; lib. V, c. 20. — Galien, *Synops medic. sec loc.*, lib. IX, c 6 (XIII, p. 309) ; lib. V, c. 13 (XIII, p. 840) ; *De simplic. med. temp. ac facult.*, lib. IX, c. 3, 23 (XII, p. 231) ; lib. XI, c. 1 (XII, p. 333). Paulus Æg lib. III, c. 59 ; lib VI, c 80 Oribase, *De loc affect*, lib. IV. c. 95. — Dioscoride, lib. I, c. 34, c. 94. — Scribonius Largus, *Decompos. med.*, c. 223. — Marcellus c. 31. — Nonus, *Epit.*, c. 196., — Isidor., *Origin.*, lib. IV, c. 7.

(5) Aëtius. *l. c.*, 9. *De Leonide*, — Paulus Æg., lib. VI, c 78.

(6) Celse VI, 18. — Galien, *Meth. med.*, lib V, c 15 (X, p. 381) ; *Synops med. sec. loc.*, lib. IX, c. 6 (XIII, p. 307) ; *De simpl. temperam. ac facultat.*, lib. VI (XI, p 821). — Paulus Ægin., lib. III, c. 59.

(7) Paulus Ægin., lib VI, c. 80.

des glandes lymphatiques ; mais comme cette affection se montre particulièment dans la région inguinale, on appelait aussi particulièrement bubon l inflammation des glandes inguinales, ainsi que cette région elle-même. Les Romains aussi employaient le mot *inguen* pour désigner la région et la maladie. Plus tard, on fit plusieurs distinctions, on appelait *bubon* l'inflammation accompagnée d'enflement, *phyma* l'inflammation qui se formait vite et entrait vite en suppuration (bubon avec une pustule purulente au milieu) et *phygethlon* l'enflure des glandes (1) accompagnée d'une inflammation érysipélateuse (de la peau), qui est appelée *choiras* ou *struma*, lorsqu'elle s'endurcit. Le meilleur traité pathologico-thérapeutique se trouve dans Galien (2). Les glandes, à cause de leur structure molle, sont en général disposées à être affectées de *rheumata* ; c'est pourquoi les glandes des aines, des aiselles et du cou s'enflent, lorsque des ulcères se forment aux orteils, aux doigts et à la tête. Les bubons se forment également et sont plus difficiles à guérir, lorsque le corps est surchargé de mauvaises humeurs. Hippocrate (3) attribuait encore les bubons des femmes à l'absence des règles, et il prétend (4) qu'un très-grand nombre ont leur cause dans une affection du foie. Cependant la plupart des écrivains conviennent que par suite d'autres causes les bubons étaient aussi précédés d'ulcères (5), quoique aucun d'eux ne parle précisément d'ulcères des organes sexuels, à moins que nous ne voulions citer ici le passage d'Hippocrate que nous avons analysé au § 32, où les *helkômata*, *phymata exôthen esôthen, ta peri boubônas*, pourraient en effet admettre une explication de ce genre, seulement il faudrait rapporter alors ces mots à chaque malade en particulier ; il faudrait les prendre dans le sens, qu'il s'est formé des ulcères et, chez quelques-uns dans l'urèthre, chez d'autres dans les aines, des enflures des glandes qui avaient des dispositions à entrer en suppuration. La maladie de l'eunuque examinée au § 20, pourrait

(1) Galien, *Meth. med. ad Glaucum.* lib. II, c. 1 (XI, p. 77) ; *De tumor. præt. nat.*, c. 15 (VII, p. 729), *Comment. in Hippocrat. Aphorism.*, (XVII, B, p. 636). —Paulus Ægin., lib. IV, c. 22.—Actuarius, lib. II, c. 12. — Alexander Aphro., lib. I, probl. 107 ; lib. II, probl. 12.—Cassius, problem. 42. — Nonus, *Epitom.* 247. — Héliodor. *In Mai class. auctor. e Vatic. edit.*, vol. IV, p. 13, n 3.

(2) *Meth. med.*, lib. XIII, c. 5 (X, p. 880, sq.). — Celse lib. V, c. 28. — Oribas., *Synops.*, lib. VII, c. 31 ; *De morb. curat.*, lib. III, c. 46.

(3) *De natura pueri*, vol. I, p. 390.

(4) *Epidem.*, lib VI, vol. III, p. 619.

(5) Quant à l'*anthrax*, voici ce que dit Galien, *Isagog.*, c. 16 (XIV, p. 777) : Anthrakôsis de estin helkos escharôdes meta nomês kai *rheumatos* kai *boubônos* eniote kai pyretôn ginomenôn peri to allopan sôma, esti de hote kai peri ophthalmous.

parler en faveur de cette opinion, puisque la transition des bubons aux ulcères fistuleux a été observée plusieurs fois par Celse et d'autres. Il n'est cependant pas probable que les ulcères aux pieds auraient été la cause unique des bubons ; on pourrait plutôt admettre que le cas le plus rare ait été signalé tout particulièrement par les anciens médecins. D'ailleurs nous avons vu (§ 38, vers la fin), que les anciens médecins avaient rarement, pour ne pas dire jamais, l'occasion de voir les bubons sympathiques, vu que les malades traitaient eux-mêmes l'ulcère et que les bubons disparaissaient spontanément. Oribasius croit aussi que les bubons par suite d'un ulcère sont sans danger. Enfin les bubons secondaires sont en général rares, lorsque la maladie a de la tendance à se jeter sur la peau, et s'il s'en forme, l'ulcère guérit ordinairement; on ne consultait le médecin que lorsque les bubons ne voulaient pas disparaître. Si cependant l'ulcère existait encore, le médecin cherchait à augmenter son activité, comme nous le voyons clairement dans Galien (l. c.). On y met de la charpie sur laquelle on a étendu du *tetrapharmacum* rendu liquide avec l *oleum rosaceum*, puis on applique des fomentations chaudes. Sur le bubon même, on met d'abord de la laine humectée avec de l'huile chaude, à laquelle on ajoute du sel, lorsque la douleur et l'enflure du membre ont disparu. On fait une saignée ou l'on met des ventouses à des individus pléthoriques et cacochymes. Lorsque le bubon est enflammé et qu'il a des dispositions à entrer en suppuration, on fait des scarifications après avoir donné un purgatif. On cherche ensuite à obtenir la résolution au moyen de cataplasmes avec du miel; on évite les emplâtres qui pourraient provoquer une inflammation. Lorsque le pus se déclare, il ne faut pas, comme quelques-uns le conseillent, procéder à l'ouverture ; il faut plutôt continuer avec les cataplasmes jusqu'à la disparution complète de l'inflammation. Les fomentations fortes et pénétrantes ne conviennent que lorsqu'il y a tendance à l'induration. Lorsque la résolution ne réusit pas et que le pus s'est accumulé en plus grande quantité, il faut faire une ouverture au point le plus élevé, là où la peau est la plus mince. Si une partie de la peau avait une mauvaise couleur, il faudrait l'extirper. Quelques-uns conseillent d'enlever toujours un morceau en forme de feuille de myrte, d'autres font des incisions très-longues ; mais il n'en résulte pas seulement une cicatrice difforme, souvent même le mouvement de la partie est gêné. Ordinairement il suffit d'une incision simple, qui doit être transversale dans la région inguinale, et ne doit pas former une parallèle avec le fémur ; car, la plaie ainsi faite, les bords se rapprochent d'eux-

mêmes (1). Après l'ouverture, l'abcès doit être traité comme tout autre ulcère, surtout avec de l'encens réduit en poudre très-fine. Nous rappellerons encore, que, suivant Sextus Placitus Papyrensis (2), porter les parties sexuelles du cerf serait un *moyen prophylactique* contre les bubons.

6) *Des exanthèmes aux organes sexuels.*

Déjà Hensler dans son programme voulut prouver que quelques exanthèmes, dont les organes sexuels sont affectés, se communiquent dans le coït ; et parmi eux surtout le *herpes*. Sous cette dénomination il faut cependant, comme l'a déjà dit très-positivement Galien (3), comprendre un exanthème avec ulcération. Tout en admettant que les passages que Hensler a tirés d'Hippocrate (4) en faveur du *Herpês esthiomenês* soient encore douteux, et que les explications de Pollux (*Onomast.* IV, 25, 291) : *phlyktis, phlyktaino epimêkes, malista peri boubônas kai maschalas ; phygethlon, phyma peri boubôna meta pyretou*, ne se rapportent peut-être qu'aux bubons ; ceci ne pourra du moins pas être appliqué aux *phymata* (§ 32 vers la fin), car Celse même déclare (VI, 18) : *Tubercula etiam, quæ phymata Græci vocant, circa glandem oriuntur, quæ vel medicamentis vel ferro aduruntur ; et cum crustæ exciderunt, squama æris impergitur, ne quid ibi rursus increscat.* On pourrait peut-être citer encore ici le passage de Galien (5) : *pros te ta en aidoiois phyomena apiou sperma epipasse kai tragica cholê perichrie*, quoiqu'on le rapporte aux tubercules du vagin. Hensler a déclaré l'*epinyctis* (6) également suspecte ; cependant elle ne paraît pas appartenir à cette classe de maladies, car déjà la douleur

(1) Galien, *l. c.* p. 887 : Echousês de tês toiautês to mêkos meizon tou platous, egkarsion esto to mêkos epi tou boubônos, ou kat' euthy tou kô ou, kai gar kata physin houtôs epiptyssetai to derma heautô kamptontôn to kôlon.

(2) *De medicamentis ex animal.*, cap. 1, n. 14. Cervi pudenda si tecum habueris, inguina tibi non tumebunt ; et si tumor antiquus fuerit, velociter recedet. — Nous ajouterons encore ici que l'on connaissait également des *prophylactica*, contre la gonorrhée des femmes, et il paraît qu'on les a aussi employés, du moins Galien, *Euporist*, lib. II, c. 26, n. 37 (XIV. p. 485, cite des remèdes contre l'humidité dont les parties de la femme se chargent pendant le coït (*pros to mê kathygraisthai to aidoion en tais synousiais tôn gynaikôn*) : ils consistent surtout en noix de galle non encore mûre, en cendre et vin pour lotion, ou bien une infusion de noix de galle avec de la laine souffrée comme suppositoire dans le vagin, ou encore du miel et du salpêtre pour frictionner.

(3) *Meth. medendi* lib. II, c. 2 (X. p. 85).

(4) *Aphorism.*, vol. III, p. 742 ; *De liquidorum usu*, vol. II, p. 163.

(5) *Synops, med. sec. loc.*, lib. IX, c. 8 XIII, p. 317).

(6) Celse, lib. V, c. 28. — Oribase, *De morb. curat.*, lib. III, c. 54 ; *Synops.*, lib VII, c. 37 ; c. 42 : *Collect*, lib. XLIV, c. 11. — Mai *l. c.* p. 31 — Aëtius, *Tetrab.* IV, serm. 2, c. 61. Paulus Ægin., lib. IV, c. 9.

violente parle contre une affection de ce genre. Pollux (l. c. p. 197) explique clairement son apparition *in eminentibus partibus* en ajoutant : « *peri knêmas kai podas en nykti genomenê*, » Celse n'a pas voulu dire autre chose, on le voit, dans la description du *phlysakion*, qui se montre *raro in medio corpore, sæpe in eminentibus partibus*. Du reste, nous voulons seulement contester ici, que les anciens aient compté les organes sexuels de l'homme *in partibus eminentibus*, et comme les vésicules du chancre se développent le plus souvent tout à coup pendant la nuit, on aurait pu désigner cela par *epinyctis*, attendu que selon Hippocrate (1) il se forme *ek tôn epinyktidôn herpêtes*, que Pollux (l. c.) attribue de son côté aux *knêmais kai posi*. On pourra en conclure que l'epinyctis des anciens n'était autre qu'une espèce d'*impetigo*.

Aëtius (2) fait mention de *pustulæ spontaneæ in pudendis*, qui produisent le *phimosis* ; et il fait la description (3) de *scabies scroti* avec disposition à se transformer en ulcère ou à former des écailles ; souvent il resterait après leur disparution un *pruritus scroti* très-violent. Galien (XIX, p. 449) définit la *psoriasis scroti* comme une induration du *scrotum* compliquée de démangeaison, et quelquefois d'ulcères.

Il faut compter encore parmi les formes exanthématiques les *condylômes*, que les Grecs appelaient *sykos*, *sykôsis*, *sykôma*, *sykôdês*, *ogkos*, et les Romains *ficus*, lorsqu'ils se trouvaient aux parties génitales ou à d'autres endroits du corps ; tandis que cette affection recevait spécialement le nom de *kondylôma* (4), lorsqu'elle se déclarait à l'anus. Cependant on ne tenait pas très-fort à cette distinction, et surtout on donnait aux plus grandes formes de thymus le nom de *sykos*, quoiqu'il paraisse que *thymus* ait été le nom générique de toutes les éminences de l'anus et des parties génitales. *Sykos* ou *ficus* est, suivant Galien (5), un tubercule ulcérant, sécrétant de l'humidité, (tandis que le *varus* est sec) ; suivant Oribase (6), il est de forme ronde, de couleur rougeâtre, un peu dur et douloureux. Il se montre principalement aux parties velues du corps, à la tête, au menton, à l'anus et aux parties génitales (7), comme le prouvent les passages cités de Martial. Leur présence aux parties de la femme

(1) *Prorrhet.*, lib. II, vol. I, p. 204.

(2) *Tetrab.* IV, serm. 2, c. 15.

(3) *Tetrab.* IV, serm. 2, c. 20.

(4) Galien, *Definit. medic.*, vol XIX, p. 446.

(5) *Synops. med. sec. loc.*, lib. V, c. 3 (XII, p. 823), Aëtius *Tetrab.* II, serm. 4 ; cap. 14.

(6) *Synops.*, lib. VII, c. 40.—Aëtius, *l. c.*, Paulus Ægin., lib. III, c. 3.

(7) Marcellus, *De med.*, c. 31. Il donne des préceptes *ad ficos qui in locis verecundioribus nascuntur.* — Nonus, *Épit.*, 214.

parait avoir été très-fréquente, car déjà Hippocrate (1) les a décrits sous le nom de *kiôn*, disant qu'ils répandent une mauvaise odeur. Aspasie (2) dit : *condyloma est rugosa eminentia. Rugæ enim circa os uteri existentes dum inflammatur, attolluntur et indurantur, tumoremque ac crassitudinem quandam in locis efficiunt.* Paul Æginète (III, 75 ; VI, 71) en fait la description sous le nom d'*hémorroïdes*, et il dit que ce sont des excroissances douloureuses, rougeâtres, saignantes, qui se rompent, (*dialeimmasi*) et laissent couler goutte à goutte un liquide pâle (? *straggôdé)*.

On voyait plus souvent les condylômes à l anus (3), surtout chez les hommes, et on les attribuait principalement à la pédérastie. Il est dès lors impossible de décider, lesquels de ces condylômes étaient primaires et lesquels secondaires, ce qui ne nous autorise cependant aucunement à nier l'existence de ces derniers dans l'antiquité.

7) *Excroissances aux organes sexuels. Sarkôdê blastêmata, verucæ.*

Les Grecs paraissent en général avoir désigné les excroissances, surtout celles qui se produisaient aux parties et à l'anus, par le nom de *thymos*, ou, suivant Celse, peut-être mieux par celui de *thymion;* et ils en donnent comme espèces le *sykos*, l'*akrochordon* et la *myrmêkia*. Le *thymion*, que Celse (4) le premier décrit avec détail, est une excroissance variqueuse, rougeâtre (suivant Paul Æginète quelquefois blanche, le plus souvent sans douleur), charnue, rétrécie à la base, plus large en haut, un peu dure et rugueuse au sommet; elle a quelque ressemblance avec le *thymos* d'où elle tire son nom *thymion*; il est facile à fendre et alors il saigne, (plus qu'on ne le croirait d'après sa grosseur, dit Aëtius), ce qui arrive aussi sans qu'on y touche. Il a ordinairement la grosseur d'une

(1) *De natur. mulier.*, vol. II, p. 588; *De morb. mulier.*, lib. II, vol. II, p. 879. L'*Etymologicum magnum* explique *kiôn* par apo tou kiein kai anienai eis hypsos. *Voyez* Phil. Jngrassus, *De tumor. præter natur.*, p. 273.

(2) Aëtius *Tetrab.* IV, serm. 4, c. 106.

(3) Celse VI, c. 18.—Aëtius *Tetrab.* IV, serm. 2, c. 3.—Paulus Ægin., III, c. 59; IV. c. 15 ; VI, c. 80., Sextus Placit Papyr. XI, 7., Apulejus, *De herb.*, LXXX, 8. Galien cite une foule de remèdes : vol. XIII, 309, 312, 422, 447, 512, 560, 715, 738, 781, 824, 787, 829, 831, 833, 837, 840.

(4) Lib. V, c. 28. *Voyez* Galien *De fin. med.*, (XIX, p. 444).—Oribas., *Synops.* VII, c. 39; *Collect.*, XLV, c. 12 ; L, c. 7. Mai—*l. c.* p. 43 —Aëtius *Tetrabib.* IV, serm. 2, c. 3; serm. 4, c. 105.—Paulus Ægin. III, c. 59; VI, c. 58; 71.—Nonus *Épit.*, c. 197.—Pollux, *Onomast.*, IV, c. 25, sect. 194 : thymos, hyperythros ekphysis, tracheia, enaimos, ou dyaphairetos, malista peri aidoia kai dakrylion kai paramêria ; esti d' hote kai epi prosôpô.—Marcellus, c. 33.—Myrepsus, XXXVIII, cap. 157.

fève d'Egypte, quelquefois il est très-petit. Tantôt il n'y a qu'une seule excroissance, tantôt il y en a plusieurs, quelquefois dans la paume de la main, quelquefois aux pieds ; les plus mauvaises sont celles qui siégent aux organes sexuels. D'après Aëtius, qui appelle les plus grandes espèces *sykos*, le thymus se trouve aussi à l'anus et au visage ; chez les femmes, aux nymphes, à l'entrée du vagin et même dans celui-ci ; de là il s'étend jusqu'à l'anus et même sur cuisses. Oribase le confirme et il distingue, ainsi que Paul Ægi-nète et peut-être aussi Celse, une forme *bénigne* et une *maligne*. Les premiers tombent souvent d'eux-mêmes, mais lorsqu'on les coupe, il reste, suivant Celse, une racine ronde, qui entre profondément dans la chair et souvent non-seulement ils repoussent de nouveau, mais ils prennent aussi le caractère de la forme maligne ; ils deviennent douloureux, et se remplissent d'une sanie sanguinolente Les condylômes malins se forment avec et sans ulcération, et après la chute de l'excroissance bénigne ; ils sont plus durs, plus rugueux et plus grands, ont une couleur sale, livide, sont douloureux, surtout au contact. Les *thymus* qui se forment au gland, sont plus dangereux que ceux du prépuce (1), surtout lorsqu'ils prennent une nature carcinomateuse. On doit enlever les excroissances bénignes en les grattant avec la pointe d'un scalpel et puis on doit appliquer un léger caustique, dont les écrivains cités indiquent plusieurs recettes. Aux excroissances malignes on met la ligature, suivant Paul Ægi-nète, avec un crin de cheval, et on les détruit ensuite avec le couteau ou le fer rouge; ou bien, suivant Oribasius, on emploirait ce dernier de suite. Mais comme il y a souvent des thymos en même temps à la face externe et interne du prépuce, il ne faudra pas les brûler à la fois, parce qu'on détruirait le prépuce; on commencera plutôt par ceux de la surface interne, on les coupera d'abord, puis on les brûlera ; et lorsque la cicatrisation aura eu lieu, on s'occupera des autres. Il y en a cependant qui sont incurables.

L'*akrochordon* (2) est une proéminence lisse, ronde, charnue, avec une base mince et ronde, comme si elle pendait à une corde, d'où lui est venu son nom; elle est sans douleur et calleuse ; elle a ordinairement la couleur de la peau, et sa grosseur dépasse rarement celle d'une fève. Souvent il s'en forme plusieurs à la fois,

(1) Hippocrate (*De ulcer.*, vol. III, p. 319 les connaît déjà.

(2) Celse, lib. V, c. 28 ; c. 1.— Galien, *De fin med.* (XIX, p. 444) — Oribase, *Collect.*, lib XLV, c. 11 ; c. 14.—Mai *l. c.* p. 41, 43.—Aëtius *Tetrab.* IV, serm. 2, c. 3. serm. 4, c. 105.—Paulus Ægin., lib. IV, c. 15 ; lib. VI, c. 87.—Actuarius, lib II. c. 11 ; lib. IV, c. 15 ; lib. VI, c. 9. — Pollux *Onomast.*, lib. IV, cap. 25, sect. 195.

mais elles tombent d'elles-mêmes, surtout lorsqu'elles sont petites; quelquefois elles s'enflamment et entrent en supuration; lorsqu'on les coupe, elles ne laissent pas de racines. Suivant Galien et Aëtius, on rencontre l'*akrochordon* à l'anus. Suivant Philumenes, Aëtius l'aurait aussi trouvé aux organes sexuels de la femme. On l'enlève ou avec un fil ou avec le couteau; cependant on emploie aussi les caustiques et d'autres médicaments énergiques.

Une forme opiniâtre est la *myrmékia* ou *formica* des médecins postérieurs, qui est presque toujours décrite avec l'*akrochordon*. D'après Celse, elle n'est pas si élevée, mais elle est plus dure que le *thymus*; elle a des racines plus profondes, et est plus douloureuse, large à la base et mince au sommet; elle n'a pas autant de sang, et elle est rarement plus grosse qu'un lupin. D'après Aëtius, elle est noirâtre. Lorsqu'on la touche, le malade éprouve la même sensation que si une fourmi le mordait. Comme on trouve aux mains une excroissance semblable, la plupart des écrivains, tels que Celse et Oribase, ne parlent que de celle-ci; cependant Aëtius dit expressément qu'elle se rencontre à l'anus et aux parties génitales de la femme; Philumène l'a remarquée également à ce dernier endroit, et Aëtius (l. c. c. 105) chez sa propre femme, qu'il en guérit en lui faisant des fumigations avec l'*origanum* pendant 3 jours. Outre les caustiques les plus usités, dont surtout Aëtius donne plusieurs formules, les écrivains indiquent encore le traitement qui consiste à la déraciner avec un scalpel à lame myrtiforme, appelé *scolopomachœrion*, ou à l'arracher en la creusant avec une plume ou un tuyau de métal, mais surtout à la sucer avec les lèvres et à la ronger avec les dents, ce qui était particulièrement à la mode du temps de Galien (1); celui-ci décrit cette méthode comme nouvelle et inventée à Rome, mais elle était évidemment appliquée aux porreaux des mains.

§ XLII.

Coup d'œil rétrospectif

Si nous jetons encore une fois un coup d'œil sur les diverses affections des organes sexuels, telles que nous les avons décrites, et si nous les comparons avec celles que nous avons l'occasion d'observer maintenant, tout lecteur sans préjugés nous accordera qu'il y a à peine quelque différence entre elles, et que tous les doutes seraient levés, si les médecins avaient écrit auprès de chaque observation les mots « acquise par contagion dans le coït. » Mais

(1) *Meth. med.*, lib. XIV, c. 17 (X, p. 1011).

comment concluons nous à ces affections quoique les malades nient s'être exposés à la contagion? Ne supposons nous pas toujours qu'elle a eu lieu? Notons-nous chaque fois dans notre journal que le coït a précédé le chancre, etc., ou le coït n'aurait-t-il pas eu lieu parce qu'on ne l'aurait pas annoté? Pour nous, du moins, il est certain, que des écrivains, et même un médecin comme Galien, ont fourni la preuve la plus irrécusable que quelques-unes de ces affections aux organes sexuels avaient été acquises dans le coït; quant à d'autres, p. e. les excroissances, la déclaration, qu'elles se sont trouvées à l'anus des pathici, est une preuve suffisante: et il ne faudra pas faire un effort d'intelligence pour conclure que, si le coït (contre nature) pouvait produire ces affections à l'anus, celles des organes sexuels ont été dues au coït. Mais si elles devaient leur origine au coït, il faudra bien admettre qu'il y a eu encore un principe actif autre que celui du coït simplement; et si les malades déclarent au médecin (Galien) que les femmes avec lesquelles ils ont exercé le coït, étaient atteintes de la même maladie (gonorrhée), qui doutera encore de la transmission d'une contagion? Nous avons l'habitude de désigner du nom de formes primaires de la syphilis les affections génitales transmises par contagion dans le coït; il faudra donc donner le même nom à celles qui, dans l'antiquité, étaient acquises et répandues de la même manière. Mais ces formes primaires n'étaient pas restreintes aux organes sexuels, on les gagnait de la même manière, au moyen des figures de la *Venus illegitima*, à l'anus et à la bouche et aux parties voisines, endroits auxquels nous observons aujourd hui les formes secondaires. C'est pourquoi il était impossible aux anciens (et peut-être aux modernes) de faire une distinction entre les formes primaires et secondaires, et il n'y a pas de raison de nier l'existence des dernières à ces endroits, d'autant plus qu'il n'est pas probable que, quelque répandue que l'impudicité ait pu être, un si grand nombre d'hommes, dont le pénis était malade, eussent abusé de la bouche et de l'anus. Mais si nous sommes obligés, dans l'examen des formes secondaires, de mettre hors de jeu la bouche et l'anus (1), il ne nous restera que l'affection de la peau et des os, car l'*ozœna*, qui a été regardée par les anciens médecins (2)

(1) Peut-être n'est-il pas sans importance de voir que les anciens médecins employaient les mêmes remedes contre les ulcères des organes sexuels et contre ceux de la bouche et du nez. *Voy* Celse VI, c. 18.

(2) Celse, VI, c. 8; VII, c. 11.—Galien, *Synops. med. sec. loc.*, III, c. 3 (XII, p. 678). — Oribase *De loc. affect.*, vol. IV, c. 45 46 —Aëtius *Tetrab.* II, serm. 2, c. 90,91,93.—Paulus Ægineta III, c.23.—Alexander Trall. III, c. 8.—Cœlius Aur. —*Morb. chron.*, II, c. 1.—Actuarius, *Meth. med.*, II, c. 8; VI, c. 4.—Nonus *Épit.*

comme incurable, ne peut pas être considérée non plus en dehors des affections primaires de la bouche, à moins qu'on ne veuille regarder comme affection secondaire des pathici le *rhegchein* des Tarsiens. Quant aux affections de la peau, nous avons vu que les *Leichenes* ou le mentagra se sont transformés en psora et en lèpre ; et de cela on peut déjà conclure que les formes secondaires vénériennes de la peau ont été remarquées dans la lèpre, chose qu'un passage de Johannes Moschus (1) paraît confirmer; il y est dit : qu'un moine du couvent de Penthula, ne pouvant plus se rendre maître de ses désirs charnels, se rendit à Jéricho pour se débarrasser du superflu; mais dès qu'il y fut entré, il fut atteint de la lèpre, et alors il retourna bien vite à son monastère. Des recherches ultérieures pourront nous apprendre quels rapports ont existé entre la syphilis et l'éléphantiasis. Dans tous les cas, la fréquence de l'éléphantiasis en Egypte, son apparition simultanée avec les leichenes en Italie, sa contagiosité, ainsi que les expressions de Celse (III, 25) qui l'appelle un *ignotus pœne in Italia morbus :* tout cela mérite notre attention. Puisqu'enfin la tendance de la maladie à se jeter sur la peau dépendait de l'influence du climat, et que les formes cutanées de la syphilis étaient très-fréquentes, il fallut nécessairement que les affections des membranes muqueuses et celles des os devinssent en proportion plus rares. Comme il y avait des affections des membranes muqueuses, il y aura eu également, quoique plus rarement, des *affections des os*, qui d'ailleurs sont encore aujourd'hui peu communes dans les climats chauds. Plutarque parle de la corrosion du tibia; et déjà Archigenes parle dans Galien (2) des douleurs particulières du pé-

c. 93. — Pollux, *Onomast.*, IV, c. 25, sect 204 — L'observation de Galien (*Isagog.* c. 20, XIV, p. 792) ; n'est pas sans interêt, que l'*affaissement du nez* à partir du palais donne aux malades un air de singe (alla kan ex hyperôas mesizê hê rhis, hôs phêsi, simountai atherapeutos) — Cœlius Aurel, *Chron.*, II c. 4; III, c. 2, parle d'une *seringue de nez*, *Rhinenchytes V.* Salmasius *Ad Solin.* p. 274.

(1) *Pratum spirituale* c. 14. *In Magna bibliotheca veterum patrum*, t. XIII, Paris 1644, in fol. p. 1062. Ho Abbas Polychronios palin hêmin diêgêsato, hêmin legôn, hoti en tô koinobiô tou Penthoukla, adelphos ên pany prosechôn hauton kai askêtês; epolemêthê de eis pornian, kai mê eisenegkôn ton polemon, exêlthen tou monastêriou kai apêlthen eis Jerichô plêrôsai tên epithymian autou ; kai *hôs eisêlthen eis to katagôgion tês porneias, eutheôs eleprouthê holôs ;* kai theasamenos heauton en toioutô schêmati, eutheôs epestrepsen eis to monastêrion auton, eucharistôn tô theô kai legôn, hoti ho theos epêgamen moi tên toiautên noson, hina hê psychê mou sôthê

(2) *De locis affect.*, II, c. 8 (VIII, p. 91, 104) : Tous de apo tôn peri ta ostea prostypeis heurêsei- hôs autôn dokein tôn osteôn ontas; — hoti d' hoi tôn perikeimenôn tois osteois hymenôn ponoi bythioi t' eisin, tout' esti dia bathous tou sômatos epipherontes aischêsin, autôn te tôn ostôn epagousin phantasian

rioste, lesquelles sont si profondes et si fixes, que le malade croit que les os eux-mêmes sont le siége de la douleur. Galien ajoute encore que ces douleurs s'appellent ordinairement *ostokopoi*. Ne devrait-on pas ranger ici les *exostoses à la tête* qu'on dit avoir été si fréquentes en Chypre, que l'île fut nommée par quelques-uns *Kerastia* (1)? Dans ce cas nous aurions en effet des preuves de l'existence dans l'antiquité de tous les symptômes qui constituent la syphilis; nous n'aurions qu'à les réunir et à leur donner les noms usités aujourd'hui, pour arriver au résultat final, que la *syphilis existait en effet dans l'antiquité*, quand même elle n'aurait pas été reconnue et présentée comme telle.

CONCLUSION.

Arrivé à ce résultat, à la fin de la première partie de nos recherches, il nous resterait encore à coordonner, suivant les temps et les lieux, les données que nous avons réunies jusqu'ici sans avoir égard à ces deux points; nous parviendrions ainsi à un exposé complet *du développement de la syphilis dans l'antiquité*. Quelque désir que nous ayons d'entreprendre cette tâche, quelque nécessaire que soit un travail qui renferme en lui seul toute l'histoire de la maladie qui nous occupe; nous nous voyons cependant forcé d'avouer que nous n'avons pas encore assez de points d'appui pour pouvoir donner autre chose que des indications. Nous devrions donc remplacer ce qui nous manque par des hypothèses qui sont nécessairement dépourvues de base réelle; et cette substitution ne s'accorde pas, nous semble-t-il, avec la dignité et la véracité de l'historien. Quant aux déterminations précises des lieux, il n'y a que

hôs odynômenôn, ouden thaumaston; onomazousi goun autous *ostokopous* hoi pleistoi, ginontai ta polla men epi gymnasiois, esti hote de kai dia psyxin, ê plêthos.

(1) Natalis Comitis *Mythologia* lib. III, p. 383. Deinde dicta (Cyprus) Cerastia, ut inquit Xenagoras in libro secundo de Insulis, quod illam homines habitarent, *qui multos tumores tanquam cornua quædam in capitibus habere* viderentur, cum cornua *kerata* dicta sint a Græcis et *kerastai* cornuti. *V.* Stephanus *De urbibus* aux mots *Kypros*, *Sphêkeia*. Tzetzes, *In Lycophron. Cassandr.*, vers 474, p. 173 : Ekaleito de kai Kerastia, hôs men Androklês en tô peri Kyprou legei, dia to *enoikêisai autê andras, hoi eichon kerata*; hôs de Xenagoras en tô peri Nêsôn, dia to eichein *po las exochas*, has kerata kalousi, Kerastia ônomastnê Que l'étymologie soit une fable, il ne s'en suit pas que le fait en soit une. — Pollux *Onomast.*, IV, c. 25, sect. 205 dit aussi : Kerata en tô topô tôn keratôn peri to metôpon *pôrôdeis ekphy ês*. Le *peri to derma* qui suit encore, se construit sans doute mieux avec *herpês*. — On lit dans Sextus Placitus Papyr. cap. XI, 5 : Elephantis stercus illitum omnes tumores emendat et *durittas, quæ in fronte nascuntur*, mire tollit; ce qui, du reste, se rapporte sans doute aux tubercules de la peau.

très-peu de passages qui nous les fournissent, et encore appartiennent-ils aux écrivains classiques. Chez les médecins, dont l'opinion est certainement plus importante ici, nous ne trouvons presque rien ; et, s'il nous reste quelque chose, c'est presque exclusivement des Grecs, chez lesquels le plus souvent on ne voit pas si les observations, dont ils ne donnent que le résultat, ont été faites dans leur pays, à Rome ou dans l'Asie-Mineure. En supposant même qu'il y ait de la certitude à cet égard, l'espace local est toujours trop petit en proportion de toute l'antiquité, pour que nous puissions utiliser cette donnée avec succès au profit de l'exposé d'une histoire générale de la maladie. Il n'est pas plus facile de mettre de l'ordre dans les dates, surtout en ce que les médecins nous ont laissé. Abstraction faite de l'incertitude du temps pendant lequel la plupart ont vécu et fait leurs observations, ils ne nous donnent aucune garantie, par cela-même que presque tous se sont copiés les uns les autres; ou du moins pour autant que nous les connaissons, tous, à l'exception peut-être de Galien, ils ont utilisé les sources communes, qui malheureusement sont toutes perdues pour nous ; ce qui est d'autant plus à regretter, que ces ressources appartenaient aux savants d'Alexandrie, époque brillante de la médecine scientifique. Ajoutons encore qu'il nous est impossible de constater la succession des constitutions épidémiques dans l'antiquité ; et c'est avec leur aide seulement que le moment historique de la syphilis se dévoile ; il paraît donc que l'espoir est perdu pour jamais d'apprendre quelque chose de plus précis à cet égard. Dans tous les cas, si l'on trouvait ces indications, elles se rapporteraient encore à la Grèce, à Rome et à l'Asie, Mineure, puisqu'en général, comme nous avons déjà dit, il était rare dans les pays chauds que la constitution épidémique devînt maîtresse de la constitution endémique. Dans un pareil état de choses, tout ce qui pourrait être établi avec quelque fondement, consisterait dans ce qui suit :

Des maladies des organes sexuels se développèrent peu à peu chez presque tous les peuples connus de l'antiquité, et dans les circonstances que nous avons tâché d'expliquer ; mais par le grand nombre d'influences opposées, ces affections atteignirent rarement un haut degré d'intensité ; elles restèrent presque toujours locales, sous formes d'écoulements muqueux ou d'ulcères superficiels, sans provoquer une réaction générale de l'organisme, et si celle-ci avait lieu, c'était la peau qui s'en chargeait afin d'éliminer la maladie sous la forme d'affections cutanées. La manifestation de ces symptômes demeura généralement constante aussi longtemps que les peuples vécurent séparés les uns des autres, mais dès que cette sé-

paration cessa d'exister, dès que des individus de races différentes se mêlèrent dans une volupté effrénée, dès lors les maladies génitales ne gagnèrent pas seulement en fréquence, mais encore elles reçurent un cachet de malignité, qui ne favorisait pas seulement leur développement mais aussi l'intensité de la contagion, laquelle était en rapport direct avec le caractère du mal. Nous en trouvons des preuves dans le fléau du Baal Peor parmi les juifs à Sittim (§ 8, 9), dans l'introduction du culte de Dionysos à Athènes et de celui de Priape à Lampsaque, cultes qui tous deux se rapportent au voyage de Bacchus dans l'Inde et à son retour ; enfin dans l'introduction du culte du lingam dans l'Inde même. Ce sont toutes des données qui prouvent qu'une fréquence et une malignité surprenantes des affections génitales coïncidaient avec des influences extérieures, parmi lesquelles il faut compter la constitution épidémiqne. Ces influences sont d'autant plus intéressantes que nous les rencontrons de nouveau au xve siècle, où la fausse appréciation qu'on en a faite conduisit aux opinions les plus contradictoires. Mais ces influences et ces effets n'étaient que passagers, la preuve en est dans l'observation constante, que les symptômes provoqués par elles ont disparu après un certain temps, temps qui n'a jamais eu de plus longue durée que chez les juifs, sous l'influence de la constitution endémique. Du reste, on ne peut nullement conclure de cela à une absence complète de toute affection génitale, nous en trouvons la démonstration, il est vrai, après un laps de temps de plus de 1000 ans, dans la constitution atmosphérique d'Hippocrate et dans la peste d'Athènes, décrite par Thucydide, laquelle probablement était en rapport avec cette constitution. Si nous admettons ces événements comme des faits historiques, ils nous fourniront une preuve irrécusable, que les affections des organes sexuels, ainsi que la contagion qui les déterminait, augmentaient sous l'influence épidémique en fréquence, en malignité et en intensité, tandis que les formes secondaires se manifestèrent particulièrement par un caractère exanthématique. Cinq siècles à peu près se passent ensuite sans documents ; mais les indications de Celse montrent qu'on a eu assez d'occasions d'observer et de traiter les affections génitales. Du temps de Pompée, où Thémison faisait ses observations sur la fréquence de la satyriasis en Crète, il se développa, comme il paraît, mais dans des conditions inconnues, une constitution exanthématiqne prédominante, qui semble s'être maintenue longtemps, mais probablement cependant avec plusieurs interruptions. Sous son influence, l'éléphantiasis se développa d'abord ; et plus tard, sous Claude, le mentagra, qui frappa les Romains particulièrement du temps de Martial. Les condylômes

étaient alors également à l'ordre du jour. A cette époque, les moments historiques de la syphilis disparaissent de plus en plus, jusqu'à ce que nous ne trouvions plus aucun indice de l'existence de la maladie, sinon dans les formulaires de matière médicale, qui nous prouvent qu'on cherchait encore aide et secours contre le mal.

FIN.

TABLE

DES ÉCRIVAINS EXPLIQUÉS ET CORRIGÉS.

Ausone. 112
Aristophane. 197, 251
Aristote. 126
Dio Chrysostome. 102
Eusèbe. 147
Galien. 167, 168, 190, 192
Héphestion. 151
Hérodien. 145
Hérodote. 42, 108
Hippocrate. 157, 162, 168, 193, 255, 257
Horace. 81, 101, 124, 268
Juvénal. 123
Lucien. 114
Martial. 112, 186
Moïse. 76, 246
Palladius Héliopolite. 231
Perse. 184
Philon. 138
Pline. 203
Pollux. 193, 336
Senèque. 80
Septante (les). 238
Synesius. 148
Thucydide. 259

TABLE DES MATIÈRES.

A.

Acrochordon. 330
Affections des os. 333
Afranius, pédéraste. 115
Agronomes (Les) avaient à Athènes la surveillance sur les maisons publiques. 67, 70
Alcibiade; toute sa famille se livrait au vice du pathicus. 116
Angines (Les) sont fréquentes en Égypte. 184
— — — chez les fellators. 181
Anthrax. 229
— (L') est une des suites du coït. 231
— (L') pendant l'épidémie à Athenes. 259
Anus (Ulcères à l'). 102
— (Condylomes à l'). 100
— (Rhagades à l'). 99, 322
Aphaca (Temple d'Aphrodite à). 147
Aphrodité anadyomené dans le temple d'Esculape. 48
— *Euploïa.* 47
— *Limenias.* 46
— *Ourania.* 47
— *Pandêmos.* 47
— *Pontia.* 46
— *Praxis.* 96
— *Philomédés.* 53
Apion. 229
Arméniennes (Les) sont obligées de se prostituer en l'honneur de Vénus. 42
Athènes (Maisons publiques à). 69
— (La peste à). 259
— Les maladies des organes sexuels proviennent de la négligence du culte de Bacchus. 55, 74

— Fréquence d'ulcères aux pieds. 184
— (Estaminets à). 56, 72

B.

Baal Peor. 58
Babyloniennes (Les) sont obligées de se prostituer en l'honneur de Vénus. 42
Bacchus androgynos. 133
— (Lascivité de). 55
— est pathicus. 133
— pratique l'*onania postica.* 153
Bains (Maisons de) à Athènes. 96
— Demeures des pathici à Athènes. 96
— — — — à Rome. 279
— après le coït. *id.*
— communs. 281
— donnent lieu à l'impudicité. *id.*
— défendus. 282
Baisers (Les) propagent le mentagra. 210
— (Fureur de) à Rome. 211
Barbiers (Boutiques des) à Athènes, séjour des pathici. 96
Bassus, le cynède. 121
Bordeaux (Étymologie du mot). 47
Boutiques de médicaments à Athènes. 96
Bubons. 324
— chez les eunuques. 163
— avec des ulcères aux pieds. 184

C.

Carthaginoises (Les) se prostituent en l'honneur de Vénus. 43
Castration des pathici. 93
— dans l'éléphantiasis. 247
Célibataires à Rome. 76
— (Contributions des). *id.*
César est pathicus. 186
Cheveux (Affections des) dans la lèpre. 246
— — — dans l'éléphantiasis. 247
Chiens employés comme cunnilingi. 190
Chypre a été nommé *Kerastia.* 334
— (Les habitants de) sont accablés d'exostoses à la tête. *id.*
— (Les filles de) sont obligées de se prostituer en l'honneur de Vénus. 42
Circoncision. 229, 269
— des filles. 275
Cléopatre tient des cinèdes. 124
Climat. 224
— Son influence sur les organes sexuels. 227
— — — sur les maladies des organes sexuels. 255
— — — sur les fonctions de ces organes. 225
Condylomes. 328
— des pathici. 100
— Leur fréquence du temps de Juvénal et de Martial. 102
Contagion (Idées des anciens sur la). 295
— Elle est plus fugace au midi. 252
Couleur (Mauvaise) des cinèdes. 107
— — des cunnilingi. 106
Crète (La pédérastie en). 94
— (La satyriasis en). 99
Cunnilingus. 189
— avec les femmes en menstruation. 192
— Ses maladies. 198

Contributions des femmes publiques à Athènes. 71
— (Affermage des) par le magistrat. *ib.*
— à Rome. 88
— à Byzance. *ib.*
— des pathici. 88, 98, 152
— des prêtres de Cybèle. 152

D.

Défloraison (La) un acte impur. 44
Différences (Les) de nationalité ont influé sur la production de la syphilis. 234 335
Douleurs ostéocopes. 334
Dot. Les filles sont obligées de la gagner en se prostituant. 43, 45

E.

Édiles (Les) chargés de la surveillance des maisons publiques et de l'inscription des femmes. 88
Égypte (Fréquence des angines en). 184
— — des ulcères dans la gorge en). 182
— (Forme de la syphilis en). 242
— (Les habitants de l') sont lascifs. 225
— — — — prostituent leurs filles à Jupiter. 54
— (Les médecins de l') sont instruits dans l'art de guérir le mentagra. 212
Éléphantiasis. 215, 244
— communiquée dans le coït. 245
— (L') est contagieuse. 251
Épinyctis. 327
Érotomanie. Les érotiques lascifs. 36
Éternuement (L') trahit le cinède. 120
Étiologie négligée. 293
Eunuques tenus par les femmes nobles. 124, 193
— ne sont pas atteints de calvitie. 241
— — — d'éléphantiasis. 245
Exanthèmes aux organes sexuels. 327
Exostoses à la tête. 334
Estaminets (Les) ont une mauvaise réputation à Athènes. 72

F.

Faktrs dans l'Inde. 50
Fellator. 165
— Ses maladies. 178
Femmes (Les) se prêtent à la pédérastie. 106
— — sont rarement frappées du mentagra. 210
— — — — d'éléphantiasis. 244
— — — — de syphilis. *ib.*
Florales à Rome. 76

G.

Galerius Maximinianus. 237
Gangrène aux organes sexuels. 258
— dans la peste. 260
— des extrémités. 261
Genius epidemicus, son influence sur la syphilis. 253
— — — — sur les organes sexuels. 257
Germains (Les) pédérastes. 150
Gland (Le) de l'homme ; la sécrétion de ses glandes est plus abondante dans les pays chauds.. 228
— Ces glandes ont une grande disposition à s'enflammer et à entrer en ulcération. *ib.*
— (Ulcères du). 320

Grèce, son climat. 235
— (Culte de Vénus en). 46
Gonorrhée du temps d'Hippocrate. 256
— — — de Moïse. 233
— Elle est fréquente dans le midi. 236
— Elle est reputée honteuse. 288, 305
— de l'homme. 303
— de la femme. 309

H.

Héliades (Les) punies par un amour incestueux. 115
Hélos au gland. 321
Hémithéon, cinède. 121
Hermaphrodite; sa statue devant les bains. 281
Héron est affecté d'ulcéres aux organes sexuels. 232
Hérode, sa maladie. 238
Herpes. 327
Hétères. 74
— Leur vêtement. 75
— (La pépinière des) était à Corinthe. 75
— Elles suivent les armées grecques. 74
Hiérodules. 48

I.

Ignis persicus. 232
Inde (La syphilis dans l'). 53
Irrumator. 165
Ischurie dans les ulcères de l'uréthre. 256

J.

Juifs; leur maladie à Sittim est une suite du culte de Baal Peor. 59
— Leurs filles se prostituent en l'honneur d'Astarté. 66
Junon protectrice de l'impudicité. 53

L.

Lampsaque, les hommes de cette ville ont des affections aux organes sexuels pour avoir expulsé Priape. *ib.*
Lemniennes (Les) sentent de la bouche. 110
Lèpre; ses rapports avec la syphilis. 243, 249
— Elle est une punition des dieux. 265
— Son point de départ est dans les organes sexuels. 245
— Elle est le résultat de l'impudicité. 251
Liber, surnom de Bacchus. 55
Lièvres; ils sont androgynes. 134
Locres (Les femmes de) se prostituent en l'honneur de Vénus. 43
Lydiennes (Les) se prostituent en l'honneur de Vénus. *ib.*

M.

Maisons publiques manquent en Asie. 66
— instituées à Athènes par Solon. 69
— — à Rome. 78
— dans les maisons de campagne et dans les palais. 113
Maladies des organes sexuels produites par les songes. 179
— — — — (On implore Baccus pour être guéri des). 56
— — — — Les femmes sont traitées par des médecins de leur sexe. 296
— (Les) syphilitiques de la peau sont contagieuses. 252
Maîtres des maisons publiques à Athènes. 70
Matière sébacée de la peau. 241

Médecins (Les) ont rarement l'occasion d'observer les maladies sexuelles. 296
— Ils n'ont pas d'expérience *in re venerea*. 290
— sont impudiques. 288
Mentagra. 202
— Son influence épidémique. 215
— se change en lèpre et en psora. 214
Morpions. 269
Milésiennes (Les) sont des tribades artificielles. 117
Morbus campanus. 216
— *phœniceus*. 192
Mutuus surnom du Priape des Romains. 45
Membranes muqueuses ; leurs sécrétions sont plus saturées et plus fortes dans les pays chauds. 227
Mucosité du vagin. 227. 228
Morts (Les) considérés comme impurs. 264

N.

Nez (Le) fut coupé au mœchus. 176
— (Affaissement du) 333
Névralgie du testicule et des cordons spermatiques. 313

O.

Odeur (Mauvaise) de la bouche des pathici. 609
— — des fellators. 117
Organes sexuels; ablutions après le coït. 279
— — Dénudation des Ephèbes à Athènes. 286
— — — devant la police à Rome. *ib.*
Orchite, inflammation des testicules. 313
— (Ulcération des testicules à la suite de l'). 315
— Induration. 314
Osques (Les) sont lascifs. 217
— — sont cunnilingi. *ib.*

P.

Palestine (Les jeunes filles se prostituent en). 67
Paralysie de la langue à la suite du *cunnilingere*. 199
Parménide (Fragment de). 116
Pathici; leurs signes de séduction. 107
— Leur séjour à Athènes. 95
— Ils sont tenus dans les maisons publiques à Rome. 98
— (Signes extérieurs des). 119
— (Costume des). 121
— Ils laissent croître leurs cheveux. 122
— Ils arrachent le poil du reste du corps. *ib.*
— Ils désirent le coït à la manière des femmes. 129
— (Maladies des). 98
— (Affections de la bouche des). 107
— (Ulcères à l'anus chez les). 99
Peau, sa sécrétion dans les maladies des organes sexuels. 238
Pédérastie. 89
— à Athènes. 94
— en Béotie. 96
— à Chalcis, à Chios, à Siphnos, en Italie, à Rome. 97
— Est-elle pratiquée dans les temples. 91
— C'est une maladie mentale. 126
— La disposition en est innée. 154
— Elle se transmet aux descendants. 115
— C'est une vengeance de Vénus. 109
Pédérastes; leurs maladies. 98
Pédophilie. 94
Penis artificiel. 118

Philoctète est onaniste. 113
— — pathicus. 111
Phlyctènes sur la peau dans les maladies de l'utérus. 244
Phéniciennes (Les) se prostituent en l'honneur de Vénus. 45
Polyandrie. 226
Polygamie. *ib.*
Priape. 55
— Cultor hortorum. 57
— Ficulnus. 133
— Ruber. 195
— employé pour déchirer l'hymen. 44, 59
— peut féconder. 45
— (Ceux qui ont des affections aux organes sexuels s'adressent à). 56
Priapisme. 257
Prêtres (Les) se chargent de prendre la virginité aux filles. 44
Prophylactique contre les bubons. 327
— — la gonorrhée. *ib.*
Propodites (Les) punis par Vénus. 114
Prostitution, cause de cet usage. 45
Pudeur (La) empêche les malades de recourir aux médecins. 285
Prépuce (Ulcères au). 319
— (Rhagades au). *ib.*

R.

Rhagades aux organes sexuels des femmes. 322
Rhinocolura (Colonie à). 176
Rome (Bains à). 281
— (Culte d'Isis à). 86
— (Mentagra à). 203
— (Culte de Vénus à). 49
— (Estaminets à). 84

S.

Satyriasis. 269
Scabies (gale). 202, 251
Sang menstruel impur. 44
Scythes (*Nousos théleia* des). 107
— *Anandrieis.* 156
Séringue de matrice. 323
Suicide à cause d'ulcères aux organes sexuels. 186
— — — — dans la gorge. *ib.*
Sodomie. 222
— avec des boucs. 223
— avec des ânes. 224
— avec des serpents. 223
Speculum matris. 322
Sycosis. 209

T.

Tarse (Fréquence de la pédérastie à). 106
Thymus aux organes sexuels. 329
Tibère; ses maladies 213
Typhus; son influence sur la syphilis. 262

U.

Ulcères dans la gorge des fellators. 181
— suite de la vengeance de la *dea Syra.* 184
— Leur origine. 293
— (Traitement général des). 292

V.

Varices (Les) rendent stérile. 156
Vénus calva. 49
— Son culte. 38
— — en Asie, 40
— — à Babylone, en Grèce. 41
— — en Italie. *ib.*
Vers dans les ulcères. 257

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.